



MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
À DEUX DEGRÉS EN PROCÉDURE OUVERTE
MAI 2025

**CONCOURS DE PROJETS
D'ARCHITECTURE
À DEUX DEGRÉS EN
PROCÉDURE OUVERTE**

—
AGRANDISSEMENT
ET RESTAURATION
DU MUSÉE D'ART
ET D'HISTOIRE
DE GENÈVE (MAH)

- A** INTRODUCTION
- B** RAPPORT DU JURY 1^{ER} DEGRÉ
- C** LEVÉE DE L'ANONYMAT 1^{ER} DEGRÉ
- D** PROJETS RETENUS POUR
LE 2^{ÈME} DEGRÉ
- E** PROJETS NON RETENUS POUR
LE 2^{ÈME} DEGRÉ
- F** RAPPORT DU JURY 2^{ÈME} DEGRÉ
- G** LEVÉE DE L'ANONYMAT 2^{ÈME} DEGRÉ
- H** PROJETS PRIMÉS À L'ISSUE
DU 2^{ÈME} DEGRÉ

1^{er} RANG — 1^{er} PRIX

Projet n°30

UMWELT

Architecte

**Cabinet Fanny Noël Diogo
Lopes Architectes**

Architecte-paysagiste

Atelier Plum

Ingénieur civil

AFRY Suisse SA





A INTRODUCTION

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH), conçu par l'architecte genevois Marc Camoletti, est un symbole majestueux dans le paysage de la ville. Sa collection, vaste et variée, a été rassemblée depuis la Réforme et réunie en 1910 dans ce bâtiment emblématique. Avec plus de 650'000 objets allant de la préhistoire à l'époque contemporaine, elle reflète à la fois l'identité locale et l'ouverture mondiale de Genève. Cependant, malgré son architecture imposante, le bâtiment a montré ses limites en termes d'espace et d'accessibilité, rendant nécessaire un agrandissement et une restauration.

Cela a donné lieu à un long processus débuté en 1999, traversant plusieurs étapes, notamment l'échec en votation populaire du projet retenu lors d'un premier concours et la création d'une commission d'experts pour définir une vision pour l'avenir du musée. Avec l'arrivée du nouveau directeur, cette vision s'est consolidée, visant à faire du musée un lieu intégré à la ville et à le développer en tant que campus muséal, un espace dynamique et riche en activités.

Le concours pour l'agrandissement et la restauration, divisé en deux tours, a vu la présentation de 48 projets, réduits à 9 pour la deuxième phase. Un jury composé d'experts, de représentants des institutions et de la société civile, a sélectionné un projet qui respecte le patrimoine architectural tout en répondant aux exigences d'ouverture et de flexibilité. Ce nouveau projet valorise l'existant, redonnant vie à des espaces inattendus et créant des connexions innovantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il transforme ainsi l'expérience muséale en créant un écosystème culturel intégré à la ville. Le musée devient un lieu dynamique, prêt à relever les défis contemporains tout en restant fidèle à son histoire. Ce long parcours de sélection a permis de définir une vision claire d'un musée vivant, évolutif et en interaction avec la ville et le public de manière innovante.

Je tiens à remercier au nom de l'ensemble du jury les équipes participantes qui ont pris part avec un grand dévouement à ce concours particulièrement complexe. Grâce aux projets que nous avons examinés, nous avons mieux compris dans quelle direction aller.

Je remercie également tous les membres du jury pour leur travail et leur implication, ainsi que pour l'atmosphère sereine et ouverte au débat qui a marqué les deux phases du concours et qui a conduit à un choix unanime et partagé d'un projet parfaitement intégré dans le contexte urbain, respectant à la fois le patrimoine et la vision muséale.

Un grand merci à M. Fabrice Bonnet et à Mme Raluca Poliac, architectes à la Direction du patrimoine bâti, pour leur immense travail d'organisation du concours et de coordination des journées du jury.

Enfin, nos félicitations à l'équipe lauréate. Nous nous réjouissons de ce projet qui, avec soin et quelques interventions ciblées, avec une attitude très contemporaine de respect et de parcimonie des ressources, redécouvre et valorise le bâtiment existant, pour le rendre à la ville en l'intégrant dans un nouveau réseau d'espaces publics verts, afin de le transmettre aux générations futures.

Mme Ludovica Molo, Architecte ETH-FAS, Studiowearchitetti, Lugano – Présidente du jury

MOT DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Le concours pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH) clôt un processus de plusieurs années préparatoires et cette étape se conclut avec un projet lauréat choisi à l'unanimité du jury.

Le MAH n'a jamais été rénové depuis son inauguration en 1910. Plus d'un siècle et demi de visiteurs et de visiteuses ont foulé les marches en pierre des escaliers de son entrée majestueuse pour s'engouffrer sous ses plafonds et dans ses salles d'exposition savamment conçues par l'architecte Marc Camoletti et réalisées par les nombreux artisans d'alors.

Même si le bâtiment a toujours été entretenu, la pratique de l'entretien a ses limites. Les contraintes du temps qui passe remettent également en question la manière d'occuper les lieux. D'un musée conçu dans l'esprit du dix-neuvième siècle, il faut maintenant passer à celui du vingt et unième siècle, avec pour ambition de faire venir des publics diversifiés en attente de prestations multiples. Le savoir n'est plus seulement académique, il est devenu éminemment démocratique.

S'engager dans un projet de musée encyclopédique par les temps troublés qui sont les nôtres est un défi important et sans aucun doute vital. Il est nécessaire de résister, prioritaire de se souvenir, essentiel de s'ouvrir, et tellement important de rêver encore.

Or, un musée est un outil, un support, un refuge particulièrement adapté à ces enjeux. Le directeur du MAH et ses équipes travaillent depuis quelques temps déjà à faire bouger les lignes, à bousculer les habitudes. La mue des lieux se prépare avant même la réalisation du projet architectural et préfigure la dynamique à venir. Leur vision fût une aide précieuse à la préparation du concours.

Mener à bien le concours d'agrandissement et de restauration du MAH est l'aboutissement d'un processus exemplaire qui a pris plusieurs années à la suite d'un vote populaire défavorable; exemplaire par la volonté affirmée des parties prenantes d'aboutir à un résultat; exemplaire par le nombre de rencontres préliminaires à tous les niveaux de la collectivité publique, lors d'ateliers, de séances d'information, de visites et de publications; exemplaire par la volonté d'établir un programme basé sur une véritable ambition de la direction du musée; exemplaire par la composition d'un jury érudit et protéiforme qui a accepté la mission de choisir, et donc de renoncer aussi.

Cela n'a pas été sans craintes. Malgré tout, le groupe de travail expert a rapidement su trouver ses marques en attendant de mettre ses compétences au service du jury.

La Ville de Genève, et plus particulièrement les deux départements concernés, soit le Département de la culture et de la transition numérique et le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, s'est impliquée sans réserve dans ce parcours. Je profite de ces lignes pour remercier les chevilles ouvrières de leur pugnacité et de leur enthousiasme sans cesse renouvelés, et pour leur optimisme à toute épreuve.

Un immense merci à tous les groupes de mandataires qui ont mis leurs idées et convictions sur la table à dessin pour nous donner l'envie de préparer l'avenir. Quarante-huit projets rendus au premier degré sur la base d'un programme complexe, dans un contexte difficile, est une preuve supplémentaire de la pertinence du système de concours anonymes que d'autres, dans d'autres pays ou d'autres villes, nous envient.

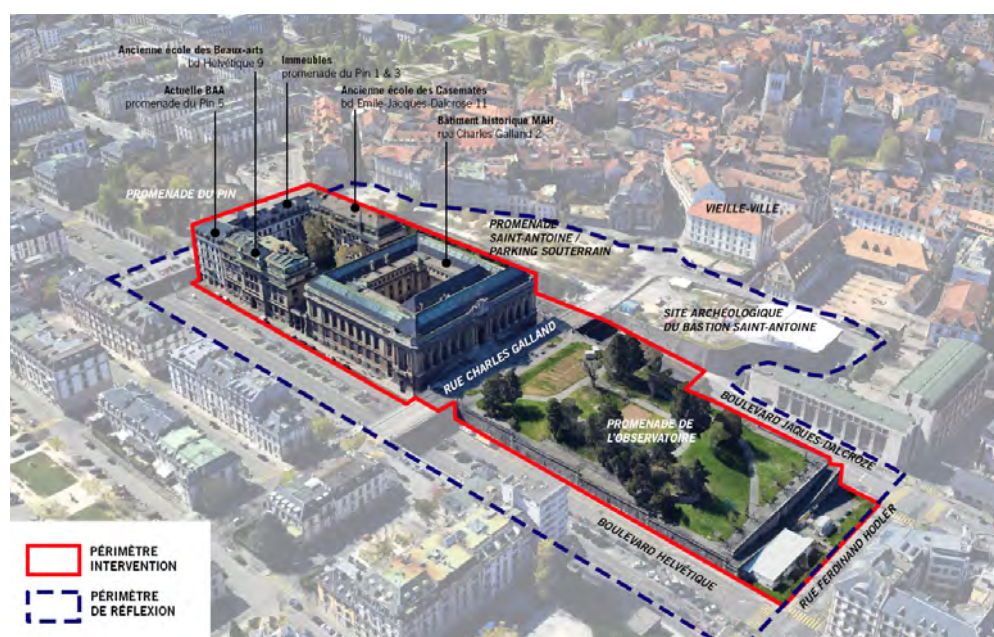
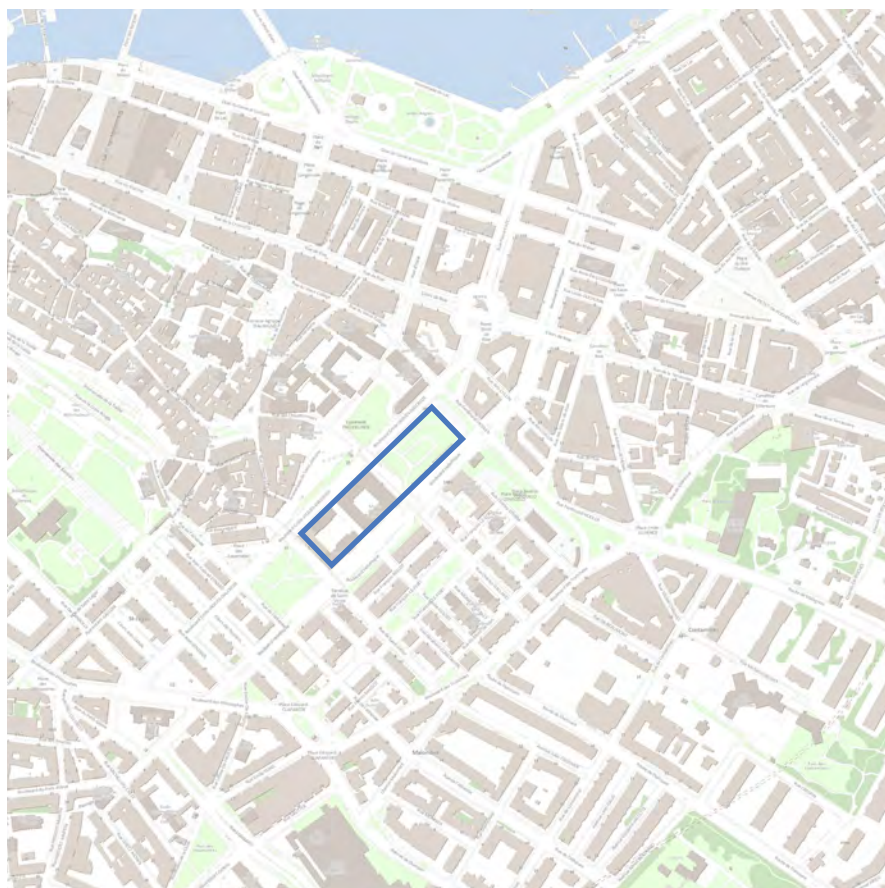
Un très grand merci aux membres du jury qui ont également investi temps et patience pour nous aider à choisir le lauréat, sous la conduite attentive et perspicace de la présidente Ludovica Molo. Vingt-quatre personnes, vingt-quatre visions et autant d'avis à prendre en compte pour aboutir, et ce n'est pas une petite satisfaction, à une décision unanime après deux fois trois jours de « conclave ».

Reste le plus dur : conduire ce projet d'agrandissement et de restauration jusqu'à l'ouverture au public.

Mais cela, c'est un autre chapitre de l'histoire du Musée d'art et d'histoire de Genève qui reste à écrire.

M. Philippe Meylan, Architecte EPFL, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, Ville de Genève – Représentant du maître d'ouvrage

PLANS ET SITUATION



B RAPPORT DU JURY 1^{ER} DEGRÉ

1 ORGANISATEUR ET MAÎTRE DE L'OUVRAGE

L'organisateur et le maître de l'ouvrage (MO) sont la Ville de Genève.

2 GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture en procédure ouverte, à deux degrés, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009).

- Le premier degré correspond à un concours de recherche de partis.
- Le second degré correspond à un concours de projets.

L'issue du premier degré doit permettre au jury de sélectionner entre **7 à 10** projets, appelés à être développés au deuxième degré.

La langue officielle du concours est exclusivement le français. Cette condition est applicable à toutes les phases de la procédure du concours et à l'exécution de la suite des prestations.

3 ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE/ORGANISATION DU CONCURRENT

Premier degré

Le premier degré est composé d'un architecte ou groupement d'architectes; le jury recommande de s'adjoindre un architecte paysagiste et/ou un urbaniste.

Deuxième degré

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire de mandataires est obligatoire pour le 2^{ème} degré seulement.

L'équipe pluridisciplinaire devra obligatoirement se composer, outre l'architecte pilote, d'un architecte paysagiste et d'un ingénieur civil ayant une expertise avérée aux enjeux patrimoniaux, muséographiques et urbanistiques.

Il est spécifié que les entités obligatoires, membres de chaque équipe pluridisciplinaire, ne peuvent être associées qu'à une seule équipe concurrente.

4 OBJET ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH) est un musée pluridisciplinaire né de la réunion de plusieurs fonds muséaux, de dons de collectionneurs, de fondations et de citoyens genevois. Riche de collections de beaux-arts, d'archéologie, d'objets historiques, d'estampes et de dessins, d'horlogerie ou encore de bijouterie, le MAH conserve une série de pièces majeures qui couvrent les grandes étapes de l'histoire de l'art occidental, de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

Constituée depuis l'époque de la Réforme, la collection du Musée d'art et d'histoire est riche de plus de 650'000 objets qui reflètent l'identité et l'histoire de la ville autant que le rapport des Genevoises et Genevois à la science et aux arts. De la salle des Armures au fameux retable de Konrad Witz, le musée conserve et met en scène les témoins du récit genevois. Nos artistes locaux y voisinent donc avec les témoignages historiques de l'Escalade, les productions de la Fabrique ou les vitraux de la cathédrale Saint-Pierre, ainsi qu'avec les plus grands artistes suisses que sont Hodler, Vallotton, Calame, ou encore Giacometti.

Si le MAH est bien, pour une part, la manifestation d'un « esprit genevois », il est aussi, pour une autre part, l'expression d'un « esprit de Genève » avide de connaître et d'accueillir le monde, de l'étudier et de le donner à voir.

Cette collection encyclopédique, riche de sens, a été réunie en 1910 dans le majestueux bâtiment conçu par l'architecte genevois Marc Camoletti. Cette date a ainsi inauguré le long développement d'un musée aujourd'hui plus que centenaire, devenu un marqueur essentiel de l'identité genevoise. Ce lieu culturel fédérateur, distingué parmi les premiers musées suisses en référence à l'envergure de sa collection et à son importante fréquentation, reçoit plus de 280'000 visiteurs chaque année au cumul de ses différents sites, dont 20'000 élèves. Le rôle essentiel que le MAH assume en termes de programmation culturelle et de pédagogie se double d'un impact majeur en termes de fréquentation et de notoriété touristiques.

Fort de cette longue histoire et de ses importants atouts, le MAH doit désormais faire face à la nécessité d'une indispensable révision de son bâtiment. Celui-ci, en dépit de ses grandes qualités architecturales, n'a en effet connu que des évolutions marginales en termes d'équipements et de techniques. Il se confronte aujourd'hui à des limites structurelles majeures.

Outre un manque d'espace d'exposition qui n'autorise la présentation que de moins de 3 % de sa collection, le MAH est également aux prises avec un ensemble de situations techniquement préoccupantes pour la conservation et la sécurité de la collection. Les conditions climatiques actuelles d'accessibilité aux œuvres ne peuvent se conformer aux standards internationaux que de manière ponctuelle et au prix d'aménagements compensatoires coûteux (vitrines climatisées, renfort de présence humaine). Certaines collections majeures, telles que celles de l'horlogerie ou encore des instruments de musique, sont donc intégralement en réserve et l'obtention de certains prêts est régulièrement interrogée.

Ces difficultés propres à la présentation des œuvres sont accrues par d'importantes problématiques d'accessibilité. L'accès aux salles pour les publics à mobilité réduite ne peut être envisagé qu'au prix d'un parcours passant par les sous-sols, en inadéquation complète avec les principes fondamentaux d'inclusion universelle. Certaines salles, dont celles du fonds beaux-arts situées sous les verrières, se voient régulièrement fermées aux publics chaque été du fait des températures qui y règnent. De même, la capacité à offrir l'ensemble des services minimaux proposés par les musées (boutiques, vestiaires et salle hors-sac...), tout comme celle de connecter son importante Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) avec le reste de son offre culturelle, sont à ce jour irréalisables au MAH.

Ces questions doivent également être considérées dans le contexte urbain du Musée d'art et d'histoire, qui se trouve isolé sur ses côtés entre deux grands boulevards à forte circulation, et physiquement séparé du côté de son entrée principale par la promenade de l'Observatoire vers le quartier de Rive.

Eu égard à ces différentes problématiques et compte tenu des importantes potentialités qu'offrirait à Genève le déploiement d'un Musée d'art et d'histoire, le présent concours doit donc permettre l'agrandissement et la restauration du MAH, en s'appuyant sur un concours d'architecture, suivi du développement des phases d'études du projet lauréat préalables au dépôt de la demande de crédit de réalisation.

Le MAH se déploie sur plusieurs bâtiments répartis sur deux quadrilatères entre les deux boulevards inférieurs que sont les boulevards Helvétique et Émile-Jaques-Dalcroze. Le bâtiment historique, conçu par l'architecte Marc Camoletti et construit entre 1903 et 1910, constitue un des quadrilatères. Le MAH occupe également une partie des bâtiments sur le second quadrilatère : l'ancienne École des Casemates restructurée en 2001 pour accueillir l'administration, les locaux scientifiques et techniques du MAH, et depuis 1928, une partie des immeubles de la promenade du Pin, où est notamment aménagée la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA).

Si des travaux de rénovation partielle ont eu lieu sur le site au fil des ans, le MAH, et notamment son bâtiment historique, n'a jamais fait l'objet d'une rénovation globale depuis sa construction. Un projet d'agrandissement et de restauration a été élaboré à partir de 1998, mais a été refusé par le peuple en 2016, date à laquelle le bâtiment principal a été classé Monument Historique. Il prévoyait une densification du site par une occupation en étages de la cour intérieure du bâtiment principal et la construction de plusieurs niveaux en sous-sol dans les deux cours. Ce parti pris de « remplissage » de la cour intérieure du bâtiment historique a été une des causes de refus de ce projet.

Depuis, de nouvelles opportunités d'agrandissement ont été introduites : l'ancienne École des Beaux-arts (Haute Ecole d'Art et de Design/HEAD) située sur le second quadrilatère et la promenade de l'Observatoire, vaste espace vert situé en face du bâtiment historique où un agrandissement en sous-sol est possible. Une étude de programmation réalisée entre 2019 et 2022 a permis d'affiner les besoins en espaces et de tester la faisabilité du projet dans ce périmètre élargi.

5 PROGRAMME

1 Exposé des motifs et enjeux

Un musée pertinent et utile à son époque

À l'heure des grandes mutations démographiques, environnementales et digitales que connaissent nos sociétés, le rôle référentiel et la mission des musées sont fondamentalement réinterrogés, comme l'atteste la redéfinition récente par l'International Council of Museums (ICOM) de la notion même de musée. Cette nécessité, si elle est commune à l'ensemble des institutions muséales, est d'autant plus sensible dans le cas du MAH qui, en dépit du lien essentiel qu'il entretient avec Genève, n'a pas accompagné son évolution.

Aussi, au-delà d'une indispensable mise aux normes et d'une nécessaire extension de ses espaces, l'agrandissement et la restauration du MAH doivent permettre de renforcer cette institution d'intérêt public et de l'inscrire dans une politique plus globale, utile à l'avenir de la ville. Ce projet essentiel à la préservation et à la valorisation d'une collection de premier plan doit, à ce titre, être envisagé avec le corollaire d'une actualisation de son projet culturel, aux fins d'une pertinence et d'une utilité renouvelées.

Révision de l'offre culturelle et mise aux normes

Le déploiement du projet architectural d'agrandissement et de restauration donnera corps à cette nécessaire ambition :

- il permettra une augmentation d'environ 4'000 m² de la surface utile, autorisant 8'000 m² de présentation de la collection contre 6'000 m² actuellement. Une révision du parcours des œuvres sera ainsi rendue possible, permettant la présentation de larges pans de la collection actuellement en réserve, une réarticulation des salles historiques et l'actualisation du regard porté sur notre patrimoine ;
- une intégration de la Bibliothèque d'art et d'archéologie sera mise en œuvre au plus près de la collection et en connexion étroite avec les espaces d'exposition. La BAA, qui, au niveau national occupe déjà le premier rang dans sa spécialité, bénéficiera ainsi d'une visibilité accrue, renforcée par la mise à disposition d'espaces de travail pour les chercheurs, répondant en cela à l'objectif de la création d'un véritable campus muséal ;

- aux fins d'une expérience de visite plus conviviale, du déploiement d'un musée moins intimidant et du développement de nouveaux usages, des espaces de services modernes seront aménagés. En plus de boutiques, d'échoppes, d'un restaurant et d'un auditorium de 200 places, un espace de tiers-lieu mettant à disposition 30'000 livres et voisinant avec des œuvres de la collection sera positionné au cœur du musée. Lieu de médiation et de rencontre, il connectera les différentes propositions du MAH et sera un espace offert à tous pour une diversité d'usages.

À la faveur du projet, et au-delà du renforcement de sa proposition culturelle et scientifique, le Musée d'art et d'histoire bénéficiera de mises en conformité aujourd'hui indispensables :

- mise à niveau des standards techniques attendus des musées contemporains.

Dans les espaces d'exposition en extension, le projet architectural à conduire permettra d'abord et avant tout le déploiement de conditions climatiques conformes aux standards internationaux et garantes de la conservation des œuvres de la collection que le MAH ne peut actuellement pas présenter aux publics (textiles, œuvres sur papier, instruments de musique...). Les qualités climatiques des espaces d'exposition existants, sans pouvoir prétendre aux mêmes standards, seront dans le même temps très sensiblement améliorées.

Il autorisera également une profonde révision des normes de protection incendie et de prévention des risques de vol. L'aménagement d'un quai de déchargement, de zones de transit, de monte-charges et d'un espace de quarantaine permettra en outre la mise en place d'un circuit des œuvres ergonomique, efficace et sécurisé ;

- correction des problématiques d'accessibilité.

L'accessibilité universelle au bâtiment historique est un élément crucial du programme. Le projet d'un nouveau MAH donnera lieu à la révision indispensable des conditions d'accès aux salles au bénéfice, notamment, des visiteurs en situation de handicap moteur et des personnes à mobilité réduite. Il répondra ainsi aux exigences basiques et fondamentales d'accessibilité universelle exigées aujourd'hui de la part de tous les établissements recevant du public.

Les enjeux de rendre accessible et visible le « MAH de demain », ainsi que de préserver les qualités architecturales du bâtiment, ne sont pas contradictoires. La pertinence du projet sera jugée aussi sur l'habilité à considérer les deux enjeux sans les opposer ;

- mise en cohérence des activités professionnelles.

Cet aspect du projet permettra une modernisation des installations scientifiques ainsi qu'un redimensionnement des espaces de bureaux, en conformité avec les modalités de travail dont on peut constater aujourd'hui les rapides évolutions. Une optimisation des surfaces sera ainsi autorisée au même titre que seront facilités et fluidifiés des fonctionnements internes.

Un musée au cœur de la cité

Situé dans un secteur clé du maillage culturel du centre-ville, le Musée d'art et d'histoire est également au cœur d'un espace urbain qui cristallise de nombreux enjeux de développement à moyen et long terme.

La perspective d'une ville favorisant la mobilité douce remodelera sans doute profondément la configuration de la zone du musée et de ses boulevards, notamment dans le cadre d'un redéploiement souhaitable d'espaces verts et d'espaces publics. Le projet paysager associé à l'agrandissement du musée contribuera à compléter l'arborisation du quartier, offrant une surface ombragée à ses habitants et un espace public de qualité faisant le lien entre la ville haute et la ville basse.

Le MAH réimaginé sera ainsi plus qu'un musée restauré en devenant un nouveau carrefour urbain. Il sera le point nodal d'une zone dynamique et accueillante. Ses bâtiments interconnectés lui permettront de s'affirmer comme un écosystème créatif intégré au tissu social de Genève, dans lequel on viendra se cultiver, se divertir ou simplement se retrouver.

Un projet au service du rayonnement de Genève

Ainsi, demain, plus encore qu'un lieu culturel et patrimonial, le musée sera un forum au cœur de la cité. Ce redimensionnement, qui va de pair avec l'émergence de nouveaux flux et de nouvelles dynamiques de territoire, donnera au musée l'opportunité de s'imposer comme un pôle culturel régional, fédérateur de nouvelles identités collectives.

Le projet d'agrandissement et de restauration du Musée d'art et d'histoire s'appliquera aussi à garantir au MAH le statut d'institution culturelle de référence dans le monde de demain, reconnue pour son expertise scientifique et pour sa programmation attractive. Le déploiement d'un musée reconnu sur le plan international permettra ainsi de contribuer à l'attractivité touristique et économique de Genève et de sa région.

2 Situation actuelle du MAH

Le MAH se situe aux limites de la Vieille-Ville dans le centre-ville de Genève. Il est implanté dans le quartier des Tranchées entre les boulevards Émile-Jaques-Dalcroze et Helvétique, correspondant aux fossés des anciennes fortifications de la ville.

Il se déploie actuellement sur un îlot délimité par les deux boulevards, la rue Charles-Galland et la promenade du Pin. Cet îlot est composé de deux quadrilatères séparés par le passage Burlamachi. Le MAH occupe la majorité des bâtiments de l'îlot, à savoir :

- le **bâtiment principal et historique du MAH** donnant sur la rue Charles-Galland ;
- l'**ancienne École des Casemates et sa cour**. Dans ce bâtiment ont été aménagés l'administration, les locaux scientifiques et techniques du MAH ;
- les **immeubles de la promenade du Pin** : ces immeubles d'habitation sont en partie affectés au MAH ;
- le dernier bâtiment de l'îlot implanté en symétrie de l'ancienne École des Casemates, l'**ancienne École des Beaux-arts (Haute Ecole d'Art et de Design/HEAD)**, n'est pas actuellement utilisé par le musée, mais fait l'objet du présent projet d'agrandissement.

Le MAH occupe aujourd'hui 14'594 m² de surfaces utiles réparties sur les différents bâtiments.

3 Invariants du projet

Le maître d'ouvrage (MO) tient à préciser aux concurrents les éléments invariants sur lesquels elle s'appuie, à savoir :

- le projet culturel – tel que défini en 2018 par le rapport de la commission externe – ne peut pas être remis en cause (validé par le Conseil administratif et dont les principes ont évolué et ont été approfondis par la direction du MAH),
- la restauration du MAH est une priorité du projet, tout comme l'accessibilité universelle,
- l'agrandissement des surfaces du musée est une nécessité. Au vu du programme, le MO a considéré un périmètre plus large, mettant notamment à disposition les bâtiments de l'îlot voisin, dans lequel le programme muséal agrandi peut prendre place,
- une surélévation et un remplissage de la cour actuelle du bâtiment principal de Charles-Galland sont exclus (à l'exception d'une éventuelle couverture transparente).

L'occupation du sous-sol de la cour du bâtiment actuel du MAH est possible, dans les limites d'un seul niveau et pour autant que ce niveau ne s'étende pas au-delà des niveaux de fondation du bâtiment. À ce titre, la fiche de recommandations de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) devra être strictement suivie, s'agissant d'un monument classé.

La fiche de bonne pratique éditée par l'OPS est encore plus précise au sujet des excavations sous les bâtiments protégés « Travaux d'excavation en sous-œuvre sous des bâtiments et des sites protégés »,

- toutes les interventions en sous-sols, en extension du bâtiment existant, doivent se limiter au strict minimum pour réaliser le programme muséal,
- aucune excavation ne sera mise en œuvre à proximité directe des fondations des bâtiments existants ; ceci en particulier pour le site de Charles-Galland, qui est classé, (fiche de bonnes pratiques pour « Travaux d'excavation en sous-œuvre sous des bâtiments et des sites protégés », État de Genève CMNS/OPS novembre 2018),
- la galerie d'escarpe et les casemates de la promenade de l'Observatoire sont visées par les articles 41A-J de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS),
- l'occupation du bâtiment de l'ancienne École des Beaux-arts (HEAD) est obligatoire,
- la promenade de l'Observatoire pourra être occupée en sous-sol dans la mesure des besoins du projet. Les murs d'enceinte de la promenade feront, le cas échéant, l'objet d'un traitement attentionné au vu de leur intérêt historique,
- un déplacement de la Station SIG sous la promenade de l'Observatoire est exclu,
- la dimension urbanistique du projet de nouveau MAH doit nécessairement être intégrée dans la réflexion (même si elle ne se concrétise que dans un second temps),
- la surface de la promenade de l'Observatoire sera consacrée à un projet de parc public mettant en valeur le site et la façade du bâtiment historique. Une ou plusieurs émergences de moindre importance sont imaginables en fonction des nécessités du projet.

4 Résumé du programme

Les accès principaux

D'une manière générale qui vaut pour l'ensemble des bâtiments inscrits dans le périmètre du concours, le MO demande une attention particulière à l'ergonomie et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, plus spécifiquement sur les zones publiques. Le MO renvoie les concurrents aux normes en vigueur en matière d'accessibilité universelle.

Par ailleurs, la connexion visuelle et physique devra être travaillée en cohérence avec son environnement urbain.

Les accès publics

Le MAH accueille des publics venant au musée pour des usages divers : visiteurs d'une exposition, usagers de la BAA, du tiers-lieu, auditeurs d'une conférence, clients d'un des espaces de restauration, usagers d'un des espaces de services...

L'accès de l'ensemble de ces publics est prévu via un accès public principal et des accès publics secondaires, tous inclus dans l'unité fonctionnelle « Accès, accueil et services » qui aura pour objectif de distribuer les différentes fonctions du MAH.

L'accès public principal et les accès secondaires associés devront permettre aux publics de pénétrer dans l'équipement selon un mode interprétatif muséal et social (et non commercial) afin que l'expérience débute pour le visiteur dès l'entrée dans l'équipement. Le parcours d'exposition via la présentation d'œuvres débute dès l'entrée du visiteur dans le bâtiment, voire dès les abords de l'équipement, via le parvis et l'aire extérieure dédiée à l'appropriation par les publics.

Un accès du public en dehors des heures d'ouverture habituelles de l'équipement devra être prévu pour la salle de conférence, le restaurant et certains espaces de services.

Les accès non publics

Un ou plusieurs accès pour le personnel doivent être prévus, ils permettent d'accéder aisément aux espaces de travail et aux autres espaces du personnel. Ils sont contrôlés via le poste de sécurité principal ou secondaire.

Un accès logistique est prévu, également contrôlé via le poste de sécurité principal ou secondaire.

Deux accès régie (collections) sont prévus. Un des accès est en relation avec la cour de livraison sécurisée qui est utilisée pour les livraisons par véhicules de gros gabarits (jusqu'à semi-remorques).

Les relations fonctionnelles prioritaires

Une grande porosité est attendue entre les différentes fonctions accessibles au public. Les transitions entre les différentes unités fonctionnelles dédiées au public doivent donc être souples et aisées. Les 3 unités fonctionnelles publiques « Accès, accueil et services », « Expositions, programmation et médiation » et « BAA et centre de documentation » doivent être connectées directement entre elles.

L'unité fonctionnelle « Publics », et notamment le pôle accueil et médiation, doit être connectée de manière aisée avec le parcours d'exposition.

La sous-unité fonctionnelle « conservation-valorisation » doit disposer d'un lien aisé avec les espaces de consultation des collections situés dans l'unité fonctionnelle « BAA et centre de documentation ».

Les unités fonctionnelles peuvent être synthétiquement résumées de la manière suivante :

• Unité fonctionnelle 1

Accès, accueil et services

La fonction accueil et services est composée de sous-entités fonctionnelles : Accès billetterie orientation, Accueil groupes, Restauration, Boutique musée, Boutique espaces de services, Échoppes espaces de service.

Cette unité fonctionnelle inclut l'accès principal des visiteurs à l'équipement. Une attention forte devra être portée sur cette séquence d'accueil, qui doit permettre au visiteur de démarrer son expérience de visite dès le premier accès à l'équipement. Il est souhaité que la perception première soit celle d'une expérience muséale, sociale et non commerciale. L'agencement des espaces de services devra donc tenir compte de cet aspect du projet.

La fluidité des circuits dans cette unité fonctionnelle repose notamment sur le fait qu'il n'y a pas de coupure à aménager entre une « zone sous-douane » et « hors-douane ». L'ensemble des publics dispose d'un billet à tarif variable (incluant la gratuité pour certains des espaces) en fonction des services qui sont utilisés ; ce billet sera requis quasiment à l'entrée de l'équipement.

• Unité fonctionnelle 2

Expositions, programmations et médiation

La fonction expositions, programmations et médiation est composée de sous-entités fonctionnelles : 4 sous-entités accessibles au public : « tiers-lieu », « cours et atelier », « parcours, médiation et services », « salle de conférence ». 2 sous-entités fonctionnelles non accessibles au public : « circuit des œuvres 1 » et « atelier exposition et maintenance ». Ces espaces sont très liés au fonctionnement du parcours d'exposition et doivent donc avoir un lien privilégié avec les espaces d'exposition.

• Unité fonctionnelle 3

BAA et centre de documentation

La fonction BAA et centre de documentation est composée de deux sous-unités fonctionnelles accessibles au public : « espace de consultation » et « espace de consultation sécurisé » et de deux sous-unités fonctionnelles réservées au personnel : « bureaux BAA et réserves » et « bureaux centre de doc et inventaire ».

• Unité fonctionnelle 4

Régie, conservation et restauration

Cette unité fonctionnelle comprend les espaces liés au traitement intellectuel et matériel des collections du musée, soit les espaces dédiés à la régie, à la conservation-valorisation et à la conservation-restauration.

• Unité fonctionnelle 5

Publics

Cette unité fonctionnelle comprend les espaces de bureaux et de travail de l'unité publics dédiée aux agents en charge de l'accueil du public, de la médiation culturelle et de la programmation des expositions.

• Unité fonctionnelle 6

Direction, administration et supports

Cette unité fonctionnelle comprend les espaces de bureaux et de travail de la direction, de l'administration et des fonctions support.

• Unité fonctionnelle 7

Sécurité, logistique et vie du personnel

Cette unité fonctionnelle regroupe les espaces en lien avec la logistique du bâtiment, les locaux utilisés par les équipes de sécurité, les locaux en lien avec la vie de l'ensemble du personnel, et les espaces techniques type garages et cour de livraison sécurisée pour poids-lourds.

• Unité fonctionnelle 8 (commune à toutes)

Locaux techniques et abris de protection civile

Cette unité fonctionnelle regroupe tous les espaces techniques nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des bâtiments et les surfaces de dégagement. Elle regroupe tous les espaces nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des abris de protection à la population.

• Unité fonctionnelle 9 (commune à toutes)

Circulations

Cette unité fonctionnelle regroupe toutes les surfaces de dégagement nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des bâtiments.

L'ensemble des différentes unités fonctionnelles représente un besoin en **surfaces utiles de 18'462 m²** ainsi que de **surfaces d'installations de 1'900 m²**. Les besoins en surfaces de dégagement ou extérieures sont inhérents et découlent de chaque projet.

6 CRITÈRES D'ÉVALUATION

Degré 1

Les propositions des équipes pluridisciplinaires à l'issue du **1^{er} degré** seront jugées notamment sur les critères suivants :

Qualité architecturale et patrimoniale de la proposition

- Cohérence et qualité de l'accessibilité universelle intérieure et extérieure
- Cohérence de l'architecture intérieure avec le projet culturel
- Qualités spatiales du bâtiment : fonctionnalité, confort, convivialité, efficacité
- Qualité des liaisons fonctionnelles, techniques, logistiques, fluidité, porosité des circulations intérieures
- Capacité d'évolution de la proposition
- Respect des éléments caractéristiques et patrimoniaux intrinsèques du bâtiment existant
- Pertinence de l'imbrication du bâtiment en agrandissement avec les éléments classés
- Esquisse des principes de conservation et de restauration

Qualité de la morphologie urbaine et paysagère

- Insertion dans le tissu urbain, connexion avec les espaces publics de la haute et basse ville
- Attractivité des abords du « MAH de demain » pour le public et facilitation/invitation d'accès
- Qualité des espaces ouverts extérieurs et paysagés, variété des usages (été-hiver/groupes d'âge et d'utilisateurs)
- Qualité de mise en place du programme en rapport avec le développement général du site

Qualité de l'économie générale et environnementale du projet

Degré 2

Les propositions des équipes pluridisciplinaires à l'issue du **2^{ème} degré** seront jugées sur le développement des recherches de partis initiées lors du 1^{er} degré et qui ont retenu l'intérêt du jury.

Le jury retiendra comme critères prépondérants la qualité et la cohérence globale du projet en adéquation avec le site, le programme et les objectifs du maître d'ouvrage.

Les critères du 1^{er} degré sont repris et approfondis dans le 2^{ème} degré avec une adjonction de points de vigilance supplémentaires qui sont :

Spécifiquement sur les bâtiments existants

- qualité détaillée du développement et du traitement architectural et patrimonial (adéquation des principes de conservation et de restauration)
- qualité détaillée des fonctionnalités et du respect du programme
- qualité détaillée des accès, parcours et porosités induites
- qualité détaillée du traitement des questions environnementales et de durabilité (principes et choix environnementaux proposés)
- qualité détaillée du traitement des questions énergétiques (spécifiquement sur les espaces sensibles et climatiquement contrôlés)
- qualité de l'économie de moyens et de sa faisabilité, des étapes de réalisation proposées (coûts de restauration et création, d'exploitation et de maintenance)

Spécifiquement sur les nouvelles constructions

- qualité de la relation détaillée des constructions avec les espaces extérieurs (abords) et les autres constructions

Spécifiquement sur les aménagements extérieurs et paysagés

- qualité de l'insertion détaillée du programme dans le site et sa cohérence de la gestion des flux
- qualité écologique du projet lié aux choix des essences végétales, au traitement des eaux de ruissellement et la création d'îlots de fraîcheur

L'ordre dans lequel ces critères sont mentionnés ne correspond pas à un ordre de priorité. Des critères peuvent être intégrés, adjoints ou même supprimés lors du jugement par le jury et seront spécifiés aux concurrents retenus à l'issue du 1^{er} degré en fonction des thématiques soulevées par les projets pour le 2^{ème} degré.

7 JURY

Le jury, désigné par le maître d'ouvrage, est composé des personnes suivantes :

Présidente

Mme Ludovica Molo, Architecte ETH-FAS, Studiowearchitetti, Présidente de la Fédération des Architectes Suisses (FAS), Lugano

Vice-présidente

Mme Charlotte Malignac, Urbaniste, Codirectrice du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, Ville de Genève

Membres

M. Philippe Meylan, Architecte EPFL, Directeur de la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève

M. Pierre Feddersen, Architecte EPFZ, urbaniste FSU, Zürich

Mme Catherine Gay Menzel, Architecte EPFZ FAS SIA, bureau GayMenzel architectes, Monthey

M. Dominique Salathé, Architecte ETH SIA BSA, bureau Salathé Architekten, Bâle

M. Johannes Kuehn, Architecte BAK BDA, Kuehn-Malvezzi Architects, Berlin

M. Tommaso Pietropolli, Architecte Urbaniste, Dr EPFL, bureau Studio Paola Viganò, Milan

M. Adrien Meuwly, Architecte ETH FAS SIA, bureau Comte/Meuwly, Genève et Zürich

Mme Céline Baumann, Paysagiste DPLG BSLA, studio Céline Baumann, Bâle

M. Giotto Messi, Ingénieur Civil EPFL, bureau Schnetzer Puskas Ingenieur, Bâle

M. Francesco Della Casa, Architecte cantonal, État de Genève

M. Jean-Gabriel Brunet, Chef de service du Service des espaces verts, Ville de Genève

Mme Martine Koelliker, Directrice adjointe du Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève

M. Marc-Olivier Wahler, Directeur du Musée d'art et d'histoire (MAH), Genève

M. Bertrand Mazeirat, Conservateur en chef du MAH, Genève

M. Marcellin Barthassat, Architecte et urbaniste, Patrimoine suisse Genève, Genève

Mme Pauline Nerfin, Historienne de l'architecture et du territoire, Patrimoine suisse Genève, Genève

Mme Andrea Hoffmann, Historienne de l'art, conservatrice et restauratrice, Société des Amis du MAH (SAMAH), Genève

Mme Florence Vandenbeusch, Représentante du comité de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, Genève

Mme Erica Deuber Ziegler, Historienne de l'art, enseignante et chargée de recherche, Action patrimoine vivant, Genève

M. Jacques Hainard, Conservateur de musée et ancien directeur des musées d'Ethnographie de Neuchâtel et Genève, Commission des experts, Genève

M. Roger Mayou, Ancien Directeur du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Commission des experts, Genève

Mme Babina Chaillot Calame, Conservatrice cantonale des monuments, Office du patrimoine et des sites, Etat de Genève

Suppléants

Mme Hope Strode, Architecte paysagiste, bureau demolfettastrode, Lugano

M. Pierre Tourvieille de Labrouhe, Architecte du patrimoine, Conseiller en conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève

8 INDEMNISATIONS DES ÉQUIPES, PRIX ET MENTIONS

Le jury dispose pour ce concours de projets à deux degrés d’une somme globale de **CHF 690’000.- HT** pour l’attribution d’environ 7 à 10 prix, d’éventuelles mentions et des indemnités dans les limites fixées par l’article 17.3 du règlement SIA 142 édition 2009.

La participation au 1^{er} degré du concours ne donne droit à aucune indemnité.

Au second degré, une indemnité (représentant 1/3 de la somme globale) d’un montant de **CHF 23’000 à CHF 32’000.- HT** sera allouée à chaque concurrent (en fonction du nombre d’équipes retenues entre 7 et 10) dont le projet sera admis au jugement et conforme au règlement, cahier des charges et programme.

Les 2/3 de la somme globale seront attribués pour la planche des prix et/ou mentions, soit une somme de **CHF 460’000 à CHF 466’000.- HT**.

9 CALENDRIER DU CONCOURS

1^{er} degré

22.03.24	Ouverture des inscriptions au concours
16 et 23.04.24	Visites anonymes du MAH sans commentaires ni questions
Jusqu’au 26.04.24	Questions des concurrents
17.05.24	Réponses du jury sur Simap.ch
4 et 18.06.24	Visites complémentaires anonymes du MAH sans commentaires ni questions
26.08.24	Rendu des projets
18-20.09.24	Jugement du concours
30.09.24	Information par le notaire à tous les concurrents (annonce des projets retenus)

2^{ème} degré

Jusqu’au 21.10.24	Délai d’envoi pour confirmer la participation au 2 ^{ème} degré avec l’engagement des candidats et remise des attestations au notaire.
-------------------	--

Dès 28.10.24	Envoi du rapport intermédiaire du jury (1 ^{er} degré) avec les recommandations du jury aux candidats retenus au 2 ^{ème} degré et qui remplissent les conditions d’inscription (engagement + attestations vérifiées) et envoi du programme (2 ^{ème} degré)
Dès le 4.11.24	Retrait des bases de maquettes du 2 ^{ème} degré
19.11.24	Visite anonyme du MAH sans commentaires ni questions par les auteurs des projets retenus
Jusqu’au 2.12.24	Questions (2 ^{ème} degré) des concurrents au notaire
Dès le 16.12.24	Réponses du jury par le notaire
3.03.25	Rendu des projets
17.03.25	Rendu des maquettes
2-4.04.25	Jugement du concours Recommandations finales, synthèse et rapport final du jury
Dès le 16.05.25	Exposition de tous les projets remis et acceptés au jugement
04-05.24	Remise des attestations du lauréat

10 LISTE DES PROJETS RENDUS POUR LE 1^{ER} DEGRÉ

L’organisateur a reçu 48 inscriptions. 48 projets ont été remis à l’organisateur.

01. AA7855796AA	17. L26IE8NS
02. THEN & NOW	18. ATLAS
03. PAPAGENA	19. IN ARTE VERITAS
04. LEMAHVOLE	20. CAMELEONETTI
05. trinité	21. NEXUS
06. SE GREFFER	22. PASSAGES
07. ENODE	23. ERBI SORE TAVO
08. CENTRE DE GRAVITÉ	24. PLACE, PLACER
09. BOUCLES D’ART	25. CHTHES & AVRIO
10. S13CL3	26. POST TENEBRAS LUX
11. en pentes douces	27. MERCURY
12. Passé composé	28. PULSAR
13. LOOKING AFTER MAH	29. D/IALOGUE
14. 1_310_384_2786	30. UMWELT
15. CLIMATTEMPÉRÉ	31. PARCOURS
16. Mésange	32. Ferdinand

- | | | |
|------------------------|---------------------------|----|
| 33. Sans titre, 2024 | 41. Les origines du monde | 13 |
| 34. EURYDICE | 42. MAHMAH MIA | |
| 35. RHAPSODIE | 43. retour en ville | |
| 36. VICE VERSA | 44. 459796 | |
| 37. KARMAH | 45. EFFLUVE | |
| 38. FELIX | 46. MINERVA | |
| 39. Constellations | 47. DEUX COURS | |
| 40. MAH RUE EST A VOUS | 48. CINQSEUILS | |

11 CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS AU 1^{ER} DEGRÉ

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique et de l'organisation de la procédure. L'ensemble des propositions rendues sont complètes et sont parvenues dans les délais impartis.

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement les 48 projets rendus.

12 EXPERTISE DES PROJETS RENDUS AU 1^{ER} DEGRÉ

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 30 août au 13 septembre 2024 par les spécialistes-conseils du jury, soit :

M. Alain Mathez, Attaché de direction, DT/OAC-DAC
État de Genève

M. Pierre-Emmanuel Jallud, Ingénieur thermicien, Service de l'énergie, Ville de Genève

M. Jérôme Ponti, Ingénieur civil, esm-ingénierie SA, Genève

Mme Silvia Navarra et **M. Daniel Dorsaz**, Économistes de la construction, IEC SA, Lausanne

M. David Ripoll, Historien de l'Art et de l'Architecture, Conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève

MM. Dominik Remondino et **Samuel Gross**, Représentants des utilisateurs, MAH, Conservateur en chef et Curateur responsable du secteur des expositions, MAH, Genève

Mme Fabienne Uddegard-Zanolin, Représentante des utilisateurs DCTN, Adjointe de direction, Infrastructures, Direction du Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève

Mme Claire Mejean, Architecte-paysagiste, Service des espaces verts, Ville de Genève

Les rapports des experts sont mis à disposition du jury qui s'y réfère au cours du jugement.

La coordination du concours a été menée par **M. Fabrice Bonnet**, Architecte IAUG, à la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève.

JUGEMENT DU 1^{ER} DEGRÉ

Déroulement du jugement

Le jury a siégé les 18, 19 et 20 septembre 2024.

Mme Charlotte Malignac et M. Jean-Gabriel Brunet sont excusés pour les trois journées de jugement.

Les membres du jury prennent connaissance de tous les projets, en présence des organisateurs qui commentent la conformité des projets. Une présentation rapide est faite des conclusions des analyses des spécialistes-conseils.

Après 3 jours d'analyses, de débats contradictoires et d'argumentation, et plusieurs tours de sélection, le jury statue sur les 10 projets retenus pour la poursuite de la procédure au 2^{ème} degré.

2 Projets à exclure de la sélection pour le 2^{ème} degré

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement les 48 projets rendus, ceux-ci étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant pas de problème de conformité formelle. La plupart des projets remis répond, dans les grandes lignes, au programme et au cahier des charges.

Aucun projet n'est à exclure pour la sélection au 2^{ème} degré.

3 Premier tour du jugement

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant moins clairement aux critères principaux suivants :

- l'insertion urbaine et la solution à grande échelle ;
- la cohérence de la globalité des projets (existants et nouveaux) ;
- la gestion des accès et l'accroche à la ville.

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| 01. AA7855796AA | 32. Ferdinand |
| 04. LEMAHVOLE | 36. VICE VERSA |
| 06. SE GREFFER | 38. FELIX |
| 08. CENTRE DE GRAVITÉ | 40. MAH RUE EST A VOUS |
| 09. BOUCLES D'ART | 41. Les origines du monde |
| 12. Passé composé | 44. 459796 |
| 14. 1_310_384_2786 | 45. EFFLUVE |
| 19. IN ARTE VERITAS | 47. DEUX COURS |
| 24. PLACE, PLACER | 48. CINQSEUILS |
| 25. CHTHES & AVRIO | |
| 26. POST TENEBRAS LUX | |
| 28. PULSAR | |

4 Deuxième tour du jugement

Le jury procède ensuite à une analyse détaillée de tous les projets conservés à l'issue du premier tour du jugement, tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des rapports d'expertises. Une attention particulière est portée notamment sur :

- les dispositifs d'accès, parcours d'entrée et personne à mobilité réduite ;
- les cours (urbanité, géométrie, fonctionnalité) ;
- les parcours visiteurs et logistique ;
- la relation entre bâtiments ;
- la sensibilité au patrimoine et à la promenade de l'Observatoire.

Le jury procède ensuite, devant tous les projets conservés, à une analyse plus détaillée des projets, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des expertises.

À l'issue de ce second tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants :

05. trinité	23. ERBI SORE TAVO
10. S13CL3	29. D/IALOGUE
11. en pentes douces	31. PARCOURS
13. LOOKING AFTER MAH	35. RHAPSODIE
15. CLIMATTEMPÉRÉ	37. KARMAH
18. ATLAS	42. MAHMAH MIA
20. CAMELEONETTI	43. retour en ville

5 Tour de rattrapage

Les membres du jury examinent les projets conservés à l'issue des tours de jugement, enrichis par une visite du site faite en fin d'après-midi.

Avant de procéder au classement final et à la nomination des projets retenus au 2^{ème} degré, le jury effectue un tour de rattrapage, en réexaminant une dernière fois l'ensemble des projets au jugement et confirme le choix des projets éliminés lors des tours précédents. À l'issue de ce tour, aucun projet n'est donc réintégré.

6 Résultats du jugement au 1^{er} degré et nomination des équipes retenues au 2^{ème} degré

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au choix des projets conservés au 2^{ème} degré.

Aussi, à l'issue du dernier tour, le jury écarte de la sélection les projets suivants :

- 16. Mésange
- 22. PASSAGES
- 39. Constellations

Le jury sélectionne les 10 projets suivants :

02. THEN & NOW	27. MERCURY
03. PAPAGENA	30. UMWELT
07. ENODE	33. Sans titre, 2024
17. L26IE8NS	34. EURYDICE
21. NEXUS	46. MINERVA

7 Recommandations générales du jury à la fin du 1^{er} degré

Le jury se réjouit et félicite l'ensemble des équipes retenues pour la qualité des projets et du travail fourni.

Comme il est prévu dans la procédure du concours, le jury fait part de ses recommandations à toutes les équipes retenues au 2^{ème} degré. Une recommandation spécifique à chaque projet est adjointe à ce document de manière individuelle.

En introduction, le jury tient à rappeler aux concurrents le concept muséal du MAH.

Le projet du MAH de demain répond à 5 principes essentiels :

• Espaces multifréquences

Tout le musée est le lieu d'une rencontre avec les œuvres. Les espaces non muséaux (boutiques, escaliers, restaurant, espaces négatifs...) ont ainsi la vocation de prolonger les salles d'exposition pour permettre une rencontre entre la collection et les visiteurs. Ils sont donc tous, par nature, des lieux d'exposition. Le tiers-lieu incarne, en particulier, la diversité des usages pouvant servir de cadre à l'expérience muséale.

• Effacement de la limite hors-douane/sous-douane

Le principe du musée multifréquence efface le plus possible la limite traditionnelle entre les zones dites « hors-douane » et « sous-douane » que définit habituellement la remise d'un billet. Le MAH de demain immerge le visiteur dans l'expérience muséale dès les murs franchis, voire dès les abords du musée.

• Faire avec l'étant-donné

Les deux principes précédents autorisent et justifient de tirer parti le plus possible de l'existant architectural du périmètre de projet et notamment des qualités et du sens du bâtiment Charles-Galland, de l'architecte Camoletti.

• Entrée

Le projet doit résoudre la difficulté du MAH à se connecter au tissu urbain environnant. Ce point implique notamment le déploiement d'une ou de plusieurs entrées permettant l'accessibilité universelle dans le respect de l'architecture existante.

• Porosité et gestion des flux

La déambulation au sein du MAH répondra à une exigence de fluidité et de porosité entre les usages. Ce point induit une attention toute particulière au flux des œuvres et à la maîtrise des enjeux logistiques propres aux musées.

Les recommandations générales du jury, valables pour l'ensemble des projets retenus, sont les suivantes :

- Le jury demande qu'un accent particulier soit porté sur l'organisation des espaces avec la distribution des espaces et des circulations qui doivent être en cohérence avec le concept muséal et ses objectifs.

Les notions de fluidité et de multifréquences sont au cœur du projet (voir ci-dessus texte introductif sur le concept muséal).

L'attribution des fonctions doit être en cohérence avec les qualités architecturales existantes.

- Le jury demande également que le thème des accès et des circulations soit attentivement étudié afin de parfaitement garantir les fonctionnalités et qualités des cheminements du public, du personnel et des œuvres.

Ce travail doit être minutieusement mené tant pour les circulations horizontales que verticales ; les ascenseurs et escaliers doivent être placés en considérant la qualité patrimoniale des espaces.

Les concurrents sont rendus attentifs au fait que les éventuelles interventions de rénovation des ponts ne peuvent pas garantir une planification liée à la mise en œuvre du projet. Le projet envisagé doit garantir sa faisabilité en tout temps.

Concernant l'approche patrimoniale, le jury rend attentif les concurrents sur un certain nombre de points :

- Les bâtiments de la promenade du Pin 1-3 sont protégés par la loi. Cette protection peut avoir des conséquences sur les modes d'interventions et/ou de modifications typologiques envisagées.
- Les casemates, les murailles et la galerie d'escalpe sont protégées par la loi (LPMNS) et à ce titre doivent être conservées.
- Toute intervention sur la substance historique devra faire l'objet d'un argumentaire adéquat démontrant ses avantages prépondérants en termes de gains pour le projet.

Enfin, le jury rappelle aux concurrents de bien mesurer les différences de valeur patrimoniale entre les bâtiments de l'ancienne école des Beaux-Arts, l'ancienne école des Casemates et le bâtiment Charles-Galland.

- Concernant les boulevards, le jury apprécierait que les projets ne portent pas préjudice à la future piétonisation et/ou arborisation du boulevard Emile-Jaques-Dalcroze. A cet égard, il n'est pas souhaité y voir implanter de trémies.
- Le jury estime préférable (après avoir vu l'entier des projets) de ne pas dépasser l'implantation en sous-sol de la limite de la quatrième casemate (soit la plus éloignée du bâtiment Charles-Galland) sous la promenade de l'Observatoire (butte).

De manière générale, le jury questionne le raccord avec le tissu urbain et invite les concurrents à travailler de façon plus détaillée et précise les accroches urbaines entre la promenade (butte), la Vieille-Ville et le quartier de Rive.

- Le jury recommande le maintien pour le passage Burlamachi de son statut de passage public et confirme également la nature publique de la cour des Casemates.
- Le projet développé tiendra compte de l'entier des exigences AEA (sécurité feu) selon les réglementations fédérales et cantonales en la matière déjà mentionnées au point 1.4 du programme.

Le jury attend des concurrents un concept incendie et de voies de fuite global et plausible pour l'entier des bâtiments.

8 Recommandations individuelles à la fin du 1^{er} degré

Pour rappel, chaque projet retenu pour poursuivre la procédure au 2^{ème} degré reçoit individuellement une recommandation liée à son projet, sous couvert d'anonymat par le biais de l'étude notariale.

C LEVÉE DE L'ANONYMAT 1^{ER} DEGRÉ

Sous couvert d'anonymat par l'étude
notariale jusqu'à la fin du 2^{ème} degré

Projets retenus pour le 2^{ème} degré
par ordre d'arrivée

Projet n°2

THEN & NOW

Architecte

Dürig AG

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Jean-Pierre Dürig

Tommaso Giovannoli

Architecte-paysagiste

Neuland ArchitekturLandschaft GmbH

Zürich, Suisse

Collaboratrice

Maria Viné

Ingénieur civil

Muttoni Partners Ingénieurs Conseils SA

Ecublens, Suisse

Collaborateur

Aurelio Muttoni

Projet n°3

PAPAGENA

Architecte

APAARCHITECTES SA

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Jan Perneger

Patrick Aeby

Emanuele Pibiri

Carlos Cebollero

Giulia Brena

Ioana Penescu

Mustaf Nuri

Architecte-paysagiste

Atelier ADR SA

Genève, Suisse

Collaborateur

Richard Fulop

Ingénieur civil

Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA

Genève, Suisse

Projet n°7

ENODE**Architecte****VASSCO, ACE + CCHE Genève SA**

Lisbonne, Portugal et Genève, Suisse

Collaborateurs *Lisbonne*

Pedro Oliveira

Patrícia Marques

Paulo Costa

João Maria Trindade

Luis Torradas

Fábio Silva

Leonardo Semedo

Ricardo Ferreira

Vasco Diogo

Tomás Melchior

Carolina Ramos

Collaborateurs *CCHE*

Cornélia Volkringer

Ognyan Ivanov

Yannick Heywang

Randy Amigo

Projet n°17

L26IE8NS**Architecte****Goutal et Clément Architectes**

Paris, France

Collaborateurs

Michel Goutal

Sébastien Clément

Architecte-paysagiste

Projet BASE SARL

Paris, France

Collaborateur

Bertrand Vignal

Ingénieur civil

Perreten & Milleret SA

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Marc Lachenal

Julien Treleani

Philippe Edder

Projet n°21

NEXUS**Architecte****Wulf Architekten GmbH**

Stuttgart, Allemagne

Collaborateurs

Tobias Wulf

Jan-Michael Kallfaß

Gabriel Wulf

Alexandra Gorovaya

Damla Kinasakal

Architecte-paysagiste

Monnier Achitecture du Paysage SA

Genève, Suisse

Collaborateur

Maxime Monnier

Ingénieur civil

Thomas Jundt Ingénieur civil SA

Carouge, Suisse

Collaborateur

Sylvain Dubois

Projet n°27

MERCURY**Architecte****Made in Sàrl**

Genève, Suisse

Collaborateurs

François Charbonnet

Patrick Heiz

Natalie Donat-Cattin

Nicolas König

Romain Frezza

Architecte-paysagiste

Maurus Schifferli Landschaftsarchitekt AG

Berne, Suisse

Collaborateur

Maurus Schifferli

Ingénieur civil

ZPF Consulting AG

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Jacqueline Claudia Pauli

Luis Maria Looser

Projet n°30

UMWELT**Architecte****Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes**

Genève, Suisse

Collaborateurs

Diogo Lopes

Fanny Noël

Adrian Pagmar

Xinxuan Yang

Architecte-paysagiste

Atelier Plum

Genève, Suisse

Collaborateur

Samuel Enjolras

Ingénieur civil

AFRY Suisse SA

Genève, Suisse

Collaborateurs

Borja Romero

Adam Gerosa

Loran Albertoni

Steffan Zenhausern

Joël Singh

Marcelo Oropeza

Projet n°33

Sans titre, 2024**Architecte****SAAS Sàrl**

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Isabelle Cochevelou

Guillaume Yersin

Andrea Ishii

Architecte-paysagiste

Yellow Office di Francesca Benedetto

Milan, Italie

Collaboratrices

Francesca Benedetto

Silvia Ciacci

Valeria Marcotti

Ingénieur civil

Dr. Neven Kostic GmbH

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Neven Kostic

Kevin Buffard

Projet n°34

EURYDICE**Architecte****Schmidlin Architekten GmbH**

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Chasper Schmidlin

Quentin Latour Dauvergne

Alexander Schmid

Nicolò Krättli

Lukas Pauli

Valentin Buchwalde

Lara Siri

Architecte-paysagiste

MOFA urban landscape studio GmbH

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Fujan Fahmi

Michael Mosch

Ingénieur civil

Dr. Lüchinger + Meyer Bauingenieure AG

Zürich, Suisse

Collaborateur

Andreas Gianoli

Projet n°46

MINERVA**Architecte****Comamala Ismail Architectes Sàrl**

Délémont, Suisse

Collaborateurs

Diego José Comamala

Toufiq Ismail-Meyer

André Mota

Anna Walser

Cammie Anteau

Eric Bonhôte

Séverine Dreyer

Cornélia Spillmann

Architecte-paysagiste

Weber + Brönnimann Landschaftsarchitekten AG

Berne, Suisse

Collaborateur

Pascal Weber

Ingénieur civil

Weber + Brönnimann Bauingenieure AG

Berne, Suisse

Collaborateur

Matthias Lüthi

Puis par ordre d'arrivée

Projet n°1
AA7855796AA

Architecte
Arch. Riccardo Renzi

Florence, Italie
Collaborateurs
Elena Ceccarelli
Valentina Marras
Souha Gasmi
Dahla Icyer
Pinar Yalin
Zoe Socratus
Vanda Antunovic
Francesco Fanfani
Leonardo Catarzi

Projet n°4
LEMAHVOLE

Architecte
Ottavio Di Blasi & Partners srl

Milan, Italie
Collaborateurs
Ottavio Di Blasi
Martina Marino
Mark Baquir
Michelangelo Albert
Stefano Evangelista

Projet n°5
trinité

Architecte
ARGE Itten + Brechbühl SA und Pascal Flammer Architekten AG

Genève, Suisse
Collaborateurs
Ewa Kaszuba
Noah Kaiser
Aris Aragno
Pascal Flammer
Robin Kirschke
André Passos
Lidor Gilad
Vassil Kaykov

Projet n°6
SE GREFFER
Architecte
Comas-Pont Arquitectes SLP

Barcelone, Espagne
Collaborateurs
MFIC ingénieurs civils S.A.

Projet n°8
CENTRE DE GRAVITÉ
Architecte
FRES architectes LAB Sàrl

Thônex, Suisse
Collaborateurs
Sara Martín Camara
Laurent Gravier
Eric Neto
Louis Renard
Imanol Diaz Valcarcel
Elise de Fejer
Swell Chevalier

Architecte-paysagiste
Atelier LJJ Sàrl
Annecy, France
Collaborateurs
Richard Mariotte
Arnaud Mermet-Gerlat

Projet n°9
BOUCLES D'ART
Architecte
BIG Bjarke Ingels Group + Frei & Stefani SA

Copenhague, Danemark
et Genève, Suisse
Collaborateurs
Jakob Sand
Marie Lançon
Laura Diaz
Raffaele Stefani
Paola Grimaldo

Projet n°10
S13CL3
Architecte
AIRES MATEUS III, LDA

Lisbonne, Portugal
Collaborateurs
Francisco Caseiro
Bernardo Sousa
Verónica Barros
Victoria Siragusa

Projet n°11
en pentes douces
Architecte
Architecture Studio
Zug, Suisse et Paris, France
Collaborateur
Marc Lehmann

Projet n°12
Passé composé
Architecte
De Planta et Associés Architectes SA

Carouge, Suisse
Collaborateurs
Francois de Planta
Johanne Leresche
Stéphane Chambat
Joel Carter
Elodie Verdu
Tristan Dubuc
Alessandro Napione
Javier Armengol

Projet n°13
LOOKING AFTER MAH
Architecte
dl-a, designlab-architecture SA

Genève, Suisse
Collaborateurs
Inès Lamunière
Vincent Mas Durbec
Afonso Ponces De Serpa
Alexandre Midou
Boris Lalev
Camille Philippe
Luis Miguel Ruiz Aviles
Samir El-Bouchikhi-Marchand

Projet n°14
1_310_384_2786
Architecte
EC3 Design
Los Angeles CA, États-Unis
Collaborateurs
COEN + PARTNERS

Projet n°15
CLIMATTEMPÉRÉ
Architecte
Philippe Rahm Architectes

Paris, France
Collaborateurs
Philippe Rahm
Muriel Maggiol
Lucien Rahm
Inès Garat Marin
Aya Sellami
Hedi Debbagh

Projet n°16
Mésange
Architecte
Mulder Zonderland GmbH

Zürich, Suisse
Collaborateur
Sjoerd Zonderland

Ingénieurs
PZM – Ingenieure für Gebäudetechnik

Architecte-paysagiste
Joost Emmerick

Projet n°18
ATLAS
Architecte
MAK architecture SA

Zürich, Suisse
Collaborateurs
Marcia Akermann
Mirko Akermann
Valentin Beaudoin
Pacific Nkiambi

Projet n°19

IN ARTE VERITAS**Architecte****Erik Giudice
Architecture**

Paris, France

Collaborateurs

Erik Giudice

Pierre Van Bolderen

Jean-François Bodin

Gustav Kavsjö

Sergii Protsan

Lovisa Lidström

Vincent Roger

Sandrine Ligonnet

Maryse Mery De Montigny

Milad Daneshvari

Projet n°20

CAMELEONETTI**Architecte****Architech SA**

Le Lignon, Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert

Guillaume le Grelle

Diego Osorio Calvo

Architecte-paysagiste

Arrabal Sàrl

Genève, Suisse

Collaboratrices

Valeria Pagani

Lucie Masset

Ingénieur civil

Thomas Jundt

ingénieurs civils SA

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Valdemar Monteiro

Gaston Krüger

Alban Nguyen

Stephan Glarner

Projet n°22

PASSAGES**Architecte****Jaccaud + Associés +
Sergison Bates
Architekten**

Genève, Suisse et Zürich,

Suisse

Collaborateurs

Jean-Paul Jaccaud

Jonathan Sergison

Giovanni Gandini

Marina Pirona

Sibel Besir

Ludovico Cavalieri

Florian Lafontaine

Stijn Jalon

Pierre Vorobieff

Projet n°23

ERBI SORE TAVO**Architecte****Matei Agarici
Architectes**

Genève, Suisse

Collaborateurs

Nuno Abrunhosa

Ricardo Aguiar

Hugo Poggi

Louise Mermaz

Matei Agarici

Architecte-paysagiste

La Touche Verte

Collaborateurs

Marc Junod

Ana Gamper

Maxime Dubois

Ingénieur Civil

Le Collectif

Collaboratrice

Aurélie Benedetti

Contributions annexes**Developpement Durable**

Magenta Eko

Collaborateurs

François Guisan

Alexis Ruiz Coste

Domitille Baron

Visualisation

Stratus

Projet n°24

PLACE, PLACER**Architecte****Christian Dupraz
Architecture Office**

Genève, Suisse

Collaborateurs

Christian Dupraz

Ignacio Ferrer

Thierry Manasseh

Gaëtan Dousse

Antoine Cherix

Arnaud Moreau

Projet n°25

CHTHES & AVRIO**Architecte****Jose Luis Concha
Jeronimo et Carlos
Martinez**

Grenade, Espagne

Collaborateurs

Manuela Eble

Mateo Rodriguez

Isabella Bernal

Maria Fernanda Guerrero

Daniel Sanchez

Dario Santana

Ana María Estrada

Juan Sebastian Restrepo Carlos

Milton Builes

Juan Pablo Ramirez

María Clara Montoya

Projet n°26

POST TENEBRAS LUX**Architecte****Chatillon Architectes**

Ferney-Voltaire, France

Collaborateurs

François Chatillon

Simon Chatillon

Projet n°28

PULSAR**Architecte****Atelier d'Architecture
3BM3 SA + WXCA Sp.
z o.o.**

Carouge, Suisse et Varsovie,

Pologne

Collaborateurs

Carmelo Stendardo

Matias Myon

Tommaso Clément

Vanessa Guzzini

Michał Czerwiński

Piotr Hardt

Mateusz Sokołowski

Małgorzata Bonowicz

Zofia Danielkiewicz

Krzysztof Moskała

Andrzej Bulanda

Marta Sękułska Wrońska

Szczepan Wroński

Jakub Kołomański

Projet n°29

D/ALOGUE**Architecte****EMA Eric Maria
Architectes Associés
SA + Mecanoo
International B.V.**

Genève, Suisse

et Delft, Pays-Bas

Collaborateurs

Eric Maria

Nuno Fontarra

Othmane Kandri

Rima Bounemer

Antonio Paoletti

Gentil Da Silva

Daniela Fortuna

Rodrigo Bandini

Anna Puchalska

Yang Zhong

Projet n°31

PARCOURS**Architecte****Pierre-Alain Dupraz****Architectes**

Genève, Suisse

Collaborateurs

Pierre-Alain Dupraz

Nicola Chong

Giorgio Braga

Baris Kansu

Chloé Masse

Clément Patin

David Rodriguez Amor

Léa Sol

Projet n°32

Ferdinand**Architecte****Enrico Prati & Lorenzo****Lotti architectes SIA****FAS**

Genève, Suisse

Collaborateur

Benjamin Laville

Projet n°35

RHAPSODIE**Architecte****G.M. Architectes****Associés SA + Stanton****Williams Architects**

Genève, Suisse et Londres,

Grande Bretagne

Collaborateurs G.M.

Antoine Muller

Maryam Gharebaghi

Andrew Dadds

Anna Bellinva

Manon Amsler

Francesca Binello Vigliani

Anne Steulet

Oleksandr Musiienko

Collaborateur Stanton

Patrick Richard

Projet n°36

VICE VERSA**Architecte****Brodbeck Roulet****Architectes Associés****SA + Deillon Delley****architectes SA + Damien****Renchon, Architecte****conseil – Atelierbcn sprl**

Carouge, Suisse ; Bulle,

Suisse ; Bruxelles, Belgique

et Barcelone, Espagne

Collaborateurs Brodbeck

Mathias Buchi

Martin Ioelster

Marc Mancini

Sven Korte

Alessio Gianfranceschi

Maria Ubeda

Catherine Primatesta

Pauline Peillex

Collaborateurs Deillon

Achille Deillon

Alexandre Delley

Cédric Baeriswyl

Collaborateurs Renchon

Ricardo Alvarez

Octave Petit

Berenice Aineros

Claire Chanel

Architecte-paysagiste

Erik Dhont Architectes

paysagistes Sàrl

Genève, Suisse

Collaborateurs

Erik Dhont

Santiago Rivas

Giacomo Pregnolato

Projet n°37

KARMAH**Architecte****Giorgis Rodriguez****Architectes**

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Timothée Giorgis

Juan Rodriguez

Gabriela Pratas

Joao de Deus Ferreira

Caroline David

Vinh Pham

Estelle Delavy

Chaima Iben Elhaj Ali

Sven Grams

Jonas Bornand

Nicolas Choquard

Théo Richard

Alexandre Gameiro

Projet n°38

FELIX**Architecte****GDAP Architectes Sàrl**

Genève, Suisse

Collaborateurs

David Gaston Robles

Gonzalo Martinez Marquez

Jose Luis Tejedor Calvo

Andres Subira

Rui Subira

Laurent Miranda

Projet n°39

Constellations**Architecte****Estar, + Latitude****Durable + Mecanismo**

Genève, Suisse

Collaborateurs

Stefano Ciurlo Walker

Aurora Armental Ruiz

Aske Hartje

Jon Onandia Calvo

Morgane Garnier

Oliver Skovdal Danielsen

Juan Rei Rei

Victor Barks

Maude Sauvain

Projet n°40

MAH RUE EST A VOUS**Architecte****Alexandre Hurzeler,****architecte epfl**

Genève, Suisse

Collaborateur

Alexandre Hurzeler

Projet n°41

Les origines du monde**Architecte****YKRA Sàrl + OCAM**

Genève, Suisse et Paris,

France

Collaborateurs

Maud Abbé-Decarroux

Gabriel Fiette

Léonard Gaugler

Clément Keufer

Youri Kravtchenko

Ghita Ouazzani

Thibault Pagand

Ophélie Pinto

Gaspar Reverdin

Matteo Vey

Nobuyoshi Yokota

Projet n°42

MAHMAH MIA**Architecte****CLR Architectes SA**

Genève, Suisse

Collaborateurs

Patrick Longchamp

Ganesha Desarzens

Fabien Peter

Damien Chevalley

Véronique Iten

Santiago Weideli

Projet n°43

retour en ville**Architecte****gmp International GmbH**

Berlin, Allemagne

Collaborateurs

Stephan Schütz

Nico Pomränke

Kristian Spencker

Christiane Wermers

Hana Vymetalikova

Thilo Zehme

Jan-Peter Deml

Annett Anacker

Rainer Schmidt

Landschaftsarchitekten

und Stadtplaner

Projet n°44

459796**Architecte****Isabella Mori**

Zürich, Suisse

Collaboratrice

Isabella Mori

Projet n°45

EFFLUVE**Architecte****PARABASE GmbH et Marcello Carpino**

Bâle, Suisse

Collaborateurs

Carla Ferrando

Pablo Garrido Arnaiz

Marcello Carpino

Vittoria Poletto

Projet n°47

DEUX COURS**Architecte****Studio Iannone**

Zürich, Suisse

Collaborateur

Gaëtan Iannone

Contributions annexes**Énergie et Durabilité**

Gartenmann Engineering SA

Lausanne, Suisse

Collaboratrice

Marie-Charlotte Starck

Construction bois**et protection incendie**

Makiol Wiederkehr AG

Ingenieure Holzbau

Brandschutz

Beinwil am see, Suisse

Collaborateurs

Benjamin Wey

Peter Makiol

Ruedi Hauenstein

Projet n°48

CINQSEUILS**Architecte****Verne Servicios de Arquitectura SLP + Architecture 4C**

Pamplona, Espagne et Paris, France

Collaborateurs Verne

Víctor Larripa Artieda

Daniel Ruiz de Gordejuela

Tellechea

Javier Martínez Labeaga

Collaborateurs 4C

Diego Rodriguez

Maxime Follin

Maria-Cristina Deica

Antoine Mahiou

D PROJETS RETENUS POUR LE 2^{ÈME} DEGRÉ

Par ordre d'arrivée

Projet n°02

THEN & NOW

Architecte

Dürig AG

Projet n°03

PAPAGENA

Architecte

APAARCHITECTES SA

Projet n°07

ENODE

Architecte

VASSCO, ACE + CCHE Genève SA

Projet n°17

L26IE8NS

Architecte

Goutal et Clément Architectes

Projet n°21

NEXUS

Architecte

Wulf Architekten GmbH

Projet n°27

MERCURY

Architecte

Made in Sàrl

Projet n°30

UMWELT

Architecte

Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes

Projet n°33

Sans titre, 2024

Architecte

SAAS Sàrl

Projet n°34

EURYDICE

Architecte

Schmidlin Architekten GmbH

Projet n°46

MINERVA

Architecte

Comamala Ismail Architectes Sàrl

Projet n°2
THEN & NOW
 Architecte
 Dürig AG

CONCOURS MAH, Agrandissement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 1^{er} DEGRÉ



"THAT WAS THEN, THIS IS NOW"



Les interventions et les extensions pour le MAH relient l'ancien et le nouveau, le haut et le bas, l'arrière et l'avant (THEN) et le maintenant (NOW) de manière unique et autonome.

Elles s'appuient sur le passé tout en s'orientant vers le futur. Elles s'adressent à la société, inventent de nouveaux formats d'interaction, révoquent l'existant et célèbrent la liberté d'esprit de manière durable et tournée vers l'avenir.

Le MAH de demain doit être un musée du futur, un lieu d'expérience collective qui s'adresse à différents types de public, reflète sa diversité de raisons de le visiter. Un lieu qui reflète une société en constante évolution. Le projet architectural du MAH doit également être un modèle durable, dans lequel l'histoire et l'occupation des bâtiments existants sont préservées à la construction de nouveaux bâtiments.

C'est pour cette raison que le projet propose une extension en surface qui occupe entièrement l'état adjacent, plutôt qu'une extension souterraine, comme cela a été le cas en d'autres lieux.

La relation avec la société, l'intégration du musée dans l'espace urbain, son accès et la circulation, ainsi que la création d'un campus muséal en interrelation sont identifiés comme des questions primaires et des réponses sont apportées pour l'ensemble du site.

Le résultat est une synthèse architecturale entre les bâtiments des deux quadrilatères, qui forment ensemble un organisme unique et diversifié, créant un véritable campus muséal sur l'ensemble du périmètre et au-delà.

LE LOOP

Attraction. Les derniers étages des bâtiments existants sont réaménagés en nouvelles espaces muséaux. Les visiteurs peuvent suivre le parcours original à travers le bâtiment historique, complété par un nouveau parcours d'exposition à travers les espaces de toit. Un grand étage en forme de boucle. Les expositions et les salles d'exposition seront disposées selon un ordre intuitif, attractif et divertissant, complétant ainsi le musée de manière contrastée.

LA GALERIE

Redécouverte. La Galerie des Victoires devient la Galerie des Victoires. Elle est à la fois l'entrée et le lieu de rencontre public de niveau inférieur de la ville. Le plan peut être utilisé indépendamment ou en relation avec le musée, principalement à des fins d'exposition collective. Cette nouvelle entrée, accueillante et encourageante, rapproche la population de l'institution de manière informelle et inclusive.

La galerie sera redécouverte en tant que charnière entre la ville et le musée, et sera utilisée de manière informelle et attrayante.

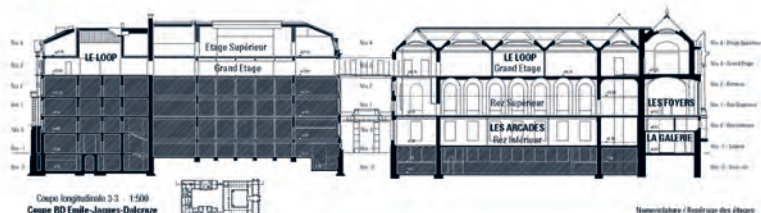
LES ARCADES

Point d'attraction. Les espaces autour de la colonnade sont conçus par des usages publics qui font de la cour une attraction pour les visiteurs et qui vont bien au-delà des fonctions du musée. Un espace public se tient à la disposition pour être occupé et réinventé par la société et les différentes générations. La future musée sera donc conçue comme un espace d'expériences à multiples usages, s'adressant à différents types de publics, invités par une multitude de motifs de visite. Grâce à de nouvelles utilisations et de nouveaux accès, la cour deviendra le centre attractif, vivant et surprenant du MAH.

LES JARDINS

Rayonnement. Les bâtiments seront généralement abordés, des locaux en verre et des piliers multimédias contribueront au rayonnement du musée vers l'extérieur. La colonnade se poursuivra enfin, comme prévu à l'origine, sous forme de paysage continu jusqu'au niveau inférieur de la ville, et reliera le musée et la ville de manière permanente et accueillante.

Le MAH du futur sera le carrefour d'un quartier dynamique et accueillant, un lieu de rencontre en contact avec le reste de la Cité et dont la présence rayonnera durablement au-delà de ses murs.



POSTULATS

Connexion maximale à l'espace urbain avec des moyens simples

1. La Galerie des Victoires devient un espace de rencontre, une connexion urbaine pour le bas de la ville, un lieu de rencontre.
2. Les bâtiments sont entièrement réaménagés.
3. De nouvelles entrées publiques, situées au niveau des bâtiments existants, d'accéder au nouveau MAH.
4. Le parc et la promenade seront élargis et prolongés au niveau inférieur de la ville.
5. L'usage de la façade d'entrée du musée, légèrement en pente, sera amélioré avec un "habillage d'airain".
6. Des locaux et des piliers multimédias, ainsi que des manifestations en place air, renforceront la présence du MAH dans les espaces extérieurs.

Interventions minimales - Conservation maximale de la substance bâtie

1. Dans l'ensemble, le niveau d'intervention est respecté. Les éléments suivants correspondent aux interventions architecturales de l'ensemble, à l'entretien et à la rénovation, à la remise en état et aux compléments si ce n'est nécessaires.
2. L'accessibilité aux visiteurs avec un minimum d'interventions, de nouvelles entrées sont installées sous forme de mobilier.
3. Des interventions minimales dans les murs de cour de la cour (boulevard) et de la galerie des Victoires (boulevard) des entrées, ainsi que des espaces et des surfaces, améliorent la fonctionnalité et l'accessibilité, et augmentent ainsi considérablement l'attractivité du musée.
4. Transformation et réorganisation des derniers étages des bâtiments existants par l'extension de l'exposition.
5. Insertion de deux passerelles dans les murs existants reliant les bâtiments et formant ainsi une unité fonctionnelle.
6. Le remplacement des installations techniques existantes par des solutions nouvelles permet techniques améliorées l'efficacité et la baisse climatique.
7. Les valeurs d'évacuation sont adaptées aux prescriptions légales dans la prochaine phase de projet, en concertation avec les autorités.

Un mouvement censé, des parcours clairs

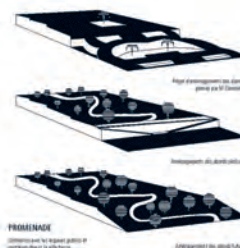
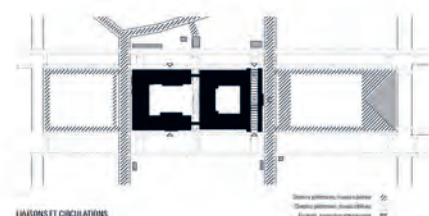
1. Une boucle, comme invention et extension du parcours d'exposition existant, double le lien fonctionnel entre l'ancien et le nouveau.
2. La redécouverte de la Galerie des Victoires comme Galerie des Victoires et son réaménagement comme espace d'accès semi-public, au musée ou en dehors de la ville.
3. Les deux points de départ sont des lieux entre le bâtiment et le musée adjacent.
4. Les nouveaux espaces, conçus comme des espaces indépendants dans l'espace, améliorent la mobilité pour tous et la fluidité du service.

Augmentation de la visibilité

1. La Promenade de l'Observatoire devient un espace d'accès attractif depuis le niveau inférieur de la ville grâce à la nouvelle rampes pédestres.
2. Les zones de trottoirs des deux bâtiments sont plus larges et plus attrayantes, les accès de rue de chaque bâtiment sont plus facilement accessibles.
3. Les points de vision élargissent la vue sur l'espace urbain.
4. La galerie et les arcades deviennent une attraction pour les visiteurs.

Arborisation

1. Une végétalisation générale des espaces extérieurs aboutit la formation d'un lieu de chaleur et contribue positivement au climat urbain et à la biodiversité.
2. Les bâtiments seront généralement entourés par des espaces résistants d'arbres.
3. Le parc sera élargi, les arbres existants seront protégés et complétés. Des espèces d'arbres favorisant la biodiversité seront sélectionnées.
4. La cour de Barneville sera maintenue en tant que zone d'habitation et de nouvelles arbres y seront plantés.
5. Au total, environ 250 nouveaux arbres seront plantés (chêne, hêtre, bouleau, etc.).



THEN & NOW



Plan des aménagements extérieurs - 1/500

MESURES D'INTERVENTION

- Une restauration soignée et respectueuse du MAH est une priorité du projet.
- L'accessibilité universelle est garantie dans tous les espaces.
- Les qualités spatiales de la Galerie des Vitraux sont restaurées et aménagées de manière contemporaine.
- Les interventions dans le bâtiment principal sont minutieusement réfléchies et limitées au minimum.
- L'insertion de nouveaux volumes indépendants s'inscrit dans le tissu existant.
- Les points de liaison sont des volumes architecturaux abstraits qui s'insèrent dans le tissu existant.
- L'extension nécessaire des surfaces de musée se fait dans les bâtiments voisins.
- Les parcs de la ville (parcs) sont restaurés et réaménagés.
- La salle de spectacle dispose sous la cour est implantée en respectant une distance technique par rapport à l'existant.
- La nouvelle construction de la liaison se fait sous la forme d'un nouveau bâtiment aux proportions limitées sous la Promenade de l'Observatoire.

Entretien et réparation

- Autant que possible, tous les éléments de construction sont conservés et réparés.
- Si nécessaire, ils sont réparés ou remplacés de manière professionnelle, ou à défaut une réplique est fabriquée.

Remise en état et compléments

- Les travaux en état existant, en raison des dispositions constructives et législatives actuelles, la réhabilitation ou la suppression d'éléments dans certains zones et de mesures complémentaires (isolation, accessibilité, sursurfaces, sécurité incendie, sécurité parasismique, respect du travail, prescriptions énergétiques).
- Les mesures doivent être coordonnées, développées en détail avec les autorités, et validées par elles-mêmes.

Transformation

- Les conditions climatiques conformes aux normes internationales sont prévues pour l'extension des locaux de musée. Des interventions techniques plus importantes sont donc nécessaires dans l'extension et les espaces intérieurs.
- Les locaux deviennent normaux grâce à l'introduction d'une masse d'air capable de résister à l'impact des influences extérieures et de la consommation d'énergie en utilisant une construction passive en CSE et avec des ressources locales.
- Les interventions sont réalisées du point de vue de l'accessibilité durable, les conditions climatiques optimales peuvent être respectées.

Extension

- L'extension du musée se fait presque exclusivement dans les espaces existants du site. Les nouvelles constructions sont minimales, et correspondent uniquement aux parties constructives nécessaires pour des infrastructures courantes (bureau, salle de conférence, salle de réunion, salle de travail, prescriptions énergétiques).
- Les constructions des extensions s'inscrivent dans un tissu existant et s'adaptent au contexte urbain.
- Les deux parties de la liaison sont dimensionnées de manière minimale et s'adaptent à l'utilisation des matériaux.

Valorisation de l'environnement

- Valorisation globale des espaces extérieurs.
- Modernisation partielle du tissu et priorité à la mobilité douce.
- Renforcement des liaisons existantes et ajout de nouvelles liaisons entre la ville haute et la ville basse.
- Nouveaux parcs urbains, notamment dans le parc de la Promenade de l'Observatoire.
- Équipement des zones de transit (Bd. Emile-Auguste-Clément et Bd. Pichon) avec des arbres et du mobilier urbain.
- Valorisation de la cour de Burmestre pour le repos et les installations, sous les bâtiments et les zones de transit.
- Tribune placée devant le bâtiment principal, en transition avec la Promenade de l'Observatoire, utilisée pour les manifestations en plein air.
- Rénovation de la Galerie des Vitraux au fait que Galerie des Vitraux reste de manière attractive la zone la plus vivante de la ville au musée.



CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

De point de vue de la durabilité, le projet s'appuie sur un concept architectural très favorable. En effet, l'intervention, telle qu'elle a été conçue, repose essentiellement sur la conservation et la réhabilitation des structures existantes.

Toutes les façades et les toitures, ayant fait l'objet d'une amélioration aux bénéfices des aspects énergétiques du bâtiment.

Outre les travaux visant à améliorer les performances passives de l'enveloppe du bâtiment, des travaux seront également réalisés pour augmenter l'efficacité des systèmes actifs de production, de distribution et de stockage de l'énergie, ainsi que de ventilation et de renouvellement d'air externe.

Cela s'applique aux systèmes d'installation qui desservent les salles de musée, avec toutes les exigences qui en découlent pour le maintien de conditions thermiques et hygrométriques strictement prescrites et obligatoires, tant pour les besoins de confort des visiteurs que pour des raisons de conservation et d'entretien des œuvres exposées.

Pour ces raisons, tous les systèmes, y compris le contrôle du climat intérieur, de l'éclairage, de la distribution d'eau et d'énergie et de la sécurité des données d'information et de communication, sont gérés par des systèmes domotiques. Ces systèmes s'adaptent automatiquement, de manière intégrée et coordonnée, aux exigences passives ou aux modifications des conditions extérieures susceptibles d'affecter le microclimat des locaux.

Intégration dans le contexte urbain

- Réintégrer le site entre la ville haute et la ville basse.
- Faciliter l'implémentation des infrastructures pour les personnes.
- Faciliter le développement de la mobilité douce.
- Créer de nouveaux espaces verts et de nouveaux espaces publics de qualité.

Impact matériel sur l'environnement

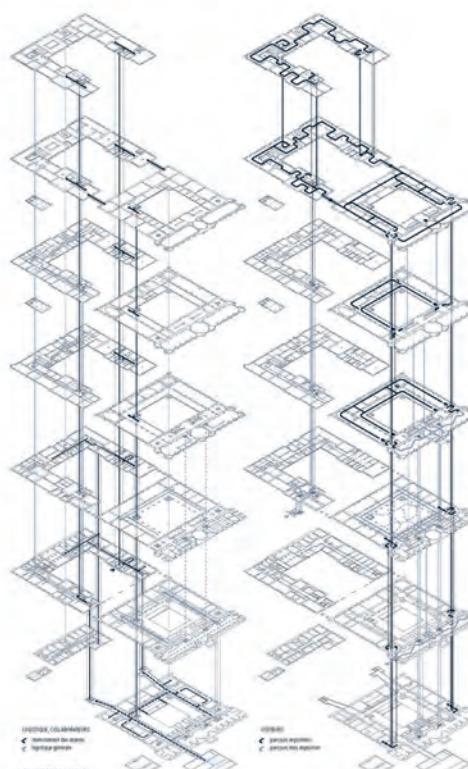
- Amélioration des propriétés énergétiques au niveau de l'enveloppe.
- Bonne isolation et capacité de charge thermique des nouvelles salles d'exposition.
- Système de domotique pour optimiser la consommation d'énergie.
- Accès supplémentaires dans les cours, les parcs et les rues.
- Installations solaires temporaires et permanentes pour la production des énergies renouvelables.
- Matériau de construction durable et sain.

Intégration des préoccupations sociales

- Ouverture et amélioration de l'accessibilité des espaces extérieurs et intérieurs pour le public.
- Valorisation de l'utilisation des espaces extérieurs (qualité, qualité architecturale, mobilité).
- Accessibilité universelle et inclusive pour tous grâce à de nouvelles entrées au musée inférieur de la ville (boulevard).
- Des espaces de repos pour le public à l'extérieur du bâtiment.
- Attractivité et lien social avec la société grâce à une offre diversifiée.

Aspects économiques sur le moyen et long terme, principe de sobriété

- La construction de nouvelles parties de bâtiment est minimale, elle se réduit aux espaces de livraison, auditorium, et ports de liaison.
- Les interventions dans le bâtiment historique du musée sont minimales (Galerie des Vitraux, Ancêtre, volume des accueils, passages ou passages pour nouvelles liaisons).
- Le bâtiment existant est utilisé et valorisé au maximum - réhabilitation et rénovation plutôt que remise à neuf.
- Les critères de "construction écologique" prennent origine et la nature des matériaux sont respectés.
- Classement : les nouveaux éléments sont assemblés et peuvent être démontés.



CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

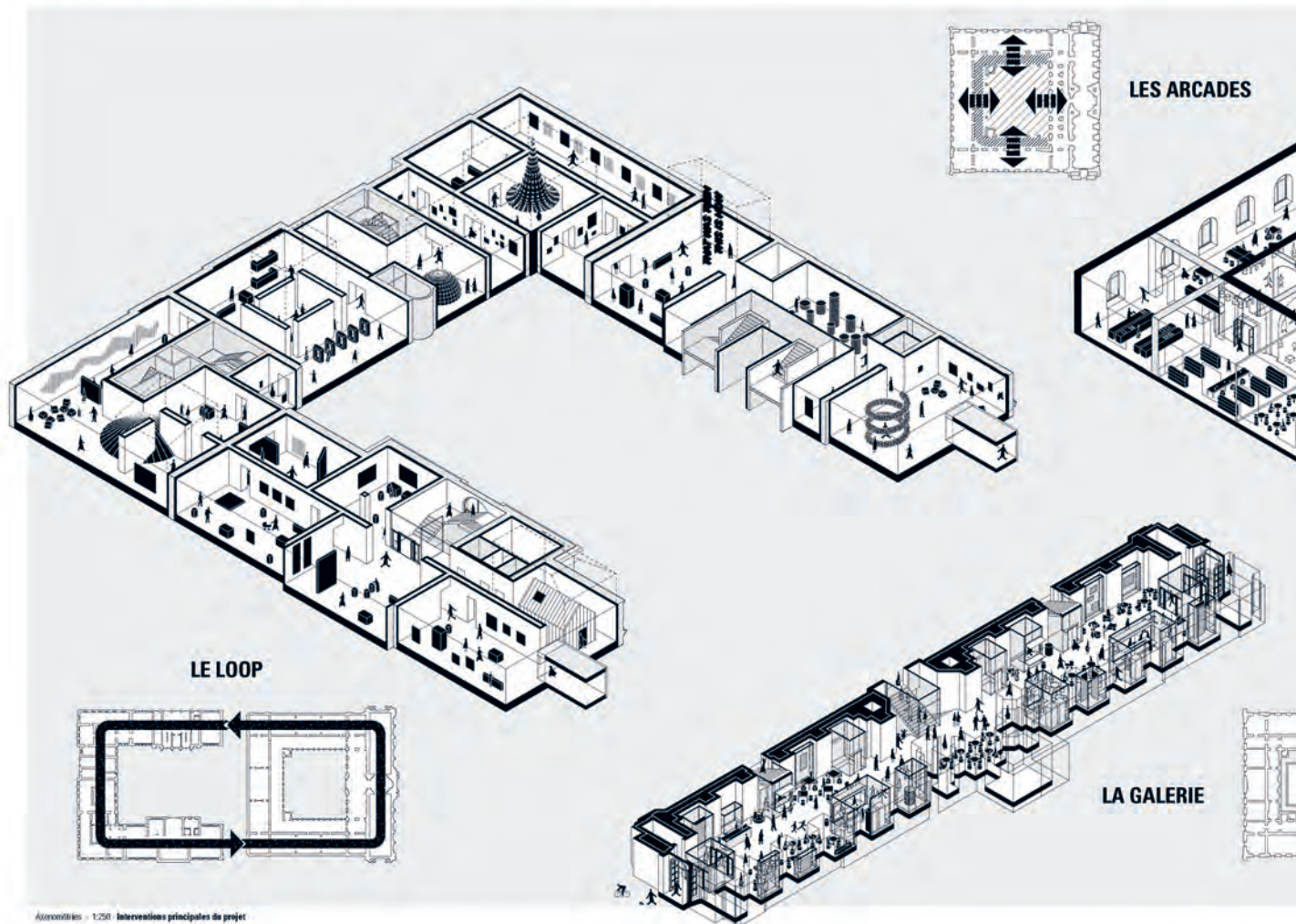
CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCEPT PHYSIQUE

CONCOURS MAH, Agrandissement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 1^{er} DEGRÉ

Agrandissement : 1:250 Interventions principales du projet



INTERVENTIONS DU PROJET

Bâtiment historique Rue Charles Galland 2

- 1. Travaux généraux de restauration et d'entretien.
- 2. Mise à niveau technique complète.
- 3. Interventions ponctuelles pour assurer l'accessibilité universelle.
- 4. Sanabilisation et mise au point de la plomberie et de la ventilation.
- 5. Réaménagement de la rue avec quelques perforations des murs extérieurs afin de répondre aux besoins d'accès aux locaux du projet.
- 6. Création des passerelles pour la liaison piétonne.
- 7. Des interventions sur les menuiseries existantes et les vitraux ont été envisagées.

Ancienne Ecole des Casemates

- 1. Sanabilisation totale et mise à niveau technique.
- 2. Réaménagement des espaces intérieurs et extérieurs les principes d'architecture du bâtiment.
- 3. Interventions sur les menuiseries existantes et les vitraux.
- 4. Extension des salles d'exposition - une transformation complète est nécessaire afin d'offrir des conditions optimales conformes aux normes internationales. Un fait nouveau de réversibilité est prévu.

Promenade du Pile 5 et 1-3

- 1. Restauration intégrale et mise à niveau technique.
- 2. Aménagement ponctuel des espaces intérieurs en conservant, si possible, les éléments de qualité existants.
- 3. Les interventions sur le bâtiment Pile 5 sont réalisées au minimum.
- 4. Extension des salles d'exposition - une transformation complète est nécessaire afin d'offrir des conditions optimales conformes aux normes internationales. Un fait nouveau de réversibilité est prévu.

Ancienne Ecole des Beaux-Arts

- 1. Le bâtiment est entièrement rénové.
- 2. Sanabilisation de tous les éléments de qualité existants.
- 3. Sanabilisation complète de tous les éléments de qualité existants.
- 4. Travail sur l'extérieur et les menuiseries existantes, rénovées complètes de la toiture.
- 5. Extension des salles d'exposition - mise en conformité des conditions techniques pour assurer l'accessibilité à l'ensemble de la ville.
- 6. Nouvelle fonction de MAH en respectant l'architecture existante.

Cour des Casemates

- 1. L'ensemble de la cour est végétalisée avec de nombreux arbres existants.
- 2. Pas de construction extérieure sous la cour.
- 3. La cour bénéficie d'un espace extérieur commun pour le public, et en particulier pour les associations.

Passage Barthelemy

- 1. Accessibilité par des passages piétons et des escaliers dans l'opacité urbaine, l'intérieur des bâtiments.
- 2. Couverture ponctuelle de l'espace selon les besoins.

Promenade de l'Observatoire

- 1. Amélioration de la voirie et de l'accessibilité depuis la rue, mise en place d'un aménagement paysager de qualité.
- 2. Prolongement de la promenade jusqu'au Musée d'Art et d'Histoire de la ville.
- 3. Un nouveau pont pour les personnes à mobilité réduite sur la Promenade.
- 4. Nouvelle 'Porte de la Ville' au centre de la Promenade avec des allégations modernes, équilibrées.
- 5. Réhabilitation de la Promenade par la plantation d'arbres supplémentaires.

Boulevard Émile-Jacques-Daloz et Boulevard Helvétique

- 1. Élargissement des zones piétonnes et amélioration de l'accessibilité.
- 2. Nouvelles rampes à pignon.
- 3. Ajout de mobilier urbain aux espaces existants.
- 4. Amélioration de la voirie et de l'accessibilité depuis la rue.

PROGRAMME

1. Accueil et services

- 1.1. Fournir des services d'accueil au 1^{er} étage de la Cour des Casemates.
- 1.2. Nouvelle galerie pour des expositions temporaires avec 100 m² de surface exposée et 100 m² de surface de stockage.
- 1.3. Créer les espaces communs pour le public, les locaux existants sont rénovés par des locaux existants - l'ensemble des locaux est rénové et adapté de service. La galerie est un point d'attraction pour les visiteurs, avec des locaux existants.

2. Expositions, programmes et éducation

- 2.1. La galerie d'exposition principale est l'élément principal, elle est ouverte à tout public, et propose un programme éducatif, continuant avec la formation de la ville.
- 2.2. La salle de conférence est créée sous la cour et est directement accessible depuis la galerie.
- 2.3. La galerie d'exposition est créée à la fin des locaux existants du MAH et dans l'ensemble des locaux existants.
- 2.4. L'extension des locaux d'exposition au Grand Étage est réalisée au minimum, mais peut être développée.
- 2.5. Les locaux des Casemates du Grand Étage sont rénovés au minimum, mais peut être développée.

3. BAA et Centre de documentation

- 3.1. Le BAA Centre de Documentation est installé dans l'ensemble des locaux existants.
- 3.2. Les locaux existants du BAA sont rénovés, mais peuvent être développés.
- 3.3. La BAA sera amenée à être développée par la ville, mais peut être développée.
- 3.4. Les locaux des Casemates du Grand Étage sont rénovés au minimum, mais peut être développée.

4. Réviser, conserver et restaurer

- 4.1. Les locaux sont rénovés (programmés).
- 4.2. Le projet de la Cour des Casemates et l'ensemble des locaux existants sont rénovés.
- 4.3. Les locaux de la Cour des Casemates sont rénovés, mais peuvent être développés.
- 4.4. Les locaux de la Cour des Casemates sont rénovés, mais peuvent être développés.

5. Publics

- 5.1. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 5.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

6. Direction, administration et supports

- 6.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 6.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

7. Sécurité, logistique et vie du personnel

- 7.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 7.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

8. Locaux techniques

- 8.1. Les locaux techniques sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 8.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

9. Circulations

- 9.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 9.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

10. Révisions au personnel

- 10.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 10.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

11. Révisions au personnel

- 11.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 11.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

12. Révisions au personnel

- 12.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 12.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

13. Révisions au personnel

- 13.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 13.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

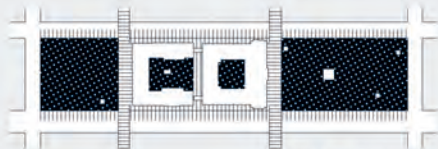
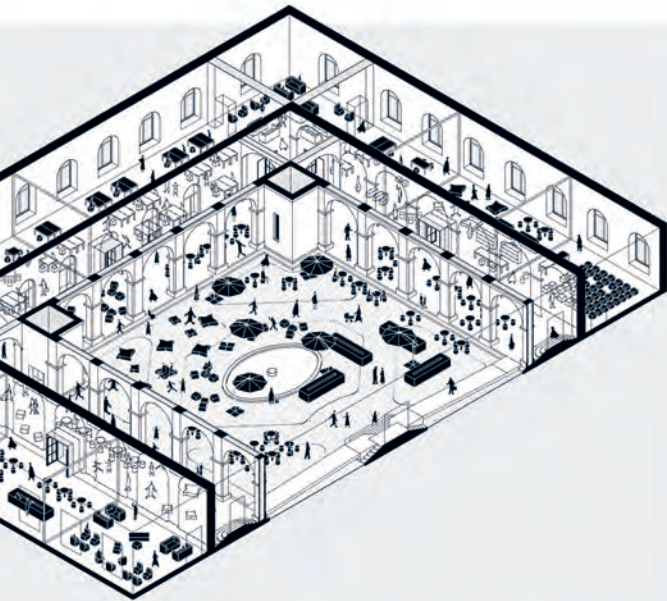
14. Révisions au personnel

- 14.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 14.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

15. Révisions au personnel

- 15.1. Les locaux sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.
- 15.2. Les locaux des Casemates sont rénovés au minimum, mais peuvent être développés.

THEN & NOW



LES JARDINS

« Parce que les temps changent, parce que les connaissances évoluent et que les sociétés se transforment, le MAH doit s'adapter aux mouvements du monde pour être à l'unisson de sa communauté, de sa collectivité et de l'univers de la culture, des arts et de la création. »

Toutin et Petit-Boirel et architectes associés du MAH, août 2014

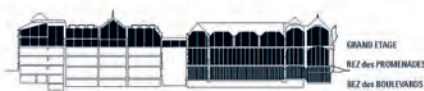


PARCOURS MUSÉE

PARCOURS MUSÉE

CIRCULATION

FOYERS



PRINCIPES STRUCTURANTS DU BÂTIMENT

GRAND ETAGE

REZ DES PROMENADES

REZ DES BOULEVARDES

ENJEUX CLIMATIQUES DU PROJET

Efficacité. Le projet a été conçu selon ses principes d'efficacité, de rationalité et de préservation des ressources.

Réalisation. Les matériaux locaux et les atouts du béton sont privilégiés dans l'objectif de minimiser les impacts environnementaux et de soutenir l'économie locale (Basse Émission de CO₂ à l'effet de serre, usage durable des ressources et valorisation de l'économie locale). Une gestion optimale des déchets de chantier sera proposée en respectant le Plan de Gestion des Déchets émis par le GSEDEC.

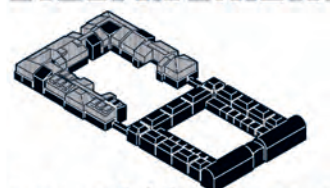
Bilan énergétique. Le consommateur d'énergie relativement élevée du bâtiment historique sera compensée par les faibles bilans énergétiques et carbone de la construction et de l'exploitation du bâtiment visé. L'insertion du bâtiment pharaonique sur les toits horizontaux apportera une contribution supplémentaire.

L'occupation est réduite au minimum. Grâce à l'apport du projet d'un des visiteurs d'extension adhésive, l'occupation est minimisée. Le plus de matériaux existants est entièrement utilisé pour l'extension du parc, ce qui évite le transport et la mise en décharge des matériaux existants.

Gestion des eaux. L'eau de surface est infiltrée sur le terrain, dans les cours, et l'eau du toit est collectée et utilisée pour les toilettes et la fontaine centrale.

Abords

Une végétation graminéenne à l'extérieur réduit la formation d'îlots de chaleur et contribue positivement au climat urbain et intérieur. Dans la mesure du possible, des matériaux perméables à l'eau sont utilisés. Les trottoirs sont généralement entrecroisés par des espaces d'aires extérieures. Pour le parc botanique et la promenade de l'Observatoire, on choisit des espèces qui favorisent la biodiversité.



SCHEMA DES ESPACES SCENOGRAPHIQUES



CONNECTIVITE

ACCESIBILITE UNIVERSELLE

Rénovation du bâtiment historique MAH

Toutes les interventions sur le bâtiment historique du MAH sont réalisées dans le respect du caractère patrimonial du bâtiment.

Dans un travail minutieux sur l'adaptation des performances passives de l'enveloppe du bâtiment, des travaux seront menés pour améliorer l'efficacité des systèmes actifs de production, de distribution et de diffusion de la chaleur et du froid, ainsi que de ventilation et de renouvellement d'air extérieur.

Le bâtiment sera mis à jour sur le plan technique afin de garantir le confort thermique et la stabilité climatique tout au long de l'année, en intégrant un contrôle environnemental supplémentaire au niveau de l'habitat résidentiel.

Le bâtiment étant composé de pièces de différents types, des mesures différenciées sont proposées en fonction des caractéristiques des pièces (pièces d'exposition, bureaux, etc.).

Les façades doivent sur ses murs et les cours seront partiellement restaurées à la fois d'un point de vue technique et de confort thermique, en intégrant un contrôle environnemental supplémentaire au niveau de l'habitat résidentiel.

Les mesures passives de protection solaire à l'extérieur qui aident les phénomènes de vent et de pluie à améliorer le confort thermique, seront réalisées avec les autorités locales de développement du projet.

Extension dans les immeubles adjacents

Des conditions climatiques conformes aux normes internationales sont prévues pour l'extension des locaux du musée. Des interventions techniques plus importantes sont donc nécessaires à l'intérieur et dans l'enveloppe.

Tous les systèmes de murs et de toits seront mis à jour avec l'intelligence technologique pour assurer à long terme la stabilité thermique.

Les murs et les toits sont isolés de l'extérieur et dotés d'une masse supplémentaire. Pour les façades, un remplissage complet est prévu avec une coupe auto-régulable qui protège du système technique composé de vannes, de vannes et de filtres solaires.

Les pièces deviennent mieux grâce à la mise en place d'une masse d'air capable de stocker l'énergie en fonction de l'usage thermique.

Ces éléments de terre crue complètent en stabilité, préfabriqués en atelier, influencent positivement le climat intérieur et la consommation d'énergie tout en réalisant une construction préfabriquée (D2) avec des ressources locales.

Dans cette même optique, les autres matériaux sont bon marché et prévus sans formalités ou autres subventions techniques. Ceci permet également d'assurer la bonne santé des visiteurs et la meilleure évolution possible du bâtiment dans le temps.

Les mêmes types que ceux des pièces des façades existantes, de nouveaux puits de lumière sont installés afin d'obtenir une autonomie maximale en lumière du jour et de réduire le besoin d'éclairage artificiel. Toutefois, afin d'éviter une surconsommation à la lumière naturelle, une grande partie des surfaces vitrées sont aveuglées et protégées des rayons du soleil et de la lumière, notamment celles orientées vers le sud.

THEMES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE

Le loop muséal

- Dans les extensions, des salles d'exposition modernes sont intégrées pour compléter et enrichir l'architecture historique.
- Des chemins, des espaces et des relations spatiales attractifs créent une cohésion entre les bâtiments et entre les fonctions.
- Des salles d'exposition de différents types permettent des expositions variées.
- Les salles d'exposition sont organisées en boucle, elles partent des salles d'exposition existantes dans le bâtiment principal, passent par les nouvelles salles d'exposition dans le toit des bâtiments voisins et reviennent en boucle.

Les arcades

- Les arcades sont avant tout un espace urbain que les Genevois peuvent investir et vivre.
- La cour devient le centre attractif du musée.
- Des nouvelles supplémentaires sur le ponton relient la cour aux nouveaux espaces environnants et créent une voie piétonne.
- En tant que centre de médiation et de sécurité, elle relie les différents étages du MAH et sera un lieu offert à tous pour une multitude d'usages.

La galerie

- La galerie devient l'axe principal du musée intérieur de la ville.
- Connexion au parcours piétonnier dans l'espace urbain avec des trottoirs larges des deux côtés, du mobilier et des rampes d'accès.
- La galerie devient une liaison interne vers la rue d'entrée supérieure.
- Les vitrines, les locaux et les accessoires sont conçus comme des objets dans l'espace.
- De nouveaux espaces sont reliés directement à la route existante de la rue d'entrée et à l'auditorium souterrain.
- La galerie d'entrée est en passage urbain avec des vitrines diverses telles que des vitrines d'exposition, un café, un bar, une réception, des possibilités d'orientation et un espace événementiel.

Les abords

- Le réaménagement et la revitalisation des espaces urbains adjacents rendent le MAH davantage visible.
- De larges zones piétonnes, et un élargissement des trottoirs au niveau des boulevards, des axes, des bords.
- Les ponts et les rues devant l'entrée principale deviennent des zones piétonnes attractives.
- Des locaux annexes l'espace extérieur, ils doivent être occupés par le musée.
- L'idée d'un accès au musée par la Promenade de l'Observatoire est reprise et mise à l'échelle. Le parc sera prolongé par une rampe piétonne jusqu'au niveau inférieur de la ville.

THEN & NOW



La Galerie
(Rue du Buisson)

Une galerie traversante relie les entrées depuis les boulevards, un espace vivant, attractif et très urbain qui complète l'entrée historique. Ouverte également en dehors des heures d'ouverture du musée, c'est un lieu très fréquenté par les Genevois, ne serait-ce que pour prendre un espresso.



Les Foyers
(Rue du Buisson)

Des espaces publics à caractère historique. Les foyers sont équipés pour toutes les fonctions d'accueil muséales. La bibliothèque, les points d'information, la boutique de musée et la circulation véhiculent l'idée d'un lieu véritablement culturel.

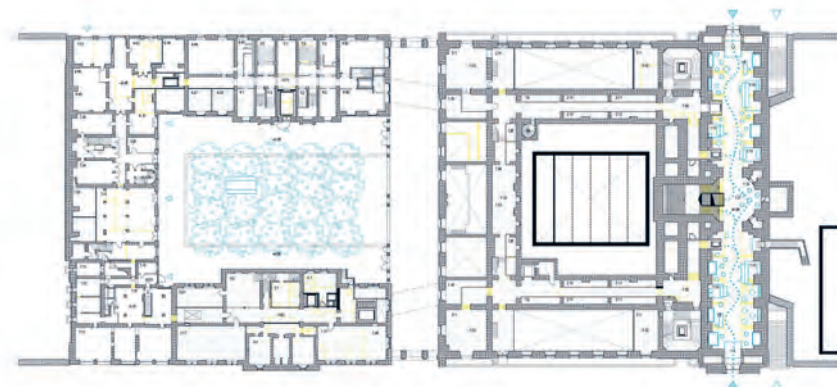
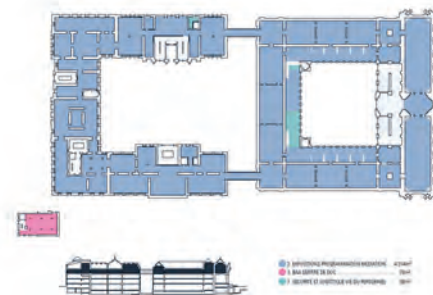


Les Arcades
(Rue du Buisson)

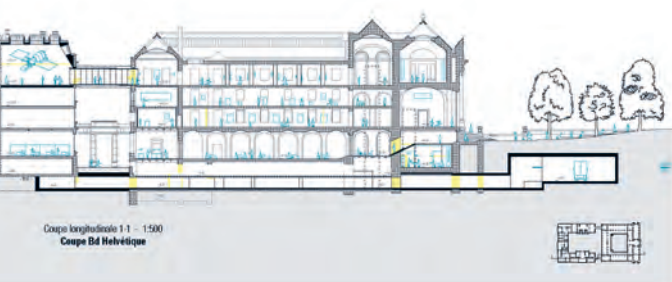
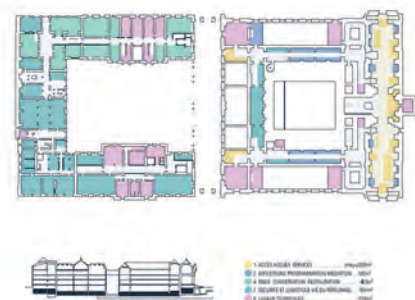
De nombreuses activités ludiques et commerciales forment de la cour du MAH une attraction pour les visiteurs qui va bien au-delà des fonctions du musée. Comme adresse culturelle et culinaire de grande qualité, se prête à des événements de toutes sortes.



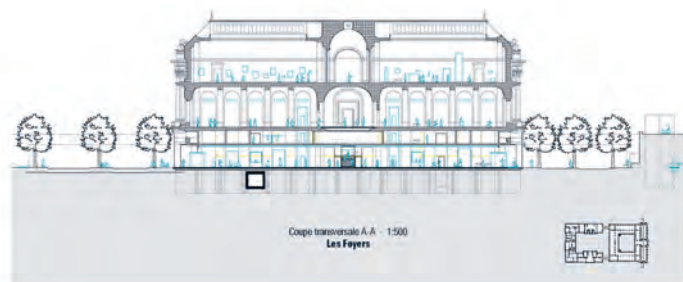
Niveau 3 - 1500
Grand Etage



Niveau 1 - 1500
Galerie



Coupe longitudinale 1-1 - 1500
Coupe Bd Nohvétique



Coupe transversale A-A - 1500
Les Foyers

CONCOURS MAH, Agrandissement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 1^{er} DEGRÉExposition
(ancien)

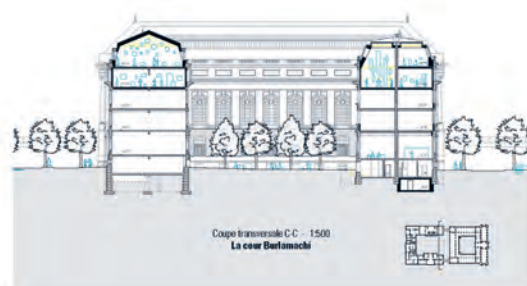
Une restauration soignée préserve la grandeur existante. Les peintures, tapis et mosaïques seront réintégrés.
La grande valeur historique de ces pièces rénovées son d'atout d'origine.
Le musée reprend les volumes par sa grande variété.

Exposition
(nouveau)

Abstrait, blanc, moderne - l'extension séduit par son minimalisme patricien.
L'architecture est d'une grande plasticité, les lucarnes et les doubles hauteurs surprennent le visiteur tout au long de la visite.
Une attention particulière à la lumière rend les espaces fonctionnels et pourtant d'une grande beauté.

Exposition
(ancien)

Les murs, les menuiseries et les parquets historiques sont conservés et remis en état. Tous les plafonds sont dotés de nouvelles lucarnes.
Une mise à jour technique complète permet d'assurer le bon entretien des ouvrages.
Les couleurs des murs, toujours au ton de l'originalité et de la sobriété, varient en fonction de la pièce.

Niveau 4 - 1500
Etage SupérieurNiveau 0 - 1500
Rez InférieurCoupe transversale B-B - 1500
Les ArcadesCoupe transversale C-C - 1500
La cour Butamachi

THEN & NOW



Exposition

L'extension offre une riche succession d'espaces différents.
L'asymétrie régit dans ces nouveaux espaces, où la hauteur, le volume et l'éclairage varient.
Les espaces sur le toit abritent lieu à des pléiades particulières qui contrastent fortement avec la symétrie du bâtiment historique.



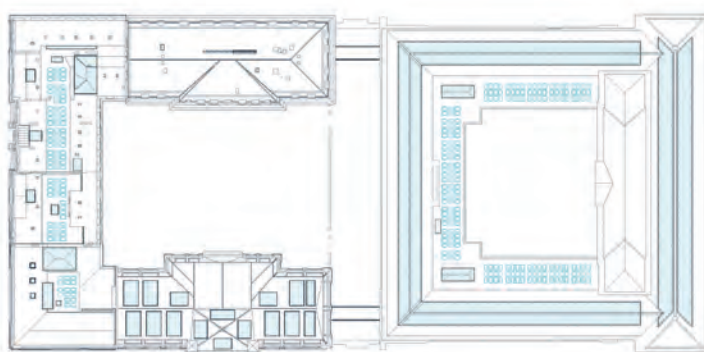
Exposition

Le parcours de l'exposition dans le bâtiment historique fonctionne de manière très classique.
Les galeries, les entrées et les pièces sont organisées avec rigueur et clarté.
Les visiteurs peuvent suivre le parcours initial dans le bâtiment historique, complété par un nouveau parcours d'exposition à travers les étages supérieurs des bâtiments voisins.



Exposition

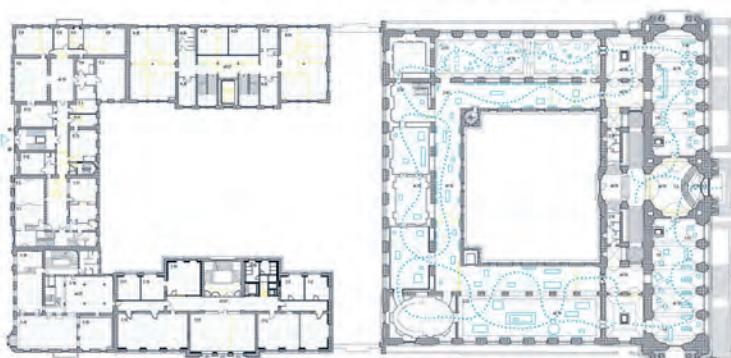
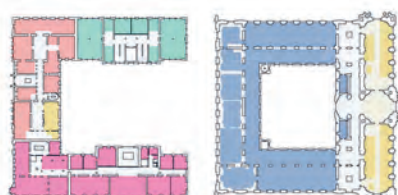
Des espaces modernes et neutres qui se prêtent à toutes sortes d'expositions.
Le parcours du musée est linéaire et reste très intuitif malgré son aspect labyrinthique apparent.
La fluidité des espaces contraste de manière fascinante avec la clarté et la rigueur du bâtiment historique.

Niveau 5 - 1500
Toiture

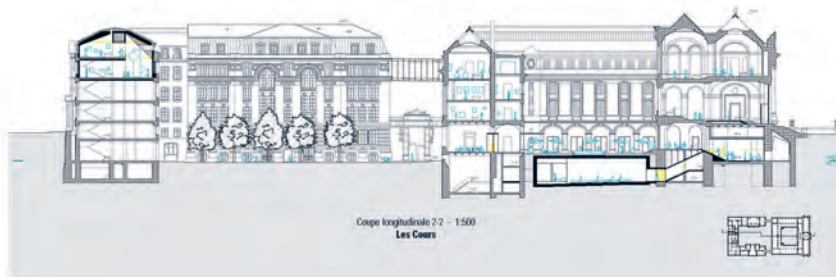
1. ACCESSIBILITÉ 1.1. Accès aux services 1.2. Accès aux services 1.3. Accès aux services 1.4. Accès aux services 1.5. Accès aux services 1.6. Accès aux services 1.7. Accès aux services 1.8. Accès aux services 1.9. Accès aux services 1.10. Accès aux services	2. ESPACES DE TRAVAIL 2.1. Espace de travail 2.2. Espace de travail 2.3. Espace de travail 2.4. Espace de travail 2.5. Espace de travail 2.6. Espace de travail 2.7. Espace de travail 2.8. Espace de travail 2.9. Espace de travail 2.10. Espace de travail	3. ESPACES DE TRAVAIL 3.1. Espace de travail 3.2. Espace de travail 3.3. Espace de travail 3.4. Espace de travail 3.5. Espace de travail 3.6. Espace de travail 3.7. Espace de travail 3.8. Espace de travail 3.9. Espace de travail 3.10. Espace de travail
---	--	--



TYPE DE SERVICE DE PRÉSENTATION	Surface
1. Accès aux services	1000 m²
2. Espace de travail	1000 m²
3. Espace de travail	1000 m²
4. Espace de travail	1000 m²
5. Espace de travail	1000 m²
6. Espace de travail	1000 m²
7. Espace de travail	1000 m²
8. Espace de travail	1000 m²
9. Espace de travail	1000 m²
10. Espace de travail	1000 m²

Niveau 1 - 1500
Rez Supérieur

TYPE DE SERVICE DE PRÉSENTATION	Surface
1. Accès aux services	1000 m²
2. Espace de travail	1000 m²
3. Espace de travail	1000 m²
4. Espace de travail	1000 m²
5. Espace de travail	1000 m²
6. Espace de travail	1000 m²
7. Espace de travail	1000 m²
8. Espace de travail	1000 m²
9. Espace de travail	1000 m²
10. Espace de travail	1000 m²

Coupe transversale D-D - 1500
Rue du Pin 1-3 et 5Coupe longitudinale 2-2 - 1500
Les Cours

Projet n°3

PAPAGENA

Architecte

APAARCHITECTES SA

AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)



Enjeux

Le projet d'extension-restauration du MAH affronte des enjeux de cohésion urbaine et de conservation patrimoniale de bâtiments existants, de même que les questions organisationnelles inhérentes à un programme culturel ambitieux. Ces différentes thématiques appellent à affiner la relation à venir entre un programme du MAH nouveau venu et un lieu déjà ancien. Le projet souhaite instaurer cette relation dans une forme équilibrée, non schématisée et néanmoins inévitables, qui ne faille pas l'économie de la complexité du donné et pourtant fidèle sans mode d'emploi, confortables, amiable.

Cohésion urbaine

Sur le plan urbain, le projet du MAH vient renforcer un secteur clé du maillage culturel du centre-ville. À cheval sur deux niveaux, celui de la Vieille-ville et celui des nouveaux boulevards, l'édifice monumental Pin-BAA-Bauhaus-Art-MAH-Observatoire constitue une singularité urbaine héritée des musées genevois du XIX^e siècle. Le projet reconnaît et valorise cette singularité topographique en proposant un dispositif capable d'accueillir différenciellement les flux de visiteurs provenant des deux niveaux de la ville : Vieille-ville - Tranchées et Rive - lac.

Au niveau supérieur, l'entrée principale du musée est contenue et valorisée, ses liens avec la promenade de l'Observatoire et la Vieille-ville sont renforcés, les quais portuaires (Port-Galland) et diversifs et modifiés, douces favorisent les relations Vieille-ville / Tranchées-Malgréant. Le tablier des quais Galland est percé au sommet de l'arc pour apporter de la lumière au niveau des boulevards tout en réduisant la vitesse de déplacement sur le port.

Au niveau inférieur, le boulevard Emile-Jaques-Daloz transformé en « promenade » urbaine conduit naturellement les visiteurs aux quatre casernes historiques, qui offrent au MAH une belle entrée sur le niveau du boulevard ainsi qu'un accès public confortable à l'échelle de l'établissement, protégé des intempéries par le pont Galland.

Ce faisant, le MAH vivifie les éléments patrimoniaux présents sur le site et active de nouvelles relations entre des niveaux différents de la ville.



Conservation des bâtiments

Le projet instaure des relations fortes entre le musée historique et les anciennes écoles des Beau-Arts et des Casernes, dans un ensemble soigné de respect l'identité de chaque édifice en réutilisant l'existant au maximum la substance ancienne existante dans le respect de la charte de Venise-Cracovie, tout en se réservant quelques ouvertures possibles en direction du Vieille-ville.

Comme mentionné, l'entrée historique du musée au niveau de l'Observatoire est complétée par un nouvel accès public inférieur au niveau Jaques-Daloz pour valoriser les anciennes casernes et assurer un accès confortable au cœur du MAH. Cet accès profite d'une extension typique dans le programme (expositions, conférences et espaces communautaires) s'articule autour d'un patio, un atrium généreux aménagé en étages à minuscules, véritable lieu de rencontre à la manière en clin d'œil aux villes découvertes sous la promenade Saint-André. Le rôle du patio est double, selon le sens du mouvement : attirer le visiteur vers le bâtiment historique du MAH ou au contraire prolonger l'expérience vers l'extérieur, par une liaison visuelle et fonctionnelle directe avec le centre du MAH. La galerie de l'escalier est mise en scène dans l'espace d'exposition et de conférences.

À l'intérieur du MAH, au niveau de la cour-jardin du deuxième étage, les parcours d'exposition s'entrecroisent avec les espaces du Tier-Lieu et de la salle de lecture BAA. La cour-jardin elle-même est réaménagée en pleine terre, se vasse borlaine restaurée, offert au Tier-Lieu un véritable prolongement extérieur. La salle de lecture BAA, elle, occupe une position centrale d'interface entre le MAH, le bâtiment des Beau-Arts (qui abrite BAA, direction et accès du personnel) et l'école des Casernes (qui abrite régie, conservation et restauration). Se voit donc sur la Cour des Casernes, bel espace calme et verdoyant.

Deux passerelles aériennes assurent les liens fonctionnels entre les trois édifices sans entraver l'accès à la cour des Casernes. En complément, un niveau de sous-sol situé entre bâtiments centralise la logistique volumétrique liée au musée en recevant les livraisons structurées depuis le boulevard Jaques-Daloz.

La complexité de cette réorganisation du MAH permet de préserver le caractère et l'affection résidentielle des immeubles de la promenade du Pin et l'ancien bâtiment de la BAA reboute même sa décoration initiale d'habitations de rang.

En résumé, c'est une série d'interventions ponctuelles localisées qui mène un ensemble composé de bâtiments anciens en une véritable machine culturelle prête à relever tous les défis à venir du jeune MAH, tout en faisant à la ville un nouveau fragment urbain cohérent et vivant.

Distribution

De façon générale, le projet réalise au maximum la substance bâtie existante, y compris en matière de distribution verticale. Les modifications sont mesurées et se concentrent sur les nœuds fondamentaux du nouvel équilibre programmatique.

Musée

L'édifice public monumental du musée est prolongé directement jusqu'au sous-sol, permettant de dépasser deux halls d'entrée confortables dans les niveaux « 1 (entrée d'abandon) et « 2 (entrée Observatoire). Ce faisant, le nouveau sous-sol du MAH se raccorde naturellement, sans rupture d'échelle, au programme muséal historique. En parallèle, les cages d'escaliers situées sur les boulevards sont conservées et les deux cages d'escalier-accrocheur en collier extérieures sur cour sont réactivées en voies d'insolation de secours. Deux groupes d'accrocheurs publics sont introduits : l'un relie le hall intérieur d'abandon au hall supérieur Observatoire dans la cour, l'autre doit d'un vaste mouchoir et placé au centre de gravité du plan, entre la salle de lecture BAA et le Tier-Lieu, distribuant la totalité des niveaux du MAH, secteur logistique complet.

Beau-Arts

Dans le bâtiment de l'école des Beau-Arts (nouvelle BAA, direction, personnel) s'introduisent deux escaliers nouveaux, professionnels, l'un pour l'acheminement des livres depuis le stockage situé sous la promenade du Pin, le second distribuant l'entrée des étages du bâtiment pour les usages.

Casernes

Le bâtiment de l'école des Casernes (régie, conservation, restauration) reçoit un nouvel accrocheur mouchoir-charges (passeoires) reliant les livraisons aux différents étages.



Aménagements paysagers

Le réaménagement de la promenade de l'Observatoire valorise les qualités existantes du site tout en cherchant à faciliter la relation entre l'édifice historique du MAH et la plaine Ferdinand-Hodder en créant une possible réduction du trafic sur Ferdinand-Hodder permettant à cette place de prolonger l'atmosphère de l'air aménagé de Rive, sur le chemin des promeneurs venant du lac.

Sur la placette Ferdinand-Hodder, la différence de niveau présente entre les deux boulevards est mise à profit pour faciliter l'accès des visiteurs du bas de la ville au niveau supérieur de la promenade de l'Observatoire par l'adaptation légère d'une des rampes existantes. Les visiteurs peuvent ainsi accéder en pente douce (COP) longeant Jaques-Daloz. Côté boulevard historique, un dispositif d'escaliers mécaniquement existant permet un franchissement rapide du dénivelé.

La promenade de l'Observatoire, sans abaissement d'arbres, voit sa topographie légèrement adoucie pour ouvrir une succession de terrasses et de bancs sur la vue de la ville et du lac. Dans la direction inverse, la promenade de l'Observatoire propose deux parcours alternatifs : sur les côtés, une arborisation dense et volumineuse active des chemins existants bordés par le centre ; à l'intérieur, un espace dégagé qui dévoile progressivement la présence du MAH à proximité du musée. Le volume de la végétation se réfère au profil de deux parterres végétaux qui mélangent une sorte de parterre confortable à la façade historique. Entre de deux parterres végétaux, le patio de l'impluvium s'installe tranquillement dans l'axe du MAH et signale discrètement au visiteur l'extension topographique.

Pour limiter considérablement la promenade secondaire et donner accès au MAH par le haut, un vaste dispositif de rampes-gradins vient remplacer l'escalier historique du musée. Ce dispositif est confortable, à l'échelle du complexe muséal tout entier, à pour tâche d'organiser et de répartir les flux des différents visiteurs (déjà existants) à des étages variables, d'abord les visiteurs du musée mais aussi les promeneurs de l'Observatoire, les patineurs puis les vélos provenant de la Vieille-ville ou des Tranchées.

Enjeux climatiques

Tous les bâtiments existants sont restaurés, notamment dans leur substance comme amenée.

De manière générale, toute possibilité d'amélioration thermique de l'enveloppe est étudiée et appréciée en fonction de son impact patrimonial. Dans les grandes lignes, on peut cependant envisager l'isolation des planchers contre terre (dans la mesure où leur ventilo-chauffage imposé par le programme implique une probable déconstruction), l'isolation des murs contre terre, l'isolation renforcée des combles et la protection soignée des toits vitrés exposés. Les vitrages de façade sont remplacés par des vitrages à haute performance énergétique permettant l'ouverture pour le rafraîchissement, en complément de brise-soleils extérieurs visant à contrôler la surchauffe estivale.



En particulier, partout où cela est possible et raisonnable, les vitrages existants sont remplacés par des vitrages isolants, les vitres doubles par des triple vitrages. La surchauffe estivale dans les salles est réduite par des loges disponibles extérieures en toile à projeter devant les baies vitrées des façades exposées à l'été, en outre avec le service des monuments et sites.

Pour l'ensemble des contraintes patrimoniales et climatiques, les contraintes de sécurité et de confort des visiteurs exposés dans le musée (notamment l'objet d'une attention particulière car elles influencent sur une partie délicate des efforts techniques et architecturaux touchant à l'enveloppe, en particulier celles concernant les ouvertures vitrées).

Une fois les caractéristiques thermiques de l'enveloppe patrimoniale existante et la consommation énergétique de l'ensemble réduite au minimum, le climat intérieur des espaces d'exposition (humidité, température, confort), dont les contraintes sont précises, est placé sous le contrôle de dispositifs de rafraîchissement liés à des échangeurs de chaleur dont les principes restent à préciser en fonction de la solution de chauffage existant (COP, géothermie, ou autre).

Sur le plan patrimonial, une autre difficulté majeure du projet consiste à planifier et à répartir l'investissement l'ensemble nécessaire à l'air de ventilation (laboratoire sans nuire aux qualités architecturales de l'ensemble). L'une des clés du problème sera la répartition judicieuse des montants au sein des édifices pour réduire la longueur et la section des gaines. En revanche, la grande inertie thermique des bâtiments existants sera un facteur d'amélioration précieux pour le climat intérieur.

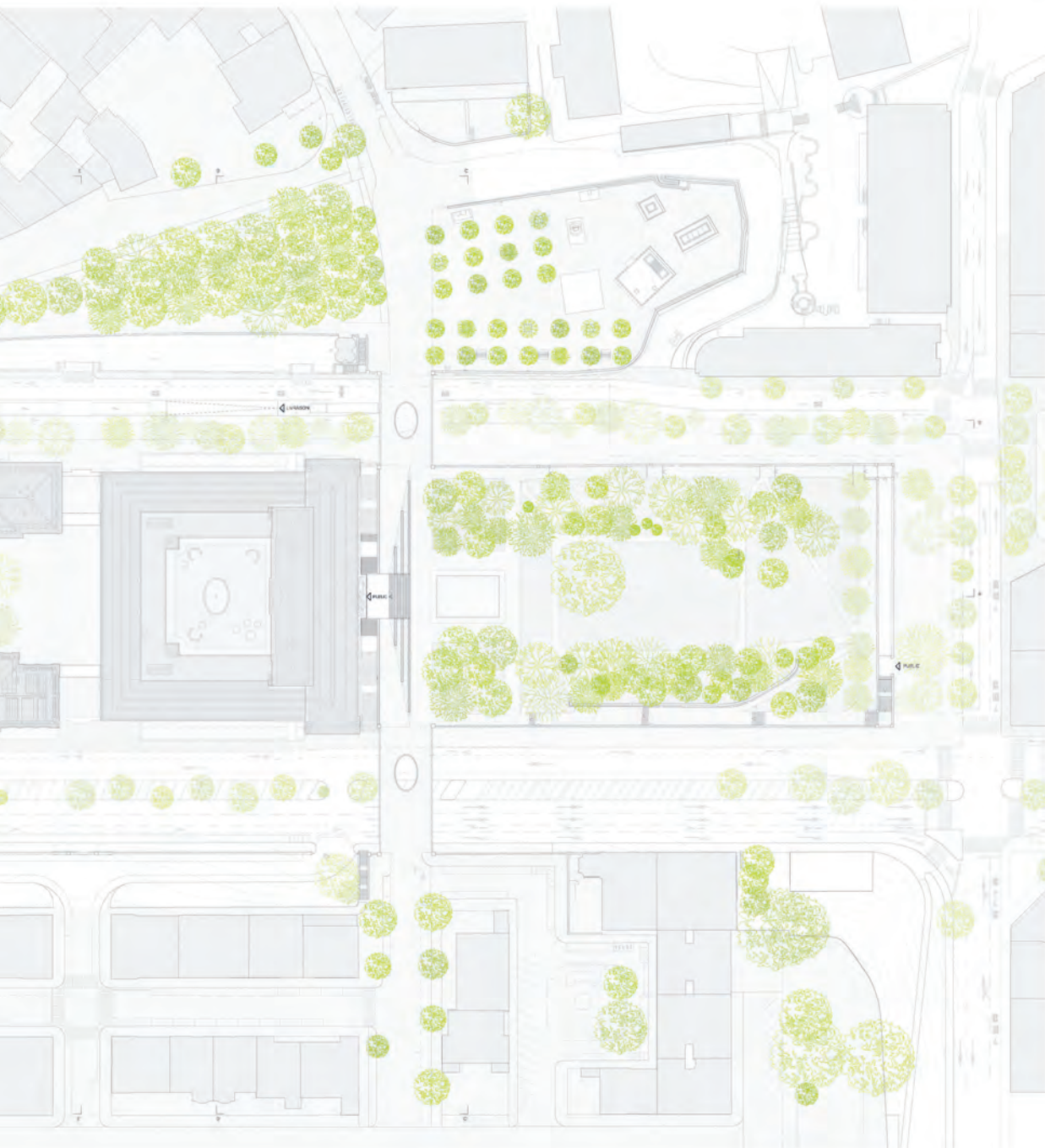


Plan de situation

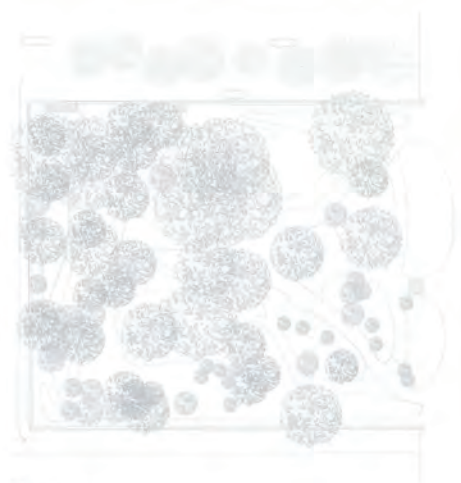
0 5 10 20

Coupe AA'

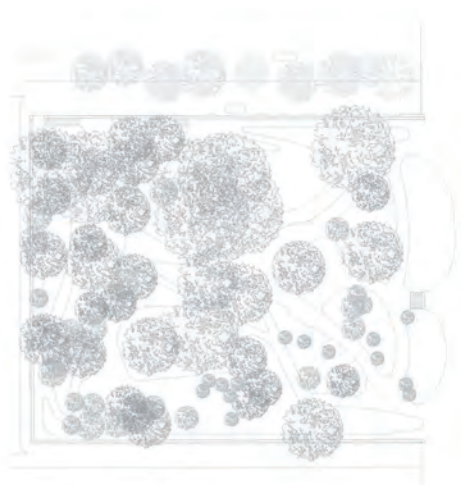
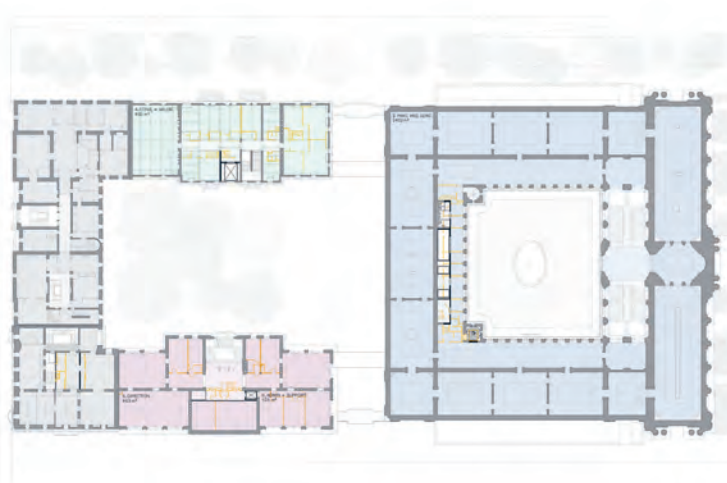


PAPAGENA 

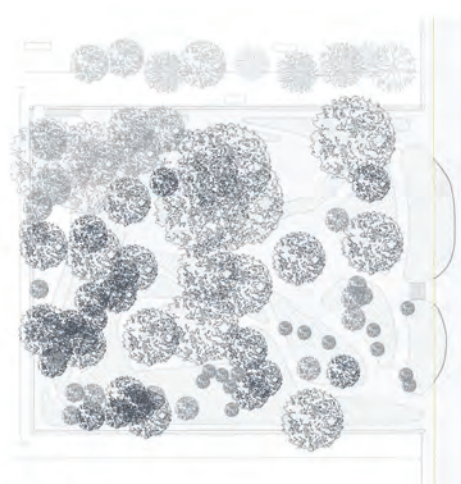
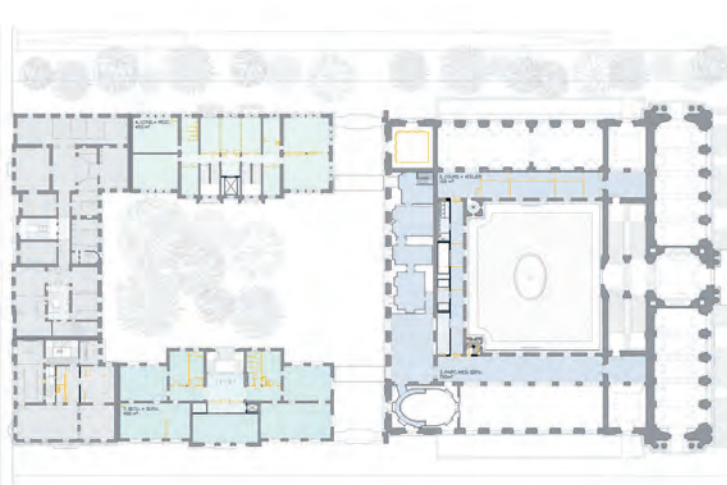
AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)



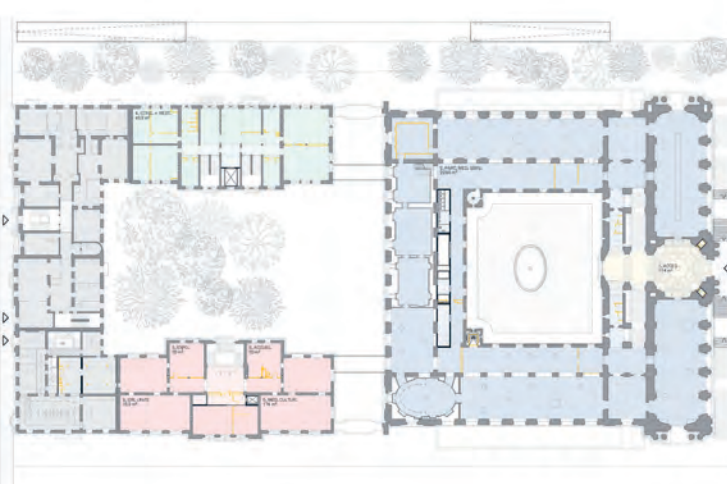
Niv +4

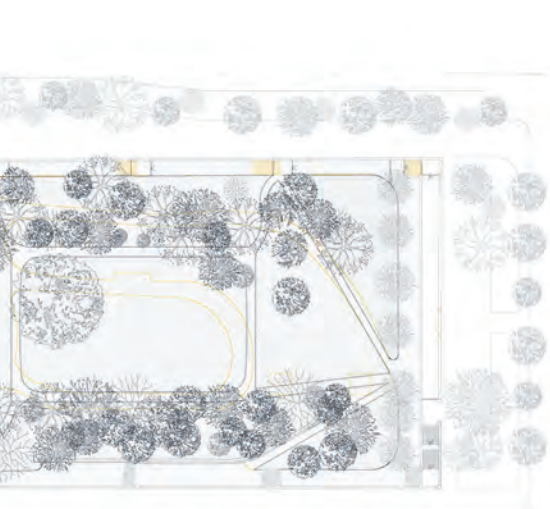
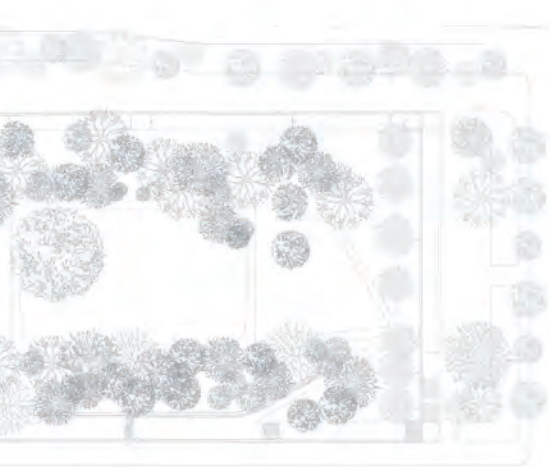
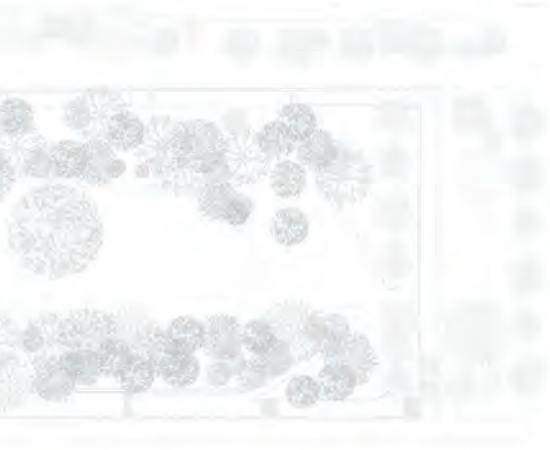


Niv +3

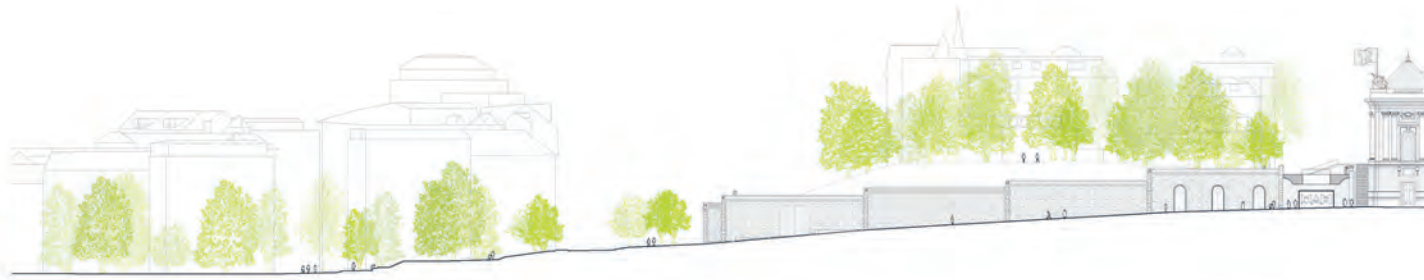


Niv +2



PAPAGENA 

AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)



Coupe BB'



Coupe CC'



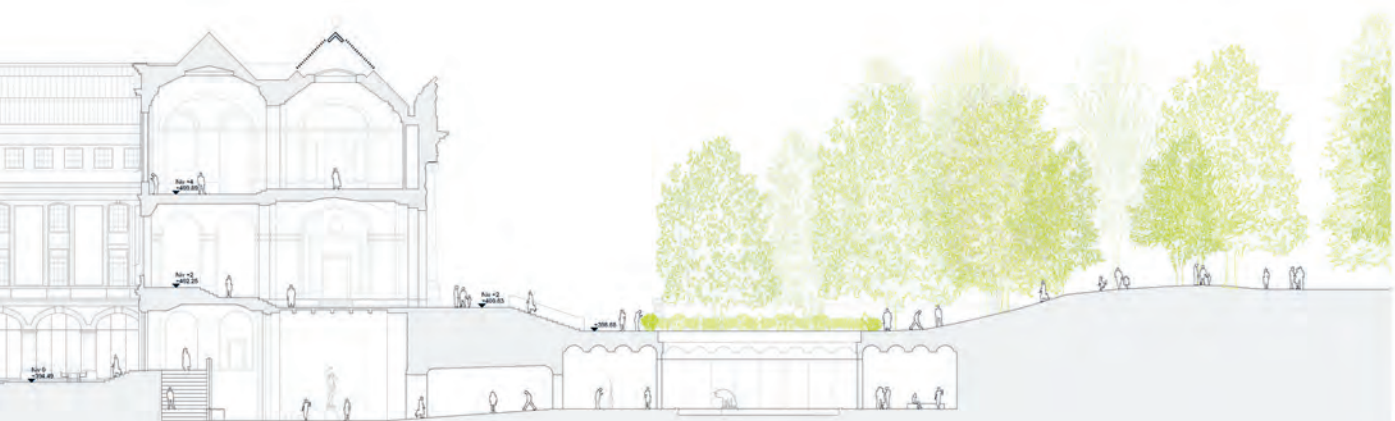
Coupe DD'



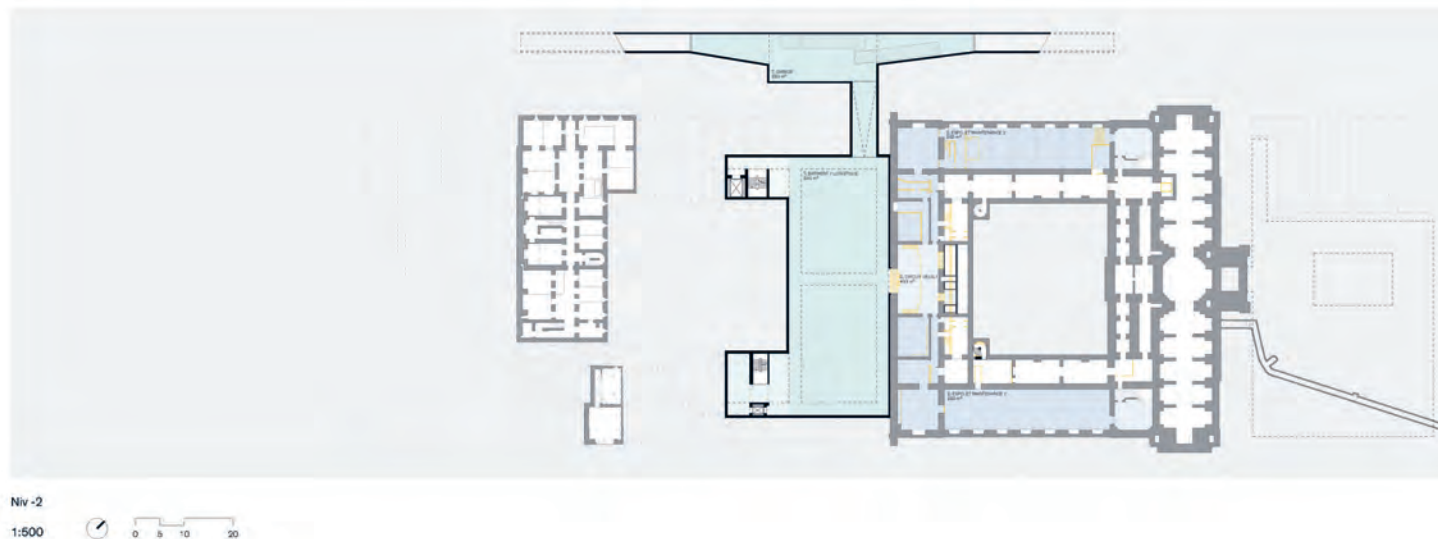
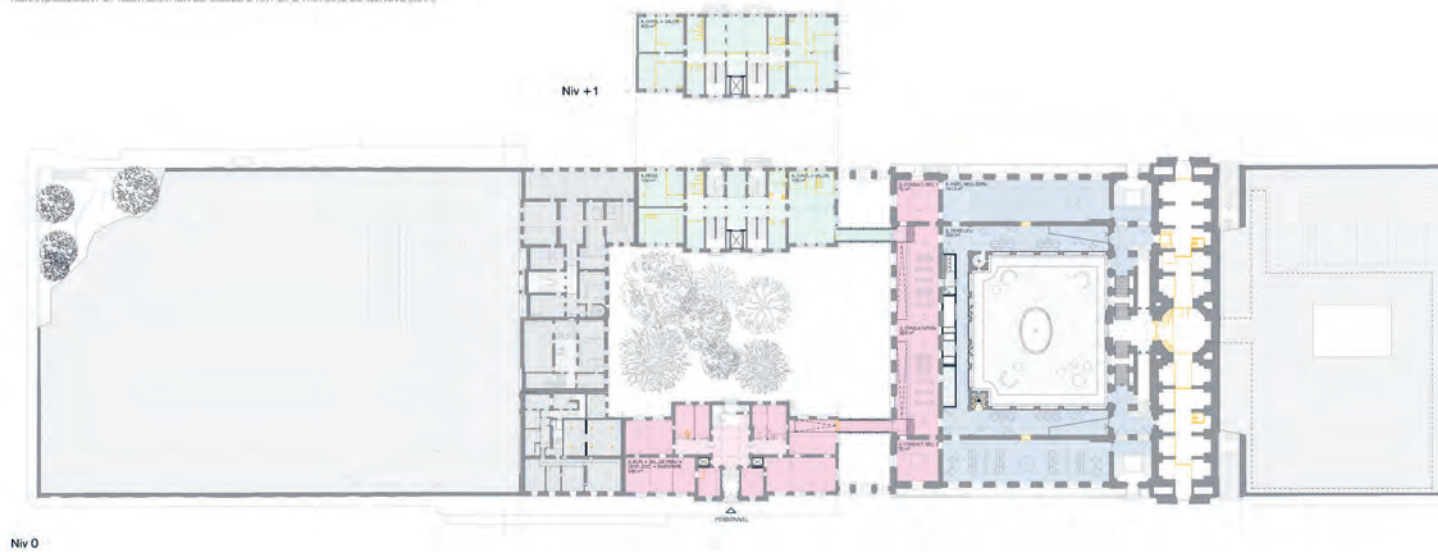
Coupe AA' 1:200

PAPAGENA 

Coupe EE'



AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)





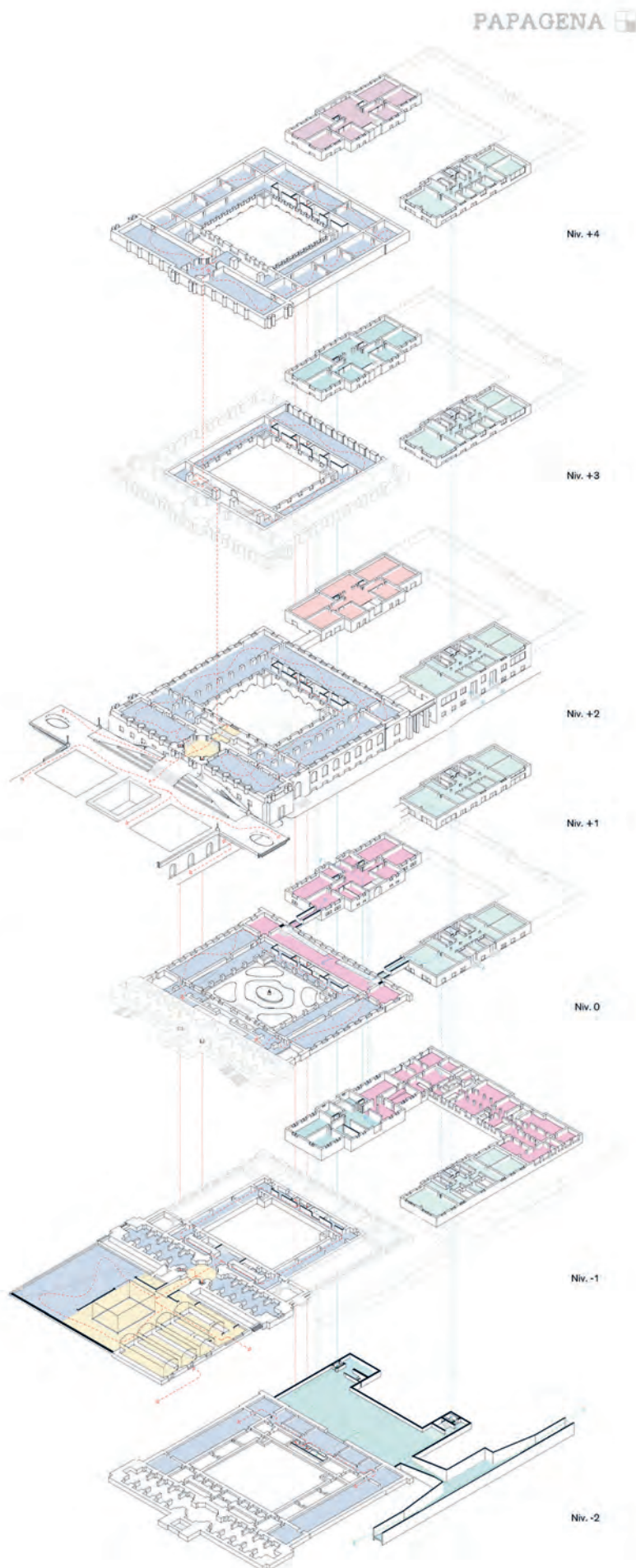
LEGENDE

Affectations:

1. Accès accueil et services
2. Expositions programmation médiation
3. BAA Centre de doc
4. Régie, Conservation, Restauration.
5. Publics
6. Direction, Administration, Supports.
7. Sécurité et logistique, Vie du personnel.
8. Locaux techniques
9. Circulations / Double hauteur
10. Logements

Flux et ascenseurs:

- Public
- Personnel
- Livraisons



Projet n°7

ENODE

Architecte

VASSCO, ACE + CCHE Genève SA**CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 1^{ER} DEGRÉ**

Vue aérienne
Bâtiment historique du Musée d'art et d'histoire – entrée principale – et Boulevard Émile-Jaques-Dalcroze, axe vert reliant le Lac avec la Place des Bains



schéma d'implantation du projet dans le contexte urbain et paysager, 1/2500
0 40 100m

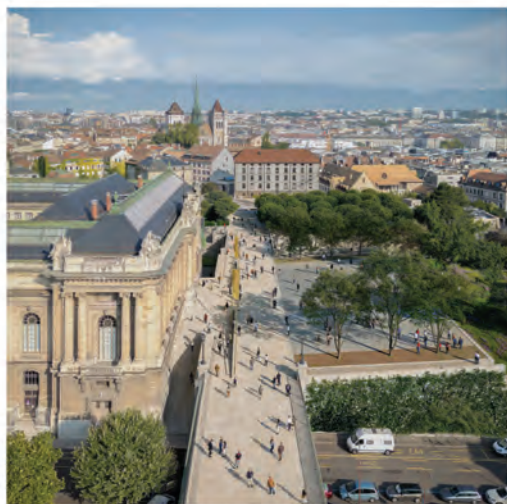
À VILLE DE LE MUSÉE

Le musée moderne ne se limite plus à être un simple lieu d'exposition et de conservation des œuvres d'art ou de transmission de savoirs ; il se positionne désormais comme un véritable espace civique, une infrastructure culturelle et communautaire essentielle à la vie collective. Il joue un rôle crucial dans la démocratisation de l'espace public urbain, offrant aux visiteurs et aux habitants une opportunité unique de se connecter avec l'art, les idées et les autres. Ce lieu devient ainsi un point névralgique où se rencontrent diversité culturelle et dialogue intellectuel, tout en célébrant le patrimoine artistique et en stimulant la réflexion.

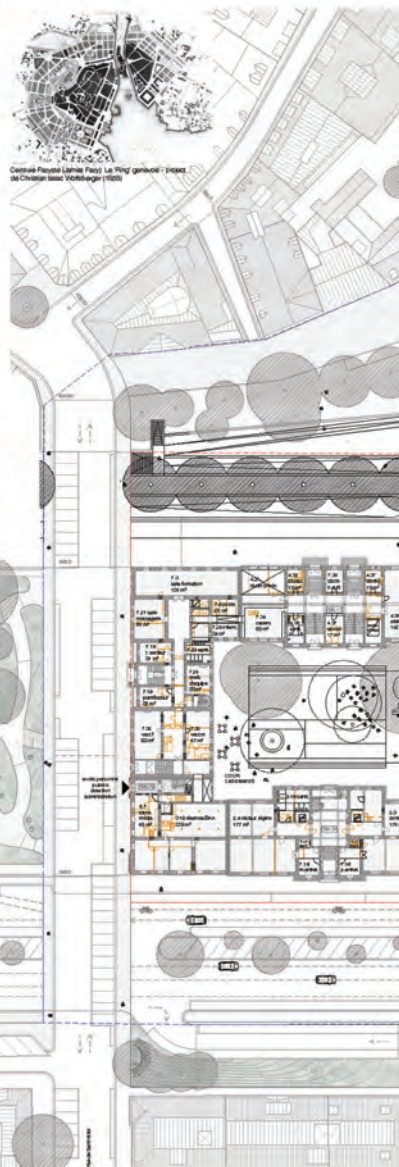
Au-delà de sa fonction d'exposition, le musée du XXI^e siècle devient un pilier de la communauté, un espace de rassemblement où se déploient des activités parallèles, indépendantes ou intégrées, qui enrichissent la production de contenus et favorisent la multiplicité des perspectives. Il incarne une scène vivante et dynamique, tant pour les habitants que pour les visiteurs globaux en quête de singularité, tout en offrant une pause salutaire dans le rythme accéléré de la vie moderne.

L'objectif principal de notre proposition est de réinventer le Musée d'art et d'histoire de Genève dans le tissu vivant de la ville, en enrichissant son caractère insulaire actuel. Nous visons à l'intégrer pleinement aux itinéraires piétons et souterrains du centre-ville, en favorisant la perméabilité et la porosité de son périmètre. Cette démarche passe par la création de nouveaux espaces dédiés aux événements et aux activités publiques et collectives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du musée.

Le musée devient lui-même un espace public en établissant, sur l'axe nord-est-sud-ouest, un nouveau parcours de déambulation et de promenade, accessible à tous, reliant le niveau supérieur de la Promenade de l'Observatoire au niveau inférieur de la Cour des Casernes (Passage Jean-Jacques-Burkhardt). Ce parcours traverse divers espaces d'accueil, restaurants, commerces et autres lieux en libre accès, comme la cour centrale du bâtiment historique, répétés sur plusieurs niveaux, évoquant les plate-formes successives d'un jardin.



Vue sur la Place du Musée vers le centre-ville
Entrée principale – accès universel – accueil, boutique et billetterie



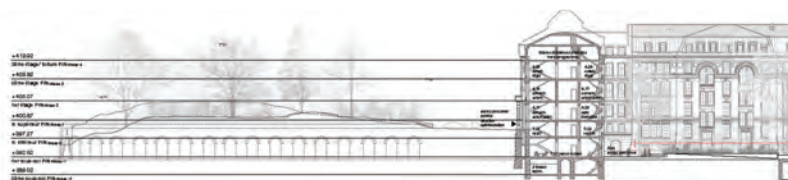
Projet d'entrée de réhabilitation
Cours de la Cour des Casernes
Cours de la Cour des Casernes



Montée souterraine souterraine, entrée du 10ème étage

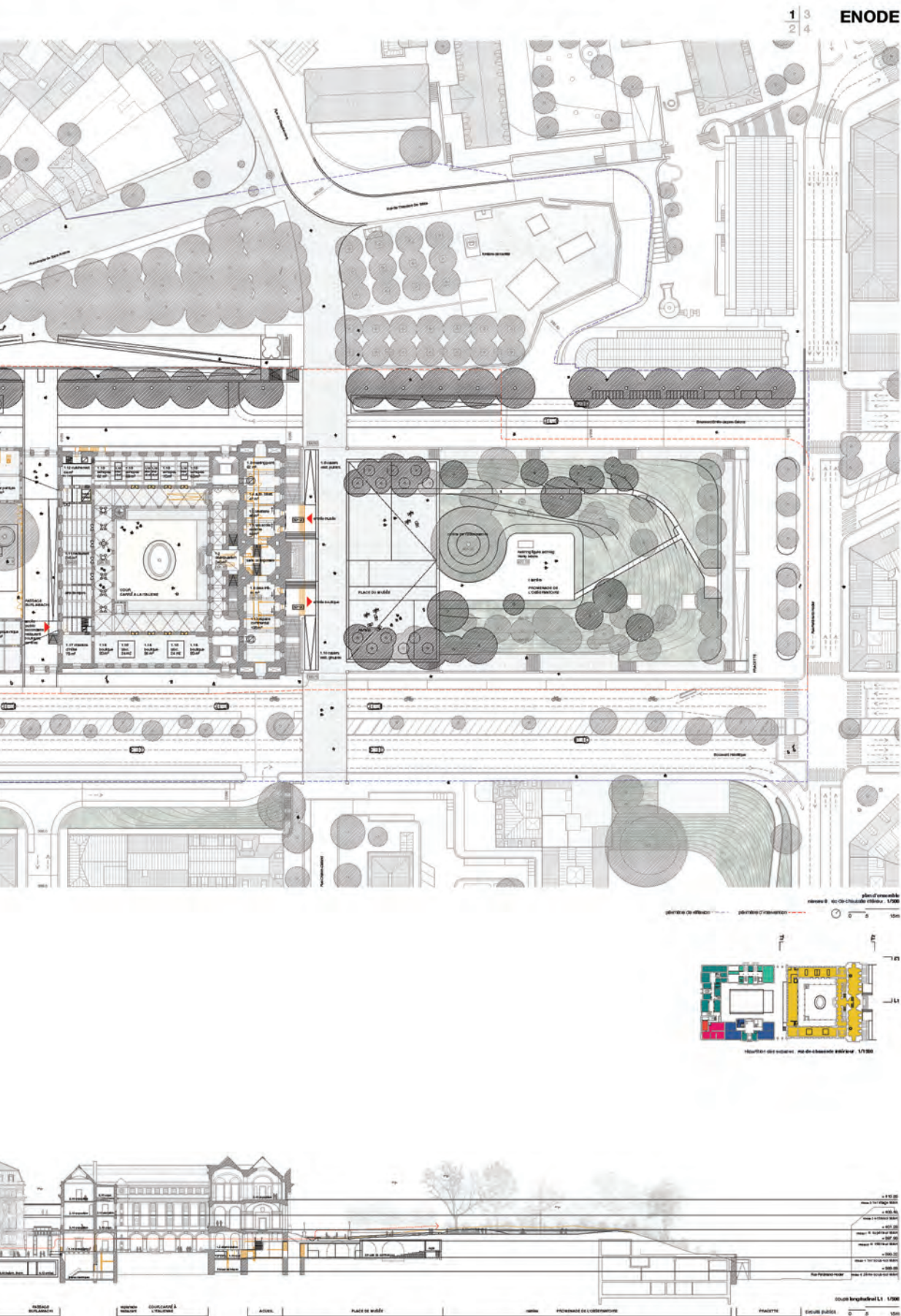


Projet d'entrée, image historique



Projet d'entrée de réhabilitation

Projet d'entrée de réhabilitation



CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 1^{ER} DEGRÉ

LE PARVIS ET LE BOULEVARD

Les questions de mobilité et d'accessibilité au bâtiment existant sont au cœur des priorités, nécessitant des interventions sur les deux niveaux environnants : le parvis et le boulevard. L'intervention permet de leur conférer une **nouvelle identité urbaine**.

Au niveau supérieur, nous proposons de supprimer la circulation sur les ponts de la rue Charles Galland pour créer un parvis, véritablement institutionnel à la façade principale du musée, la place du Musée. Cet espace deviendra entièrement piétonnier, en lien direct avec l'entrée et l'accueil, désormais situés au niveau intermédiaire, entre le pont et le boulevard en contrebas. À l'arrière du parvis, la promenade a été repensée pour offrir un espace en forme de coquille, une **clairière invitant les passants à s'arrêter et à profiter de la vue sur le lac et le Jet d'Eau**. Sa configuration est basée sur la position des arbres existants afin de s'assurer qu'ils sont tous maintenus.

Au niveau du Boulevard Emile-Jacques-Dalcroze, l'intervention poursuit deux objectifs précis : **restaurer l'image du boulevard** en tant que plateau en réduisant le trafic et en élargissant un axe vert reliant le Lac au Parc des Bastions, redessinant et réunifiant l'idée du "ring vert" dans l'épaisseur de la ceinture lausannoise.

Sur l'axe opposé, la continuité piétonne entre le centre-ville, via la Promenade de Saint-Antoine, et le niveau inférieur du Passage Jean-Jacques-Burlemachi, sera priorisée. Un nouvel espace sera créé dans la cour, reconçue comme une **salle polyvalente - de la ville et du Musée - à ciel ouvert et accessible au public**. Cet espace bénéficiera d'une liaison directe avec l'étage public du musée, s'étendant jusqu'au Boulevard Helvétique et au quartier des Tranchées.



Vue sur le nouveau accès public du Musée d'art et d'histoire - accessibilité universelle

EXTENSIONS

Le projet prévoit deux extensions, en construction souterraine, implantées dans des zones actuellement imperméabilisées.

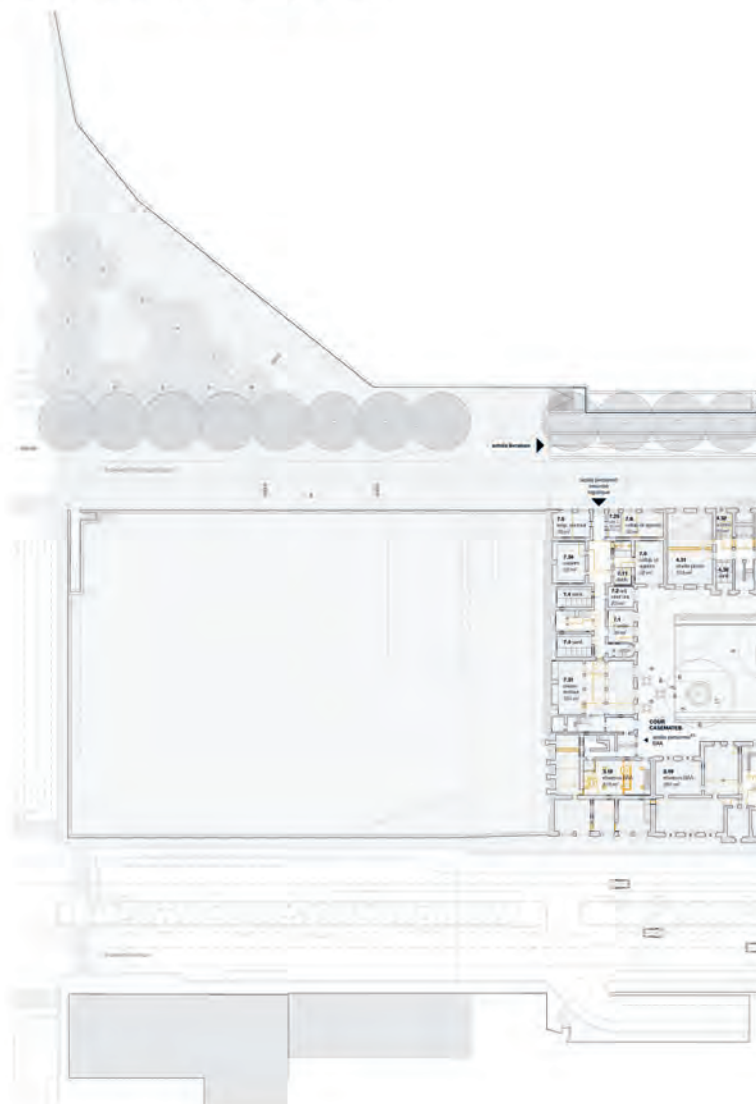
La première zone, située sous le parvis de l'entrée historique, est résolument publique et accessible depuis l'entrée principale du musée, soit par un passage souterrain au niveau inférieur, soit par une entrée directe depuis le Boulevard Emile-Jacques-Dalcroze. Cet espace accueille la salle de conférences ainsi qu'une nouvelle salle d'exposition de grande taille, répondant à toutes les exigences en matière de sécurité et de climat d'un musée du 21^{ème} siècle. La nouvelle salle disposera d'un accès direct et indépendant depuis le Boulevard Helvétique, augmentant ainsi sa polyvalence. Les anciennes casernes situées sous la Rue Galland sont également transformées en espaces d'exposition.

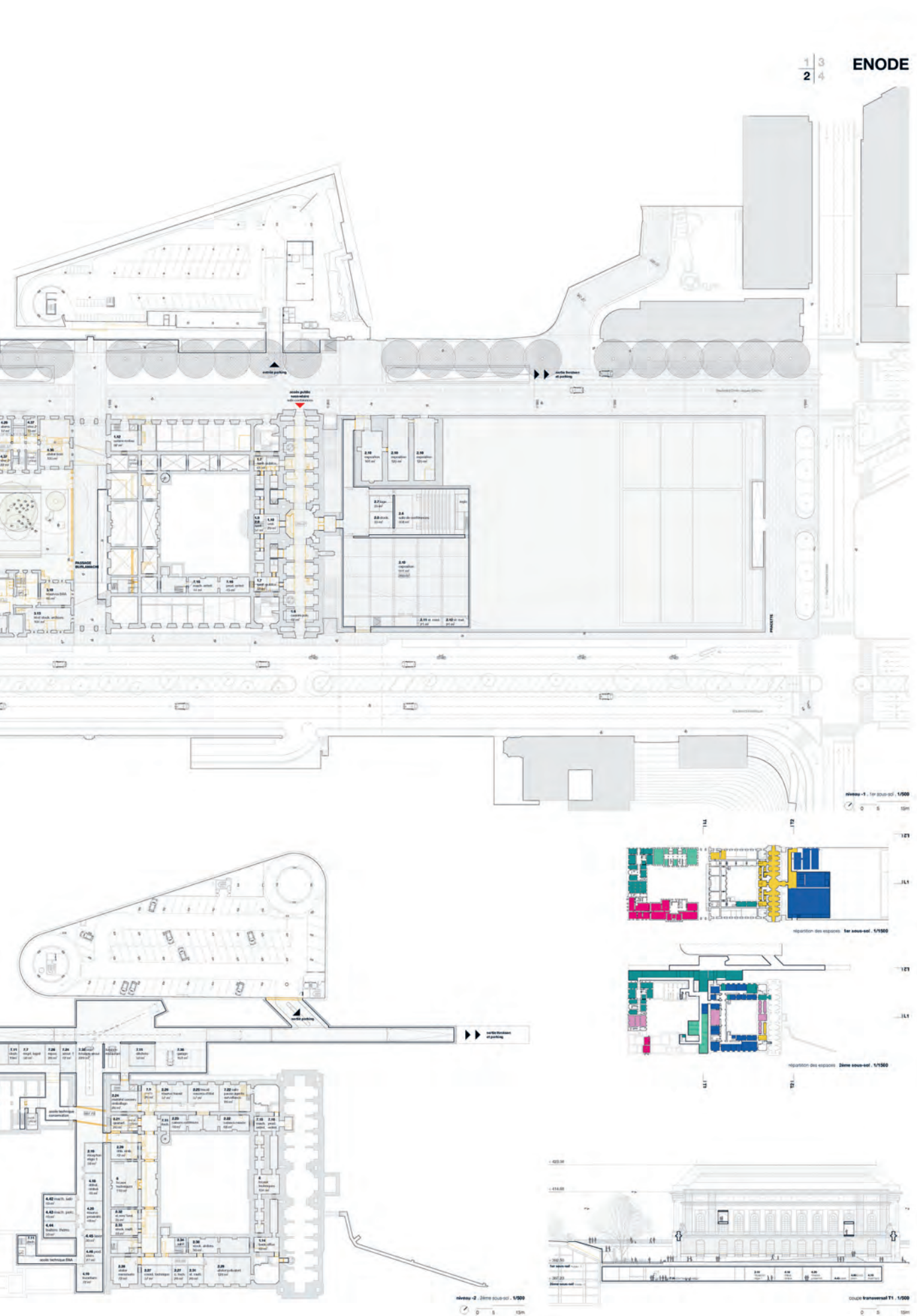
La deuxième zone d'extension est dédiée à la logistique, permettant de gérer les livraisons et les déchargements sans interférer avec l'espace public ni affecter le patrimoine des bâtiments existants. Accessible depuis le Boulevard Emile-Jacques-Dalcroze via des rampes routières, elle s'étend sous le boulevard et le Passage Jean-Jacques-Burlemachi, formant un tricol en T qui relie le bâtiment historique aux édifices entourant la cour des Casernes. Cette configuration assure le service au musée et au restaurateur de manière indépendante tout en garantissant la liaison avec les espaces de conservation et leurs dépôts. De plus, elle permet une gestion efficace des flux logistiques, assurant leur indépendance intégrale vis-à-vis des autres flux à proximité du musée.

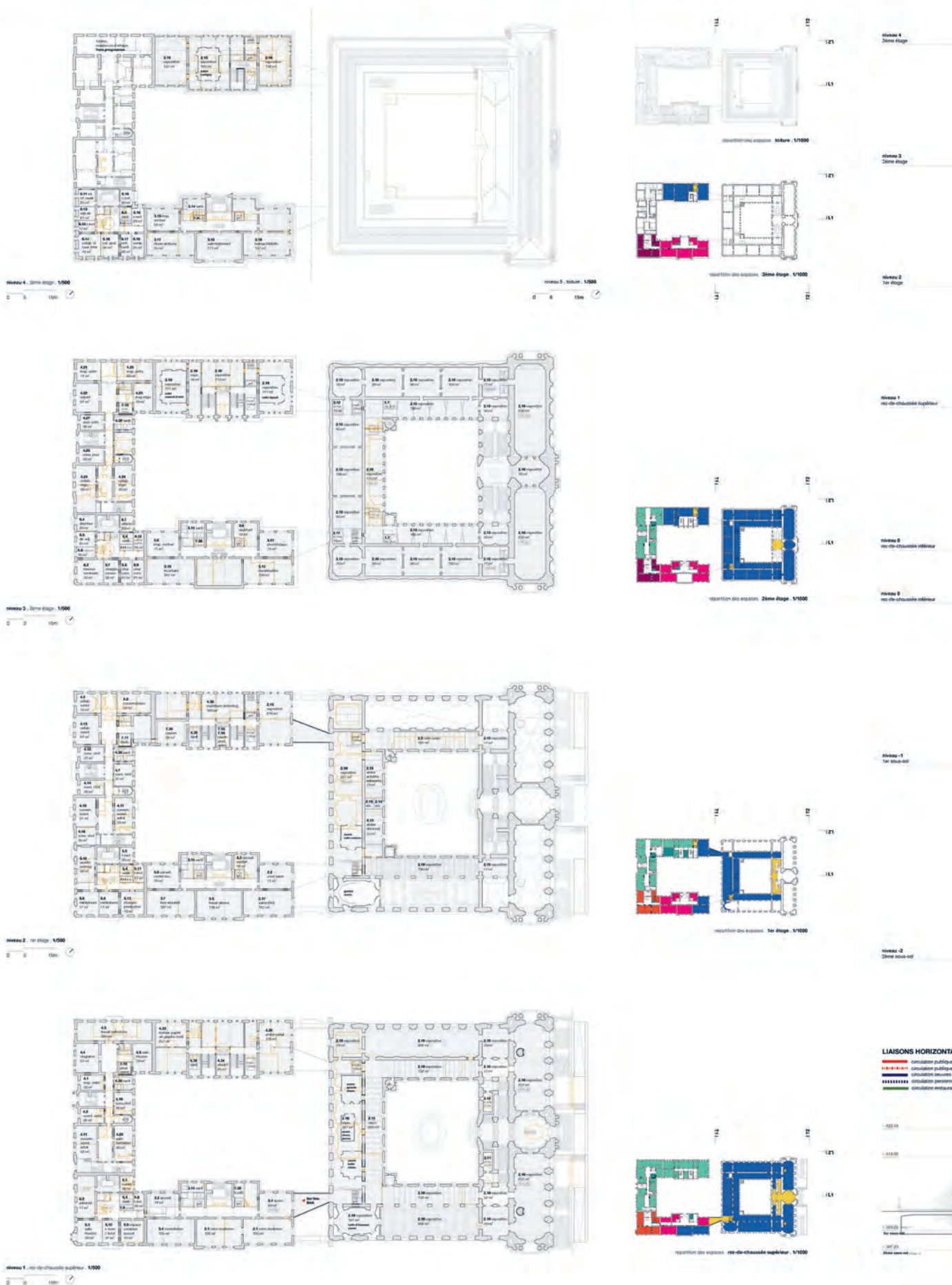
L'organisation proposée, tant dans les bâtiments existants que dans les nouvelles extensions, permet aux différents programmes – auditorium, musée (avec ou sans la nouvelle salle d'exposition), restaurant, espaces commerciaux, bibliothèque, espaces de travail – de fonctionner en toute autonomie, sans interférer les uns avec les autres. Ils bénéficient également du vaste espace public qui s'étend désormais entre l'entrée principale et le Passage Jean-Jacques-Burlemachi, autour de la cour centrale du MAH.



Vue sur le boulevard vert et l'entrée public au Cour des Casernes
Des rampes piétonnes relient le centre-ville aux nouveaux espaces publics, comme le restaurant et la cour - salle polyvalente à ciel ouvert





CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 1^{ER} DEGRÉ



Dans le cadre de l'organisation du programme, la proposition cherche à préciser les zones d'intervention et leur occupation en intégrant le bâtiment historique, les quatre édifices du quadrilatère au sud, ainsi que les deux extensions situées au nord-est et au nord-ouest du MAH.

Le bâtiment historique du musée abrite les espaces publics aux niveaux inférieurs, les salles d'exposition aux étages supérieurs, ainsi que les zones de stockage et les installations techniques en sous-sol.

Deux passerelles aériennes sont créées pour relier le bâtiment historique du MAH à l'îlot de la Promenade du Pin. La première, située au niveau du rez-de-chaussée supérieur, se connecte à l'ancienne école des Beaux-Arts, qui accueillera la bibliothèque d'art et d'archéologie ainsi qu'un Tiem-lieu aux niveaux inférieurs. L'autre, située au niveau de l'entresol, donne accès à l'ancienne école des Césennettes, dont les étages supérieurs seront aménagés en salles d'exposition, mettant en valeur la structure unique de la toiture. Les niveaux inférieurs abriteront des espaces de travail et des ateliers de conservation, qui s'étendront jusqu'aux bâtiments de la Promenade du Pin.

Le dernier étage du bâtiment situé au 1 et 3 Promenade du Pin est laissé vacant pour une utilisation future, pouvant accueillir des résidences d'artistes ou de boursiers, qui bénéficieraient de la proximité des espaces de travail et de la BAA.

L'ensemble des deux blocs réaménagés est désormais accessible et perméable, tant pour les accès de service que pour les accès publics, à la fois au niveau supérieur et au niveau inférieur.

En plus de l'entrée principale, conçue dans cette proposition avec une esthétique contemporaine, le bâtiment historique du MAH conserve son entrée institutionnelle en haut de l'escalier, une entrée publique depuis le Boulevard Emile-Jacques-Dalcroze, orientée vers l'extension, ainsi qu'un accès public depuis le Passage Jean-Jacques-Burlemachi, menant directement à l'étrée en accès libre du musée.

Les entrées de service, aisément accessibles, sont situées à l'extrémité ouest du Boulevard Émile-Jacques-Dalcroze au niveau inférieur, et à l'extrémité sud de la Promenade du Pin au niveau supérieur. Cette dernière entrée sert également d'accès autonome à la bibliothèque.

La collection du MAH comprend la reconstitution des intérieurs de plusieurs salles historiques - des pièces uniques qui seront entièrement restaurées, avec quelques déplacements prévus pour optimiser leur présentation scénographique.

La salle des Armures et la Salle d'Honneur du Château de Zizers resteront à leur emplacement actuel et feront l'objet d'une restauration complète.

Les autres salles représentant le Châteaude Zizers – la Belle Chambre, la Chambre Peinte et la Grande Chambre – seront déplacées ensemble, restaurées et installées à proximité de la Salle d'Honneur, au rez-de-chaussée supérieur du bâtiment historique du MAH. Elles seront **présentées comme une installation artistique**, permettant d'observer à la fois l'intérieur des salles et l'arrière de leur construction et structure.

Quant au Salon de Cartigny, la Salle du Conseil d'État et la Salle Rigaud, ils seront installés dans l'extension du musée, prévue aux étages supérieurs de l'ancienne école des Casemates. Ces salles permettront un dialogue entre différents systèmes de construction – la structure en bois du début du 19^e siècle, du Salon de Cartigny, et la structure métallique du début du 20^e siècle, de l'ancienne école des Casemates.





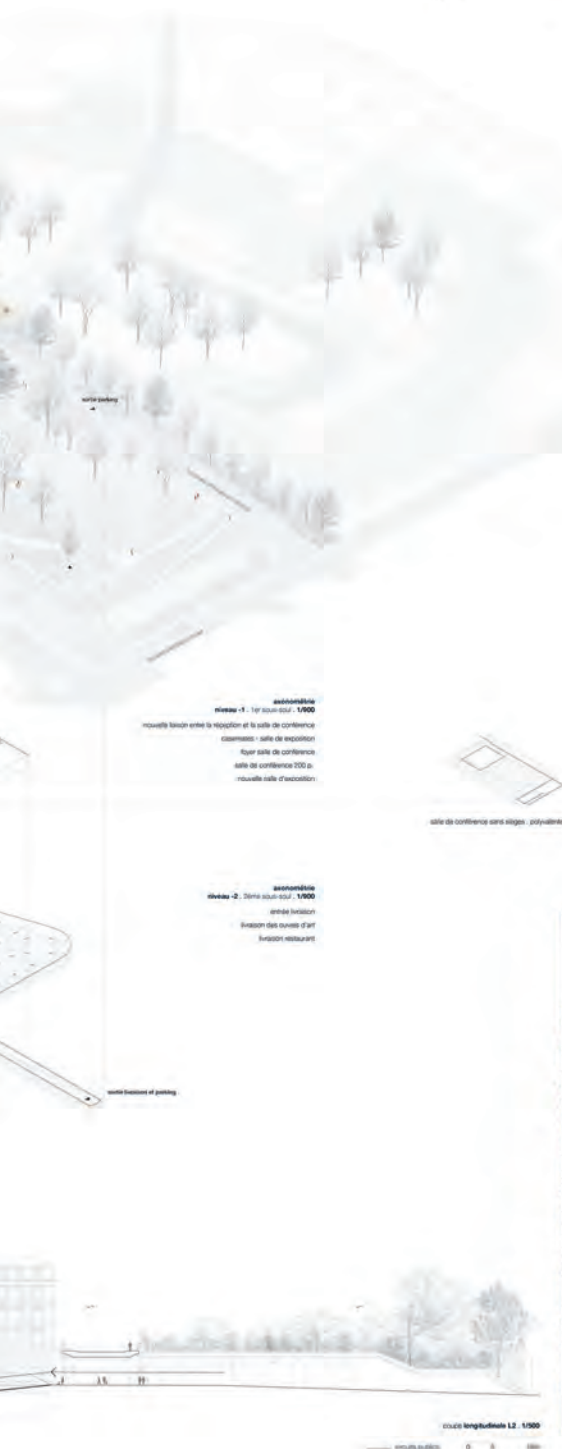
• **Figure 1**

● 謝文忠

© 2002
Taylor & Francis

• 2007

—



1	3
2	4

ENODE

Nouveau parcours public au Musée, entre l'accueil et la route, par le site de conférences



Placettes alignées au-dessus le passage Barlaamachi – rue de l'Arche à la bibliothèque vers la passerelle ouest

PATRIMOINE ET ENJEU CLIMATIQUE DU PROJET

Des solutions durables sont prévues tant pour la mise en œuvre que pour l'entretien, mais toujours dans le respect des impératifs patrimoniaux. **La préservation du patrimoine existant est une priorité absolue**, et c'est dans cet esprit que les solutions seront présentées. Le choix des systèmes d'infrastructure et de réseau, la restauration de l'enveloppe extérieure, ainsi que toutes les considérations liées à la viabilité des interventions, seront guidés par cet impératif de préservation et valorisation du bâti historique.

Bien que certaines interventions soient neuves, l'objectif est d'exploiter au maximum les caractéristiques des bâtiments existants, telles que l'inertie thermique des murs épais ou la présence de doubles enveloppes sur les toitures, afin de maintenir la stabilité et l'efficacité des conditions établies. Chaque bâtiment disposera d'une zone technique indépendante, située au sous-sol et dans les combles, où les réseaux seront distribués vers tous les étages.

Dans les espaces principaux, ces systèmes seront dissimulés soit dans les éléments de construction, soit dans le mobilier conçu à cet effet. Dans les espaces de travail ou de service, une étude plus approfondie sera nécessaire pour rationaliser la réponse technique.

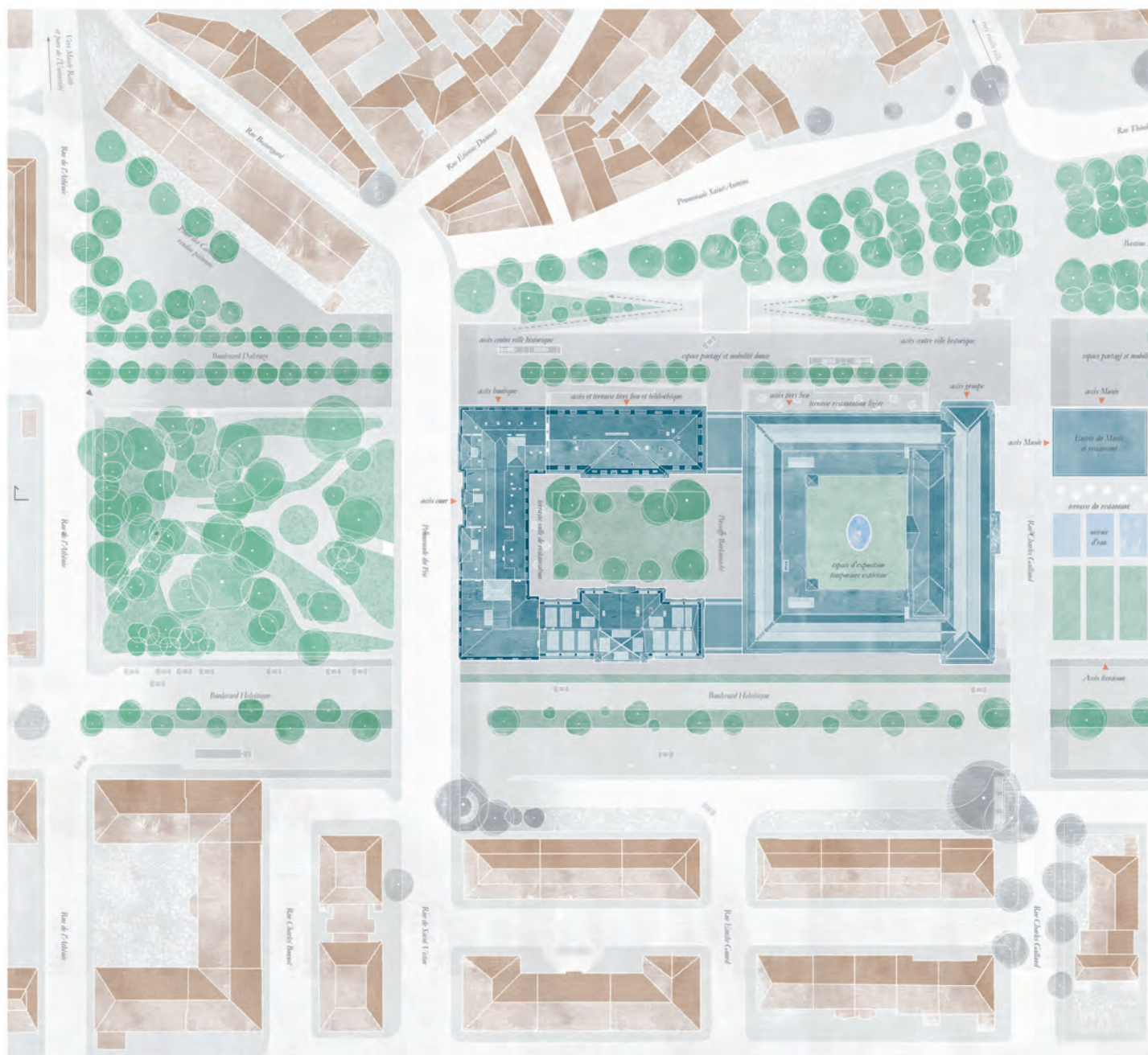
Il est essentiel de garantir une isolation thermique adéquate de l'enveloppe du bâtiment – tant dans les zones opaques que vitrées – en adoptant des solutions adaptées à chaque situation, en fonction de la typologie du bâtiment concerné. Le système de protection solaire des vitrages, sur les toitures et les fenêtres, devra être renforcé, car actuellement insuffisant. Cette protection sera complétée par une ventilation naturelle et mécanique dans les zones les plus exposées à la chaleur, telles que les toitures.

En ce qui concerne les fenêtres, une étroite collaboration avec le Service des monuments et sites (SMS) permettra de définir la meilleure solution pour **garantir la valorisation du patrimoine**, mais surtout la cohérence de l'enveloppe thermique performante à la hauteur des exigences en matière de stabilité du climat des salles d'exposition (exigences internationales ICOM).



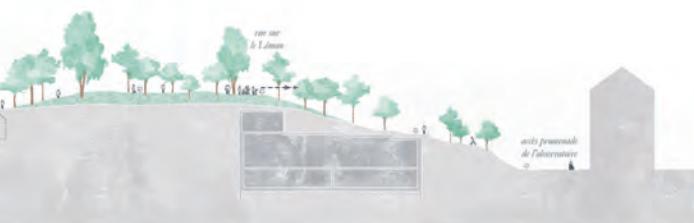
Facade viciată și etanșă de mușchi uși de la colțurile fereastrorilor. La parter există parter de economie și de sticlă.

Un projet de topographie - Harmonie entre grands espaces paysagers et espaces publics généreux



Un nouveau regard sur le contexte urbain et paysager du MAH - *Faciliter et adoucir les rapports du musée avec la ville*

IRE DE GENÈVE



échelle 1/500^e

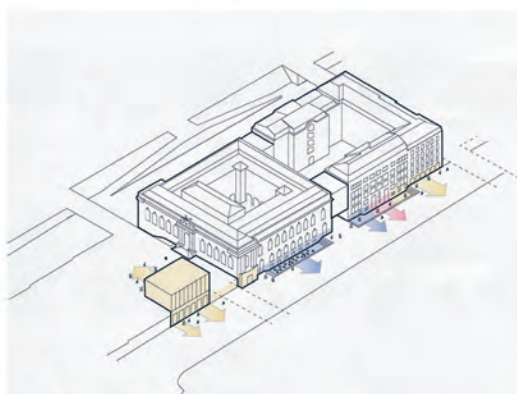


Inscrire le musée dans une promenade paysagère à large échelle

CONCOURS MAH, agencement et restauration du musée d'art et d'histoire - 1er degré - L261E8NS



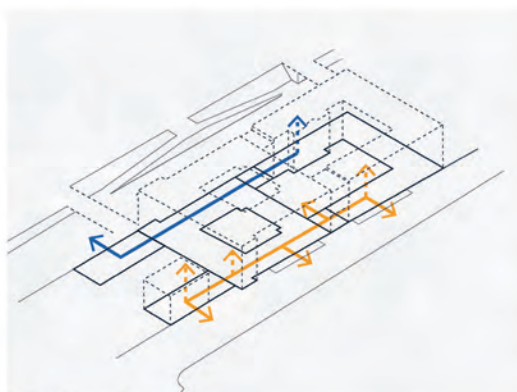
échelle 1/500^e



Activer le Boulevard Emile-Jacques Dalcroze
Donner la priorité aux usages publics



Implanter une nouvelle entrée
Un signal au carrefour des circulations, liant les différents niveaux urbains



Une simplification des parcours
Des circulations logistiques et visiteurs bien distinctes

LE MAH AU FUTUR

Comprendre les besoins

• Approche

Le projet de réhabilitation du Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH) porté par notre équipe répond à l'enjeu de positionner cette institution culturelle majeure en un musée du XXI^e siècle dynamique, ouvert et pluriel. Nous croyons fermement en la nécessité de respecter et d'**enrichir le caractère existant** de cet édifice, en reliant le passé et le présent dans un dialogue ininterrompu.

Notre proposition reconnaît à ce titre les opportunités et les défis qu'offre le contexte architectural, urbain, culturel et paysager du MAH existant, servant de base à notre réflexion sur sa transition de demain. Dans sa programmation comme dans sa morphologie, notre proposition se dessine ainsi comme **un projet évolutif**, visant à définir de nouvelles pistes de réflexion et à élargir les possibles.

Notre projet vise, par des interventions architecturales, paysagères et urbaines ciblées, à améliorer le confort et l'offre de visite du MAH afin qu'il trouve sa **juste place sur la scène culturelle suisse et internationale**.

• Inscrire le musée dans la ville : les traversées

Dans cette volonté d'étendre les possibles, nous avons pensé **un projet urbain s'inscrivant à large échelle**. En continuité du projet actuel de la ville de végétaliser les abords de la station Rive, une promenade plantée s'étend le long du boulevard Dalcroze, reliant ainsi le lac Léman au parc des Bastions et **formant une ceinture verte** dans la ville de Genève.

De part et d'autre du musée, la Promenade du Pin et le Parc de l'Observatoire sont rendus praticables pour tous et toutes. L'ouverture d'un passage public au sein du bâtiment Pin 3 parachève le développement d'une **grande traversée longitudinale du site** ainsi que l'ouverture de la cour des casernes.

Par l'augmentation mesurée de l'emprise des extensions et la conservation du caractère extérieur de la cour, le musée devient un équipement relais tant urbain que paysager.

Il s'ouvre ainsi à une pluralité d'événements et assure un rythme à la promenade ou à la visite.

UN MUSÉE URBAIN

Des traversées multiples et épaissies

• Des espaces publics partagés plutôt que routiers

Le besoin imminent de transformer nos villes par des voies de **circulations plus douces et partagées** est un des points centraux du projet.

La circulation automobile sur le Boulevard Dalcroze est ainsi supprimée au profit d'une place importante rendue à la végétation, aux transports en commun, aux piétons et aux vélos.

En prolongement de la promenade Saint Antoine et de son bastion, la rue Charles Galland est, elle aussi, dédiée aux circulations douces permettant de **générer un large parvis et d'orienter le visiteur vers le pavillon d'entrée**.

La façade historique du musée, aujourd'hui masquée par la butte du parc, est alors théâtralisée. Un grand miroir d'eau est proposé afin d'offrir de la fraîcheur en été et de souligner la monumentalité de l'édifice.

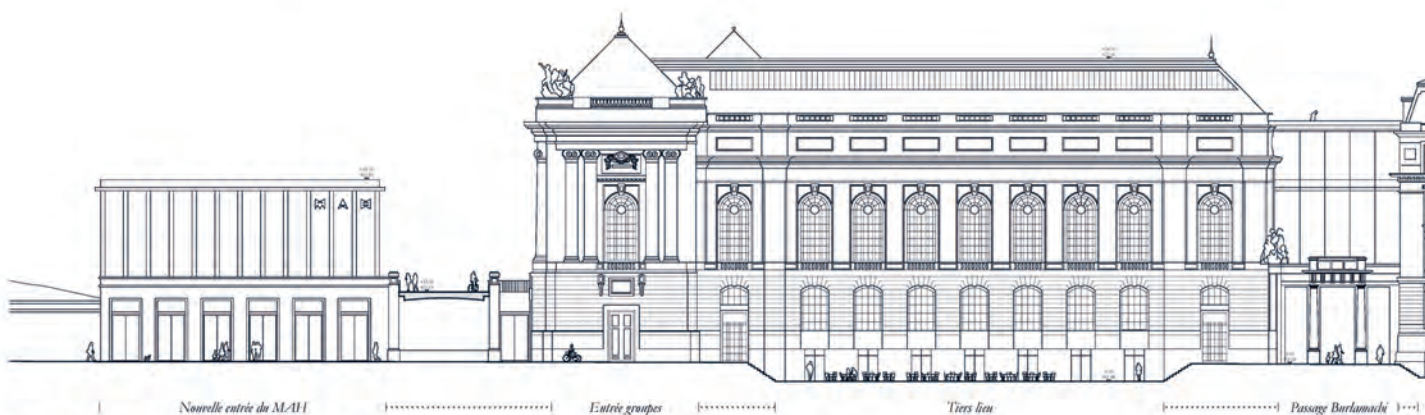
Faisant le pendant du Boulevard Dalcroze, le boulevard Helvétique se voit quant à lui conforté dans sa vocation routière, de circulation et de stationnement desservant ainsi les différents pôles logistiques du musée.

• Des topographies remodelées et accessibles

Les forts dénivelés du site, constituant aujourd'hui limites, sont les vestiges des fortifications du XVIII^e siècle. Le projet tire partie de cette topographie tout en **respectant le caractère de ce patrimoine structurant**.

Ainsi, le Parc de l'Observatoire enjambe désormais sa limite Nord-Est et appelle le visiteur depuis le Parc de l'Observatoire. Une grande rampe urbaine accessible à tous, agrémentée de bancs et de stationnement se poursuit sur la rive Nord du parc et jusqu'au nouveau pavillon d'entrée, reliant la ville au musée que l'avait souhaité l'architecte Marc Camoletti dans son projet urbain initial de 1910. La butte existante est conservée et constitue **un point de vue privilégié sur le lac et vers son fameux jet**.

Depuis la promenade Saint-Antoine, de larges rampes d'emmarchements plantés font face à la façade Nord du musée et permettent d'atteindre l'ensemble des services, commerces qui prennent désormais place le long du nouveau Boulevard Dalcroze.



Ouvrir et connecter - Développer une façade urbaine active pour réactiver le Boulevard Dalcroze et étendre le musée sur la ville.



Un principe de circulation et d'usage fluide - Donner plus de perméabilité entre le musée, ses services et l'espace public.

DES FAÇADES ACTIVES

Mixité des usages et des temporalités

- Générer une façade urbaine

La transformation du Boulevard Dalcroze est motivée par une volonté d'évolution de la place de la voiture à Genève mais aussi par une recherche de **faire du nouveau MAH un haut lieu de vie urbaine et sociale**.

Traduisant cette volonté, les espaces réservés à l'accueil des publics, comme le tiers-lieu, la bibliothèque, l'auditorium, ainsi que des commerces et échoppes **s'ouvrent au rez-de-chaussée sur ce boulevard**.

Ces espaces sont rendus accessibles pour tous par un travail en coupe permettant de faire entrer l'espace public et la lumière depuis la voirie requalifiée.

Les accès au parking public sont maintenus et permettent l'installation de promontoires, minimisant l'usage véhicule au profit d'un belvédère sur le nouveau passage vitré reliant les 2 ailes du musée.

La façade sur le **Boulevard Helvétique sera davantage dédiée à la logistique** (accès garage, cour sécurisée).

L'accès à l'abri de protection civile pouvant s'effectuer depuis un des deux boulevards.



La musée en continuité de l'espace public



Principe d'entrée dans le musée



Ailes Bibliothèque d'Art et d'Histoire et Auditorium

100

Boutiques

1



UNE NOUVELLE ENTRÉE

Offrir plus de générosité, de l'espace public jusqu'aux œuvres



Le parvis

Entre les façades du Musée et le par des sculptures de l'Observatoire, une salle de musée à ciel ouvert



La rotonde

Sous l'ancien accueil, elle constitue le début des parcours des différentes galeries



Le nouvel escalier monumental

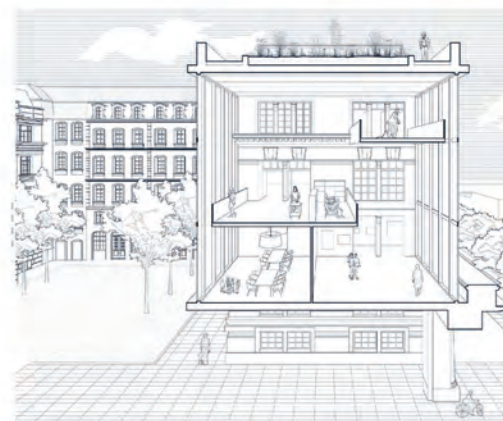
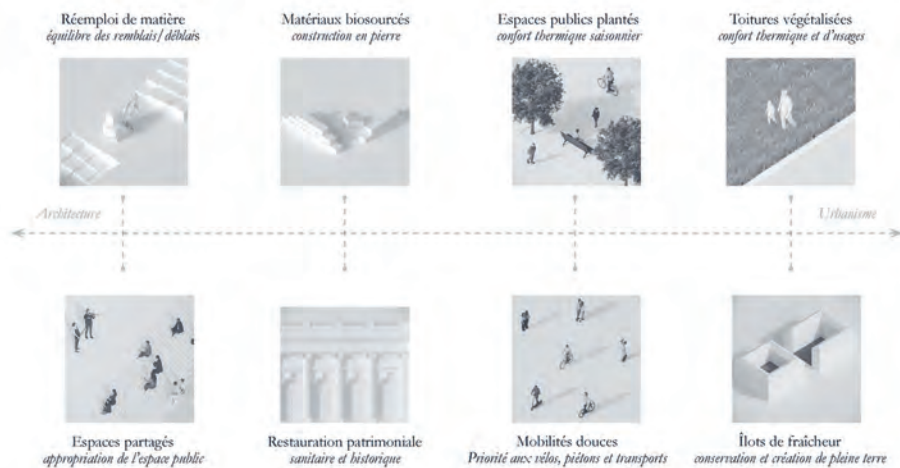
Entre l'accueil et le tiers-lieu, une circulation fluide à l'échelle du nouveau musée



Le grand hall

Offrir un accueil généreux; en ouvrant les casemates historiques

CONCOURS MAH, agrandissement et restauration du musée d'art et d'histoire - 1er degré - L26188NS

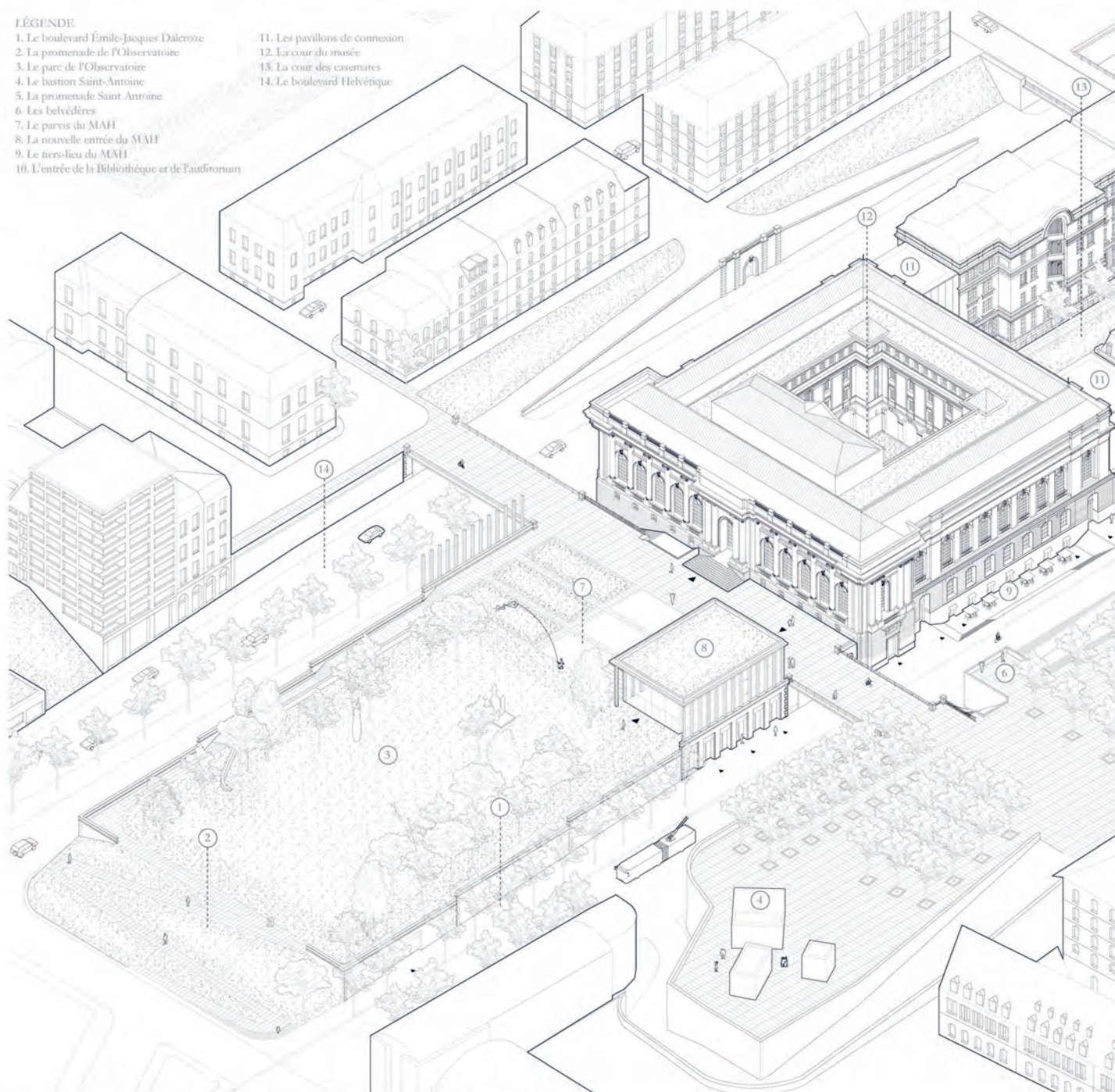


Des connexions vitrées pour étendre le musée
Accueillant des espaces partagés et assurant perméabilité et évolutivité

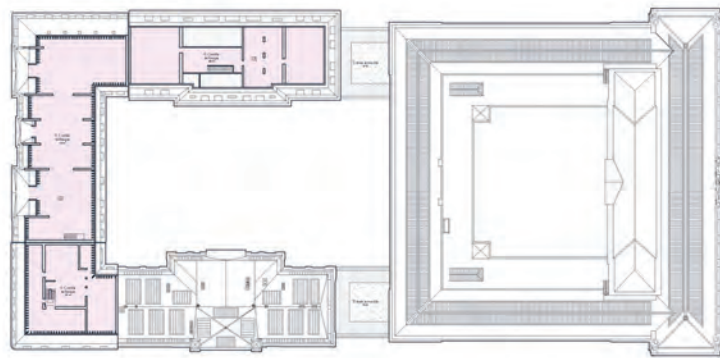
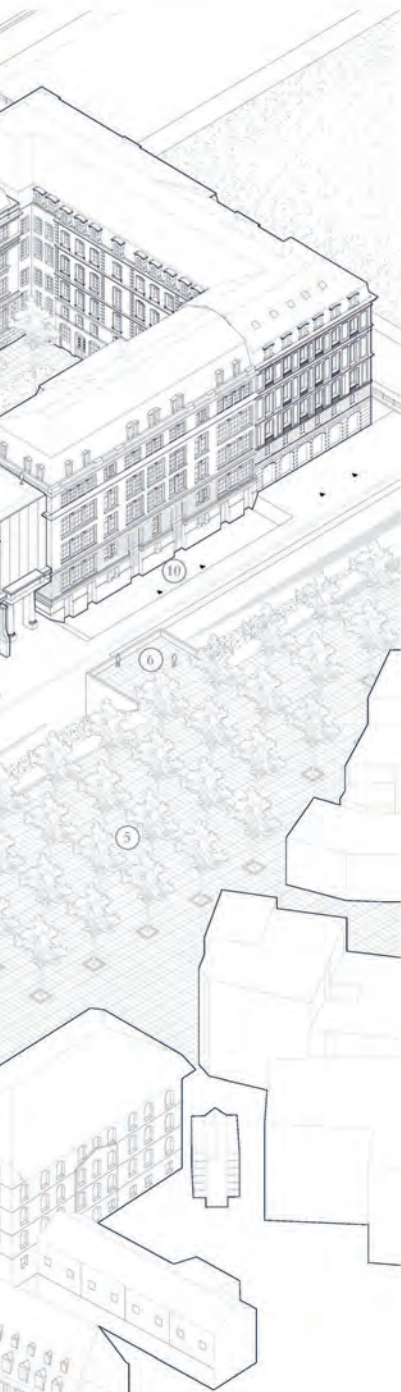
LÉGENDE

1. Le boulevard Émile-Jacques Dalcroze
2. La promenade de l'Observatoire
3. Le parc de l'Observatoire
4. Le bastion Saint-Antoine
5. La promenade Saint-Antoine
6. Les belvédères
7. Le parvis du MAH
8. La nouvelle entrée du MAH
9. Le tiers-lieu du MAH
10. L'entrée de la Bibliothèque et de l'auditorium

11. Les pavillons de connexion
12. La cour du musée
13. La cour des casernes
14. Le boulevard Helvétique



Trouver un point signal pour le Musée - Une émergence pour signifier le MAH depuis la vieille ville



Plan niveau 5



Plan niveau 4



Plan niveau 3



Plan niveau 2

CONCOURS MAI, aggrandissement et restauration du musée d'art et d'histoire - 1er degré - L261ESNS



échelle 1/500e



FAIRE SIGNAL

Donner de la lisibilité au musée depuis la ville

- Les difficultés de l'entrée historique

Avec l'intention manifeste d'améliorer le confort et la capacité d'accueil du musée pour tous, l'entrée historique et la façade principale présentent de nombreuses contraintes.

Les emmarchements extérieurs et intérieurs rendent complexe l'accès universel sans altérer considérablement la qualité de la façade historique et du vestibule d'entrée. La position de ce dernier, juxtaposé aux galeries latérales et à l'escalier monumental, ne permet pas l'aménagement de services tels que billetterie, vestiaires et sanitaires sans la perte de volumes muséographiques originaux, remarquables et décorés.

Aussi, les dispositions urbaines actuelles invisibilisent l'entrée historique, à la fois depuis la vieille ville et du boulevard Dalcroze, mais également depuis le lac ou de la Promenade de l'Observatoire.

C'est pourquoi nous proposons l'édification d'un volume d'entrée facilement identifiable et permettant un accès universel ainsi que tous les services digne d'un musée de premier rang.

- Un pavillon comme point de convergence

Prenant place au niveau d'une porte historique de la ville de Genève, **la nouvelle entrée du MAH constitue un point de repère essentiel**, marquant la transformation et l'agrandissement du musée.

Composé de deux parties, tectonique et stéréotomique, ce pavillon d'entrée s'appuie sur la structure massive et historique des casemates du XVIIIème siècle et permet d'accueillir les visiteurs depuis le boulevard Dalcroze.

L'accueil haut s'ouvre sur le parvis dans un volume vitré, à la colonnade contemporaine, en pierres massives, dont la composition dialogue avec la façade historique et l'entrée originelle du musée. Dans ce même volume, le restaurant est proposé en mezzanine, offrant un point de vue unique sur la ville et sur le Parc de l'Observatoire, où la terrasse peut prendre place.

Le boulevard Dalcroze et la rue Charles-Galland forment désormais le cardo et le decumanus autour desquels s'organise la nouvelle entrée du musée : visible, généreuse et inclusive.

DES CIRCULATIONS FLUIDES

Un meilleur parcours pour la visite et la logistique

- La séquence monumentale de l'entrée

Depuis la partie haute du pavillon d'entrée, le visiteur peut rejoindre, grâce à un élégant escalier, la billetterie située en partie basse, accessible directement depuis le boulevard Dalcroze.

Sous les voûtes hautes de 6 mètres, prennent place des services, l'accueil des groupes et la boutique du musée. Depuis ce grand accueil, le visiteur peut se diriger vers le tiers-lieu, l'auditorium et la bibliothèque ou emprunter le nouvel escalier monumental qui le mène à la rotonde et ainsi démarrer la visite des collections du musée.

Cette rotonde se situe sous le niveau du vestibule historique avec lequel elle dialogue via un oculus contemporain. **Agissant comme un pivot central où 3 directions s'offrent aux visiteurs : la nouvelle salle - les galeries latérales en enfilade - le cloître menant au jardin et aux grands escaliers patrimoniaux.**

Ces derniers sont conservés comme circulations principales car ils font partie de l'essence même du MAH.

- Des espaces publics aux espaces techniques

Depuis l'accueil une large galerie en rampe descend le tiers-lieu, l'auditorium jusqu'à la Bibliothèque d'histoire. Élargie et éclairée en second jour, elle donne sur **une rue publique, traversée hors douane du musée**.

En miroir, une rue logistique au Sud relie une salle sécurisée dédiée aux livraisons, aux espaces de conservation-restauration et à la régie situés l'ancienne École des Beaux-Arts.

Desservant tous les niveaux des espaces de conservation et du musée, 2 monte-charges de grandes dimensions prennent place dans l'îlot du Pin, **connectant l'ensemble des niveaux sans altérer les espaces historiques du musée.**

Les espaces de bureau prennent place dans l'îlot du Pin. L'espace de restauration du personnel est implanté au jardin des casemates permettant une communication entre les différents services et l'activation de la cour. Les locaux techniques sont prévus dans les combles et les sous-sols.



Offrir un signal lisible à l'échelle du musée et de la ville - Une nouvelle porte pour Genève sur son musée

ESPACES DE LIBERTÉ

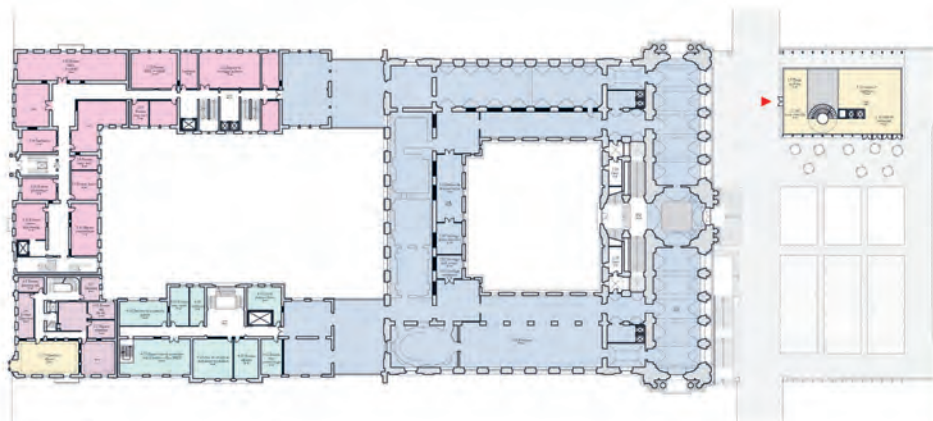
Une proposition flexible et évolutive

• Mixité et évolutivité des fonctions muséographiques

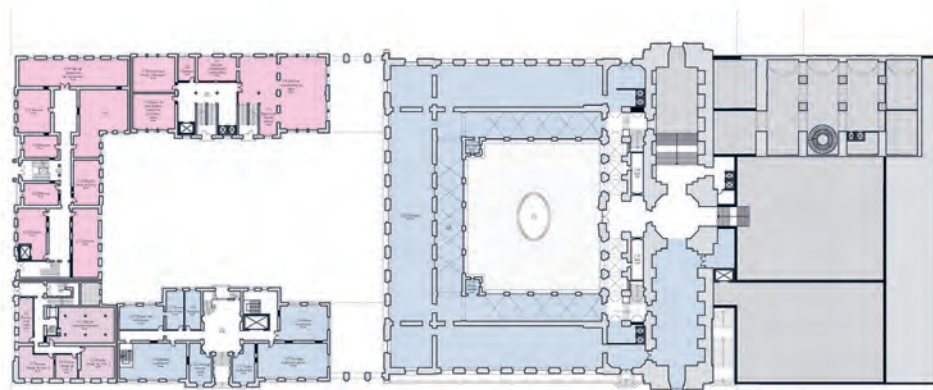
Notre vision du musée de demain consiste en un lieu accessible à tous, ouvert et capable d'évoluer.

Dans ce but, nous cherchons à ce que les collections du musée ne soient plus contraintes par la morphologie d'origine du bâtiment mais conquièrent des espaces tant existant et restaurés que des espaces nouvellement créés. Le projet prend ainsi le parti de **magnifier les liaisons du musée avec l'ancienne Ecole des Beaux-Arts et des Casernes** en témoignant d'une nouvelle manière d'appréhender la fonction du musée : il ne s'agit plus d'une simple expérience contemplative mais d'un dialogue actif avec les œuvres et avec le fonctionnement d'une telle institution. **Ces nouvelles galeries vitrées deviennent alors des espaces supports de médiation et de pédagogie**, en lien avec la bibliothèque, les espaces de conservation et de restauration.

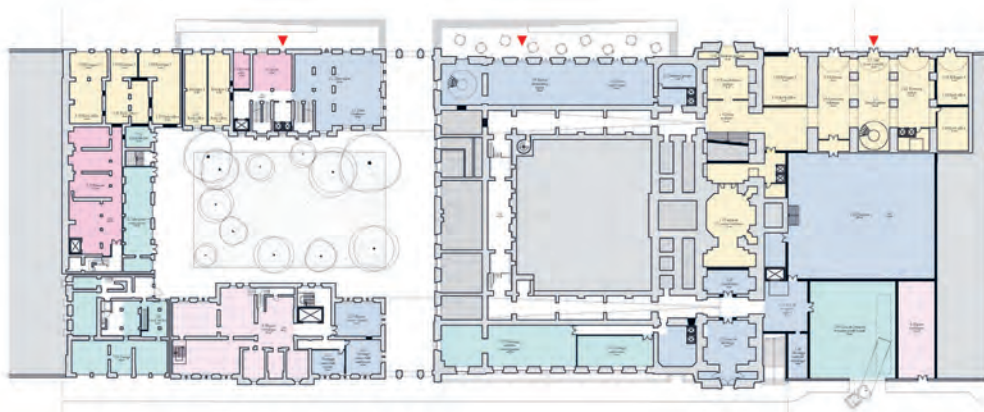
Ainsi, les nouvelles connexions aux étages entre l'îlot du P'n et le musée historique permettent de faciliter la circulation des œuvres et du personnel mais également de présenter au public la restauration en cours des œuvres.



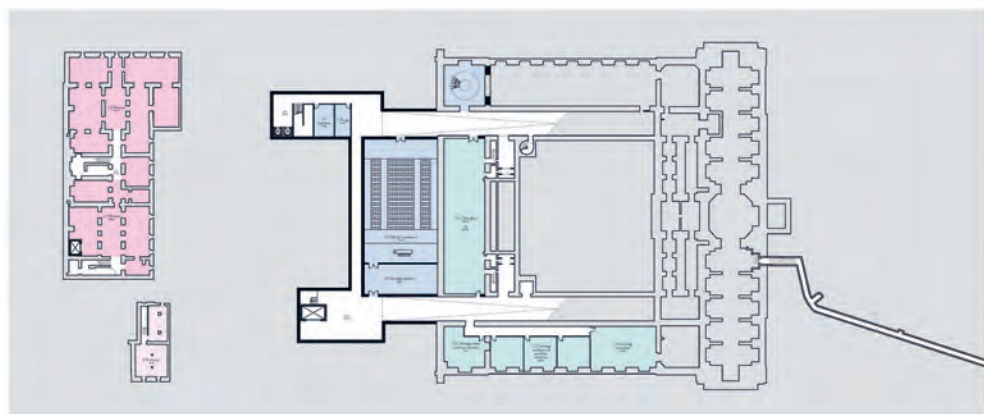
Plan niveau 1



Plan niveau 0



Plan niveau -1



Plan niveau -2

échelle 1/500e

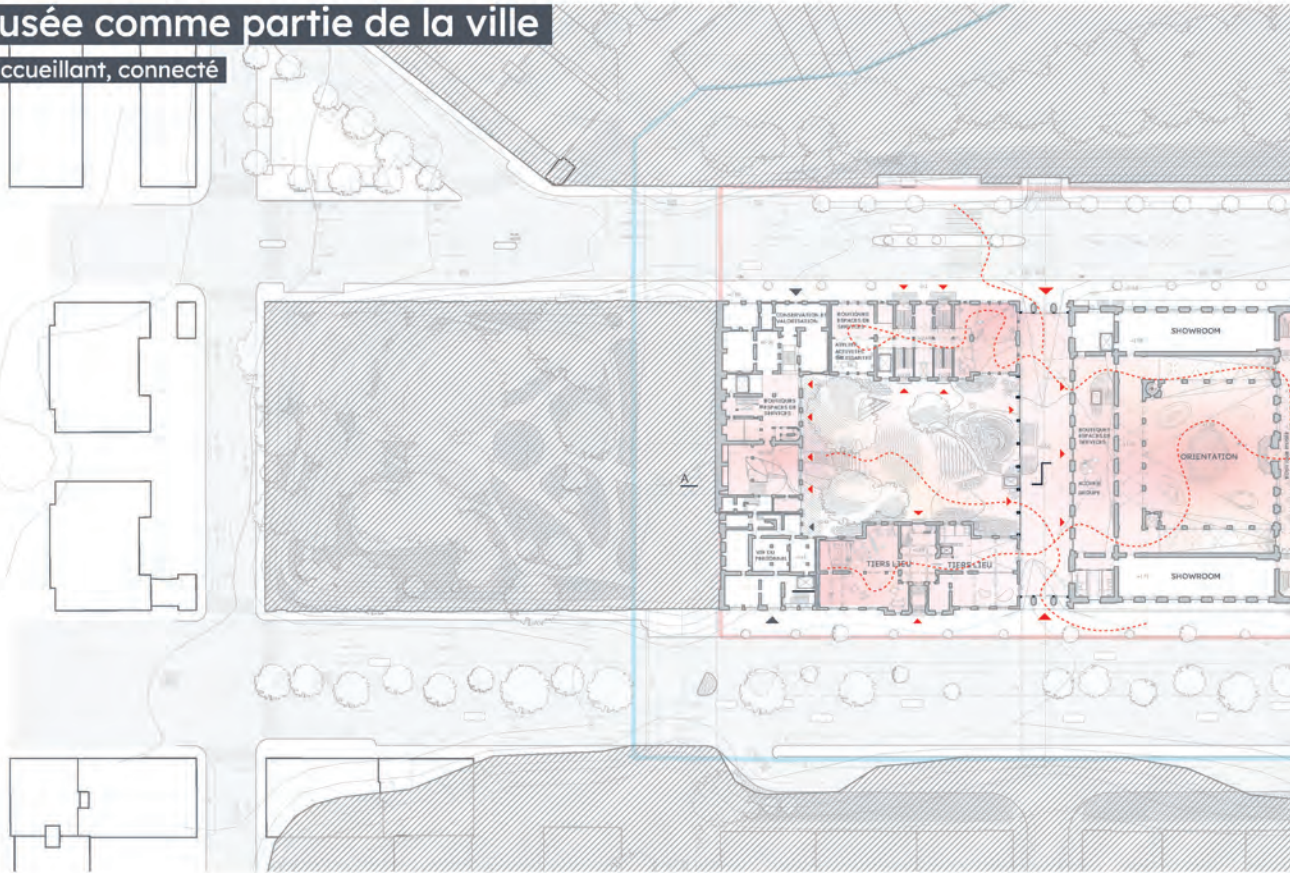
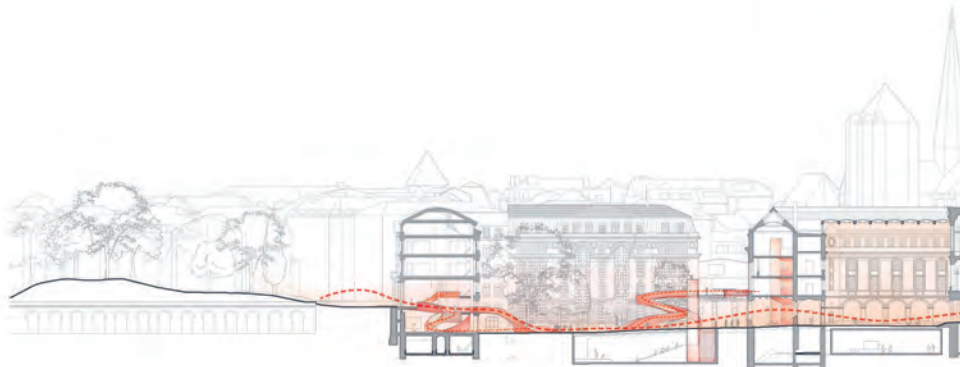
CONCOURS MAI, agencement et restauration du musée d'art et d'histoire - 1er degré - L261E8NS



Projet n°21

NEXUS

Architecte

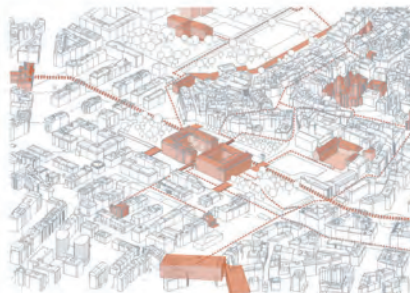
Wulf Architekten GmbH**Le musée comme partie de la ville****Public, accueillant, connecté****PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE 1:500****COUPE A-A 1:500****INTRODUCTION**

Le musée ne se situe pas seulement dans la ville, il en fait partie intégrante : le musée est la ville.

Il est ouvert à tous et s'ouvre sur tous les horizons.

C'est un lieu ouvert et public, un espace social, un « tiers-lieu » qui invite à la découverte et à la contemplation.

C'est un lieu pour hier, aujourd'hui et demain : un lieu pour tous.

**LE MUSÉE, UNE PARTIE DE LA VILLE**

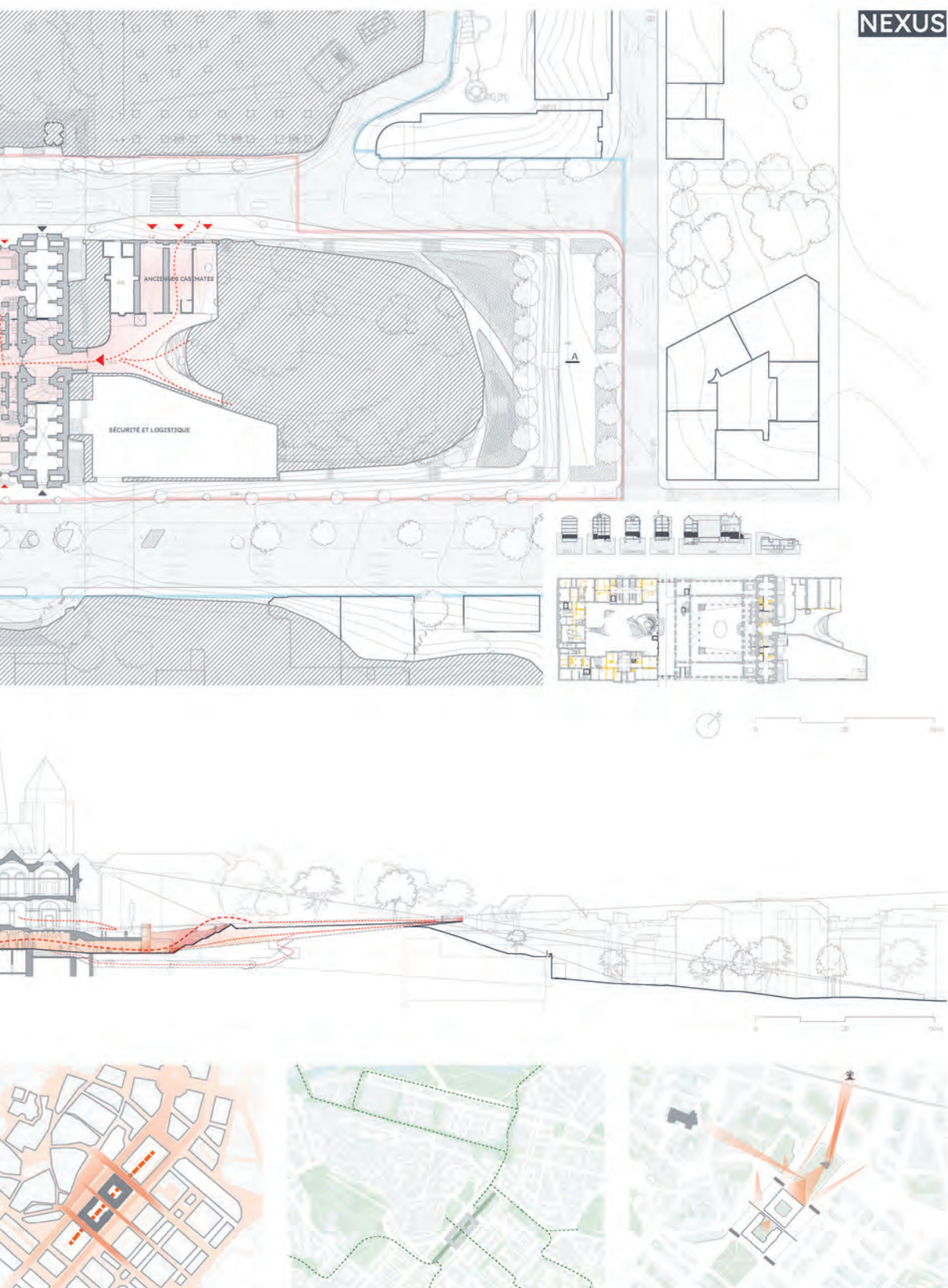
Le musée s'étend comme une partie de la ville, non seulement en tant que bâtiment, mais également comme partie intégrante de l'espace public, tant sur le plan spatial que conceptuel. C'est un lieu ouvert et accessible au plus grand nombre.

**CONNEXION DES PLANS URBAIN**

Les abords du musée se composent aujourd'hui de deux niveaux urbains peu connectés : un niveau inférieur avec deux rues parallèles à forte circulation et un niveau supérieur avec un accès direct au centre historique. L'objectif principal est d'établir une connexion entre le grand public et le tissu urbain à tous les niveaux, de sorte que le musée soit au cœur de ce nouveau lien. Ainsi, il devient non seulement une destination mais aussi un espace urbain en soi : en tant que partie intégrante de la ville, le musée est accessible au grand public car le musée est un espace public.

NOUVEAU

En tant que partie intégrante de la ville, le musée est accessible au grand public car le musée est un espace public.



LIEN PAR PASSERELLE

Intégrée à la ville, le musée relie non seulement toutes les directions, mais s'intègre aussi au tracé des rues existantes. La nouvelle connexion par passerelle centrale sert à la fois de passage public et de liaison avec le corps de bâtiment formant le MAH restant ainsi reconnaissable en tant que créant de nouvelles connexions urbaines.

LIEN DES ESPACES VERTS

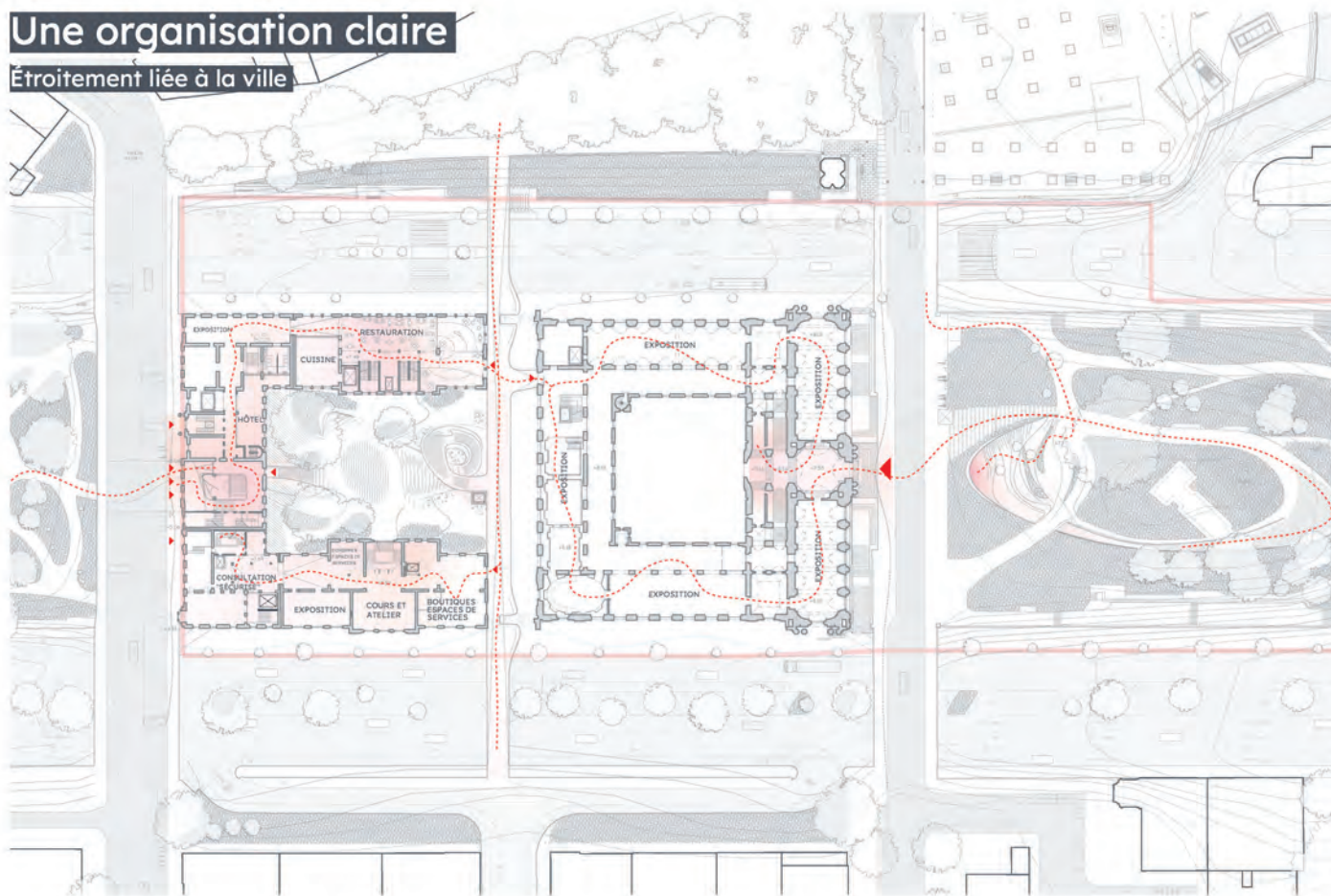
Le musée ne se connecte pas seulement avec la ville transversalement par une passerelle, mais crée également un nouvel axe urbain dans sa longueur celui-ci traverse les différents espaces publics, reliant les deux parcs aux abords avec les « salons ouverts » du musée.

VISIBILITÉ

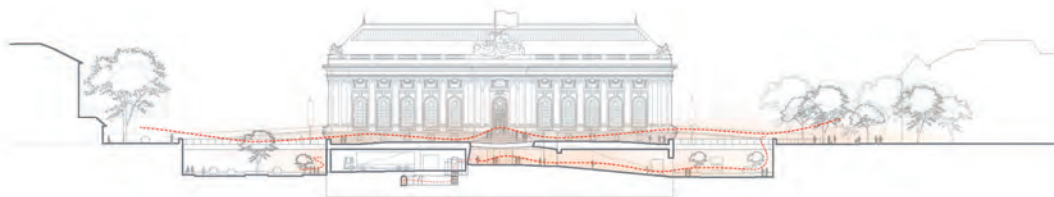
Grâce aux nombreuses nouvelles connexions urbaines, au nouvel accès par le parc et à son intégration dans une promenade publique avec une plateforme d'observation, le musée gagne en visibilité tout en offrant de nouvelles perspectives sur les environs.

Une organisation claire

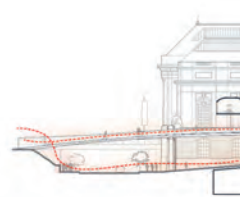
Étroitement liée à la ville



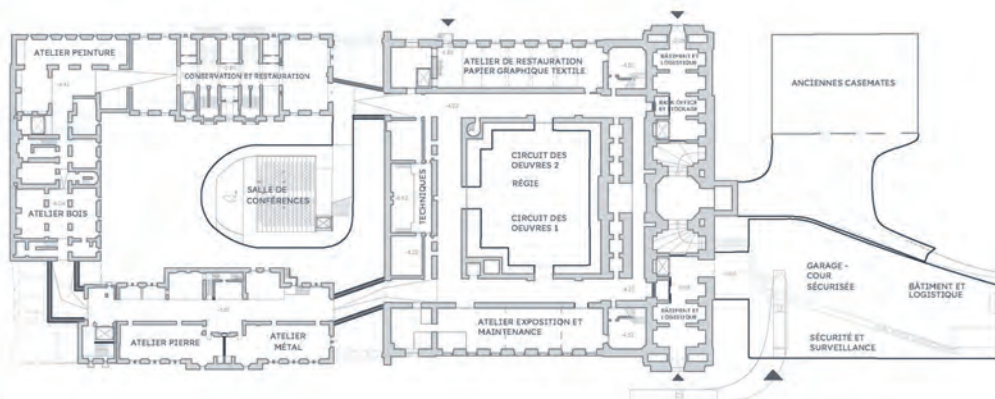
PLAN DU 1^{er} ÉTAGE 1:500



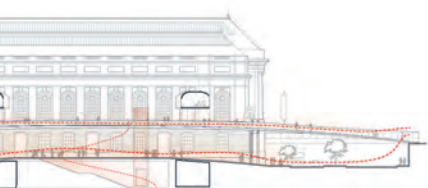
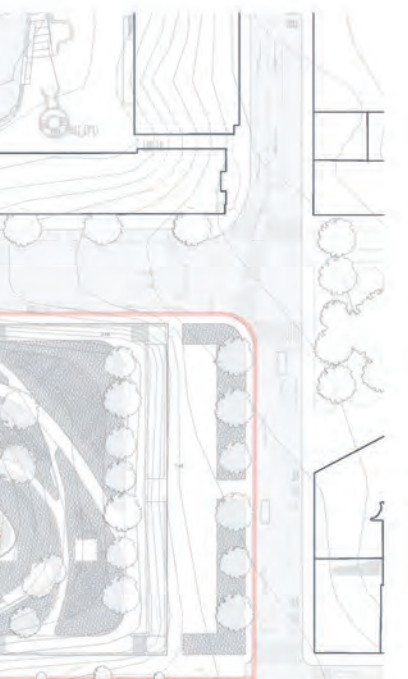
FAÇADE NORD-EST 1:500



FAÇADE SUD-OUEST / PASSAGE BÂTIMENT



PLAN DU 1^{er} SOUS-SOL 1:500



RLAMACHI 1:500

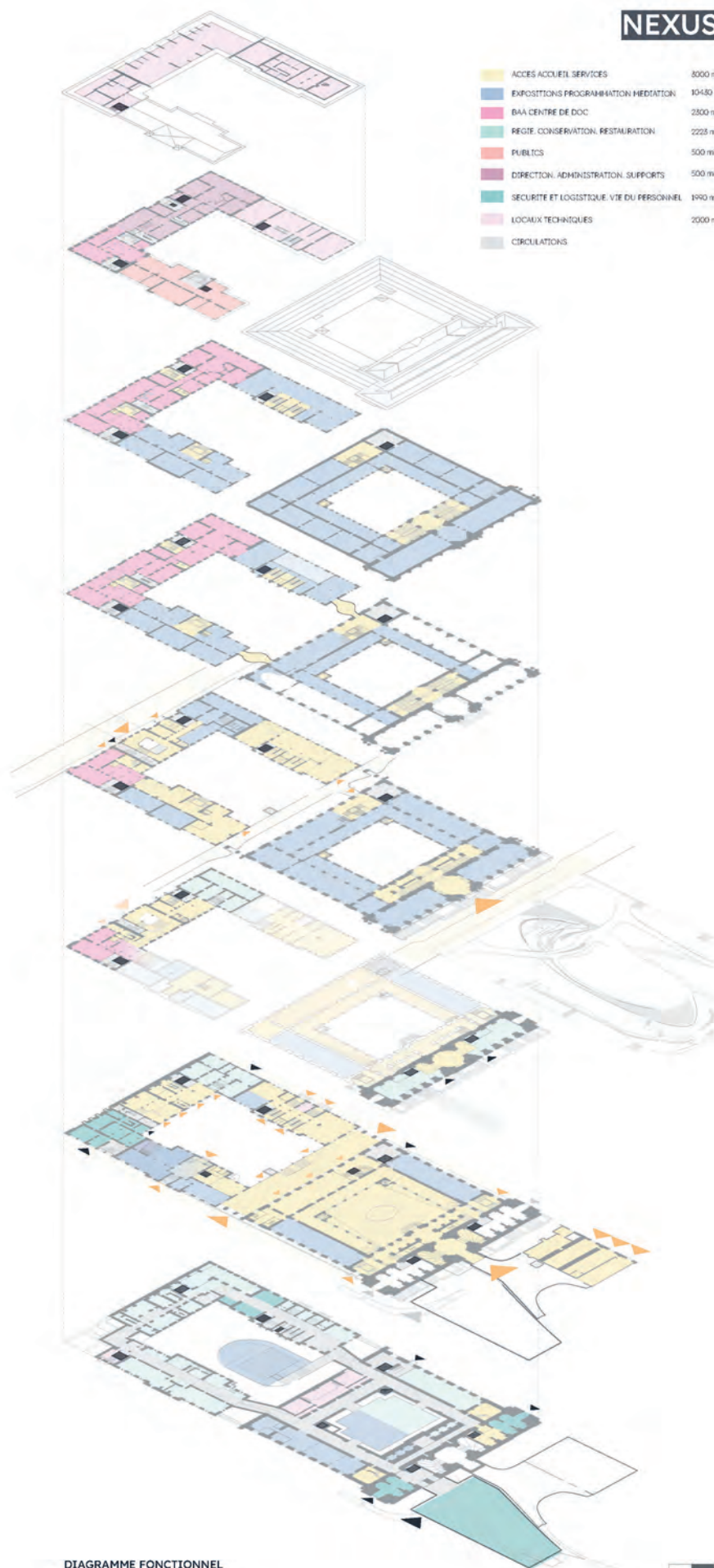
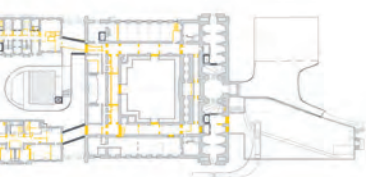
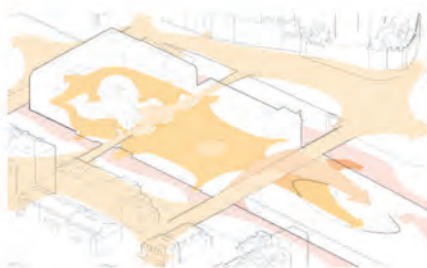
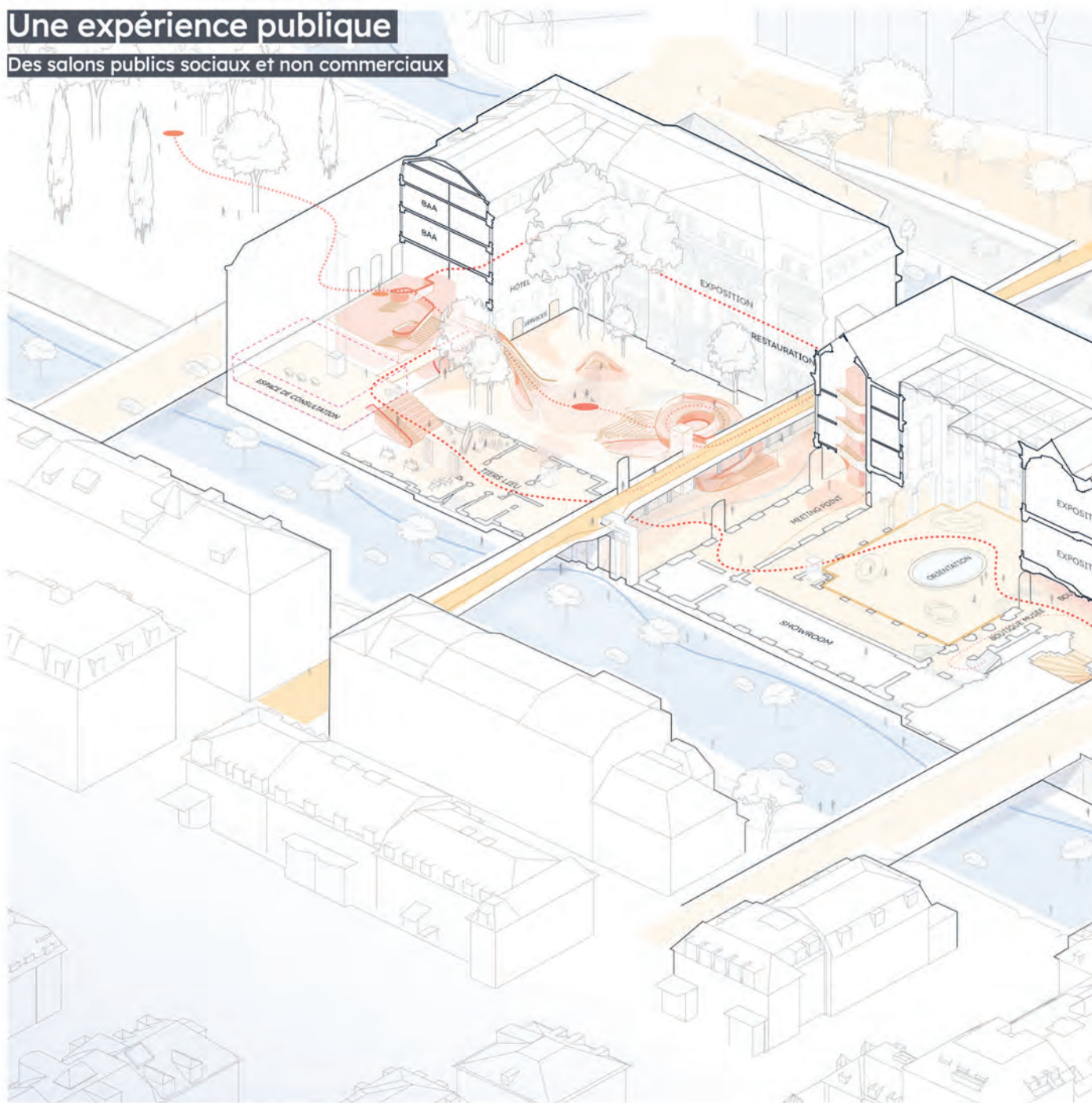


DIAGRAMME FONCTIONNEL

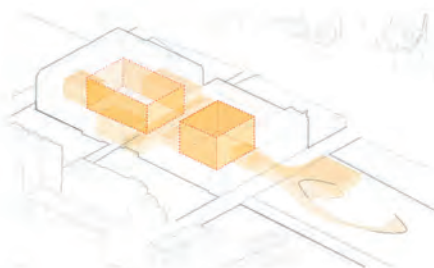
Une expérience publique

Des salons publics sociaux et non commerciaux



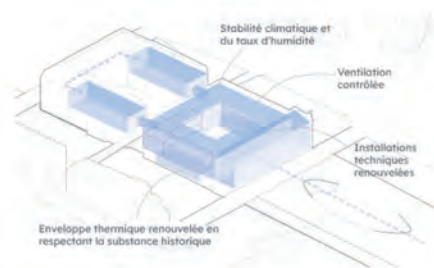
ESPACES DE LIAISONS INTÉRIEURES

Les connexions et accès extérieurs des différents niveaux convergent à l'intérieur dans un continuum spatial public et font office à la fois d'espace urbain et de foyer du musée. Ici, le public et le contenu se rencontrent directement. Cet espace est le cœur du musée en ce qu'il concerne la communication, l'invitation à la découverte, l'inclusion et l'accès au grand public. Il est multifonctionnel et peut être utilisé à la fois comme partie du musée et de la ville.



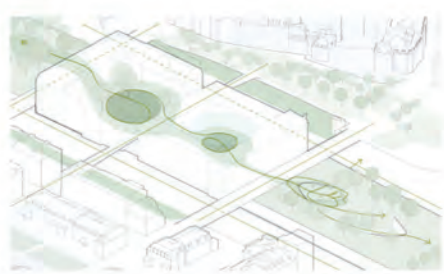
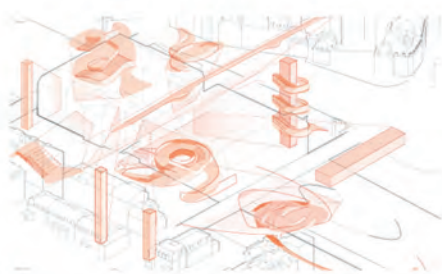
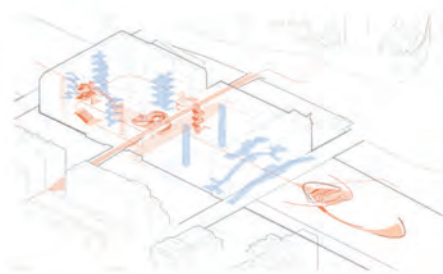
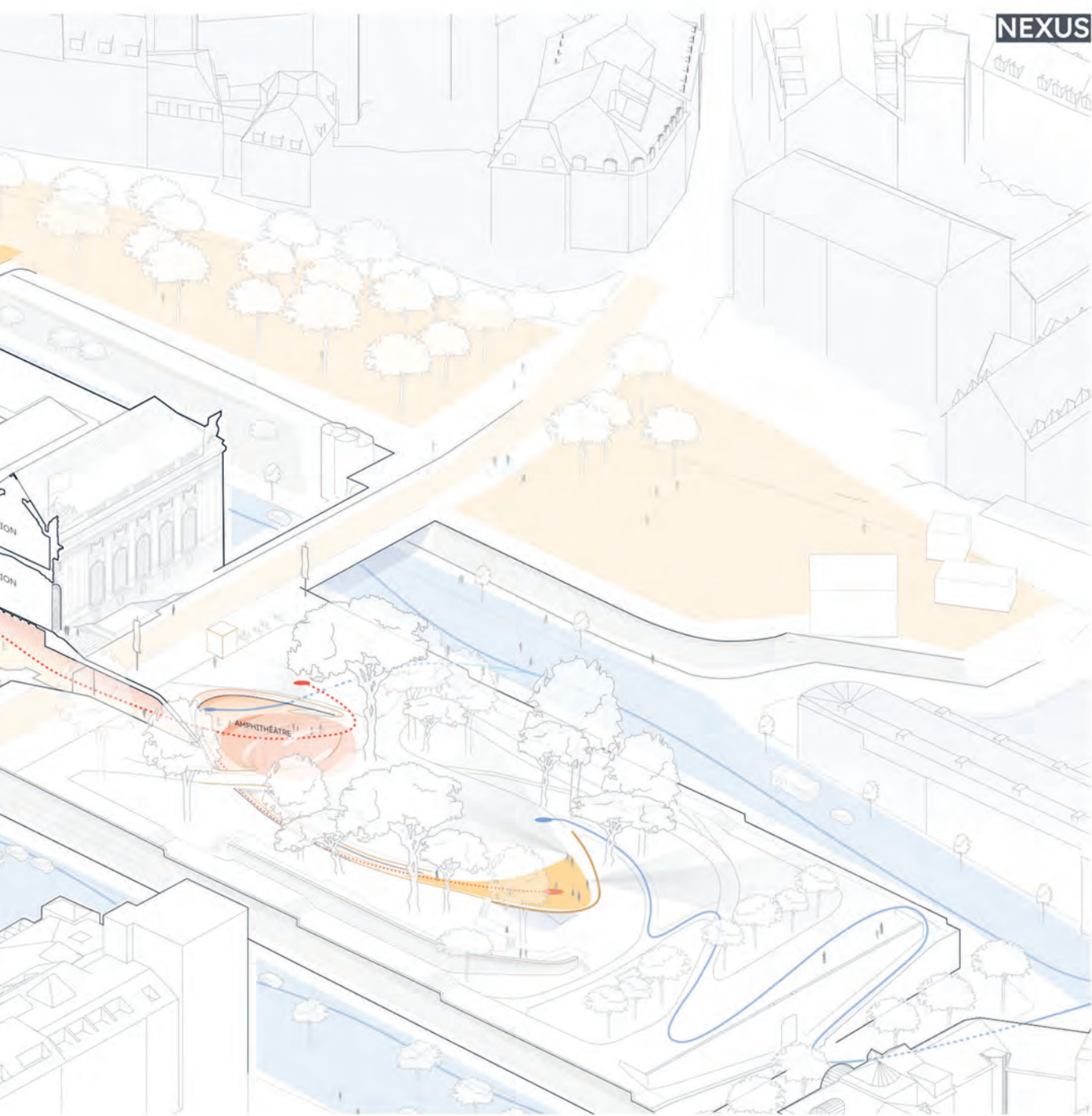
SALONS OUVERTS

Outre les accès qui les relient, cette zone publique du musée s'articule principalement autour de deux espaces auxquels sont rattachés des usages pour le grand public. Ces deux « salons ouverts » forment le cœur et le lien du musée avec son public : l'un de ces espaces est une cour intérieure couverte et vitrée ; l'autre est la Cour des Casernes, espace extérieur à ciel ouvert, qui crée un nouveau lieu urbain, accueillant et convivial.



EXPOSITIONS

Tout comme la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (BAA), les salles d'exposition sont directement reliées aux zones publiques du musée. La grande qualité spatiale des salles d'exposition existantes doit être préservée et intégrée dans un parcours d'exposition cohérent. Les salles historiques importantes sont conservées. Les conditions techniques et climatiques du bâtiment seront entièrement renouvelées, tout en respectant sa substance historique. Ainsi peuvent voir le jour des espaces d'exposition exceptionnels, répondant aux normes climatiques les plus élevées.



ÉLÉMENTS DE CONNEXION COMME INTERVENTION

Les bâtiments existants offrent suffisamment de surfaces, de sorte qu'aucune extension n'est nécessaire. Outre la réorganisation des espaces existants, le concept se concentre principalement sur la connexion de ces espaces entre eux et avec le grand public. De nombreux éléments de connexions de qualité et de caractère sont déjà présents dans les bâtiments. Cet aspect est repris et développé : la typologie des liaisons verticales devient un élément unificateur – un fil rouge – qui crée des liens marquants et reconnaissables, non seulement au sein du musée mais aussi avec ses alentours, unifiant ainsi toutes les parties du bâtiment en une unité reconnaissable à l'identité forte.

FOLIES DE CARACTÈRE

Lors de la réorganisation des espaces, l'accent est mis sur la structure existante et le respect de leur caractère historique. Les nouveaux éléments de connexion, placés de manière précise, doivent – en complément et en interaction avec les espaces existants – acquies un caractère propre. Sans être envahissants mais avec une identité clairement reconnaissable, ces nouvelles connexions doivent générer un langage architectural cohérent, permettant de créer un ensemble harmonieux tout en préservant et respectant l'existant.

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

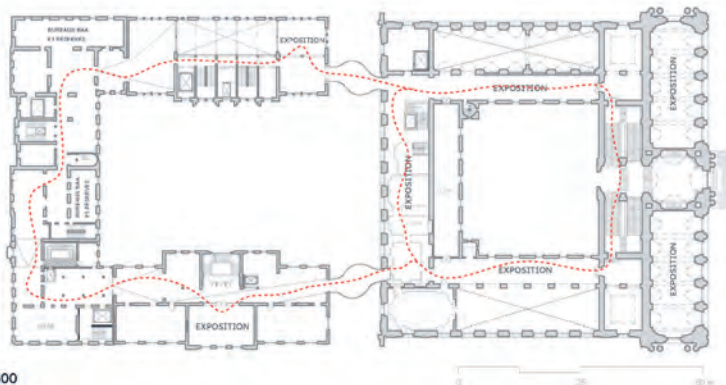
L'entrée principale du musée profite de la transformation des espaces verts publics avoisinant pour fusionner l'accès au musée aux éléments historiques existants, aménageant ainsi un nouveau parc, à la fois lieu d'expériences, végétal et urbain. Une grande importance est accordée à la qualité spatiale, l'ombrage naturel et à une biodiversité riche, afin de créer un parc novateur et durable à l'entrée principale du musée.

Trois niveaux de circulation

Zones de service au sous-sol, espaces publics à l'entrée, expositions à l'étage



PLAN DU DEMI-NIVEAU 1:500



PLAN DU 2ÈME ÉTAGE 1:500

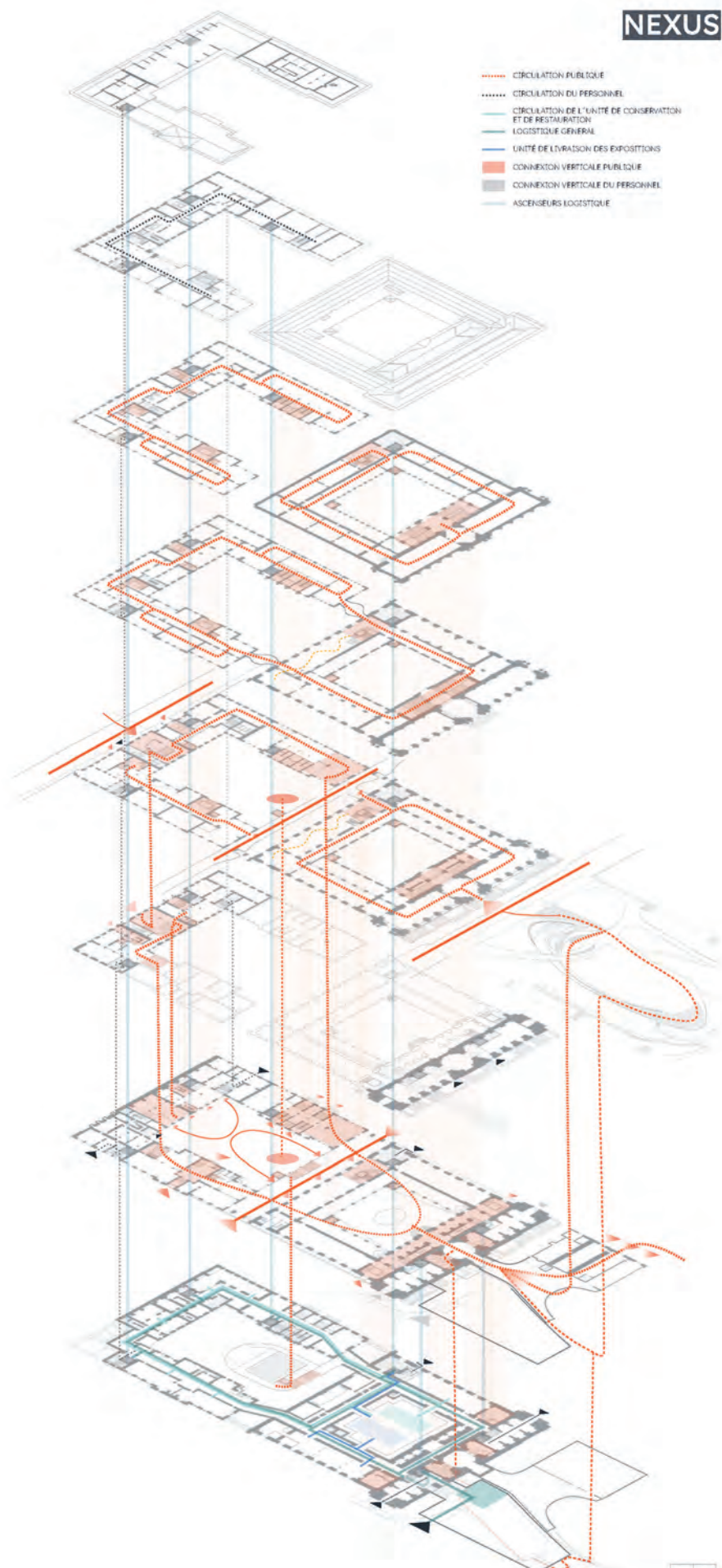


PLAN DU 3ÈME ÉTAGE 1:500



PLAN DU 4ÈME ÉTAGE 1:500





Projet n°27
MERCURY
Architecte
Made in Sàrl

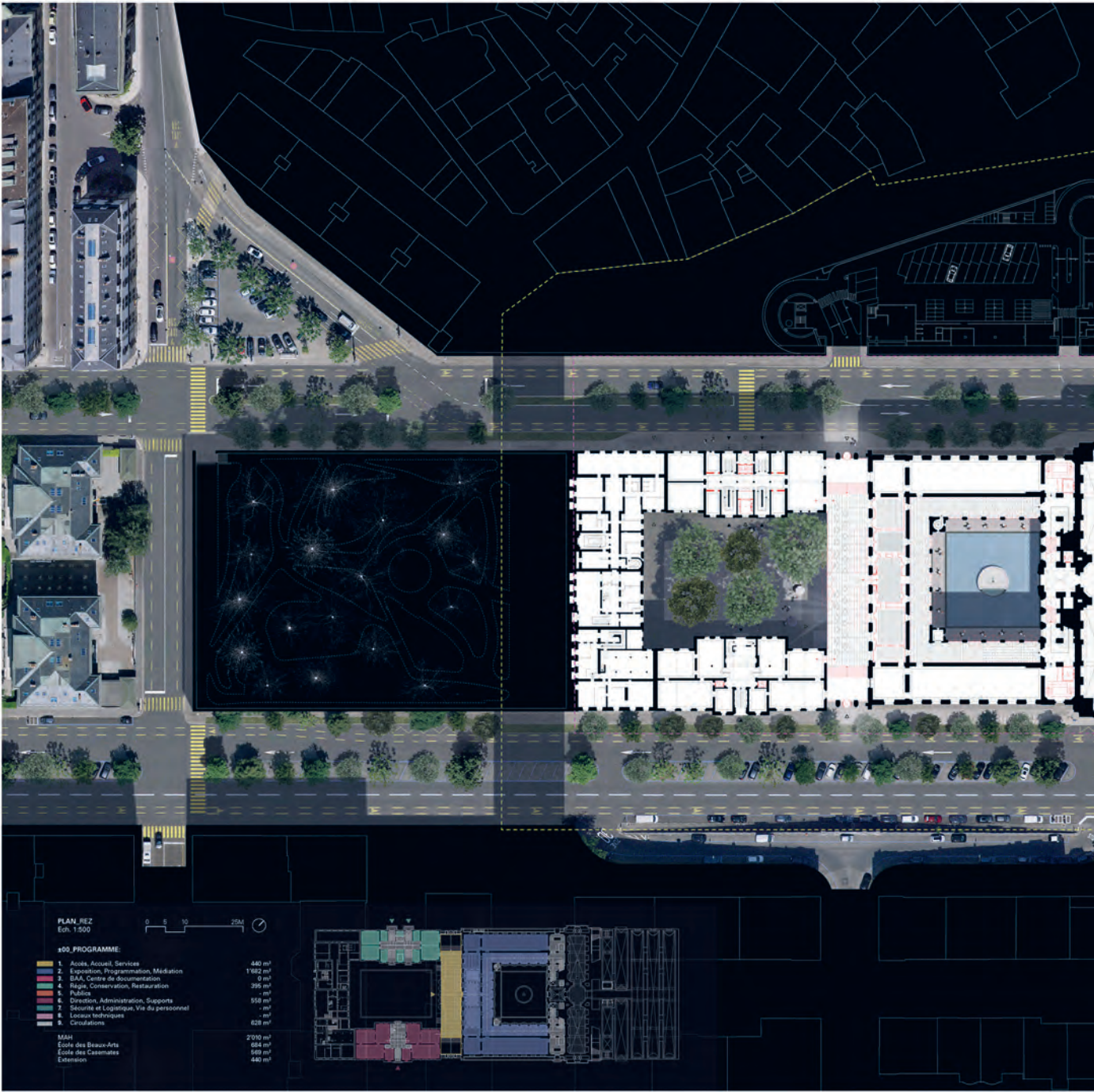
CONCOURS MAH
AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
1^{er} DEGRÉ



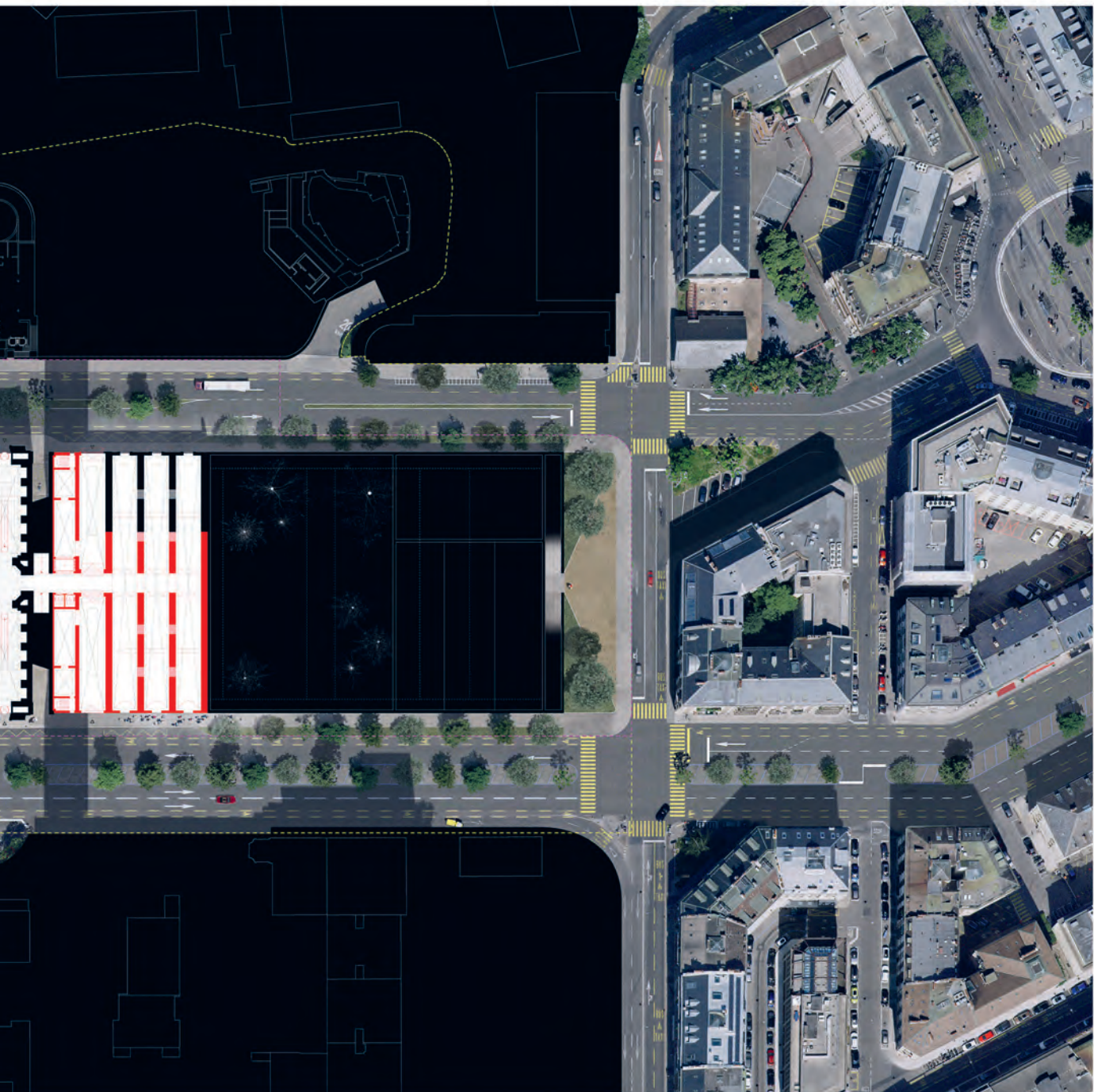
MERCURY



2 CONCOURS MAH
AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
1^{er} DEGRÉ



MERCURY



CONCOURS MAH AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE 1^{er} DEGRÉ

PÉRIMÈTRE

À l'échelle urbaine et paysagère, le projet propose plusieurs interventions significatives qui valorisent le bloc des Tachécs :

Le renouveau à l'occupation des bâtiments de la Promenade du Pin et même le retrait de la Bibliothèque d'archéologie de l'ensemble occupé actuellement (Pin 5). Cet ensemble (Pin 1, 2 & 3) retrouve ainsi sa fonction domestique originelle en accord avec ses typologies. Les surfaces à disposition étant supérieures aux besoins du programme cette mise à l'écart de surfaces peu adaptées au programme muséal permet d'aménager une extension adaptée et ambieuse pour le reste de l'îlot : l'ancienne École des Beaux-Arts peut facilement accueillir la Bibliothèque d'art et d'histoire ainsi que les locaux administratifs de la direction tandis que l'École des Casernes représente une solution adéquate pour les différents ateliers de conservation et de restauration. Les surfaces supplémentaires nécessaires concerneront donc, principalement les programmes d'exposition et de logistique.

La fermeture au trafic de la Rue Charles-Galland qui laisse ainsi place à une esplanade piétonne, débordant de part et d'autre sur les ponts enjambant les

boulevards. Ce nouvel espace public augmente considérablement la visibilité du musée depuis la partie basse de la ville et amène durablement la promenade de l'Observatoire au Musée tout en ouvrant le musée vers la promenade Saint-Jeanne au nord et vers la square La Font au Sud.

Cette intervention permet également d'unifier la promenade Saint-Jeanne et le futur site archéologique de l'Esplanade Théodore De Bèze. L'arbitrage de la promenade est prolongée et la circulation motorisée est déviée sur la Rue Théodore De Bèze.

Une voie de circulation réduite pour les interventions d'urgence et la mobilité douce est néanmoins conservée sur un revêtement plus convivial devant le musée.

Le réaménagement, en profondeur, de la promenade de l'Observatoire :

l'extension des espaces d'exposition sous la promenade de l'Observatoire est l'occasion de repenser en profondeur ce paysage déjà problématique à l'époque. Le projet propose, comme Casadei, de se défaire de l'artificialité de la butte schelle (devenue obsoète depuis la démolition de l'Observatoire).

Le nouveau jardin présente une topographie descendant en une succession de

terrasses vers l'rive et le lac. Ce réaménagement dégage les vues et autorise de nouveaux usages de ce parc plus en lien avec le musée. Les paliers successifs sont accolés d'arbres suspendus qui de par leur orientation fournissent de l'ombre à chaque niveau. Les différents degrés du parc reçoivent différents programmes (parc de sculptures, jardins d'agrément et terrasse urbaine) et la structure en vagues de leur murs de soutènement sont de structure à différents dispositifs (arches florales, bancs, pavillon bovet, etc.).

La plantation en pleine terre de nouveaux grands arbres est possible sur la moitié de la surface du nouveau parc ce qui laisse le projet s'inscrire dans le temps long et offre une opportunité unique de repenser un parc contemporain et durable.

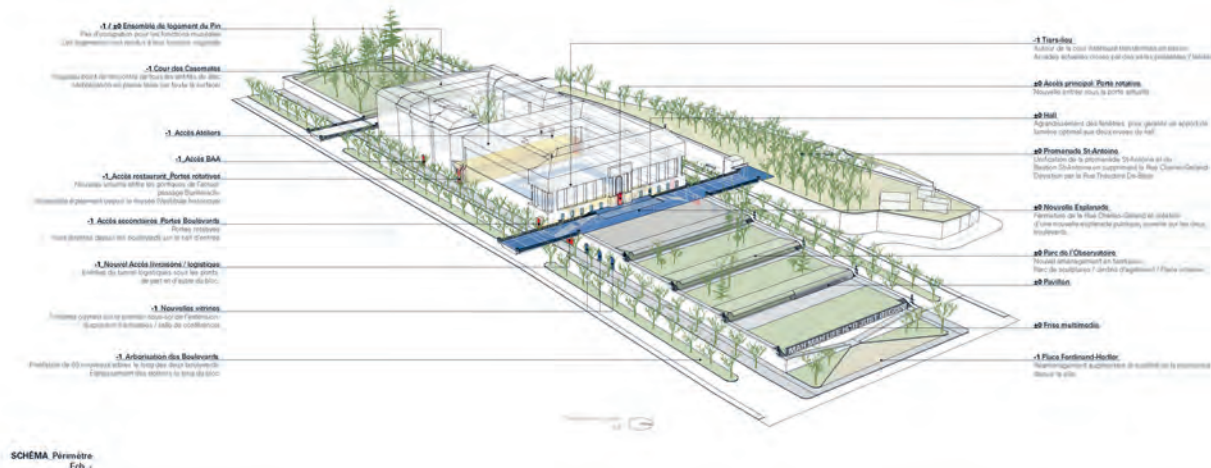
La fermeture du passage Boismenché, par l'installation d'un nouveau volume d'un étage, enlève entre les deux portiques. Le restaurant qui occupe ce volume ferme l'ensemble et programmatiquement le Musée aux deux bâtiments annexes (École des Beaux-Arts et École des Casernes) changeant la morphologie urbaine de l'ensemble qui s'ouvre à un nouveau prisme de lecture. Le caractère public du programme garantit une perméabilité vers la cour des Casernes qui

perd son caractère logistique pour devenir le point de rencontre des quatre entrées l'entourant (logements, BAA, ateliers et restaurant/musée).

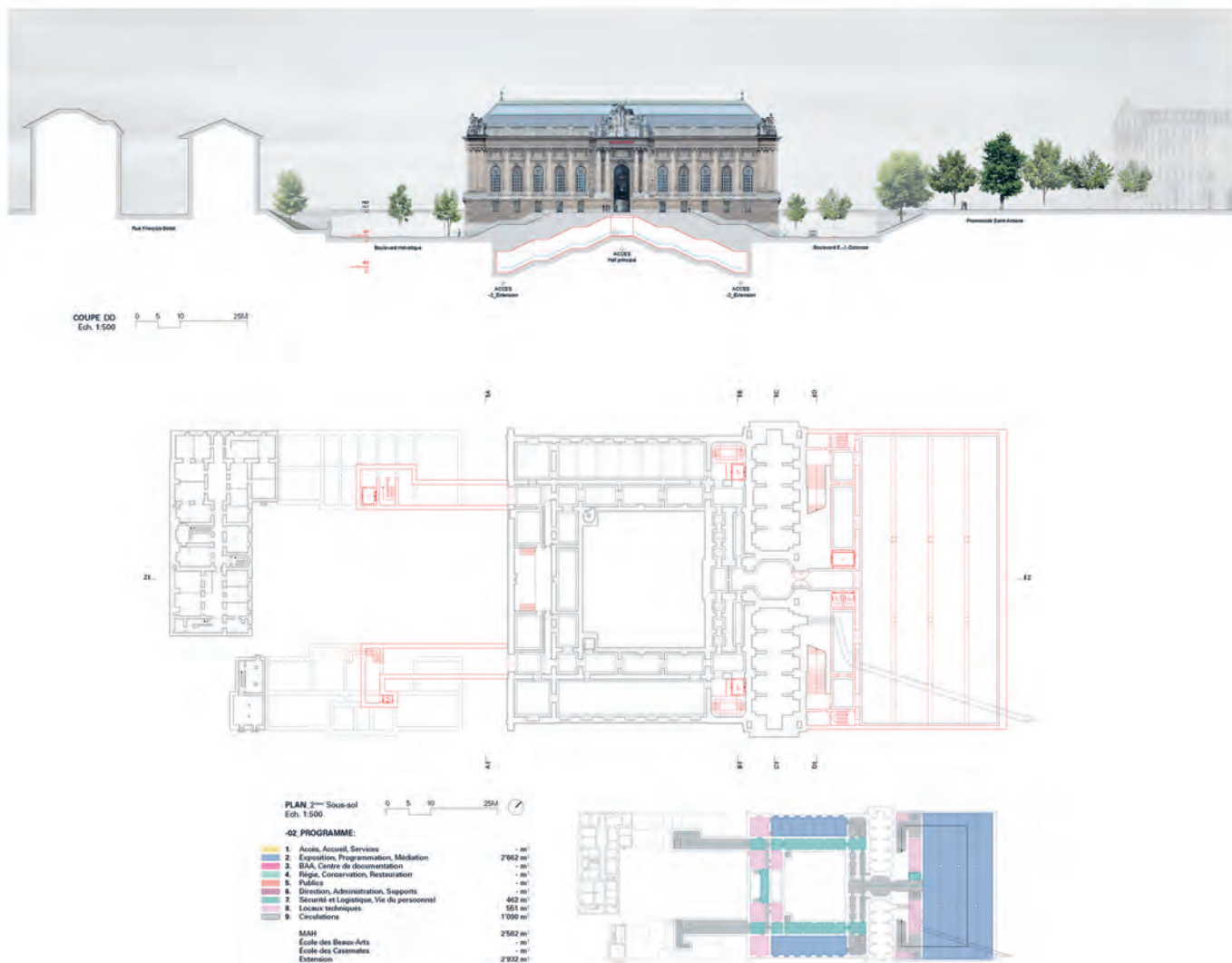
(Si nécessaire, l'accès motorisé à la cour est toujours possible au nord-est par le n°1 de la promenade du Pin (cf. schéma Circulation)).

L'habilitation extensive des deux boulevards. La circulation automobile sur les boulevards Helvétique et Emile-Jacques-Daloz est maintenue. Les deux trottoirs longeant les bords de l'îlot de MAH sont cependant élargis afin de permettre la plantation de deux rangées d'arbres (la compensation des arbres abattus sur la Promenade du Pin est garantie) sur toute la longueur du périmètre de réflexion. La végétalisation de ces deux « bandes » permet une mobilité douce plus agréable en partie basse sur laquelle s'ouvrent de nouveaux horizons depuis le musée (accès secondaires, restaurant, vitrines, ... voir chap. extension).

Le réaménagement de la Place Ferdinand-Hodler a pour but l'ouverture depuis l'îlot d'une perspective augmentant la visibilité de la prose de la promenade. Cette dernière, surmontée d'une frise multimédia peut ainsi s'adresser à la ville.



SCHEMA Péri-mètre
Ech. -



MERCURY

FLUX

Le projet utilise principalement l'avant-corps du bâtiment historique pour distribuer et articuler les différentes parties du programme. En abaissant le niveau d'entrée depuis la Rue Charles-Galland et en s'ouvrant sur deux étages vers le bas (à la place de la « rue logistique » actuelle), le nouveau hall d'entrée est un pivot entre l'entrée historique et les boulevards. De ce point nodal, s'organisent toutes les circulations du pôle muséal, soit en prolongement des distributions historiques, soit en leur accolant des dispositifs contemporains efficaces (escaliers, portes rotatives, rampes, ascenseurs, ...).

Séquence d'entrée:
Le niveau de l'entrée original est abaissé, la voûte de marches actuelles laisse place à une rampe douce partant de la nouvelle esplanade et menant à une porte rotative qui se glisse sous la porte historique qui est conservée. De là la visiteur accède à un nouveau hall « augmenté » (salon au rez-de-chaussée des anciens ateliers)

Circuits d'exposition:
En direction de la promenade de l'Observatoire, une rampe relie le hall du bâtiment historique au premier niveau de l'extension. Le cheminement sur cette rampe met le visiteur en relation visuelle avec le quai de chargement qui la croise perpendiculairement. Cette superposition programmatique est mise en scène et encadrée par de larges portes vitrées qui, une fois ouvertes – lors des séquences de mise en place d'exposition – permettent la traversée logistique de l'îlot. Le second niveau de l'extension est accessible par un escalier monumental qui prend place sous l'escalier urbain actuel ainsi que par de nouveaux ascenseurs. Ces deux nouveaux niveaux d'exposition présentent des caractéristiques complémentaires qui permettent des configurations variées (voir chap. scénarios).

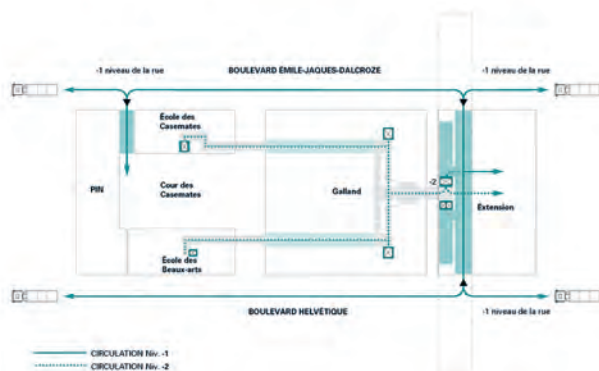
Depuis le hall inférieur, dans la direction opposée, l'escalier monumental d'origine est accessible grâce à une nouvelle voûte de marches qui le prolonge suivant le même schéma. Depuis cet escalier, comme aujourd'hui, tous les niveaux du bâtiment historique sont accessibles. Au sommet de la nouvelle voûte le niveau «00» et le Tiers-lieu sont directement accessibles. De part et d'autre de l'escalier historique, donnant au rez sur les boulevards, deux nouvelles cages de circulation permettent la fuite et la distribution PMD de tous les étages.

Cheminement des œuvres:
Les deux ports soutenant la nouvelle esplanade (aujourd'hui Rue Charles-Galland), servent de couverture pour les entrées sur les deux boulevards d'un tunnel de livraison. Traversant l'îlot de part en part sous l'esplanade, cette voie de circulation dessert le quai de chargement intérieur. Cette circulation transversale croise l'accès aux espaces d'exposition de l'extension. Cette rencontre est l'occasion de la mise en scène de la logistique du musée, les quais de chargement étant visibles depuis la rampe de musée.

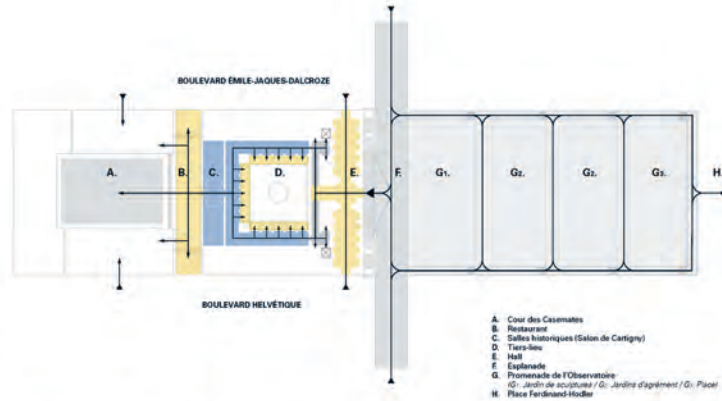
Depuis le hall le flux des œuvres peut passer au niveau inférieur grâce à un monte-charge desservant également les deux niveaux de l'extension. Au 2.

les œuvres et le personnel du musée empruntent en partie les deux corridors existants qui sont prolongés jusqu'au centre des deux bâtiments annexes (Beaux-Arts et Casemates) ou se trouvent la Bibliothèque et les ateliers (cf. schéma Circulation).

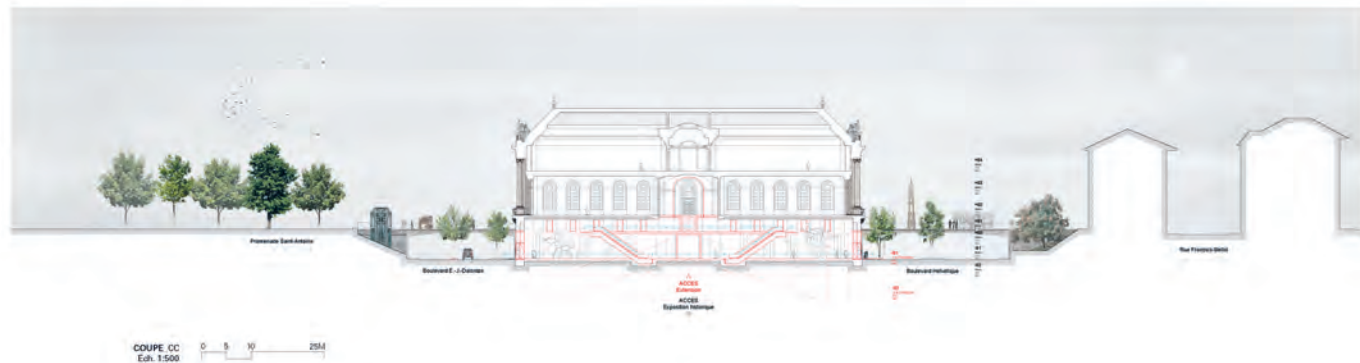
Nouveaux salons et ascenseurs:
Deux nouvelles cages d'escaliers desservant tous les niveaux sont intégrées dans le prolongement de l'escalier monumental. Ces cages sont en lien direct avec l'escalier et leurs vestibules articulent les flux aux différents niveaux d'exposition (cf. schéma Composition).



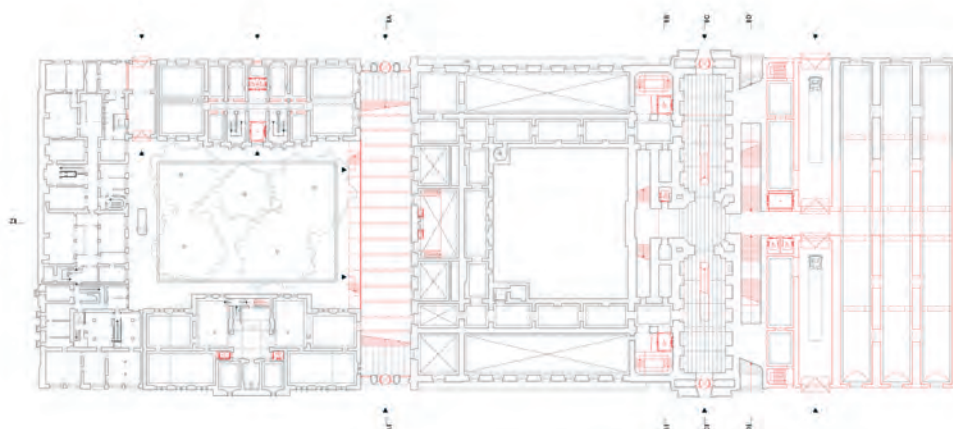
SCHEMA, Circulations Logistiques
Ech. 1:1'000



SCHEMA, Séquence publique
Ech. 1:1'000



COUPE CC
Ech. 1:500

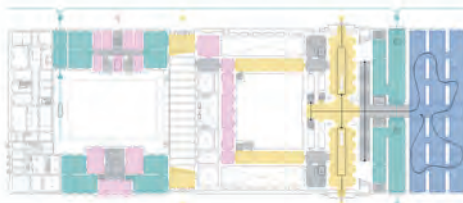


PROGRAMME

- 1. Accès, Accueil, Services
- 2. Exposition, Programmation, Médiation
- 3. BAA, Centre de documentation
- 4. Régie, Conservation, Restauration
- 5. Publics
- 6. Directions, Administration, Supports
- 7. Sécurité et Logistique, Vie du personnel
- 8. Locaux techniques
- 9. Circulation

MAH
Ecole des Beaux-Arts
Ecole des Casemates
Extension

1'044 m²
1'234 m²
- m²
- m²
- m²
1'322 m²
621 m²
241 m²
1'449 m²
687 m²
185 m²
7'482 m²





EXTENSION / RESTAURATION

Extension sous la promenade de l'Observatoire:

La géométrie des casemates existantes sur le boulevard Émile-Jacques-Dalcroze donne au premier niveau (-1) de l'extension son identité formelle: quatre «rues» successives partant de part et d'autre des murs d'enceinte de la promenade de l'Observatoire. Ces espaces, orientés de nouvelles relations transversales avec les boulevards et donnent au musée une visibilité nouvelle en partie basse de la ville. Cet emplacement est également propice pour les parties du programme ouvert sur la cité (salle de conférence, échoppes, etc.). La première de ces tranches sert de rue intérieure pour les flux des œuvres.

Les deux étages aux caractéristiques fortes et complémentaires offrent au musée de nouvelles possibilités d'exposition contemporaines et stimulantes.

Extension dans le passage Butemachi:

La position de restaurant dans le passage Butemachi lui permet de pouvoir

fonctionner de façon autonome et de s'approprier la cour des Casemates. Il se formalise le Musée aux deux bâtiments annexes (École des Beaux-Arts et École des Casemates) mais également latéralement: les différences de niveau entre les bâtiments jouant le restaurant peuvent être absorbées dans la zone d'entrée, permettant des accès directs depuis les Ateliers et la BAA. L'extension au-dessus du sol actuel laisse un vide sanitaire utile au locaux techniques se trouvant au premier sous-sol du musée.

Enjeux climatiques: enveloppe et écosystèmes

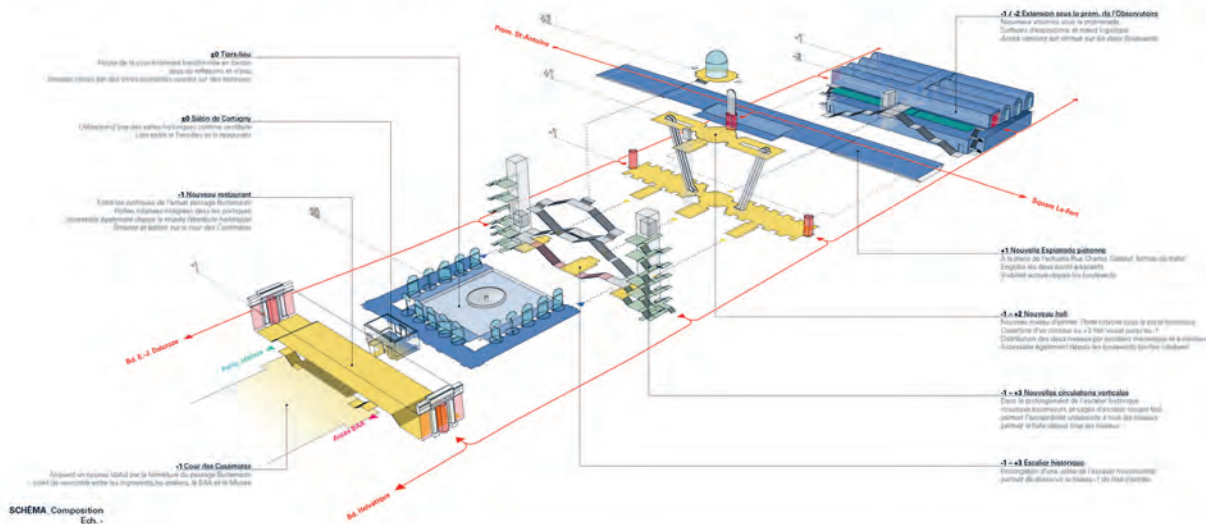
Économie de moyens et l'utilisation raisonnée des ressources est la seule position responsable à envisager, afin de favoriser activement la création d'écosystèmes préservés, l'intégration des préoccupations sociales, de développement d'environnements urbains généraux et qualitatifs. C'est au niveau de l'enveloppe que la marge de progression est la plus importante: la rénovation thermique des façades notamment ne devra pas altérer l'expression iconique de l'ensemble tout en visant une optimisation climatique, thermique et énergétique du complexe, de même qu'une économie de moyens durable à l'usage. Le système choisi devra chercher à obtenir de faibles coûts d'entretien

en favorisant la flexibilité, la modularité et la simplicité. L'architecture devra se mettre au service du patrimoine, des institutions, des artistes, des œuvres, sans oublier le public et l'ensemble des citoyens.

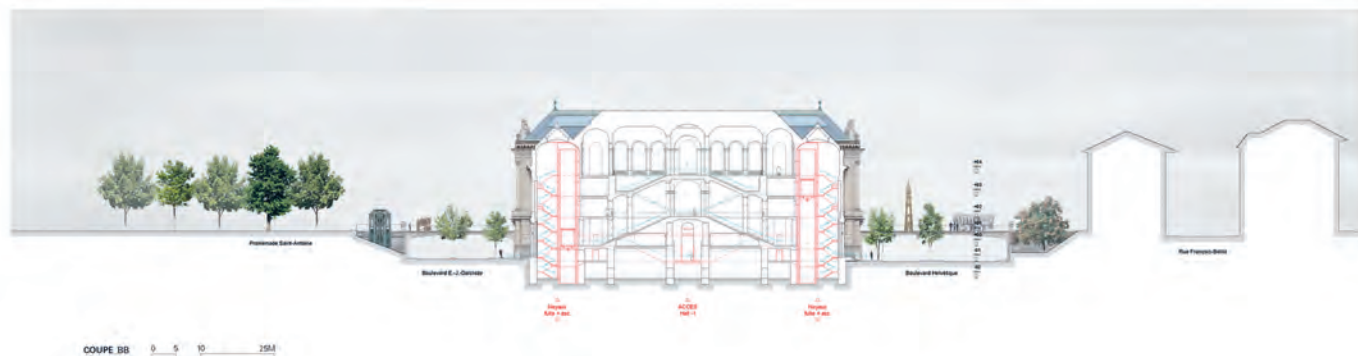
L'enveloppe thermique actuelle du bâtiment est inadéquate à sa fonction muséographique de conservation et d'accueil du public. Le bâtiment présente à la fois une absence totale d'isolation avec des pertes significatives en hiver, un rayonnement solaire incontrôlé par les fenêtres et une perméabilité importante à l'air extérieur. Les installations de chauffage et ventilation sont également obsolètes et non adaptées à un usage muséographique. Dès lors, les exploitants sont dans l'impossibilité de répondre aux normes muséales de contrôle de température et d'humidité en raison de problèmes de renouvellement d'air (absence de ventilation, climatisation, surchauffe en été des locaux, etc.). Il n'est pas envisageable de rénover et réorganiser l'édifice en laissant persister une telle situation. Il s'agit donc de mettre en œuvre toutes les techniques nécessaires pour:

1. Satisfaire les exigences de préserve et conservateurs des œuvres et d'assurer le confort des collaborateurs, artistes et visiteurs
2. Ne pas modifier le bâtiment classé Monument historique
3. Enfin de respecter l'obligation de limiter les besoins en énergie d'une manière générale et de minimiser ou supprimer le recours aux énergies non renouvelables.

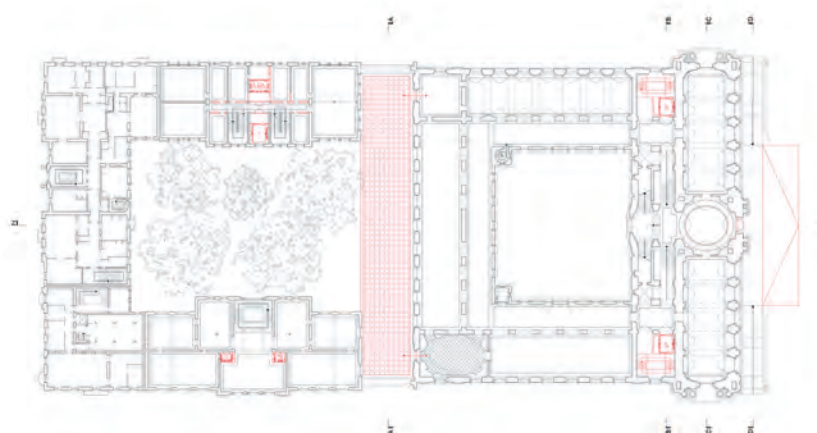
Préservation structurelle et démolition minimale des bâtiments historiques: L'organisation claire du programme tient compte de la logique constructive et structurelle des entités historiques de l'ensemble patrimonial. Ainsi, les démolitions sont réduites autant que possible. La structure portante n'est pas remise en question et toutes les interventions sur les bâtiments historiques se font à l'intérieur des murs porteurs existants. Seules certaines dalles sont supprimées, pour permettre la distribution verticale efficace et continue entre les différents corps de bâtiment. La préservation de patrimoine structurel est une garantie de durabilité matérielle et d'économie de moyens.



SCHEMA Composition Ech. 1/500



COUPE BB Ech. 1/500



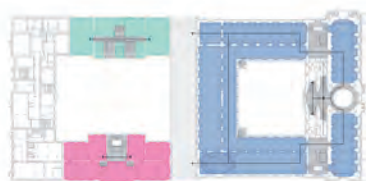
PLAN 2ème Étage Ech. 1/500

+02 PROGRAMME:

- | | |
|---|----------|
| 1. Accès, Accueil, Services | 2'222 m² |
| 2. Exposition, Programmation, Médiation | 602 m² |
| 3. BAA, Centre de documentation | 481 m² |
| 4. Régie, Conservation, Restauration | - m² |
| 5. Publics | - m² |
| 6. Direction, Administration, Support | - m² |
| 7. Sécurité et Logistique, Vie du personnel | - m² |
| 8. Locaux techniques | 627 m² |
| 9. Circulations | - m² |

MAH
École des Beaux-Arts
École des Casemates
Extension

2'222 m²
602 m²
481 m²
- m²
- m²
- m²
- m²
627 m²
- m²



MERCURY

PROGRAMME

La Bibliothèque d'Art et d'Archéologie et les locaux administratifs dans l'ancienne Ecole des Beaux-Arts; les ateliers de restauration et de conservation dans l'ancienne Ecole des Casernes; le Musée à son emplacement historique et l'extension sous la promenade de l'Observatoire. Le projet divise clairement le programme en quatre entités séparées, reliées entre elles par l'architecture du bloc et par les parties publiques du programme (accès, accueil, services). La fragmentation des programmes connus permet une traversée du bloc urbain dans toute sa longueur par une séquence d'espaces dont la porosité assure le caractère public. La Place Ferdinand-Hollier, la nouvelle Promenade de l'Observatoire, l'Esplanade, le Hall d'entrée liant les deux niveaux de la ville, le Tiers-Lieu, le nouveau Restaurant (accessible au travers des salles historiques), la cour des Casernes et finalement la Bibliothèque (cf. schéma Situation publique). Cette mise en scène du programme et la présence d'ouvrages dans tous ces espaces met non seulement le visiteur mais tout citoyen traversant ce bloc en présence directe de l'art.

Le nouveau hall d'entrée:
(voir chap. rue) Le nouveau hall d'entrée prend place dans le nouveau

intérieur de l'arc-croisé du bâtiment historique. Le niveau d'entrée sur la façade principale est abaissé et la dalle actuelle du hall par conséquent démolie ouvrant le hall vers le bas. L'étage d'entrée est suspendu entre les contreforts du sous-sol. Les fondations actuelles dans le socle de la façade sont agrandies afin de permettre un apport maximal de lumière jusqu'au niveau des boulevards. Le hall est organisé afin de favoriser la perméabilité entre les étages et d'exprimer cette nouvelle échelle des entrées dans le musée.

Les différentes salles historiques sont toutes rassemblées au Rez, composant ainsi un ensemble uni. Le Salon de Cartigny est utilisé comme vestibule public entre le Tiers-Lieu et le restaurant. Ce principe est applicable aux autres salles historiques qui, glissées entre le restaurant et le Tiers-Lieu, gouvernent pour de leur domesticité pour générer des rapports inédits. Une façon de jeter un nouveau regard sur ces salles dont la fonction peut paraître aujourd'hui déuillée.

Le Tiers-Lieu, élément clef du nouveau programme, prend place au centre de gréité de projet, dans les arcades entourant la cour intérieure du musée. Ce cloître est fermé par des vitrages pivotants ce qui permet la liaison intérieure

entre le hall d'entrée et le restaurant sans traverser les espaces d'exposition. La partie centrale de la cour intérieure est transformée en un bassin jouant avec la fontaine existante et créant une atmosphère propice à la contemplation. Des terrasses permettent de profiter des jeux d'eau et offrent au Tiers-Lieu des espaces extérieurs généreux.

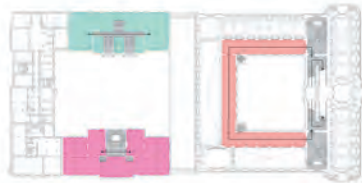
Le nouveau restaurant, en se plaçant dans l'interstice urbain du passage Burlinacchi, clôt l'îlot en partie basse de la ville. Les portiques existant se transforment en portes d'entrée monumentales de la nouvelle entrée. Le restaurant est accessible depuis le musée (au travers du Salon de Cartigny) et depuis les façades latérales des deux bâtiments adjacents. Il devient le lieu de rencontre entre tous les acteurs du bloc. La toiture du restaurant est accessible depuis les espaces d'exposition du premier étage offrant une terrasse urbaine au cœur de la cour des Casernes.

La cour des Casernes, surmontée de quelques arbres en pleine terre, devient la terrasse commune des programmes l'entourant.

Les différentes unités fonctionnelles au service du fonctionnement du musée

(Public, Sécurité et logistique. Vie du personnel) sont réparties selon leurs besoins propres. Depuis le quai de livraison de l'extension les différentes fonctions logistiques sont réparties le long du parcours des œuvres empruntant les couloirs existants, dernier sous-sol du bâtiment historique qui se prolongent par deux nouveaux accès souterrains jusqu'aux bâtiments annexes. Ces liaisons servent également au personnel.

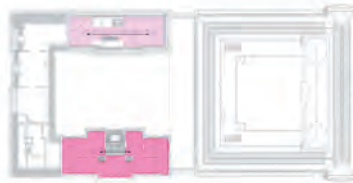
Les espaces de travail liés à l'unité fonctionnelle « public » trouve pour leur part place à l'étage intermédiaire (-2) du Musée actuel, au cœur du circuit d'exposition. Ils profitent notamment de la mezzanine de la salle des Armures et des autres locaux de ce niveau, difficilement accessibles dans la configuration actuelle.



PLAN 3ème Étage
Ech. 1:500

+03 PROGRAMME:

1. Accès, Accueil, Services	- m²
2. Exposition, Programmation, Médiation	- m²
3. BAA, Centre de documentation	901 m²
4. Régie, Conservation, Restauration	478 m²
5. Publics	546 m²
6. Direction, Administration, Supports	- m²
7. Sécurité et Logistique, Vie du personnel	- m²
8. Locaux techniques	- m²
9. Circulations	603 m²
MAH	850 m²
Ecole des Beaux-Arts	680 m²
Ecole des Casernes	594 m²
Extension	- m²



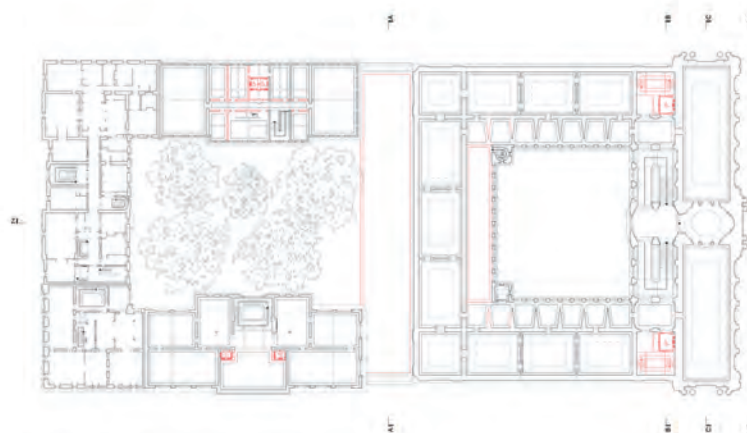
PLAN 5ème Étage
Ech. 1:500

+05 PROGRAMME:

1. Accès, Accueil, Services	- m²
2. Exposition, Programmation, Médiation	- m²
3. BAA, Centre de documentation	579 m²
4. Régie, Conservation, Restauration	- m²
5. Publics	- m²
6. Direction, Administration, Supports	- m²
7. Sécurité et Logistique, Vie du personnel	- m²
8. Locaux techniques	309 m²
9. Circulations	80 m²
MAH	- m²
Ecole des Beaux-Arts	680 m²
Ecole des Casernes	347 m²
Extension	- m²



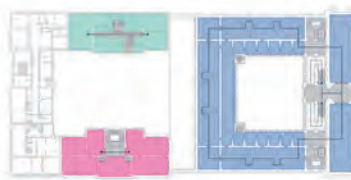
COUPE AA
Ech. 1:500



PLAN 4ème Étage
Ech. 1:500

+04 PROGRAMME:

1. Accès, Accueil, Services	- m²
2. Exposition, Programmation, Médiation	2711 m²
3. BAA, Centre de documentation	588 m²
4. Régie, Conservation, Restauration	482 m²
5. Publics	- m²
6. Direction, Administration, Supports	- m²
7. Sécurité et Logistique, Vie du personnel	- m²
8. Locaux techniques	- m²
9. Circulations	581 m²
MAH	2721 m²
Ecole des Beaux-Arts	679 m²
Ecole des Casernes	572 m²
Extension	- m²



Projet n°30

UMWELT

Architecte

Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes



nouvelle zone de parc entourant le musée zones de parc existantes

MUSEE-ENVIRONNEMENT

Le projet pour le musée d'art et d'histoire explore et révèle la situation exceptionnelle du musée dans la ville - au centre d'un grand vide urbain entouré par des poches de végétation. Il interprète l'espace muséal comme un environnement, qui dépasse les frontières esthétiques antérieurement par les murs du bâtiment historique et qui rassemble éléments artificiels et naturels dans un « milieu » à expérimenter par tous.

Création d'un grand vide végétalisé à l'échelle de la ville

Le projet rassemble et consolide les poches de plantations qui entourent le musée dans un grand vide végétalisé aux atmosphères et niveaux topographiques différents. Ensemble, ils ont le potentiel pour former une surface similaire au Parc des Bastions - 65'000 m² - et de contribuer à une recomposition durable de l'environnement genevois. Le nouveau musée devra souligner cette tendance et porter un projet transformateur à l'échelle de la ville, même si certaines concessions pourront être imposées.

Deux stratégies sont mises en place afin de renforcer cette poche végétale et de lier les différentes zones:

- 1 - Augmenter la surface des zones perméables et le nombre de plantations, renforçant la liaison entre les poches végétales déjà existantes.
- 2 - Préserver et transformer les structures existantes en évitant le rajout de nouvelles constructions et démolitions.

1. Augmenter les surfaces perméables et de plantations

En complément des projets déjà en cours - Rive et Bastion Saint-Anoine - le projet propose d'intervenir dans trois zones à l'intérieur du périmètre d'intervention:

- La bande centrale du Bvd. Jacques Daltroze accueillera de nouvelles plantations sans préjudice des besoins de circulation actuels.
- La placette de la Rue F. Hodler sera remodelée avec de nouveaux volumes de terres afin de garantir une continuité paysagère et des parcours entre la ville basse et la Promenade de l'Observatoire.
- La cour de l'îlot voisin au MAH et le passage Burlemachi seront désimperméabilisés et accueilleront un nouveau jardin productif qui jouera un rôle central dans les nouvelles activités du musée.

D'autres zones dans le périmètre de réflexion suivront cette logique:

- Le revêtement de sol de la Promenade du Pin sera remplacé par une surface perméable qui admettra une circulation contrôlée des voitures. Les places de parking seront circonscrites aux PMR et aux livraisons.
- La bande centrale du Bvd. Héloïque et la Place des Casemates seront également plantées et le parking progressivement réduit, suivant la stratégie générale de la Ville de Genève.

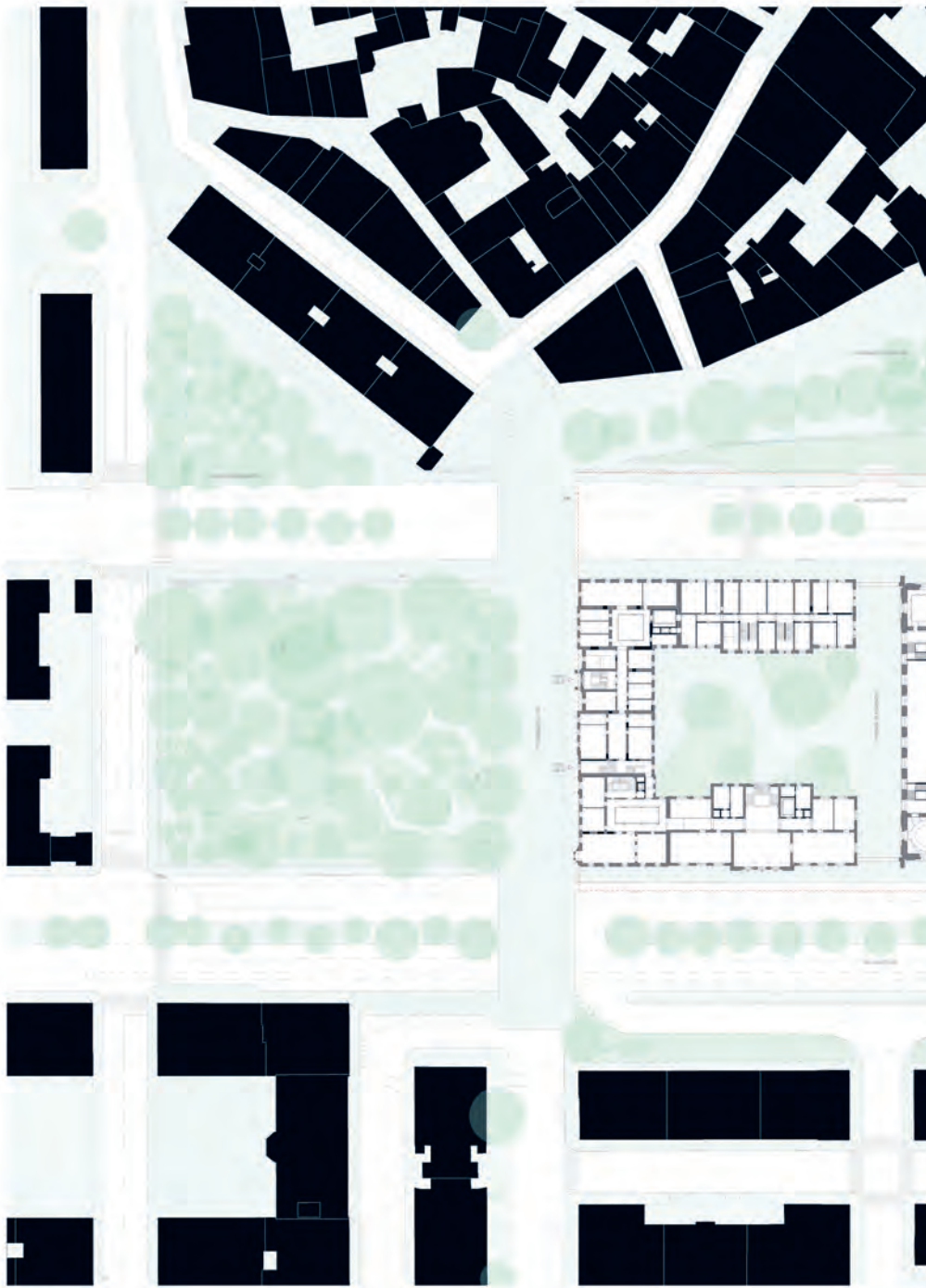
À moyen terme, les deux boulevards seront les seuls axes à traverser ce grand jardin perméable au centre de Genève.

2. Préservation et transformation de l'existant

Les constructions existantes sont jugées amplement suffisantes et qualitatives pour transformer le musée dans une institution contemporaine et rayonnante à l'échelle de la ville. Le projet propose de préserver toutes ces constructions et de rajouter seulement deux nouveaux volumes qui, par leurs exigences fonctionnelles et techniques, ne peuvent pas s'adapter aux constructions existantes - la cour de livraisons et la nouvelle salle de conférences. La cour de livraisons sera accessible à partir du Bvd. Jacques Daltroze et permettra la réception d'ouvrages de manière aisée et sécurisée, sans entraver la fluidité des réseaux routiers.



nouvelles poches vertes zones d'imperméabilisation poches vertes existantes



Plan de situation 1:500



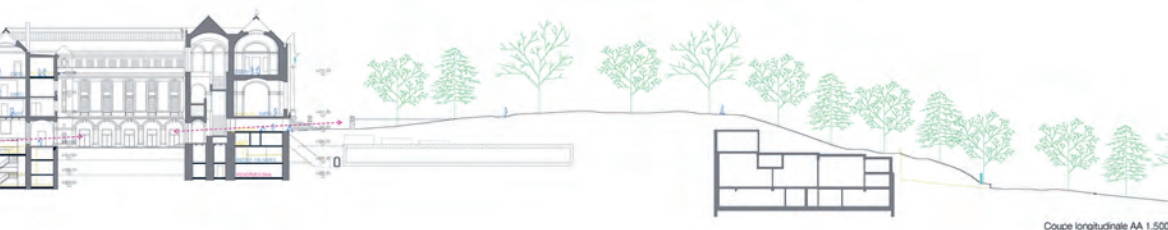
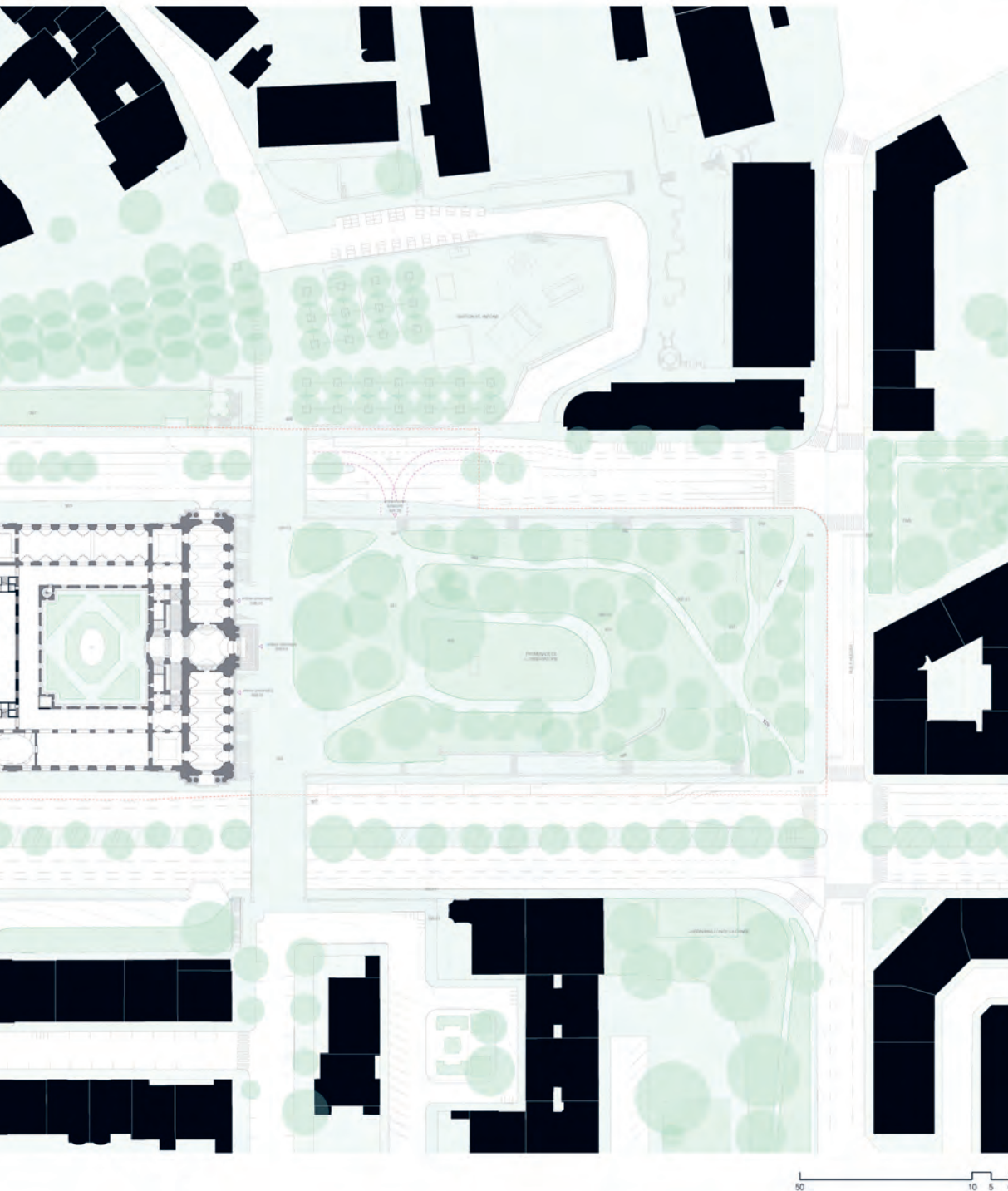
Elevation MAH depuis la Promenade de l'Observatoire 1:500



COURRIER BAS-TOUR

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

UMWELT

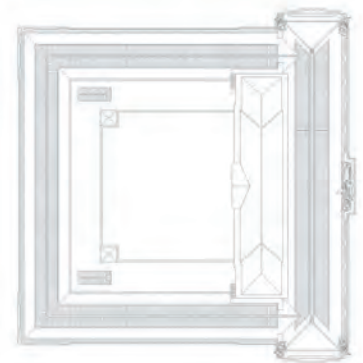




AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION



Schéma programmes 4e étage



Plan 4e étage 1.500

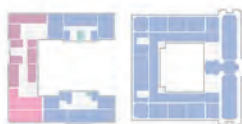


Schéma programmes 3e étage



Plan 3e étage 1.500



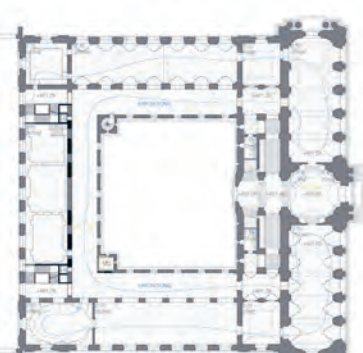
Schéma programmes 2e étage



Plan 2e étage 1.500



Schéma programmes 1er étage



Plan 1er étage 1.500

ON DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

UMWELT



Plan Mezzanine 1.500

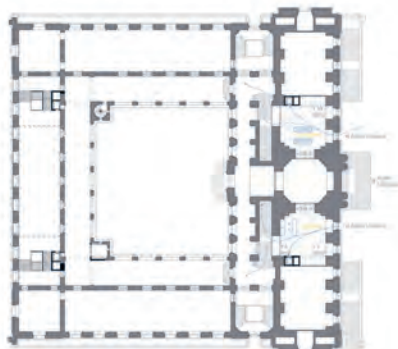
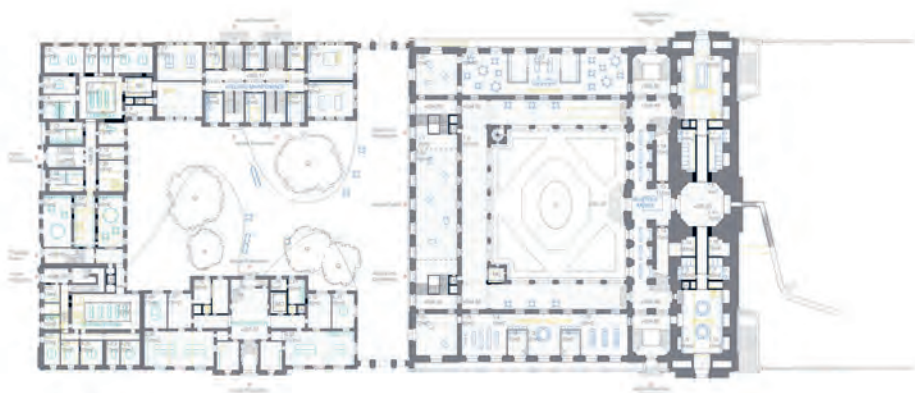


Schéma programmes Mezzanine



Plan Rez Intérieur 1.500

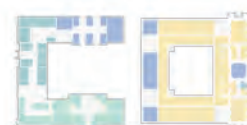


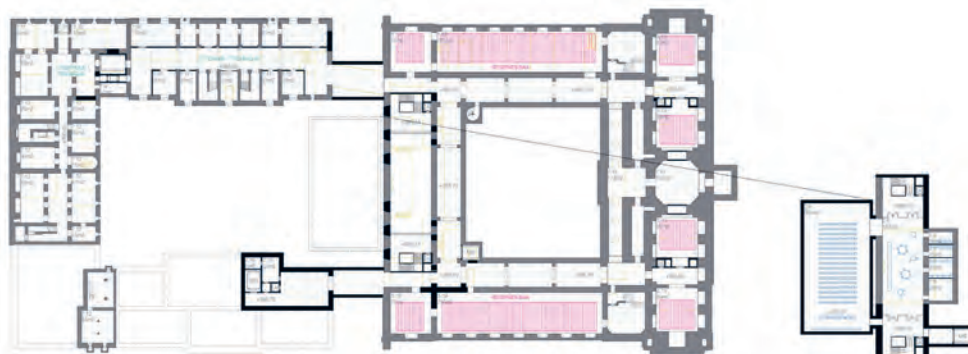
Schéma programmes Rez intérieur



Plan Sous-sol -1 1.500



Schéma programmes sous-sol -1



Plan Sous-sol -2 1.500



Plan Sous-sol -3 1.500



Schéma programmes sous-sol -2



Installation lumineuse Plainpalais, Sylvio Fleury



MUSEE-ENVIRONNEMENT - ASSOULPIR LES FRONTIÈRES

Le projet pour le musée d'art et d'histoire interprète l'espace muséal comme un environnement qui dépasse les frontières établies autrefois par les murs du bâtiment historique. Trois intentions découlent de cette idée première et guident les interventions de transformation :

- 1 Créer le plus grand nombre de connections physiques, promouvant des parcours fluides depuis toutes les faces d'approche du musée.
- 2 Assouplir les limites entre les murs du musée et les espaces environnants créant des perméabilités et signes visuels.
- 3 - Créer des opportunités pour que le musée investisse tous ces espaces extérieurs avec des activités et installations artistiques.

Une série de dix interventions dans l'existant traduisent ces intentions dans la transformation du musée vers un milieu ouvert, tout en respectant la substance patrimoniale existante.

1. CONTINUITÉ PAYSAGÈRE AVEC LA VILLE BASSE

Les intentions paysagères de connexion entre la ville basse et la Promenade de l'Observatoire du projet de Marc Camoletti sont réinterprétées par le projet. Le mur existant qui abrite les escaliers est considéré comme une barrière trop imposante et est substitué par une continuité végétale qui descend de manière progressive vers la placette prévue dans le réaménagement planté de Rive. Des chemins avec des pentes praticables pour les Personnes à Mobilité Réduite sont intégrées dans le dessin du parc. Enfin, le projet propose une installation artistique le long de la Rue F. Hodier, face à la place de Rive et qui amplifiera la présence du musée dans la ville basse.

2. LE JARDIN AU PIED DU MUSÉE

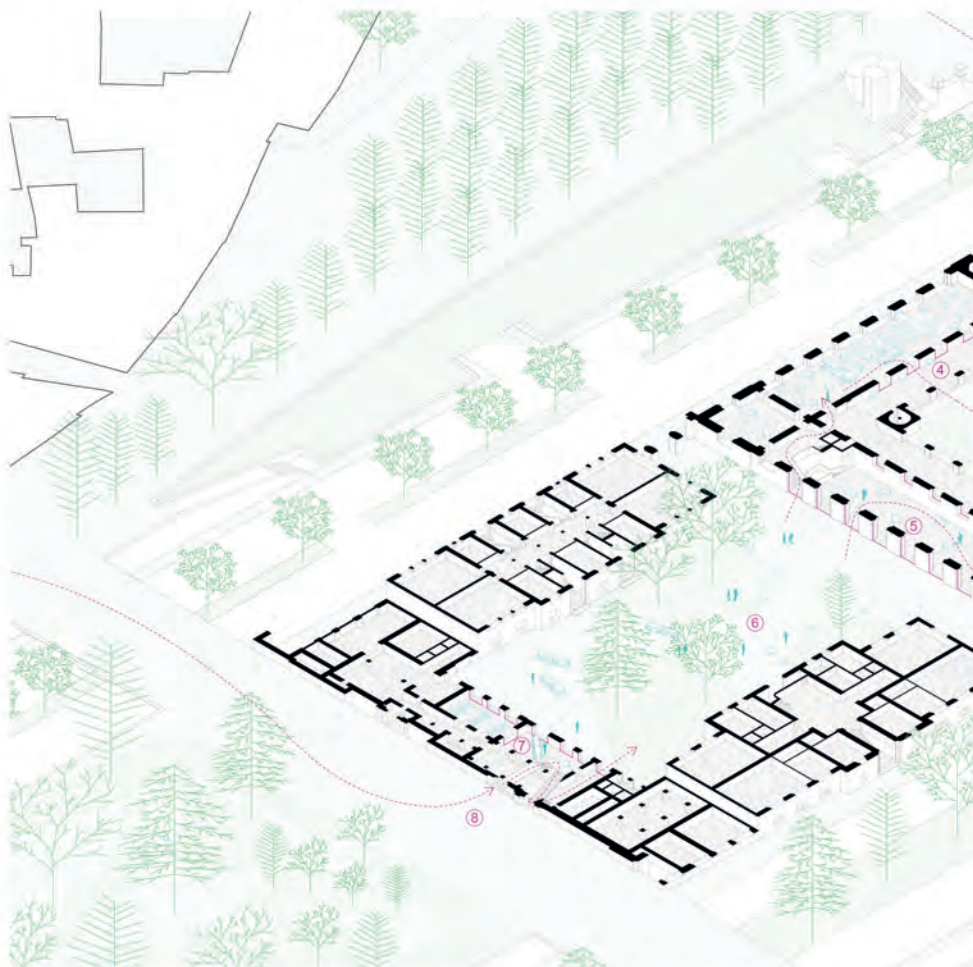
La Promenade de l'Observatoire, avec son caractère polyvalent déjà existant, mélangeant le jardin de sculptures, les jardins productifs et événements créateurs de liens sociaux est renforcé. Cet espace de végétation sera amené jusqu'au pied du musée et la circulation des voitures sera déviée sur d'autres voies. Ce geste permettra de supprimer la rupture créée par la surface d'asphalte de la rue Charles-Galland entre le musée et la Promenade de l'Observatoire et de créer des opportunités de continuité entre intérieur et extérieur à partir de la nouvelle entrée universelle proposée par le projet.

3. UNE ENTRÉE POUR TOUS

L'entrée historique du musée est adaptée pour accueillir un accès universel. Les portes latérales du grand escalier central de la façade principale sont élargies, et les escaliers latéraux qui connectent aux deux bords, sont ponctuellement retravaillés pour intégrer une entrée de plain-pied, sans obstacles, entre la Promenade de l'Observatoire et le musée. Cette entrée créera une perméabilité visuelle qui traversera le grand escalier intérieur jusqu'à la cour historique par la mise en place d'une nouvelle ouverture intérieure et se connectera au grand escalier intérieur. De nouveaux ascenseurs feront le lien entre le niveau de la Promenade de l'Observatoire et la zone d'accueil au niveau de la cour centrale du MAH.



Articulation paysagère avec la ville basse - Rue Ferdinand Hodier



Avionométrie des relations au sol et ouvertures



Coupe Transversale BB 1.500



Elevation Bx, Helvétique 1.500



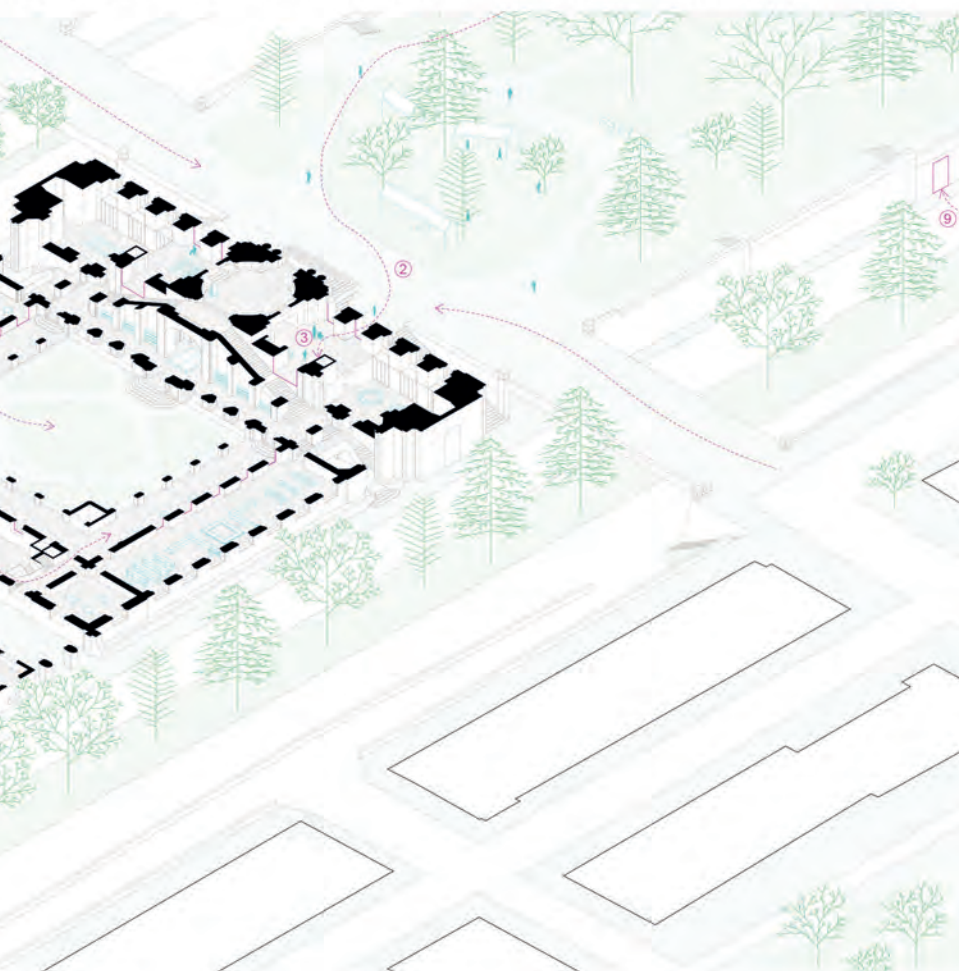


UMWELT



Salle historique Type C

ES, INVESTIR L'EXTERIEUR, SE CONNECTER A LA VILLE



4. OUVERTURE AU CLOITRE

L'accueil occupera tout le niveau du cloître historique. La relation entre ces programmes répartis autour du cloître et le jardin sera améliorée par la création d'ouvertures supplémentaires dans les ailes Est et Ouest, dans la continuité des percements déjà existants. La cour centrale en pleine terre et son caractère flexible sont maintenus pour l'accueil d'événements, activités en plein air et installations artistiques.

5. FOYER PUBLIC, CONNECTION ENTRE COURS

L'extension du musée permet d'imaginer une tout autre relation entre le bâtiment historique et l'espace de la cour voisine. Le projet propose d'ouvrir le musée à cette cour, en abaissant le niveau de la salle en face et par l'agrandissement des fenêtres existantes, transformées en portes. Cette nouvelle relation de plain-pied avec le Passage Burlamachi offre une continuité du parcours expositif avec l'extérieur, d'accueillir des événements hors période estivale et des autonomies d'usage pour le restaurant et conférences.

6. COUR PRODUCTIVE ET 7. ATELIER DE JARDIN TEMPERE

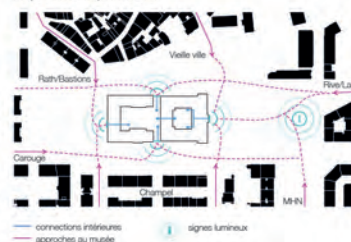
A son tour, la cour voisine devient une pièce extérieure prête à accueillir des activités et des jardins productifs. Sa position en retrait de la ville permettra d'utiliser cet espace comme lieu d'expérimentation de la relation entre environnement et art, promouvant des ateliers pédagogiques. Elle est supportée par un espace commercial (ex: café) et un atelier tempéré en fond de jardin. Sans chauffage et ouvert aux changements du climat, cet espace pourra assurer la manutention de la végétation et une continuité d'usage au fil des saisons, accueillant des ateliers à l'abri du froid en hiver ou de la chaleur caniculaire.

8. RESEAU DE PASSAGES ET 9. GALLERIE HISTORIQUE

L'appropriation des immeubles de la Promenade de Pin constitue une opportunité de relation entre le MAHL, le musée Rath et le Parc des Bastions. Le projet propose de s'engager avec le réseau des passages de la vieille ville, tel que les Passages de Degré-de-Poules ou de Monstier. Un nouveau passage d'une échelle analogue est proposé à travers l'immeuble no.3 de la P. du Pin et permet d'accéder à la cour du musée. La galerie historique est également révalorisée avec une nouvelle articulation au centre du plan du musée et pourra être traversée depuis une nouvelle ouverture vers le Blvd. Helvétique.

10. SIGNES ET PONTS LUMINEUX

Les passages aériens qui connectent les deux îlots sont pensés dans leur expression extérieure comme des signes lumineux qui amplifient la présence du musée vers l'espace public. Ils s'expriment vers l'extérieur d'une forme décidément contemporaine, légère et ouverte, en contraste avec la monumentalité de son héritage. Cette stratégie sera également présente dans la placette de la rue F. Höder, dans l'entrée historique depuis la Promenade de l'Observatoire et dans le passage de la Promenade du Pin, permettant au Musée de s'adresser à tout l'espace urbain qui l'entoure.

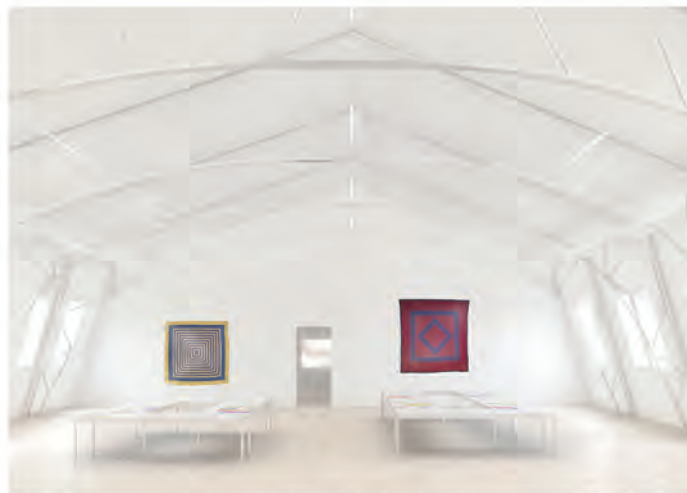


Coupe transversale CC 1.500





Salle historique type B



Coupes salle

MULTIPLICATION DE PARCOURS ET TRANSITIONS SPATIALES

L'intérieur du musée est pensé comme une promenade publique continue qui traverse l'ensemble des deux toits, verticalement et horizontalement, à partir de parcours multiples. Le MAH de demain tire parti de toutes les relations et variations spatiales possibles et offre aux visiteurs une expérience fluide aux atmosphères différentes où chacun pourra trouver l'espace adapté à ses activités et à l'humeur de sa journée – selon leur degré d'exposition, proportion, relation à l'extérieur ou à la lumière naturelle. La multiplication des routes évite tout « cul-de-sac » et donne des choix pour dévier le parcours à tout moment. Une attention particulière a été apportée aux transitions entre grands groupes d'espaces, offrant l'opportunité de faire une pause entre deux usages – lire un livre dans un salon, se poser dans le tiers lieu, échanger dans une échoppe ou un espace commercial.

FLEXIBILITE EXPOSITIVE, UNE DIVERSITE DE CONDITIONS

Les espaces expositifs du nouveau musée proposent un modèle de flexibilité qui n'est pas fondé sur une homogénéité spatiale mais plutôt sur une diversité de conditions, rassemblant existant et extension. Celles-ci sont clairement reconnaissables dans leur spatialité mais ouvertes à différentes appropriations. Les nouveaux espaces expositifs découlent de l'analyse de typologies d'espaces existants afin de combler leurs limites. Ainsi, le projet propose deux nouveaux types d'espaces expositifs en contraste avec ce qui existe.

Type A - des grandes salles, entre 75 et 300m², sous les charpentes des toitures de l'ilot voisin et dans les étages des deux écoles. Avec des volumes plus importants que la moyenne de l'existant, elles offrent l'opportunité de mettre en place des agencements changeants, qui pourront être au service d'un musée ouvert à des évolutions constantes.

Type E - un foyer public en relation de plain-pied avec l'extérieur et la cour productive pour promouvoir la continuité des expositions vers les espaces extérieurs, avec des ateliers pédagogiques et la nature. Il pourra accueillir des installations artistiques clairement visibles dès l'accueil de façon autonome par rapport aux autres parcours expositifs.

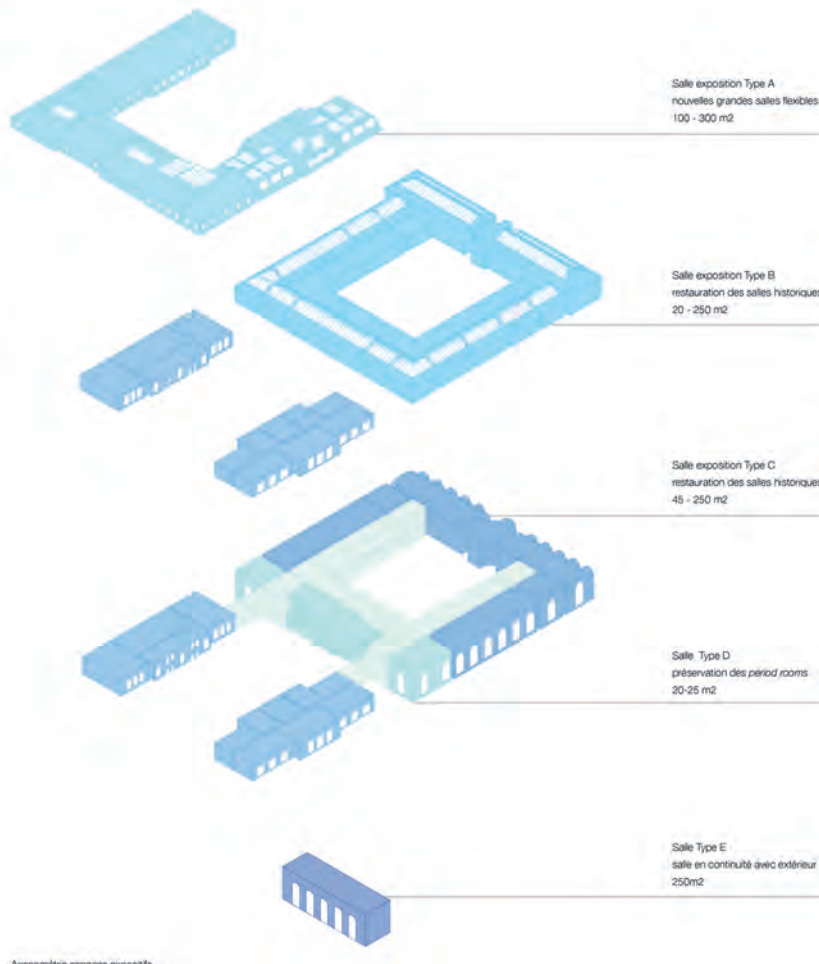
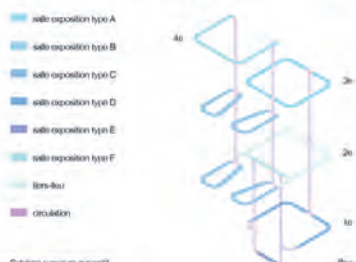
Ces typologies s'ajoutent aux salles historiques existantes qui seront restaurées et transformées techniquement :

Type B - les galeries au dernier niveau, éclairées zénithalement, avec un nouveau système de traitement d'air.

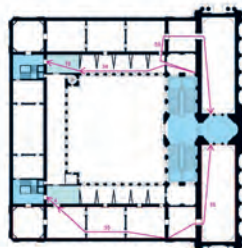
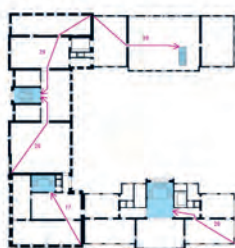
Type C - les « period rooms », maintenues à l'identique et leurs positions en plan légèrement adaptées pour permettre l'introduction de nouvelles circulations verticales pour le musée.

Type D - les galeries au niveau de l'entrée avec un nouveau système de traitement d'air.

Cette variété de types offre des possibilités multiples où chaque exposition pourra combiner différentes entités spatiales, renouvelant sans cesse le rapport entre l'espace et les œuvres.



Typologies salles

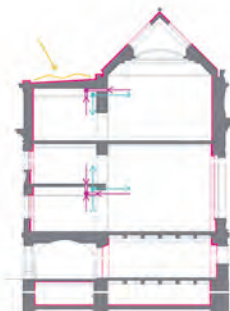


Sécurité incendie

MAH - En complément de l'escalier existant, deux nouveaux noyaux verticaux sont intégrés dans le plan historique. Associés à deux parcours d'évacuation horizontaux adjacents, ils garantissent une distance de 50 mètres max. vers deux voies d'évacuation. La distance à l'intérieur de l'unité d'utilisation ne dépasse pas les 35 m dans le couloir adjoint à la cour intérieure, où le vide d'étage est mineur. La distance de 50 mètres dans l'espace d'exposition est permis en raison de la hauteur importante des pièces (> 6,0 m).

EXTENSION - Les cages d'escaliers existantes sont préservées et adaptées avec le remplacement des portes palières. Elles assurent une distance d'évacuation de 35 m maximum sur l'ensemble du plan.

chemin de suite noyau horizontal noyau vertical





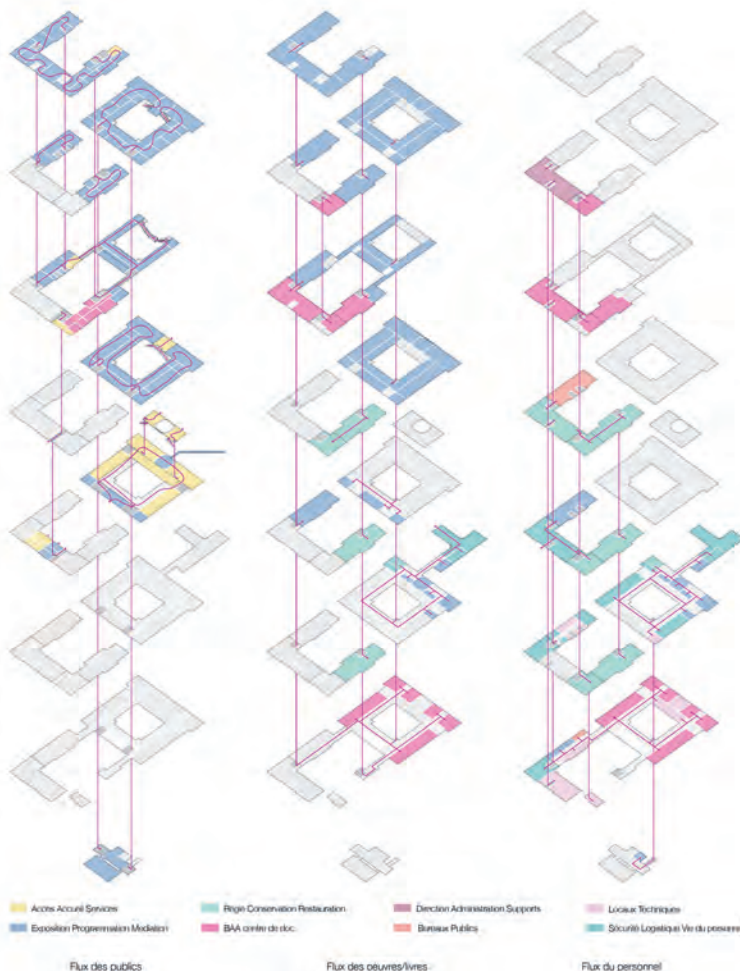
Extension



S PARCOURS ET DIVERSITE DE CONDITIONS



L'exposition 1.200



UMWELT



Charpentes extension

TIERS LIEU, VOIR ET ETRE VU

Le tiers lieu est le centre de gravité de l'ensemble, positionné de manière équilibrée par rapport à l'entrée, à l'accueil, aux expositions et à la BAA.

La position centrale au croisement des parcours verticaux et horizontaux et à la sortie des passages entre les deux toits, stimule un espace de sociabilité dans lequel différents usagers sont vus et se croisent pour échanger ou faire une pause dans leur parcours. Réciproquement, sa disposition spatiale surplombant le cour d'un côté et les ailes expositives de l'autre, permet aux usagers de voir l'activité et de sentir constamment connectés à la vie du musée.

Les trois zones - restaurant, salon/picnic, zone studieuse - s'articulent de manière informelle et de façon décloisonnée dans les trois ailes du cloître.

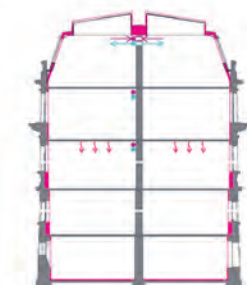
AUTONOMIE D'USAGES ET SYNERGIES

La création d'une entrée de plain-pied côté passage Burlinchi permet d'envisager une série de scénarii d'accès et d'accueil d'activités durant les saisons et à différents horaires. Les programmes qui ont un fonctionnement hors heures d'ouverture du musée, comme le restaurant et la salle de conférence, pourront accueillir des visiteurs de façon autonome à partir des deux nouvelles cages d'escalier qui se connectent de plain-pied depuis l'extérieur. Le foyer public et l'atelier tempéré, espaces accessibles à toutes les heures depuis l'extérieur, pourront accueillir des événements en dehors de la saison estivale et des horaires d'ouverture du musée. Les synergies entre ces trois espaces - restaurant, conférences, foyer public - pourront également soutenir l'organisation d'événements d'une plus grande échelle.

Traitement d'air salles d'exposition

MAH : L'atmosphère sera régulée par un système de gaines de ventilation. Dans les salles non soumises à des contraintes d'humidité, le renouvellement hygiénique de l'air sera assuré avec l'aide de diffuseurs rayonnants. Les salles entourant le cloître bénéficieront de gaines intégrées dans les nouveaux noyaux verticaux. L'air pulsé et rejeté sera distribué par des conduits situés dans les plafonds des salles sous la toiture plate, permettant une diffusion latérale le long des murs ornés de verrières historiques, préservant ainsi leur intégrité. Dans les salles orientées vers la promenade de l'observatoire, l'air sera traité par des gaines verticales existantes, intégrées dans les murs. Deux des coins abriteront des conduits insufflant de l'air neuf, tandis que les coins opposés permettront l'évacuation de l'air rejeté.

Extension : Le renouvellement de l'air hygiénique sera assuré dans chaque bâtiment par un système de ventilation régulateur du taux d'humidité. Une gaine verticale, située à proximité des circulations, sera dédiée au traitement de l'air. À partir de cinq points distincts, des conduits horizontaux traverseront les plafonds, s'adaptant à la géométrie de la toiture et de la charpente. La gestion climatique sera également optimisée par des plafonds actifs.

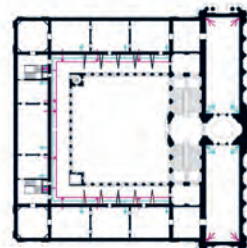


Traitement climatique

MAH - L'enveloppe du bâtiment fera l'objet d'une rénovation, incluant la reprise des isolations en toiture et sous la dalle basse. Les menuiseries seront doublées afin de préserver l'intégrité esthétique du bâtiment. Les murs seront recouverts d'un enduit isolant à base d'aérogel à l'exception des murs en pierre de taille, ornés de détails historiques, qui seront conservés.

EXTENSION - Le projet met en place une isolation intérieure, un enduit isolant à base d'aérogel conçu pour s'adapter aux murs en pierre. Des ponts thermiques seront traités ponctuellement afin de préserver les éléments patrimoniaux. Les menuiseries seront remplacées dans le respect de l'existant. Le plancher au-dessus du sous-sol ainsi que la toiture seront isolés conformément aux normes actuelles.

(gaine verticale) - poutres photovoltaïques - air pulsé
isolation thermique - chauffage - air rejeté





Le cour du Palais Royal et les colonnes de Buren, Paris

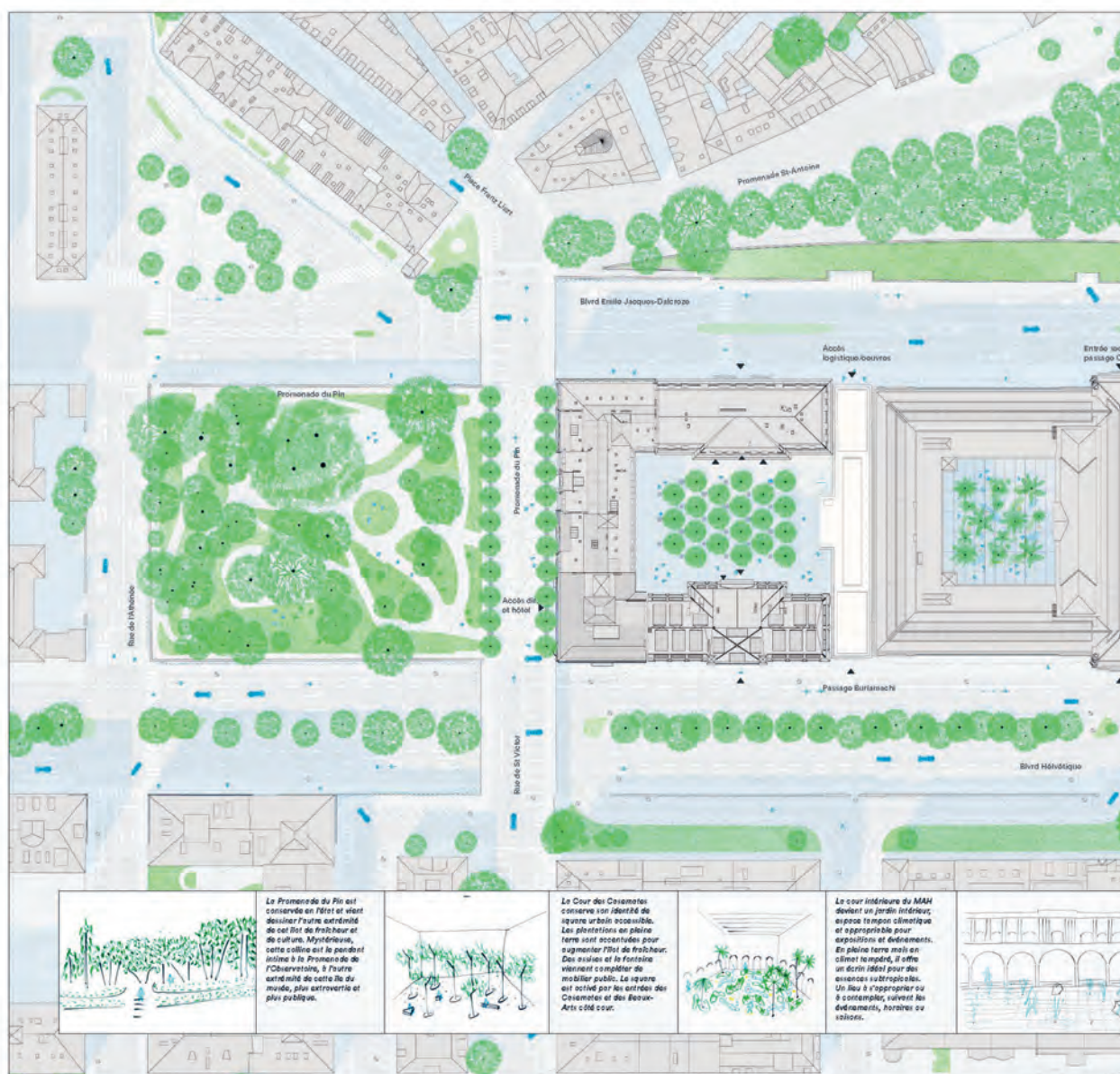
Le cour du Palais Royal et les colonnes de Buren, Paris



Le chantier du MAN: de plein-pied, entré dans la ville au niveau des boulevards.

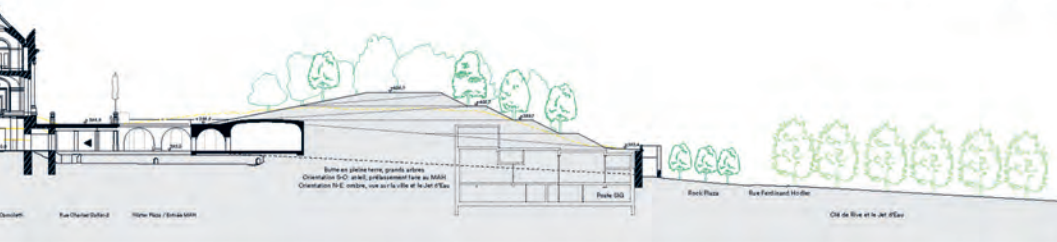
Estufa fria (tema frio). Lisboa

Etude fra (viene froide), Lisbonne



Plan de situation, 1:500

Sans titre, 2024



La cour intérieure du MAH, conçue comme un cloître

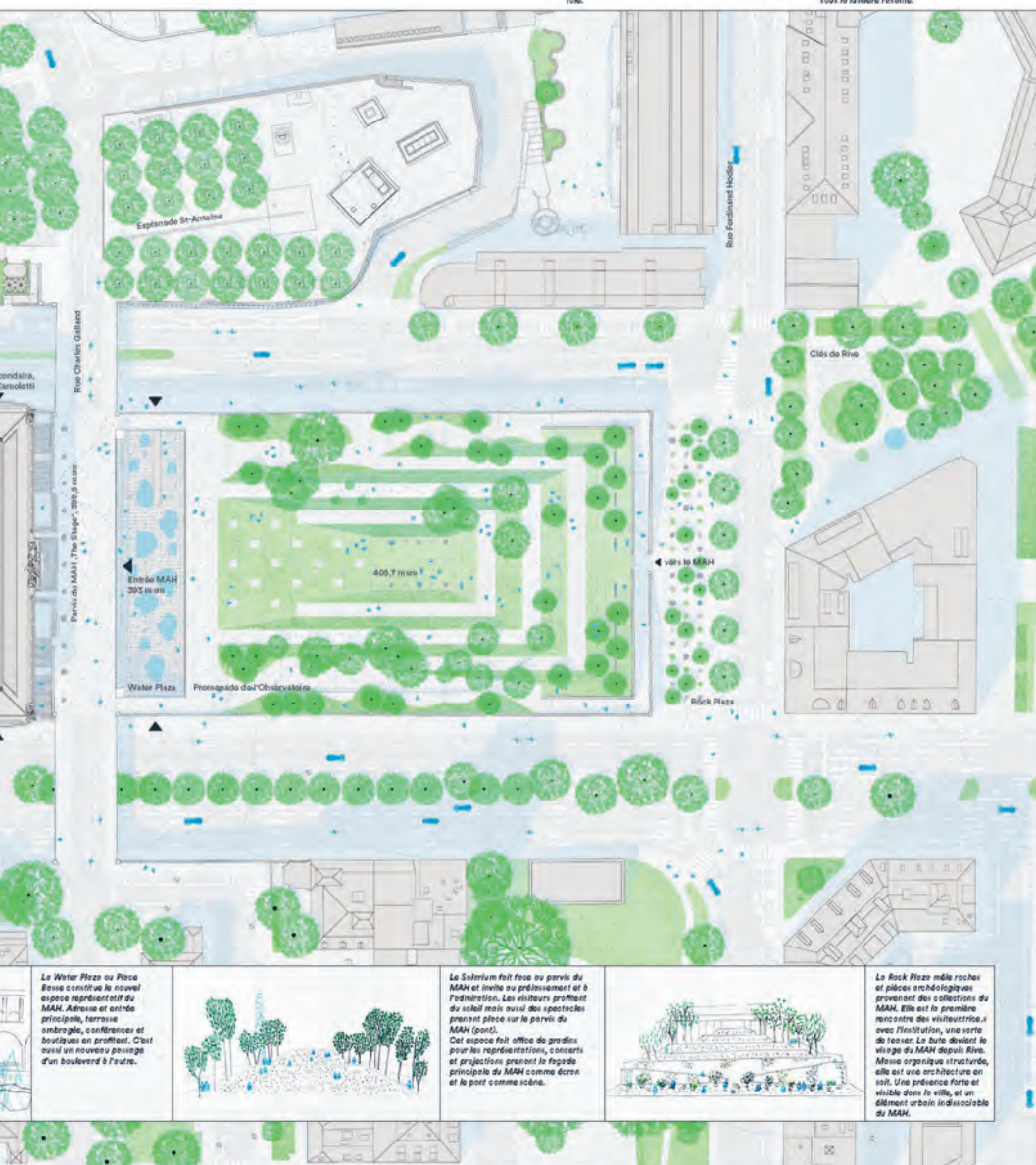
Le MAH nécessite des salles répondant aux exigences les plus hautes en matière de climat, afin de déployer tout son potentiel en tant qu'institution internationale. Ceci est impossible à réaliser dans la substance historique sans la détériorer profondément. Le parti-pris est de profiter de cette occasion pour renoncer à tout enlèvement, et réaliser une extension visible. Un nouveau volume vient en place au-dessus du vide urbain du Passage Burlamachi. Un nouveau visage glissé entre les bâtiments historiques, entre les façades et les corniches. Assumant une certaine autonomie, ce visage se présente abstrait. Dans la cour intérieure, le volume opte pour la continuité et vient ponctuer la quatrième face du quadrilatère. La façade pourrait être une copie «moulée» de la façade S-O existante du MAH impliquant un transfert de matérialité mais respectant les modénatures de l'existant.



Maison de Fer, G. Biffi, Mapparo. Les modénatures classiques subissant un transfert de matérialité: le bossage des blocs de pierre devient un embossage de béton.



La façade sud-ouest du MAH, vers la Cour des Cosmates. Mais, mouvementée que la façade principale, elle vit des différences profondes des modénatures révélées sous la lumière rasante.



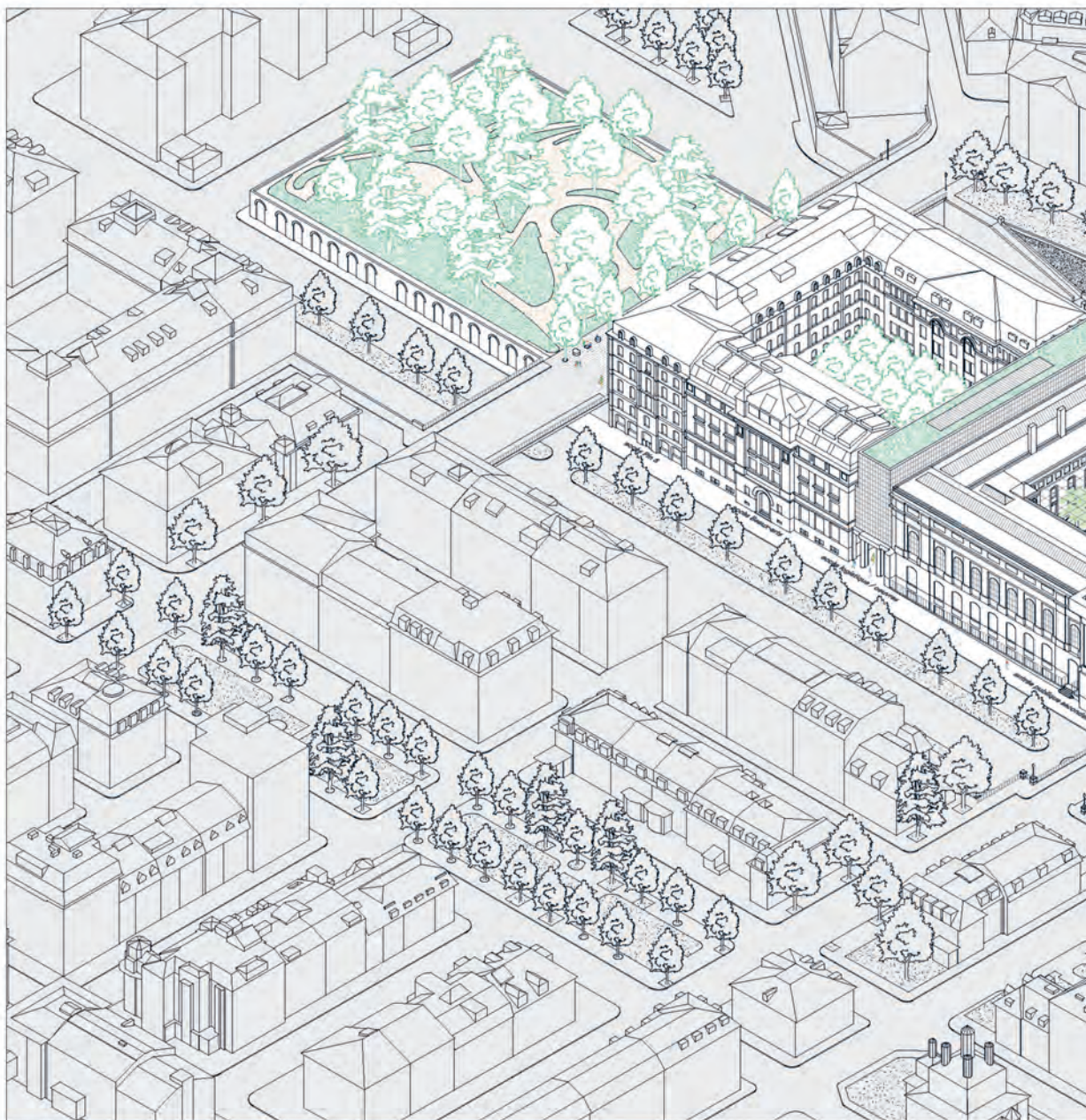
Le Water Plaza ou Place Riva constitue le nouvel espace représentatif du MAH. Adresse et entrée principale, terrasse ombragée, conférences et boutiques en profitant. C'est vers un nouveau passage d'un boulevard à l'autre.

Le Solumen fait face au parvis du MAH et invite au préliminaire et à l'admiration. Les visiteurs profitent du soleil mais aussi des spectacles présentés place sur le parvis du MAH (part). Cet espace fait office de gradins pour les représentations, concerts et projections présent la façade principale du MAH comme décor et le port comme scène.

La Rock Plaza mêle roches et pièces architecturales provenant des collections du MAH. Elle est la première rencontre des visiteurs avec l'installation, une sorte de lever. La butte devient le visage du MAH depuis Riva. Même organique structurée, elle est une architecture en soi. Une présence forte et visible dans la ville, et un élément urbain indissociable du MAH.



La nouvelle entrée du MAH: un nouveau visage et une nouvelle place en lien direct avec la Ville. La transparence et l'abstraction de la nouvelle entrée contraste avec la massivité du bâtiment historique. Pendant un instant, le MAH semble voler, flotter.

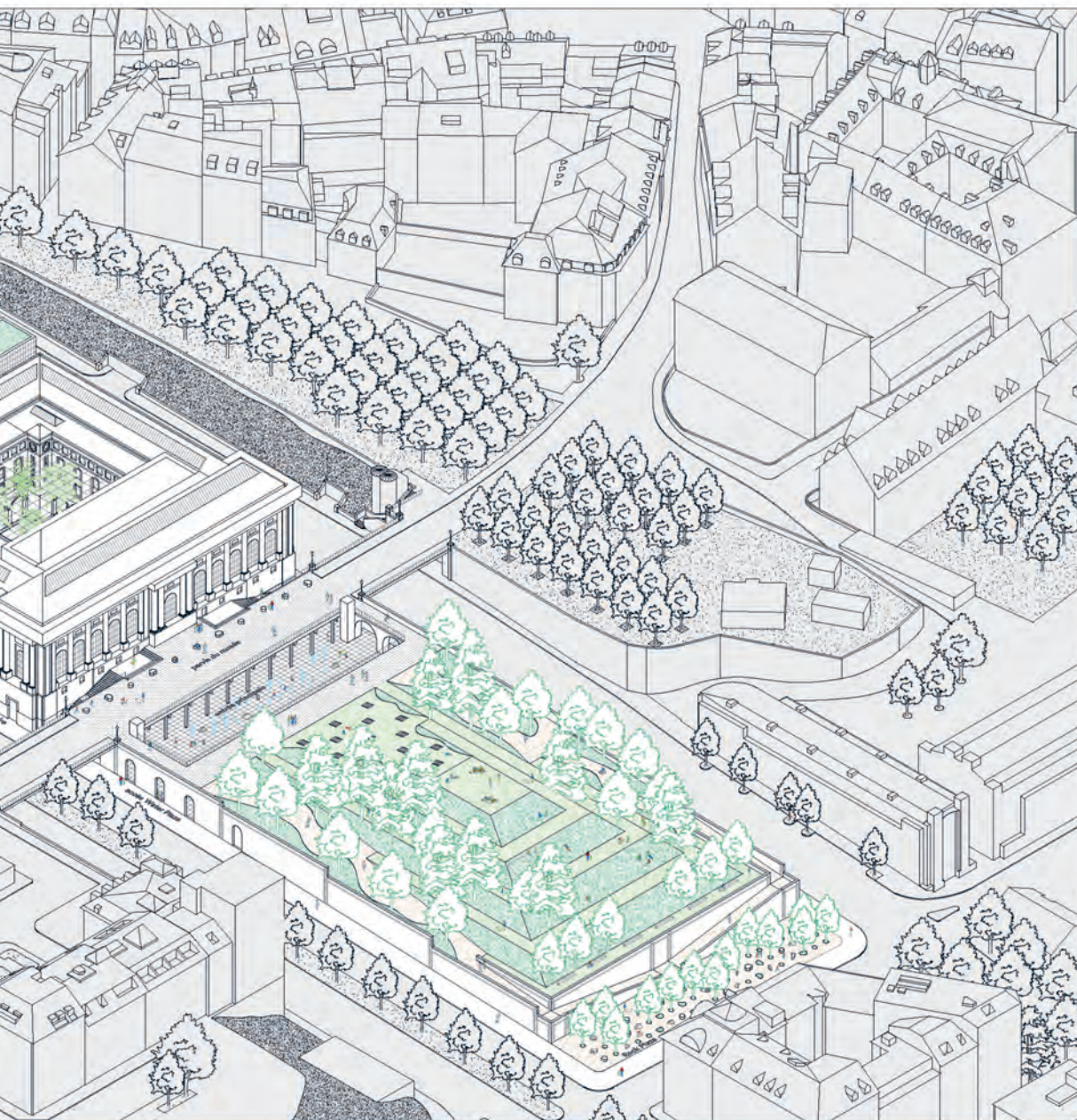


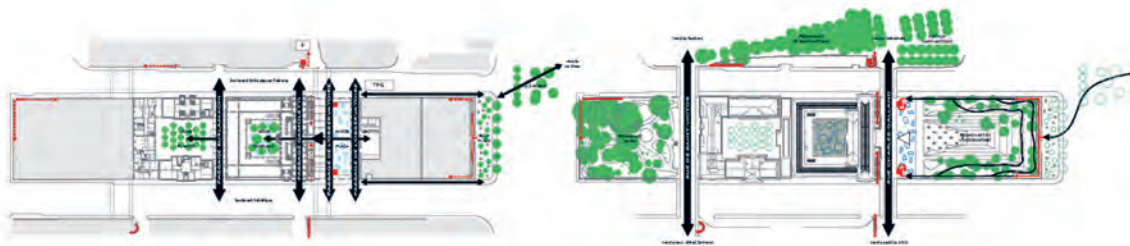
Aréométrie générale

Sans titre, 2024



Au niveau de la Vieille Ville, l'extension vient combler un vide urbain. Au niveau des boulevards, le Passage Burtemachi est libre. L'expression est arbitraire mais respecte les modénatures des façades voisines.





Au niveau «Boulevard», le projet décloisonne le site. Outre le Passage Burlincheski, laissé libre au public et donnant accès à la Place des Casimotes, deux nouveaux passages sont créés: le Passage Camoletti est un passage couvert traversant les fondations et donnant également

accès aux échoppes et à l'entrée du MAH; et le Passage de l'Observatoire, qui donne accès à la Water Plaza, le restaurant et la Salle de Conférence «Grotto», en face du musée.

Au niveau de la Villa Ville, on trouve le réseau des promenades. Il est relié au niveau du Boulevard par les escaliers existants et deux nouveaux escaliers donnant directement sur la Water Plaza. Une promenade, accessible à toutes, donne également la possibilité de profiter de

la vue sur la MAH et la ville, et permet de descendre directement vers le quartier de Rivé et le Jet d'Eau. Cette promenade extraordinaire fait pendant à la Promenade du Pin, plus intime.

Coupe traversant
Le couloir de rivé



Niveau 2, sous-étage, restauration

Direction de l'Administration

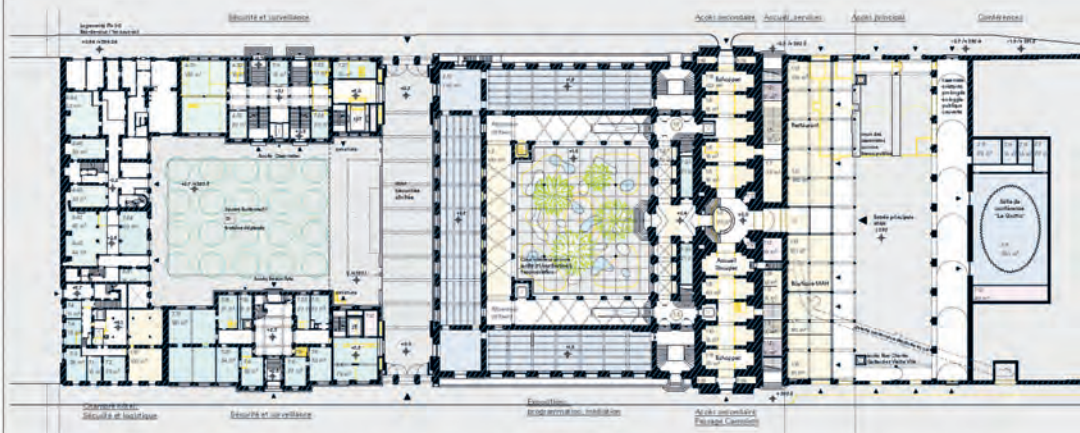
Niveau 2: les Galeries et la Rue vers la EAA



Niveau 2, sous-étage, restauration

Centre de documentation (conférence et travail)

Niveau 2: centre de documentation et travail



Les Boulevards: Place d'Eau et nouvelle entrée MAH, nouveau passage Camoletti, jardin intérieur et expositif, accès Beaux-Arts et Casimotes.



Niveau 2: sous-étage

Direction de l'Administration

Plan de tous les étages, BDDG



Niveau 2: sous-étage

Direction de l'Administration

Plan de tous les étages, BDDG

Le façade de l'extension du MAH est un transfert, un moulage des modénatures de la façade existante réalisé pax. en acier sur une sous-structure en bois (façade ventilée).



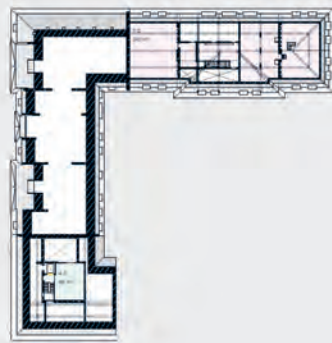


Coupe longitudinale à travers le site, 2020. État actuel: État de chaleur.
Actuellement, le site est très exposé aux radiations solaires. Avec peu d'arbres sur les boulevards environnants, c'est un contexte très minéral qui génère une condition

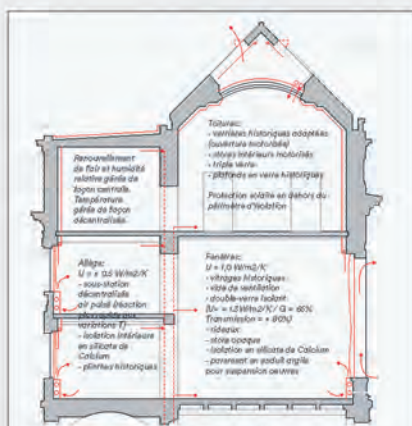
d'État de chaleur. Non seulement les espaces extérieurs, mais également les salles du MAH sont affectées. Ces conditions pourraient être atténuées principalement par des interventions morphologiques et paysagères avant d'avoir recours aux techniques.



État après intervention: État de fraîcheur.
Le projet implique la création d'un État de fraîcheur. L'implantation volumétrique protège l'existant des variations climatiques extrêmes. Les mesures d'aménagement produisent un site de refuge climatique composé d'une palette d'espaces à une



même étage: les combles accueillent la technique



Coupe de principe, gestion du climat d'un site de la ville du MAH.
Couplage entre système chauffage/refroidissement local et air frais/humidité central.

Sans titre, 2024

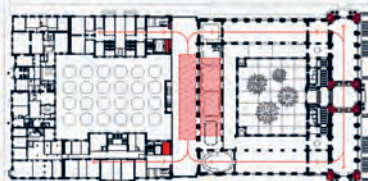
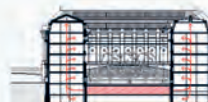
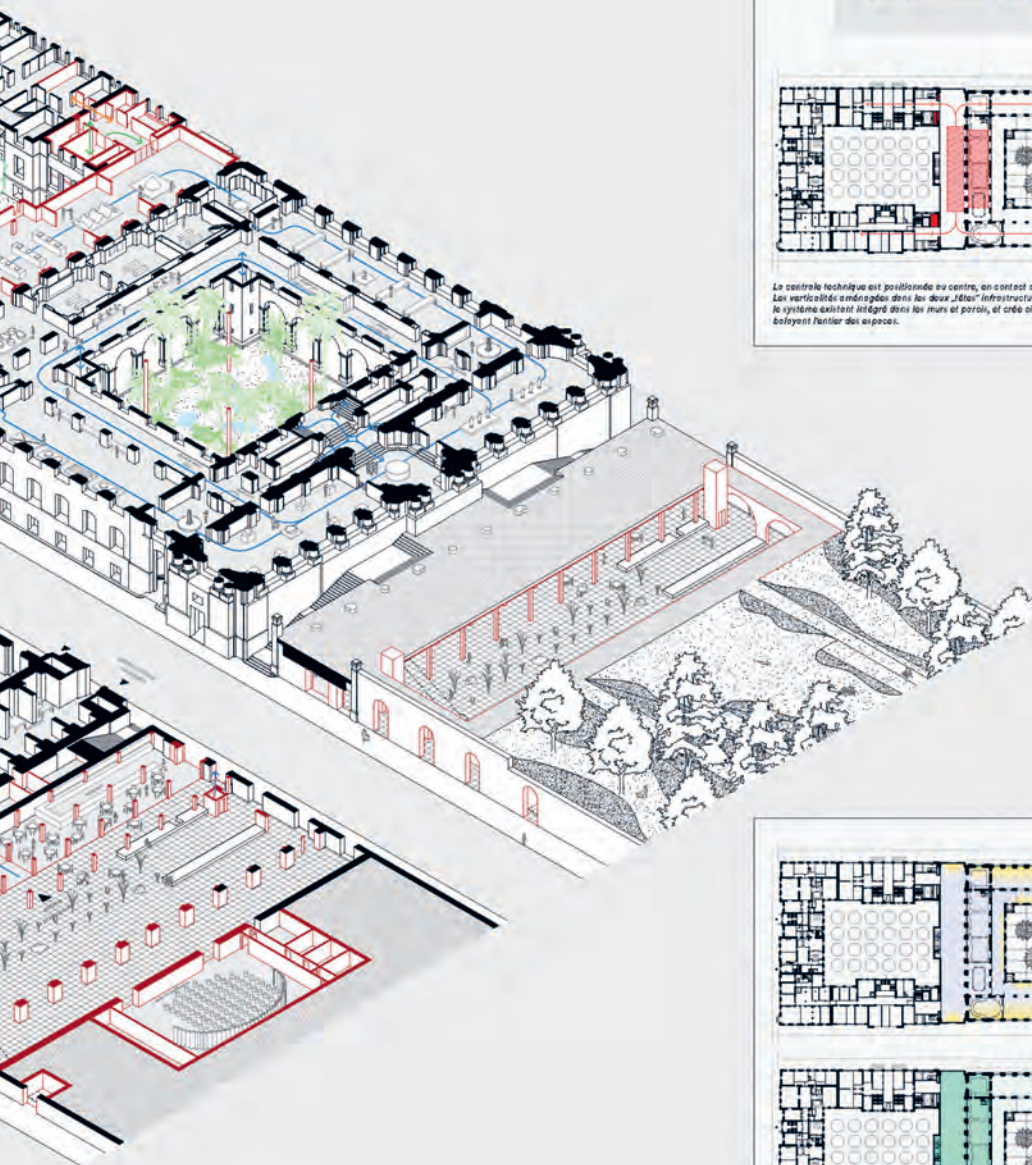


place protégée de la bise mais également du soleil par le MAH lui-même, un jardin intérieur comme espace tampon en toute saison, et un square urbain en pleine terre généreusement planté. Ces espaces sont interconnectés. Le butte offre deux conditions climatiques: l'une au nord-est, vers la ville, l'autre au sud-ouest, vers le MAH.

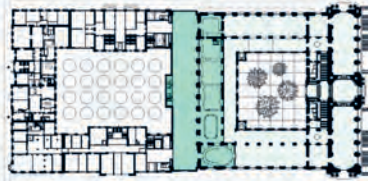
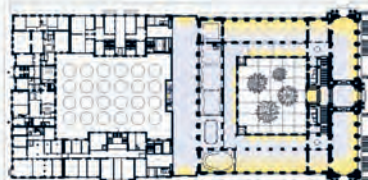


La gestion de la terre d'excavation est un problème majeur, à Genève peut-être encore plus qu'ailleurs. Tout doit être fait pour minimiser ces m³ de matériaux, et s'ils sont nécessaires, tenter de les intégrer au maximum au projet. Le site des Coimettes et des bastions a déjà une longue histoire de mouvements de terre, excavations, et démolitions.

Le projet choisit de transférer le maximum de terre excavée sur la butte existante. Ceci permet ainsi de lui donner plus de présence et de structurer sa forme. Les terres excavées sont compactées en talus (pas de murs de soutènement) et terrasses plantées, accessibles à toutes.



La centrale technique est positionnée au centre, en contact avec la centrale actuelle. Les verticalités aménagées dans les deux "Jules" infrastructurelles viennent compléter le système existant intégré dans les murs et poteaux, et crée ainsi une boucle complète balayant l'entier des espaces.



Le nouveau volume protège l'existant de la surchauffe estivale et diminue les besoins en chauffage. Les conditions de lumière sont ainsi également totalement contrôlées dans une zone historique du MAH. Cette implantation couvre une site historique du MAH en espaces moulineux ouverts une ventilation T de 100% et de 100% de 100%. Le gain total est donc de 1 4000 m² de surface en conditions climatiques très exigeantes.



Projet n°34

EURYDICE

Architecte

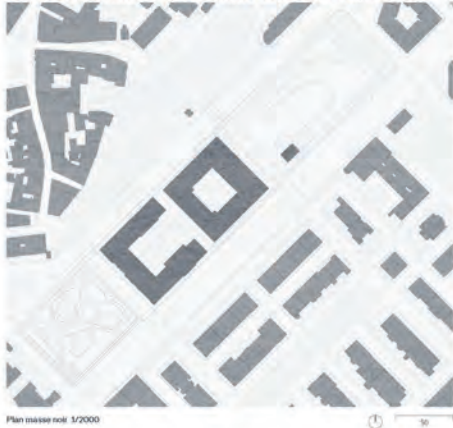
Schmidlin Architekten GmbH

CAMPUS MUSÉAL

Plus de visibilité publique dans la structure urbaine

Séquence d'espaces extérieurs

Parc et cours intérieures comme espaces d'exposition



Plan masse n°1/2000

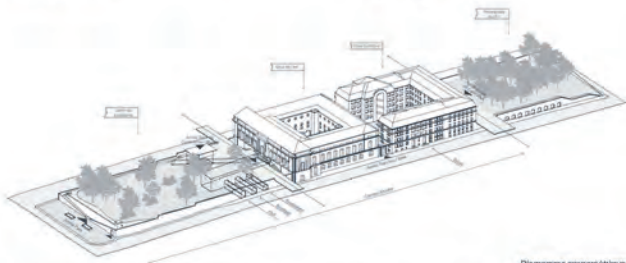


Diagramme acoustique

Principe urbain

L'agrandissement et la restauration du musée d'art et d'histoire de Genève est fondamentalement la transformation d'un bâtiment solitaire et introverti en campus muséal, en accord avec la conception contemporaine du musée comme lieu d'expériences multiples ouvert à la ville. Cette tâche implique la définition claire d'un ensemble constitué d'éléments distincts et identifiables aux caractéristiques singulières, et d'accès rationnels et visibles.

Avec l'extension du Musée d'Art et d'Histoire, une valorisation significative des espaces extérieurs adjacents est envisagée. Les typologies et éléments paysagers existants seront développés pour renforcer la visibilité et l'intégration du musée dans les différentes strates urbaines. Conceptuellement, une connexion verte est proposée, reliant les parcs publics du Jardin Anglais, le Rond-Point de Rive, la Promenade de l'Observatoire, la Promenade du Pin jusqu'à la Place des Philosophes.

1.1 Ensemble Camoletti

En premier lieu, il s'agit de redéfinir le parc et le musée construit par Camoletti comme formant une seule entité, dans l'achèvement de l'intention originale du concours de 1900. Le parc est ici considéré comme une pièce du musée à part entière, faisant partie intégrante du parcours muséographique au lieu de lui être seulement adjoint. Ce geste est d'une importance considérable dès lors que le parc permet d'accueillir une variété d'activités publiques et transversales : accueil du musée, jardin de sculptures, lieu de rencontre, restaurant et boutique. La promenade de l'Observatoire permet par ailleurs au MAH d'être mis autant au niveau haut de la ville qu'au niveau bas, nous permettant par des accès mais également par des éléments programmatiques ouverts, et par un nouvel espace public rue Ferdinand Hodler. Celle-ci sera restaurée dans son rôle historique pour la ville. Des éléments simples, offrant des avantages climatiques et écologiques tels que des bassins d'eau, des arbres isolés marquants et du mobilier urbain sur une surface pavée, revitaliseront cet espace. Cela créera également un point d'accueil pour les flux de personnes venant de la vieille ville et de la promenade du lac, marquant le début de la montée vers le musée. Compte tenu des différences de niveau, il est essentiel de réactiver cet espace et de le connecter spatialement avec le musée.

1.2 Promenade de l'Observatoire

La relation entre l'intérieur du musée et son environnement extérieur sera repensée de manière conceptuelle. Le vaste parc public en face de la façade principale du musée sera renforcé par l'installation d'un pavillon, qui servira d'accueil, de guichet de vente de billets et de point de rencontre, étendant le parc jusqu'à l'entrée principale du musée. La Rue Charles-Galland, aujourd'hui principalement utilisée comme axe de circulation, sera transformée en espace de rencontre avec un pavage proposé pour l'intégrer au système de parcs.

Le mur de soutènement en gradins et son expression fermée seront réinterprétés grâce à l'activation et à l'ouverture des voûtes des anciennes casemates. Cela créera une nouvelle situation sur le plan urbain du Bd Emile-Jaques-Dalcroze, permettant une connexion supplémentaire avec la Promenade Saint-Antoine.

Avec quelques interventions, malgré la présence dominante du mur de soutènement, l'infrastructure routière et les différences de niveau, un réseau d'espaces publics autour du musée et



Observation

de son parc sera conçu, s'intégrant de manière nouvelle au tissu urbain et redéfinissant l'orientation ainsi que l'expérience du paysage historique.

Dans le cadre de la Promenade de l'Observatoire, il est prévu de préserver la végétation existante, de remplacer les arbres non viables, de renouveler les plantations sous les arbres pour régénérer le sol du parc, et d'introduire des plantations adaptées au climat pour renforcer la biodiversité et la faune dans le parc.

1.3 MAH

Le bâtiment de Camoletti est maintenu dans sa fonction d'exposition et de médiation, et est développé plus avant dans ce sens : Les parties contenant actuellement les bureaux et les espaces de stockage sont libérées et réorganisées pour participer du parcours muséographique, dans la continuité du principe structurant de boucles de visite. La cour est conservée dans son climat extérieur non couvert mais avec un nouveau plancher technique, créant une zone d'exposition extérieure mettant en avant la structure originale du musée, et permettant une respiration dans un parcours dense. Le vide de ce centre permet alors une mise en relation visuelle et pratique avec la cour des casemates par le Tiers lieu, positionné au seuil de l'espace public et du centre du musée. La cour des casemates conservera en grande partie sa structure, mais gagnera en importance grâce à l'ouverture de la façade arrière du musée sur la cour. Un large escalier et une rampe relient directement le Tiers lieu à la cour et à la BAA. Ainsi, les façades latérales du musée seront également activées, et une transition harmonieuse sera recherchée entre les différents bâtiments et niveaux. Dans la continuité du Tiers lieu, les ateliers et salles de cour en rez de cour donnent au musée un caractère accessible et ouvert. Le sous-sol, y compris l'espace se trouvant sous la cour, est organisé pour proposer une expérience de visite singulière dans les fondations - et donc sémantiquement dans l'histoire - du musée, autour d'un nouvel espace central de plus de 800 mètres carrés par 4,75 mètres de hauteur libre.

Dans un second temps, la composition d'un campus implique la caractérisation d'éléments distincts et complémentaires. Ainsi le nouvellement constitué « ensemble Camoletti » est complété par l'école d'art et l'école des casemates.



Séquence d'espaces

1.4 École des Beaux-Arts - BAA

L'école des beaux-arts contient la bibliothèque et l'administration du MAH. Cette disposition programmatique met en valeur l'histoire de ce bâtiment d'étude et de transmission, dont l'usage mixte public et privé clarifie l'ambition d'accessibilité, d'ouverture et de transparence du MAH. L'ancienne BAA récemment rénovée de la Promenade des Pins 5 contient des fonctions support à ces activités et est conservée en l'état, dans la logique d'économie de moyens central au projet.

1.5 École des Casemates

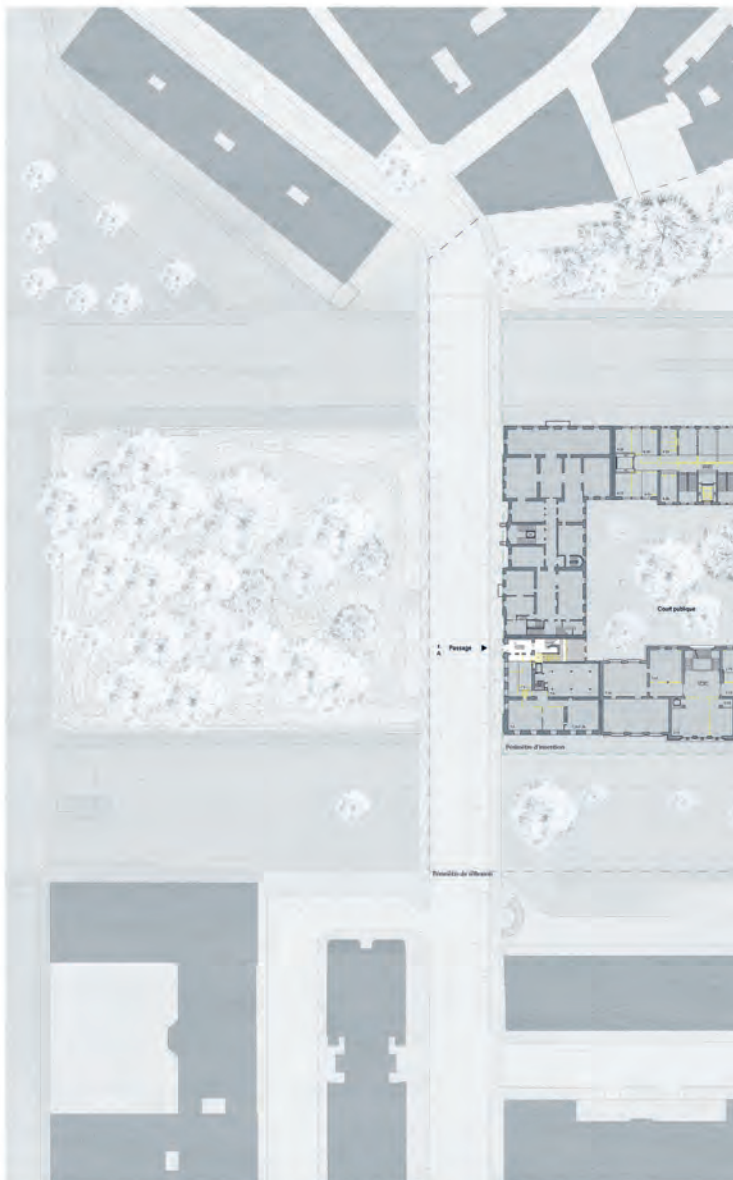
L'école des casemates contient quant à elle les programmes de conservation-restauration du musée. La destination originale du bâtiment lui a donné une typologie adaptée à la multitude de bureaux et d'ateliers en communication entre eux, en plus d'une clientèle distributive propre à la circulation des œuvres et des personnes.

1.6 Promenade des pins 1-3

Les bâtiments Pictet - De la Rive de la Promenade des Pins 1-3 sont quant à eux seulement transformés au niveau du rez-de-chaussée sur cour pour accueillir la livraison et la logistique du campus, et des boutiques sur cour. Le niveau intermédiaire supérieur - anciennement le logement du concéger et les activités tertiaires - contient les fonctions liées au personnel du musée, et est modifié à minima. Les niveaux supérieurs des appartements bourgeois, n'appartenant pas au projet, sont préservés de manière à ne pas mettre en péril les intérieurs appartenant au patrimoine architectural genevois.



Coupe longitudinale

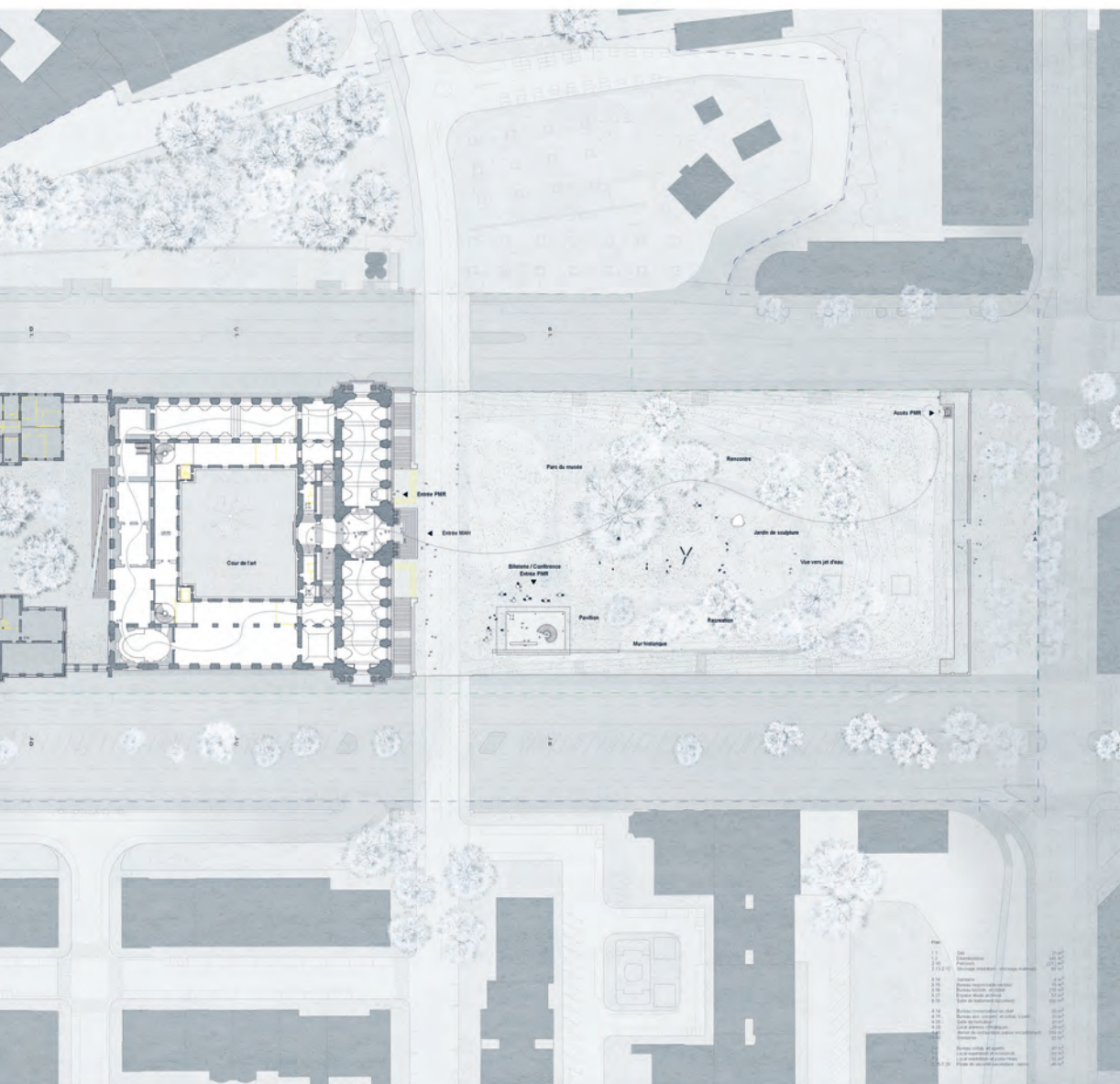


Plan +1

Eurydice



10



10
1 2
3 4

Parcours de visite

Solution simple
Bonne lumière et ventilation
Cours ouvertes interconnectées
Parc du musée



Cour pédestre



Cour de l'art



Accès caennat en site



Excavations de la cas



Parc de sculptures devant l'entrée principale



Grand salle d'exposition



Tramite 1915

Interventions minimales

Activation des casemates

Auditorium avec entrée indépendante
Connexions avec tous les niveaux de la ville
Livraison directe avec un accès court

2. Diversité des parcours

Le campus muséal s'articule en trois bâtiments - ensemble Camoletti, école des beaux arts, école des casemates - et trois espaces ouverts - Promenade de l'Observatoire, Cour Camoletti, et Cour des Casemates -, reliés entre eux par un parcours continu qui se traverse autant qu'il se chemine : la diversité des parcours permet la diversité d'expériences portée par le projet culturel du musée.

2.1 Par la rue Ferdinand Hodler

Le campus se découvre par l'angle historique, complété par un signal contemporain : un texte intégré au mur rend visible la variation de la programmation par un système d'affichage digital dynamique, et un discret nouvel ascenseur permet l'accessibilité du parc sans modifier la structure du mur historique et de ses rampes symétriques. La topographie de la promenade de l'Observatoire, retrouvée pour libérer la vue de la façade principale sans pour autant mettre en danger les arbres pérennes, permet un parcours à travers le jardin de sculptures vers le pavillon du musée. Ici se trouvent le comptoir d'accueil et la vente de billets d'entrée, ainsi qu'une zone d'attente et un accès direct au niveau de la cour du musée - le niveau principal du projet - sous la promenade.

2.2 Depuis le Boulevard Emile Jacques Dalcroze

Les anciennes casemates sont libérées et intégrées dans le parcours de visite : l'offre publique du musée est rendue visible par de larges baies vitrées donnant sur le hall d'accès, la boutique du musée, le restaurant et sa cuisine. L'histoire de Genève matérialisée par les casemates est rendue plus lisible et renforce l'ancrage du MAH dans l'identité de la ville. Ces larges espaces voutés donnent un caractère unique à l'offre publique du MAH et contribuent à sa spécialité dans le paysage culturel de la ville. Les casemates et le pavillon d'accueil permettent de rendre facilement accessible à la fois depuis la rue et le parc la nouvelle salle de conférences et le restaurant, sans compromettre la sécurité du musée passé les heures d'ouverture.

2.3 Depuis la ville haute par la rue Charles-Galland

La circulation automobile interrompue permet d'étendre l'influence du musée jusqu'aux extrémités des deux ponts : de là, le nouveau traitement paysager de la promenade de l'Observatoire déjà visible, et la présence du pavillon d'entrée légèrement en retrait, contribuent à l'attractivité du musée non seulement dans son offre culturelle, mais aussi dans la qualité des espaces publics appropriables qu'il propose. Le bâtiment retrouve une assise adaptée aux proportions de sa façade, et un caractère accessible renforcé par l'accès de plain pied, déjà existant mais transformé, à proximité immédiate de l'entrée principale conservée.

2.4 Par le passage Jean-Jacques Burlamachi

Le visiteur accède à la cour des Casemates. Cet espace largement planté met en relation une variété de programmes : boutiques en location, entrée de la BAA, ateliers de conservation et Tiers Lieu du musée avec sa nouvelle entrée accessible. Cette cour est un espace social de mise en relation des programmes et des publics, dans une atmosphère calme et studieuse qui profite aussi aux logements conservés dans le bâtiment Pictet De La Rive de la Promenade du Pin 1-3.

La cour bénéficie d'une connexion renforcée à la ville, notamment par les boutiques donnant accès à la cour depuis le boulevard Helvétique, et par le nouveau passage public vers la Promenade du Pin à travers le bâtiment du numéro 5, ex BAA (voir coupe AA).

En fonction des besoins, les visiteurs peuvent ainsi accéder rapidement à la fonction qu'ils cherchent, ou au contraire cheminer dans le campus en trouvant de nouvelles activités le long de leur parcours. La clarté des liaisons et des circulations à travers le campus et dans le musée même reste assurée par une circulation symétrique autour de son axe central, dont l'ouverture et la visibilité rend l'orientation aisée.

3. Principe patrimonial de continuité

Le concept de conservation du patrimoine a pour objectif de soutenir et de renforcer l'identité propre du musée par des mesures discrètes. Cela concerne aussi bien les différentes parties du bâtiment que l'ensemble du complexe et son lien avec la ville. Il s'agit en particulier d'activer les potentiels déjà existants, actuellement « en sommeil », et de les rendre utilisables pour le musée.



Ainsi, les casemates et leur espace souterrain - suivant la logique du plan historique ci-contre - se trouvent-elles ouvertes sur la rue et prolongées en longueur pour former l'espace de la salle de conférence. Celui-ci s'aligne sur l'axe central du musée traversant la cour, depuis laquelle sont visibles les deux nouveaux escaliers et ascenseurs menant aux espaces supérieurs et inférieurs du musée. La vue est libérée à travers le Tiers lieu grâce au percement des arches du cloître et à l'abaissement des baies donnant sur la Cour des Casemates, dont les arbres sont visibles depuis la cour du MAH. Achevant la traversée du campus, un grand escalier public la cour des Casemates à la Promenade du Pin et son parc.

Sur la promenade de l'Observatoire, le mur historique et la rampe sont maintenus, et le mur de soutènement servant autrefois d'appui à l'Observatoire est aujourd'hui l'appui du pavillon d'entrée qui glisse le long de celui-ci. À l'angle Nord de la rampe est encastré un ascenseur discret assurant un accès PMR au parc.

Dans le musée même, l'escalier monumental de Camoletti est continué pour atteindre le niveau d'exposition inférieur plongeant dans les fondations du musée, sans les dépasser. Les deux escaliers latéraux menant aux salles inférieures des ailes Est et Ouest sont mis en relation par une boucle de visite similaire à la boucle des étages supérieurs, qui rencontre les nouveaux escaliers.

Ce sont alors des interventions précises d'ouverture qui désenclavent le musée sans modifier sa structure ni son organisation, en respectant les principes originaux de symétrie et de fluidité de la circulation.

L'objectif de l'équipe de projet est de s'effacer délibérément avec les nouvelles interventions, sans se cacher. Les différentes interventions sont précises. Du point de vue de la conception, les nouvelles interventions doivent se faire en harmonie avec l'existant, ne pas le dominer mais le compléter avec précaution.

Énergie et climat

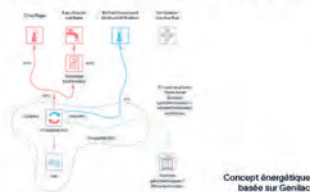
Le patio central du Musée possède un risque accentué d'inconfort sur la période estivale. La surface vitrée sur la toiture peut provoquer une stratification de la température sur toute la hauteur. La solution passive proposée passe par la mise en place d'une protection solaire de type verre électrochrome (une alternative transparente aux stores) combinée avec une solution mécanique d'aération sur chaque niveau (prise de l'air chaud en partie haute et pulsion d'air frais en partie basse) associée à un refroidissement via des ventilo-convecteurs.

Une solution de production d'énergie renouvelable sera mise en place pour se conformer aux standards élevés fixés pour ce projet. Cela permettra de respecter les réglementations en vigueur et de contribuer à la durabilité environnementale.

Le dimensionnement de froid sera calculé avec une anticipation de l'évolution de la température extérieure future, en prenant en compte les scénarios météorologiques futur RCP 2060. Ceci permettra d'avoir un bâtiment pérenne sur sa durée d'exploitation.

La production d'énergie sera assurée par les SIG via le concept GeniLac. En cas d'infaisabilité ou de problème de temporalité par rapport à la mise en œuvre, une solution transitoire est envisagée via une solution hybride mêlant la géothermie (sondes) et l'aérothermie (aérorefroidisseur).

Les locaux techniques ont été agencés selon les différents types d'affectation présente dans le projet, afin de limiter au maximum la transition des techniques à l'intérieur du musée.



Structure

La structure du bâtiment a été adaptée de manière à ce que les interventions dans la structure historique existante soient réduites au minimum grâce à un concept cohérent et flexible en termes d'utilisation. Les interventions sont précises et respectent le transfert de charge existant.

Le principe d'extension en sous-sol, limité au bâtiment Charles Galland et à l'école des Casemates, respecte les fondations existantes en créant de nouveaux planchers se limitant à leur profondeur actuelle. Les fondations existantes sont alors peu affectées, et une réalisation économique est possible.

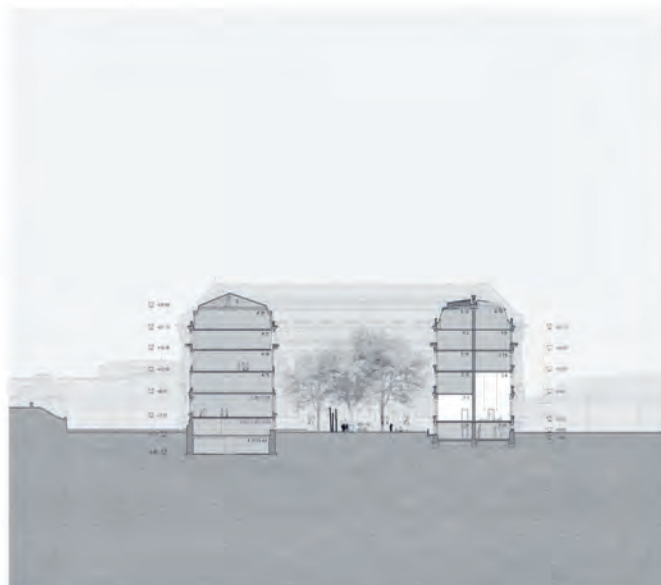
Protection incendie

Du point de vue de la protection incendie, la partie existante du musée présente d'importants écarts aux prescriptions de protection incendie en matière de voie d'évacuation principalement. Les adaptations constructives qui seraient requises ne sont pas envisageables au regard du caractère historique de l'ouvrage. Il faudra donc s'orienter vers un concept à l'objet s'appuyant sur des méthodes de preuves afin de concilier au mieux protection incendie et préservation du patrimoine. L'extension proposée est quant à elle imaginée dans un cadre beaucoup plus proche des dispositions de protection incendie standards de l'AEAL. Cette orientation permet de proposer beaucoup plus de souplesse ensuite pour faire évoluer le projet au fur et à mesure de sa maturation.

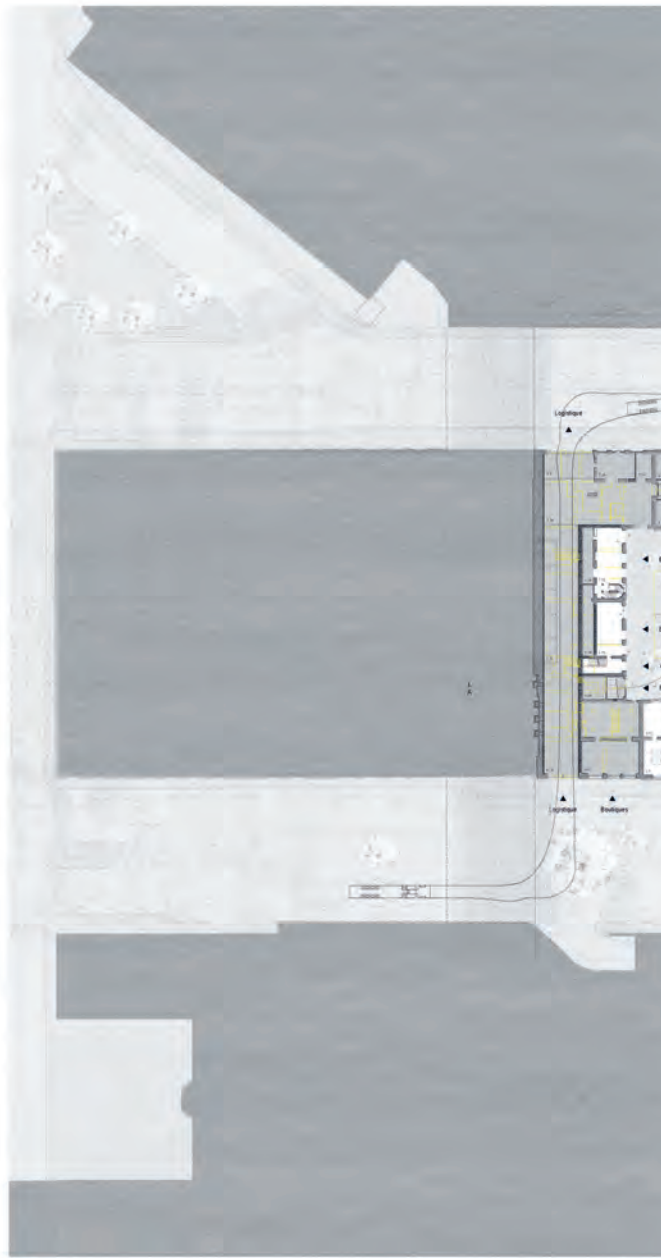
Les aspects fondamentaux qui sont respectés à ce stade du concours sont le respect des voies d'évacuation, les capacités des locaux et les aspects constructifs. Les mesures techniques et organisationnelles seront ensuite affinées ultérieurement lors des phases suivantes du concours.



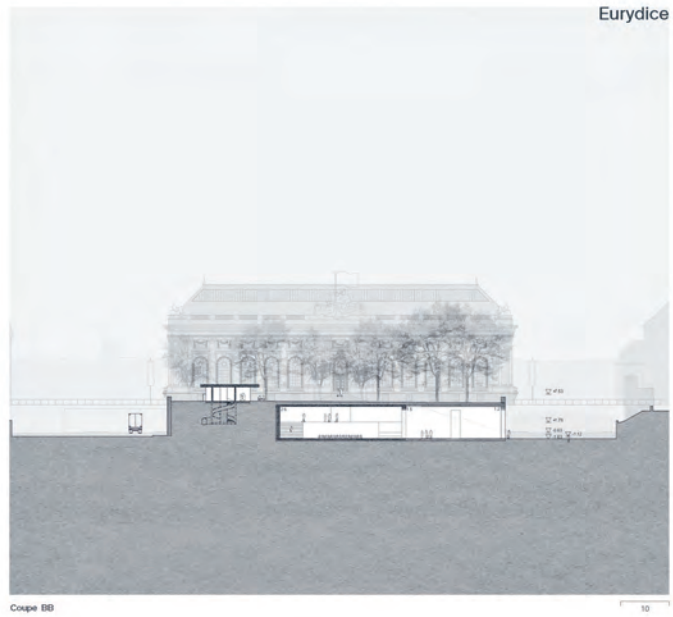
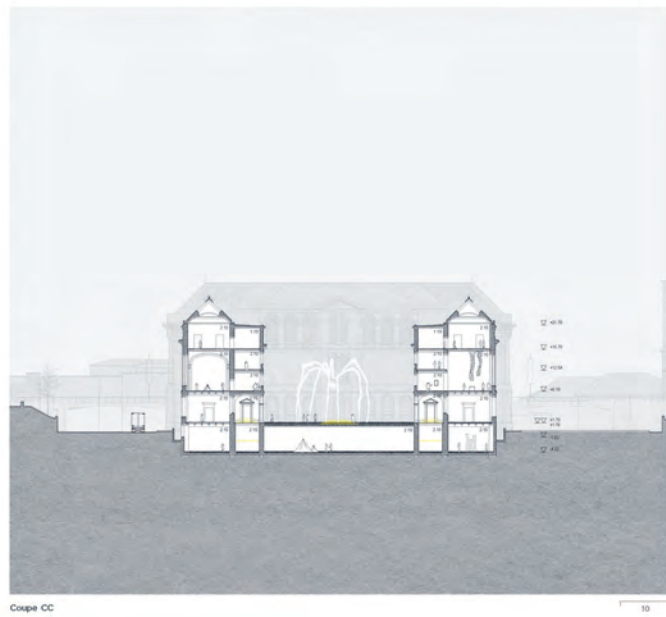
Début du campus muséal



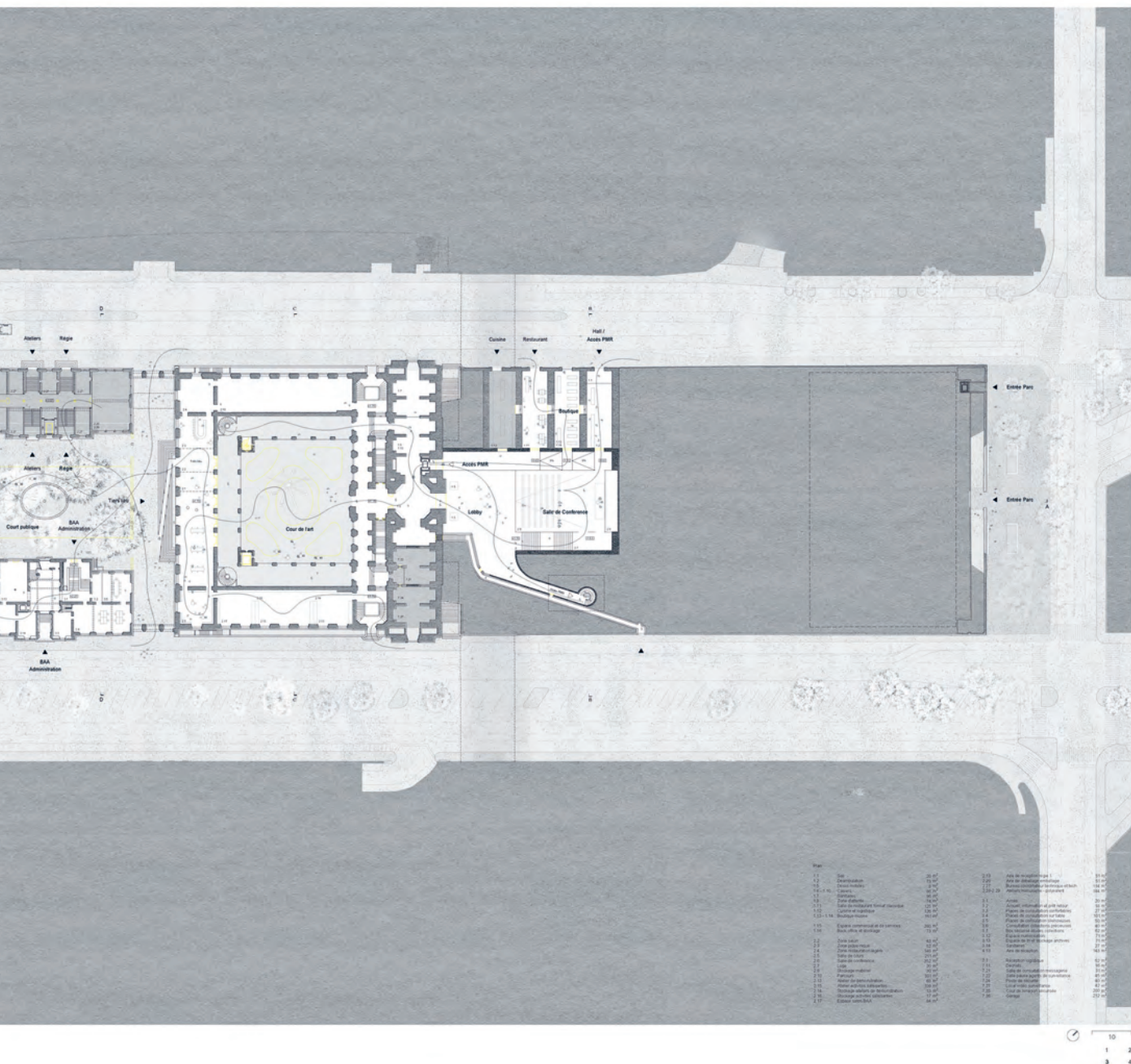
Coupe DD

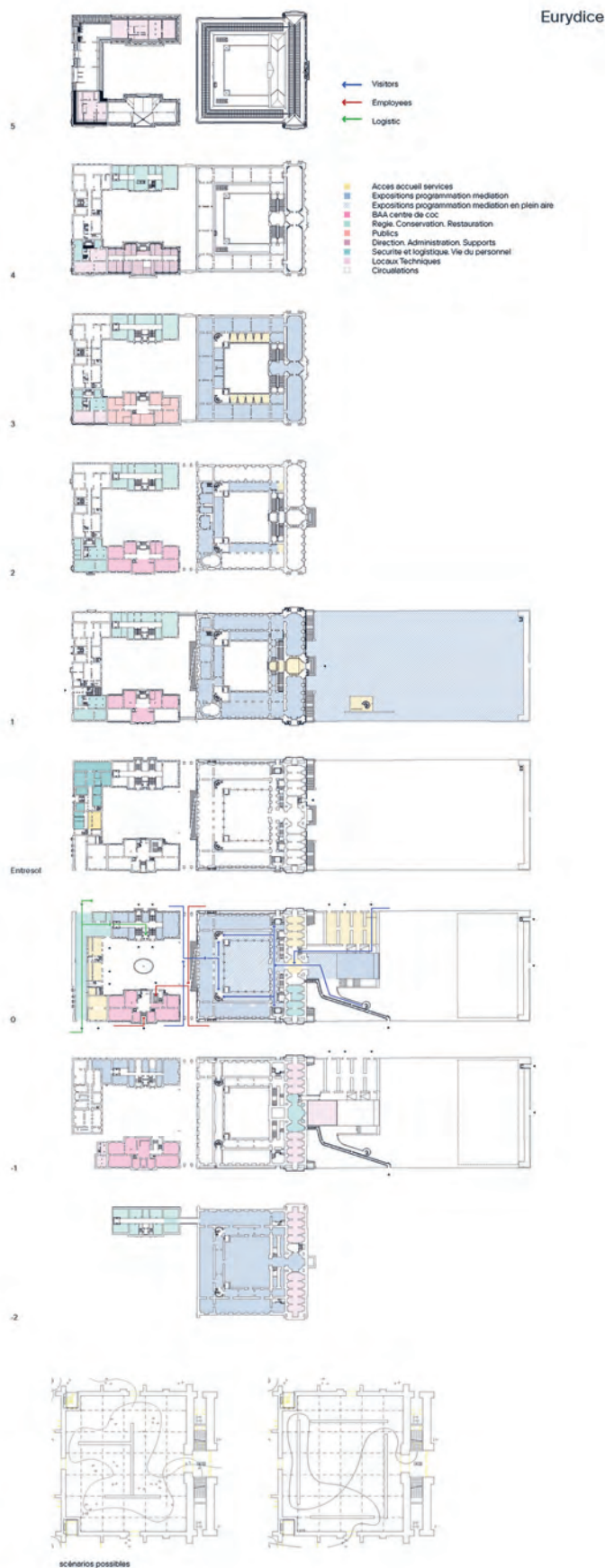
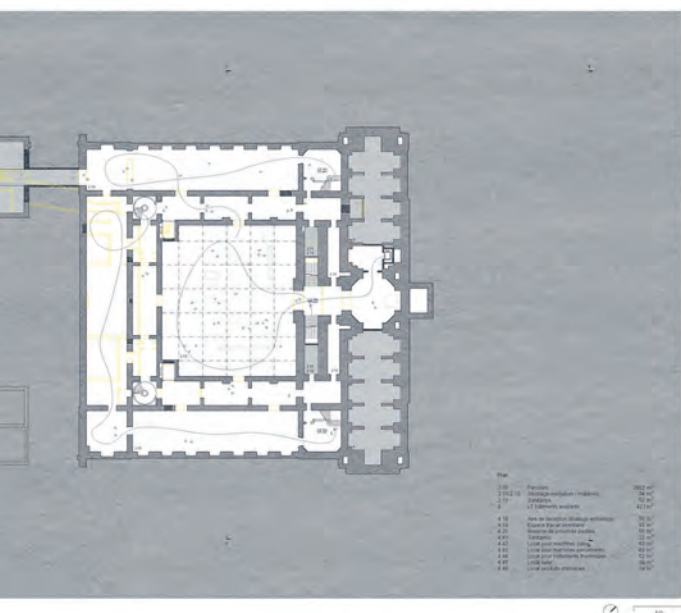
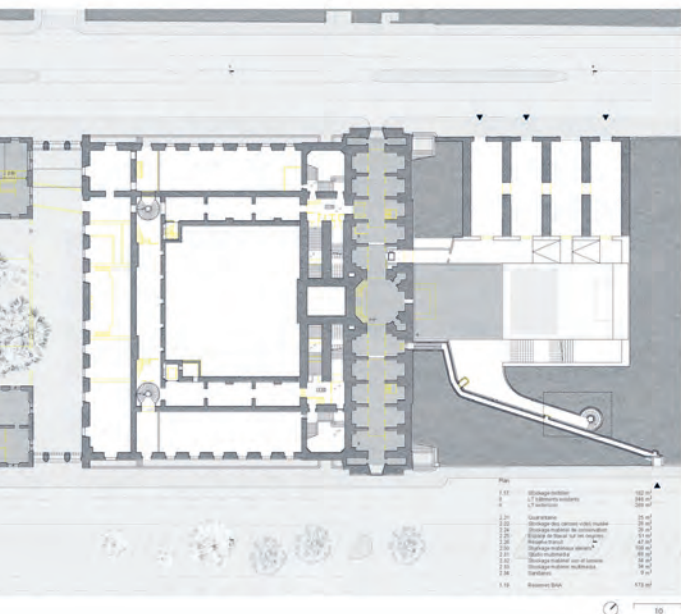
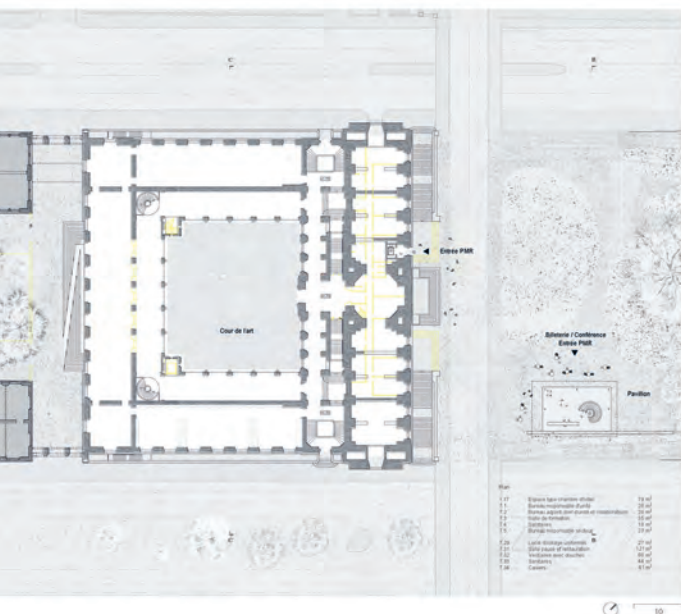


Plan O



Eurydice





MINERVA

Comamala Ismail Architectes Sàrl

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{ER} DEGRÉ

NOUVEAU ESPACE PUBLIC : une Englanade Urbaine Entre la Promenade de l'Observatoire et le Musée
La création d'une nouvelle esplanade entre la promenade de l'Observatoire et le Musée d'Art et d'Histoire transforme un espace peu valorisé en un lieu dynamique et accueillant, au service de la communauté. Ce projet redéfinit l'espace urbain en mettant en valeur la façade principale du musée et en offrant un cadre de vie enrichi pour les visiteurs et les habitants.

Une histoire d'émancipation : le *Portrait of Rembrandt*. La nouvelle édition devient un ouvrage public, car on peut se procurer désormais ce livre à la vente. Les auteurs ont voulu rendre accessible à tous les lecteurs le travail de recherche qu'ils ont accompli. Ils ont voulu rendre accessible à tous les lecteurs le travail de recherche qu'ils ont accompli. Ils ont voulu rendre accessible à tous les lecteurs le travail de recherche qu'ils ont accompli.

© 2006 Blackwell Publishing Ltd, *Journal of Internal Medicine* 260: 399–406

NOUVELLE ENTREE COUVERTE Un Accord Confortable, Préservant l'Héritage Architectural
Un Accord Confortable et Mademik. La Nouvelle entree, suite remarquablement sur «rasinée», est conçue pour accueillir les visiteurs d'un espace moderne, en préservant des valeurs historiques et culturelles. L'entrée est conçue pour offrir une transition douce entre le monde extérieur et l'intérieur, en offrant des services modernes et l'accès à des zones d'information, des systèmes automatisés, et des espaces d'attente confortables.

Préservation de la Facade Historique. La façade principale du musée, est mise en scène par la Nouvelle entree «rasinée». L'une des grandes forces de cette proposition est la préservation de la façade originale du musée, en offrant tout modernisme de cette façade historique. Le projet respecte l'héritage architectural du bâtiment tout en offrant une expérience moderne et confortable.

Séquence d'accès Contemporaine La séquence d'accès, de l'explorade jusqu'à l'intérieur du musée, est pensée

comme une progression fluide et naturelle. Après avoir franchi l'entrée couverte, les visiteurs traversent un espace d'accueil lumineux et accueillant, puis sont orientés vers les divers points d'intérêt du musée : expositions permanentes, expositions temporaires, auditorium, boutique, et jardin.

ESPACE D'ACCUEIL INDÉPENDANTS. Flexibilité et Modernité pour une Institution Ouverte

Une Extension Discreète et Fonctionnelle L'extension du musée, entièrement située sous la promenade de l'Observatoire, est une ribamballe allongée aux contours d'écaille et de préservation architecturale. En plaçant des nouveaux espaces sous terre, le projet préserve l'intégrité visuelle du site tout en augmentant la **taille** du musée. **Intégration** L'extension est conçue pour s'intégrer parfaitement à l'environnement urbain existant, tout en respectant l'architecture historique et la structure du site.

zones d'exposition confère une grande flexibilité à l'institution. Chaque espace, qu'il s'agisse de la piscine, des

boutiques, ou des salles de conférences, peut fonctionner selon des horaires différents, en dehors des heures d'ouverture des expositions. Cela permet d'accueillir des événements, des conférences, ou des réunions en dehors des heures normales du musée, optimisant ainsi l'utilisation des ressources et renforçant le rôle du musée comme un centre de vie culturelle dynamique.

Accès Multiples, Un Musée Connecté à la Ville Les espaces souterrains sont accessibles depuis plusieurs points.

stratégiques, y compris les événements Heulwitz et Jacques-Cartier, ainsi que la nouvelle espérance d'accès. Cette pluralité d'entrées facilite l'accès sous un large spectre et améliore la connexion du musée avec son environnement urbain. En étant ouverte sur plusieurs axes urbains, ces espaces créent de nouveaux liens avec les quartiers environnants, transformant le musée en une institution non seulement tournée vers l'intérieur, mais également ouverte et connectée avec son environnement. Les espaces d'accueil deviennent ainsi des lieux de passage, de rencontre, et d'échange, renforçant la dimension sociale et culturelle du musée.

ATELIER COLABORATIF : *Cœur de Monde et Espace Polycentrique*

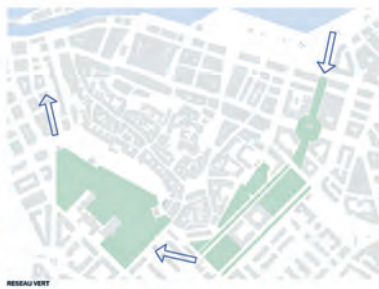
Le Mouvement Citoyen et l'usage des Espaces Publics : L'usage des espaces publics en un effort concerté et cherché se fait une initiative qui permet de renforcer la fonctionnalité en attractivité du milieu. Cet aspect, véritable pourvoyeur du milieu, devient non seulement un lieu central d'orientation pour les visiteurs, mais aussi un espace polyvalent capable d'accueillir des événements.

Un Espace Numérique et Accueillant : En jouant le rôle d'un espace pour en faire un espace, il consiste dans son fonctionnement en fait qu'il permet de saluer, tout en augmentant son potentiel d'usage. Grâce à une ouverture, l'usage des espaces publics est devenu un lieu central d'orientation pour les visiteurs, mais aussi un espace polyvalent capable d'accueillir des événements.

Le Mouvement Citoyen et l'usage des Espaces Publics : En jouant le rôle d'un espace pour en faire un espace, il consiste dans son fonctionnement en fait qu'il permet de saluer, tout en augmentant son potentiel d'usage. Grâce à une ouverture, l'usage des espaces publics est devenu un lieu central d'orientation pour les visiteurs, mais aussi un espace polyvalent capable d'accueillir des événements.



RELEVANT ESSAYS



RECEIVED



COLUMBIA

Abstract

PROJAMAINE BEN DIFFERENCES Une Réalisation Professionnelle et Harmonieuse
 La répartition claire et fonctionnelle du programme des expositions et des différents salons du musée constitue une stratégie réfléchie pour mener à bien une rénovation respectueuse et efficace de l'ensemble du site. Ce réajustement permet d'optimiser l'usage des espaces d'exposition et d'harmoniser les expositions de chaque édifice.

Salon Principal | Le Sanctuaire des Expositions. Le bâtiment principal du musée, dédié exclusivement aux expositions permanentes et temporaires, recense le cœur battant de l'institution. En concentrant les œuvres d'art et les expositions d'art de ce musée, en garantissant un flux de visiteurs constant et une expérience immersive, la distinction nette entre les expositions permanentes, qui accueillent l'histoire et les collections durables du musée, et les expositions temporaires, qui offrent des perspectives nouvelles et des découvertes inédites, permettra une programmation riche et diversifiée. Cette approche assure que le bâtiment principal continue à être le point d'attraction central tout en s'adaptant aux exigences d'une muséologie moderne.

Andréa et ses deux fils : un centre de connaissance, la collection de l'ancien musée des Beaux-Arts en bibliothèque renforce la mission éducative du musée. Ce bâtiment, riche en histoire, devient un lieu dédié à la

recherche et l'apprentissage, ou les visiteurs et les chercheurs peuvent accéder à des ressources précieuses en matière d'art et de culture. La Bibliothèque pourrait également accueillir des conférences, des séminaires, et des ateliers, créant un lien direct entre la connaissance théorique et l'application des œuvres exposées. Ce bâtiment, tout en étant un sanctuaire pour les textes et les archives, restera accessible au public, tout comme l'éducation continue.

École des Casemates : l'Art et la Conservation. L'École des Casemates, dédiée aux programmes de restauration et de conservation, jouera un rôle crucial dans la préservation des collections de musée. Ce espace accueillera des ateliers de conservation, des ateliers de restauration, des laboratoires de conservation, les conservateurs pourront travailler et partager leur savoir-faire. En concentrant ces activités dans un bâtiment dédié, on assure une gestion efficace des œuvres tout en permettant des visites éducatives et des démonstrations, sensibilisant ainsi le public à l'importance de la conservation du patrimoine.

Promenade du Pin S, qui abritera la direction, l'administration, et la logistique, devient le centre opérationnel du musée.

Un regroupement des fonctions d'essences les plus diverses des espèces d'essence, en gardant une certaine forme et doctrine des espèces du fluide.

Examen de l'essence de l'Occurrence : Accueil et Services Publics. L'Université, entendue sous la primauté de l'Occurrence, doit à l'accueil et aux services publics, offre une manière moderne et fonctionnelle entre le fluide et ses visiteurs. Ce espace inclut les bibliothèques, boutiques, salles de conférences, et autres services essentiels, offrant une première impression accueillante et professionnelle. En étant séparé des autres espaces d'essence, l'Université, entendue sous la primauté de l'Occurrence, offre des services publics et espaces des hautes essences, renforçant ainsi l'accessibilité et l'attractivité du fluide.

Arrêt Principal : Un Espace Moderne pour les Essences Temporelles. L'Université, entendue sous la primauté de l'Occurrence, doit à l'arrêt principal, offrir une manière moderne et fonctionnelle entre le fluide et ses visiteurs. Ce espace inclut les bibliothèques, boutiques, salles de conférences, et autres services essentiels, offrant une première impression accueillante et professionnelle. En étant séparé des autres espaces d'essence, l'Université, entendue sous la primauté de l'Occurrence, offre des services publics et espaces des hautes essences, renforçant ainsi l'accessibilité et l'attractivité du fluide.

MISE EN CONFORMITÉ, Accessibilité et Préservation Les bâtiments existants et en projet ont une architecture historique, nécessitant un plan de deux escaliers extérieurs situés dans le Passage Jean-Jacques-Burmagot, rigoureux au respect l'intégrité architecturale tout en répondant aux exigences réglementaires d'accessibilité. Ces escaliers sont réalisés en béton armé, avec des rampes en bois, afin d'assurer une aisance d'usage et de garantir la sécurité des usagers. Les escaliers sont réalisés en béton armé, avec des rampes en bois, afin d'assurer une aisance d'usage et de garantir la sécurité des usagers. Les escaliers sont réalisés en béton armé, avec des rampes en bois, afin d'assurer une aisance d'usage et de garantir la sécurité des usagers.

Préservation de l'Architecture Historique En suivant les escaliers à l'intérieur, dans le Passage Jean-Jacques-Burmagot, l'intégrité architecturale des bâtiments historiques. Les escaliers sont intégrés dans un espace existant, donc, même si les escaliers sont réalisés en béton armé, ils ne modifient pas l'aspect extérieur des bâtiments. Les escaliers sont réalisés en béton armé, avec des rampes en bois, afin d'assurer une aisance d'usage et de garantir la sécurité des usagers.

Flexibilité et Logistique Adaptée Ces escaliers extérieurs ne servent pas uniquement à améliorer l'accessibilité, mais également à offrir une solution de transport flexible et adaptée aux besoins des usagers. Les escaliers sont réalisés en béton armé, avec des rampes en bois, afin d'assurer une aisance d'usage et de garantir la sécurité des usagers.

1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 26

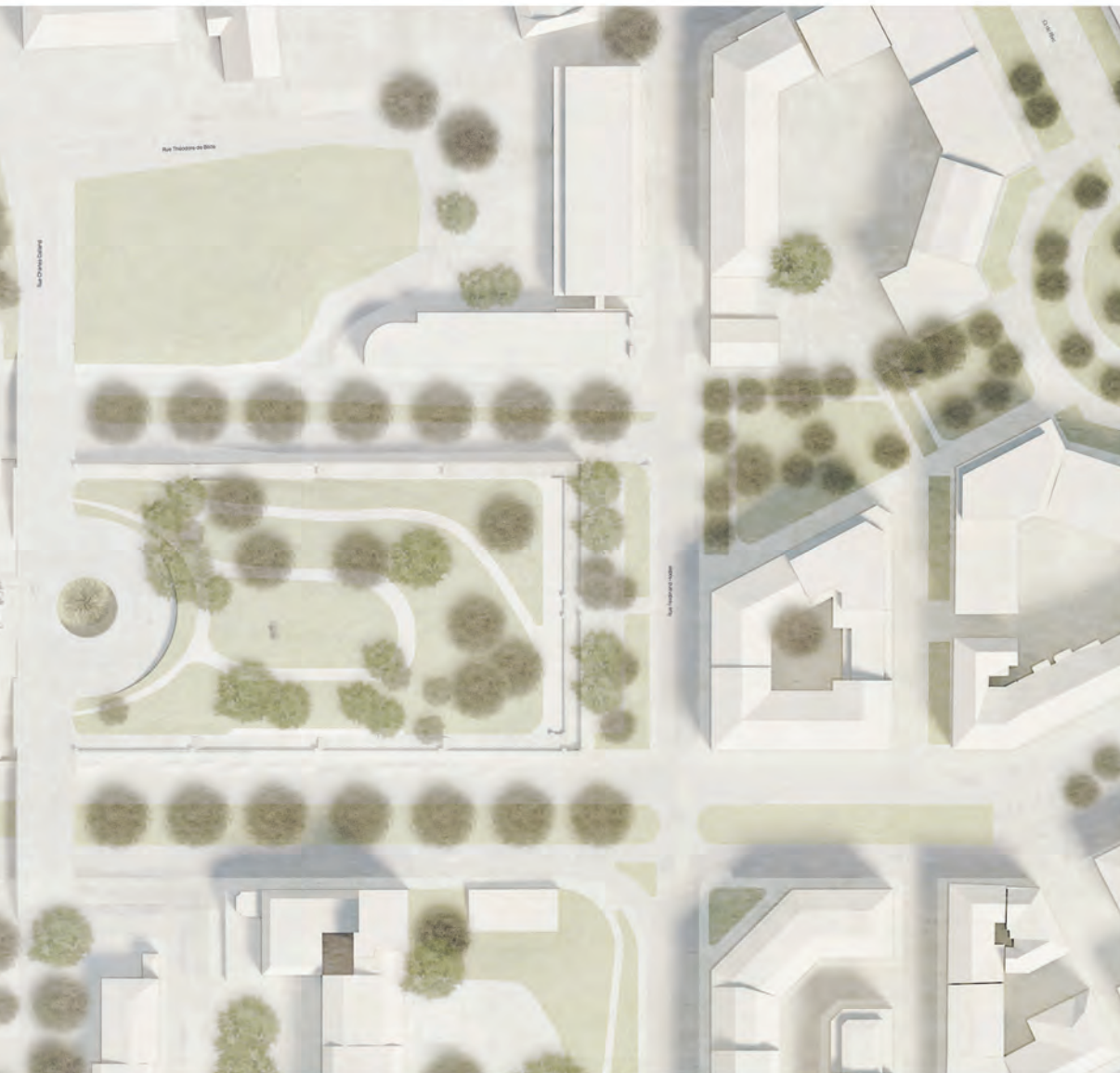
RENOVATION ET REAFFECTION: Une Approche Respectueuse et Minimale
La rénovation et la réaffectation des bâtiments existants du Musée s'inscrivent dans une démarche de respect pour l'original, tout en répondant aux besoins contemporains. Cette approche se distingue par un effort constant de minimiser l'impact des interventions, favorisant la préservation des éléments superflus et la redécouverte des qualités inhérentes des édifices historiques.

Minimisme Interventionnel: Mieux C'est Plus. La philosophie de cette rénovation repose sur le principe du "moins est plus". Les interventions sont soigneusement planifiées pour préserver l'authenticité et l'intégrité architecturale, privilégiant les techniques traditionnelles et les matériaux d'origine. L'objectif est de transformer ou d'ajuster de manière délicate, à l'agréable de restaurer les caractéristiques architecturales de chaque édifice. Cette approche minimaliste permet de préserver l'authenticité et l'intégrité historique tout en offrant un espace moderne et adapté aux besoins actuels.

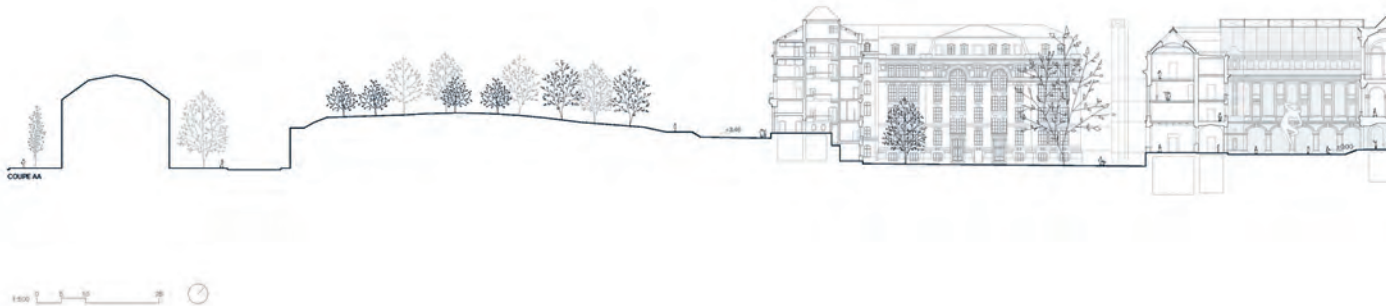
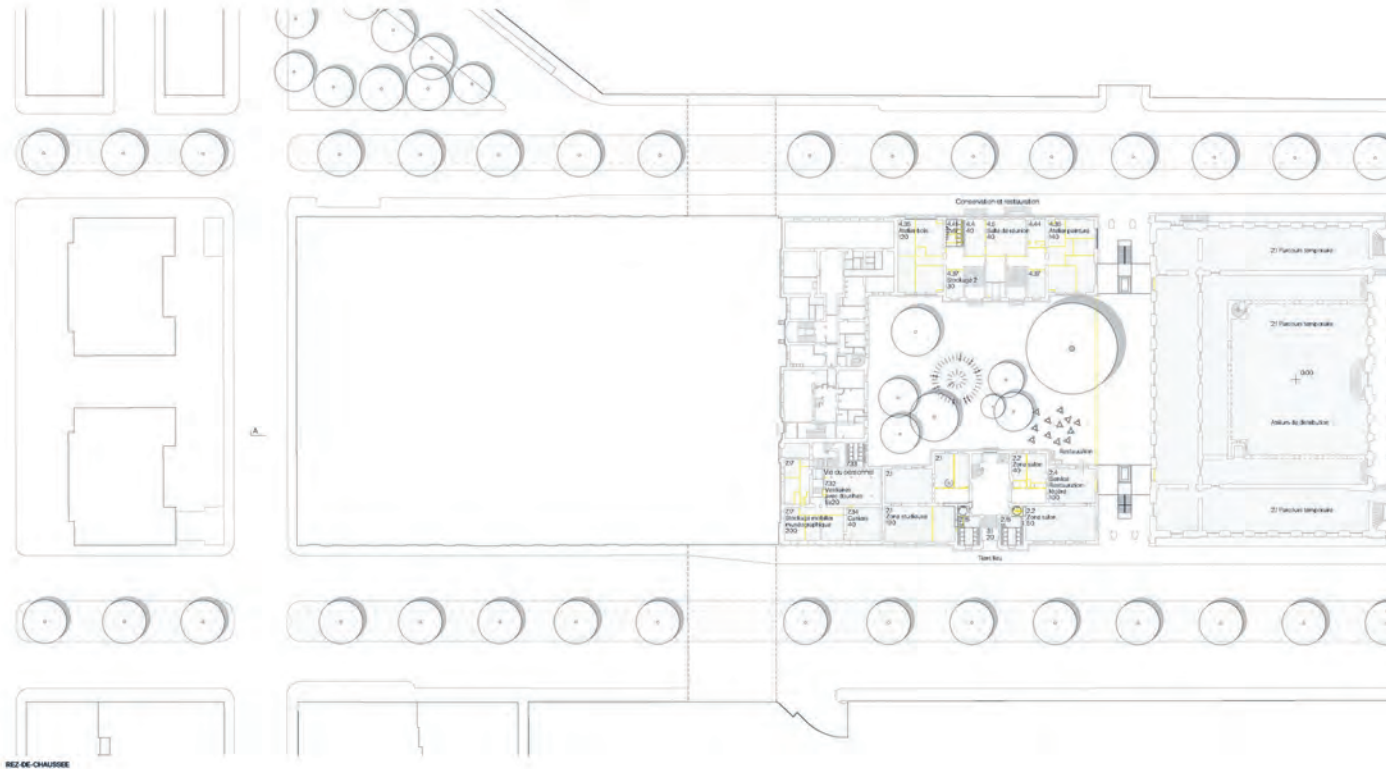
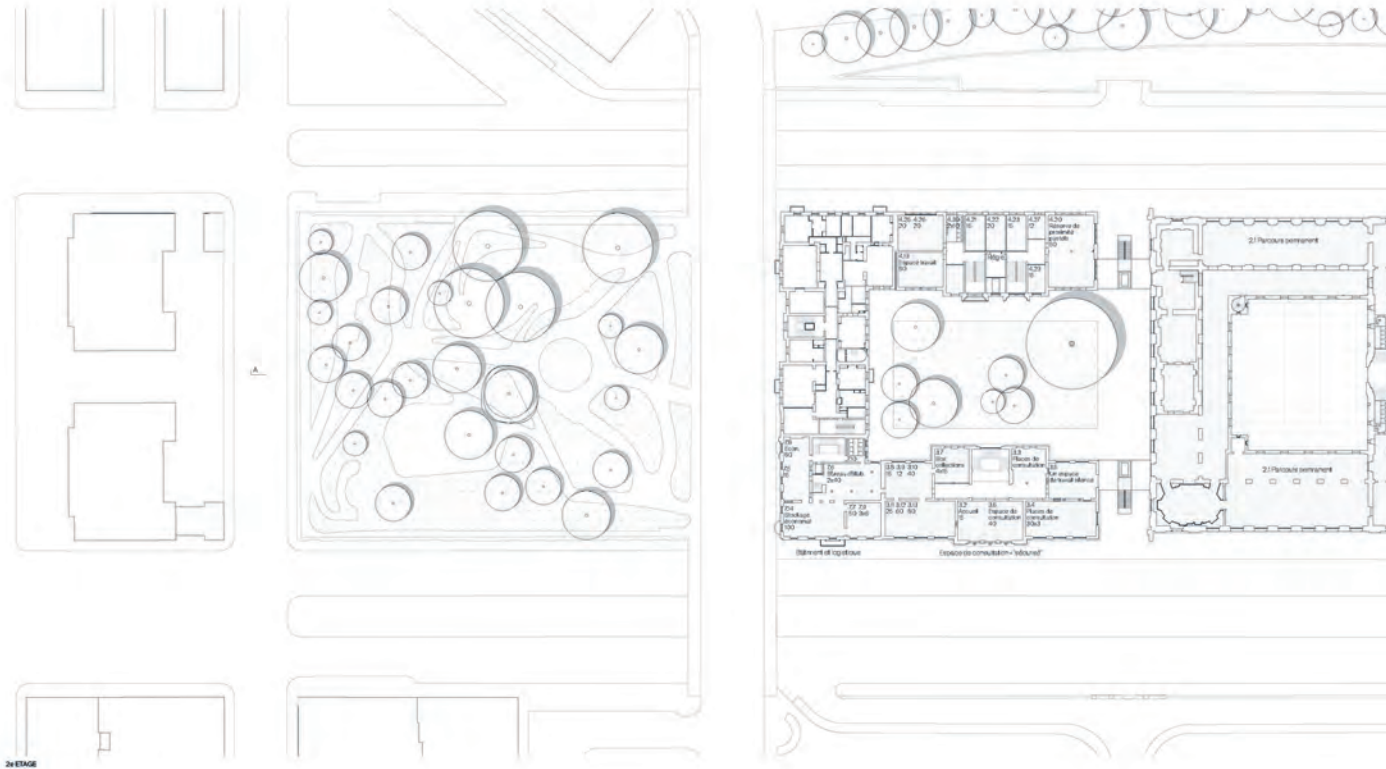
Restauration des Éléments Patrimoniaux. La redécouverte des bâtiments originaux passe par une restauration exhaustive. C'est pourquoi la restauration des vestiges d'origine et la réhabilitation des édifices existants ont constitué les

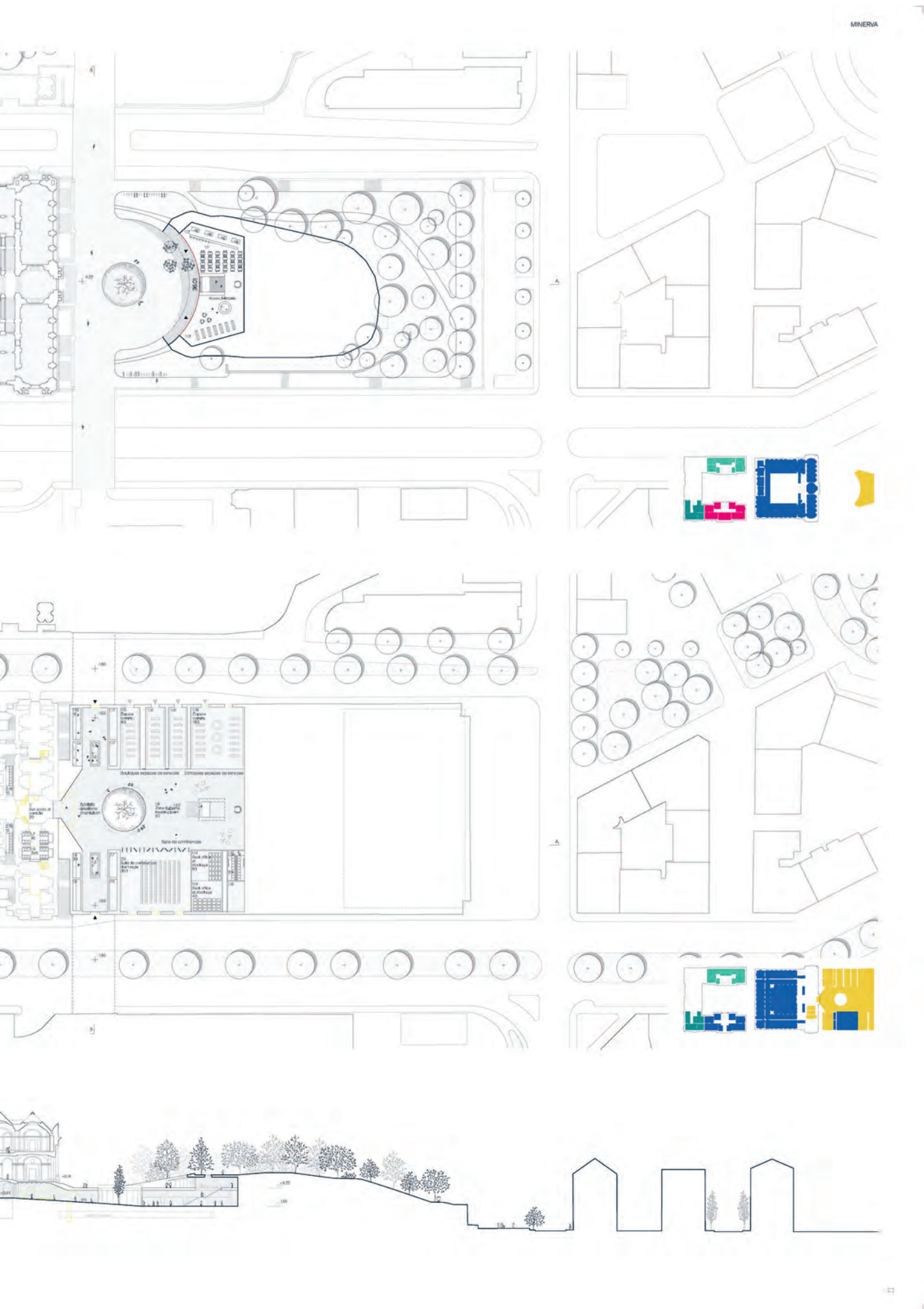
[illegible]

MINERVA

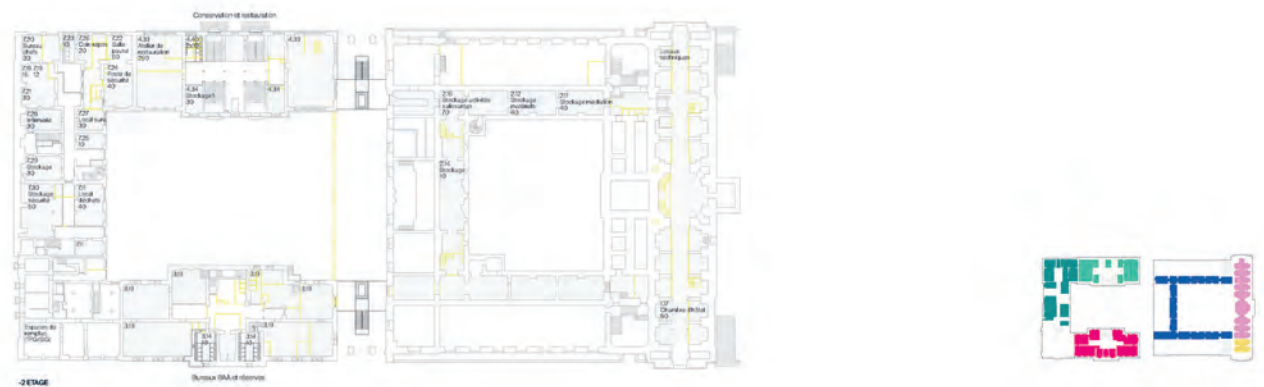
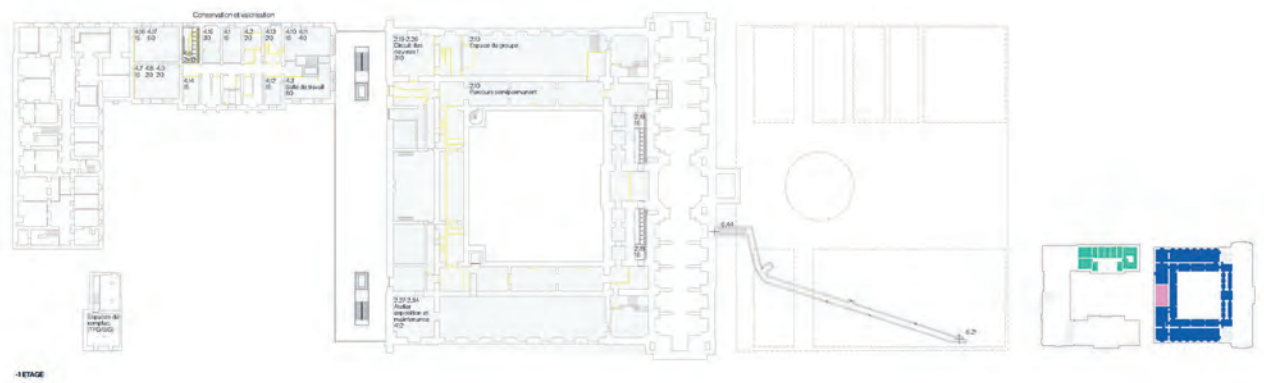
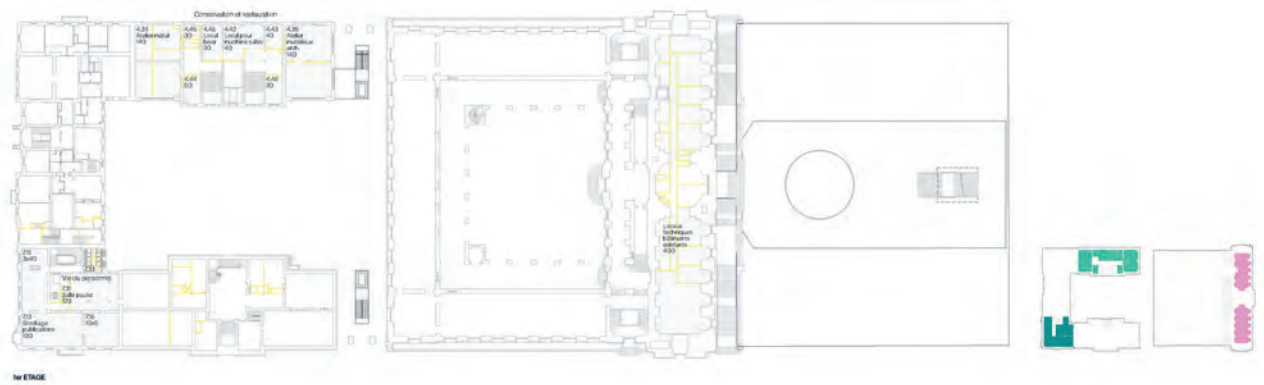


CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE - 1ER DEGRÉ

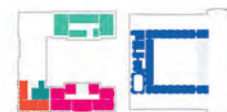
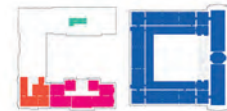
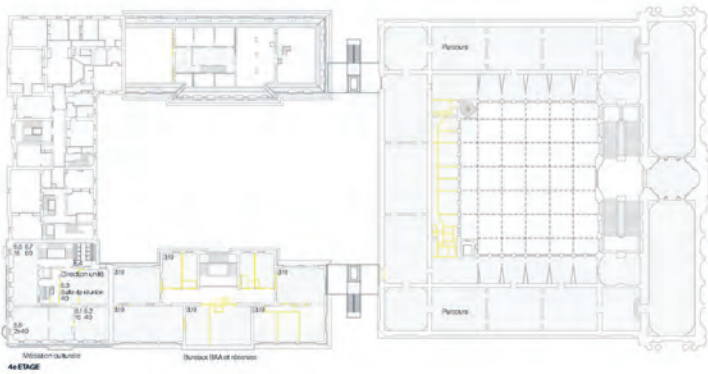
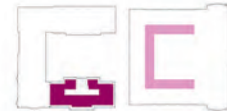
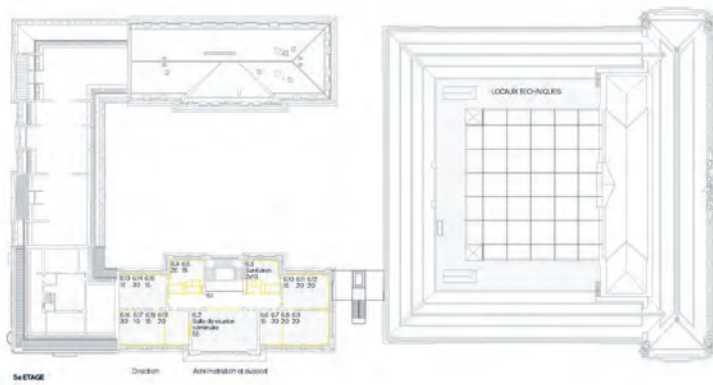




CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1ER DEGRÉ



MINERVA



E PROJETS NON RETENUS POUR LE 2^{ÈME} DEGRÉ

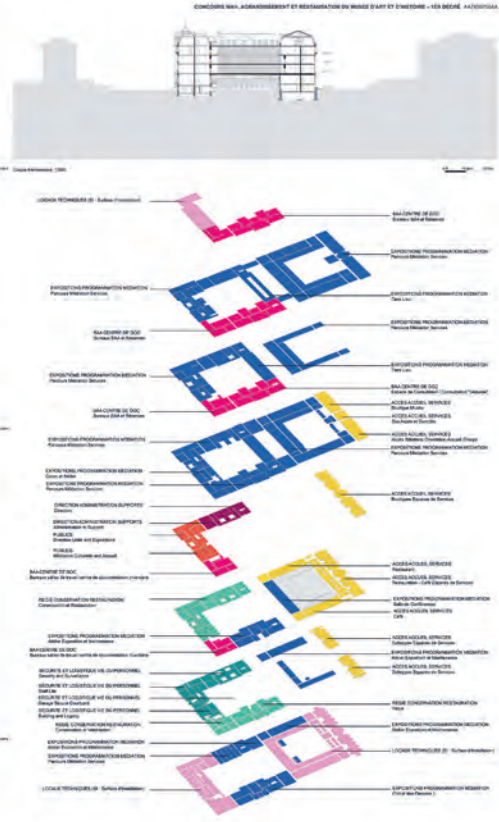
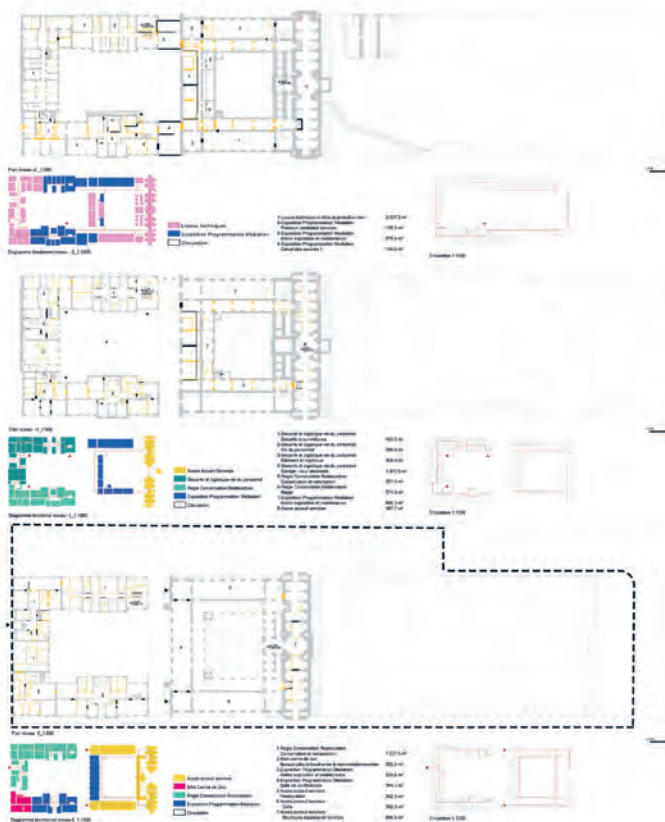
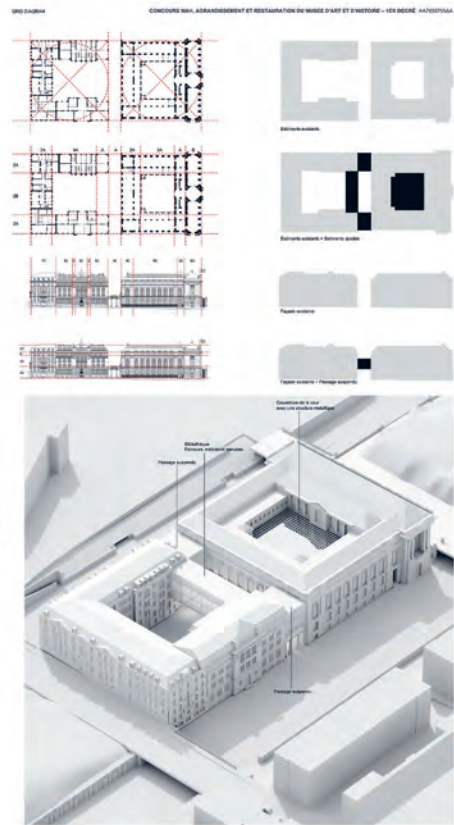
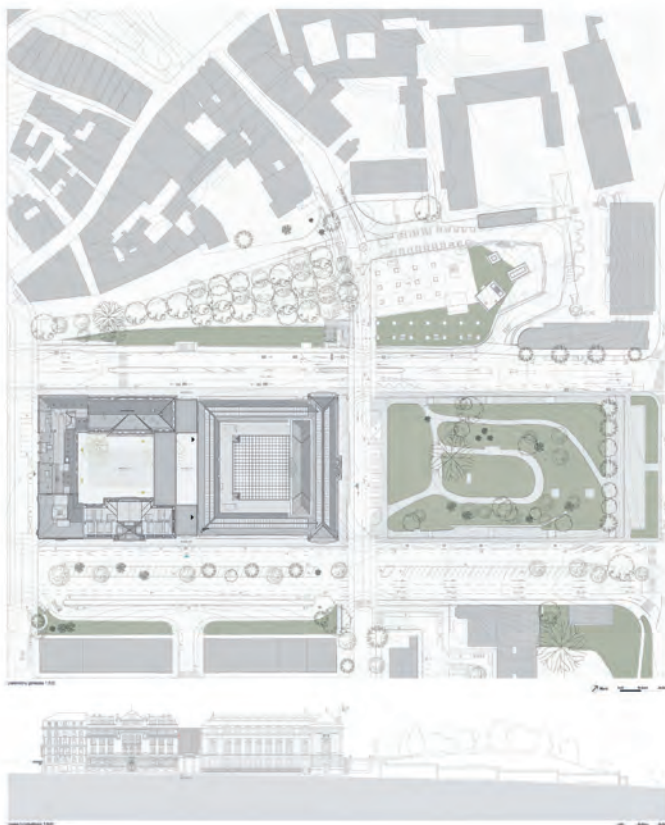
Par ordre d'arrivée

Projet n°1

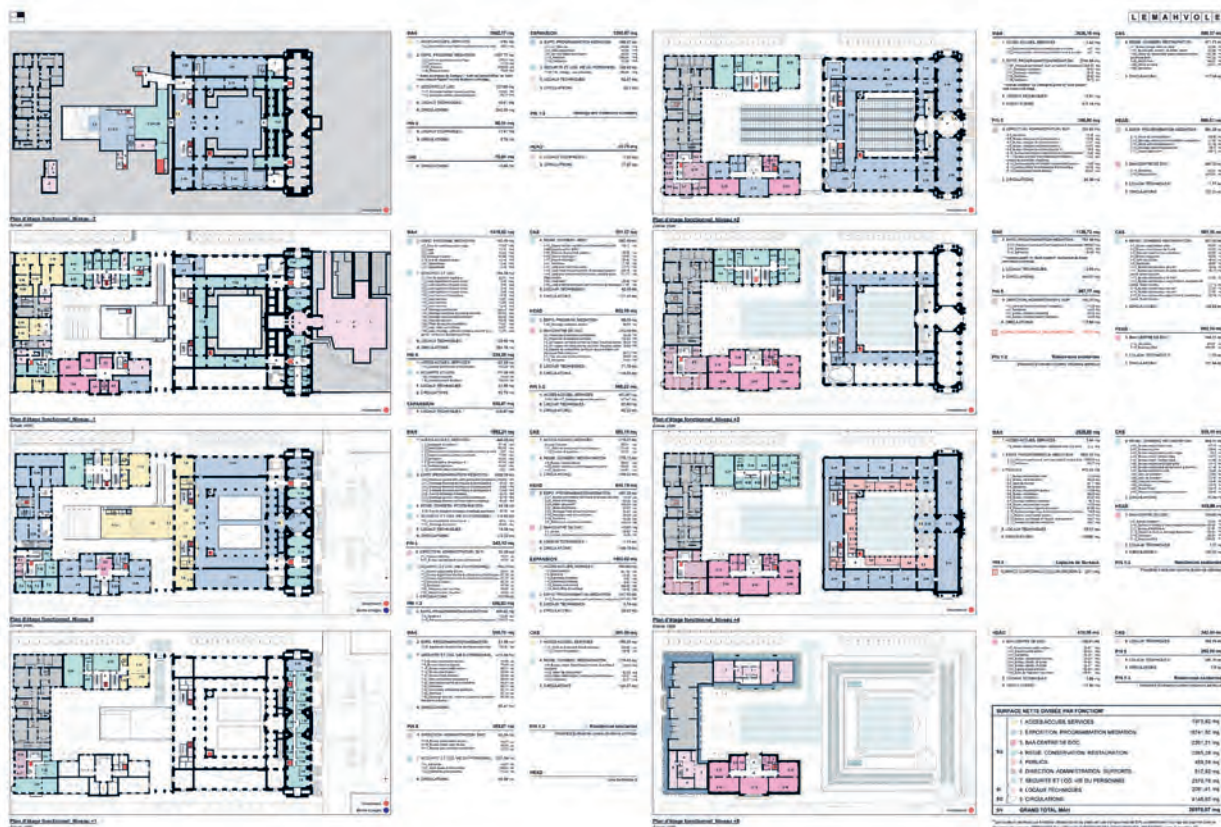
AA7855796AA

Architecte

Arch. Riccardo Renzi



Ottavio Di Blasi & Partners srl



Projet n°5

trinité

Architecte

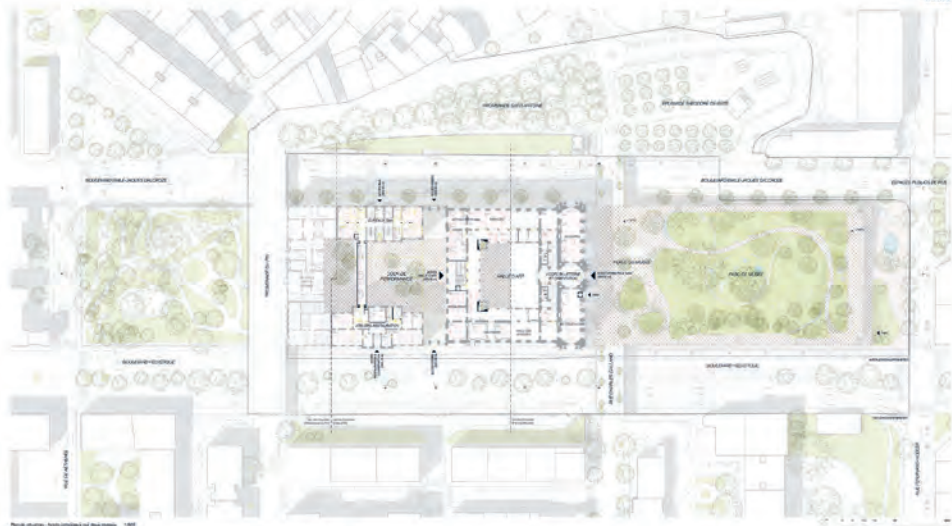
ARGE Itten + Brechbühl SA und Pascal Flammer Architekten AG

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU
MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{ER} DEGRÉ

trinité

Le projet transforme le Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH) en un espace public continu de nos places publiques, reliant les différents entrées du musée et intégrant harmonieusement le musée dans la ville. Cette approche renforce les possibilités curatoriales du musée tout en respectant et mettant en valeur l'existant. Les bâtiments historiques sont préservés dans leur état d'origine grâce à des interventions d'architecture, tout en étant reliés aux bâtiments annexes pour former un ensemble muséal cohésif, flexible et clair. La fusion de l'architecture rénovée et des nouveaux espaces publics forge l'identité du MAH comme le cœur vibrant de Genève.

Objectif et enjeux du projet
Le projet vise à transformer le Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH) en un espace public continu de nos places publiques, reliant les différents entrées du musée et intégrant harmonieusement le musée dans la ville. Cette approche renforce les possibilités curatoriales du musée tout en respectant et mettant en valeur l'existant. Les bâtiments historiques sont préservés dans leur état d'origine grâce à des interventions d'architecture, tout en étant reliés aux bâtiments annexes pour former un ensemble muséal cohésif, flexible et clair. La fusion de l'architecture rénovée et des nouveaux espaces publics forge l'identité du MAH comme le cœur vibrant de Genève.



Dessin S.C. 1:500

Dessin A.A. 1:500

trinité

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU
MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{ER} DEGRÉ

Dessin S.C. 1:500



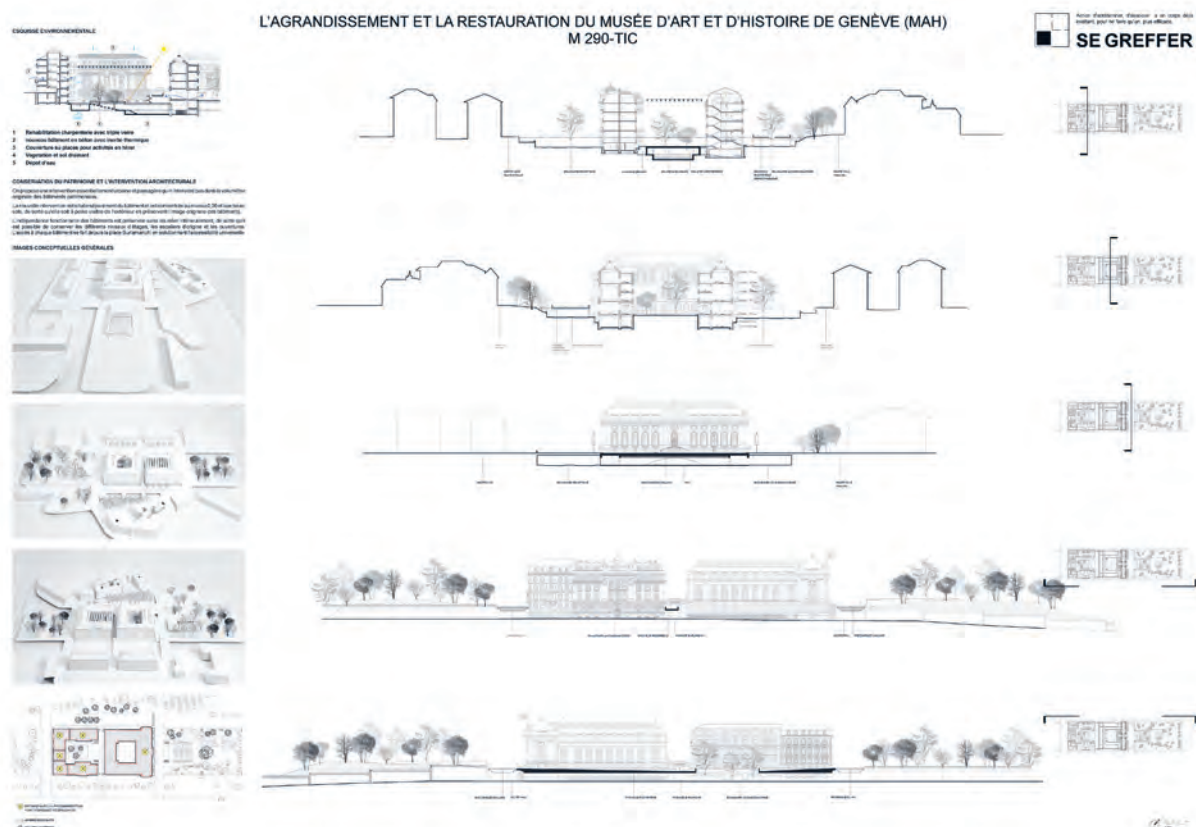
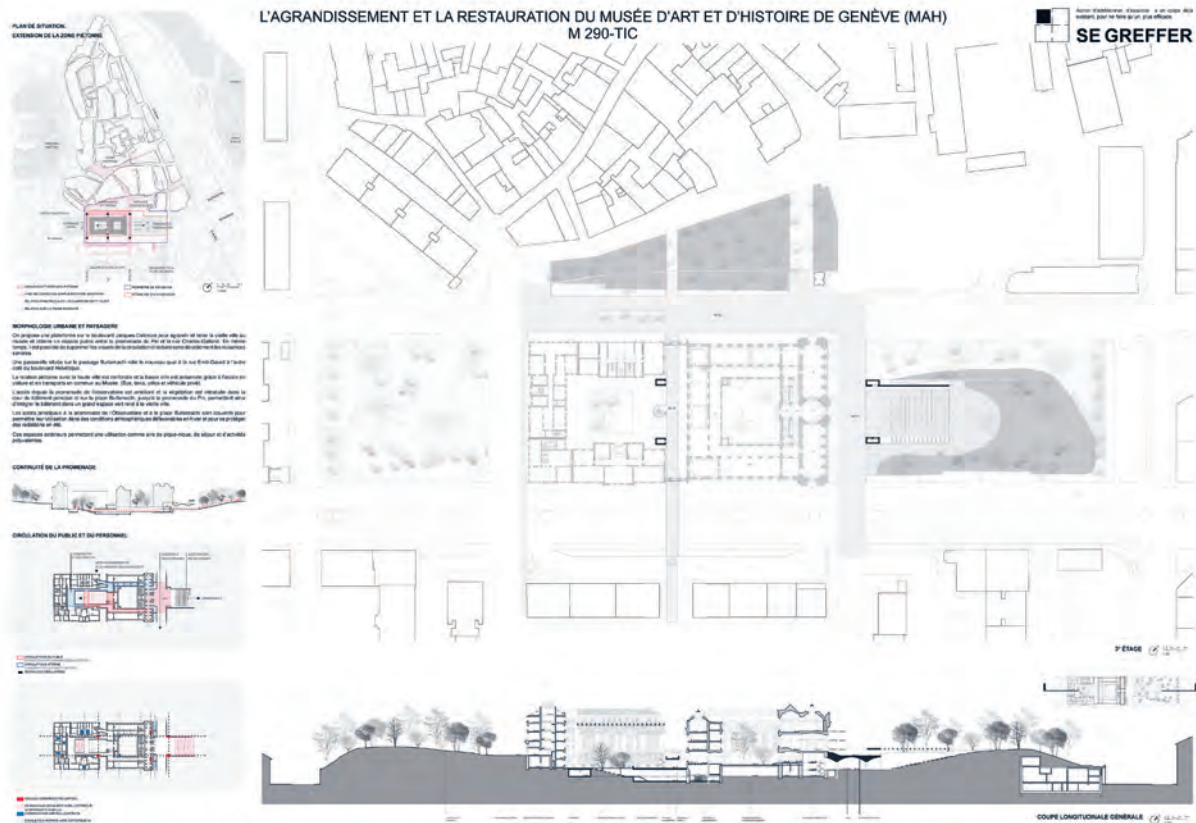
trinité

Projet n°6

SE GREFFER

Architecte

Comas-Pont Architectes SLP

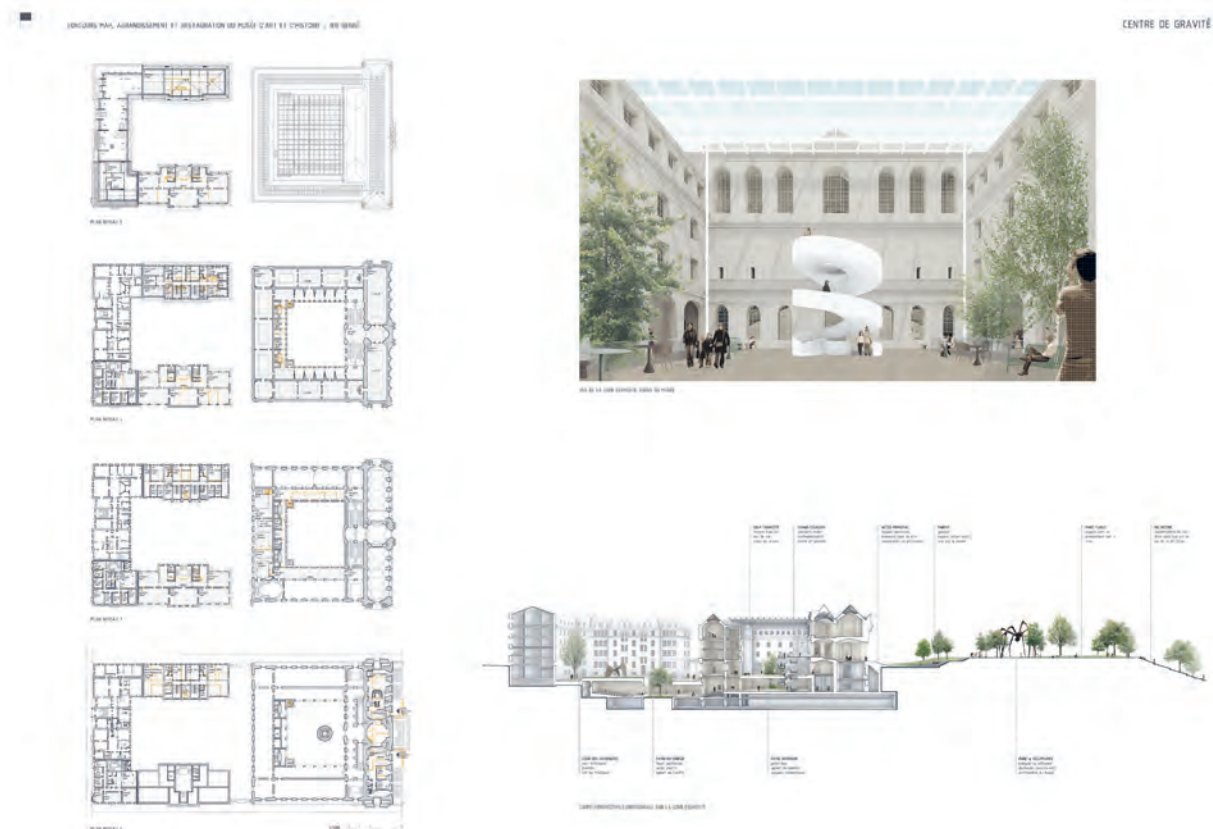


Projet n°8

CENTRE DE GRAVITÉ

Architecte

FRES architectes LAB Sàrl



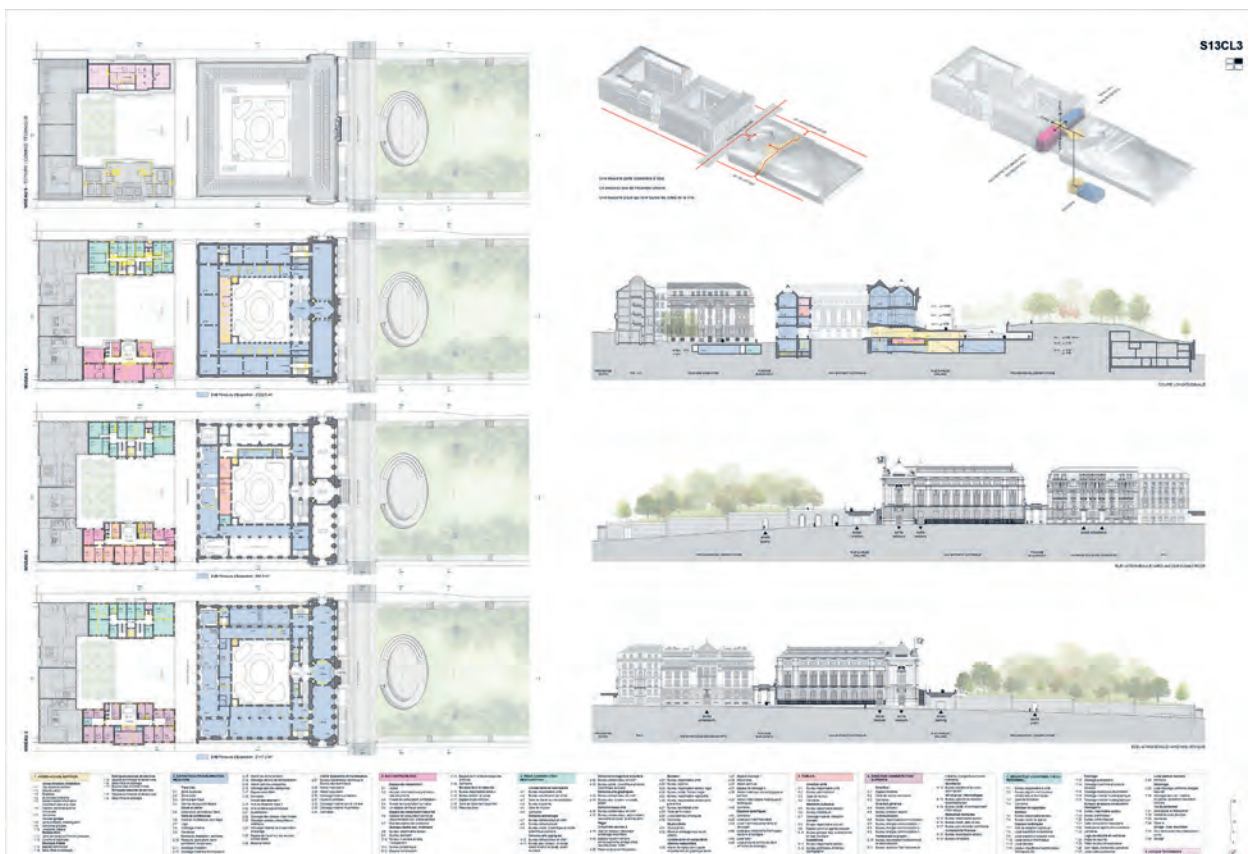
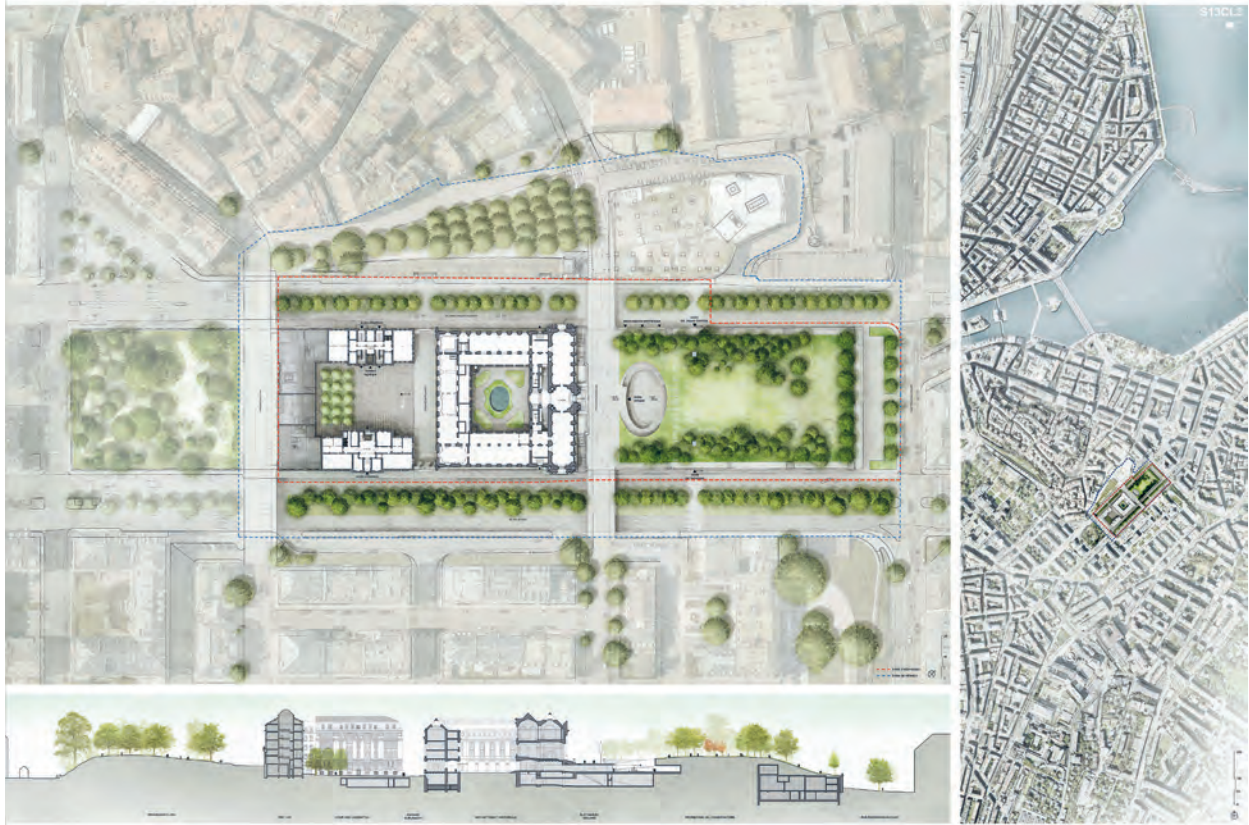
BIG Bjarke Ingels Group+Frei & Stefani SA

[illegible]

Projet n°10

S13CL3

Architecte

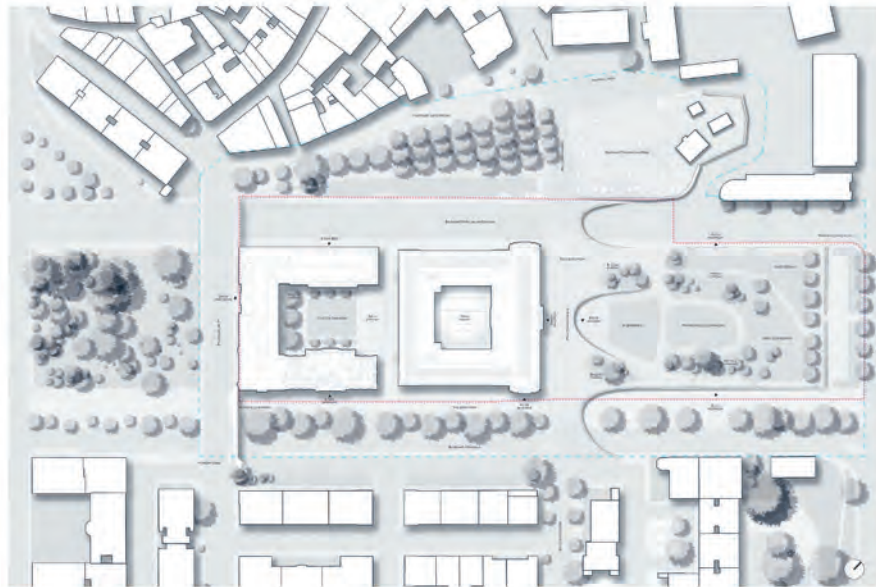
AIRES MATEUS III, LDA

Architecte

De Planta et Associés Architectes SA

01

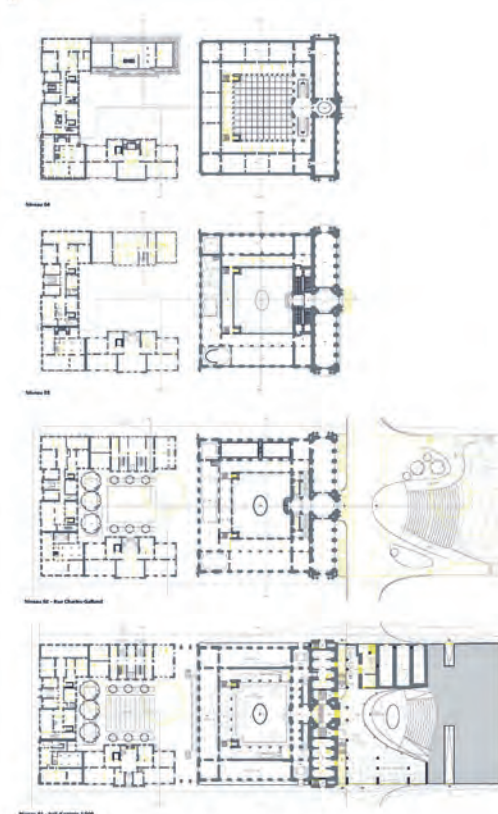
Concours MAH | PASSÉ COMPOSÉ

[illegible][illegible]

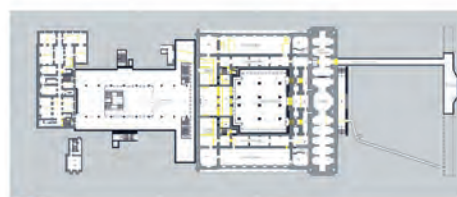
Flux mass 1.360



Cauda longitudo 2.5-3.5

02 

• **Minimum 30** - height of minimum 10' field



Milroy - 89

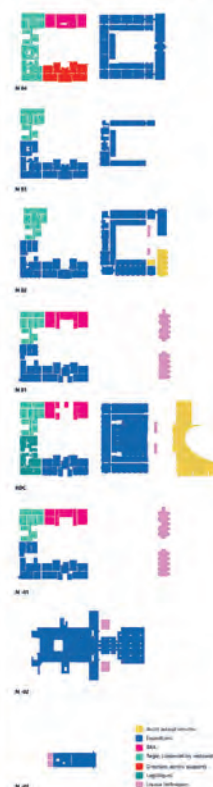


Figure 4



1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 26

Concours MAH | PASSÉ COMPOSÉ



- **Account management** (orange)
- **Engagement** (blue)
- **SLA** (pink)
- **Single, 1-to-1 only relationships** (green)
- **Customer service assembly** (red)
- **Logging in** (light green)
- **License fulfillment** (light pink)

Projet n°13

LOOKING AFTER MAH

Architecte

dl-a, designlab-architecture SA

CONCOURS - AOÛT 2024 / PLANCHE 1

AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE
MASTER PLAN - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET INSERTION URBAINE - 1:500

LOOKING AFTER MAH



INSERTION URBAINE ET PRINCIPES DIRECTEURS

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un concours d'architecture pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH). Le maître d'ouvrage est la Ville de Genève, représentée par le Service de l'Urbanisme et du Patrimoine. Le projet vise à réhabiliter l'ancien bâtiment de l'Université de Genève, situé au 10, rue de la Corniche, et à l'agrandir pour accueillir les collections du MAH. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève.

Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève.

INSERTION URBAINE ET PATRIMOINE

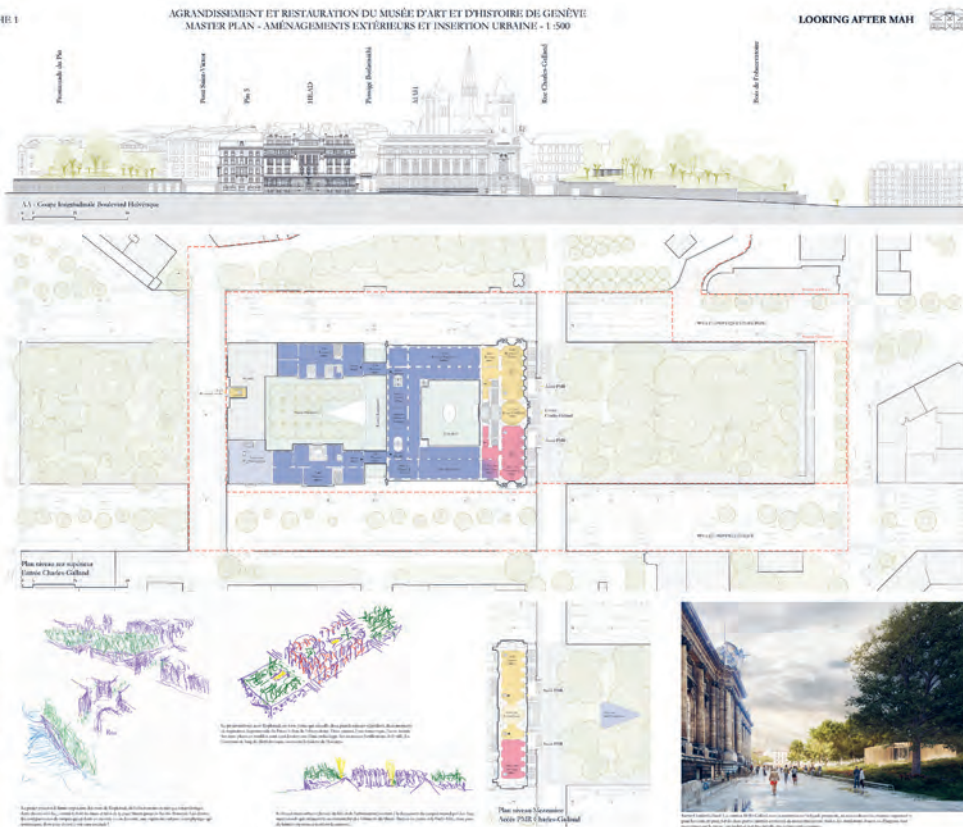
Le projet s'inscrit dans le cadre d'un concours d'architecture pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH). Le maître d'ouvrage est la Ville de Genève, représentée par le Service de l'Urbanisme et du Patrimoine. Le projet vise à réhabiliter l'ancien bâtiment de l'Université de Genève, situé au 10, rue de la Corniche, et à l'agrandir pour accueillir les collections du MAH. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève.

Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève.

TYPOLOGIE DES ESPACES D'EXPOSITION - MÉTAMORPHOSE

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un concours d'architecture pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH). Le maître d'ouvrage est la Ville de Genève, représentée par le Service de l'Urbanisme et du Patrimoine. Le projet vise à réhabiliter l'ancien bâtiment de l'Université de Genève, situé au 10, rue de la Corniche, et à l'agrandir pour accueillir les collections du MAH. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève.

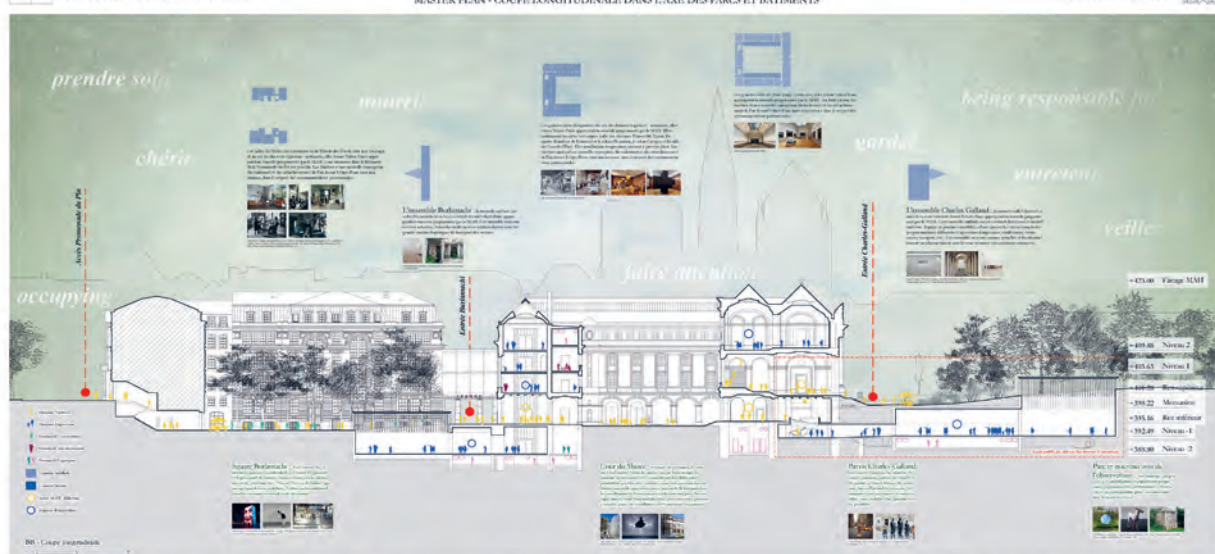
Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève. Le projet est soumis à l'avis de la Commission d'Urbanisme et de Patrimoine de la Ville de Genève.



CONCOURS - AOÛT 2024 / PLANCHE 2

AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE
MASTER PLAN - COUPE LONGITUDINALE DANS L'AXE DES PARCS ET BÂTIMENTS

LOOKING AFTER MAH



Architecte
EC3 Design



Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ingénieur clinique et l'ingénieur structurel afin de développer des stratégies et des systèmes de construction qui s'alignent à nos objectifs de durabilité pour le MAB.

possibles sera mis en œuvre avec un système de construction à faible teneur en carbone intégré. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ingénieur chimique et l'ingénieur structurel afin de développer des stratégies et des systèmes de construction qui s'alignent à nos objectifs de

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ingénieur climatique et l'ingénieur structurel afin de développer des stratégies et des systèmes de construction qui s'alignent à nos objectifs de durabilité sous le MBE.

possibles sera mis en œuvre avec un système de construction à faible teneur en carbone intégré. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ingénieur chimique et l'ingénieur structurel afin de développer des stratégies et des systèmes de construction qui s'alignent à nos objectifs de

possibles sera mis en œuvre avec un système de construction à faible teneur en carbone intégré. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ingénieur chimique et l'ingénieur structurel afin de développer des stratégies et des systèmes de construction qui s'alignent à nos objectifs de

Projet n°15

CLIMATTEMPÉRÉ

Architecte

Philippe Rahm Architectes

CONCOURS MILA AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1ER DEGRÉ

Mila - Musée d'Art et d'Histoire

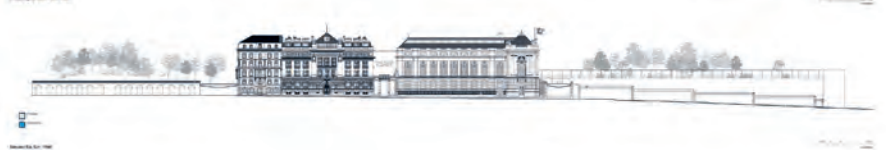
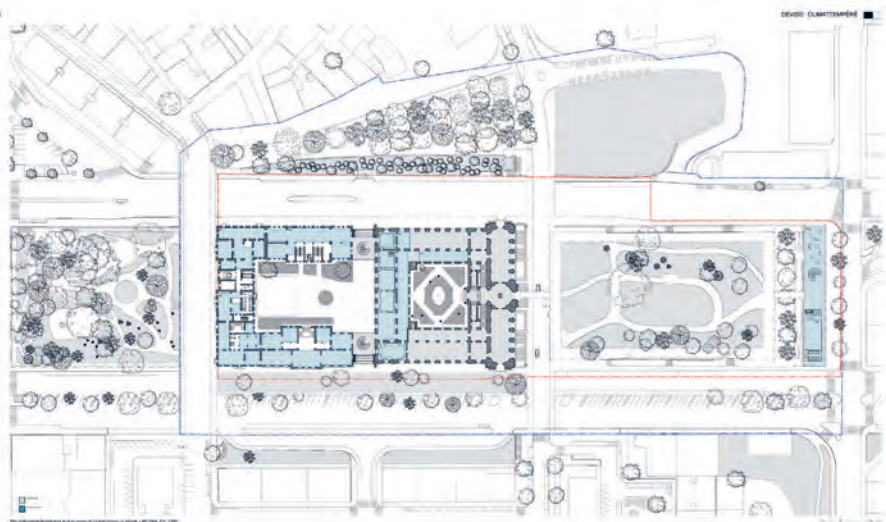
Le projet de restauration et d'aménagement du Musée d'Art et d'Histoire de Mila vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant des équipements modernes pour répondre aux besoins du musée et de la communauté locale.



Le projet de restauration et d'aménagement du Musée d'Art et d'Histoire de Mila vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant des équipements modernes pour répondre aux besoins du musée et de la communauté locale.

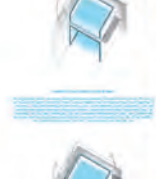


Le projet de restauration et d'aménagement du Musée d'Art et d'Histoire de Mila vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant des équipements modernes pour répondre aux besoins du musée et de la communauté locale.

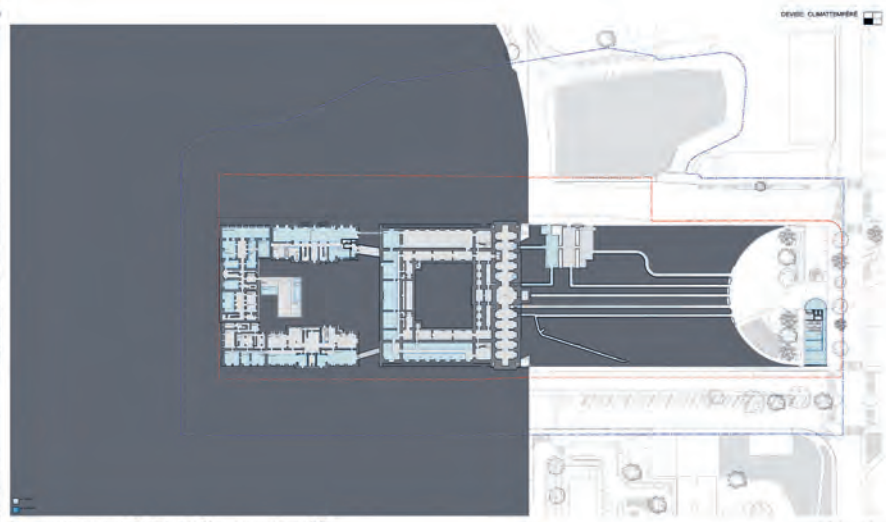
**CONCOURS MILA AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1ER DEGRÉ**

Mila - Musée d'Art et d'Histoire

Le projet de restauration et d'aménagement du Musée d'Art et d'Histoire de Mila vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant des équipements modernes pour répondre aux besoins du musée et de la communauté locale.



Le projet de restauration et d'aménagement du Musée d'Art et d'Histoire de Mila vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant des équipements modernes pour répondre aux besoins du musée et de la communauté locale.

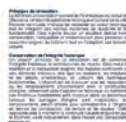
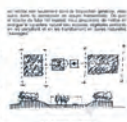
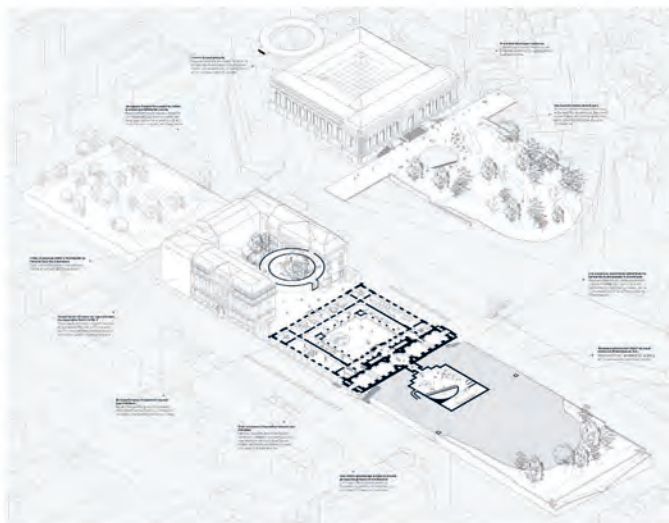
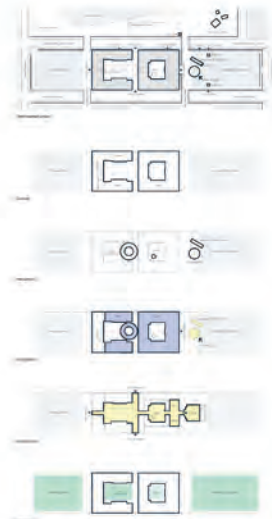
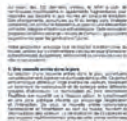


Projet n°16

Mésange

Architecte

Mulder Zonderland GmbH



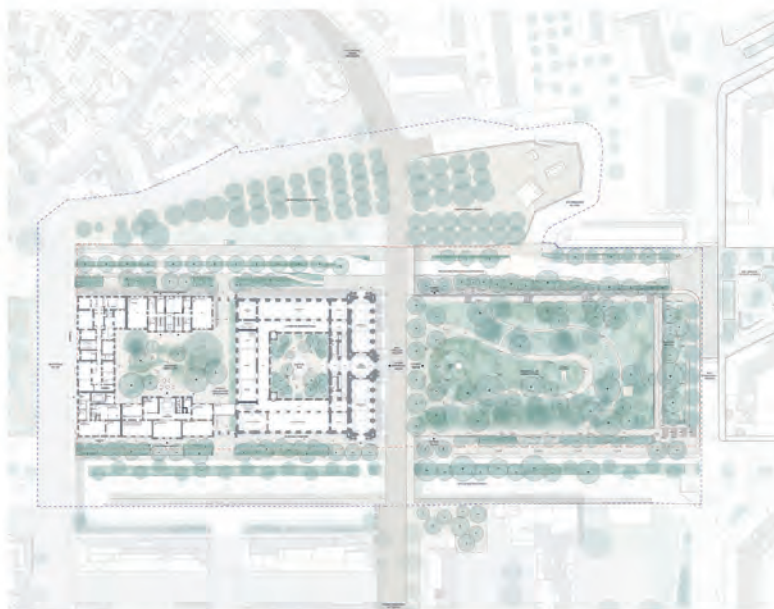
Projet n°18

ATLAS

Architecte

MAK architecture SA

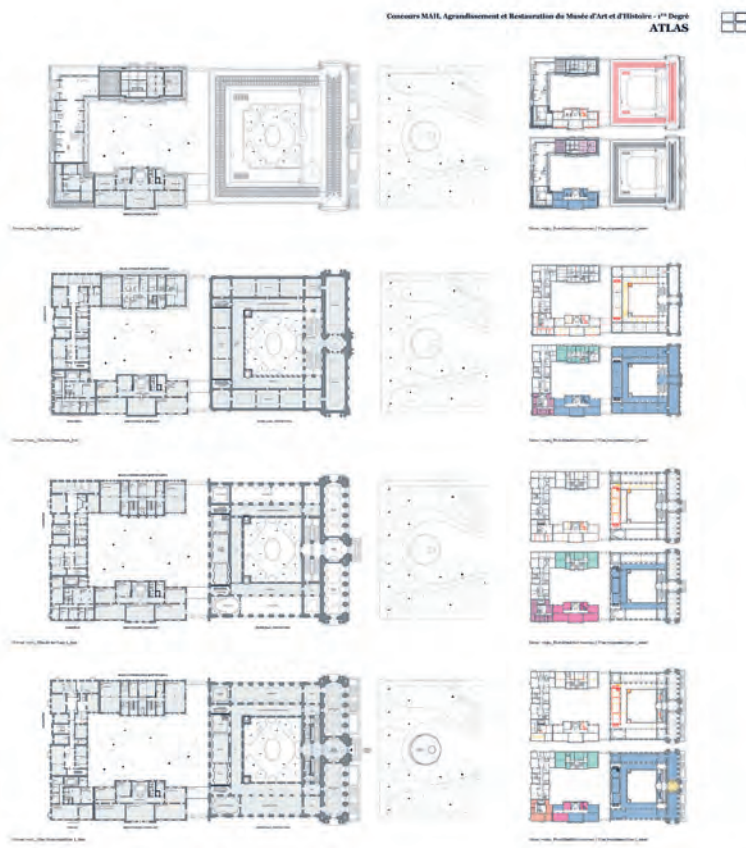
Représentation architecturale située dans le parc de l'Université. Le pavillon d'accueil crée un dialogue entre le musée MAK et son environnement, intégrant différents éléments de la topographie pour créer une fonction éducative.



Concours MAK, Agencement et Restauration du Musée d'Art et d'Histoire - 1^{er} Degré
ATLAS



Vue de la gare de l'Université, le nouveau pavillon d'accueil, avec sa structure légère et transparente, s'intègre harmonieusement à son contexte, tout en créant un dialogue avec l'édifice historique.



Concours MAK, Agencement et Restauration du Musée d'Art et d'Histoire - 1^{er} Degré
ATLAS



Projet n°19

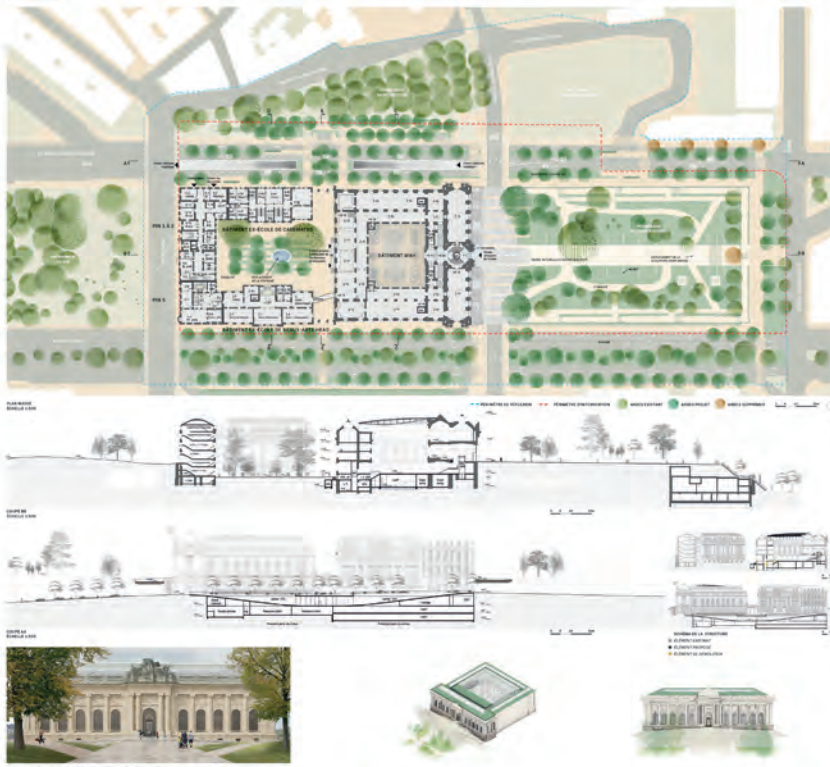
IN ARTE VERITAS

Architecte

Erik Giudice Architecture



CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1ER DEGRÉ

**IN ARTE VERITAS**

Intention de l'urbanisme actuel:

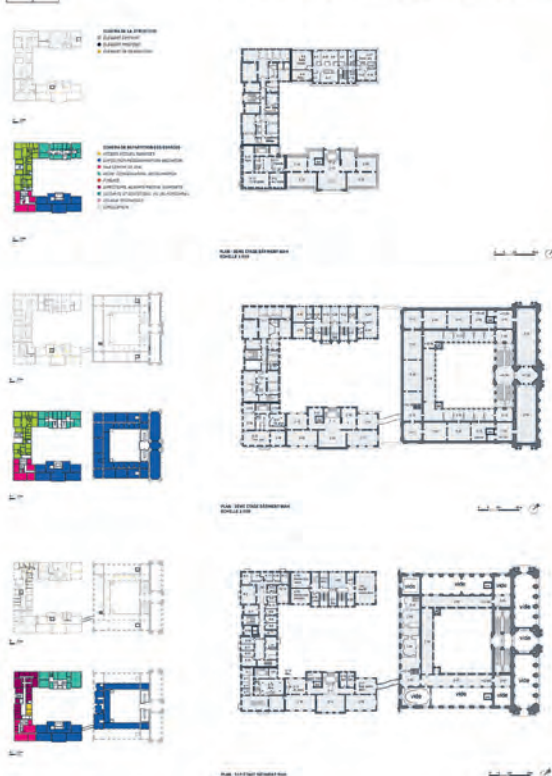
Le site est occupé par une ancienne usine textile, la Manufacture de la Soie. Le projet consiste à restaurer et réhabiliter ce site pour en faire un musée d'art et d'histoire. Le projet est soumis à un concours d'architecture.



Le projet consiste à restaurer et réhabiliter ce site pour en faire un musée d'art et d'histoire. Le projet est soumis à un concours d'architecture.



CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1ER DEGRÉ

**IN ARTE VERITAS**

Ses intentions architecturales

Le projet consiste à restaurer et réhabiliter ce site pour en faire un musée d'art et d'histoire. Le projet est soumis à un concours d'architecture.

Architech SA



Projet n°22

PASSAGES

Architecte

Jaccaud + Associés + Sergison Bates Architekten

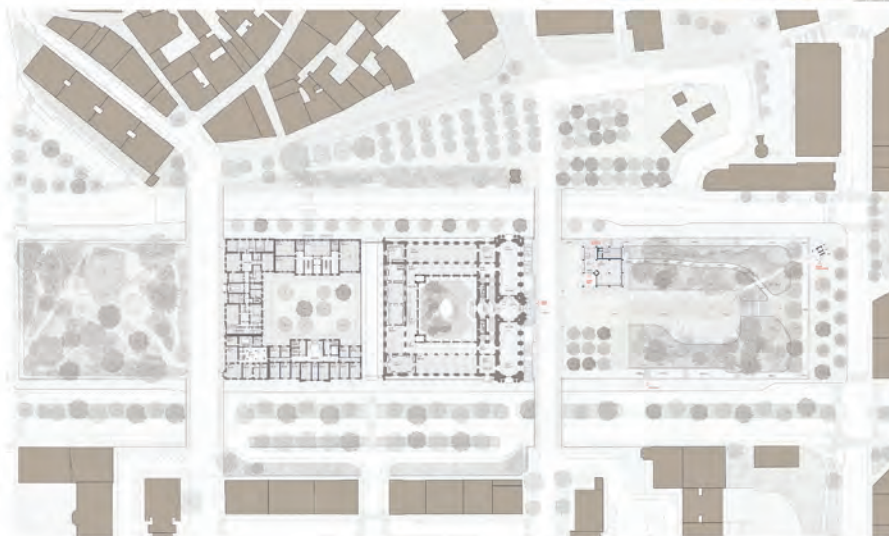
Concours MAH, agrandissement et restauration du musée d'art et d'histoire - 1^{er} Degré

La ville d'aujourd'hui

Le projet de rénovation du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne s'inscrit dans un contexte urbain et architectural complexe. L'édifice, situé au cœur du centre-ville, est entouré de bâtiments historiques et modernes. Le projet vise à restaurer l'édifice existant tout en intégrant de nouvelles ailes pour répondre aux besoins actuels du musée. L'architecture proposée cherche à créer un dialogue entre l'ancien et le nouveau, en utilisant des matériaux et des formes qui respectent le patrimoine tout en apportant une touche contemporaine.

Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.

Concours MAH, agrandissement et restauration du musée d'art et d'histoire - 2^e Degré

Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.



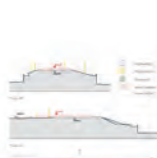
Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.



Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.



Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.



Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.



Le projet d'aujourd'hui

Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement du musée d'art et d'histoire de la ville de Lausanne. L'édifice existant, construit au XIX^e siècle, sera restauré pour retrouver son caractère original. Des nouvelles ailes seront ajoutées pour augmenter l'espace d'exposition et créer des espaces de médiation et de rencontre. Le projet prévoit également la création d'un jardin d'été, un espace de détente et de loisirs pour les visiteurs. L'ensemble du projet sera financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.

Projet n°23

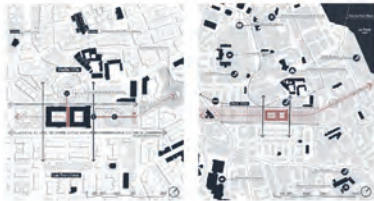
ERBI SORE TAVO

Architecte

Matei Agarici Architectes



Jose Luis Concha Jeronimo et Carlos Martinez



Projet n°26

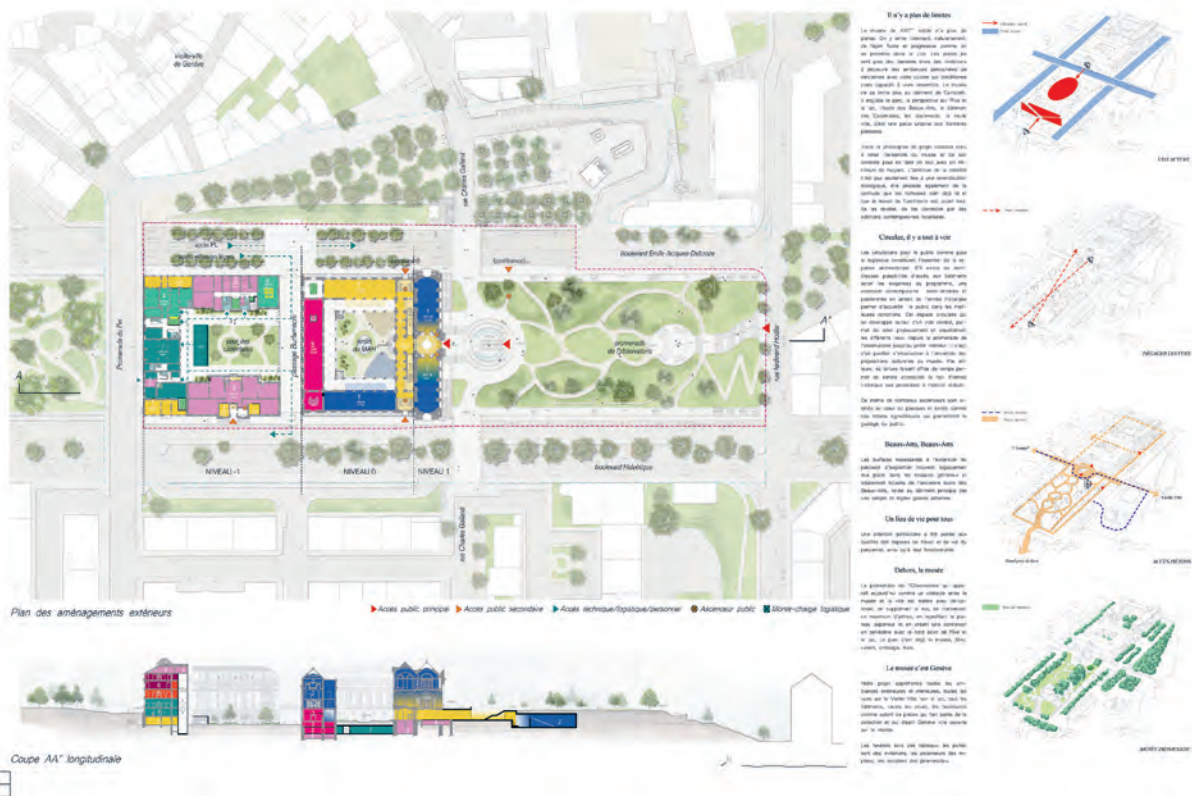
POST TENEBRAS LUX

Architecte

Chatillon Architectes

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{ER} DEGRÉ

POST TENEBRAS LUX

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{ER} DEGRÉ

POST TENEBRAS LUX



Vue lointaine de la façade principale du musée depuis l'arrivée du nouvel escalier urbain menant à la promenade de l'Observatoire



Vue de la promenade de l'Observatoire depuis l'entrée historique du musée et du nouvel aménagement d'accueil



Vue de la nouvelle entrée du musée reliant la promenade de l'Observatoire au jardin intérieur

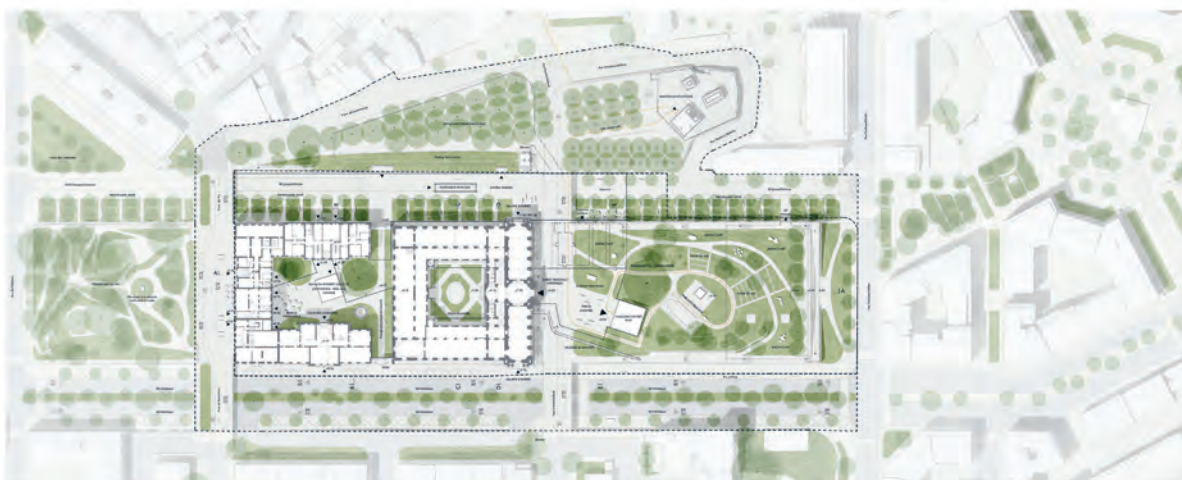
Projet n°28

PULSAR

Architecte

Atelier d'Architecture 3BM3 SA+WXCA Sp. z o.o.

Concours MAH-Genève

PULSAR

Concours MAH-Genève

PULSAR**EXPOSÉ**

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.

Le projet de Pulsar est un projet d'architecture qui vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture. Le projet est situé dans un quartier urbain, et vise à créer un espace public de qualité, en intégrant des éléments de nature et de culture.



EMA Eric Maria Architectes Associés SA+ Mecanoo International B.V.



Projet n°31

PARCOURS

Architecte

Pierre-Alain Dupraz Architectes

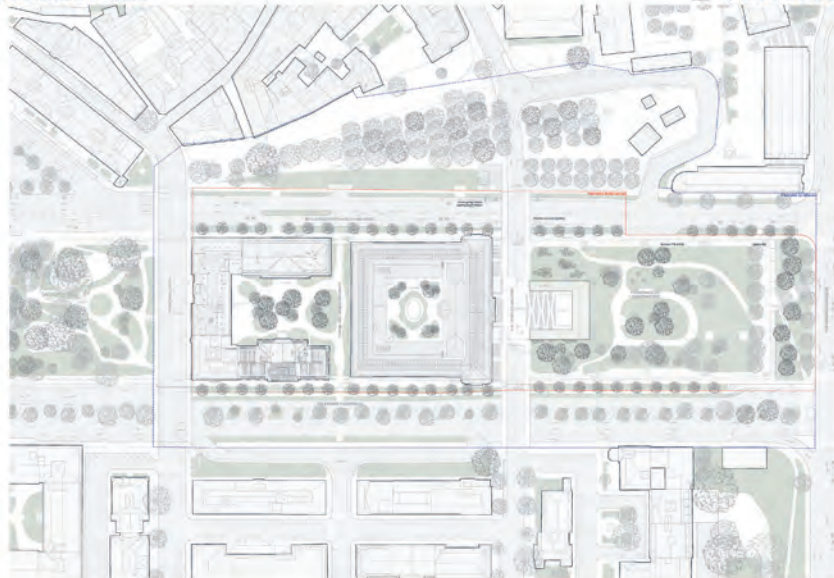
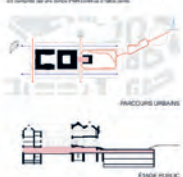
CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{er} DEGRÉ

LA POSITION URBAINE DU MUSÉE

Le musée est situé dans le quartier du Centre-ville, à l'ouest de la ville, à proximité du centre-ville. Il est entouré par des bâtiments anciens et modernes, ce qui lui confère une position stratégique pour l'accueil du public et l'organisation des événements culturels.

INSTITUTIONS CULTURELLES ET ESPACES PUBLICS

Le musée est situé à proximité de plusieurs institutions culturelles et espaces publics, ce qui lui confère une position stratégique pour l'accueil du public et l'organisation des événements culturels.



PLAN DE SITUATION 1 : 500

PARCOURS URBAIN

ESPACE PUBLIC

AMÉNAGEMENTS RÉSIDENTIELS

PARCOURS EXPOSITIONS



COUPE LONGITUDINALE SUR LES COURS 1 : 500

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 1^{er} DEGRÉ

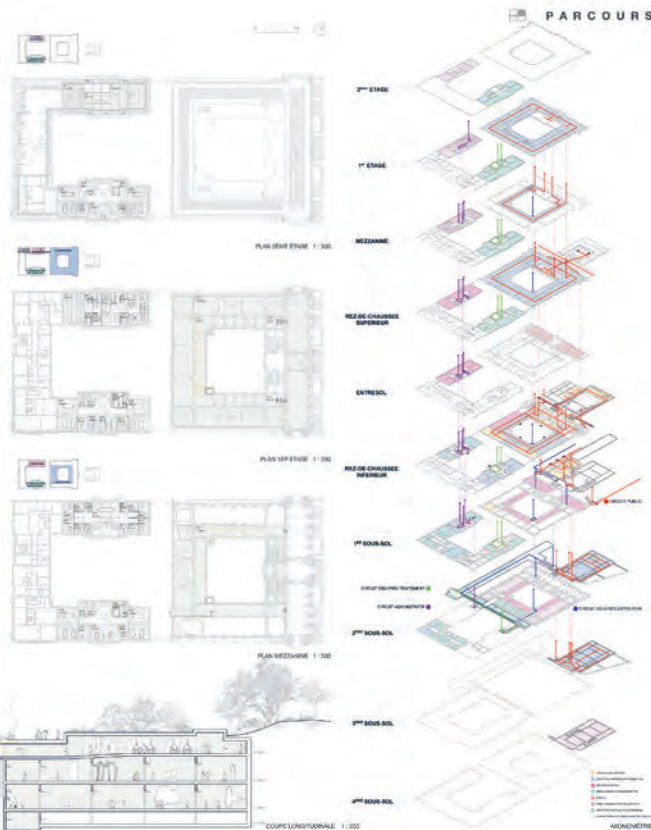
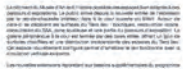
REPRÉSENTATION DES ESPACES EXISTANTS

Le projet de rénovation du musée d'Art et d'Histoire de la ville de Lausanne vise à restaurer et agrandir le bâtiment existant, tout en intégrant de nouveaux espaces d'exposition et de réception.

ESPACE COMMUNICATIF

Le projet de rénovation du musée d'Art et d'Histoire de la ville de Lausanne vise à restaurer et agrandir le bâtiment existant, tout en intégrant de nouveaux espaces d'exposition et de réception.

Le projet de rénovation du musée d'Art et d'Histoire de la ville de Lausanne vise à restaurer et agrandir le bâtiment existant, tout en intégrant de nouveaux espaces d'exposition et de réception.



PLAN DE SITUATION 1 : 500

PLAN DE SITUATION 1 : 500

PLAN DE SITUATION 1 : 500

COUPE LONGITUDINALE 1 : 200

PARCOURS

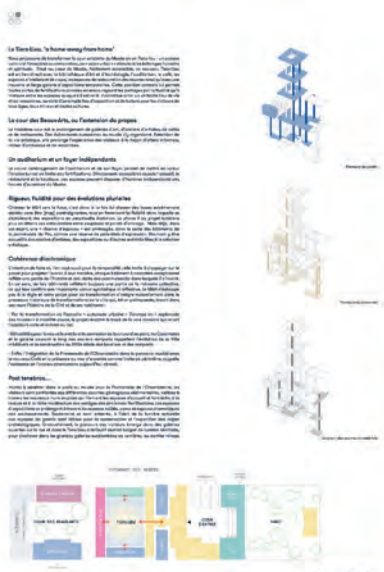
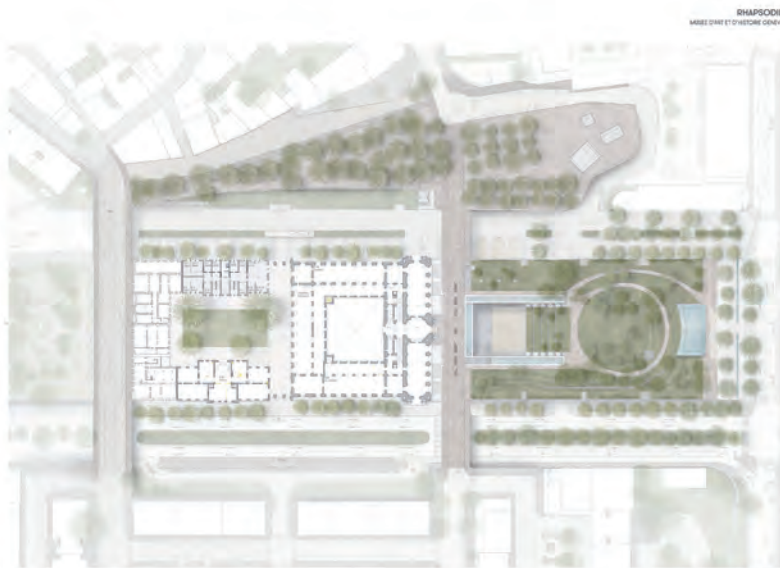
NOMENCLATURE

Projet n°35

RHAPSODIE

Architecte

G.M. Architectes Associés SA + Stanton Williams Architects



Projet n°37

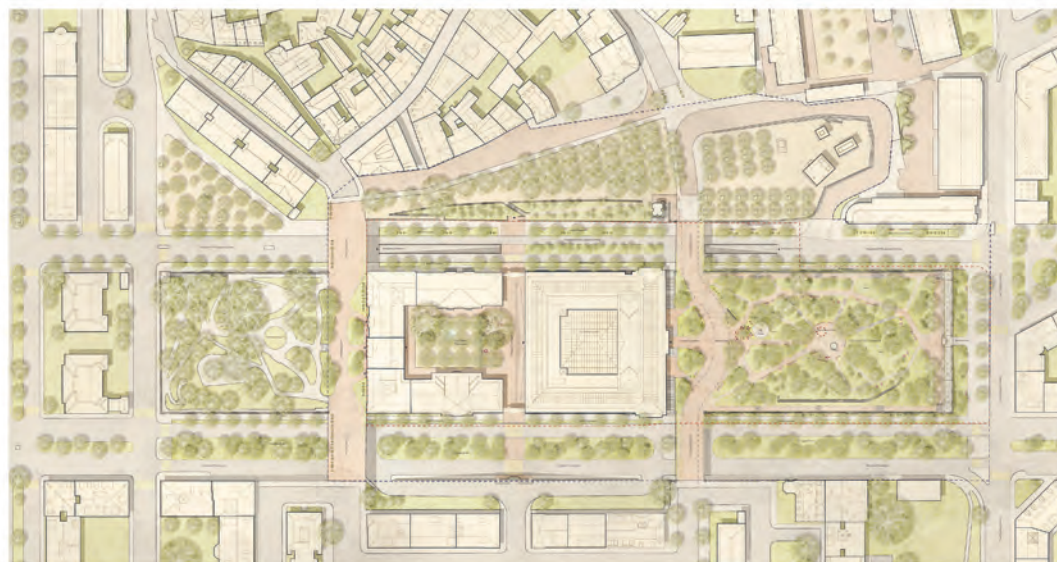
KARMAH

Architecte

Giorgis Rodriguez Architectes

CONCOURS MAIRIE - AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 100 000€

KARMAH



Page : 1/20

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

KARMAH

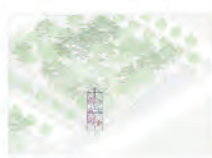
KARMAH

KARMAH



CONCOURS MAIRIE - AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 100 000€

KARMAH

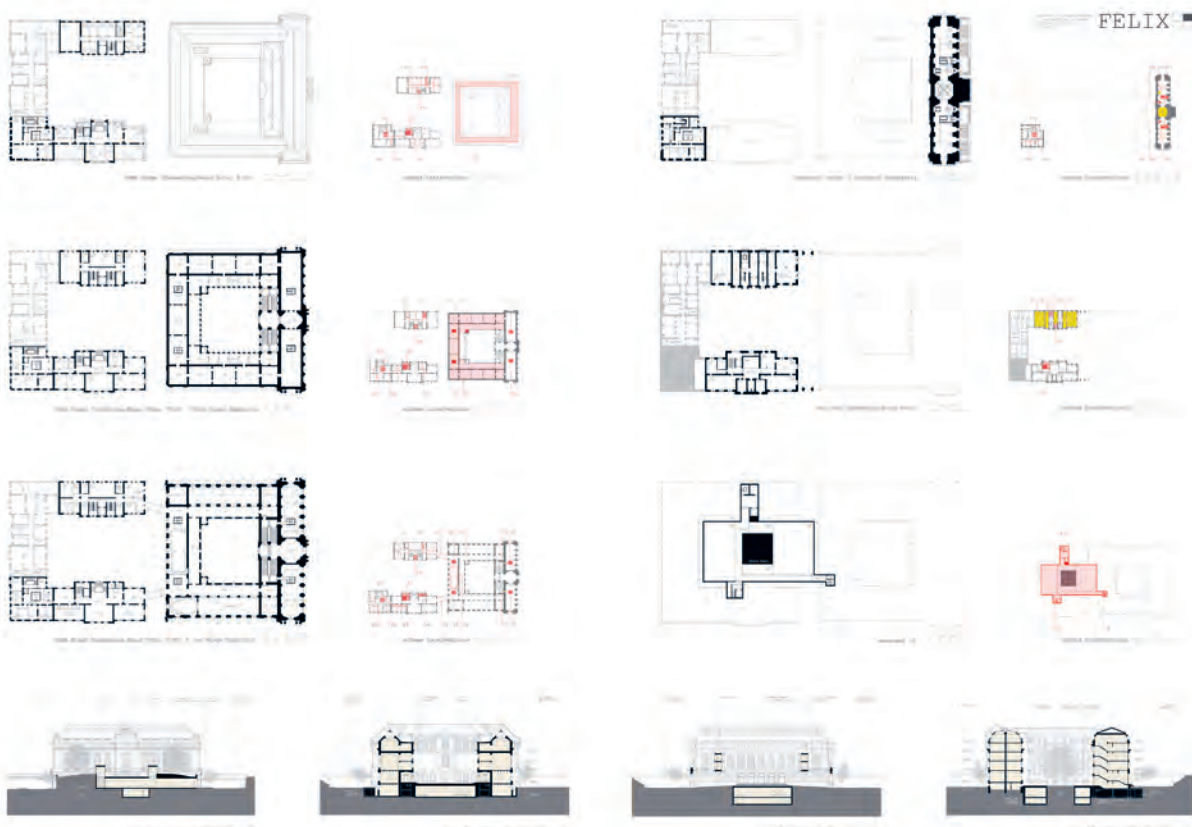
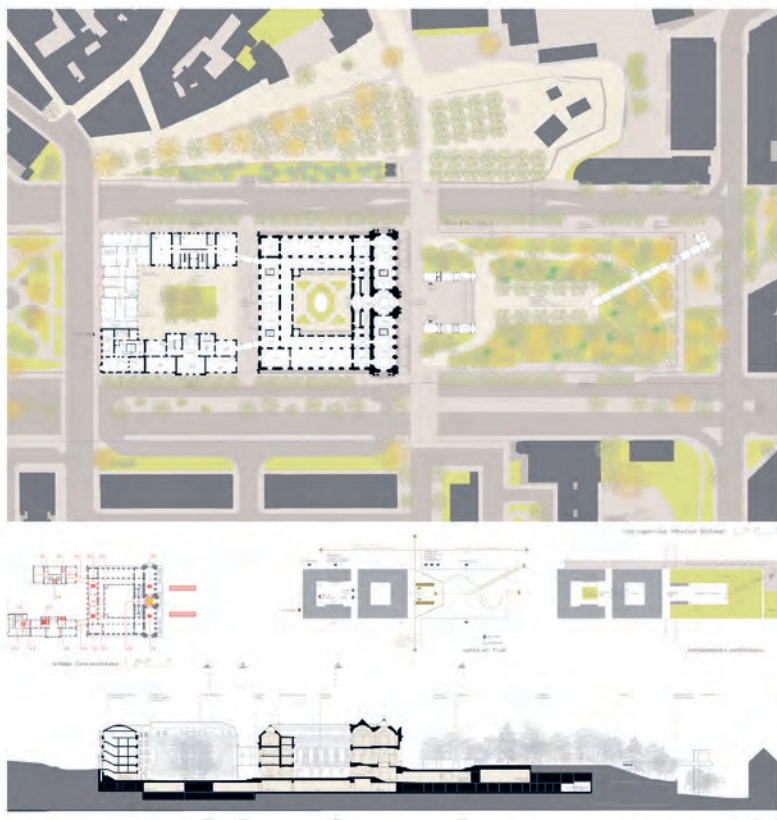


Projet n°38

FELIX

Architecte

GDAP Architectes Sàrl



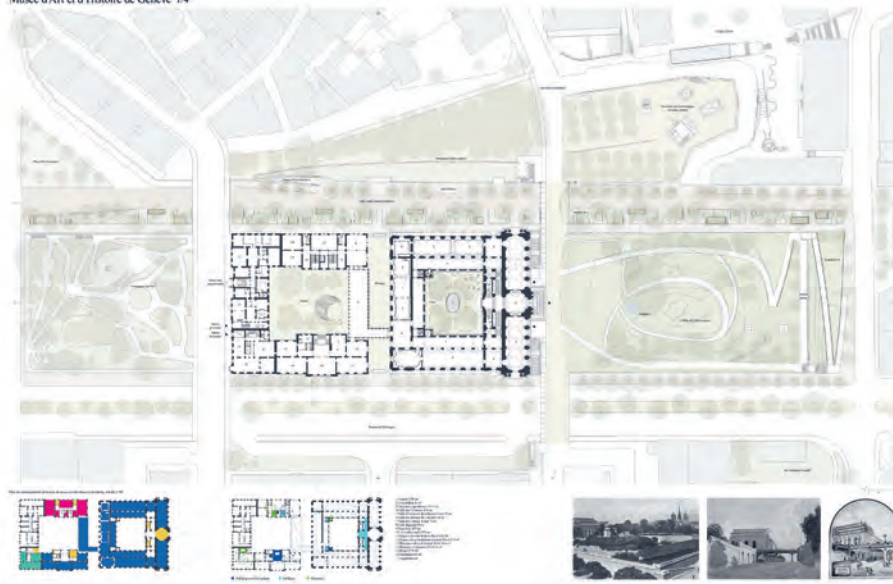
Projet n°39

Constellations

Architecte

Estar, + Latitude Durable + Mecanismo

Musée d'Art et d'Histoire de Genève 1/4



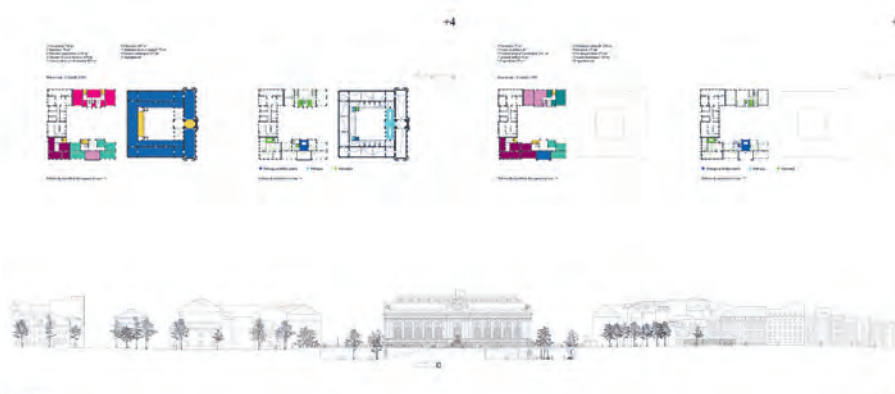
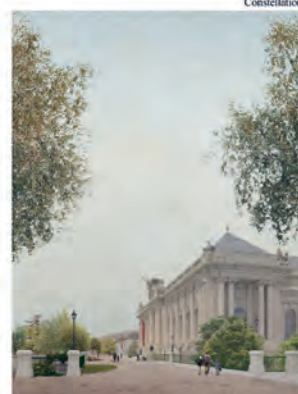
Constellations



Musée d'Art et d'Histoire de Genève 2/4



Constellations



Architecte

Alexandre Hurzeler, architecte epfl

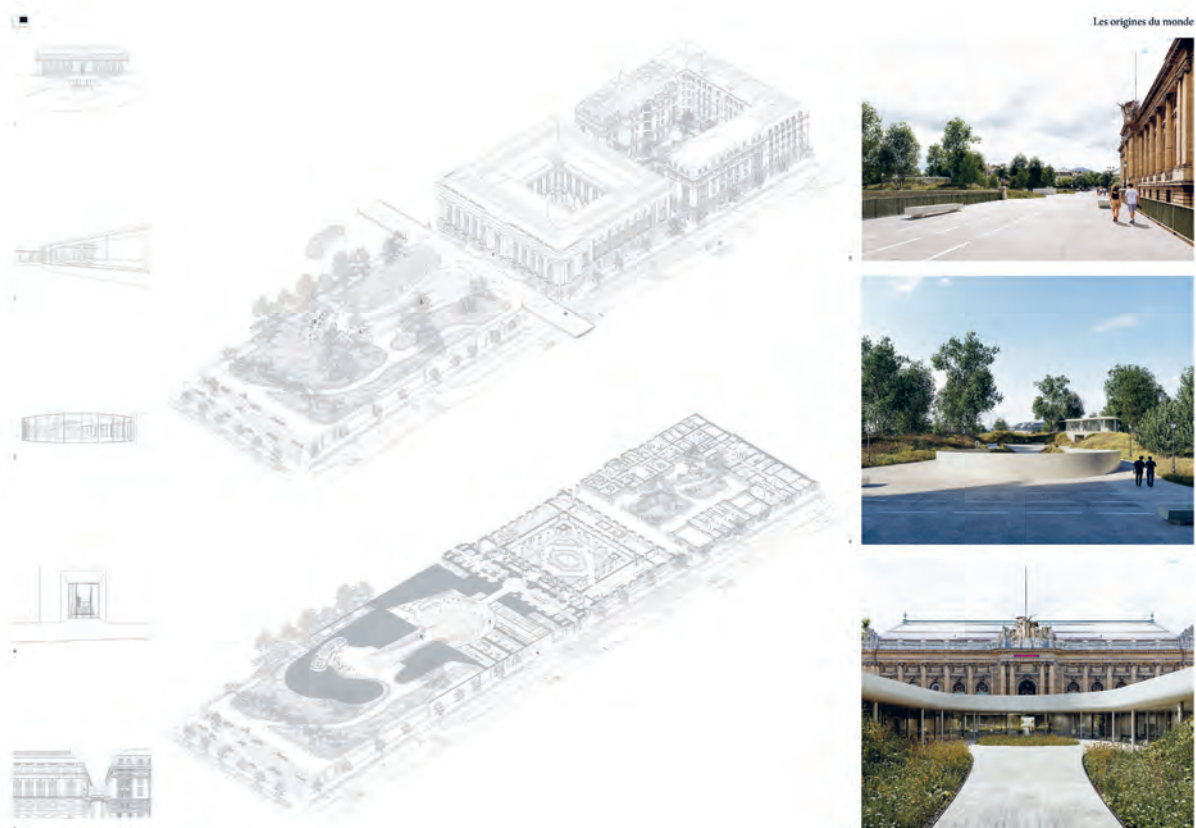


Projet n°41

Les origines du monde

Architecte

YKRA Sàrl + OCAM



Projet n°42

MAHMAH MIA

Architecte

CLR Architectes SA

Planche 1

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 1ER DEGRÉ.

MAHMAH MIA



Le projet saisi l'opportunité de restaurer le musée par une intervention mesurée et réinterprétant certains de ses éléments architecturaux emblématiques. L'entrée de musée, véritable pivot du projet, évalue ainsi d'une monumentalité classique vers une interface fluide et inclusive. Ce nouveau socle, conçu comme une transition douce, établit une nouvelle porosité entre la ville et le musée.

Le projet, la forme et la taille : un ancrage urbain et une sensibilité écologique
 Le projet a été conçu dans un esprit de respect pour le patrimoine existant et pour la ville. Le projet a été conçu dans un esprit de respect pour le patrimoine existant et pour la ville. Le projet a été conçu dans un esprit de respect pour le patrimoine existant et pour la ville.

L'entrée du Musée : une transition mesurée
 L'entrée du Musée a été conçue comme une transition mesurée entre le musée et la ville. L'entrée du Musée a été conçue comme une transition mesurée entre le musée et la ville. L'entrée du Musée a été conçue comme une transition mesurée entre le musée et la ville.

Le programme : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le programme a été conçu comme une intervention mesurée. Le programme a été conçu comme une intervention mesurée. Le programme a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

Le projet : l'opportunité d'une intervention mesurée
 Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée. Le projet a été conçu comme une intervention mesurée.

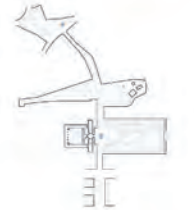
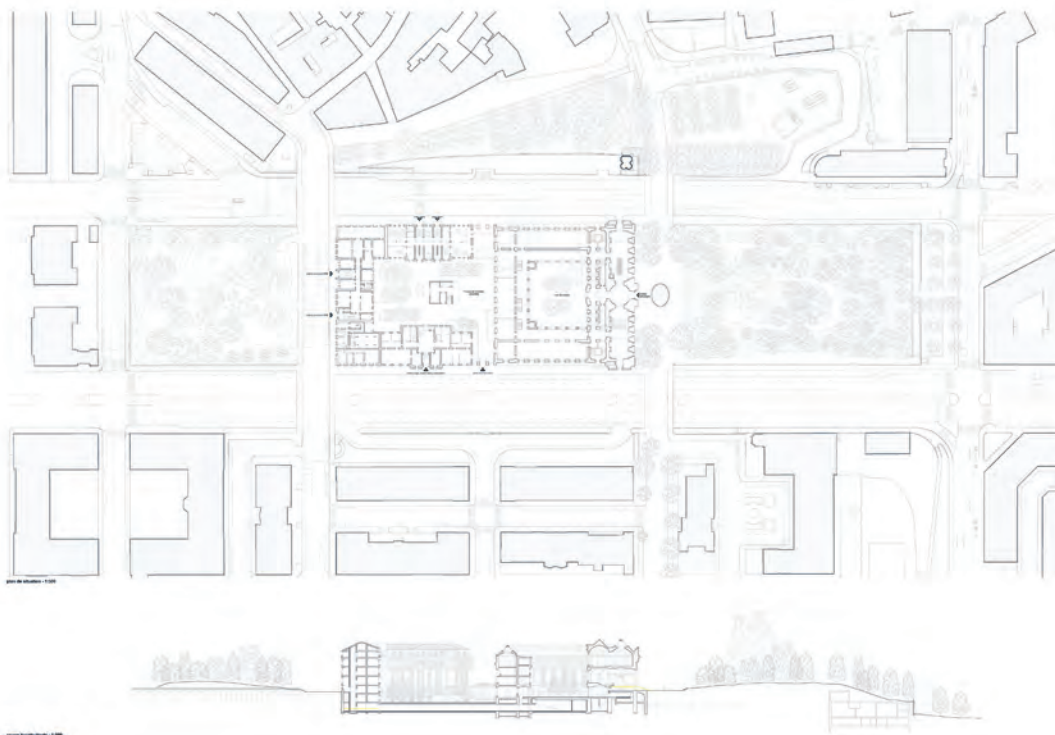


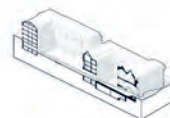
Planche 3

CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 1ER DEGRÉ.

MAHMAH MIA



gmp International GmbH



The architectural site plan and elevation drawing illustrate the proposed development at the intersection of 1st Avenue and 1st Street. The site plan shows a large rectangular building footprint with internal courtyards, surrounded by streets and landscaping. The elevation drawing below shows the building's facade with multiple stories and a mix of architectural styles.



PARABASE GmbH et Marcello Carpino

EFFLUVE

1

EFFLUVE ☐

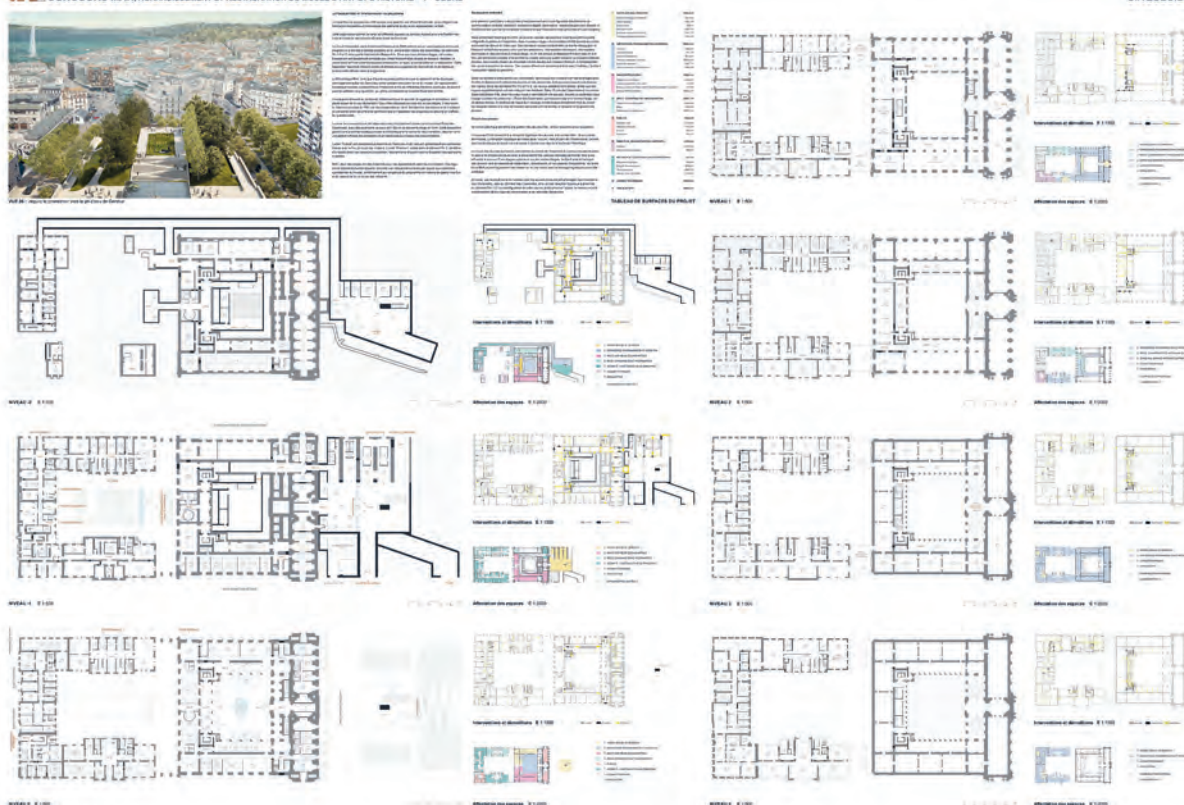
Copyright Clearance Center, Inc.

Architecte
Studio Iannone

© 2006 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 260: 343–350

Verne Servicios de Arquitectura SLP+Architecture 4C

CINQSEUILS



F RAPPORT DU JURY 2^{ÈME} DEGRÉ

14 CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS ADMIS AU 2^{ÈME} DEGRÉ

L'étude notariale qui suit la procédure du 2^{ème} degré en tant que secrétariat du concours a informé l'organisateur du concours d'un problème d'admission d'une des 10 équipes retenues pour sa participation au 2^{ème} degré. Après les vérifications d'usages et consultations nécessaires en respectant l'anonymat, l'équipe autrice du projet n°07, « ENODE », est exclue. Seuls 9 projets participent au 2^{ème} degré.

15 LISTE DES PROJETS RENDUS AU 2^{ÈME} DEGRÉ

L'étude notariale a reçu 9 projets et maquettes qui ont été remis à l'organisateur en respectant l'anonymat.

- 02. THEN & NOW
- 03. PAPAGENA
- 17. L26IE8NS
- 21. NEXUS
- 27. MERCURY
- 30. UMWELT
- 33. Sans titre, 2024
- 34. EURYDICE
- 46. MINERVA

16 CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS AU 2^{ÈME} DEGRÉ

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique et de l'organisation de la procédure. L'ensemble des propositions rendues est complet et est parvenu dans les délais impartis.

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement les 9 projets rendus.

17 EXPERTISE DES PROJETS RENDUS AU 2^{ÈME} DEGRÉ

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 7 mars au 26 mars 2025 par les spécialistes-conseils du jury, soit :

- M. Alain Mathez**, Attaché de direction, DT/OAC-DAC, Etat de Genève
- M. Pierre-Emmanuel Jallud**, Ingénieur thermicien, Service de l'énergie, Ville de Genève
- M. Jérôme Ponti**, Ingénieur civil, esm-ingénierie SA, Genève
- Mme Silvia Navarra** et **Daniel Dorsaz**, Économistes de la construction, IEC SA, Lausanne
- M. David Ripoll**, Historien de l'Art et de l'Architecture, Conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève

MM. Dominik Remondino et **Samuel Gross**, Représentants des utilisateurs, MAH, Conservateur en chef et Curateur responsable du secteur des expositions, MAH, Genève

Mme Fabienne Uddegard-Zanolin, Représentante des utilisateurs DCTN, Adjointe de direction, Infrastructures, Direction du département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève

Mme Claire Mejean, Architecte-paysagiste, Services des espaces verts, Ville de Genève

Mme Priscillia Lebama, Experte développement durable, Alterego SA, Genève

Les rapports des experts sont mis à disposition du jury qui s'y réfère au cours du jugement.

La coordination du concours a été menée par **M. Fabrice Bonnet**, Architecte IAUG à la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève.

18 JUGEMENT DU 2^{ÈME} DEGRÉ

1 Déroulement du jugement

Le jury a siégé les 2, 3 et 4 avril 2025.

Madame Charlotte Malignac et M. Jean-Gabriel Brunet sont excusés pour les trois journées de jugement.

Avec l'accord du jury, de la SIA et vérification auprès des concurrents (par l'étude notariale), l'organisation du concours a décidé d'intégrer, lors du jugement du 2^{ème} degré un auditeur, M. Christian Pesch, architecte Dipl.-Ing., nouveau Directeur de la Direction du patrimoine bâti.

2 Projets à exclure de la planche des prix

Conformité au programme et cahier des charges :

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate qu'à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme, les projets remis répondent, dans les grandes lignes, au cahier des charges.

Au vu de ces éléments, le jury décide de n'écarter aucun projet de la répartition des prix.

3 Premier tour de sélection

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant moins clairement aux critères principaux suivants :

- l'insertion urbaine et la solution à grande échelle;
- la cohérence de la globalité des projets (existants et nouveaux);
- la gestion des accès et l'accroche à la ville.

Les projets écartés à l'issue de ce premier tour sont les suivants :

03. **PAPAGENA**

46. **MINERVA**

4 Deuxième tour de sélection

À l'issue d'un second tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants :

21. **NEXUS**

33. **Sans titre, 2024**

17. **L26IE8NS**

5 Troisième tour de sélection

Le jury procède ensuite à une analyse détaillée de tous les projets conservés à l'issue du deuxième tour du jugement, tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des rapports d'expertises.

Une attention particulière est portée notamment sur :

- les dispositifs d'accès, parcours d'entrée et personne à mobilité réduite;
- les cours (urbanité, géométrie, fonctionnalité);
- les parcours visiteurs et logistique;
- la relation entre bâtiments;
- la sensibilité au patrimoine et à la promenade de l'Observatoire.

Le jury procède ensuite, devant tous les projets conservés, à une analyse plus détaillée des projets, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des expertises. Le jury décide d'écarter le projet suivant :

02. **THEN & NOW**

6 Tour de rattrapage

Avant de procéder au classement final et à l'attribution des prix, le jury effectue un tour de rattrapage en réexaminant une dernière fois l'ensemble des projets au jugement et confirme le choix des projets écartés lors des trois tours précédents. À l'issue de ce tour, le projet n°02 « THEN & NOW » est réintégré pour le classement final.

7 Résultats du jugement et nomination de l'équipe lauréate

Avant de procéder à la répartition de la planche des prix, le jury procède à une discussion nourrie et approfondie. Il est décidé du classement des neuf projets.

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, le premier rang, premier prix au projet n°30 « UMWELT ».

Le jury attribue les rangs et prix suivants, en conformité avec le point 1.07 du programme du concours.

1^{er} rang – 1^{er} prix

Projet n°30

UMWELT Fr. 115'000.- HT

2^{ème} rang – 2^{ème} prix

Projet n°02

THEN & NOW Fr. 90'000.- HT

3^{ème} rang – 3^{ème} prix

Projet n°27

MERCURY Fr. 75'000.- HT

4^{ème} rang – 4^{ème} prix

Projet n°34

EURYDICE Fr. 45'000.- HT

5^{ème} rang – 5^{ème} prix

Projet n°21

NEXUS Fr. 40'000.- HT

6^{ème} rang – 6^{ème} prix

Projet n°17

L26IE8NS Fr. 35'000.- HT

7^{ème} rang – 7^{ème} prix

Projet n°33

Sans titre, 2024 Fr. 30'000.- HT

8^{ème} rang – 8^{ème} prix

Projet n°03

PAPAGENA Fr. 20'000.- HT

9^{ème} rang – 9^{ème} prix

Projet n°46

MINERVA Fr. 15'000.- HT

En outre, les 9 projets admis au jugement du 2^{ème} degré reçoivent une indemnité pour chaque projet d'un montant de Fr. 25'000.- HT.

8 Recommandation du jury à la fin du 2^{ème} degré

Le jury se réjouit et félicite l'ensemble des équipes pour leur travail lors du premier et du deuxième degré. Il remercie les concurrents pour la qualité et la diversité des projets rendus. L'ensemble des propositions a permis de mesurer la difficulté des enjeux et de débattre de manière fructueuse des caractéristiques de chacune d'entre elles.

À l'issue des débats et après une visite sur site, le jury est convaincu que le projet lauréat n°30 possède les qualités et potentiels permettant de répondre aux attentes du maître d'ouvrage et des utilisateurs.

Le jury recommande au maître d'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation du projet à l'équipe autrice du projet « UMWELT ».

Dans le cadre de la suite du mandat, le jury souligne que le projet doit être développé de manière attentive et approfondie autour des lignes directrices suivantes :

- Les parcours universels (pour personnes à mobilité réduite, poussettes et autres usagers demandeurs), bien que salués, génèrent certaines circulations internes perfectibles.
- Les cloisonnements proposés au rez-de-chaussée pour la billetterie et le service de restauration sont jugés trop compartimentés, contrariant la fluidité et l'esprit de multifréquence souhaité.
- L'implantation des WC, occupant des espaces stratégiques, pourrait être réévaluée pour libérer des surfaces destinées à des usages plus en phase avec le concept muséal et le potentiel spatial du rez-de-chaussée.
- Les espaces d'exposition sous toiture dans l'ancienne école des Casemates doivent être développés avec un soin particulier pour garantir des conditions climatiques optimales.
- Le dispositif de livraison des œuvres mérite d'être détaillé afin de garantir un accès fluide et sans contrainte logistique aux véhicules.
- La transition entre la cour Camoletti et la cour des Casemates est appréciée, favorisant une lecture ouverte du parcours.

Concernant les interventions architecturales :

- Si dans l'ensemble le traitement du bâtiment est jugé respectueux, le jury invite les architectes à recalibrer l'impact de certaines interventions, en particulier les interventions verticales perçues comme invasives.
- Une attention renforcée est également attendue concernant l'intégration des dispositifs techniques et constructifs (matérialité), afin de préserver l'intégrité spatiale et la substance patrimoniale du musée.

L'ordre dans lequel ces points sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

Les membres du jury informent qu'ils se tiennent à disposition des utilisateurs et du maître d'ouvrage pour les accompagner dans le processus de mise en route et de développement du projet.

19 APPROBATION DU JURY

APPROBATION DU JURY / 2ÈME DEGRÉ

Le présent document a été approuvé par le jury.
Le document original est à disposition auprès de l'organisateur.

Présidente : Mme Ludovica Molo



Vice-présidente : Mme Charlotte Malignac

Excusée

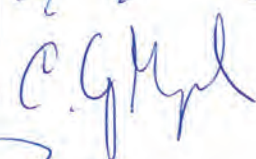
Membres : M. Philippe Meylan



M. Pierre Feddersen



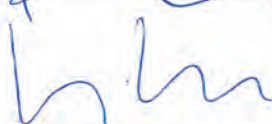
Mme Catherine Gay Menzel



M. Dominique Salathé



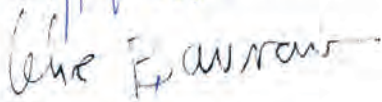
M. Johannes Kuehn



M. Tommaso Pietropolli



Mme Céline Baumann



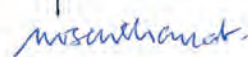
M. Giotto Messi



M. Francesco Della Casa



M. Marcellin Barthassat



Mme Pauline Nerfin



Membres :

Mme Martine Koelliker



M. Marc-Olivier Wahler



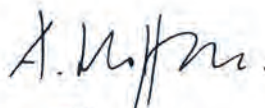
M. Bertrand Mazeirat



M. Jean-Gabriel Brunet

Excusé

Mme Andrea Hoffmann



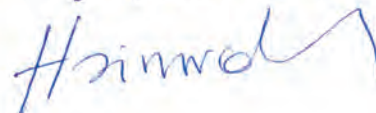
Mme Florence Vandenbeusch



Mme Erica Deuber Ziegler



M. Jacques Hainard



M. Roger Mayou



Mme Babina Chaillot Calame



M. Adrien Meuwly

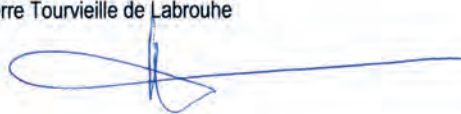


Suppléant-e-s :

Mme Hope Strobe



M. Pierre Tourvieu de Labrouhe



Pour le Maître d'Ouvrage :

M. Philippe Meylan



G LEVÉE DE L'ANONYMAT 2^{ÈME} DEGRÉ

Suite au classement et à l'attribution des prix, en présence de l'étude notariale, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat, en suivant l'ordre de classement.

Projets primés par ordre de prix.

1^{er} rang — 1^{er} prix

Projet n°30

UMWELT

Architecte

Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes

Genève, Suisse

Collaborateurs

Diogo Lopes

Fanny Noël

Adrian Pagmar

Xinxuan Yang

Architecte-paysagiste

Atelier Plum

Genève, Suisse

Collaborateur

Samuel Enjolras

Ingénieur civil

AFRY Suisse SA

Genève, Suisse

Collaborateurs

Borja Romero

Adam Gerosa

Loran Albertoni

Steffan Zenhausern

Joël Singh

Marcelo Oropeza

Contributions annexes

Ingénieurs CVSE

Caeli ingénierie Sàrl

Carouge, Suisse

Collaborateur

Guilhem Baine

2^{ème} rang — 2^{ème} prix

Projet n°02

THEN & NOW

Architecte

Dürig AG

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Jean-Pierre Dürig

Tommaso Giovannoli

Architecte-paysagiste

Neuland ArchitekturLandschaft GmbH

Zürich, Suisse

Collaboratrice

Maria Viné

Ingénieur civil

Muttoni Partners Ingénieurs Conseils SA

Ecublens, Suisse

Collaborateur

Aurelio Muttoni

Contributions annexes

Conservation du patrimoine

Tropeano Architekten AG

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Ruggero Tropeano

Selami Sahin

Protection incendie, Durabilité, Techniques et Physique du bâtiment

Amstein & Walthert AG

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Stephan Diethelm

Erich Füglistner

Patrick Stierli

Valentina Zanolto

Martin Python

3^{ème} rang — 3^{ème} prix

Projet n°27

MERCURY

Architecte

Made in Sàrl

Genève, Suisse

Collaborateurs

François Charbonnet

Patrick Heiz

Natalie Donat-Cattin

Nicolas König

Romain Frezza

Architecte-paysagiste

Maurus Schifferli Landschaftsarchitekt AG

Berne, Suisse

Collaborateur

Maurus Schifferli

Ingénieur civil

ZPF Consulting AG

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Jacqueline Claudia Pauli

Luis Maria Looser

Contributions annexes

Ingénieurs CVSE

Tecnoservice Engineering SA

Fribourg, Suisse

Ingénieurs énergie

Gartenmann Engineering SA

Lausanne, Suisse

Collaborateur

Blaise Gafsou

Ingénieurs sécurité

DVCI Sàrl

Travers, Suisse

Collaboratrice

Cecile Maire

4^{ème} rang — 4^{ème} prix

Projet n°34

EURYDICE

Architecte

Schmidlin Architekten GmbH

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Chasper Schmidlin

Quentin Latour Dauvergne

Alexander Schmid

Nicolò Krättli

Lukas Pauli

Valentin Buchwalde

Lara Siri

Architecte-paysagiste

MOFA urban landscape studio GmbH

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Fujan Fahmi

Michael Mosch

Ingénieur civil

Dr. Lüchinger + Meyer Bauingenieure AG

Zürich, Suisse

Collaborateur

Andreas Gianoli

Contributions annexes

Préservation des monuments

Silke Langenberg

Zürich, Suisse

Collaboratrice

Silke Langenberg

Visualisation

Studio Blomen

Meilen, Suisse

Technologie du bâtiment CVC

Amstein + Walthert Genève SA

Genève, Suisse

Planificateur de trafic

Kontextplan

Zürich, Suisse

5^{ème} rang — 5^{ème} prix

Projet n°21

NEXUS

Architecte

Wulf Architekten GmbH

Stuttgart, Allemagne

Collaborateurs

Tobias Wulf

Jan-Michael Kallfaß

Gabriel Wulf

Alexandra Gorovaya

Damla Kinasakal

Architecte-paysagiste

Monnier Achitecture du Paysage SA

Genève, Suisse

Collaborateur

Maxime Monnier

Ingénieur civil

Thomas Jundt Ingénieurs civils SA

Carouge, Suisse

Collaborateur

Sylvain Dubois

6^{ème} rang — 6^{ème} prix

Projet n°17

L26IE8NS

Architecte

Goutal et Clément Architectes

Paris, France

Collaborateurs

Michel Goutal

Sébastien Clément

Architecte-paysagiste

Projet BASE SARL

Paris, France

Collaborateur

Bertrand Vignal

Ingénieur civil

Perreten & Milleret SA

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Marc Lachenal

Julien Treleani

Philippe Edder

7^{ème} rang — 7^{ème} prix

Projet n°33

Sans titre, 2024

Architecte

SAAS Sàrl

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Isabelle Cochevelou

Guillaume Yersin

Andrea Ishii

Architecte-paysagiste

Yellow Office di Francesca Benedetto

Milan, Italie

Collaboratrices

Francesca Benedetto

Silvia Ciacci

Valeria Marcotti

Ingénieur civil

Dr. Neven Kostic GmbH

Zürich, Suisse

Collaborateurs

Neven Kostic

Kevin Buffard

Contributions annexes

Concept climatique

ATMOS LAB

Londres, Royaume-Uni

Collaborateurs

Rafael Alonso

Hedda Egerlid

Concept feu AEAI

CR-Conseils Sàrl

Oron-la-ville, Suisse

Collaborateur

Sebastien Savoy

8^{ème} rang — 8^{ème} prix

Projet n°03

PAPAGENA**Architecte****APAARCHITECTES SA**

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Jan Perneger

Patrick Aeby

Emanuele Pibiri

Carlos Cebollero

Giulia Brena

Ioana Penescu

Mustaf Nuri

Architecte-paysagiste

Atelier ADR SA

Genève, Suisse

Collaborateur

Richard Fulop

Ingénieur civil

Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA

Genève, Suisse

9^{ème} rang — 9^{ème} prix

Projet n°46

MINERVA**Architecte****Comamala Ismail Architectes Sàrl**

Délémont, Suisse

Collaborateurs

Diego José Comamala

Toufiq Ismail-Meyer

André Mota

Anna Walser

Cammie Anteau

Eric Bonhôte

Séverine Dreyer

Cornélia Spillmann

Architecte-paysagiste

Weber+Brönnimann Landschaftsarchitekten AG

Berne, Suisse

Collaborateur

Pascal Weber

Ingénieur civil

Weber+Brönnimann Bauingenieure AG

Berne, Suisse

Collaborateur

Matthias Lüthi

H PROJETS PRIMÉS À L'ISSUE DU 2^{ÈME} DEGRÉ

Projet n°30

UMWELT

Architecte

Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes

Architecte-paysagiste

Atelier Plum

Ingénieur civil

AFRY Suisse SA

Projet n°02

THEN & NOW

Architecte

Dürig AG

Architecte-paysagiste

Neuland ArchitekturLandschaft GmbH

Ingénieur civil

Muttoni Partners Ingénieurs Conseils SA

Projet n°27

MERCURY

Architecte

Made in Sàrl

Architecte-paysagiste

Maurus Schifferli Landschaftsarchitekt AG

Ingénieur civil

ZPF Consulting AG

Projet n°34

EURYDICE

Architecte

Schmidlin Architekten GmbH

Architecte-paysagiste

MOFA urban landscape studio GmbH

Ingénieur civil

Dr. Lüchinger + Meyer Bauingenieure AG

Projet n°21

NEXUS

Architecte

Wulf Architekten GmbH

Architecte-paysagiste

Monnier Achitecture du Paysage SA

Ingénieur civil

Thomas Jundt Ingénieurs civils SA

Projet n°17

L26IE8NS

Architecte

Goutal et Clément Architectes

Architecte-paysagiste

Projet BASE SARL

Ingénieur civil

Perreten & Milleret SA

Projet n°33

Sans titre, 2024

Architecte

SAAS Sàrl

Architecte-paysagiste

Yellow Office di Francesca Benedetto

Ingénieur civil

Dr. Neven Kostic GmbH

Projet n°03

PAPAGENA

Architecte

APAARCHITECTES SA

Architecte-paysagiste

Atelier ADR SA

Ingénieur civil

Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA

Projet n°46

MINERVA

Architecte

Comamala Ismail Architectes Sàrl

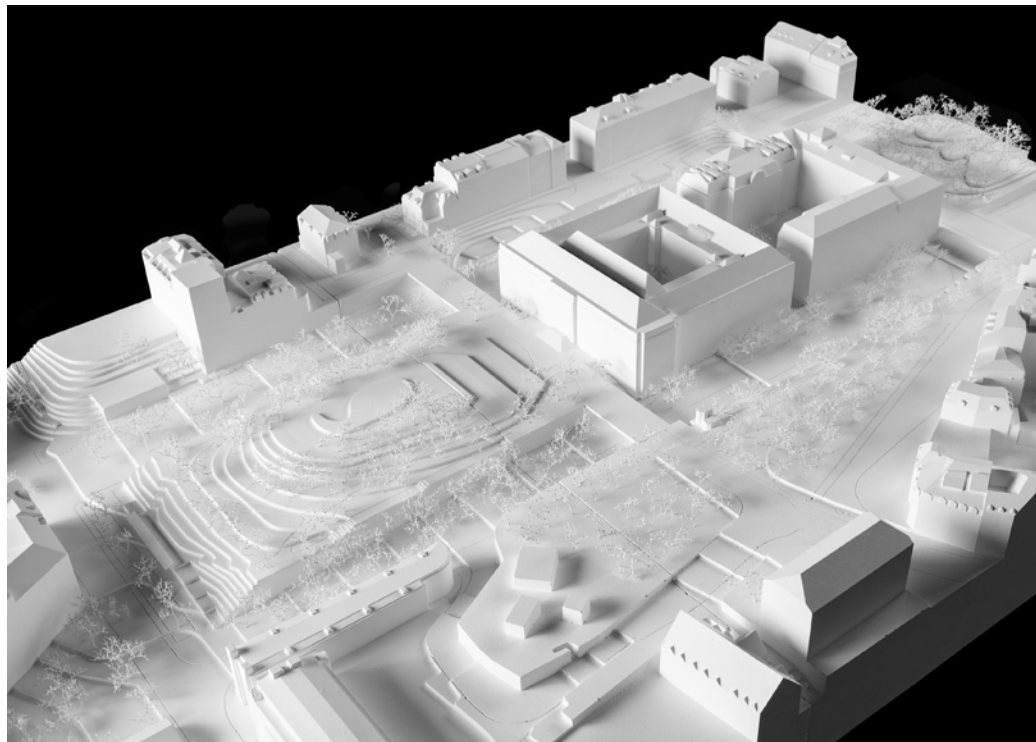
Architecte-paysagiste

Weber + Brönnimann Landschaftsarchitekten AG

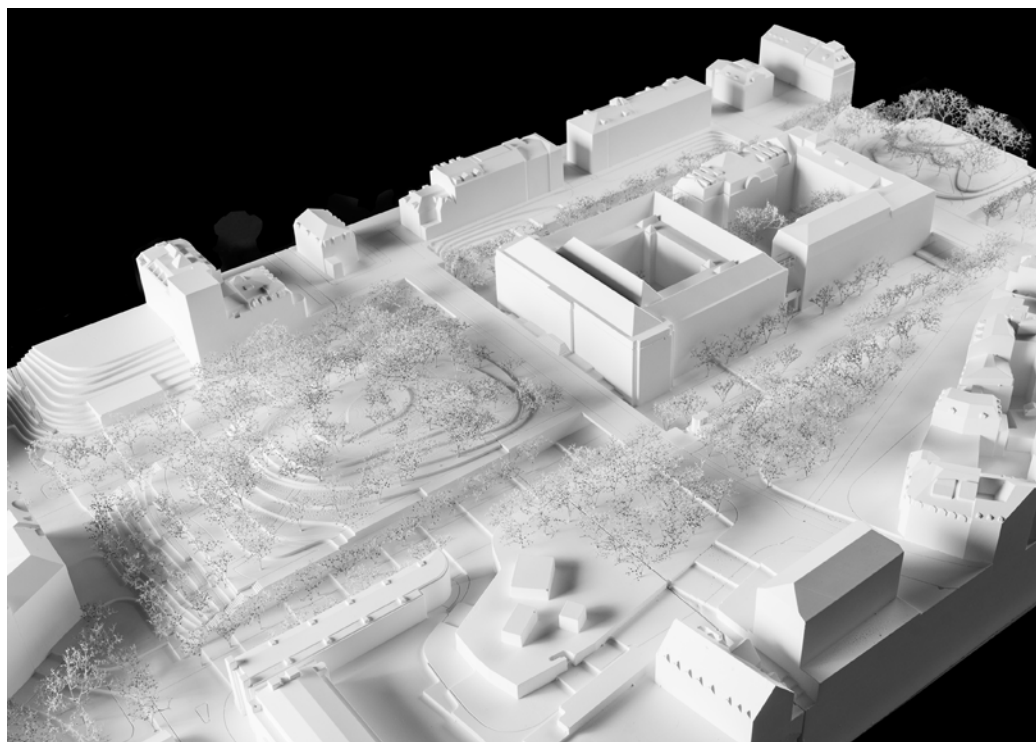
Ingénieur civil

Weber + Brönnimann Bauingenieure AG

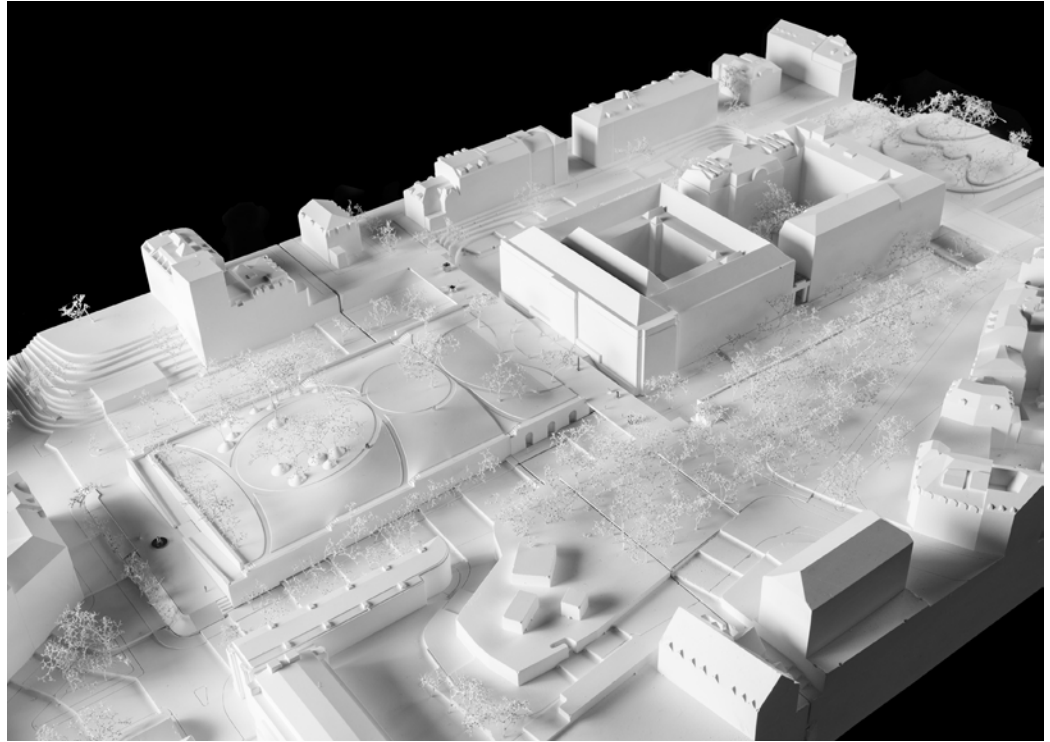
Projet n°30

UMWELT

Projet n°02

THEN & NOW

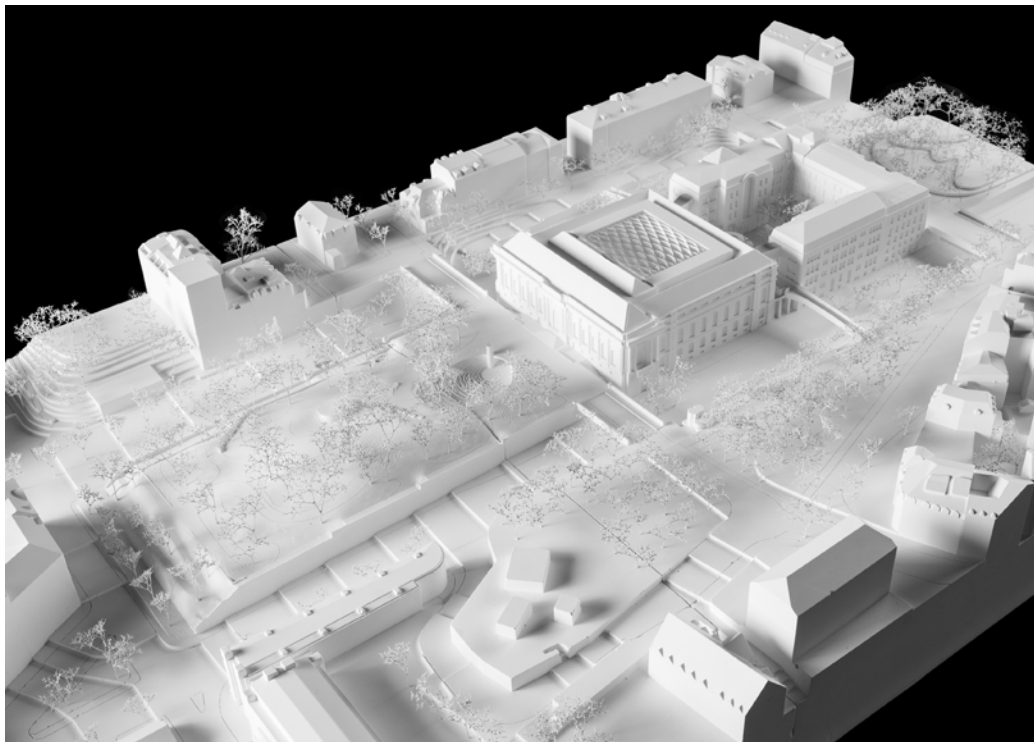
Projet n°27

MERCURY

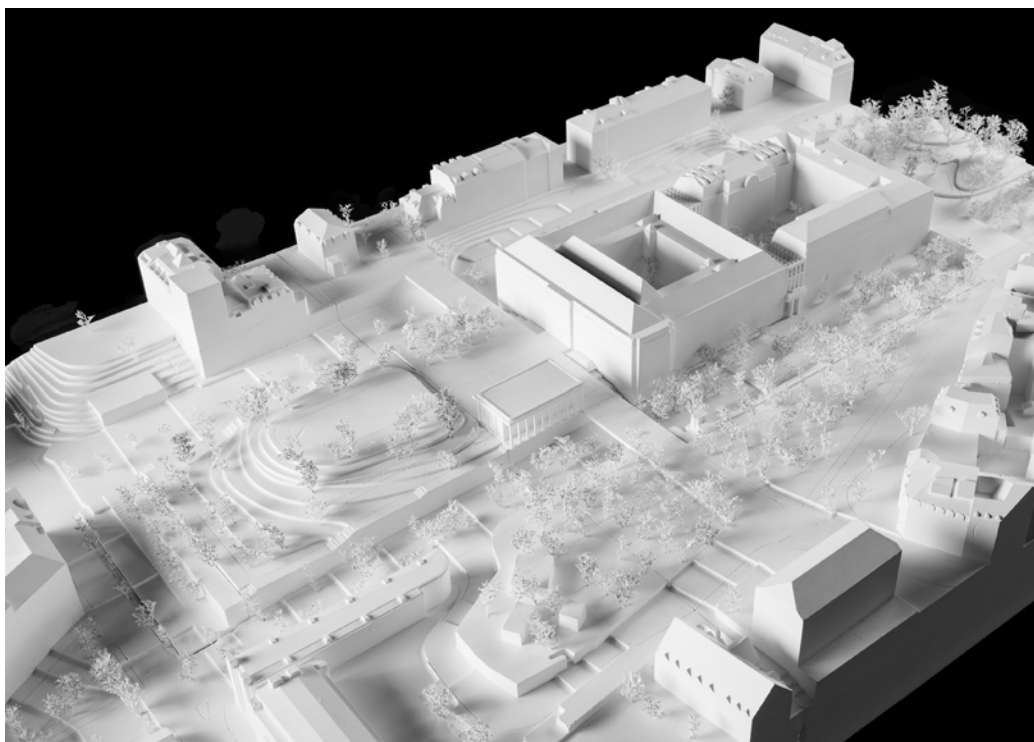
Projet n°34

EURYDICE

Projet n°21

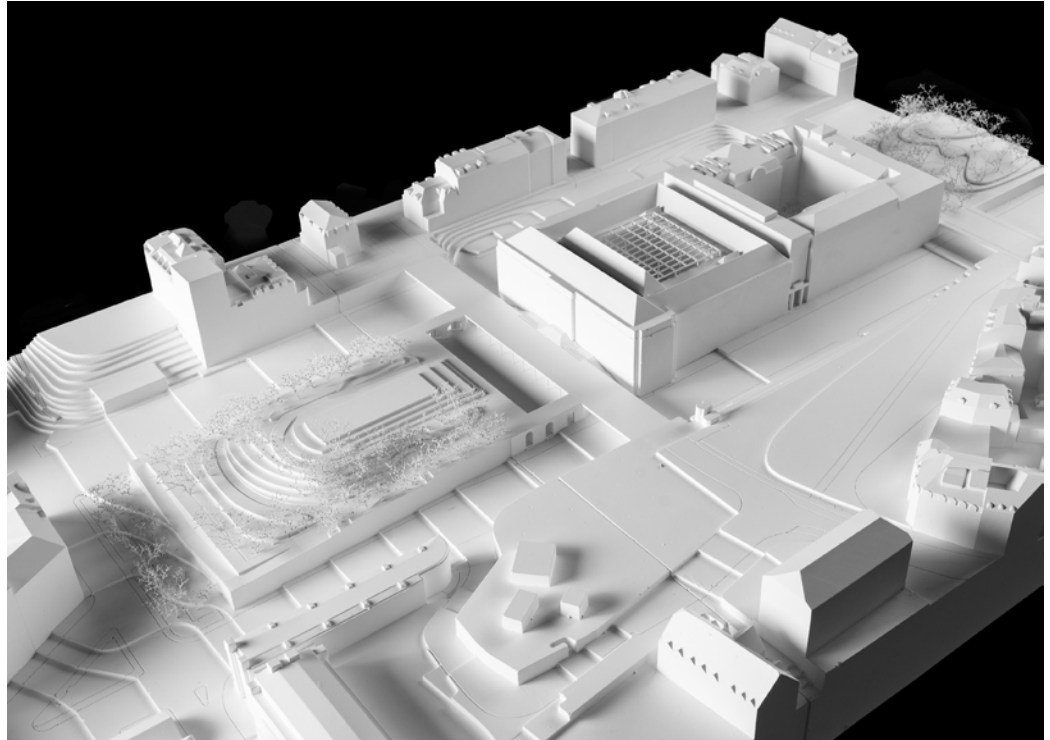
NEXUS

Projet n°17

L26IE8NS

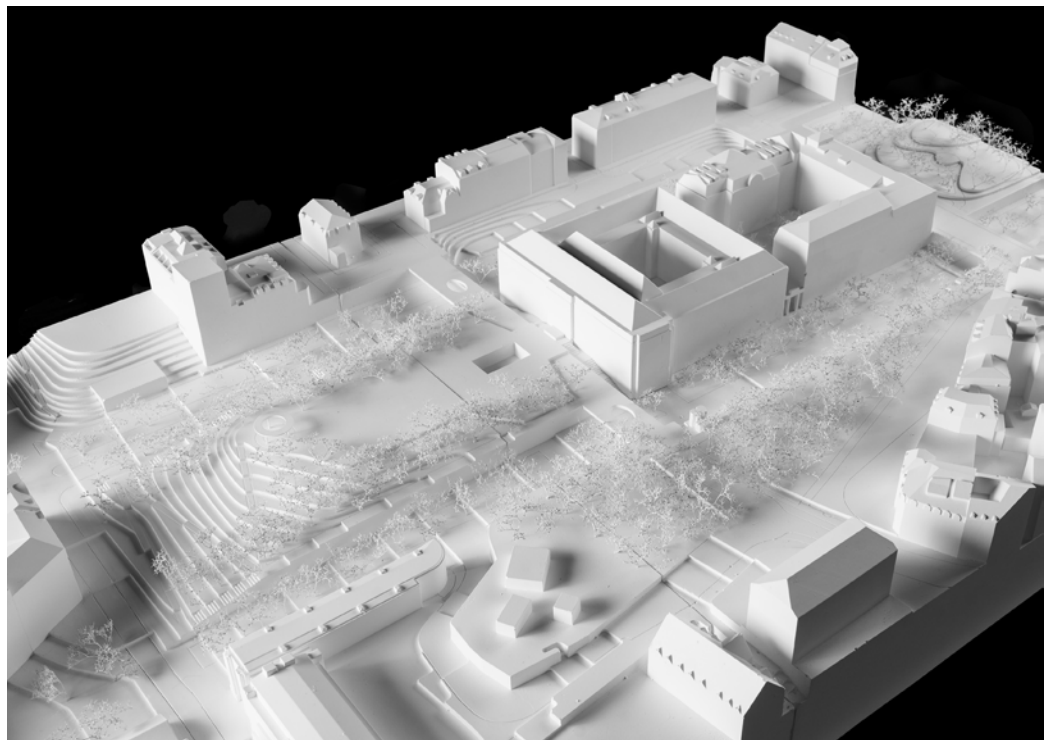
Projet n°33

Sans titre, 2024



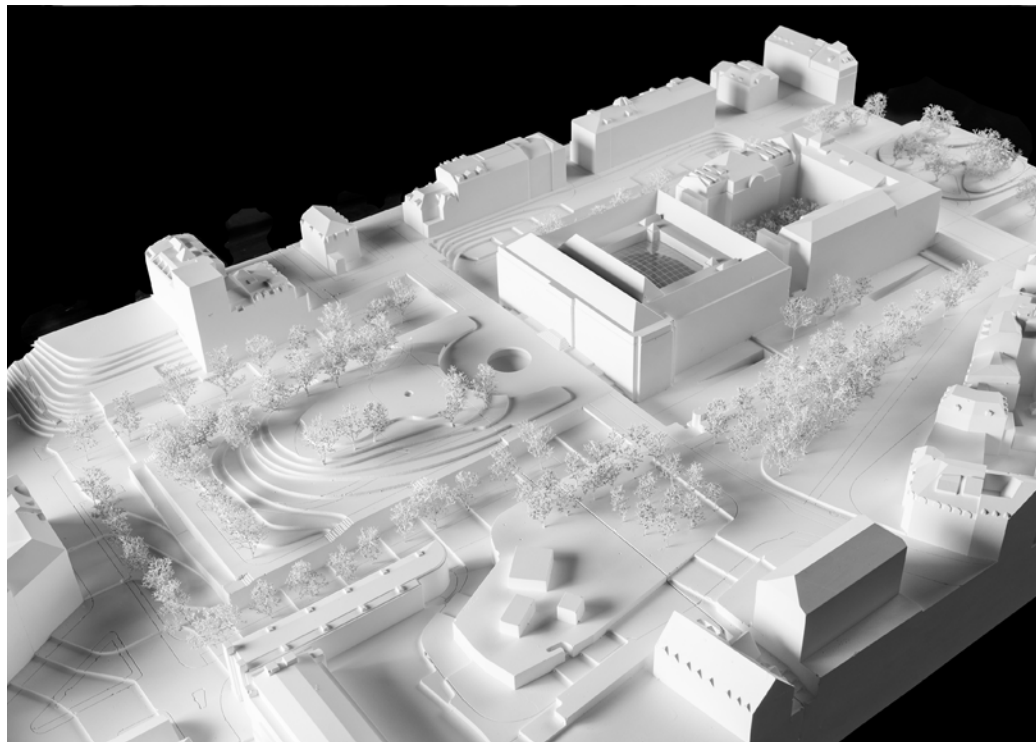
Projet n°03

PAPAGENA



Projet n°46

MINERVA



Projet n°30

UMWELT

Architecte

Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes

Architecte-paysagiste

Atelier Plum

Ingénieur civil

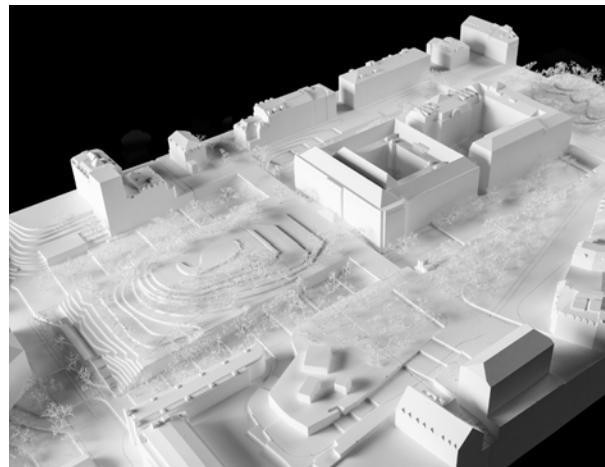
AFRY Suisse SA

« UMWELT » est un projet respectueux de l'existant, qui propose une écoute attentive du bâtiment et adopte une attitude ouverte, engageant ainsi un dialogue subtil avec l'existant. Le musée est envisagé comme un milieu traversable, non plus clôturé, mais connecté à la ville, au paysage et aux flux de vie. La structure historique n'est pas contredite : elle est réinterprétée, perforée, prolongée. Chaque intervention, minimale en apparence, produit un effet maximal sur l'expérience des visiteurs.

Le projet « UMWELT » s'affirme comme une stratégie d'amplification de l'état des lieux : ni tabula rasa, ni restauration passive, mais un glissement intelligent des typologies, une friction douce entre patrimoine et contemporanéité. Par ses qualités muséales variées et adaptatives, il est jugé optimal pour valoriser le concept muséal et les valeurs défendues par le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH).

Le jury salue particulièrement la proposition paysagère ambitieuse :

- Modification des murs du côté du quartier de Rive : remplacés par des rampes-paysages et des parvis arborés, créant de nouveaux accès visuels et physiques.
- Redéfinition de la promenade de l'Observatoire : l'asphalte disparaît au profit de sols perméables et de cheminements organiques.
- Insertion de passerelles transparentes : structures légères suspendues, agissant comme signes discrets dans le tissu urbain.
- Triplement du taux de canopée : les arbres deviennent structure — architecture de l'ombre, du refuge climatique et de la mémoire végétale.
- Désimperméabilisation massive (70 %) : le sol est pensé comme une membrane vivante, filtrant lumière et eau, générant des microclimats.
- Utilisation systématique de matériaux biosourcés ou ayant fait leurs preuves : fibre de bois, vitrages sous vide, systèmes de géothermie discrètement intégrés.



Les propositions architecturales se concentrent à l'intérieur du bâtiment, valorisant pleinement le potentiel et la réutilisation adaptative de l'existant :

- Le foyer public, le restaurant et la salle de conférence sont conçus comme des entités autonomes, fonctionnant indépendamment des heures d'ouverture du musée.
- La circulation muséale devient un flux continu, où chaque seuil offre plusieurs alternatives spatiales.
- Connectivité verticale : de la salle de conférence souterraine aux terrasses accessibles sur les toits, chaque niveau participe à une respiration globale.
- Moments de ralentissement : salles de lecture, tiers-lieu, bassins et bancs paysagers rythment la déambulation, redéfinissant l'attention et consolidant le concept de multifréquence cher au Musée d'art et d'histoire de Genève.

Le projet conserve l'accès historique par l'escalier d'honneur, tout en introduisant un accès universel par la façade sud, conforme aux exigences pour les personnes à mobilité réduite. Cependant, le jury souligne que :

- Les parcours universels (pour personnes à mobilité réduite, poussettes et autres usagers demandeurs), bien que sa- lués, génèrent certaines circulations internes perfectibles.
- Les cloisonnements proposés au rez-de-chaussée pour la billetterie et le service de restauration sont jugés trop compartimentés, contrariant la fluidité et l'esprit de multifréquence souhaité.
- L'implantation des WC, occupant des espaces stratégiques, pourrait être réévaluée pour libérer des surfaces destinées à des usages plus en phase avec le concept muséal et le potentiel spatial du rez-de-chaussée.
- Les espaces d'exposition sous toiture dans l'ancienne école des Casemates doivent être développés avec un soin particulier pour garantir des conditions climatiques optimales.
- Le dispositif de livraison des œuvres mérite d'être détaillé afin de garantir un accès fluide et sans contrainte logistique aux véhicules.

- La transition entre la cour Camoletti et la cour des Casemates est appréciée, favorisant une lecture ouverte du parcours.

Concernant les interventions architecturales :

- Si dans l'ensemble le traitement du bâtiment est jugé respectueux, le jury invite les architectes à recalibrer l'impact de certaines interventions en particulier les interventions verticales, perçues comme invasives.
- Une attention renforcée est également attendue concernant l'intégration des dispositifs techniques et constructifs (matérialité), afin de préserver et valoriser l'intégrité spatiale et la substance patrimoniale du musée.

« UMWELT » propose une vision puissante et sensible d'un musée-environnement.

Par son respect de l'existant, son ouverture aux flux urbains, son intelligence paysagère et son approche énergétique durable, le projet répond aux ambitions du Musée d'art et d'histoire de Genève.

Il devra cependant affiner certains aspects spatiaux et techniques pour pleinement révéler son potentiel architectural et muséal.







AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION



Plan de situation 1:2000

Le projet pour le Musée d'Art et d'Histoire de Genève explore et révèle la situation exceptionnelle du musée dans la ville - au centre d'un grand vide urbain entouré par des poches de végétation. Il interprète l'espace muséal comme un environnement, qui dépasse les frontières établies antérieurement par les murs du bâtiment historique et qui rassemble éléments artistiques et naturels dans un « milieu » à expérimenter par tous.

Création d'un grand vide végétalisé à l'échelle de la ville

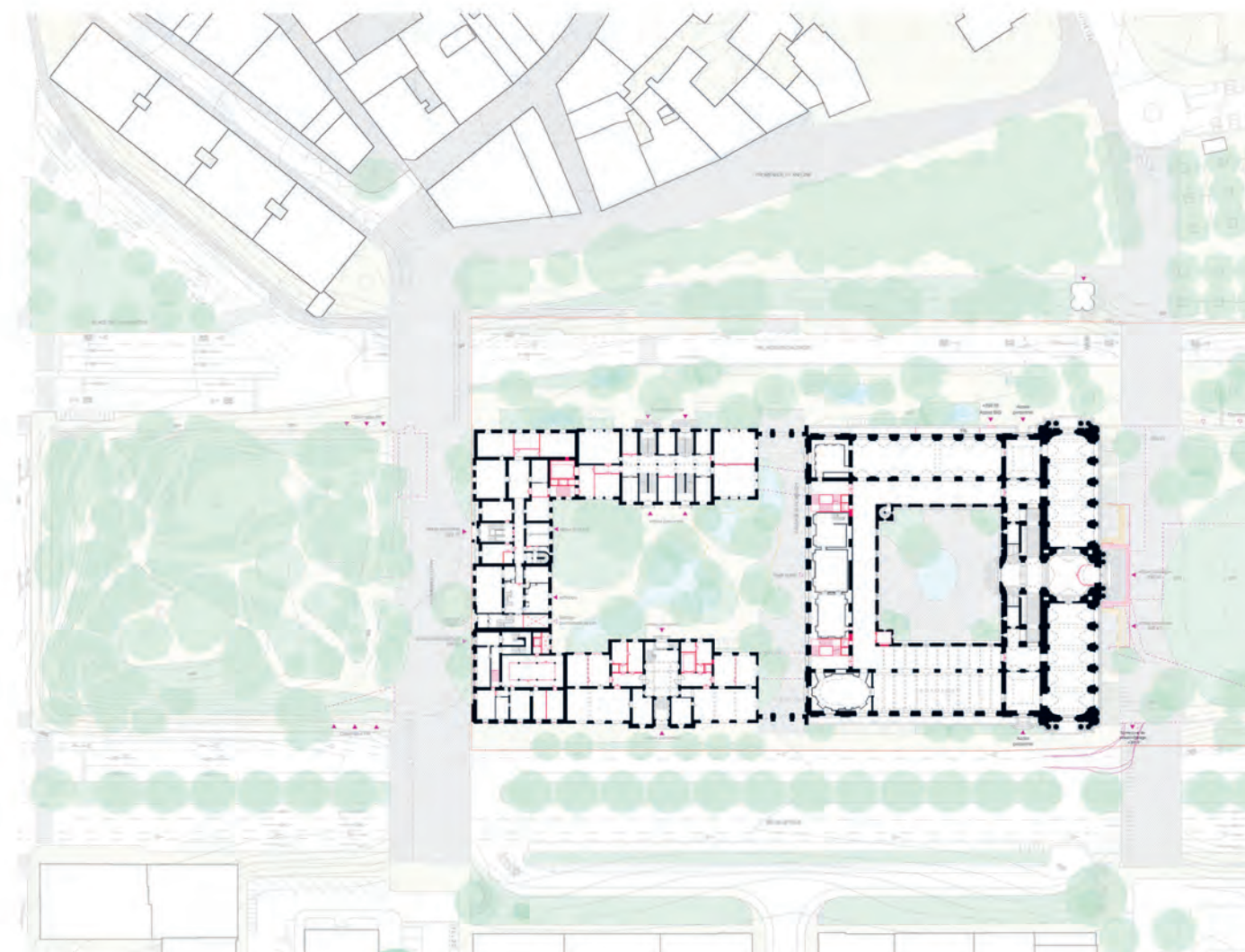
Le projet rassemble et consolide les poches de plantations qui entourent le musée dans un grand vide végétalisé aux atmosphères et niveaux topographiques différents. Ensemble, elles ont le potentiel pour former une surface similaire au Parc des Bastions - 65'000 m² - et de contribuer à une recomposition durable de l'environnement genevois. Le nouveau musée devra souligner cette tendance et porter un projet transformateur à l'échelle de la ville, même si certaines concessions pourront être imposées. Deux stratégies sont mises en place afin de renforcer cette entité verte et lier les différents espaces :

- 1 - Tripler le taux de canopée et par extension les surfaces de sols perméables et semi perméables en lien avec le contexte végétal existant ;
- 2 - Préserver et réutiliser les structures existantes en évitant le rajout de nouvelles constructions et démolitions.

Tripler le taux de canopée et les surfaces de sols perméables

En complément des projets déjà en cours, Rive et Bastion Saint-Antoine, le projet propose d'intervenir dans trois zones à l'intérieur du périmètre d'intervention :

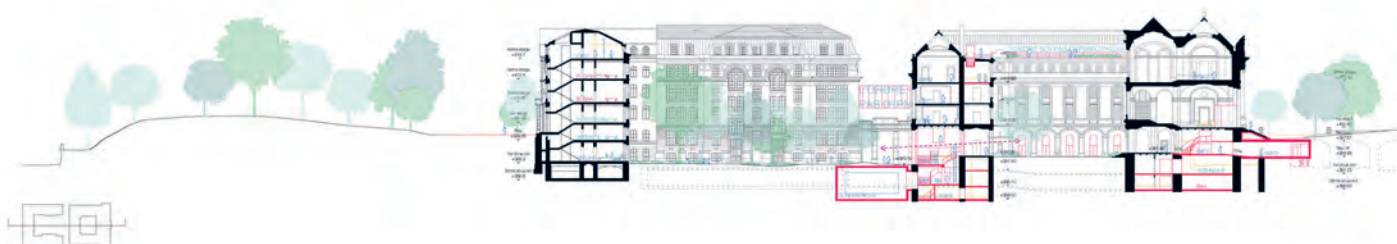
- La placette de la Rue F. Hodler sera remodelée avec de nouveaux volumes de terres afin de garantir une continuité paysagère et de parcours entre la ville basse et la Promenade de l'Observatoire.
- Le Bvd. J.E. Dalcroze est repensé pour offrir une promenade piétonne



Plan de situation 1:500

entrées/courtyards

possibilités visuelles et accès potentiels



ON DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

UMWELT

qualitative, accompagné de nouvelles plantations d'avenir tout en anticipant l'allègement du trafic routier futur.

- La cour des Casemates et le passage Burlamachi seront désimperméabilisés et accueilleront un nouveau jardin productif, lieu du Vivant, qui jouera un rôle central dans les nouvelles activités du musée.

D'autres zones dans le périmètre de réflexion suivront cette logique :

- Le revêtement de sol de la Promenade du Pin sera remplacé par une surface perméable qui admettra une circulation contrôlée des voitures. Les places de parking seront circonscrites aux PMR et aux livraisons.
- La bande centrale du Bvd. Helvétique et la Place des Casemates seront également plantées et le parking progressivement réduit, suivant la stratégie générale de la Ville de Genève.

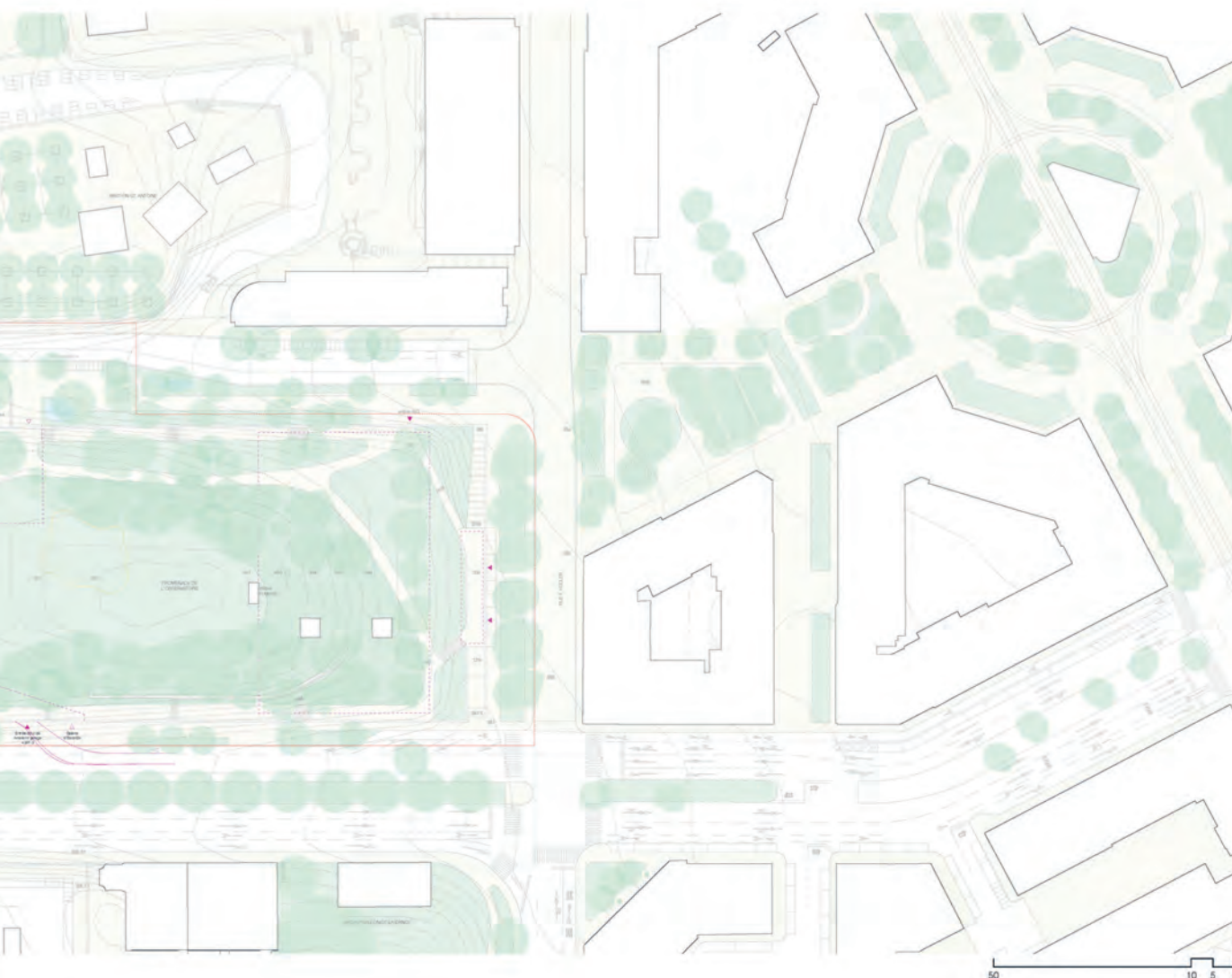
À moyen terme, les deux boulevards seront les seuls axes à traverser ce grand jardin perméable au centre de Genève.

Préservation patrimoniale et réutilisation adaptative de l'existant

Les constructions existantes sont jugées amplement suffisantes et qualitatives pour transformer le musée dans une institution contemporaine et rayonnante à l'échelle de la ville. Le projet propose de préserver toutes ces constructions et de rajouter seulement deux nouveaux volumes qui, par leurs exigences fonctionnelles et techniques, ne peuvent pas s'adapter aux constructions existantes : la cour de livraisons et la nouvelle salle de conférences - ainsi que deux passages sous-terrains liant le Bâtiment des Beaux-Arts, les Casemates et Galerie d'Escarpe au bâtiment historique. Le projet s'engage avec une stratégie de réutilisation adaptative des immeubles dans la Promenade de Pin, l'École de Beaux-Arts et l'École de Casemates et avec la préservation patrimoniale des constructions historiques. Des changements mineurs tels que la création des nouvelles perméabilités et mise aux normes actuelles de l'existant dotent le musée d'un visage contemporain, ouvert, communicatif et accessible à toutes.



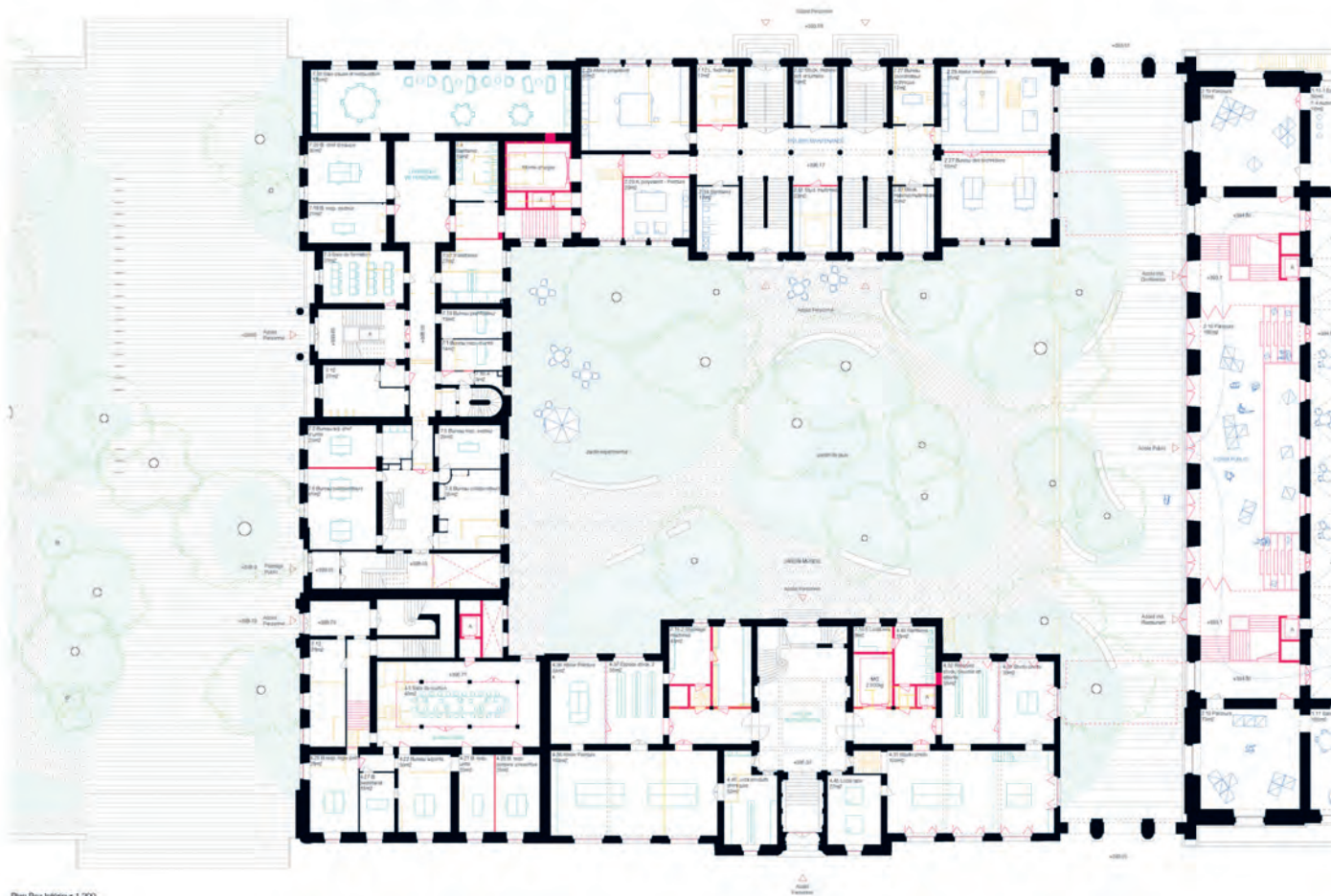
Plan de la canopée



Coupe Longitudinale AA 1:500



Elevation Boulevard Héloïse 1:200



Plan Rez Intérieur 1:200



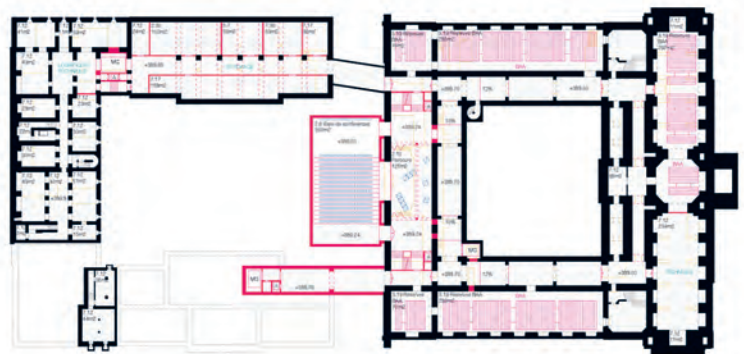
Schéma programmes sous-sol -2



Schéma programmes sous-sol -3



Plan Sous-sol -3 1:500



Plan Sous-sol -2 1:500

UMWELT

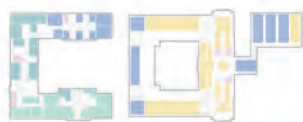
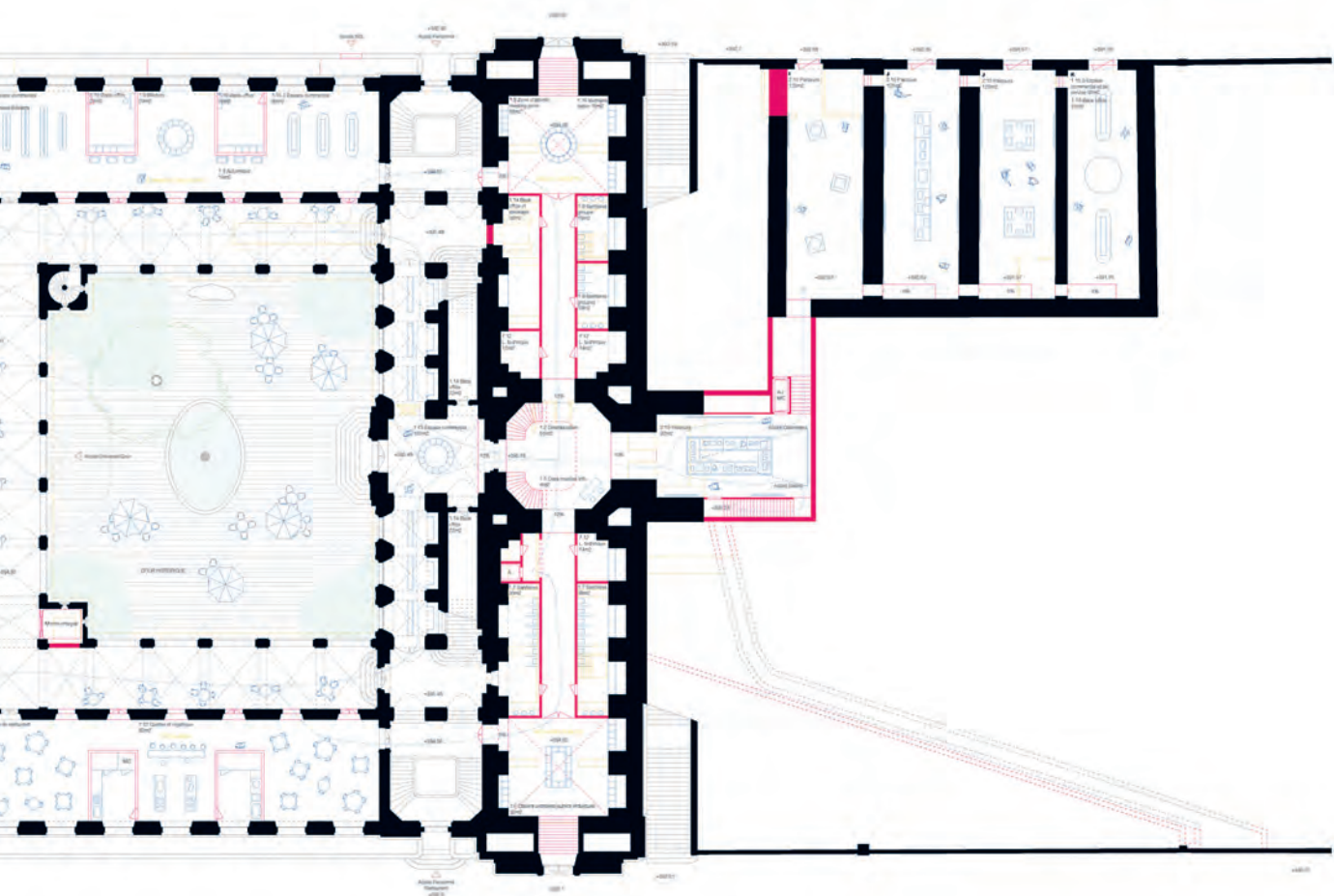
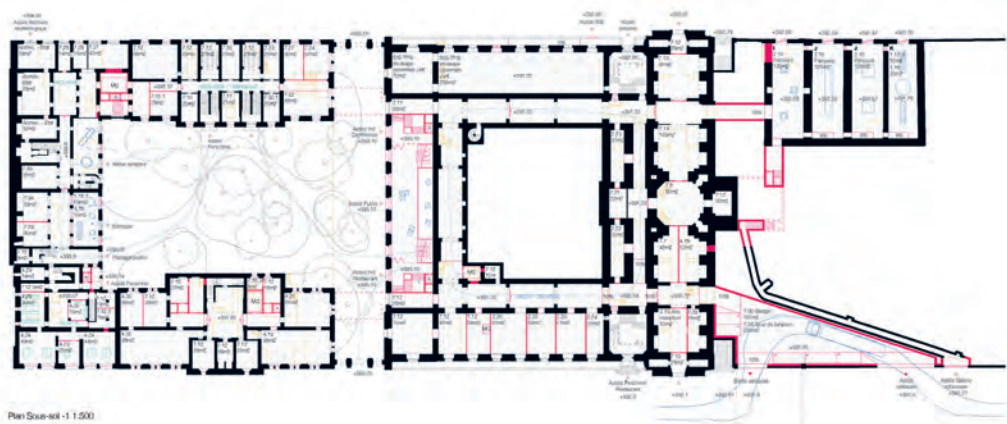


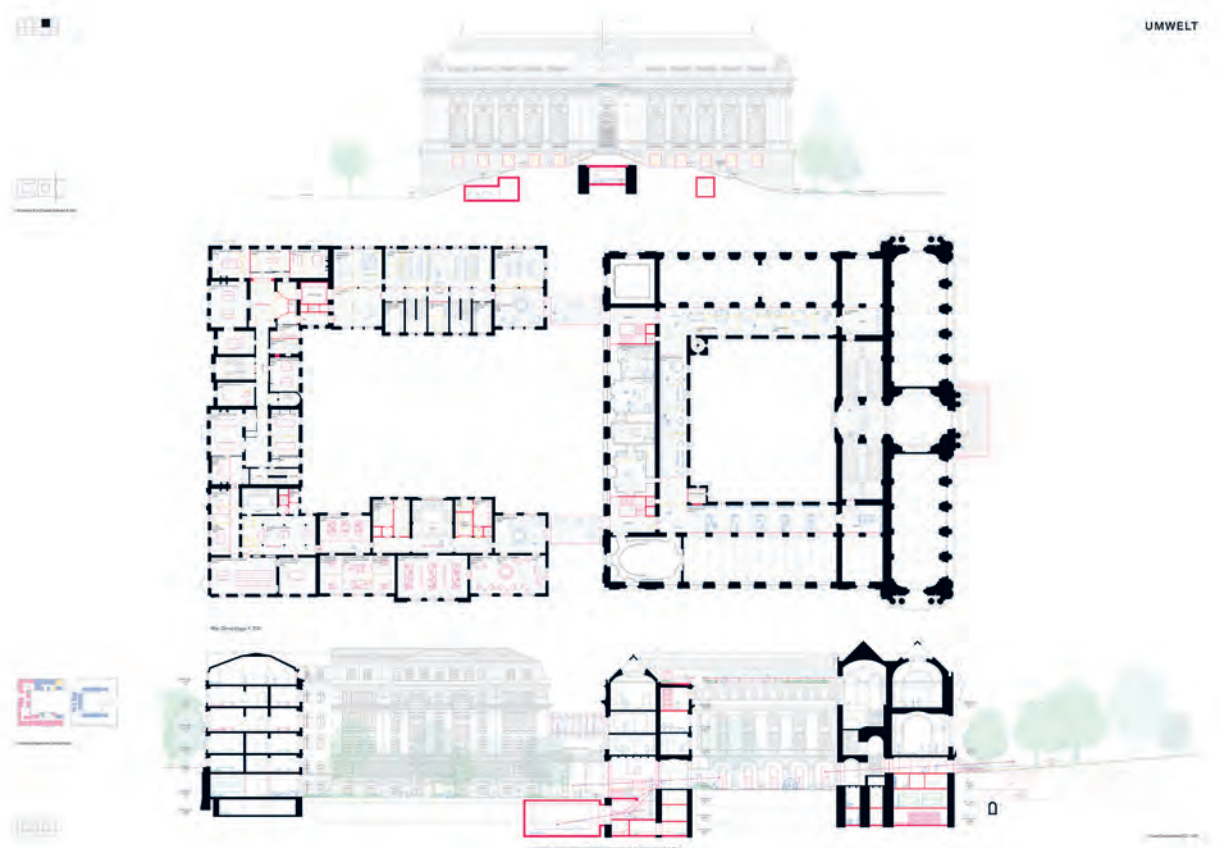
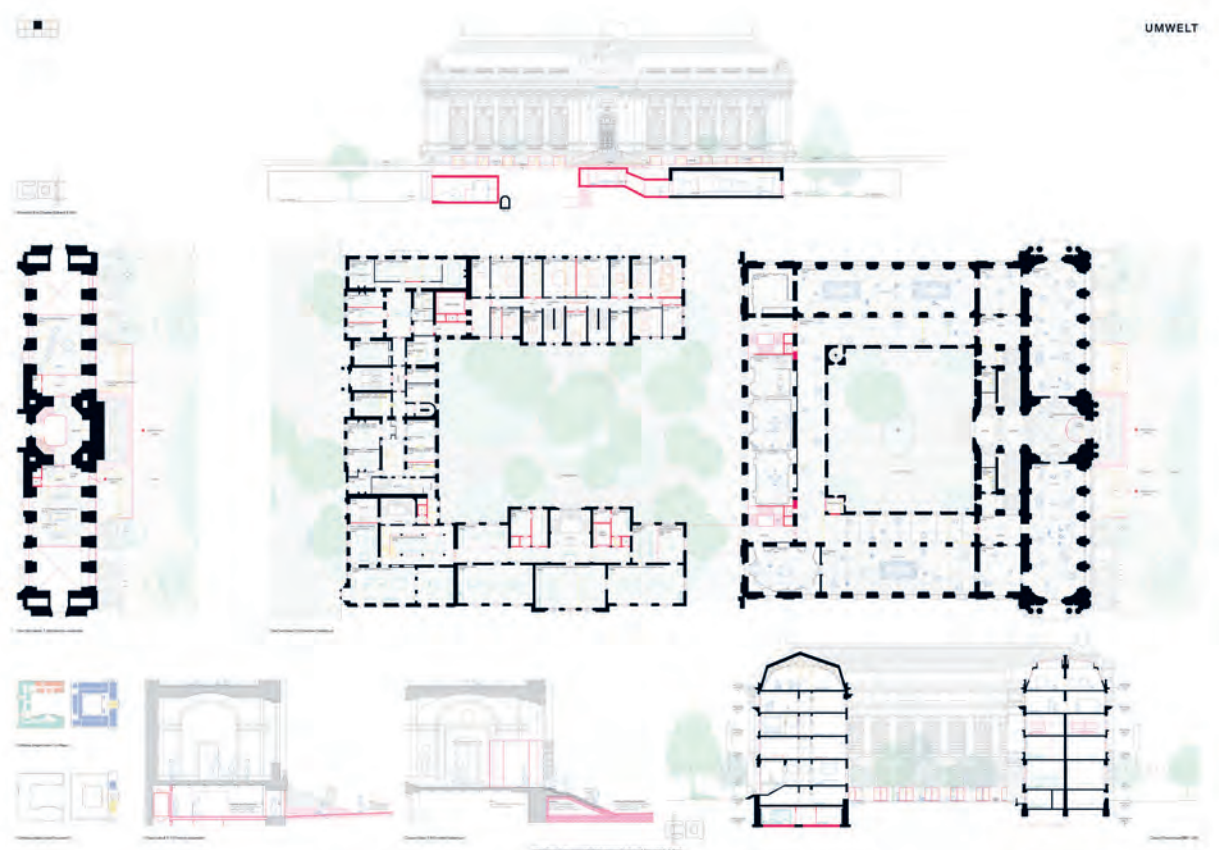
Schéma programmes Rez-de-chaussée



Schéma programmes sous-sol -1



Plan Sous-sol -1 1:500

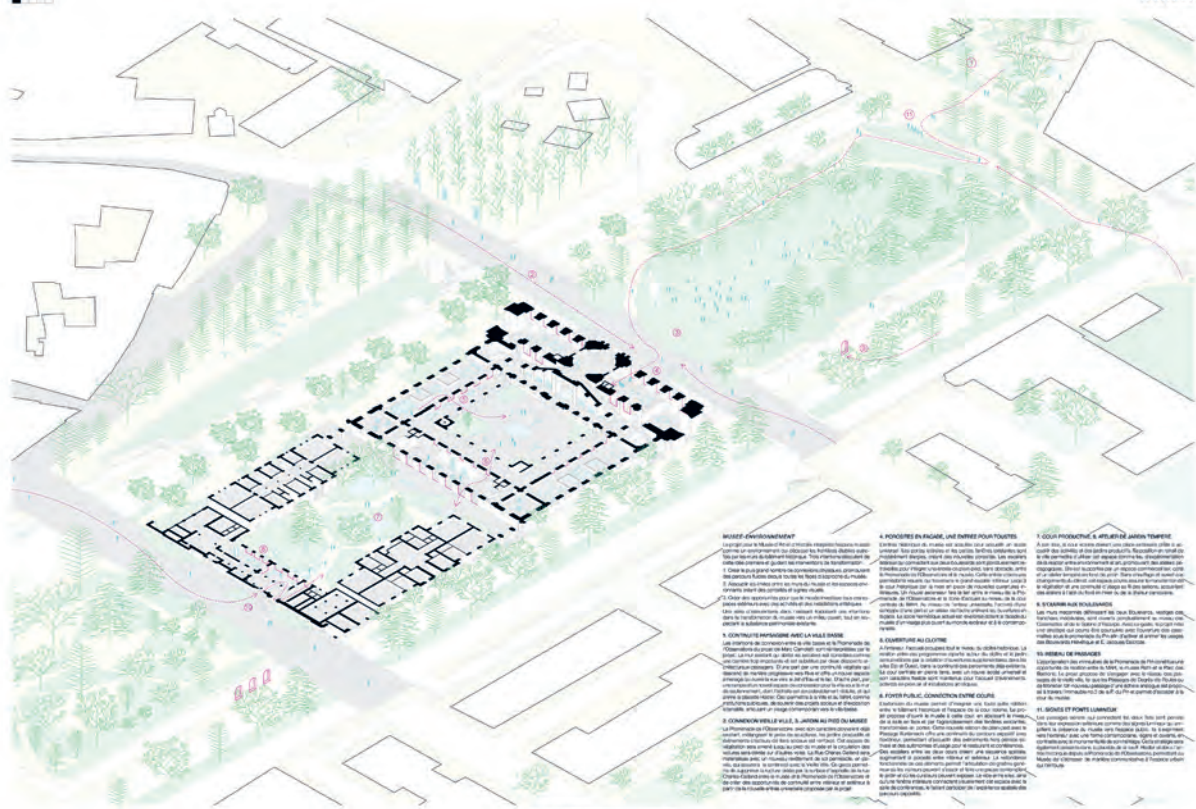




UMWELT



UMWELT



NOTES ENVIRONNEMENT

Le projet de la Maison de la Culture est un projet d'habitat social qui vise à créer un environnement de vie de qualité pour ses habitants. Le projet est situé dans un quartier urbain, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la ville. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés sont de qualité et les techniques de construction sont modernes. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de ses habitants. Le projet est conçu pour être inclusif et ouvert à tous. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

4. PONDÉRER EN RANGÉE, UNE ENTREE POUR TOUS

Le projet de la Maison de la Culture est un projet d'habitat social qui vise à créer un environnement de vie de qualité pour ses habitants. Le projet est situé dans un quartier urbain, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la ville. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés sont de qualité et les techniques de construction sont modernes. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de ses habitants. Le projet est conçu pour être inclusif et ouvert à tous. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

5. COEUR PROJECTION, L'ARTISAN DE JARDIN TONNER

Le projet de la Maison de la Culture est un projet d'habitat social qui vise à créer un environnement de vie de qualité pour ses habitants. Le projet est situé dans un quartier urbain, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la ville. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés sont de qualité et les techniques de construction sont modernes. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de ses habitants. Le projet est conçu pour être inclusif et ouvert à tous. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

6. S'ENFONCER DANS LE CLOU

Le projet de la Maison de la Culture est un projet d'habitat social qui vise à créer un environnement de vie de qualité pour ses habitants. Le projet est situé dans un quartier urbain, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la ville. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés sont de qualité et les techniques de construction sont modernes. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de ses habitants. Le projet est conçu pour être inclusif et ouvert à tous. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

7. S'ENFONCER DANS LE CLOU

Le projet de la Maison de la Culture est un projet d'habitat social qui vise à créer un environnement de vie de qualité pour ses habitants. Le projet est situé dans un quartier urbain, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la ville. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés sont de qualité et les techniques de construction sont modernes. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de ses habitants. Le projet est conçu pour être inclusif et ouvert à tous. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

8. S'ENFONCER DANS LE CLOU

Le projet de la Maison de la Culture est un projet d'habitat social qui vise à créer un environnement de vie de qualité pour ses habitants. Le projet est situé dans un quartier urbain, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la ville. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés sont de qualité et les techniques de construction sont modernes. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de ses habitants. Le projet est conçu pour être inclusif et ouvert à tous. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

2^{ème} RANG — 2^{ème} PRIX

Projet n°02

THEN & NOW

Architecte

Dürig AG

Architecte-paysagiste

Neuland ArchitekturLandschaft GmbH

Ingénieur civil

Muttoni Partners Ingénieurs Conseils SA

« THEN & NOW » est un projet d'une grande précision qui témoigne d'une attention particulière au site et aux bâtiments existants.

« THEN & NOW » propose un concept paysager ambitieux et durable : il efface le caractère d'îlot du musée et met celui-ci en réseau avec les espaces plantés de la ville. Il requalifie l'espace public et les boulevards adjacents au moyen de plantations généreuses, de surfaces perméables, favorisant ainsi l'espace réservé au piéton.

Le projet renforce le passage Burlamachi dans la trame urbaine, depuis l'esplanade de Saint-Antoine jusqu'au square de la rue Lefort.

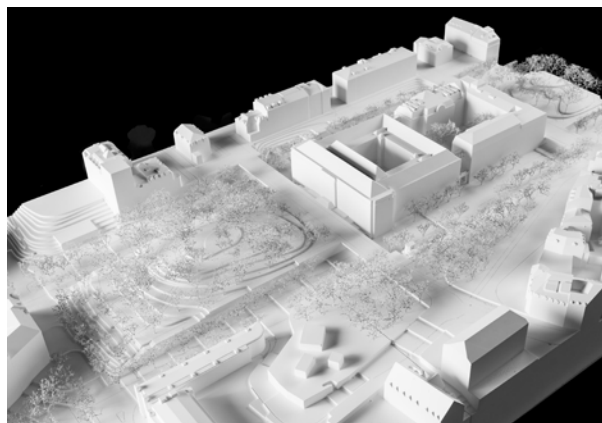
La pacification des voies urbaines permet une meilleure connexion et une insertion qualitative du musée à la ville. L'aménagement paysager relie le musée au quartier de Rive en prolongeant la topographie de la promenade de l'Observatoire. Il invite à la promenade vers la ville et le lac, et guide le public vers le musée.

Les excavations sont concentrées sur un seul emplacement, dans le prolongement des casemates, et servent des fonctions qui, par leurs dimensions et leurs exigences programmatiques, peuvent difficilement prendre place dans le volume existant des bâtiments. En parallèle, les deux cours sont des surfaces perméables en pleine terre. Cela contribue à un climat résilient et à l'infiltration des eaux, et apporte fraîcheur et ombrage au cœur du musée.

De manière générale, une grande attention est portée à la réutilisation des matériaux d'excavation et de construction.

Le projet préserve l'entrée historique et offre un potentiel de plusieurs autres entrées pour l'accessibilité universelle, ailleurs dans le bâtiment Camoletti. Les nouvelles circulations verticales introduites dans les bâtiments peinent néanmoins à convaincre.

Par ses dispositifs d'entrée, il ménage une accessibilité et une transparence bienvenues entre les deux cours.



L'espace formé par la galerie carrossable historique sous les salles palatines est libéré, permettant la création d'une généreuse galerie entre les deux boulevards, ménageant un nouvel espace d'accueil et de vie. Cette galerie relie le bâtiment Camoletti à l'extension sous la promenade de l'Observatoire, et permet ainsi une totale indépendance de la salle de conférence et des espaces événementiels hébergés dans les casemates existantes agrandies. Cela fait du musée un lieu de vie attractif tant de jour que de nuit.

Deux passerelles légères et ponctuelles, situées au-dessus du passage Burlamachi, relient les îlots et signalent le musée de demain. Elles permettent une nouvelle circularité à l'intérieur du musée tout en ménageant l'existant.

Le principe du musée circulaire – le « loop » – est introduit au troisième étage ; il propose une nouvelle expérience muséale à travers une diversité d'espaces d'exposition.

La distribution du programme s'avère d'une grande clarté : l'ensemble du rez-de-chaussée du bâtiment Camoletti pour le tiers-lieu, et les étages pour les espaces d'exposition. Toutefois, cette séparation des fonctions ne fait pas écho au concept muséal recherché.

L'ensemble des interventions s'insère dans l'existant en ménageant la substance patrimoniale avec une recherche de valorisation de certains éléments historiques. L'attention portée à l'existant est trahie par une expression architecturale trop typée du rendu, qui prend le dessus sur l'esprit du projet.



CONCOURS MAH, Aggrandissement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 2^{ème} DEGRÉ

Plan d'intégration urbaine - 1:2000



La stratégie du projet repose sur une observation minutieuse du bâti existant afin de mettre en valeur ses qualités spatiales et architecturales, tout en intégrant à la vision globale du musée de demain.

Les interventions et les extensions pour le MAH relient l'ancien et le nouveau, le haut et le bas, l'arrière et l'avant, le passé (THEN) et le présent (NOW) de manière unique et remarquable. Elles s'appuient sur le passé tout en s'orientant vers le futur. Elles s'adressent à la société, inventent de nouveaux formats d'interaction, revalorisent l'existant et célèbrent la liberté d'esprit de manière durable et propulsent l'institution vers l'avenir. Les nouvelles interventions sont conçues de manière précise et spécifique pour s'adapter au bâti existant, mettant en lumière ses atouts et lui apportant une revalorisation tant sur le plan spatial que programmatique.

Le MAH de demain doit être un musée du futur, un lieu d'expérience collective qui s'adresse à différents types de public, motivés par une multitude de raisons de le visiter. Un lieu qui reflète une société en constante évolution.

Le projet architectural du MAH doit également être un modèle de durabilité, dans lequel l'utilisation et l'occupation des bâtiments existants sont préférées à la construction de nouveaux bâtiments. L'offre culturelle est accessible au plus grand nombre et le musée en tant qu'institution présente une identité renouvelable et capable de relever les défis actuels et à venir.

La relation avec la société, l'intégration du musée dans l'espace urbain, l'annulation des limites prédéterminées et la création d'espaces multifonctionnels, son accessibilité, sa porosité et la gestion des flux, ainsi que la création d'un espace muséal interconnecté sont identifiées comme des questions primaires pour lesquelles des réponses sont apportées à l'ensemble du site.

Une série d'interventions ciblées vise à réinterpréter et réactiver les structures existantes. Le résultat est une synthèse architecturale entre les bâtiments des deux quadrilatères, qui forment ensemble un organisme unique et extrêmement diversifié, créant un véritable campus muséal, ouvert et vibrant, sur l'ensemble du périmètre et au-delà.

D'une part, le geste unifiant du Loop et la création d'un véritable campus muséal, grâce à l'extension du MAH et l'occupation complète du quadrilatère adjacent au bâtiment historique, offrent une continuité spatiale enrichissante.

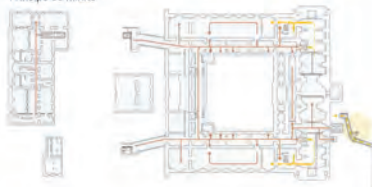
D'autre part, la fragmentation devient à la fois un programme et un concept architectural :

THE MUSEUM AS AN ATLAS



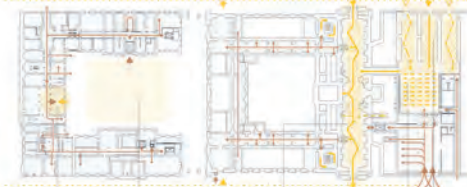
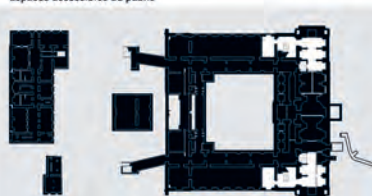
Le projet s'élabore autour d'un concept muséal visant à harmoniser la mission scientifique et culturelle du MAH à l'aide d'une vision architecturale. L'ambiguïté du Loop, qui traverse différentes entités architecturales, présente une double nature : support à la fois l'union et la multiplicité. Cette approche est parfaitement adaptée pour actualiser la mission et l'engagement du MAH envers ses publics : un musée réinventé, qui devient un vecteur de nouvelles manières de constituer et de révéler ses collections.

En valorisant les caractéristiques des bâtiments existants, le projet se construit comme un "cadavre exquis", où le Loop se déploie à travers une séquence spatiale riche et variée.

Flux et points névralgiques
Principe de mixité

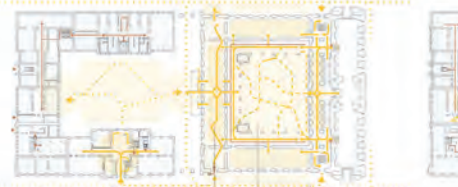
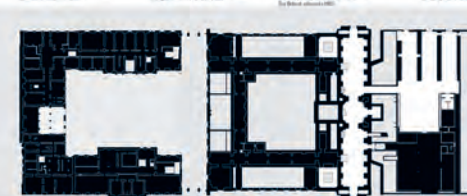
Le projet vise à créer une expérience de visite unique, en intégrant les bâtiments existants et les nouvelles interventions. Les flux de circulation sont conçus pour être fluides et accessibles, tout en valorisant les qualités spatiales et architecturales des bâtiments existants.

« Le MAH aura deux aspects complémentaires mais indissociables : d'une part, un musée d'histoire qui l'on peut visiter ; d'autre part, une pratique interactive et créative de l'histoire de l'art qui sera hébergée dans des espaces flexibles et transformables dans une dimension multigénérationnelle ».

"Plan de Noll"
Espaces accessibles au public

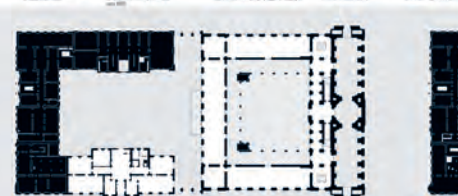
Le projet vise à créer une expérience de visite unique, en intégrant les bâtiments existants et les nouvelles interventions. Les flux de circulation sont conçus pour être fluides et accessibles, tout en valorisant les qualités spatiales et architecturales des bâtiments existants.

« Le MAH aura deux aspects complémentaires mais indissociables : d'une part, un musée d'histoire qui l'on peut visiter ; d'autre part, une pratique interactive et créative de l'histoire de l'art qui sera hébergée dans des espaces flexibles et transformables dans une dimension multigénérationnelle ».

"Plan de Noll"
Espaces accessibles au public

Le projet vise à créer une expérience de visite unique, en intégrant les bâtiments existants et les nouvelles interventions. Les flux de circulation sont conçus pour être fluides et accessibles, tout en valorisant les qualités spatiales et architecturales des bâtiments existants.

« Le MAH aura deux aspects complémentaires mais indissociables : d'une part, un musée d'histoire qui l'on peut visiter ; d'autre part, une pratique interactive et créative de l'histoire de l'art qui sera hébergée dans des espaces flexibles et transformables dans une dimension multigénérationnelle ».

"Plan de Noll"
Espaces accessibles au public

POSTULATS

Connexion maximale à l'espace urbain

- La Galerie des Visiteurs devient un espace de bas de la ville, et un lieu de rencontre.
- Les boulevards sont entièrement élargis.
- De nombreuses liaisons piétonnes traversent le nouveau MAH.
- Le parc et la promenade sont élargis et prolongés.
- Le parvis de la façade principale du musée, en un « théâtre d'arbres ».
- Des kiosques, ainsi que les passerelles, et des du MAH dans les espaces extérieurs.

Interventions minimales - Conservation maximale

- L'ensemble des interventions sera mesuré. Les énergétiques de l'enveloppe, l'entretien, la réparation, les restaurations.
- L'accessibilité sera assurée avec un minimum de sous forme de mobilier.
- Des modifications des murs de la cour (ajout d'éléments d'installations, réorganisation de la fonctionnalité et l'accessibilité, tout en augmentant la ventilation et l'occupation des étages les plus de l'exposition.
- Deux passerelles extérieures seront installées et fonctionnelles.
- Le remplacement des installations techniques efficaces permettra d'améliorer les performances.
- Les voies d'évacuation seront adaptées aux exigences y compris l'ajout de deux nouveaux escaliers.

Un mouvement sensé, des parcours clairs

- Une boucle, comme invention et extension du fonctionnel et spatial entre les bâtiments du site.
- Plusieurs entrées depuis la ville.
- La redécouverte de la Galerie des Visiteurs comme espace d'accès semi-public au musée.
- Les deux passerelles de liaison sont des liens de nouveaux espaces, comme des espaces de mobilité pour tous et la fluidité du service.

Augmentation de la visibilité

- La Promenade de l'Observatoire devient un espace grâce à la nouvelle rampe paysagère.
- Les trottoirs des deux boulevards sont élargis, chassés inférieurs multiples et plus accessibles.
- Les passerelles de liaison élargissent la vue sur le MAH dans l'espace public.
- La galerie, les arcades, les casernes et les corridors au-delà de la programmation muséale.

Arborescence

- Une végétalisation générale des espaces extérieurs contribue positivement au climat urbain et à la qualité de l'air.
- Les boulevards sont élargis et les arbres existants sont favorisés.
- La biodiversité sera favorisée.
- En conservant les parties de pleine terre, les nouveaux arbres plantés.
- Environ 100 nouveaux arbres seront plantés sur les boulevards.

THEN & NOW



population, un point de connexion urbaine pour le

sur les boulevards permettent d'accéder au

ngés au niveau inférieur de la ville.

ec son entrée légèrement inclinée, sera aménagée

événements on plein air renforceront la présence

de la substance bâtie

actions se concentreront sur les améliorations

vation, la remise en état et les compléments

l'interventions, des ascenseurs nouveaux installés

ouvertures et acotés et de la Galerie des Visiteurs

es espaces et surfaces) amélioreront la

font l'attractivité du musée.

us attractifs des bâtiments voisins par l'extension

ntre les bâtiments afin de créer une unité.

existantes par des solutions nouvelles et plus

es et le bilan climatique.

gences légales avec un minimum de modifications,

parcours d'exposition existant, établit le lien

te.

me Galerie des Visiteurs et son interprétation

avne ce dernier sur la ville.

entre le bâtiment et le musée agrandi.

heubles indépendants dans l'espace, améliorent la

pace d'accès attractif depuis le niveau inférieur de la

et rendus plus attrayants, avec des accès au rez-de

l'espace urbain et mettant en valeur les contours

ers deviennent ainsi une attraction pour les visiteurs

érieurs réduit la formation d'îlots de chaleur et

bioclimatique.

par des essences d'arbres résistants

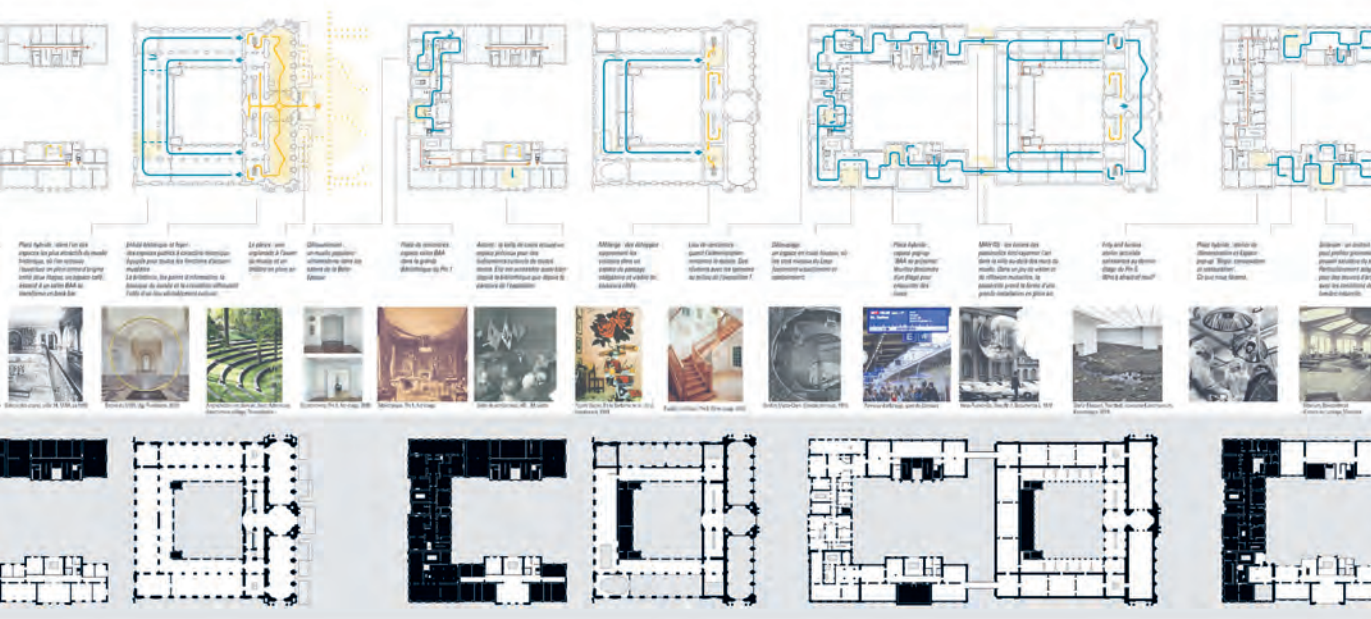
protégés et complétés. Des espèces d'arbres

ux cours offrent des zones d'aération profitant de

total (dans le parc, les cours, et le long des



THAT WAS
THEN,
THIS IS NOW



CONCOURS MAH, Agrandissement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 2^{ÈME} DEGRÉ

LOCATIONS / CONCEPTS

• LE LOOP

Attractif. Les visiteurs pourront emprunter un parcours inédit à travers le bâtiment historique, enrichi par une nouvelle section d'exposition traversant les bâtiments adjacents. Au dernier étage, un itinéraire en boucle relie l'ensemble des bâtiments, formant ainsi un « grand étage ». Le parcours d'exposition s'étend ensuite de manière variée, tant vers le haut que vers le bas, mettant en valeur les espaces les plus marquants des bâtiments existants, chacun conservant son caractère distinctif et ses qualités uniques.

Les expositions et les salles d'exposition seront disposées selon un ordre itinéraire, attractif et diversifiant, complétant ainsi le musée de manière contrastée et diversifiée.

• LES ARCADES

Point d'attraction. Les espaces autour de la colonnade sont aménagés pour des usages publics, transformant la cour en un véritable lieu d'attraction pour les visiteurs. Bien au-delà des fonctions du musée, cet espace public sera un lieu vivant, à la disposition de la société, capable de se réinventer au fil du temps et de s'adapter aux besoins des différentes générations. Le futur musée sera ainsi conçu comme un support flexible pour des expériences multiples, offrant une diversité d'approches et s'adressant à un large éventail de publics, chacun animé par des motifs de visite variés. Grâce à de nouvelles utilisations et de nouveaux accès, la cour deviendra le centre attractif, vivant et surprenant du MAH.

• LA GALERIE

Reinterprétation. La Galerie des Voitures devient la Galerie des Visiteurs. Elle est à la fois l'entrée et le lieu de rencontre public au niveau inférieur de la ville. La galerie peut être utilisée indépendamment ou en relation avec le musée, principalement à des fins d'expériences collectives. Cette nouvelle entrée, attrayante et accueillante, rapproche la population de l'institution de manière informelle et inclusive. La galerie sera redécouverte en tant que charnière entre la ville et le musée, et sera utilisée de manière informelle et attrayante.

• LES CASEMATES

Redécouverte. Les trois casemates sont ouvertes au public et peuvent être utilisées depuis la rue et/ou avec la salle de conférence. Elles peuvent servir de foyer et de bureau pour des événements culturels, animer la vie nocturne, accueillir un studio de rédaction en ligne ou servir d'espace d'exposition pour des événements éphémères. Toutes les configurations sont possibles, en connexion ou séparément du reste du musée. L'auditorium et les casemates sont des espaces à la disposition de la ville. Il s'agit d'espaces flexibles et polyvalents pouvant accueillir une multitude d'événements : expositions, conférences, présentations, concerts, spectacles, performances et projections.

• LES COURS

Connexion / Ouverture. Les deux cours situés de part et d'autre du passage Bulandshahi deviennent la cour du campus du musée et sont reliés l'une à l'autre par l'axe longitudinal du site. Elles sont des espaces vivants, ouverts sur la ville, animés par un large éventail d'activités.

De nombreuses activités ludiques et commerciales feront des cours une attraction pour les visiteurs qu'ils viennent de loin ou de près. Ils peuvent assumer le statut d'adresse culturelle et culinaire de grande qualité, elles se prêtent à des événements de toutes sortes.

• LA VILLE VERTE

Rayonnement. Les boulevards seront largement bordés d'arbres, tandis que des coupes et des terrasses de salles vendront dynamiser les espaces extérieurs. La promenade s'étendra, fidèle à l'idée originale, en un paysage continu menant au niveau inférieur de la ville, créant ainsi une connexion fluide et conviviale entre le musée et son environnement urbain.

Le futur MAH se positionnera comme un point de convergence au cœur d'un quartier vibrant et ouvert, un lieu de rencontre en contact avec le reste de la Cité et dont la présence rayonnera durablement au-delà de ses murs.

Développement du projet au deuxième degré. Une attractivité accrue

- Les interventions au sein des différents bâtiments du Loop sont spécifiques et tiennent compte des caractéristiques et conditions particulières de chacun d'entre eux.
- Les espaces d'exposition créés, très différents les uns des autres, offrent des qualités uniques ; ceux situés le long de la boucle d'exposition rivalisent des expériences, des possibilités et des opportunités différentes.
- La succession des éléments paysagers est très variée, les liens entre les éléments et les relations aux bâtiments sont renforcés dans toutes les directions.
- Les accès au bâtiment sont plus nombreux et plus attractifs, tout comme le sont les traversées longitudinales et transversales (Anciennes Casemates, Passage à Voitures, liaison des cours extérieures, entrées latérales vers les salles multifonctionnelles autour de la cour)

- Les Multifonctions bénéficient de plus de salles (les anciennes casemates seront activées et reliées à l'auditorium, les affectations autour de la cour du bâtiment principal seront élargies et rendues plus accessibles. Apparition d'affectations le long du Loop)
- L'auditorium est placé à l'extérieur du bâtiment principal, et l'on renonce à creuser et construire un sous-sol dans la cour. Cela ouvre des opportunités en termes d'utilisation et de plantation.
- L'intérieur illuminé des bâtiments la nuit signale leur présence dans l'espace urbain et invente une autre relation intérieur-extérieur.

Sobriété. Renforcement de l'usage de la structure existante qui s'en trouve mieux préservée.

- Le concept déjà envisagé d'utilisation maximale de l'existant sera intensifié
- Les bâtiments existants dans le secteur du Loop seront en particulier davantage épargnés et leurs qualités spécifiques seront prises en compte.
- La mise en œuvre du Loop, jusqu'à présent générique, laisse place à un traitement respectueux et adapté à chaque bâtiment (Pin 1-3, Pin 5, Anciennes Ecoles)
- Les qualités spécifiques des différents bâtiments du Loop et leur traitement différencié deviennent un critère de qualité spatiale pour le nouveau MAH. Le parcours de l'exposition traverse différentes parties de l'exposition, époques, bâtiments, architectures.
- Le placement de l'auditorium et de la zone de livraison à l'extérieur des structures existantes préserve le bâti existant et améliore l'accessibilité et l'exploitation de l'auditorium et de la logistique.

Qualités des salles existantes, protection de l'existant.

- L'idée du Loop est maintenue et affinée, les espaces et leurs qualités sont mis en valeur. Le Loop traverse désormais différents bâtiments de manière claire et lisible, des degrés d'intervention différents sont révélés, des qualités d'exposition variées sont offertes.
- Le Loop devient un parcours traversant différents bâtiments, différentes époques, différentes expositions et interventions, un parcours faisant naître de multiples émotions.
- Le cheminement en boucle permet de garder la cohérence d'ensemble des parties, il simplifie l'orientation et dégage une force symbolique marquante et unique en faveur du MAH.
- Les interventions dans le bâtiment principal se limitent au Passage à Voitures et à l'installation discrète d'éléments de mobilier abritant ascenseurs et escaliers de secours.
- Des solutions spécifiques sont proposées pour tous les bâtiments et parties de bâtiments.
- La diversité de l'existant est mise en scène et devient une qualité spatiale et architecturale.
- Le Loop relie toutes les parties, des entrées déjà existantes ou nouvelles reliant sur les deux niveaux chaque bâtiment aux différents espaces urbains.

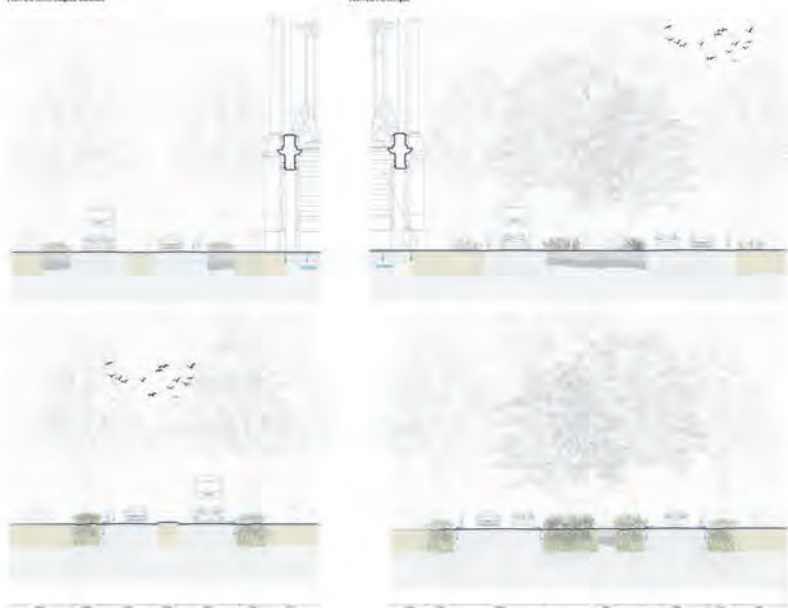
Espaces multifonctionnels.

- Le principe de la mixité des usages, déjà envisagé dans la première étape, est développé, renforcé et étendu de manière cohérente à l'ensemble du musée.
- L'installation de vitrines d'exposition permet de maintenir la fonction d'exposition des Espaces multifonctionnels. Les espaces d'exposition sont par ailleurs également des espaces multifonctionnels grâce à l'insertion d'utilisations muséales (vitrines, espaces de restauration, espaces d'ateliers, niches de café, salles de réunion, salles de spectacle).
- Il est prévu de multiplier les accès depuis les espaces urbains (Cour des Casemates, utilisation des issues de secours sur les boulevards, Anciennes Casemates) qui desservent les espaces multifonctionnels.
- Le boulevard Emile Jacques Daloz devient un café avec pignon sur rue grâce à une large parvis desservi par l'espace restauration du musée ou le Passage à Voitures.
- Le Passage à Voitures devient un passage urbain pivot (avec un usage par des tiers et des vitrines d'exposition) et un accès attractif et très accessible.

Coupes paysagères

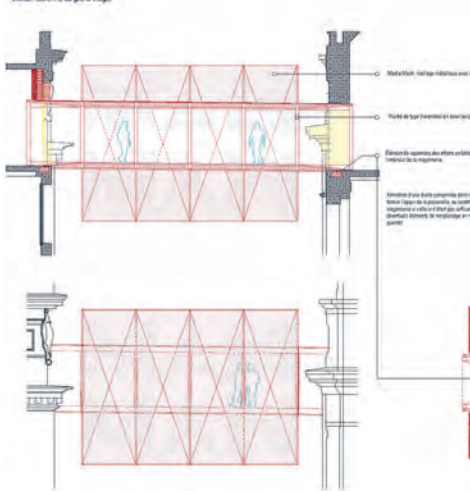
Pavé : B2 Emile-Jacques Daloz

Pavé : B2 Voitures



Passerelles, le Loop

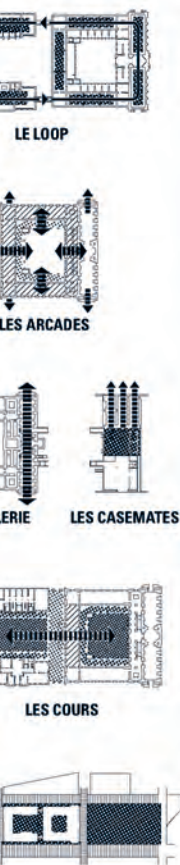
L'axe urbain du grand étage.



Les écrans des passerelles offrent aux visiteurs du MAH une nouvelle perspective sur les boulevards et sur la cour des casemates et peuvent se transformer, grâce à la technologie numérique intégrée dans leurs surfaces, en une grande installation en plein air si nécessaire. Ils constituent alors un élément performant capable d'intégrer avec l'espace public, et pourront notamment afficher et partager une partie des contenus et des activités du musée.

Coupes 1/200

THEN & NOW



La lumière, naturelle et artificielle, sera l'élément déterminant de la galerie. En fonction de l'heure de la journée et de l'offre du moment, la galerie peut s'adapter aux atmosphères les plus variées, démontrant ainsi sa polyvalence en tant qu'espace flexible pouvant s'adapter aux fonctions les plus diverses.

- 0 Une nouvelle entrée par un large escalier extérieur (le sas ascenseur PMR) les cours du musée et la Cour de la Casemat dans l'axe longitudinal du site.
- 0 Les deux corps extérieurs peuvent être affectés par les opérations de restauration du bâtiment principal.
- 0 Des utilisations supplémentaires sont prévues dans le parcours d'exposition : atelier pour artistes, salons, ateliers, salles de conférences, espaces sala BAA, espaces pop-up.
- 0 Plusieurs points de rencontre relient le Loop à d'autres fonctions muséales : BAA centre de documentation, conservatoire, bibliothèque d'administration, toutes en accès direct à la zone d'exposition.
- 0 Affectation des Anciennes Casemates avec accès à l'auditorium et bénéficiant d'un accès indépendant depuis le boulevard.
- 0 Des kiosques, un café sur rue et des vitrines sont prévus dans les espaces extérieurs (Cour, Plateau de l'Observatoire, Boulevard Émile Jouve).

Multiplication des accès, intensification du lien musée-espace urbain

- 6 L'édifice musée multifonctionnel est renforcé par la création d'autres axes.
- 6 A l'exception de l'entrée principale, l'accès aux salles d'exposition se fait par les salles mellanées.
- 6 L'escalier principal reste inchangé au 2^e par Charles Galland. La facilité d'utilisation pour les PMR est assurée par un ascenseur latéral.
- 6 Les accès depuis le boulevard Émile Jacquotte et le Boulevard Héloïque sont nombreux et en grande partie utilisables pour les PMR.
- 6 Le Passage à Voitures offre deux part et deux un parafais accès PMR au niveau inférieur de la ville.
- 6 Les accès à escalier de descente et les escaliers seront complétés par un ascenseur chacune.
- 6 Un accès supplémentaire pour le service et la livraison secondaire de la cafétéria / restaurant est créé à l'escalier de descente.
- 6 Accéder les Casernes, auditorium

- o Les locaux sont accessibles depuis le boulevard Emile Jacques-Dalcroze ou depuis l'intérieur par la Galerie à Voiture.
- o Un nouvel accès au bâtiment historique du musée est prévu depuis le Passage Burlinmachi. L'accès relie les deux cours et les espaces multifonctionnels.
- o Des trottoirs plus larges rendent plus attrayants les accès depuis les boulevards via le Passage à Voitures.

Passerelles piétons légères avec un impact matériel minimal

- 0 Les dimensions et la structure des passerelles, et donc l'atteinte au patrimoine bâti protégé, sont minimisées.
- 0 Un simple cadre porte la structure, le revêtement de la passerelle est en verre et en métal.
- 0 Une structure légère en forme de rideau et équipée d'un Mediamesse alloue aux passerelles de liaison l'aspect de nœuds le jour et en fait des supports d'information pour le musée et ses événements le soir et la nuit.
- 0 La liaison des bâtiments devient le signe d'un nouveau grand musée, rend le Loop visible et avant toute chose possible.

Les distributions verticales seront placées avec précision et optimisées

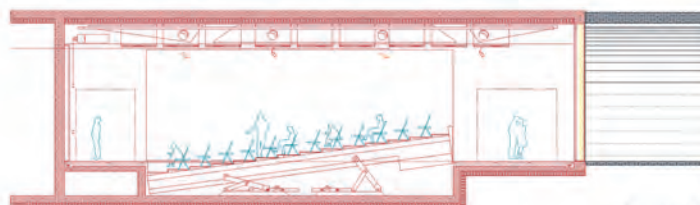
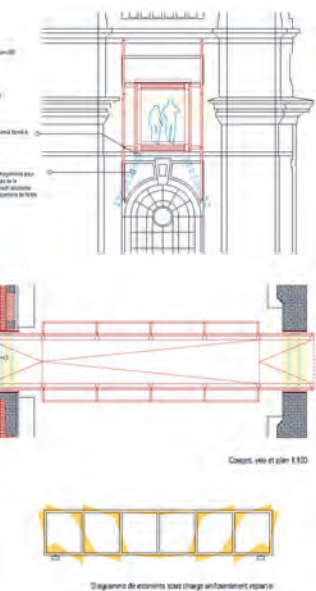
- o Escaliers et ascenseurs se trouvent à proximité l'un de l'autre ; dans un souci d'inclusion, tous les visiteurs empruntent le même itinéraire à l'intérieur.
- o Les ascenseurs du bâtiment principal sont placés librement à la manière d'objets livrés dans les jours des escaliers. L'encombrement spatial des salles Palatines et Amam généré par la présence d'ascenseurs est supprimé.
- o Dans les autres bâtiments, les ascenseurs existants continuent à être utilisés ou sont remplacés. Des ascenseurs et monte-charges supplémentaires se trouvent dans des locaux annexes.

Le Passage à Voitures devient une galerie
attentive aux usages multiples.

- o L'ancien Passage à Voltaire devient un espace haut, polyvalent et attractif : une galerie, l'exemple parfait d'un espace urbain national, un lieu où se visite ou se musée, un bac, une salle de spectacle, et une galerie d'exposition ou un foyer pour l'auditorium grâce aux vitrines d'exposition.
- o Le Passage à Voltaire se situe au niveau des boulevards dont les larges trottoirs peuvent être occupés par des terrasses de café en relation avec la galerie.
- o L'espace urbain pénètre à l'intérieur du musée par le Passage à Voltaire, sans en franchir la frontière payante.
- o Des synergies sont créées grâce aux voisinages de l'auditorium et du passage.

Extension souterraine. Promenade de l'observatoire

Salle de conférence polyvalente en extension des casernes



Coarse connectivity 8.10



Estados Unidos de América

Concept de ventilation

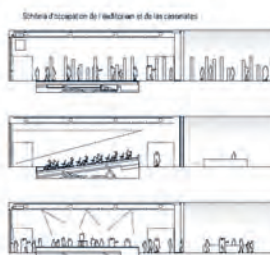
La salle de conférence et la cour de livraison disposent de leur propre centrale de ventilation, placée au-dessus de la zone de service. L'air frais et l'air vicié sont intégrés dans les ouvertures du portail et des portes donnant sur le boulevard Helvétique. Aucune cheminée ou grille n'est visible dans le parc.

Objectif national

L'activation et l'investissement des comarques au public protègent en valeur ses qualités, établissant ainsi un objectif fondamental de la conservation de notre milieu.



Due to the complexity of the problem, the authors have chosen to use a heuristic approach to solve the problem. The heuristic approach is based on the following steps:



La configuration de base de l'Auditorium prévoit un grand espace ouvert accessible jusqu'à 200 personnes environ. Selon la configuration la plus libre, l'Auditorium peut être converti en un espace d'exposition supplémentaire, accessible depuis le Salon et potentiellement ouvert sur l'air. En raison pour une la plupart Costruzioni, l'usage peut accueillir des événements de grande envergure, par exemple lors d'expositions d'art.

Un deuxième scénario envisage la comparaison de l'actif avec une équipe de 200 personnes pour une conférence à des aspects, des concepts ou des projections. Le glissement technique de l'auditorium, créé par un système de glissement horizontal mobile et mouvement horizontal de type de celui utilisé dans les films, permet cette configuration sans avoir recours à des éléments mobiles classiques et à d'autres structures encombrantes.

Un système sécurisé offre une configuration facile pour les spectateurs ou les performeurs. Dans ce système, le texte est luecté, ce qui offre une bonne visibilité sur le texte et un espace pour les spectateurs tout autour, sur les quatre côtés de la scène.

CONCOURS MAH, Agencement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 2^{ÈME} DEGRÉ

Contexte d'accessibilité universelle



Besoins universels du projet

Le projet de rénovation du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Lausanne vise à améliorer l'accessibilité universelle de l'édifice et de ses espaces extérieurs. L'objectif principal est de garantir que tous les visiteurs, quelle que soit leur condition physique ou sensorielle, puissent accéder à l'ensemble des collections et des services du musée.

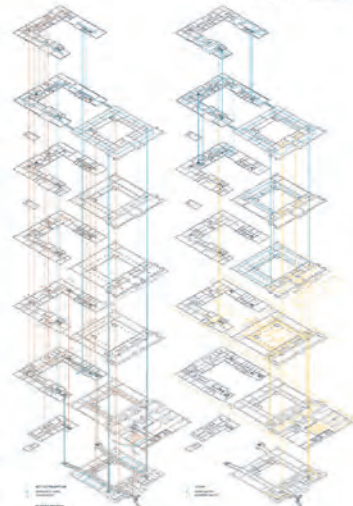
Les besoins universels du projet sont les suivants :

- Accessibilité physique :** Amélioration des rampes, des escaliers et des passages pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité sensorielle :** Mise en place de systèmes de signalisation sonore et visuelle pour les personnes malvoyantes ou malentendantes.
- Accessibilité cognitive :** Simplification des parcours de visite et des informations pour les personnes souffrant de troubles cognitifs.
- Accessibilité sociale :** Création d'espaces de rencontre et de médiation pour favoriser l'inclusion sociale.

Méthodologie

La méthodologie de l'étude a été structurée en plusieurs phases :

- Diagnostic initial :** Analyse de l'état actuel du bâtiment et de ses espaces extérieurs.
- Relevé des besoins :** Consultation des experts et des utilisateurs potentiels pour identifier les besoins spécifiques.
- Conception des solutions :** Développement de propositions architecturales et techniques pour répondre aux besoins.
- Validation des solutions :** Présentation des propositions aux autorités compétentes et aux partenaires.
- Mise en œuvre :** Réalisation des travaux de rénovation et d'accessibilité.



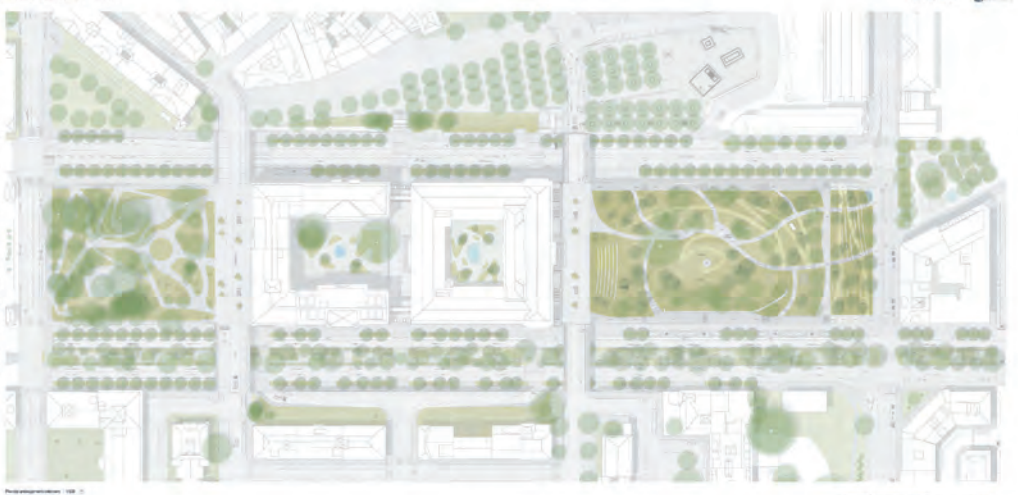
Concepts de mise en œuvre

CONCOURS MAH, Agencement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire – 2^{ÈME} DEGRÉ

Le projet de rénovation du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Lausanne vise à améliorer l'accessibilité universelle de l'édifice et de ses espaces extérieurs. L'objectif principal est de garantir que tous les visiteurs, quelle que soit leur condition physique ou sensorielle, puissent accéder à l'ensemble des collections et des services du musée.

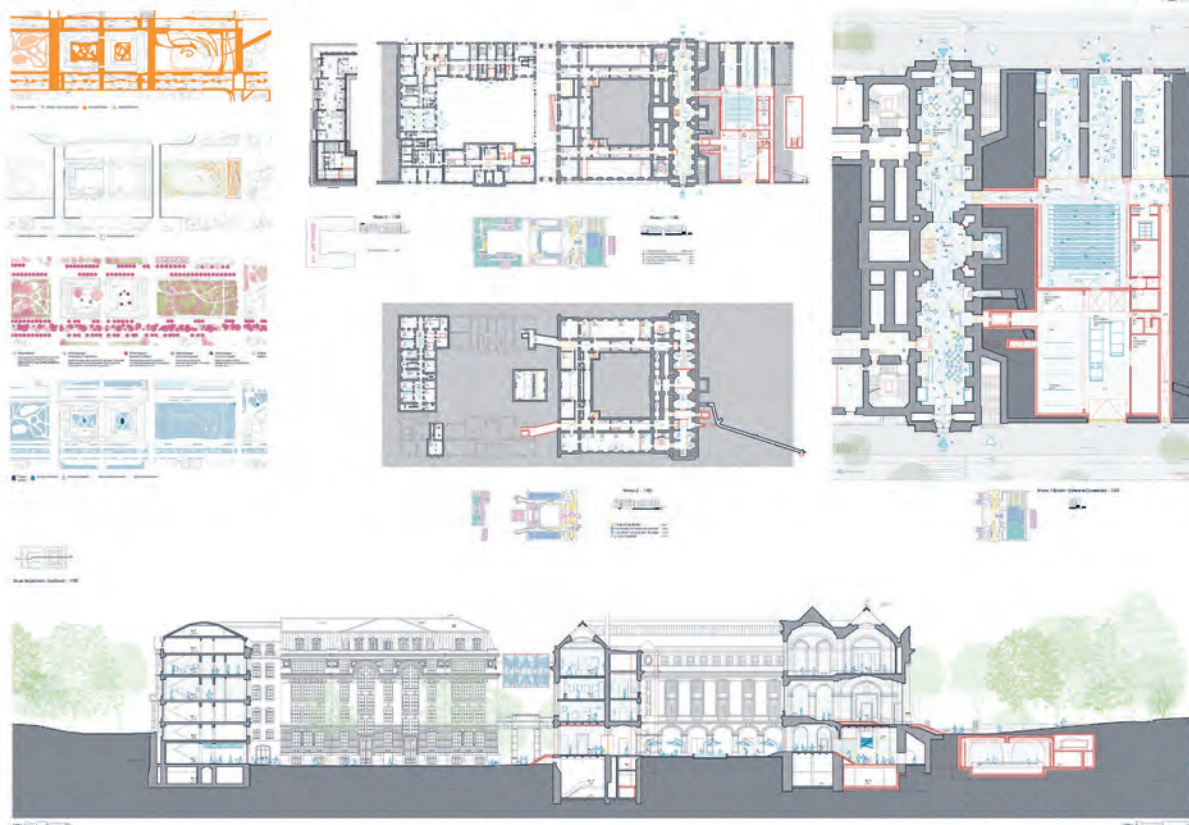
Les besoins universels du projet sont les suivants :

- Accessibilité physique :** Amélioration des rampes, des escaliers et des passages pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité sensorielle :** Mise en place de systèmes de signalisation sonore et visuelle pour les personnes malvoyantes ou malentendantes.
- Accessibilité cognitive :** Simplification des parcours de visite et des informations pour les personnes souffrant de troubles cognitifs.
- Accessibilité sociale :** Création d'espaces de rencontre et de médiation pour favoriser l'inclusion sociale.

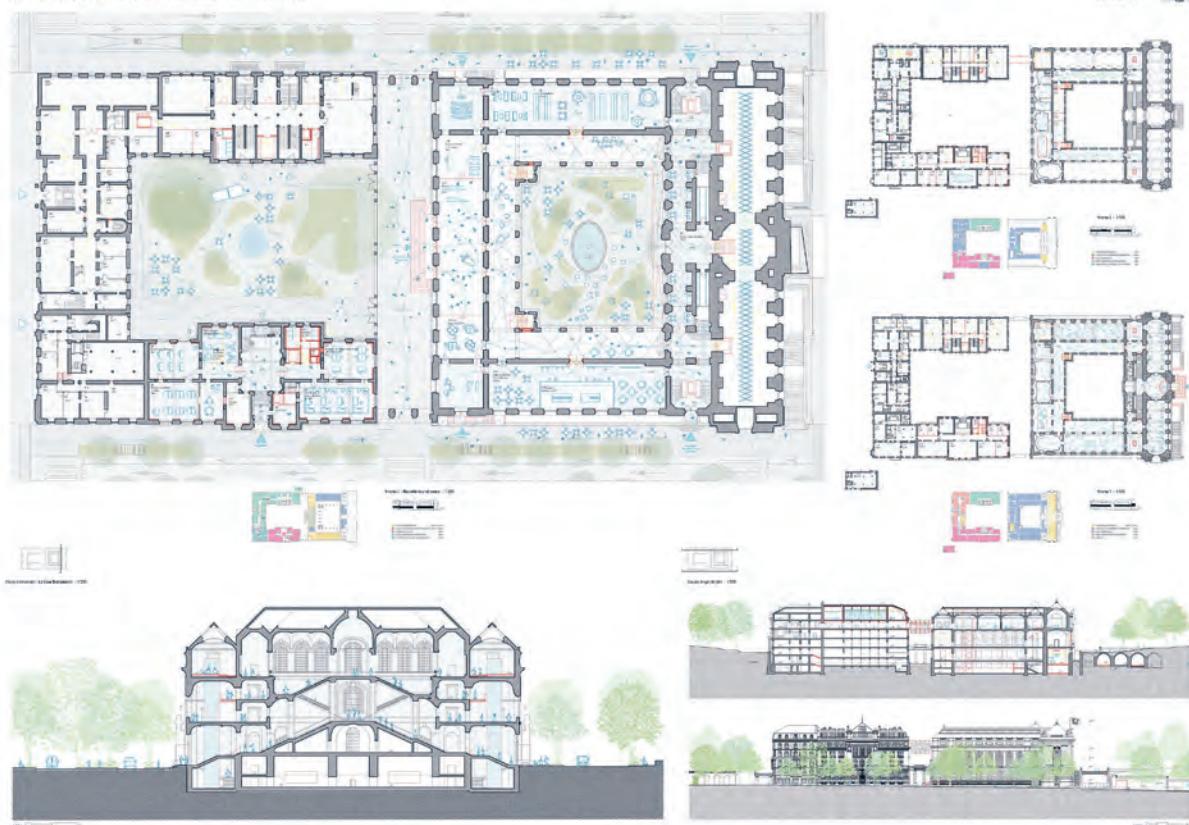


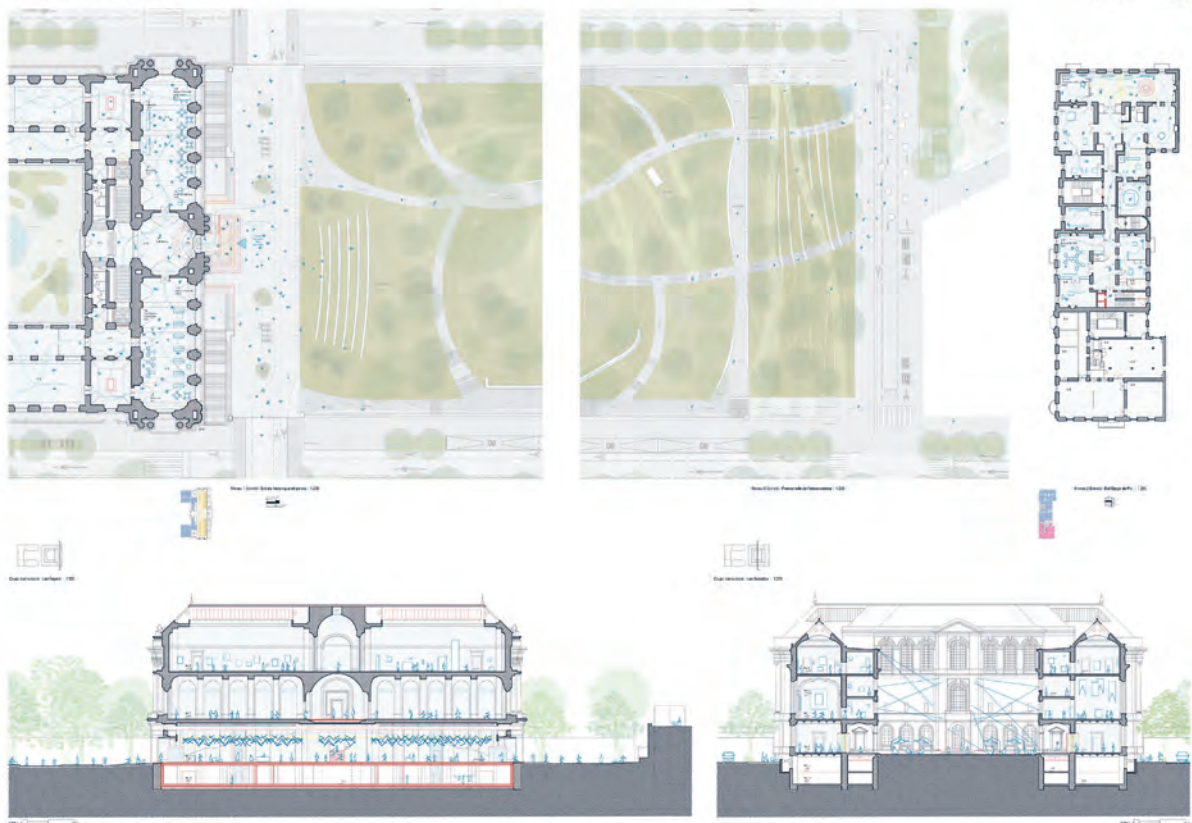
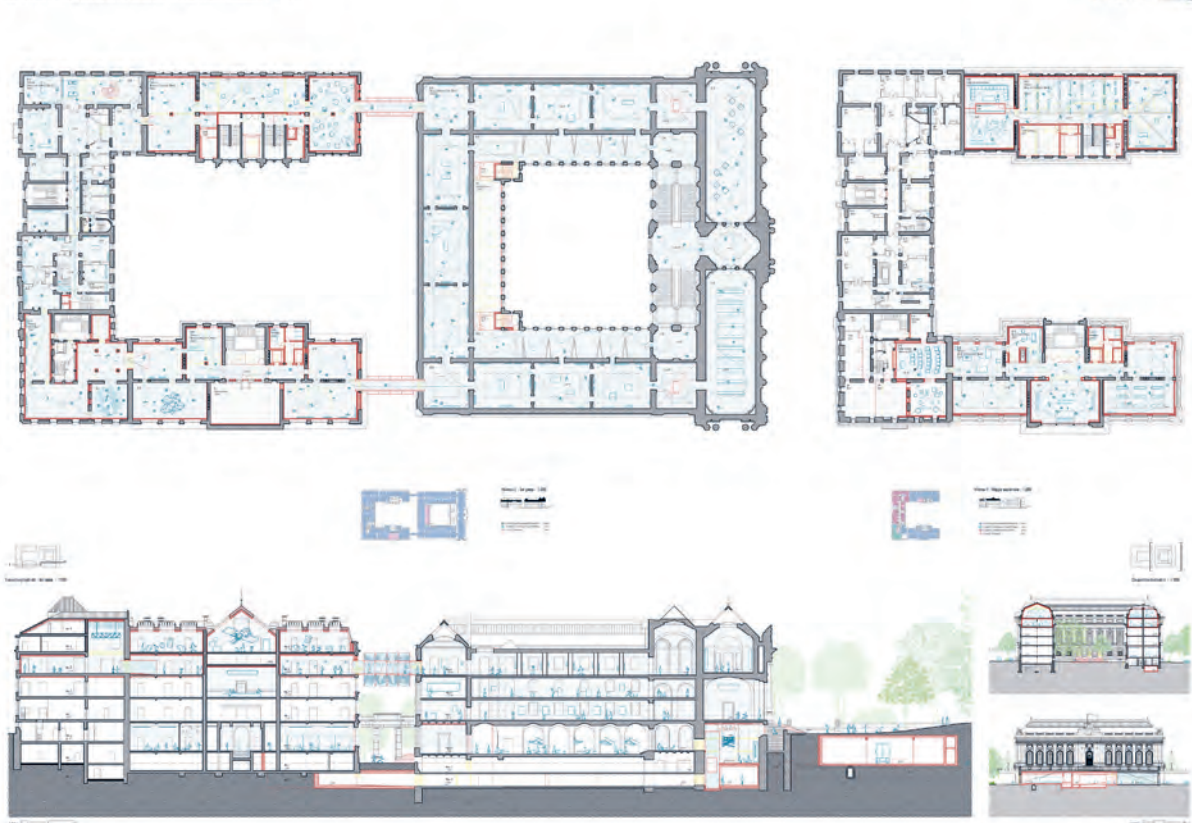
CONCOURS MAH, Agencement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire - 2^{ème} DEGRÉ

THEN & NOW

CONCOURS MAH, Agencement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire - 2^{ème} DEGRÉ

THEN & NOW



CONCOURS MAH, Agencement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire — 2^{ÈME} DEGRÉCONCOURS MAH, Agencement et restauration du Musée d'Art et d'Histoire — 2^{ÈME} DEGRÉ

3^{ème} RANG — 3^{ème} PRIX

Projet n°27

MERCURY

Architecte

Made in Sàrl

Architecte-paysagiste

Maurus Schifferli Landschaftsarchitekt AG

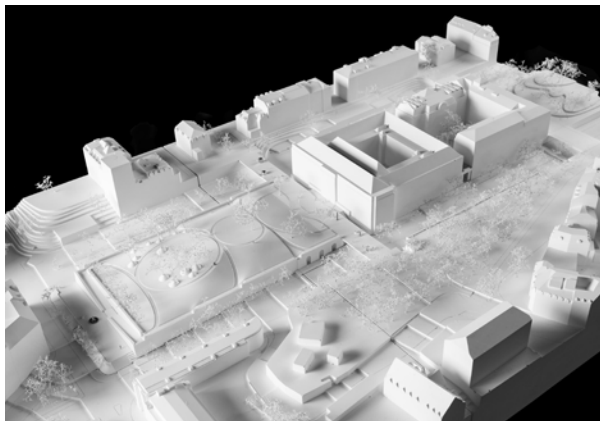
Ingénieur civil

ZPF Consulting AG

Le projet « MERCURY » se fonde sur le renforcement systématique de l'axe longitudinal du bâtiment Camoletti, en tirant parti de la liaison carrossable intérieure entre les deux boulevards, du prolongement des casemates jusqu'au boulevard Helvétique, de la fermeture de la rue Charles-Galland à la circulation de véhicules et de l'occupation du passage Burlamachi par le nouveau restaurant. Il se complète avec l'élargissement de la promenade de Saint-Antoine, une arborisation ponctuelle des deux boulevards et le réaménagement de la place Ferdinand-Hodler.

L'ensemble des interventions architecturales s'appuie sur la réorganisation du système de distribution, de part et d'autre de l'axe de la rue intérieure reliant les deux boulevards. Une rampe semi-circulaire excavée, permettant l'accès universel dans l'axe, remplace l'appareil de l'escalier monumental, condamnant par conséquent l'entrée historique sur la rue Charles-Galland. L'accueil intérieur se trouve donc abaissé d'un niveau, sur une mezzanine occupant une partie de l'espace de la rue intérieure dénoyautée. La distribution en croix s'en trouve facilitée, révélant un nouvel espace très généreux, qui devient le centre de gravité du nouveau complexe muséal, une proposition dont le jury salue les qualités architecturales et la radicalité conceptuelle.

Sous la cour Camoletti, les auteurs du projet installent l'auditorium et ses annexes. L'insertion du restaurant dans le passage Burlamachi permet de proposer une nouvelle atmosphère pour la cour des Casemates, qui devient le point de rencontre des six unités fonctionnelles disposées dans le socle des bâtiments avoisinants. La proposition d'installer un système de livraison traversant sous la rue Charles-Galland paraît très astucieuse et efficace, bien que sa faisabilité reste à vérifier. Cette clarification qualitative et adroite du système de distribution de l'ensemble muséal se fait cependant au prix d'une atteinte importante au caractère architectural du bâtiment Camoletti dont, principalement, la mise en scène monumentale de l'entrée. Par ailleurs, l'obturation du passage Burlamachi, le creusement et la couverture par un bassin de la cour Camoletti qui devient un espace purement contemplatif, le percement circulaire du sol de la rotonde d'accueil actuelle, ou l'installation d'ascenseurs au cœur de salles d'exposition altèrent les particularités et la fonctionnalité de ces espaces.



Le choix d'excaver sous la promenade de l'Observatoire conduit les auteurs à proposer un remodelage et une re-composition géométrisée du parc, qu'ils désignent comme « baroque ». Si cette intention est compréhensible en vue de s'attacher à la symétrie du bâtiment Camoletti, elle entre en contradiction avec le souhait de maintenir l'arborisation existante. Ce que trahit l'installation de cônes racinaires dont le jury questionne la faisabilité.

La prolongation des casemates jusqu'au boulevard Helvétique offre la possibilité de réaliser d'importantes surfaces qui pourraient aisément être dotées des qualités climatiques requises. Les espaces existants du musée sont maintenus dans leur forme originale. Des extensions ponctuelles sont installées dans les deux écoles bordant la cour des Casemates. La stratégie d'intervention pour les voies de fuite propose d'adapter le plus possible les voies de circulation existantes aux normes actuelles, ce qui nécessiterait une vérification approfondie. Malgré les grandes qualités conceptuelles de ce projet, l'attitude et la stratégie proposées n'apparaissent pas adéquates au jury.





SITUATION Tranchées Ech. 1:500



ÉLEVATION Bd. Helvétique
Ech. 1:500



COUPE ZZ 0 5 10 250
Feb. 1500

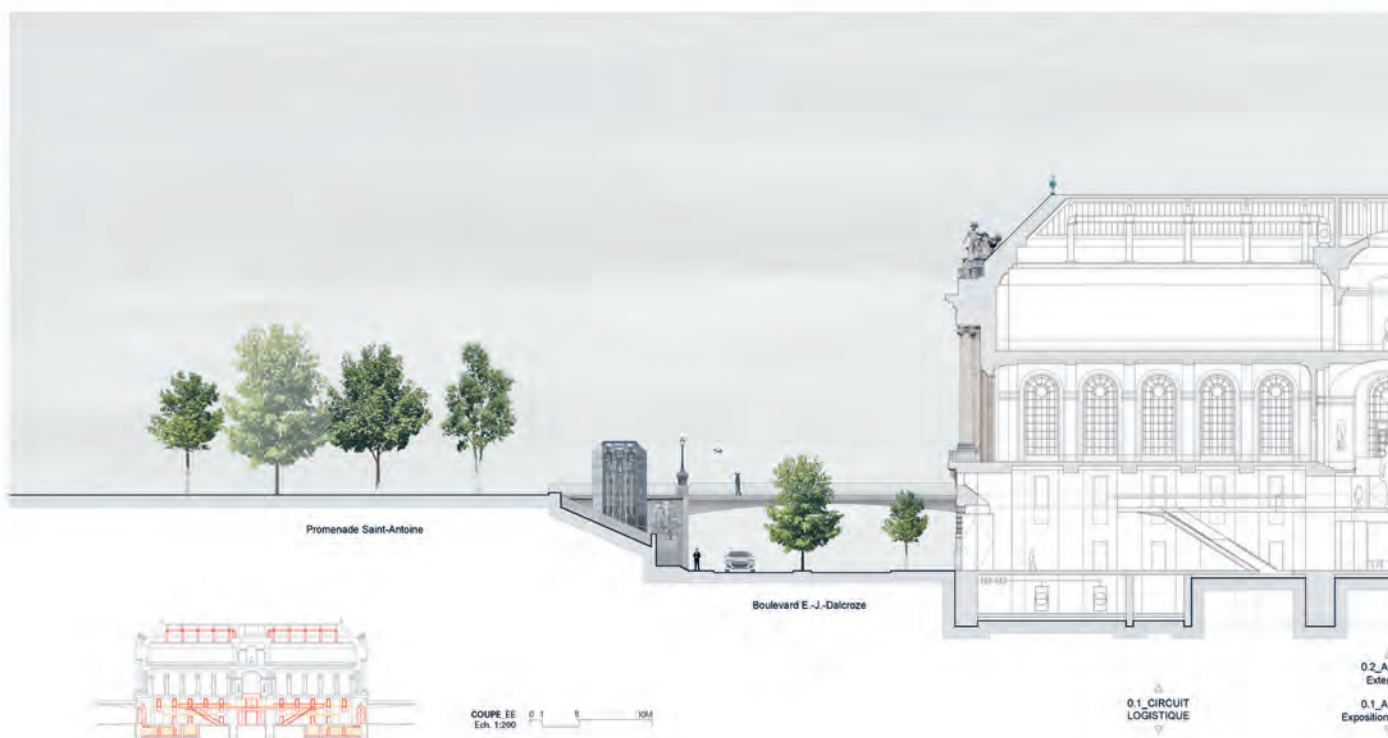
MERCURY



2 CONCOURS NMAH
AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
2^{ème} DEGRÉ



SITUATION
Ech. 1:2'000



MERCURY



ACCUEIL



CONCOURS 1999
CONCOURS DE RECONSTRUCTION DE LA VILLE DE L'ÉCOLE
PROJET



TERRAS LIEU

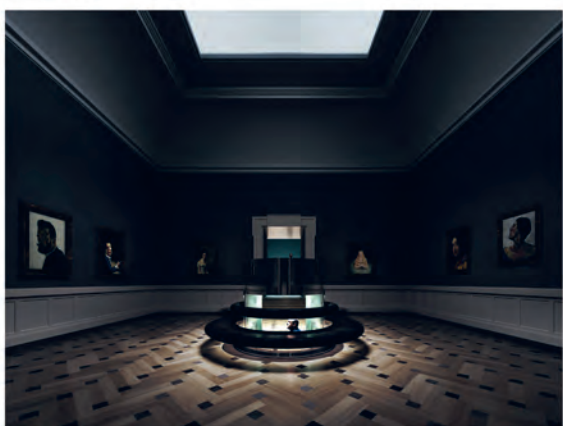
MERCURY



RESTAURANT



CONCOURS 1999
CONCOURS DE RECONSTRUCTION DE LA VILLE DE L'ÉCOLE
PROJET

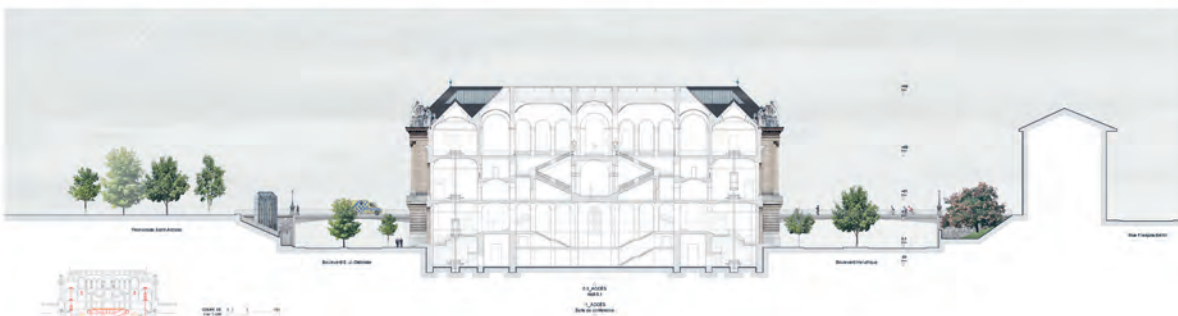


EXPOSITION

MERCURY



CASEMATES



5 CONSCIOUSNESS TESTS
 1. The first test is the "Consciousness Test" (CT). It is a test of the subject's ability to be aware of their own thoughts and feelings. It is a test of the subject's ability to be aware of their own thoughts and feelings. It is a test of the subject's ability to be aware of their own thoughts and feelings.



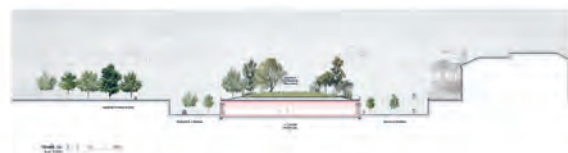
CHARLES GALLAND



MERCURY



PROMENADE



CONCOURS BRASS
Sous-épreuve de l'épreuve écrite de l'admission à l'école nationale supérieure de la police (ENSP) - 2013



PÉRIMÈTRE / PAYSAGE

[illegible][illegible]

EXTENSION / RESTAURATION

[illegible]

Investigaciones científicas e innovaciones tecnológicas en el campo de la ingeniería de materiales. El presente artículo describe el desarrollo de un nuevo material de construcción, el cual se ha diseñado para ser utilizado en la fabricación de componentes de alta resistencia y durabilidad. El material se ha desarrollado a partir de una aleación de aluminio y magnesio, y se ha sometido a un proceso de tratamiento térmico para mejorar sus propiedades mecánicas. El resultado es un material que ofrece una combinación única de alta resistencia, baja densidad y buena maquinabilidad. Este material tiene un potencial significativo para su aplicación en la industria aeroespacial y en la fabricación de componentes de alta tecnología. El artículo describe en detalle el proceso de desarrollo, desde la selección de la aleación hasta la optimización del tratamiento térmico, y presenta los resultados de las pruebas mecánicas y de maquinabilidad. Se concluye que el nuevo material es una excelente opción para aplicaciones que requieren alta resistencia y durabilidad, y se espera que su uso se expanda en los próximos años.

**MERCURY**

FLUX

to a variety of different cellular components, the degree of which is determined by the type of cell and the type of stimulus. The following are some of the most common effects of the hormone:

- **Stimulates the release of calcium from bone.** This is the most well-known effect of the hormone. It is achieved by stimulating the release of calcium from the bone matrix, which is then released into the bloodstream.
- **Stimulates the release of parathyroid hormone-related protein (PTHrP) from tumor cells.** This is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone.
- **Stimulates the release of parathyroid hormone-related protein (PTHrP) from tumor cells.** This is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone.

Regulation of PTHrP

PTHrP is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone. It is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone. It is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone.

Regulation of PTHrP

PTHrP is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone. It is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone. It is a protein that is released by tumor cells and which can stimulate the release of calcium from bone.

Since the 1980s, the use of the term "transsexual" has been declining in favor of "transgender" and "trans." The latter two terms are more inclusive, encompassing not only people who have undergone sex reassignment surgery but also those who have not. The term "transsexual" is also more closely associated with the medical and psychological communities, which may not be the best choice for people who are not seeking clinical help. The term "transgender" is more commonly used in the academic and activist communities, while "trans" is a more casual, everyday term. The choice of term is a personal one, and individuals may use different terms at different times in their lives. It is important to use the term that the individual prefers and to be respectful of their choice.

What does it mean to be transsexual?

Being transsexual means that a person's gender identity or expression does not conform to the binary expectations of male or female. Transsexual people may have undergone sex reassignment surgery, hormone therapy, or other medical interventions to align their physical characteristics with their gender identity. However, not all transsexual people undergo such procedures. Some may choose to live as a different gender without medical intervention, while others may identify as a mix of male and female. The experience of being transsexual is highly individual, and there is no single definition of what it means to be transsexual.

How can I support transsexual people?

Supporting transsexual people involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done in many ways, including using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just society for all.

What are some common misconceptions about transsexual people?

One common misconception is that transsexual people are confused or unstable. In reality, many transsexual people are confident and stable individuals. Another misconception is that transsexual people are seeking attention or validation. In fact, many transsexual people are simply seeking acceptance and respect. It is important to remember that transsexual people are human beings, just like anyone else, and they deserve the same rights and respect as everyone else.

How can I become a transsexual ally?

Becoming a transsexual ally involves educating yourself about transsexual issues and advocating for the rights of transsexual people. This can be done by learning about the history and experiences of transsexual people, by supporting transsexual organizations and activists, and by speaking out against discrimination and violence. It is also important to be a good listener and to provide support and resources when needed. By becoming a transsexual ally, you can help to create a more inclusive and equitable world for all.

What are some resources for transsexual people?

There are many resources available for transsexual people, including support groups, counseling services, and medical providers. Some of the most well-known resources include the National Center of Transgender Equality, the Transgender Law Center, and the World Professional Association for Transgender Health. There are also many online resources, such as websites and social media groups, that provide support and information for transsexual people. It is important to find resources that are relevant to your needs and to use them to support your journey.

What is the future of transsexual rights?

The future of transsexual rights is uncertain, but there is hope for progress. In recent years, there have been significant gains in the recognition and acceptance of transsexual people. Many countries have passed laws that protect the rights of transsexual people, and more and more people are coming out as transsexual. However, there is still a long way to go. Discrimination and violence against transsexual people continue to be a problem, and there is still a need for more education and support. By working together, we can create a future where transsexual people are fully accepted and respected.

What are some ways to get involved in the transsexual community?

There are many ways to get involved in the transsexual community. You can join a support group, attend events, or volunteer for a transsexual organization. You can also use your voice to advocate for transsexual rights and to educate others about transsexual issues. Getting involved in the community can help you to build a support network and to find resources that are helpful to you. It can also be a way to make a positive impact on the world and to create a more inclusive and equitable society for all.

What are some challenges facing transsexual people?

Transsexual people face many challenges, including discrimination, harassment, and violence. They may also face challenges related to their gender identity, such as finding a community and finding resources. Transsexual people may also face challenges in the workplace, such as discrimination and harassment. It is important to recognize these challenges and to work to address them. By creating a more inclusive and equitable society, we can help to reduce the challenges facing transsexual people and to create a better future for all.

What are some ways to create a more inclusive and equitable society?

Creating a more inclusive and equitable society requires the efforts of everyone. We need to educate ourselves and others about the experiences and needs of transsexual people. We need to support transsexual organizations and activists. We need to speak out against discrimination and violence. We need to create a culture of acceptance and respect for all people. By working together, we can create a more inclusive and equitable society where everyone is valued and respected.

What are some ways to support transsexual people in the workplace?

Supporting transsexual people in the workplace involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the workplace, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just workplace for all.

What are some ways to support transsexual people in the community?

Supporting transsexual people in the community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just community for all.

What are some ways to support transsexual people in the family?

Supporting transsexual people in the family involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the family, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just family for all.

What are some ways to support transsexual people in the school?

Supporting transsexual people in the school involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the school, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just school for all.

What are some ways to support transsexual people in the healthcare system?

Supporting transsexual people in the healthcare system involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the healthcare system, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just healthcare system for all.

What are some ways to support transsexual people in the legal system?

Supporting transsexual people in the legal system involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the legal system, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just legal system for all.

What are some ways to support transsexual people in the media?

Supporting transsexual people in the media involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the media, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just media for all.

What are some ways to support transsexual people in the arts and culture?

Supporting transsexual people in the arts and culture involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the arts and culture, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just arts and culture for all.

What are some ways to support transsexual people in the sports and recreation community?

Supporting transsexual people in the sports and recreation community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the sports and recreation community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just sports and recreation community for all.

What are some ways to support transsexual people in the religious community?

Supporting transsexual people in the religious community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the religious community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just religious community for all.

What are some ways to support transsexual people in the political community?

Supporting transsexual people in the political community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the political community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just political community for all.

What are some ways to support transsexual people in the business community?

Supporting transsexual people in the business community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the business community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just business community for all.

What are some ways to support transsexual people in the entertainment industry?

Supporting transsexual people in the entertainment industry involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the entertainment industry, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just entertainment industry for all.

What are some ways to support transsexual people in the technology industry?

Supporting transsexual people in the technology industry involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the technology industry, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just technology industry for all.

What are some ways to support transsexual people in the education system?

Supporting transsexual people in the education system involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the education system, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just education system for all.

What are some ways to support transsexual people in the healthcare system?

Supporting transsexual people in the healthcare system involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the healthcare system, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just healthcare system for all.

What are some ways to support transsexual people in the legal system?

Supporting transsexual people in the legal system involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the legal system, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just legal system for all.

What are some ways to support transsexual people in the media?

Supporting transsexual people in the media involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the media, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just media for all.

What are some ways to support transsexual people in the arts and culture?

Supporting transsexual people in the arts and culture involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the arts and culture, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just arts and culture for all.

What are some ways to support transsexual people in the sports and recreation community?

Supporting transsexual people in the sports and recreation community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the sports and recreation community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just sports and recreation community for all.

What are some ways to support transsexual people in the religious community?

Supporting transsexual people in the religious community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the religious community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just religious community for all.

What are some ways to support transsexual people in the political community?

Supporting transsexual people in the political community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the political community, including discrimination, harassment, and violence. By supporting them, we can help to create a more equitable and just political community for all.

What are some ways to support transsexual people in the business community?

Supporting transsexual people in the business community involves creating a safe and inclusive environment for them. This can be done by using correct names and pronouns, respecting their privacy, and avoiding discrimination. It is also important to listen to their experiences and needs, and to provide resources and support when possible. Transsexual people often face significant challenges in the business community, including discrimination, harassment,

PROGRAMME

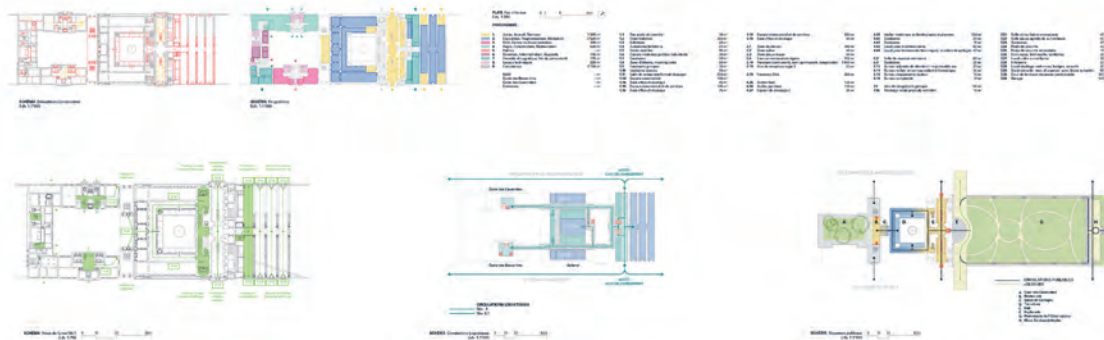
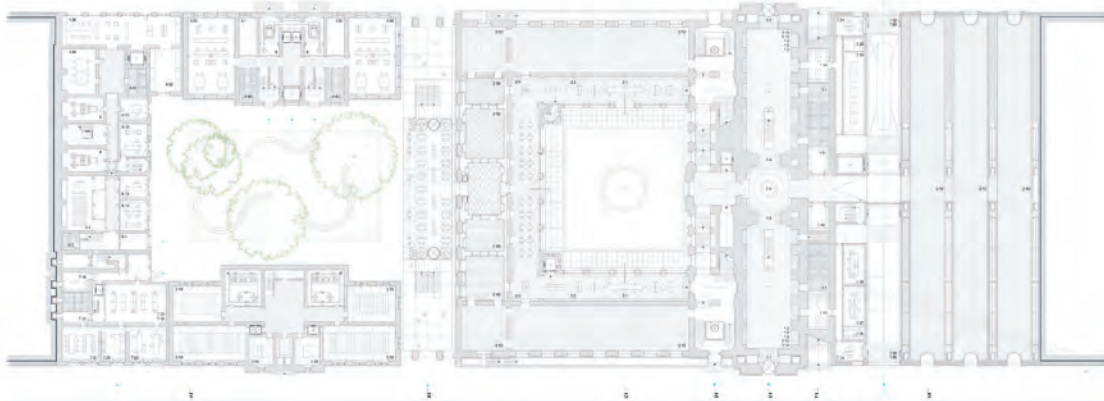
[illegible]

Le differenze sono dovute principalmente al fatto che la tecnologia di base di "Toshiba" è il "transistor", che è appunto, più o meno, quello che si trova nei comuni transistori radio, mentre la tecnologia di "Hitachi" è basata sul "cristallo", che è un tipo di semiconduttore. I transistori sono costituiti da un unico pezzo di materiale, mentre i cristalli sono costituiti da un pezzo di materiale che è stato diviso in due parti, ciascuna delle quali ha una sua propria funzione. I transistori sono più piccoli dei cristalli, e sono anche più precisi. I cristalli sono più precisi dei transistori, ma sono anche più costosi. I transistori sono più precisi dei cristalli, ma sono anche più costosi. I cristalli sono più precisi dei transistori, ma sono anche più costosi.



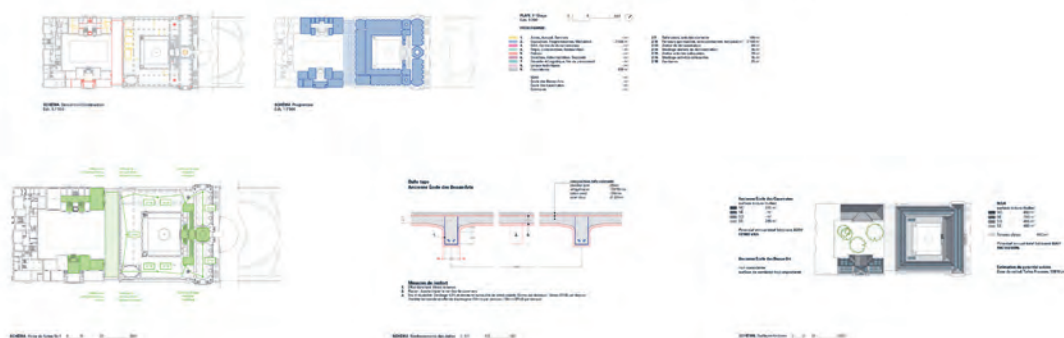
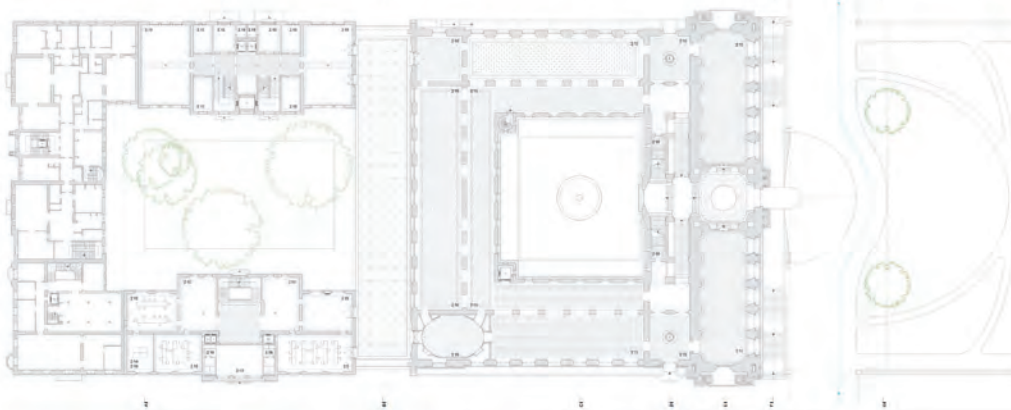
CONCOURS 1999
PROJET DE RECONSTRUCTION D'UN GYMNASIUM ET D'UN CENTRE DE JEUNES

MERCURY

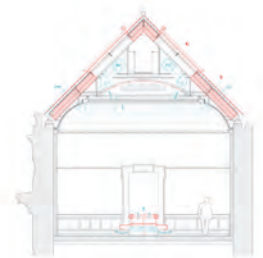
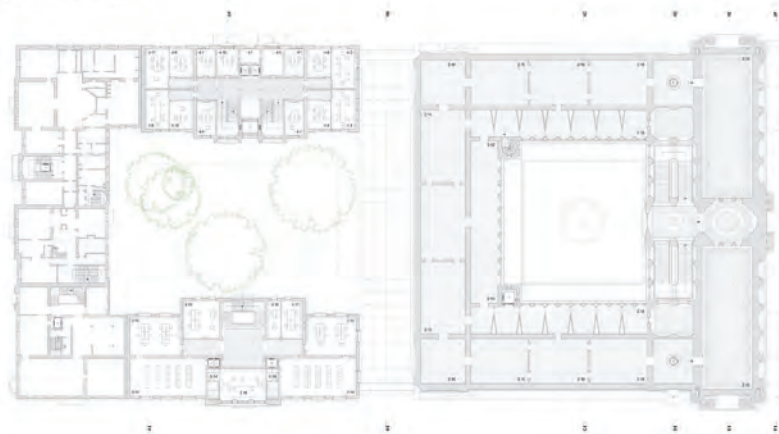


CONCOURS 1999
PROJET DE RECONSTRUCTION D'UN GYMNASIUM ET D'UN CENTRE DE JEUNES

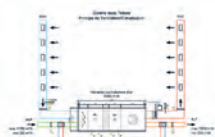
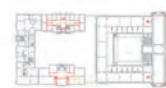
MERCURY



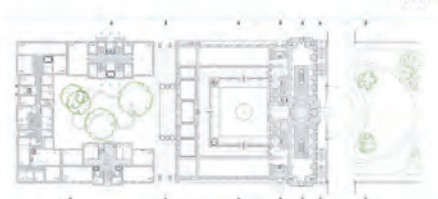
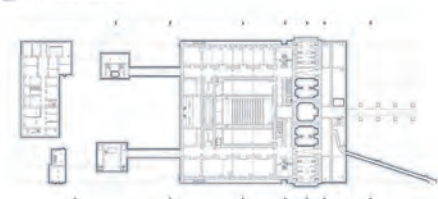
CONCOURS MERCUY
CONCOURS DE CONCEPTION D'UN CENTRE DE RECHERCHE EN MÉCANIQUE
PROJET



1. Niveau du sol
2. Niveau du premier étage
3. Niveau du deuxième étage
4. Niveau du troisième étage
5. Niveau du quatrième étage
6. Niveau du cinquième étage



CONCOURS MERCUY
CONCOURS DE CONCEPTION D'UN CENTRE DE RECHERCHE EN MÉCANIQUE
PROJET



MERCURY

MERCURY

4^{ème} RANG — 4^{ème} PRIX

Projet n°34

EURYDICE

Architecte

Schmidlin Architekten GmbH

Architecte-paysagiste

MOFA urban landscape studio GmbH

Ingénieur civil

Dr. Lüchinger+ Meyer Bauingenieure AG

La force du projet « EURYDICE » est de mettre intelligemment en relation la promenade du Pin et le quartier de Rive, à travers l'ensemble des bâtiments et des cours du campus muséal et de la promenade de l'Observatoire.

Il crée et renforce les ouvertures transversales : un accès à la cour des Casemates sous le bâtiment de la promenade du Pin 1, la mise en valeur du passage Burlamachi et l'ouverture des casemates sur le boulevard Jaques-Dalcroze.

Les deux cours restent en pleine terre et sont végétalisées.

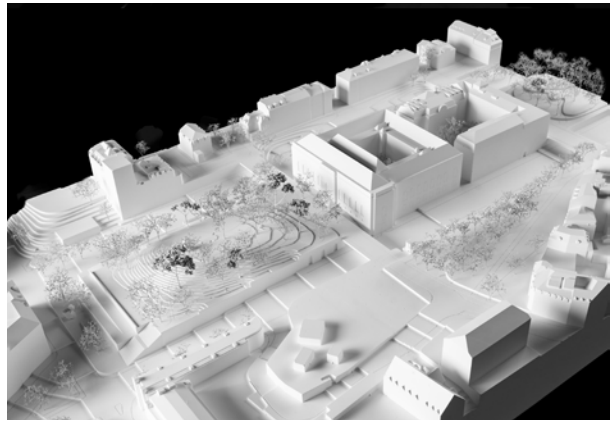
Le jury apprécie particulièrement l'ouverture de la façade postérieure du musée, entièrement percée de portes et de fenêtres, reliant ainsi les deux cours entre elles. Cette transformation d'une façade jusque-là austère fait vivre intensément le passage Burlamachi. Cette façade accueille un accès universel au musée par un escalier et une rampe, augmentant de ce fait la porosité souhaitée du musée.

L'entrée historique du musée sur la façade principale du bâtiment Camoletti est maintenue. Elle est complétée par un accès universel par deux portes basses disposées de part et d'autre.

La galerie carrossable historique traversant le rez-de-chaussée du musée entre les deux boulevards est approfondie : la dalle existante est enlevée. Cette opération crée un espace impressionnant de 11 mètres de hauteur. Deux plateformes « suspendues » sont insérées à mi-hauteur, permettant l'accès universel à partir des portes latérales de l'entrée principale et des casemates.

Le projet concentre les fonctions d'exposition dans le bâtiment Camoletti dont le rez-de-chaussée est entièrement consacré à l'usage du tiers-lieu, du restaurant et d'une salle de conférence. Ces locaux sont accessibles depuis les boulevards et le passage Burlamachi. Les autres fonctions (bibliothèque, bureaux, ateliers de restauration, etc.) sont regroupées dans les bâtiments entourant la cour des Casemates.

Le projet gagne de nouvelles salles d'exposition en les proposant au sous-sol du bâtiment Camoletti comme des espaces « white box » à lumière artificielle.



La livraison par véhicules se fait par une plateforme élévatrice disposée côté boulevard Jaques-Dalcroze, devant l'ancienne école des Casemates, et reliée à un tunnel dans les sous-sols. Une technique possible, mais jugée extrêmement lourde, peu appréciée par le jury.

Les casemates anciennes sont mises en valeur et ouvertes au public, où les accueillent la billetterie et des boutiques. Un cheminement en courbe conduit au musée les personnes à mobilité réduite. Le reste du sous-sol de la promenade de l'Observatoire est ménagé ainsi que la galerie d'escalpe.

Le jury apprécie la limitation des aménagements souterrains.

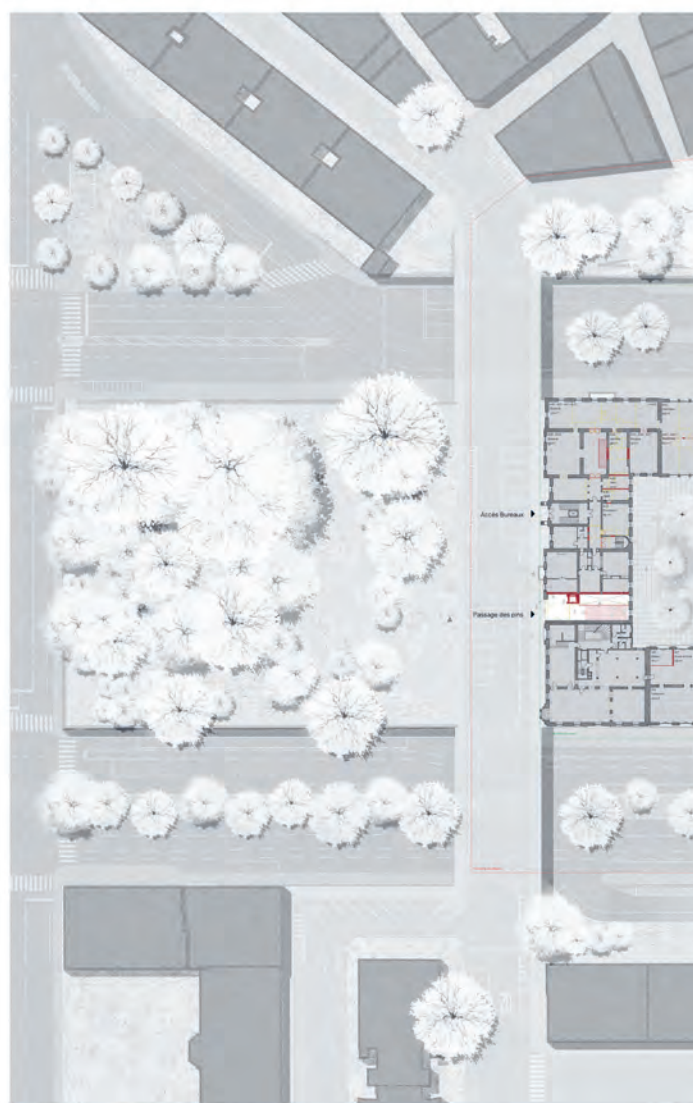
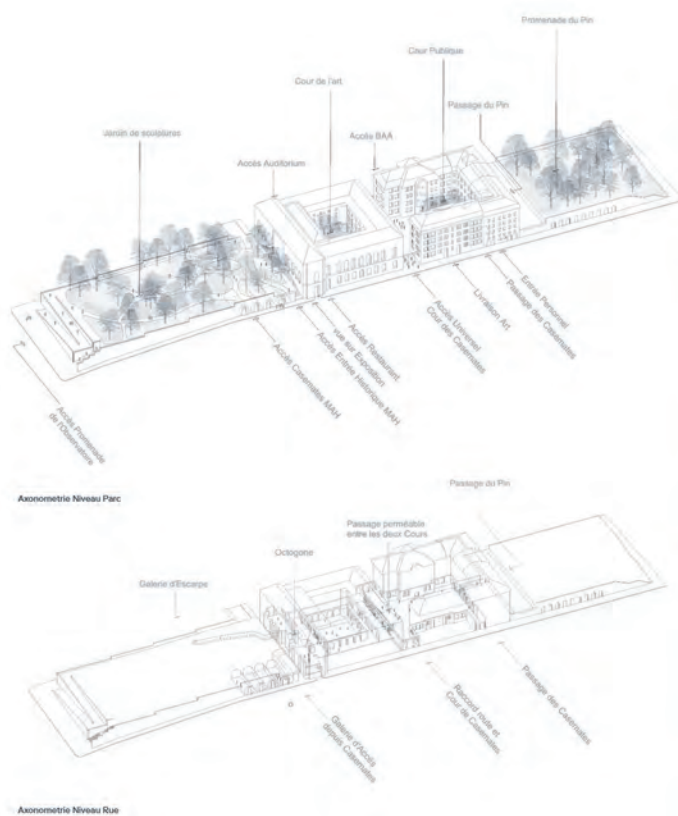
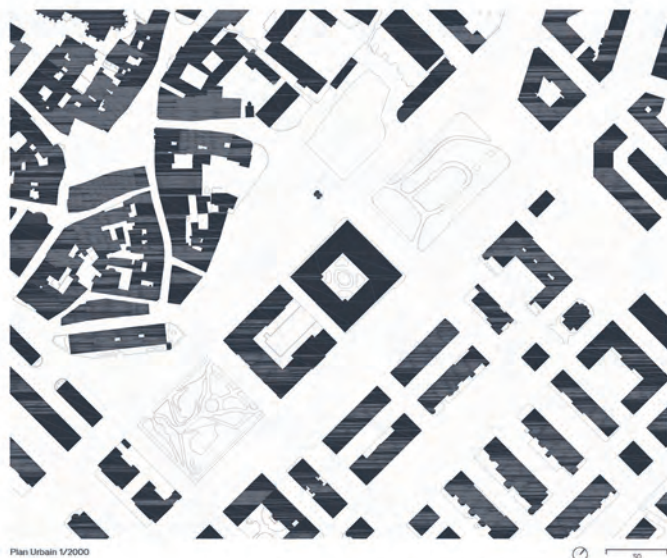
L'architecture du bâtiment classé est particulièrement respectée et le patrimoine ainsi préservé.

L'auteur assume la séparation des usages entre le Musée d'art et d'histoire de Genève et les autres bâtiments abritant les fonctions annexes. Il exclut l'utilisation des appartements de la promenade du Pin 1 et 3, sauf pour le passage à la cour des Casemates.

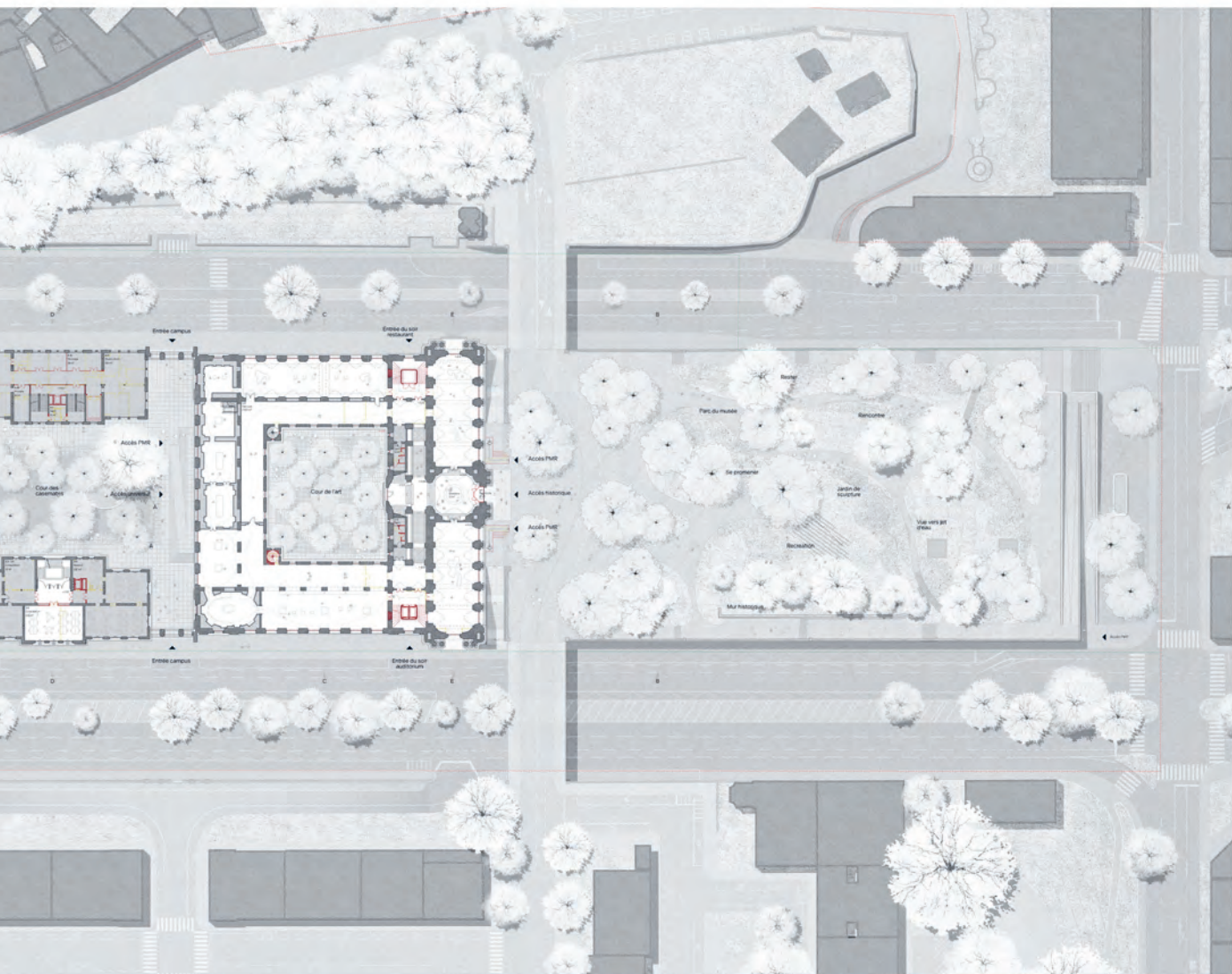


Campus Muséal

Lisibilité d'un ensemble public cohérent
Distribution claire des usages et des accès
Renforcement du caractère unique de chaque structure
Ouverture de la promenade et du musée au quartier Rive



Eurydice



1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Lieu de rencontres

Ouverture des bâtiments et espaces de la ville aux habitants
Casemates comme expérience de l'histoire genevoise
Continuités nouvelles entre parcs, cours et boulevards
Accès systématiquement universels



Vue de la place Ferdinand Hodler vers la promenade et le MAH

Musée d'Art et d'Histoire de Genève



Excavations de la casemate 1915

Eurydice



Séquence d'accès au MAH depuis le boulevard Jacques-Dalcroze

Tous Publics

Créer un nouveau centre pour le quartier
Deux cours ouvertes et mêlées, au cœur du campus
Plusieurs cheminements et traversées
Accès direct à tous les espaces publics depuis l'extérieur



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève

Maquette d'été et d'automne de Genève

Exposer et révéler

Renforcement de la qualité et de la spécificité de l'existant
Aménagement d'une nouvelle bourse d'exposition liée au parcours
Nouveaux espaces dédiés à l'art contemporain et aux ateliers
Garages historiques restaurés sans intervention superficielle



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève



Maquette d'été et d'automne de Genève

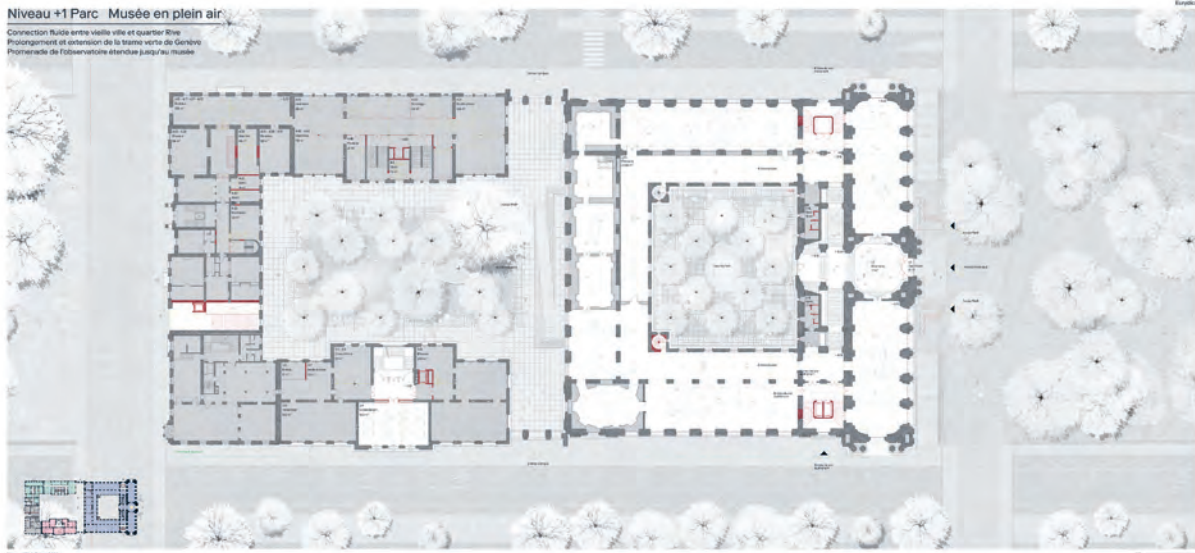
Maquette d'été et d'automne de Genève

Maquette d'été et d'automne de Genève

Maquette d'été et d'automne de Genève

Niveau +1 Parc Musée en plein air

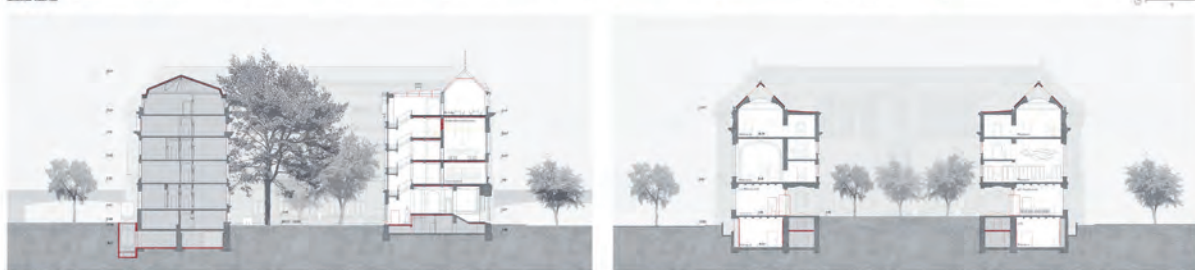
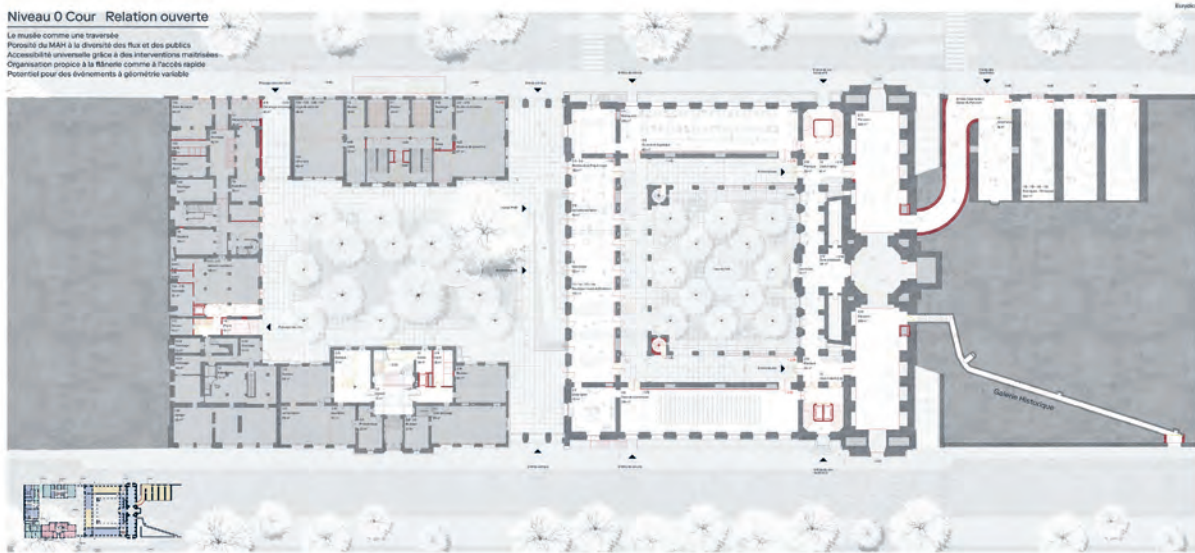
Connexion fluide entre vieille ville et quartier Rive
Prolongement et extension de la trame verte de Genève
Promenade de l'observation étendue jusqu'au musée



Maquette d'été et d'hiver de Genève

Niveau 0 Cour Relation ouverte

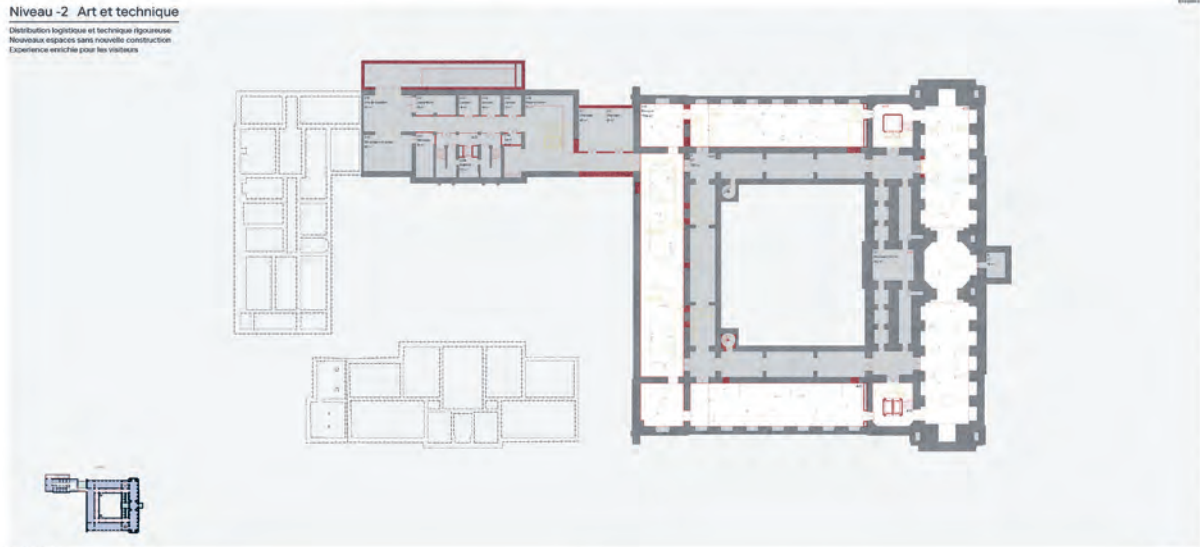
Le musée comme une traversée
Porosité du bâti à la diversité des flux et des publics
Accessibilité universelle grâce à des interventions minimalistes
Organisation propice à la filière comme à l'accès rapide
Potential pour des événements à grande visibilité



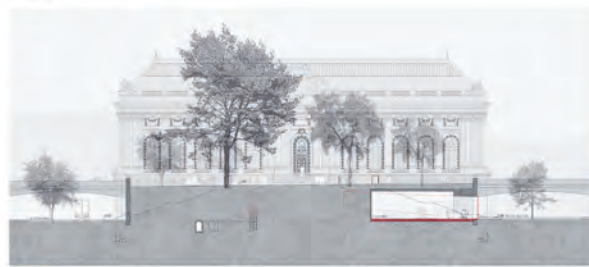
Maquette d'été et d'hiver de Genève

Niveau -2 Art et technique

Distribution logistique et technique rigoureuse.
Nouveaux espaces sans nouvelle construction.
Expérience enrichie pour les visiteurs.



Plan de Niveau -2



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



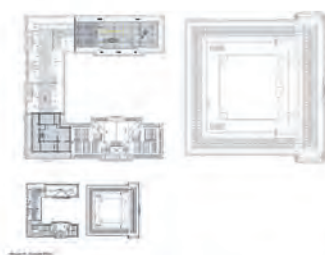
Plan de Niveau -2

1 2 3 4



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



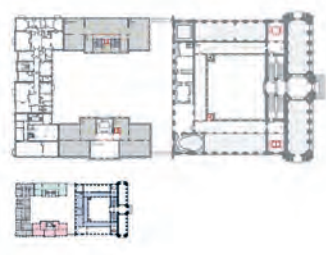
Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



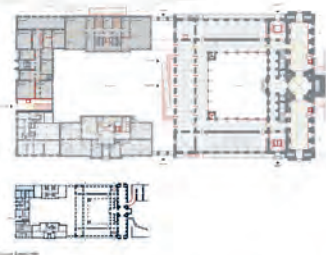
Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



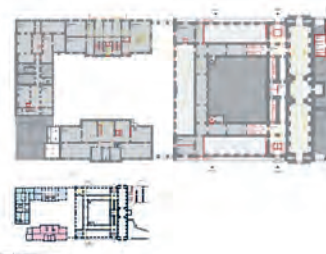
Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture



Plan de Niveau -2

Maison d'Art et d'Architecture

1 2 3 4

1 2 3 4

5^{ème} RANG — 5^{ème} PRIX

Projet n°21

NEXUS

Architecte

Wulf Architekten GmbH

Architecte-paysagiste

Monnier Achitecture du Paysage SA

Ingénieur civil

Thomas Jundt Ingénieurs civils SA

« NEXUS » est un projet unique par sa recherche constante de fluidité et propose une multiplicité de parcours, allant dans le sens du projet multifréquence du Musée d'art et d'histoire de Genève. Par une approche résolument postmoderne, il offre des solutions inédites, tant sur le plan spatial que formel.

Ce projet possède une forte volonté de connecter le musée à la ville. En ce sens, le jury a apprécié l'ajout d'une nouvelle passerelle entre les deux quadrilatères, les reliant aux niveaux hauts des quartiers de Saint-Antoine et des Tranchées. C'est un geste fort qui offre une véritable connexion, mais qui reste fragile en cas de non-réalisation, hypothéquant le reste du projet.

C'est d'ailleurs une constante du projet, qui ajoute des entrées à partir de tous les quartiers avoisinants, des Tranchées, de la Vieille-Ville ou encore de Rive, avec des nouvelles rampes qui montent sur la promenade de l'Observatoire. Les deux cages d'entrées des immeubles de la promenade du Pin 3 et 5 sont utilisées pour relier la promenade à la cour des Casemates, ce qui participe à prolonger l'espace public. Le côté domestique de la typologie des cages d'escaliers existantes est conservé dans sa taille et sa substance patrimoniale, ce qui crée d'intéressantes transitions et active naturellement les cours.

« NEXUS » interprète l'îlot comme un véritable campus, démultipliant les accès, amorçant une porosité maximale, s'adressant au public habituel, mais cherchant le contact avec les passants.

En revanche, ce puissant parti pris néglige totalement l'aménagement des boulevards en contrebas, qui apparaissent alors coupés du nouveau campus muséal. Toute la radicalité qui est déployée sur d'autres endroits du projet disparaît dans la relation avec les boulevards.

Dans les grandes lignes, le projet respecte les structures fondamentales des édifices historiques. Certains plateaux sont enlevés pour placer les circulations verticales nécessaires ; leur emplacement est généralement judicieux.

Le choix de couvrir la cour du bâtiment Camoletti par une verrière permet de gérer la climatisation et protège l'expression des façades intérieures dans leur substance originelle. Cependant, la pleine terre conservée dans le sol paraît illogique en comparaison de la cour des Casemates qui apparaît plantée sur toute sa surface alors qu'elle est excavée sur ses deux tiers. Le projet « NEXUS » se distingue par son côté ludique et son aspect joyeux, particulièrement dans les nouveaux éléments or-



ganiques qui assument le rôle de liaisons verticales. En ce sens, le projet semble traduire en plan l'énoncé du projet muséal qui prône un musée de demain « joyeusement irrévérencieux ». Les « folies de caractères » participent à cette atmosphère générale de légèreté, malgré une volonté formelle affirmée qui fonctionne en se signifiant. En effet, les distributions verticales sont toujours un grand défi dans les programmes muséaux. « NEXUS » assume ces nouveaux éléments « sculpturaux » indispensables, de manière à la fois sérieuse, ludique et réfléchie. Néanmoins, ces éléments stylisés entrent en contradiction avec l'architecture Beaux-Arts du musée.

Depuis le quartier de Rive, le bas de la promenade de l'Observatoire est retravaillé dans une idée forte de parcours. Le jury est sensible au remodelage qui ajoute des rampes, garantissant un accès pour tous, dont l'organicité des formes est cohérente avec l'ensemble du projet. L'amphithéâtre en gradins creusés devant l'entrée monumentale historique propose un ascenseur qui permet de traverser sous la rue Charles-Galland. Le parcours vers la galerie d'escarpe est invitant dès la nouvelle entrée franchie, ce qui valorise cet élément patrimonial. Des ascenseurs et plusieurs monte-charges sont prévus, ce qui représente une grande qualité pour le fonctionnement interne du musée. Ainsi la circulation des visiteurs tant que celle des œuvres ont été particulièrement pensées.

La place dévolue pour le restaurant est originale. Alors que presque tous les autres projets le situent au niveau des cours, « NEXUS » l'installe audacieusement au premier étage de l'ancienne école des Casemates : un usage du piano nobile accessible via la nouvelle passerelle, et qui renforce la relation à la Vieille-Ville.

L'ambition de « NEXUS » est immense et questionne en quelque sorte nos préjugés. Le projet chamboule les attentes et propose des solutions innovantes. Néanmoins, une telle ambition a le défaut de repousser certaines problématiques et il en résulte plusieurs anomalies spatiales, par exemple des ateliers de restauration en sous-sol sans lumière naturelle ou des espaces muséaux historiques transformés en espaces servants.

Enfin, l'ensemble des excavations est jugé trop important par le jury, qui n'est pas non plus convaincu par la nouvelle entrée, dite « amphithéâtre ». Cette dernière, trop présente sur le plan formel et esthétique, semble entrer en contradiction avec la volonté d'activer plutôt la topographie haute du site.



Le musée comme partie de la ville

Public, accueillant, connecté

Introduction

Le musée n'est pas uniquement situé dans la ville, il en fait partie intégrante. Le musée est la ville.

Ouvert à tous, il s'étend dans toutes les directions, embrassant son environnement. C'est un espace d'ouverture et d'échange, un lieu social, un « tiers-lieu ». Il invite à l'exploration et à la contemplation. Ce lieu relie passé, présent et futur. C'est un lieu pour tous.

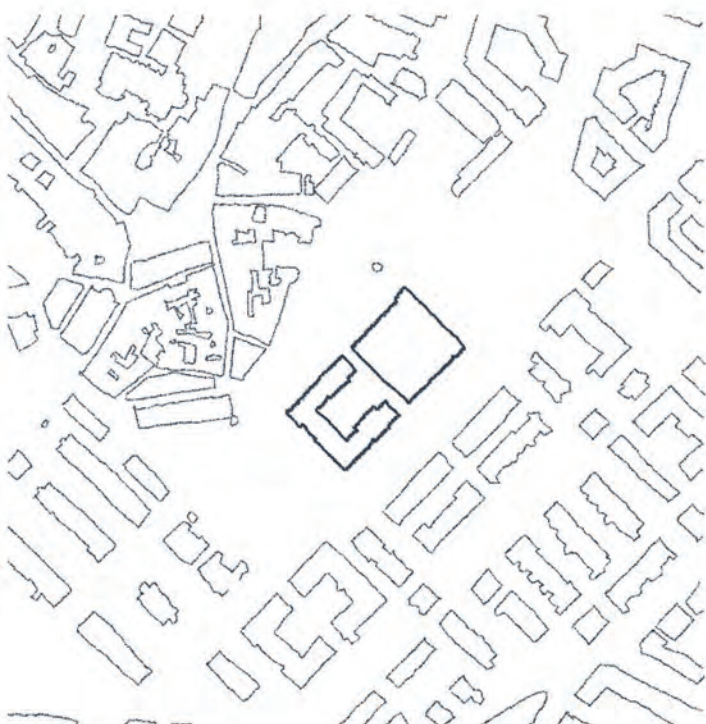
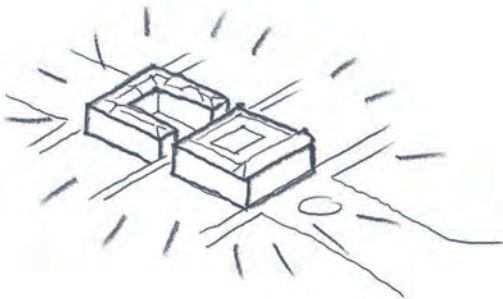
Un musée contemporain n'est plus confiné entre ses murs ; il dissout les limites entre l'institution et la sphère publique. Il n'est pas seulement dépositaire de l'histoire mais est un espace vivant évolutif où cultures, savoirs et débats convergent. Il accueille et favorise les échanges entre personnes, disciplines, traditions et innovation. C'est une plateforme de dialogue où les perspectives diverses sont accueillies et où l'expression artistique et intellectuelle peut s'épanouir librement.

Au-delà de la simple préservation, le musée moderne est un participant engagé dans la construction du tissu urbain et culturel. Il s'étend dans l'espace public et intègre ses rues, ses parcs et sa vie au rythme de la ville. Il est poreux, accueillant et inclusif, favorisant des interactions inattendues et des instants de découverte.

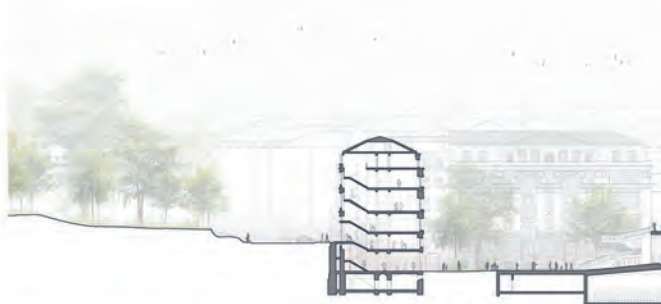
C'est un lieu d'apprentissage mais pas uniquement académique ; c'est un espace où l'éducation est expérientielle, où l'engagement prime sur l'instruction. Il adopte les nouvelles technologies, les expériences interactives et les approches interdisciplinaires, transformant la visite en un voyage immersif. Le musée d'aujourd'hui est un lieu de participation, où le public n'est pas un simple spectateur, mais un acteur engagé dans un dialogue culturel en constante évolution.

Un musée contemporain est à la fois un lieu de mémoire et de vision, où le passé est préservé non comme un simple vestige de nostalgie, mais comme un socle pour la pensée de demain. Il est un catalyseur de créativité et de réflexion critique, se redéfinissant sans cesse pour rester pertinent dans un monde en perpétuelle évolution. C'est un sanctuaire pour l'art et les idées, mais il appartient avant tout aux gens, façonné par leur présence, leurs voix et leurs histoires.

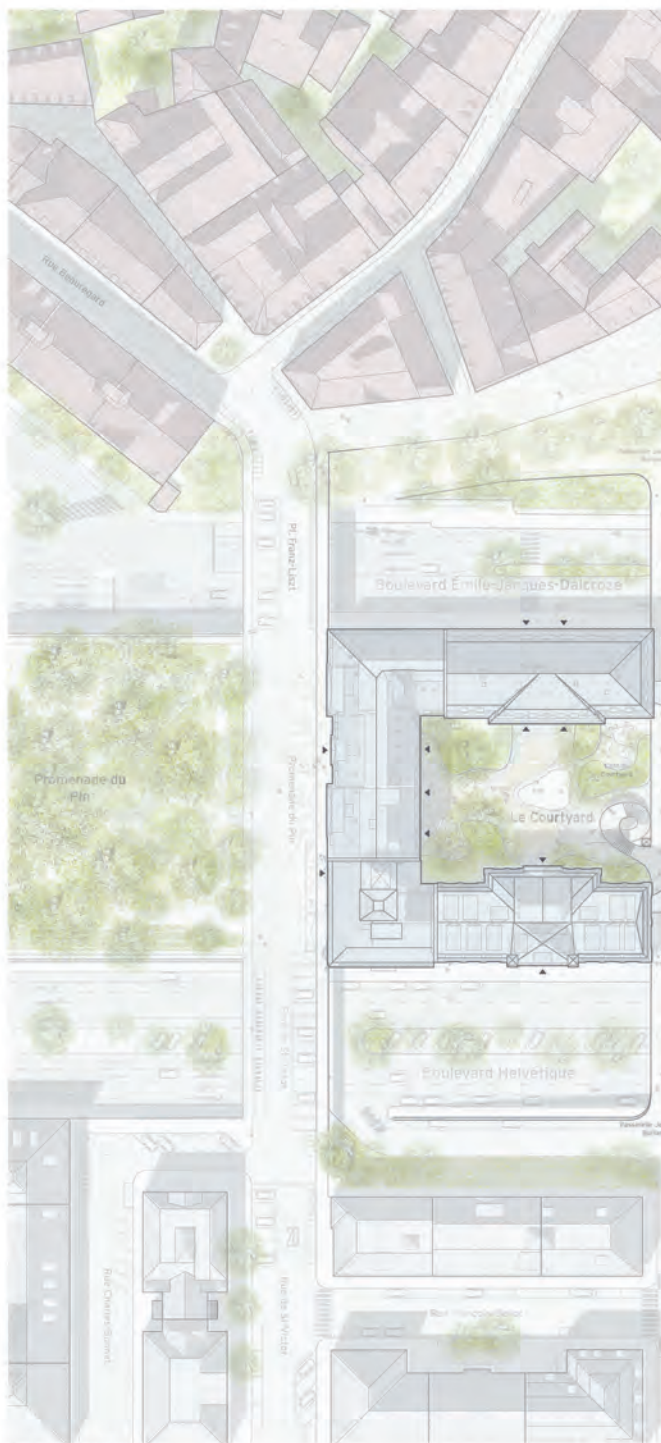
Ce n'est pas seulement un bâtiment, c'est une expérience, un point de rencontre, une entité vivante au cœur de la ville. Il incarne l'ouverture, la participation et le pouvoir transformateur de la culture. Il est, avant tout, un espace pour tous.



PLAN D'INTÉGRATION URBAINE 1:2000

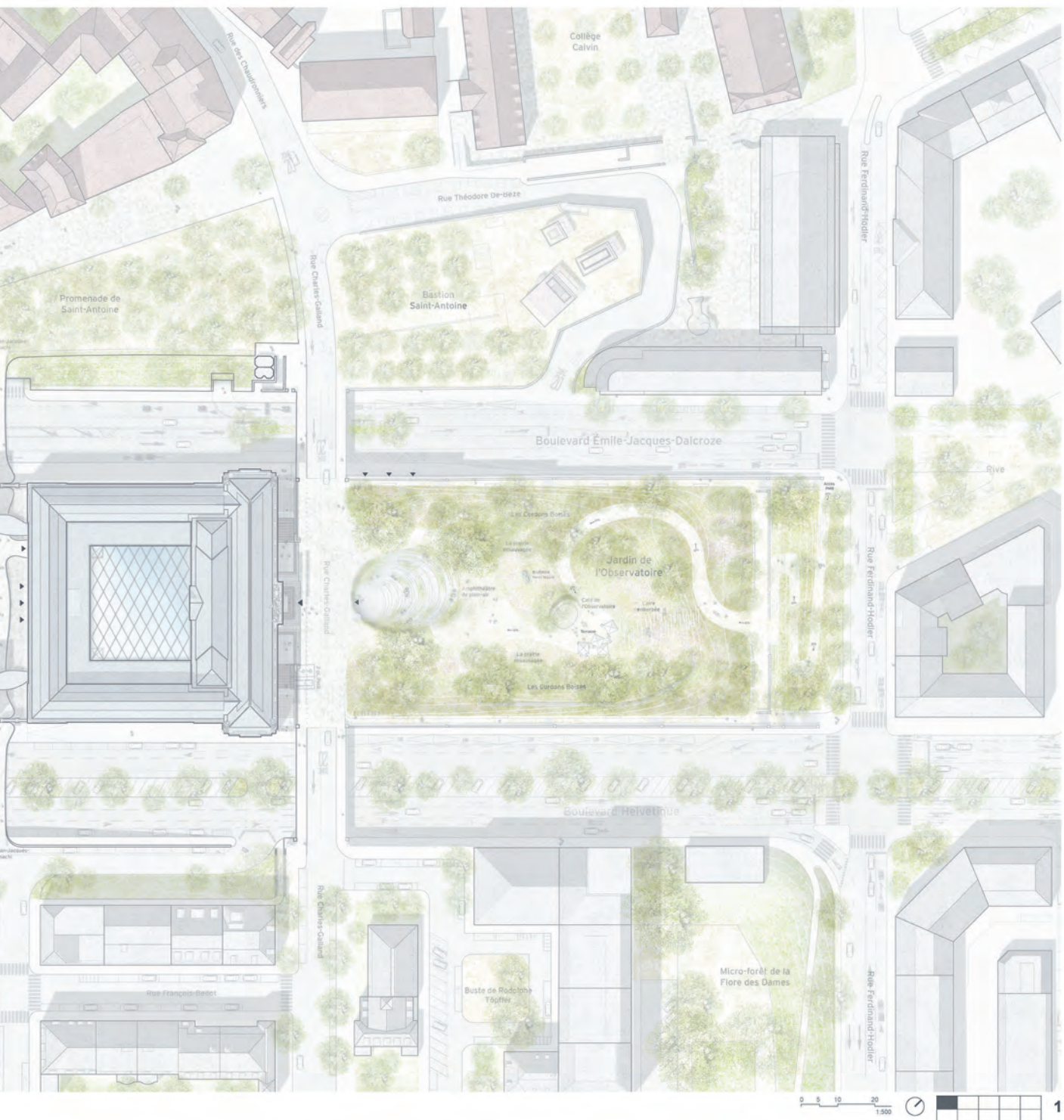


LONGITUDINALE D'ENSEMBLE 1:500



PLAN DE SITUATION 1:500

NEXUS



Nouvelles façons de se connecter

Le musée invite à explorer et découvrir

Connexion des niveaux urbains

Les abords immédiats du musée se composent aujourd'hui de deux niveaux publics faiblement connectés : un niveau inférieur avec deux rues parallèles à forte circulation et un niveau supérieur avec un accès direct au centre historique. L'objectif principal du nouveau musée est d'établir une connexion maximale avec

le public et l'environnement à tous les niveaux, de sorte qu'il devienne un lien entre ces niveaux. Ainsi, le musée devient non seulement une destination, mais aussi un espace urbain en soi. En tant que partie intégrante de la ville, le musée permet à un large public d'entrer en contact avec lui. Le musée est un espace public.

Nouvelle connexion par pont

En tant que partie de la ville, le musée relie non seulement toutes les directions et tous les niveaux, mais il respecte aussi les espaces de rues existants. La nouvelle connexion par pont, proposée au centre, sert à la fois de rue publique et de liaison avec le musée. Le musée s'étend sur deux blocs, qui doivent rester reconnaissables en tant que tels, tout en créant de nouvelles connexions et interconnexions publiques.

Éléments de connexion comme intervention

Les bâtiments existants offrent suffisamment de surfaces, de sorte qu'aucune extension n'est nécessaire. Outre la réorganisation des espaces existants, le concept se concentre principalement sur la connexion de ces espaces entre eux et avec le public. Aujourd'hui, les bâtiments existants comportent



Diagramme de connexion

déjà de nombreuses connexions de qualité et de caractère. Ce thème est repris et développé : la typologie des connexions verticales devient un élément unificateur – un fil rouge – qui crée des interconnexions caractéristiques avec une grande valeur de reconnaissance non seulement au sein des bâtiments, mais aussi avec l'environnement, unifiant ainsi tous les éléments du bâtiment avec une forte identité.

Nouveau centre de gravité

La nouvelle circulation principale et le positionnement stratégique de l'auditorium au cœur du complexe instaurent un nouveau noyau gravitationnel entre le musée existant et son extension. Cette centralité renforce non seulement la présence de l'extension, mais garantit également son intégration fluide dans les flux et usages principaux du musée. Agissant comme une articulation, la nouvelle circulation principale crée un contrepoids au grand escalier existant, unifiant ainsi toutes les parties du musée. Cette nouvelle organisation spatiale permet à l'extension de s'affirmer sans entrer en concurrence avec la structure existante, mais plutôt de devenir une composante essentielle d'un parcours visiteur fluide et continu. En ancrant la circulation autour de ce nœud central, le projet favorise un mouvement intuitif, encourageant l'exploration à travers des parcours à la fois structurés et informels, tout en assurant une orientation claire à tous les niveaux.

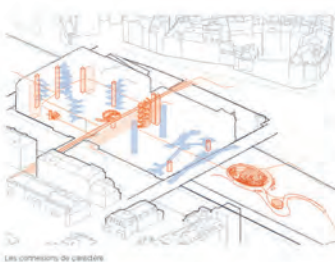
Folies de caractère

Dans la réorganisation des espaces, l'accent est mis sur la structure existante, son caractère et le respect de la substance historique. Les éléments de connexion, placés de manière précise, doivent – en complément et en interaction avec les éléments existants



"Le nouvel accès depuis le parc, conçu comme un amphithéâtre, crée un espace public reliant la ville, le parc et le musée."

NEXUS



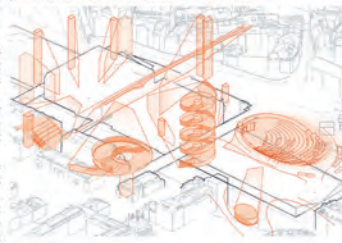
Concept d'intervention

L'approche d'intervention se veut précise—délibérée et soigneusement pensée, tout en étant résolument visible. Ces interventions ne cherchent pas à se dissimuler dans le tissu existant, mais assument au contraire le contraste, permettant au dialogue entre ancien et nouveau de façonner un ensemble harmonieux. La grandeur appartient à la substance historique ; elle est préservée, respectée et laissée dans toute sa présence. Les ajouts contemporains sont conçus comme des éléments complémentaires, enrichissant l'expérience de l'existant plutôt que de rivaliser avec lui. Ils agissent comme des amplificateurs subtils, affinant la perception et révélant des nuances qui, autrement, passeraient inaperçues. Plutôt que d'imposer une domination, ces interventions servent de catalyseurs, invitant à une interaction avec les strates de l'histoire tout en introduisant de nouvelles perspectives.

Dans ce sens, les interventions conversent avec la symétrie de l'architecture historique classique tout en y juxtaposant l'asymétrie de leur propre positionnement. Plutôt que de rivaliser, elles servent à compléter les structures existantes, introduisant une nouvelle perspective sur le monumental—une perspective qui s'intègre plus fluidement à la vie dynamique des villes plutôt

que de suivre un axe central historiquement prédéterminé. Ensemble, la symétrie et l'asymétrie composent un ensemble contemporain.

Grâce à cet équilibre soigneusement étudié, passé et présent ne se contentent pas de coexister—ils interagissent, s'enrichissant mutuellement pour créer une expérience muséale à la fois profondément enracinée et tournée vers l'avenir.



Des nouvelles perspectives

Visibilité

Grâce aux nombreuses nouvelles connexions avec le public, au nouvel accès par le parc et à son intégration dans une promenade publique avec plateforme d'observation, le musée gagne en visibilité tout en offrant de nouvelles perspectives sur son environnement.

— acquérir un caractère propre. Sans être envahissantes, mais avec une identité propre clairement reconnaissable, les nouvelles connexions doivent générer un langage architectural cohérent, permettant de créer un ensemble harmonieux tout en respectant et en préservant l'existant.

Plans de casemates



„L'activation des casemates en tant qu' 'espace trouvé' relie le public au musée d'une nouvelle manière et crée un lieu fascinant et inédit.“



The image displays three architectural drawings for the National Congress Center in Mexico City:

- Top Drawing:** A detailed floor plan of the building, showing a large central hall, multiple smaller rooms, and a circular auditorium. The plan is color-coded to indicate different functional areas.
- Bottom Drawing:** A cross-section of the building, showing the internal structure, including the central hall, auditorium, and various levels. The section is color-coded to match the floor plan.
- Right Side:** A site plan showing the building's location within the city grid, with surrounding streets and landmarks.

Legend:

- Red: Main Hall
- Blue: Auditorium
- Green: Office
- Yellow: Service
- Grey: Structure

Scale: 1:500

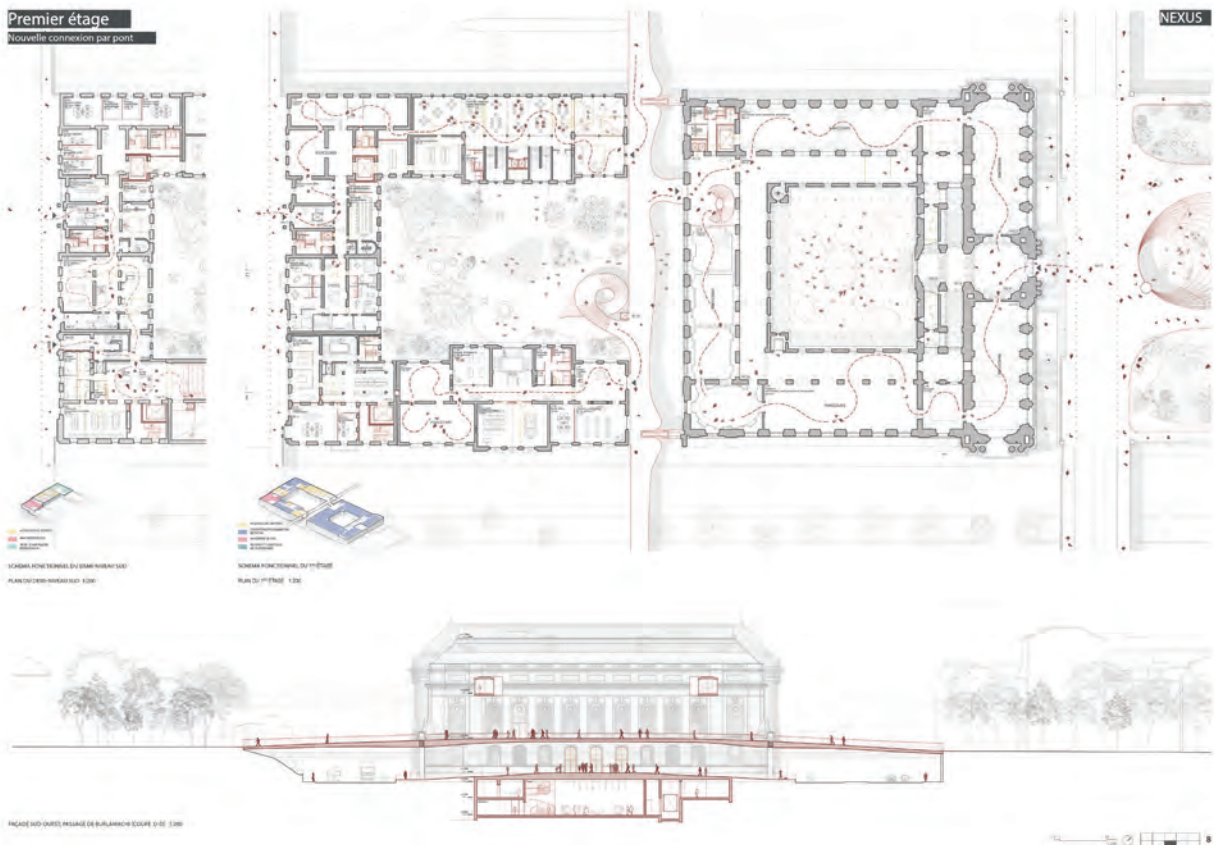
Architect: SOMA

Client: CONGRESO DE LA UNIÓN

Location: MEXICO CITY, MEXICO

Year: 1992

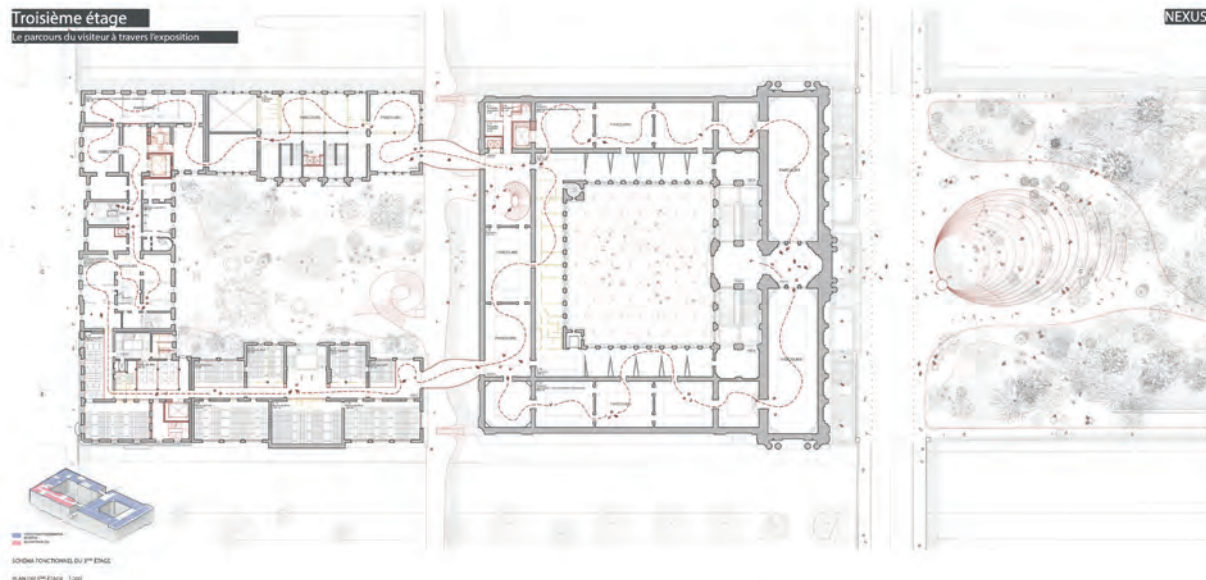
NEXUS



Troisième étage

Le parcours du visiteur à travers l'exposition

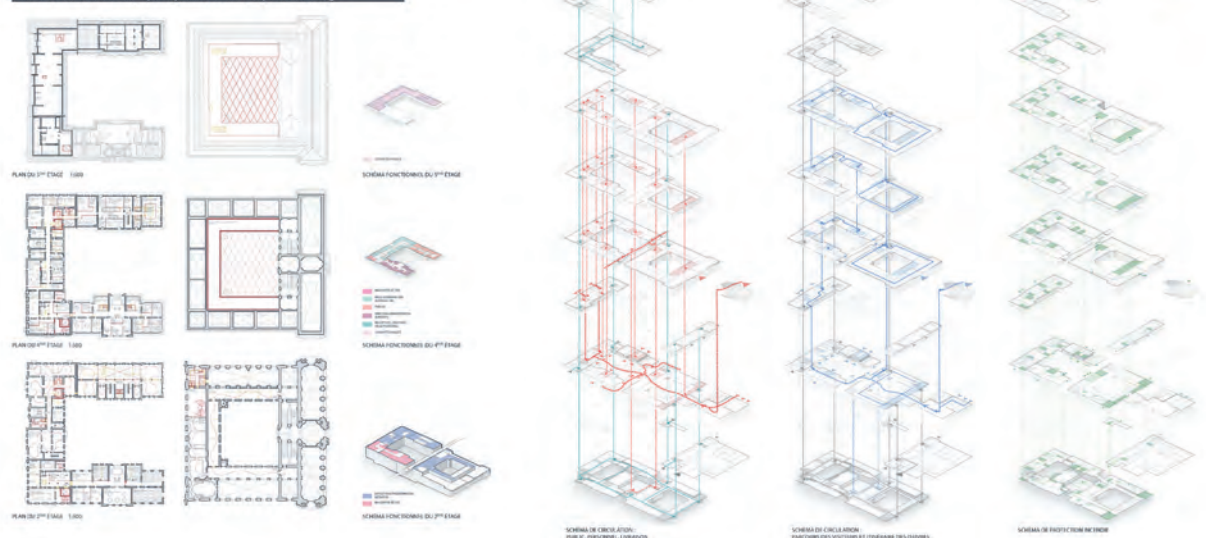
NEXUS



Trois niveaux de circulation

Zones de service au sous-sol, espaces publics à l'entrée, expositions à l'étage

NEXUS



6^{ème} RANG — 6^{ème} PRIX

Projet n°17

L26IE8NS

Architecte

Goutal et Clément Architectes

Architecte-paysagiste

Projet BASE SARL

Ingénieur civil

Perreten & Milleret SA

L'insertion urbaine est particulièrement intéressante du fait de la piétonisation du boulevard Jaques-Dalcroze. L'activation des rez-de-chaussée répond aux enjeux de la porosité multifréquence demandée par le musée. Le projet « L26IE8NS » propose d'englober l'ensemble muséal dans un système de parc.

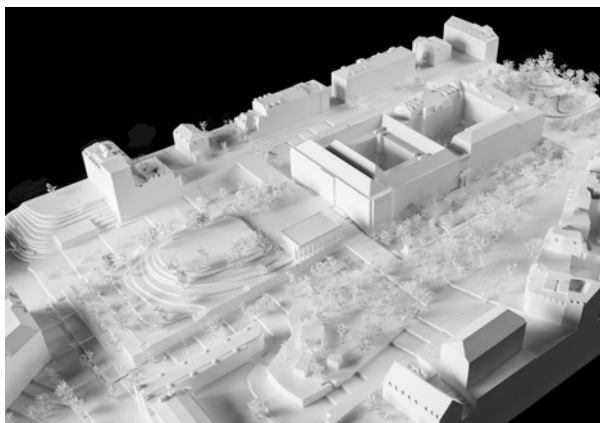
Le nouveau volume ne convainc ni par son langage architectural, ni par ses dimensions, ni par sa disposition perpendiculaire au bâtiment Camoletti. Il concurrence la façade du musée, dont il dissimule partiellement les vues depuis le quartier de Rive ainsi que depuis la Vieille-Ville. La question des entrées est peu convaincante : l'entrée du nouveau volume est en concurrence avec les autres accès offerts le long du boulevard Jaques-Dalcroze.

Ce nouveau volume est à usage commercial, ce qui pose question quant à la vocation toujours culturelle de l'ensemble muséal ainsi que du nouveau parvis. Ce vaste parvis est perçu comme étant la terrasse du restaurant plutôt que celle du musée. Cette surface minérale de grande ampleur pose des questions quant à son utilisation durant les beaux jours.

Concernant les bâtiments existants, l'intégrité des salles palatines comme salles d'exposition est dégradée : les circulations verticales et leurs fonctions périphériques bloquent la cohérence de la circulation horizontale de ces salles.

Les éléments segmentés du programme à l'intérieur des bâtiments existants ne prennent pas en compte la mixité des usages culturels recherchés :

- La rosace du péristyle d'entrée du bâtiment Camoletti est sacrifiée sans plus-value avérée, ce qui rend cet espace étriqué.
- Les bâtiments de l'ancienne école des Beaux-Arts ne sont pas exploités à la hauteur de leur potentiel de lieu d'exposition.
- Le passage à voitures est malheureusement bloqué par la présence de l'escalier monumental ainsi que par la mise en place de locaux connexes dans cet espace.
- Le positionnement de la salle des vitraux dans la connexion sud est intéressant. Il est cependant regrettable que le parcours muséal s'y arrête, tout comme dans la connexion nord.



Le traitement de la façade du passage Burlamachi et son ouverture vers l'espace de tiers-lieu sont appréciés.

L'accessibilité universelle reste très difficile, il faut monter et descendre par des ascenseurs à différents niveaux pour parcourir les espaces muséaux.

La circulation verticale des œuvres est trop complexe et oblige à passer par des zones ouvertes au public.

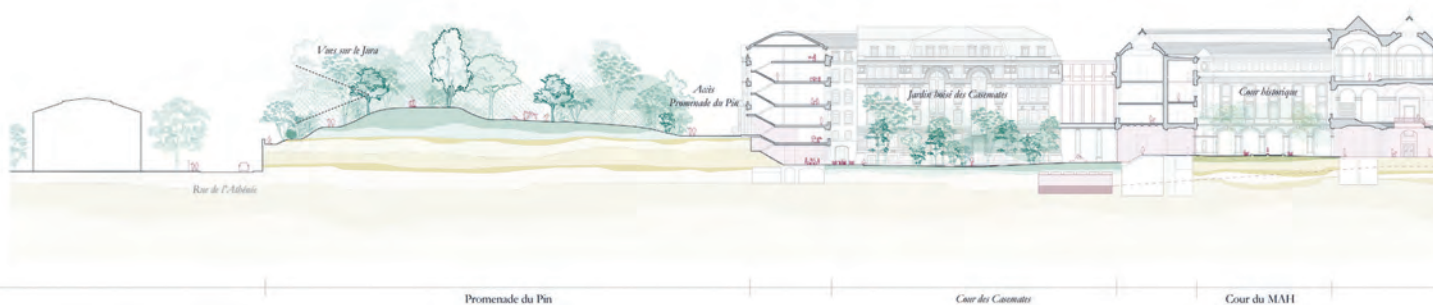
La création de nouveaux volumes en émergence et en sous-sol, conjuguée avec la mobilisation de la totalité des espaces existants, ne répond cependant pas aux principaux enjeux du programme.

Le traitement paysager est de grande qualité.

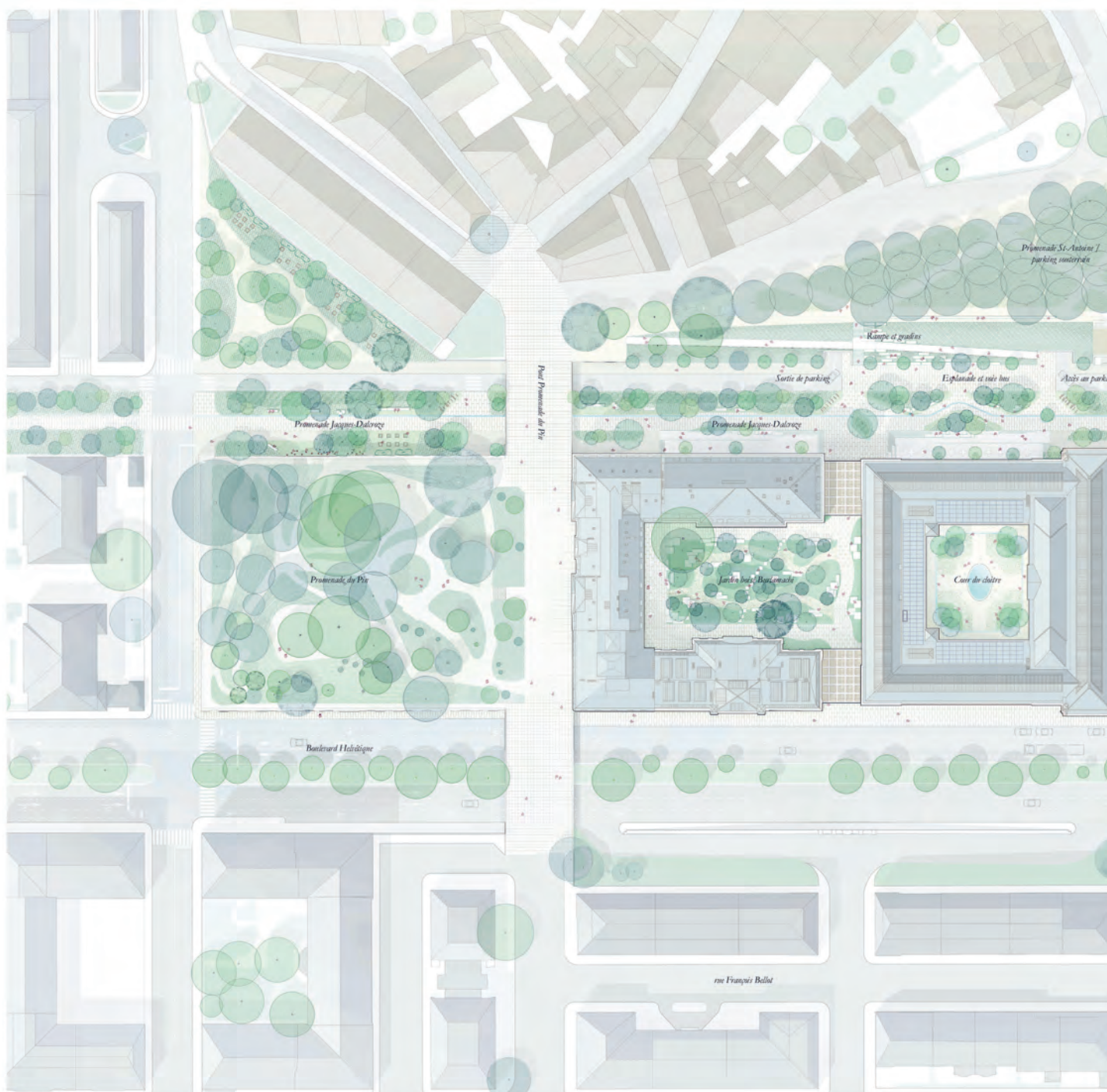
Le traitement de la promenade de l'Observatoire est intéressant, la végétalisation proposée offre un réel intérêt d'usage et de biodiversité. Les gradins en vis-à-vis du boulevard Jaques-Dalcroze, ainsi que la création d'une esplanade piétonne favorisent de nouveaux usages. La transformation de la cour des Casemates en jardin d'agrément est également appréciée.



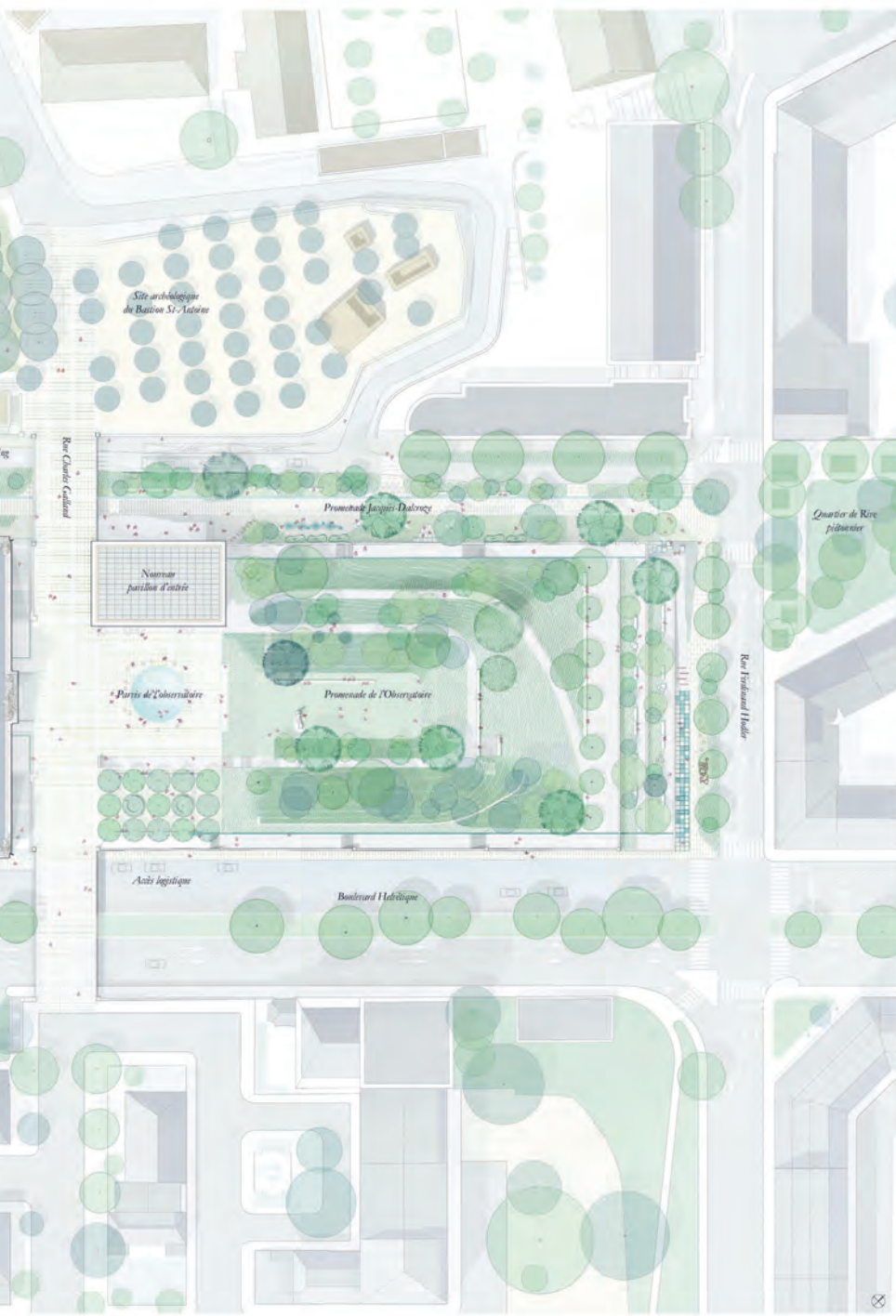
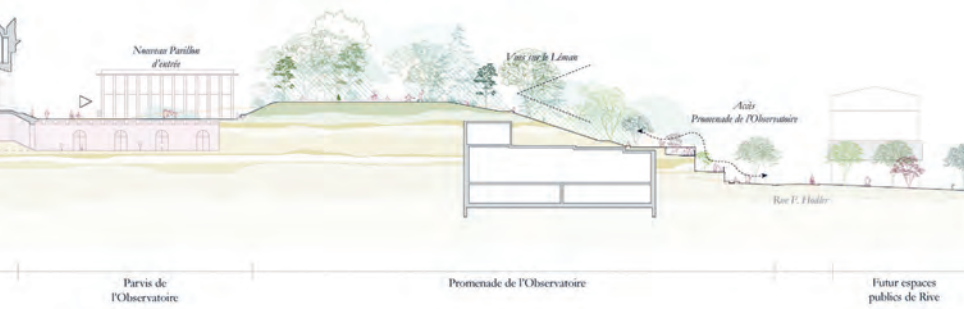
FAIRE LIEN



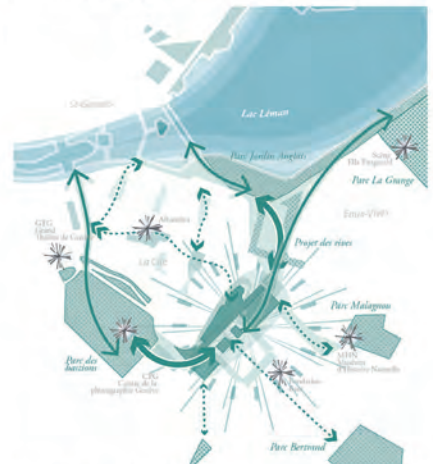
Un projet de musée topographique - 1/500



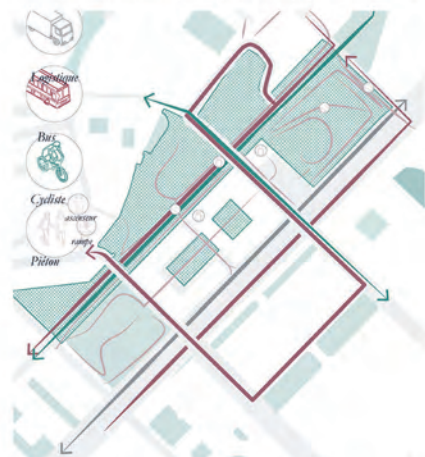
Plan Masse - 1/500



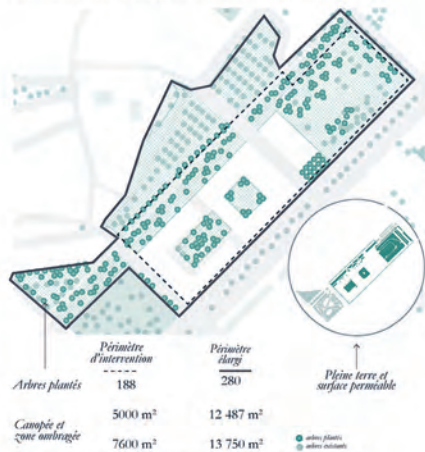
Inscrire le MAH dans le territoire Genevois



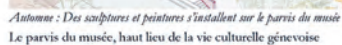
Le MAH au sein d'une ceinture verte paysagère, écologique et culturelle 1/2000



Des cheminements apaisés pour une mobilité douce amplifiée



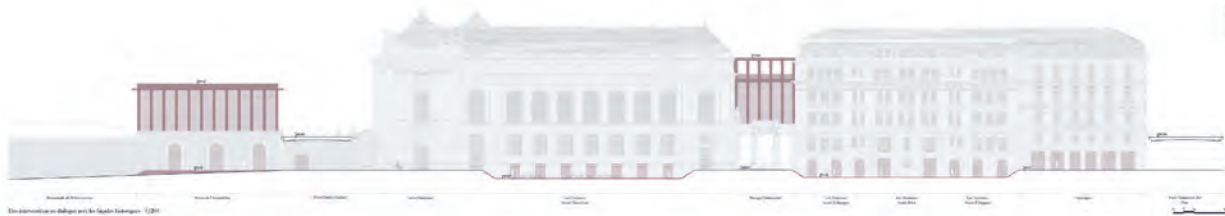
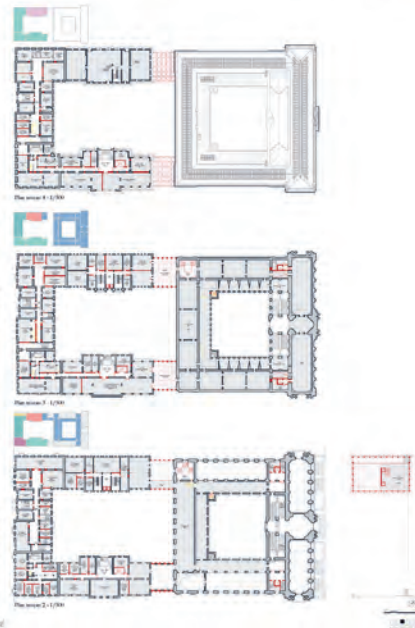
Un projet ambitieux de végétalisation et d'îlot de fraîcheur



Les curiosités de la Promenade de l'Oratoire



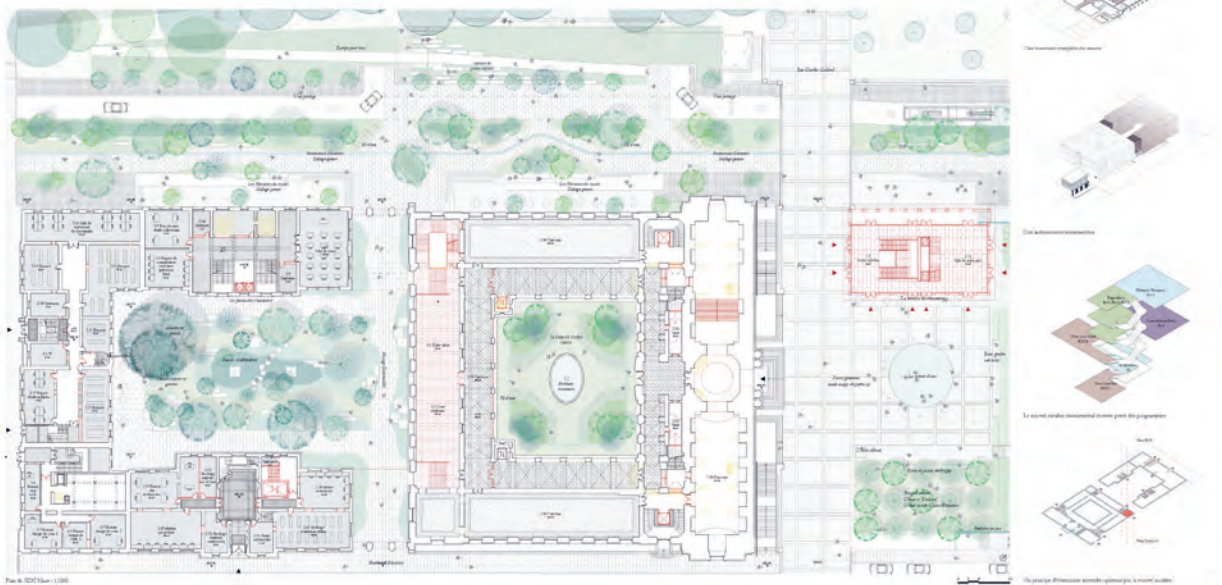
UNIVERSITY

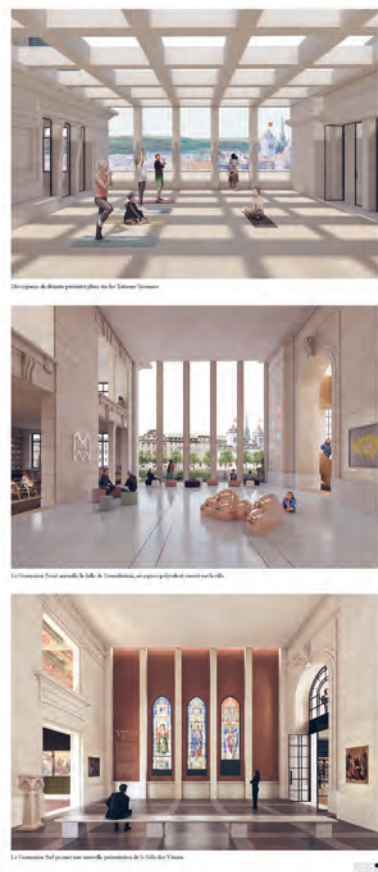
L'UNIVERSITÉ SAHARA RECONSTRUIT L'ESPRIT D'UN VIEUX QUARTIER EN FAISANT CRÉLER LE 20^{ÈME} SIÈCLE

UNIVERSITY



Des volumes qui se font et se défont pour donner place à la vie et à la ville.

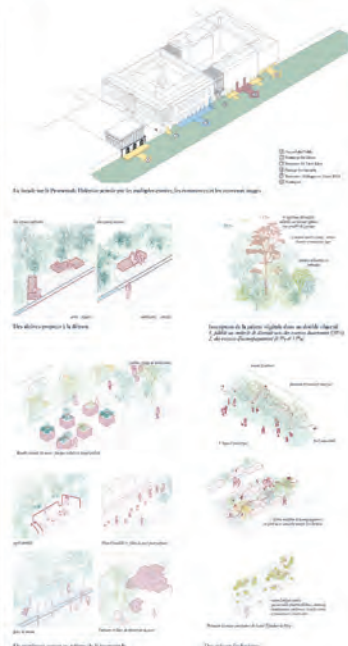
CONCOURS DE LA RECONSTRUCTION DE LA VILLE SAHARA EN FAISANT CRÉLER LE 20^{ÈME} SIÈCLE



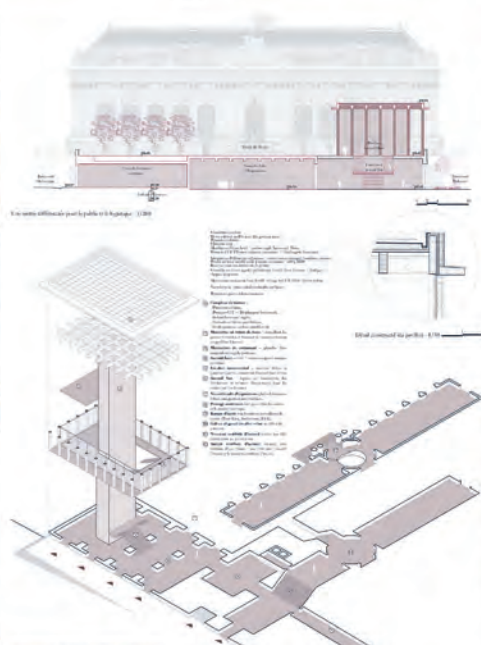
3.4 extension of my monthly budget notice

[illegible]

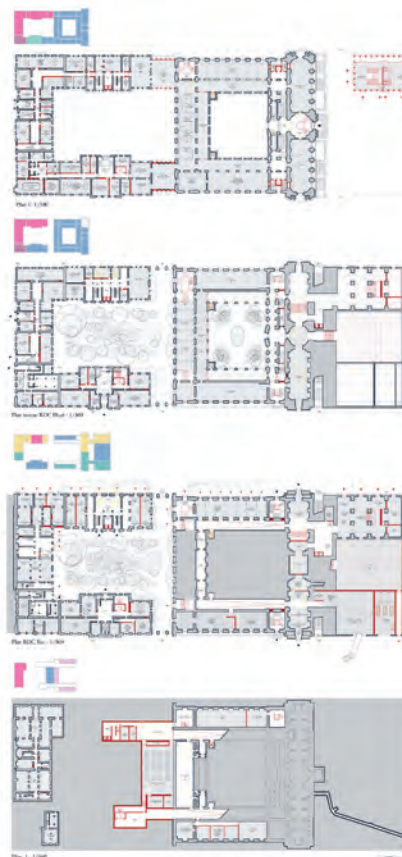
Des statistiques locales ont été les suivantes:

[illegible]

A detailed floor plan of the first floor of the building. The plan shows a central corridor system with multiple rooms on either side. The rooms are labeled with numbers, likely corresponding to the room numbers in the text. The layout is symmetrical, with a central vertical corridor and several horizontal branches. The rooms are of varying sizes, and some have specific furniture or equipment indicated by small icons.



Howard Brown: En l'absence de contrôle formel du V



1998

CONFIDENTIAL - FOR EYES ONLY OF AUTHORIZED PERSONNEL ONLY

7^{ème} RANG — 7^{ème} PRIX

Projet n°33

Sans titre, 2024

Architecte

SAAS Sàrl

Architecte-paysagiste

Yellow Office di Francesca Benedetto

Ingénieur civil

Dr. Neven Kostic GmbH

Le jury remarque l'intention de l'équipe de connecter les deux boulevards à travers un passage/cour public sous la rue Charles-Galland, qui permet la création d'un nouvel espace public d'ampleur. La création de cet espace apaisé et accessible est saluée. Cependant, les potentialités urbaines des deux boulevards restent à explorer tout comme les connexions de l'îlot muséal au reste de la ville.

La fermeture du passage Burlamachi, utilisé pour accueillir les espaces de livraisons et techniques, peine à convaincre; elle empêche la possibilité de relations directes entre les deux cours et le nouveau passage/cour.

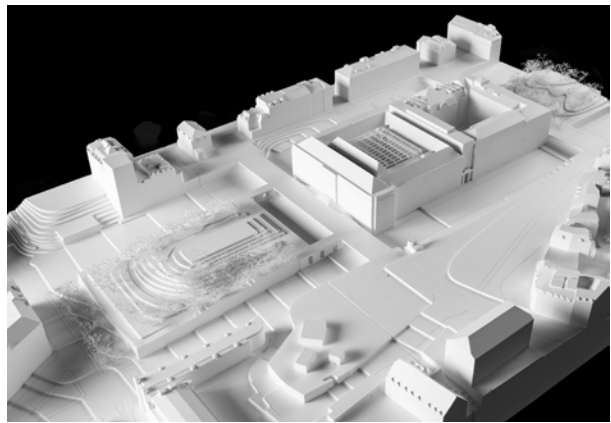
Le choix de privilégier le nouvel accès depuis le passage/cour réduit le rôle de l'accès historique et de sa relation avec la promenade de l'Observatoire.

Le principe d'addition d'un nouveau bâtiment offrant des espaces d'exposition majeurs est jugé intéressant; le nouveau volume semble annoncer la volonté de mieux relier les différents bâtiments historiques s'ouvrant sur le passage Burlamachi, ce qui représenterait un atout du projet. Dans les faits, ce bâtiment se referme sur lui-même, annulant ainsi le rapport entre les bâtiments existants. L'hypothèse d'implantation proposée est donc audacieuse, mais faillit à trouver une intégration convaincante.

La couverture de la cour Camoletti permet l'articulation d'un principe thermique et énergétique intéressant; cela amène à des améliorations du confort climatique par des interventions légères et minimales sur le bâtiment classé. L'intégration des nouveaux éléments structurels et architecturaux reste néanmoins problématique.

Le projet est bien développé du point de vue des technologies constructives à déployer; le jury s'interroge cependant sur certains choix, comme la nécessité des grands efforts proposés pour l'excavation et le support structurel de l'extension Burlamachi (nouveau bâtiment).

Le nouvel accès universel par la cour publique est intéressant, car il permet à tout le monde d'accéder au musée par la même entrée; cependant, les flux pour les personnes à mobilité réduite deviennent moins clairs à l'intérieur.



La concentration des flux verticaux du public dans de nouveaux escaliers complémentaires à l'escalier monumental permet de préserver la plus grande partie des salles et de les restaurer; ce qui induit en revanche des trajets laborieux pour les personnes à mobilité réduite.

Le jury apprécie la prise de conscience de la difficulté de l'accès camion au sous-sol; la logistique des œuvres est efficace grâce au nouveau volume inséré sur le passage Burlamachi. En revanche, ce choix disqualifie le passage et ses qualités architecturales et urbaines.

Les réflexions liées aux enjeux environnementaux du projet sont généralement bien reçues par le jury; cependant, le projet propose une multitude de différents espaces paysagers (forêt en transition, cour botanique, place rocheuse, ...) sans convaincre en ce qui concerne le concept paysager sous-jacent.

Le jury apprécie le maintien de la pleine terre dans le bâtiment Camoletti et sa valorisation en tant que nouveau paysage.

En revanche, les importantes excavations proposées (qui dépassent la limite des anciennes casemates suggérée au premier degré), tout comme les grandes pertes d'arbres existants engendrées (y compris dans la cour des Casemates), interrogent sur la réelle prise en compte des objectifs environnementaux.

Le jury reconnaît la volonté de compacter les espaces muséaux dans le bâtiment Camoletti et son extension; cependant, cela a comme conséquence une séparation marquée des autres fonctions du musée (conservation, Bibliothèque d'art et d'archéologie, ...) que le concours souhaite au contraire dépasser. La distribution des fonctions dans les espaces à disposition pour le projet se fait sans générer des connexions publiques/expositives qualitatives.

L'exploration du concept de multifréquence n'est pas aboutie; la limite entre espaces sous douane/hors douane reste assez importante, ce qui rend l'organisation du programme plutôt conventionnelle (passage d'abord dans les espaces commerciaux, ensuite dans les salles d'exposition).

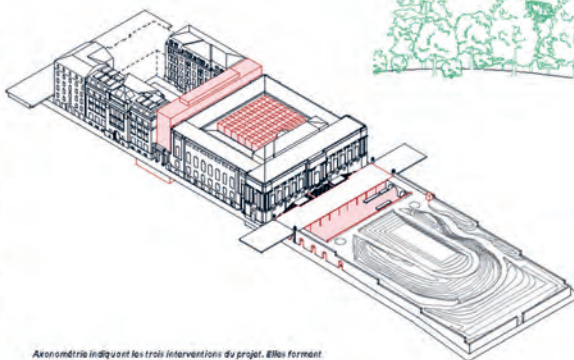


CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ

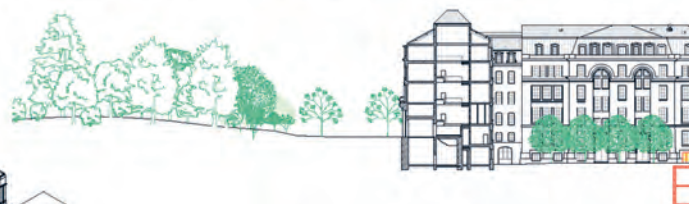
Le projet *Sans Titre*, 2024 intègre les remarques et commentaires reçus en première phase en tant que critiques constructives bienvenues.

Les questionnements ont été vérifiés et les demandes testées:

- Réduire la place d'une casemate entière diminuerait énormément les qualités de ce nouvel espace public. Le projet propose plutôt, comme au premier tour, d'intégrer cette casemate dans le système d'escaliers entourant la place.
- La galerie d'escalier des fortifications est maintenue, comme au premier tour. Son tracé souterrain est mis en valeur par le travail en surface de la place d'eau (tracé de la galerie lisible).
- L'entrée historique principale et son escalier ont été rétablis et deviennent une des entrées secondaires.
- Les murs des casemates sont conservés et servent de bancs publics sur la place. → p.2, image et axonométrie.
- La butte a été réduite à son altitude d'origine et les espaces publics allégés, tout en conservant une forte identité.
- Le gabarit a été vérifié et affiné.
- Le rapport constructif à l'existant a été clarifié et la structure porteuse définie selon un principe de Design For Disassembly elle est donc réversible → p.5, texte et coupe.
- La relation des espaces muséaux existants et de l'extension a été développée, tant en terme de potentiel climatique que spatial. C'est un des thèmes principaux du projet → p.4, image.
- La reprise en sous-œuvre des sous-sols a été résolue → p.5.
- La suppression de la mezzanine sous les salles Palatines a été vérifiée et corrigée partiellement → p.2, image.
- L'emplacement de la couverture de la cour du bâtiment Galland, considérant le conflit avec la façade principale, a été revue → p.5 - coupe, et p.9 - image.
- Différents parcours et usages ont été étudiés (p.2).



Axonométrie indiquant les trois interventions du projet. Elles forment également trois possibles étapes de mise en œuvre, maintenant ainsi le Musée ouvert pendant toutes les durées des travaux.



Coupe longitudinale à travers tout le site, 1500

COMPRENDRE ET CONCEVOIR AVEC LE CLIMAT LOCAL

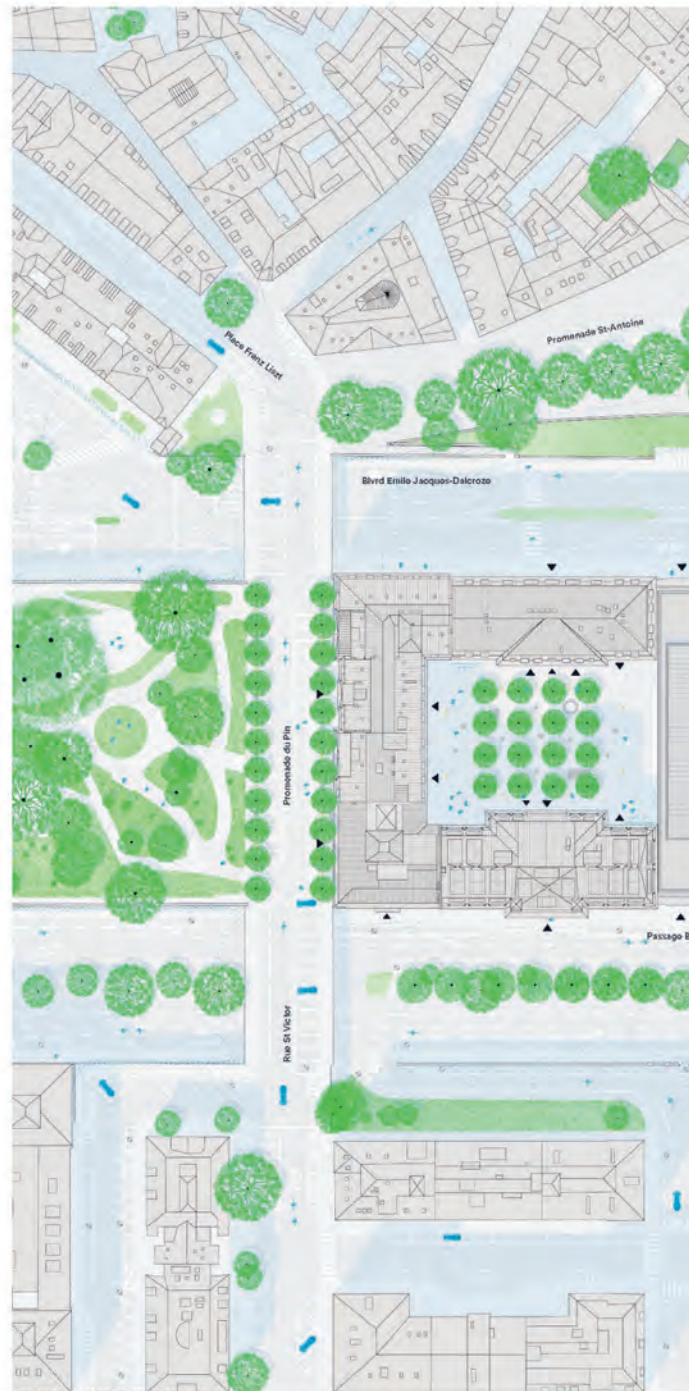
Le projet repose sur une compréhension détaillée du climat de Genève, de ses avantages et de ses inconvénients. Tout au long de l'année, le principal défi à relever est la lutte contre le froid. En effet, la température extérieure est en dessous du minimum requis de 15°C entre octobre et mai. De plus, le projet ne doit pas accentuer les journées chaudes lorsque

la température extérieure dépasse 26°C, ce qui se produit fréquemment de fin juin à mi-août.

Les graphiques à droite montrent une série de journées typiques et la provenance de la radiation solaire dans le ciel, à la fois en hiver et en été. L'axonométrie suivante indique les rayonnements cumulés du les façades du MAH et ainsi les espaces critiques à traiter

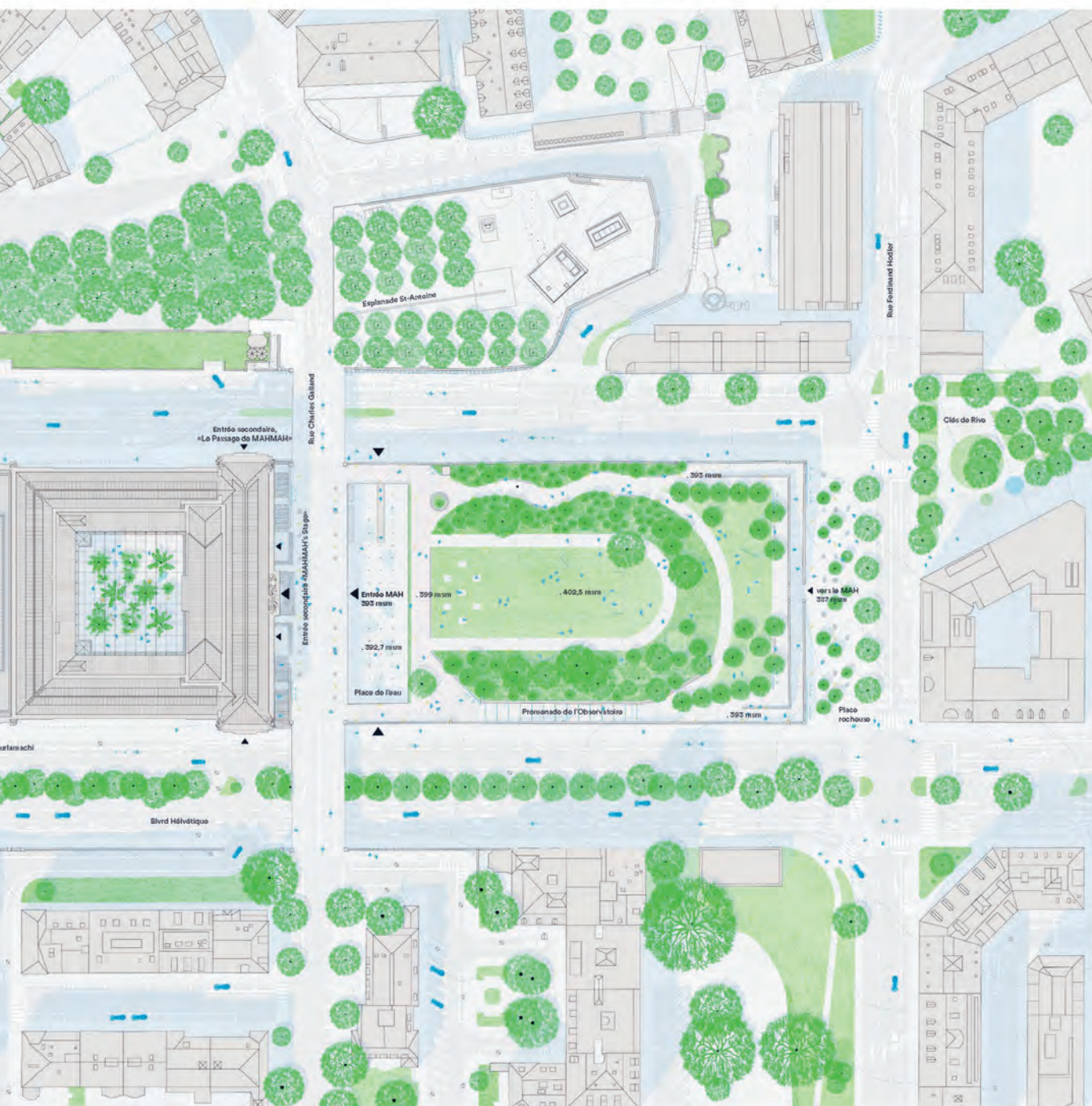
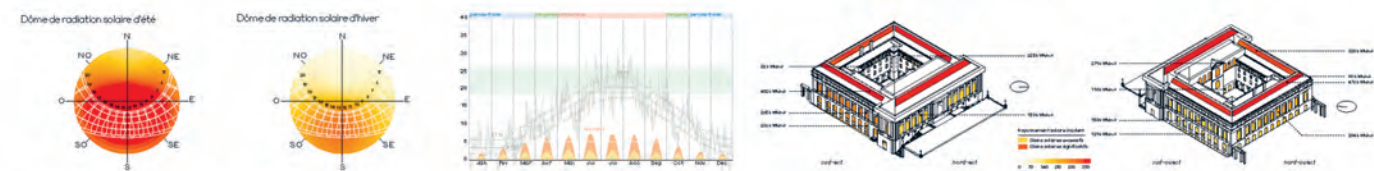
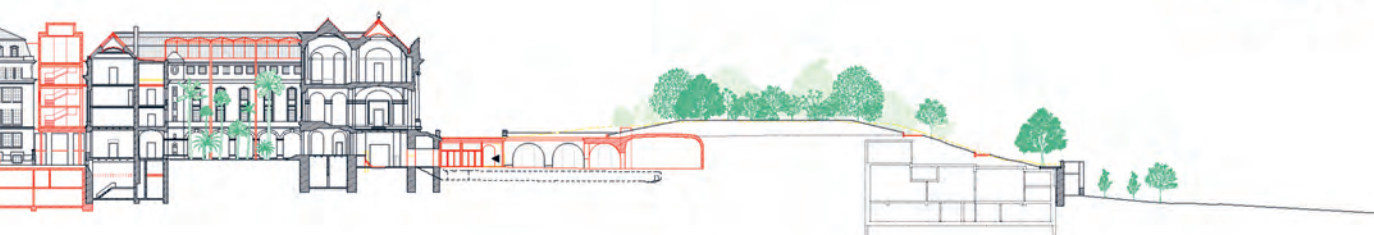


Plan de situation, 1:2000



Plan de situation et aménagements extérieurs, 1:500

SANS TITRE, 2024



CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ



La Piazza dell'Arte, un nouvel espace public offert au MAH ainsi qu'à toute la Ville

UN ARCHIPEL MUSÉAL

Le MAH est bien plus qu'un musée. C'est aussi une entreprise d'artisans, un laboratoire de recherche, une salle de concert, une école, du stock, une salle de sports, un restaurant, une bibliothèque, un atelier d'artiste, un hôtel, un parc public, une aire de jeux, ...

Ce programme extrêmement varié et hétéroclite se répartit dans les différents bâtiments du site, comme autant de petites îles dans un archipel. Ces différentes entités sont autonomes mais également fortement reliées, d'un point de vue fonctionnel comme programmatique.

La BAA s'établit dans les hauteurs des Beaux-Arts et profite des

belles salles lumineuses. Elle est directement connectée aux expositions par le Tier-Lieu.

La régie, selon les exigences fonctionnelles (ateliers ou bureaux) se répartit dans les deux bâtiments. Bibliothèque comme régie profitent des nouveaux nœuds de circulation verticale.

Les services et programmes d'accueil se répartissent sur le site, avec une concentration dans les alentours de la nouvelle entrée, de la nouvelle place, et du Passage Camoletti créant ainsi une forte porosité entre un boulevart et l'autre.

Le programme de parcours et expositions est au cœur du site. Il profite de sa proximité directe avec les autres programmes et les noume également en retour.

SCENARIOS DE VISITE: UN MUSÉE MULTIFRÉQUENCE

• **Bleu** – Les visiteurs réguliers – Le bus 7 nous dépose juste devant, au niveau des Boulevards. Quel froid! Après une citronnade dans la cour intérieure où il fait bon, nous traversons rapidement les Salles Historiques. Depuis le nouvel escalier, les toits de la Vieille Ville apparaissent en filigrane derrière les pavés de verre. Au dernier étage, la galerie a été transfigurée. Cette configuration de White Box offre décidément une grande liberté aux curateur.trice.s en résidence.

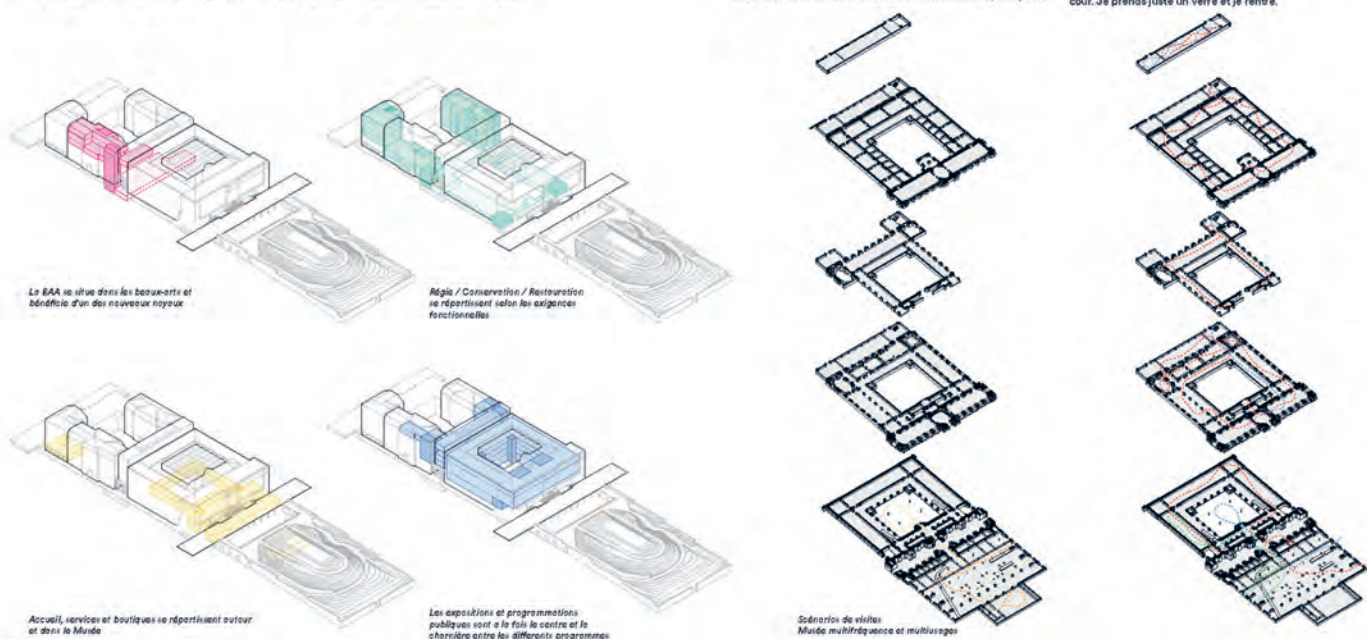
• **Rose** – Etude – Je rentre côté Boulevard Helvétique. Je prends l'escalier monumental, traverse les mezzanines et atteins le Tier-Lieu de la nouvelle extension. Heureusement, une place

de travail près de la fenêtre est libre.

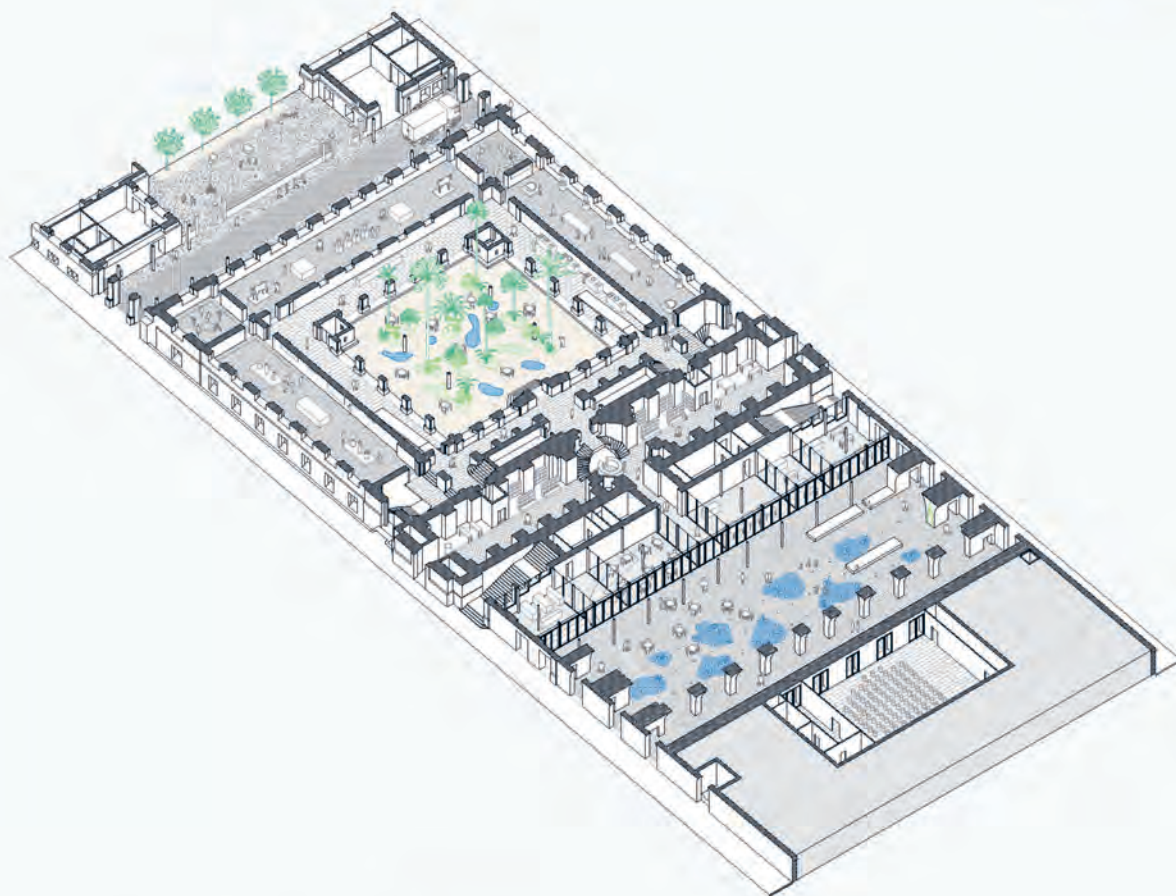
• **Vert** – Yoga entre midi et deux – Pour cette séance, nous sommes dans la salle des antiquités égyptiennes. J'ai l'impression que les momies me regardent.

• **Orange** – Privatisation du Grotto – Ce soir a lieu un concert Antigal XL dans le Grotto du MAH. Après un verre de vin sur la Water Plaza nous passons sous les arcades pour découvrir cette salle. Quelle acoustique!

• **Jaune** – Afterworks – C'est jeudi, et le jeudi, c'est permis. Ce soir, il y a une conférence au MAH sur le lien entre art et architecture, suivie d'une soirée vogue et cocktails dans la cour. Je prends juste un verre et je rentre.



SANS TITRE, 2024



Le niveau des Boulevards et de la nouvelle entrée principale. C'est la nouvel entrée du MAH dans la ville. Accès au TPG, au Parking St Antoine ainsi qu'à Rive, et plus loin les quais et la los. La Place de l'Écu, nouveau parvis, est la place maîtresse du dispositif.

UN COEUR DE TERRE ET DE VERT

La cour intérieure du MAH est le cœur de l'institution. Espace à la fois secret et emblématique, il a été conçu sur le modèle d'un cloître. Le projet propose de revisiter cet espace central en accompagnant la muse du musée en tant qu'institution culturelle ouverte à toutes, festive et vivante. Le changement climatique nous force à reconsidérer l'usage de nos espaces extérieurs. Le projet maintient la cour intérieure en pleine terre. Plantée, elle se convertit ainsi en jardin appropriable. Grands arbres et buissons se développent ainsi avec vigueur. Une fine toiture permet de protéger (ombrager) des pics de température en été et maintient une température médiane en hiver. L'eau de pluie est également

récoltée et guidée vers la cour, alimentant ainsi le terrain et les plantes par infiltration. Le MAH nécessite des salles répondant aux exigences les plus hautes en matière de climat, afin de déployer tout son potentiel en tant qu'institution internationale. Ceci est impossible à réaliser dans la substance historique sans la détériorer profondément. Le parti-pris est de profiter de cette occasion pour renoncer à tout enfoncer, et réaliser une extension visible. Un nouveau volume vient être placé au-dessus du vide urbain du Passage Burlanachi.

Actuellement, le site est très exposé aux radiations solaires. Avec peu d'arbres sur les boulevards environnants, c'est un contexte

très minéral qui génère une condition d'îlot de chaleur. Non seulement les espaces extérieurs, mais également les salles du MAH sont affectées. Ces conditions pourraient être améliorées premièrement par des interventions morphologiques et paysagères avant d'avoir recours aux techniques.

Le projet implique la création d'un îlot de fraîcheur. L'implantation volumétrique protège l'existant des variations climatiques extrêmes. Les mesures d'aménagement produisent un site de refuge climatique composé d'une palette d'espaces: une place protégée de la bise mais

également du soleil par le MAH lui-même, un jardin intérieur comme espace tampon en toute saison, et un square urbain en pleine terre généreusement planté.

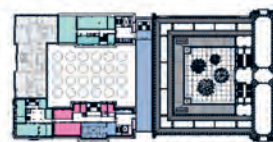
Un nouveau visage est glissé entre les bâtiments historiques, entre les façades et les corniches. Assumant une certaine autonomie, ce visage se présente abstrait.



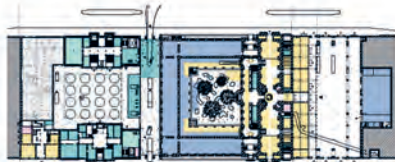
Plan programmatique du 3ème étage: parcours sur les galeries



Plan programmatique du 4ème étage: le GenMAH est conservé. Le Tier-Lieu fait le lien avec le BAA.



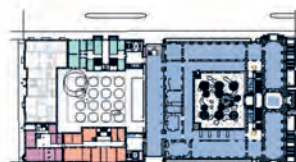
Plan programmatique du 5ème étage: flexibilité totale pour les expositions.



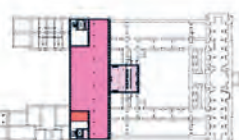
Plan programmatique du rez-de-chaussée



Plan programmatique de la mezzanine: les salles d'attente de MAHMAN sont accessibles depuis le Pont Charles-Galland



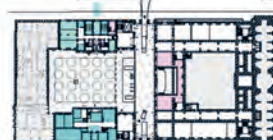
Plan programmatique du 6ème étage: parcours dans les grandes salles complètes par la nouvelle salle double hauteur de l'extension



Plan programmatique du 7ème étage: les magasins de la BAA connectés aux deux niveaux et aux deux monte-charges.



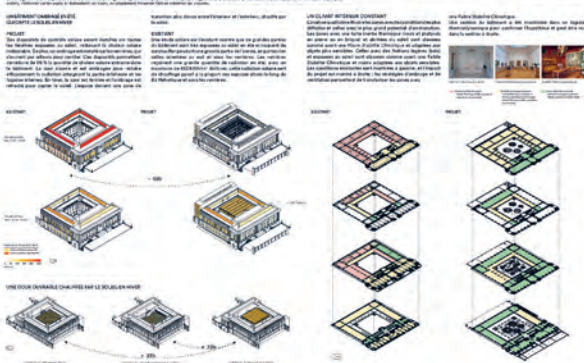
Plan programmatique du 8ème étage: quarantaine, conseil, stockage technique, le tout entièrement relié et connecté aux deux nouveaux monte-charges.



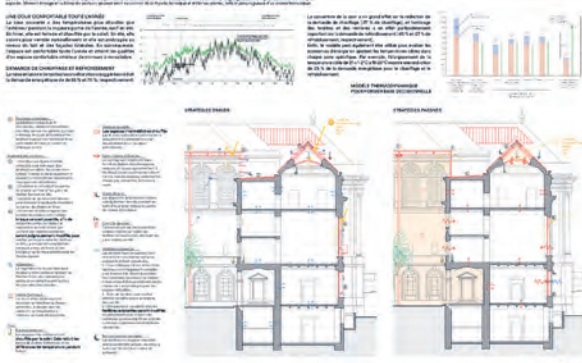
Plan programmatique du 9ème étage: les lieux de vie du personnel du MAH



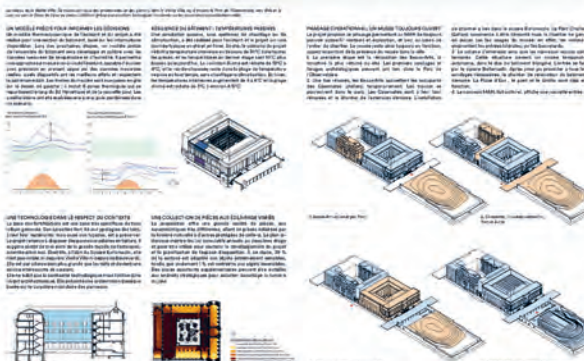
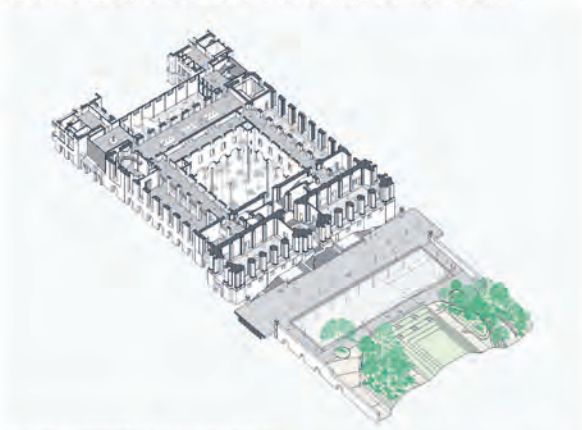
CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ



SANS TITRE, 2024



CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ



SANS TITRE, 2024

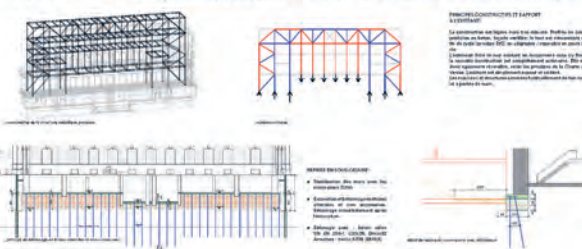


CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ



CONSTATS DE LA SITUATION
Le bâtiment principal, construit en 1860, est un exemple de l'architecture néo-classique de la région. Il est composé de trois corps de bâtiment, reliés par des colonnades. Le bâtiment est en bon état de conservation, mais présente des signes de vieillissement et de dégradation. Les façades sont endommagées, les toitures sont vieillissantes et les intérieurs sont délabrés. Le bâtiment est entouré d'un jardin, qui est en mauvais état et nécessite d'être réaménagé.

PROJET D'AGRANDISSEMENT
Le projet consiste à agrandir le bâtiment principal, en ajoutant un nouveau corps de bâtiment, qui sera relié au bâtiment existant par une colonnade. Le nouveau bâtiment sera construit en béton armé, et sera doté d'une toiture plate. Le projet prévoit également la restauration des façades, des toitures et des intérieurs du bâtiment existant.



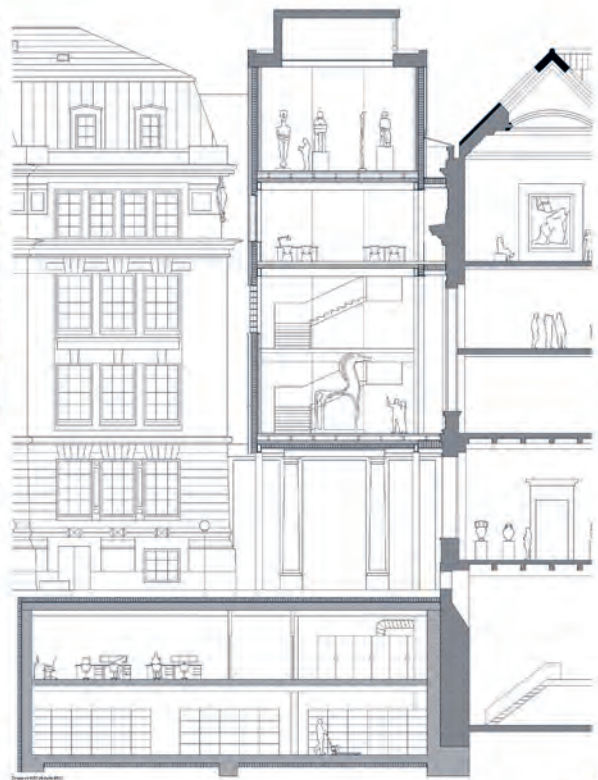
CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ



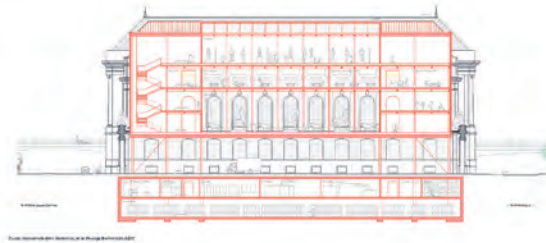
Détails du projet



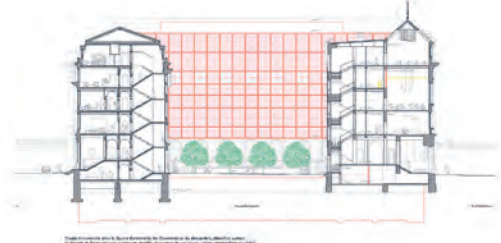
SANS TITRE, 2024



CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ



Section transversale du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Section transversale du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



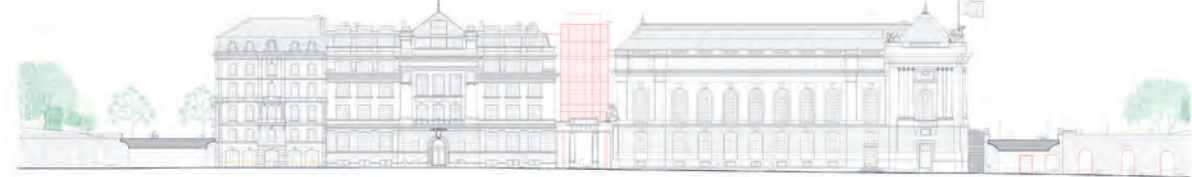
Photographie du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Photographie du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)

CONCOURS NMAH – AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE – 2ÈME DEGRÉ

SANS TITRE, 2024



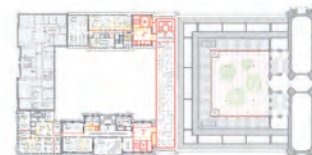
Élévation du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)



Plan de détail du bâtiment existant et du projet d'agrandissement (2024)

8^{ème} RANG — 8^{ème} PRIX

Projet n°03

PAPAGENA

Architecte

APAARCHITECTES SA

Architecte-paysagiste

Atelier ADR SA

Ingénieur civil

Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA

L'insertion du projet « PAPAGENA » dans la ville est assurée par la prolongation de la promenade de l'Observatoire en direction du quartier de Rive et par une réflexion poussée sur la piétonisation du boulevard Jaques-Dalcroze. Cette dernière proposition est convaincante et permet d'offrir une nouvelle entrée sous le pont Charles-Galland.

Cette nouvelle entrée permet également d'activer les quatre casemates historiques, avec un programme indépendant des espaces muséaux qui assure une animation de ce secteur.

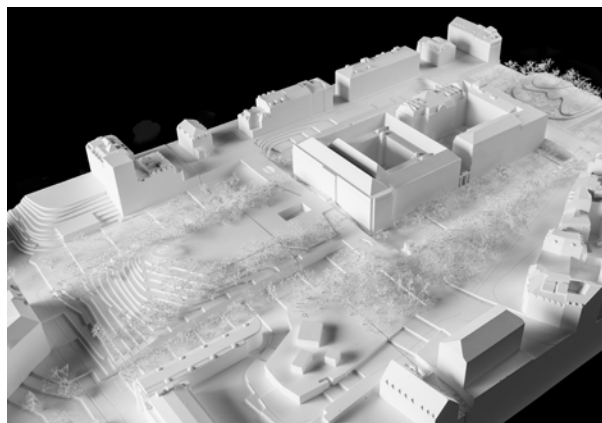
Le projet valorise l'architecture existante des bâtiments historiques et propose, en complément, une extension sous la promenade de l'Observatoire s'organisant autour d'un atrium. Si le principe de cette « nouvelle cour » a été apprécié au premier degré, le jury a jugé le développement du programme qui s'organise autour comme insuffisant pour convaincre sur sa capacité à accueillir des expositions ou à faire le lien avec le bâtiment historique.

La nouvelle entrée proposée depuis le boulevard Jaques-Dalcroze permet une accessibilité universelle appréciée. Cette même volonté de rendre accessible l'entrée historique par l'intermédiaire d'un nouveau parvis se fait toutefois au détriment de la monumentalité de la façade, en supprimant l'escalier historique. Ce geste s'accompagne de la mise en place de circulations verticales dans les salles palatines, qui n'ont pas convaincu par la perturbation que ces dispositifs occasionnent dans des espaces de grande qualité.

Le jury apprécie le concept muséal proposé pour le bâtiment Camoletti, mais constate que le potentiel des espaces de l'ancienne école des Beaux-Arts n'a pas été exploité pour en faire des espaces d'exposition.

La localisation des nouvelles surfaces d'exposition dans « l'extension » les détache du parcours muséal. La diversité des revêtements des parois a été jugée problématique.

La livraison des œuvres se fait en vis-à-vis de l'entrée du public mais du côté du boulevard Helvétique. Si les espaces sont jugés adaptés, le parcours des œuvres entre en conflit avec le parcours des visiteurs.



Globalement, le projet valorise les espaces non-bâti actuels en conservant des cours en pleine terre. L'arborisation du boulevard Jaques-Dalcroze contribue à augmenter de manière sensible la canopée de ce secteur qui s'envisage en continuité de l'aménagement du secteur de Rive.

La valorisation de la promenade de l'Observatoire, quant à elle, s'envisage en proposant un dégagement de la végétation qui donne à voir la façade principale du bâtiment Camoletti. Si l'intention est bonne, elle butte sur une vision globale diminuée du fait de la suppression de l'escalier monumental.



AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)



Plan d'insertion urbaine 1:2000

0 25 50 100



Coupe AA'



Plan de situation 1:500

0 5 10 20

PAPAGENA 



AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE (MAH)



Rénovation de l'Observatoire

Enjeux

Pour un ambitieux programme culturel, le projet d'extension et de restauration du MAH fait face à des enjeux de cohésion urbaine, de conservation au sens de la charte de Venise et d'intégration de constructions de diverses époques. Ces différentes problématiques portent en elles un besoin de réconciliation et de mise en forme que notre proposition souhaite répondre d'une façon à la fois franche et délicate.

Situation

Pour mémoire, l'îlot monumental Pin-BAA-Beau-Arts-MAH-Observatoire est une curiosité urbaine héritée des mutations genevoises du XIX^e siècle. À cheval sur deux niveaux concurrents, celui de la ville ancienne et celui des nouveaux boulevards, formée d'une succession de bâtiments aux destinées en partie complémentaires (BAA-Beau-Arts-MAH), en partie indépendantes (Casemat, logements de la promenade du Pin), reliant deux anciens bastions, cette étonnante composition orthogonale est aujourd'hui appelée à accéder à une cohérence qui lui a échappé jusqu'ici.

Proposition

Le projet met en valeur la singularité topographique de l'îlot par un dispositif capable d'accueillir simultanément les flux d'usagers provenant du niveau supérieur (Nouvelle ville, Observatoire, Tranchées) et du niveau inférieur (Rue, lac, boulevard).

Au niveau supérieur, l'orbite historique du musée est confirmée et valorisée, ses liens avec la promenade de l'Observatoire et la Vallée ville sont renforcés à la fois plus fluides et plus intimes. La promenade devient un vrai parvis du musée en même temps qu'un prolongement extérieur de l'espace d'exposition, qui accompagne tranquillement les visiteurs jusqu'à la rue Ferdinand-Hodder, faisant écho à la proposition non réalisée de Camilletti de 1910.

Au niveau inférieur, la réactivation des anciennes Casemates sous le pont Charles-Galland ouvre un nouvel accès monumental au MAH doté d'activités commerciales ouvertes sur rue comme la terrasse du restaurant, permettant de connecter la future promenade urbaine Telle-Jacqueline-Dubois avec le hall d'entrée principal du niveau inférieur, lui-même en lien direct avec le hall supérieur du MAH. Le pont Charles-Galland, percé d'un oculus, fait désormais partie intégrante du musée, à l'image du projet de Camilletti de 1910.

Le nouvel ensemble offre à l'utilisateur de multiples opportunités de mises en relation avec l'air avec les bâtiments du site qu'avec les espaces urbains environnants disposés à différents niveaux.

Côté boulevard Héloïque, la galerie d'escalier est révisée au sol de la salle d'expositions-auditorium, dont la façade en pierres sur le boulevard se perce d'oculi rappelant la fenestration principale du bâtiment de Camilletti : au droit du pont Charles-Galland s'installe une entrée de service pour les visiteurs occasionnelles et un accès indépendant à la salle de conférences.



Rénovation MAH - Vue aérienne (à gauche)

Forme

L'existant : les bâtiments de notre îlot affichent tous, à des degrés divers, une certaine ambition culturelle sur un mode académique. Dans le cas particulier du MAH, cette ambition se traduit par un effort décentré et de mise en scène qui s'inscrit dans la Genèse du début du XIX^e siècle : imposantes façades de type palladien, élévation modératrice à caractère Beau-Arts alternant avec de grandes surfaces lisses, espaces de réception et de circulation grandioses, arêtes de sautes largement dimensionnées, éclairage zénithal. L'ambition de la collection n'est pas en reste, elle qui est appelée à englober de manière distinguée les arts décoratifs, le tout sur un mode délibérément polémique. Cette mixité de contenus s'inscrit dans une enveloppe architecturale Beau-Arts qui, elle aussi, prend ses sources en différents lieux de l'histoire. Pour compléter l'hétérogénéité du tableau, la présence proche des anciennes casemates et de fragments de fortifications issues d'une autre période de l'histoire genevoise - celle de la défense du protestantisme - de même que les reliques de l'Observatoire des XVIII^e-XIX^e siècles démolis dans les années 1960, viennent installer en un espace réduit un condensé de l'histoire genevoise, que ce soit sur les plans urban, architectural, valétain, culturel ou religieux.



Rénovation MAH - Vue aérienne (à gauche)



Rénovation MAH - Vue aérienne (à droite)

Le lien : une connexion souterraine directe relie l'extérieur à la maison-mère du musée Camilletti. Percée juste au-dessous de l'arcade historique, elle met en continuité le nouveau bâtiment avec le cour du musée par une voie traversant l'ensemble. Deux nouvelles valées d'escaliers monumentaux viennent chercher le public au niveau de l'air pour le diriger vers les niveaux supérieurs du musée. Ils assurent ainsi un parcours à la fois commode et fluide.

L'entrée historique : à l'extérieur du bâtiment, une légère modification topographique du parvis invite à se glisser aisément dans le musée par un nouveau tambour qui libère l'espace de la rotonde du hall. Celui-ci est échangé, hormis deux descriptifs asymétriques qui mettent en lien la rotonde avec les vestibules installés en mezzanine inférieure et avec l'espace d'exposition, dans le respect du principe d'accessibilité universelle.

À l'image du grand escalier monumental au centre, les cages d'escaliers latérales du musée sont elles aussi prolongées et dotées d'ascenseurs desservant l'ensemble des niveaux du bâtiment, maximisant les possibilités de connexions tout en ménageant la substance héritée.

Les autres entrées (promenade du Pin, BAA, Beau-Arts, Casemates) : celle à été élé, l'ensemble des bâtiments du complexe conserve chacun son entrée, sa typologie et sa structure. Ainsi, les différents programmes constitués du nouveau MAH continuent de s'adresser aux différents usages qui bordent le périmètre, que ce soit la Promenade du Pin, les deux boulevards ou encore la Promenade de l'Observatoire. Ainsi, l'identité de ces bâtiments (forme, matière, symbolique) n'est pas mise en question, elle est au contraire renforcée par une nouvelle identité d'usage. Il s'agit en effet d'éviter le risque d'un effet d'empilage de l'îlot.

Cohésion urbaine

- Renforcement des promenades verdoyantes du Pin et de l'Observatoire.
- Réduction du trafic et priorité aux mobilités douces sur les 2 ponts (Pin/Galland) pour faciliter les liaisons entre la vieille ville et le quartier des Tranchées. Recentrer par ailleurs des 2 ponts Charles-Galland afin de muter les nouvelles entrées inférieures au MAH.
- Réduction du trafic sur le boulevard Jacquelin-Dubois, intégration en véritable promenade urbaine verdoyante en lien avec Rue, à priorité piétonne ; la circulation vélos, accès parking de Rue, livraison et bus est à vitesse réduite.
- Le boulevard Héloïque conserve sa fonction de corridor urbain moyennant quelques quaiements mineurs (broches élargies, plantations).
- La rue Ferdinand-Hodder est considérée à brève échéance pour faciliter la relation piétonne entre le quartier de Rue et la promenade de l'Observatoire.



Rénovation MAH - Vue aérienne (à gauche)



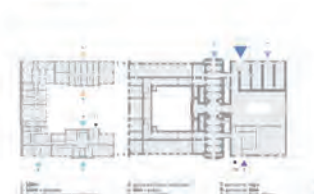
Rénovation MAH - Vue aérienne (à droite)

Conservation

- Maintien du caractère propre à chaque groupe de bâtiments constituant l'îlot, qui conserve intégralement ses accès, sa structure et sa typologie.
- Restauration intégrale soignée de l'ensemble des bâtiments, dans le respect des chartes de Venise/Coscovici.
- En complément, quelques interventions mineures assurent une mise en relation de l'ensemble du programme :
 - Accès principal au musée facilité au niveau de la promenade de l'Observatoire.
 - Nouvel accès piéton - Nic - sous le pont Charles-Galland côté Jacquelin-Dubois, murement à un itinéraire urbain.
 - Accès logistique léger par le passage Burmanoch.
 - Accès logistique lourd (occasionnel) sous le pont Charles-Galland côté boulevard Héloïque.
 - Sauvegarde logistique au centre du nouveau dispositif, sous le passage Burmanoch.
 - Deux passerelles de liaison enjambrant Burmanoch pour relier musée et écoles (Casemates et Beau-Arts).

Programme

- Promenade de l'Observatoire transformée en un jardin des arts et de plein air, doté d'un petit pavillon de musique et d'observation.
- Entrée historique au MAH maintenue et rendue aisément accessible au niveau de la Promenade de l'Observatoire.
- Vestibules de l'entrée supérieure et échappées sur la mezzanine, au niveau de l'ancien appartement du concubine avec accès extérieur direct.
- Nouvelle entrée « Nic » au MAH et zone de commerces aménagée dans les 4 casemates sous Charles-Galland.
- Vestibules et sanitaires de l'entrée inférieure proches de l'entrée Jacquelin-Dubois, sous l'escalier extérieur.
- Sous la promenade de l'Observatoire, glorieux atrium d'accueil protégeant l'espace muséal en lien avec une salle de conférences et d'expositions dotée d'un accès extérieur direct.
- Salles historiques intégralement maintenues dans le bâtiment de Camilletti avec léger remaniement des salons anciens reconnaissables ; à noter que la galerie d'escalier pourra être dotée d'un accès extérieur depuis le boulevard Héloïque pour augmenter son potentiel de visite.
- Tiers-lieu ouvert sur la cour du MAH, jardin en pleine terre.
- BAA installée dans son bâtiment historique et se prolongeant dans l'ancien école des Beau-Arts.
- Régie-conservation-restauration dans l'école des Beau-Arts.
- Résidence « chambres d'hôtel » dans les corridors de l'école des Casemates.
- Médiation et public dans l'école des Casemates.
- Direction MAH dans l'école des Casemates.
- Séminaire, logistique, personnel dans l'école des Casemates.
- Accès logistique léger via passage Burmanoch.
- Appartements du XIX^e siècle sur la promenade du Pin, restaurés et livrés hors programme.



Rénovation MAH - Vue aérienne (à gauche)

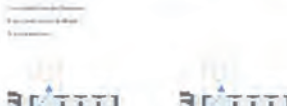
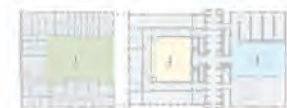
PAPAGENA



Boulevard Emile-Jaques-Dalcroze

Trois cours de fraîcheur

- Cour des Casemates végétalisée majoritairement en pelouse verte et réaménagée en chambre de verdure avec un revêtement perméable, noué espace public accessible depuis les boulevards.
- Cour du musée restaurée en jardin en pleine terre avec sa voûte latérale réaffirmée, prolongeant le Tiro-fus sur l'extérieur.
- Sous l'Observatoire, atrium d'accueil ombragé en étang à néphrènes, végétation épiphyte de fraîcheur à la romaine entouré d'espaces d'exposition. Ce bassin pourra en outre servir de gestion des eaux pluviales afin de décharger les collecteurs publics.



Durabilité/réemploi/climat

- Les bâtiments existants sont restaurés soigneusement, dans leur substance historique.
- Tout élément de construction déposé est immédiatement analysé en fonction des possibilités de réemploi dans le nouveau projet, qui devra ainsi garder une certaine souplesse d'adaptation pour être en mesure d'absorber ces imprévus. Terres d'excavation, gravier ou gravats, pierres de taille des murs, éléments de construction légère, dépôts d'exposition ou encore équipement d'atelier, appareils sanitaires ou électriques, chaque composant fera l'objet d'un bilan réemploi.
- La terre d'excavation sera partiellement réutilisée dans les murs en terre cuite, le béton concréssé pourra être recyclé dans la nouvelle structure, certains éléments minéraux serviront de dallage, les débris de réemploi sur le second œuvre ou l'équipement seront utilisés en cours de route. Les éléments qui ne trouveront pas de possibilité de réemploi pourront être proposés à une bourse de matériaux.
- Toute possibilité d'umlification thermique de l'enveloppe est étudiée et appropriée en fonction de son impact patrimonial. Dans les grandes lignes, on peut notamment mentionner : isolation des planchers contre terre (sans la mesure ou leur renfort statique imposé par le programme impliquant une déconstruction), isolation des murs contre terre excavables, isolation renforcée des combles, protection solaire des baies vitrées exposées ainsi que des vitraux en toiture. L'opportunité de compléments d'isolation extérieure en façade sera à évaluer de cas en cas.
- La surchauffe estivale dans les salles est réduite par de légères dispositifs extérieurs en toile à projection devant les baies vitrées des façades exposées, à offrir d'ombre avec le service des microventilateurs et des sites. Pourquoi ou cela est possible et raisonnable, les vitrages sont remplacés ou doublés par des vitrages isolants minéraux et blindés.
- Au droit de l'enveloppe ou en retrait de celle-ci lorsque ce sera possible, les exigences de sécurité vis-à-vis des risques exposés à l'intérieur du musée feront l'objet d'une attention particulière et influenceront une partie des choix techniques concernant les ouvertures.
- Une fois les caractéristiques thermiques de l'enveloppe pleinement maîtrisées et la consommation énergétique de l'ensemble réduite au strict minimum, le climat intérieur organisé des espaces d'exposition (humidité, température, confort) est placé sous le contrôle de dispositifs de rafraîchissement liés à des échangeurs de chaleur dont la conception exacte sera à préciser en fonction de la solution à retenir pour le chauffage CAC ou autre.
- Une des difficultés du projet consistera à privilégier convenablement l'insonorisation à l'air de ventilation aller-retour sans nuire aux qualités architecturales de l'ensemble : l'une des clés de cette thématique sera la répartition judicieuse des miniblocs pour réduire la longueur et la section des conduits de ventilation. A ce stade, le projet réutilise tous les conduits existants identifiés dans le bâtiment historique du MAH en leur ajoutant une importante gaine dans l'axe sud-ouest, directement connectée aux locaux techniques du sous-sol. Sous l'entree principale supérieure du MAH, un espace technique permet d'alimenter à la fois une partie du bâtiment historique et son extension souterraine.



Structure

A l'image de l'ensemble du projet, la structure n'échappe pas à un principe d'intervention minimale. La nouvelle disposition des programmes a été réfléchi en tenant compte, entre autres, des futurs besoins en surcharges d'exploitation. Ainsi, sous réserve d'investigations complémentaires et des diverses analyses de documents sur les capacités portantes cédées dans les annexes du programme 1.14.06, l'intervention sur la structure se limite principalement aux extensions sans qu'à des aménagements d'accès ponctuels.

Un renforcement sera néanmoins très probable pour les locaux Magasin (MA) et Réserve transit, prévus dans le bâtiment situé à la promenade du Pn 5. En raison des faibles balcons aux déformations permises par les compactes et de la faible hauteur disponible dans les locaux de la bibliothèque actuelle, une démolition et une reconstruction de la structure du secteur compact sont prévues. Les éléments issus de cette déconstruction seront ensuite réutilisés pour les dalles ou les murs porteurs inférieurs des extensions. Au 4^e niveau, dans les zones prévues de réserve, côté promenade du Pn et boulevard Héloïse, un renforcement sous dalle peut être envisagé. La hauteur des locaux le permettant, ce dernier pourra s'inspirer du système Rozenne, en cohérence avec le système porteur de l'ancienne école des Beaux-Arts.

Les extensions, étant enterrées, sont prévues en béton armé pour des raisons de durabilité. Tout le béton du projet sera réalisé avec des granulats recyclés et des ciments bas carbone afin de limiter les impacts environnementaux. Les portées linéaires, d'environ 8 m, permettent une structure efficace. Dans les zones de portée plus conséquente (atrium et auditorium), celles-ci seront réduites par la mise en place de poutres d'acier de limer le besoin en matériaux primaires. Un maximum des terres excavées lors des travaux d'extension sera stocké sur site, cet aménagement de l'Observatoire, en vue des futurs besoins de remblaiage des parcelles.



Coupes statiques longitudinales



Aménagements extérieurs

La question du musée comme colle de son parc ne peut pas se voir indépendamment du reste de la ville. L'ensemble s'inscrit dans un réseau d'équipements publics et de parcs qui nous font basculer des rives du Rhône vers les rives de l'Arve, d'une vallée à une autre, depuis le musée d'Histoire reliant vers le parc des bassins et l'Ala. Or est au sommet de la ville et on rassemble les deux rives. Pourtant l'ensemble est une île ou plutôt un gigantesque bateau dont la poupe supporte la Promenade de l'Observatoire et la proue la Promenade du Pn. Le flanc au sommet de sa coque sur la ligne de crête et semble amener la long du Boulevard Emile-Jaques-Dalcroze. Des passerelles jetées de part et d'autre permettent d'accéder à la ville.

Cette île marque la limite entre deux époques ; la ville historique sur ses remparts et la culture Fayolle qui en ouvre le développement. A chaque époque son matériau. Au centre, la vieille ville et son monde de pierre, partiellement imposé par les pavés. Sur la culture Fayolle, un vocabulaire de chaumières et trottoirs formant ruis et boulevards. Un sol de bitume bordé par le classique « trottoir genevois » ou les plantations en alignement jalonnant de grandes perspectives reliant les deux rives de la ville.

Les proménades prennent des airs de jardins suspendus, de minuscules cachées dont le passage offre l'agencement d'un espace protégé et celui d'un observatoire dont la situation topographique permet de dominer la ville. Genève est à nos pieds et son jet d'eau évacue la distance qui nous sépare du lac.

Le bâtiment et sa façade principale domine la mesure de l'ensemble. Elle s'élève dans un registre classique du Boulevard Héloïse au Boulevard Emile-Jaques-Dalcroze. Pour ne pas en contraindre la monumentalité, le parc est pensé comme un grand tapis qui en souligne les dimensions. Il se déroule depuis le pied de la façade jusqu'à la rue Ferdinand-Hallier ou un labyrinthe dégringolé pour le rendre accessible par de grandes rampes. Un zigzag ludique qui offre des points de vue d'appoints et permet de sceller le Cours-de-rive en respectant les points PMS en alternative à deux escaliers rapides en périphérie. Les autres existants sont renforcés pour former deux franges boisées et marquer la perspective du parc. Pour faire régner la note de soleil du bâtiment, les ruisseaux sont reliés. Depuis l'encadrement de la porte principale, le parc se déploie comme un tapis avec la promesse d'un balcon sur le lac. Il laisse apparaître le couvent au bout, dont la forme et la position évoquant l'ancien observatoire.

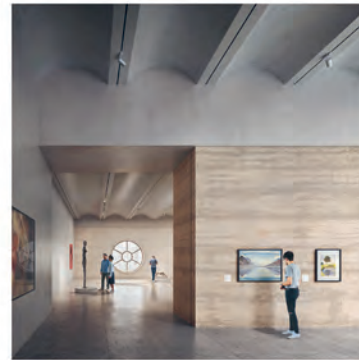
C'est une grande surface grise, appropriable, fraîche, où jettent adhésives, visages et ruelles. Un jardin sans sans visage en relief. De petits groupes de personnes s'y assemblent à la lueur de l'ombre d'un arbre, du soleil qui réchauffe ou de la vue spectaculaire sur le lac. Certains s'y établissent pour jouer à la pétanque ou au table. A belle saison, le musée ouvre ses portes et s'impose à l'air libre. L'entretien d'usage et les passages dessinés en ont dessiné les contours.

A cet effet, sur le Boulevard, l'entrée basse du musée s'accroche aux anciennes casemates sous la passerelle qui forme une marquise bienvenue. Un grand mail planté d'Arbres de la place des Casemates jusqu'au Cours-de-rive. Il ouvre les surfaces d'arbres trop matures et trop chaudes pour y installer une promenade ombragée et ponctuelle de passerelles. C'est un parcours platissant à l'air de pied en sentant du travail.



PROJET DE RÉNOUVELLEMENT D'UN MUSÉE D'ART MODERNE

PAPAGENA



Section 1/100 - Niveau 0 (Niveau Solaire)

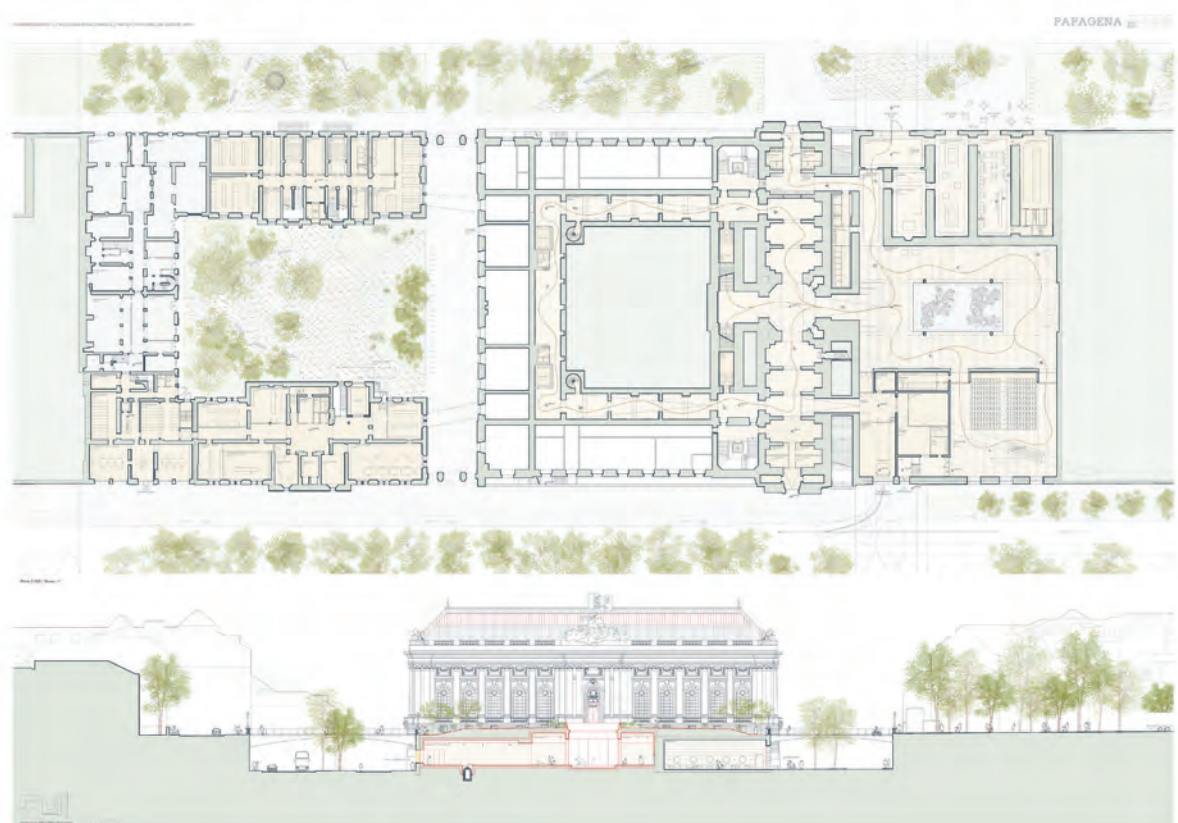
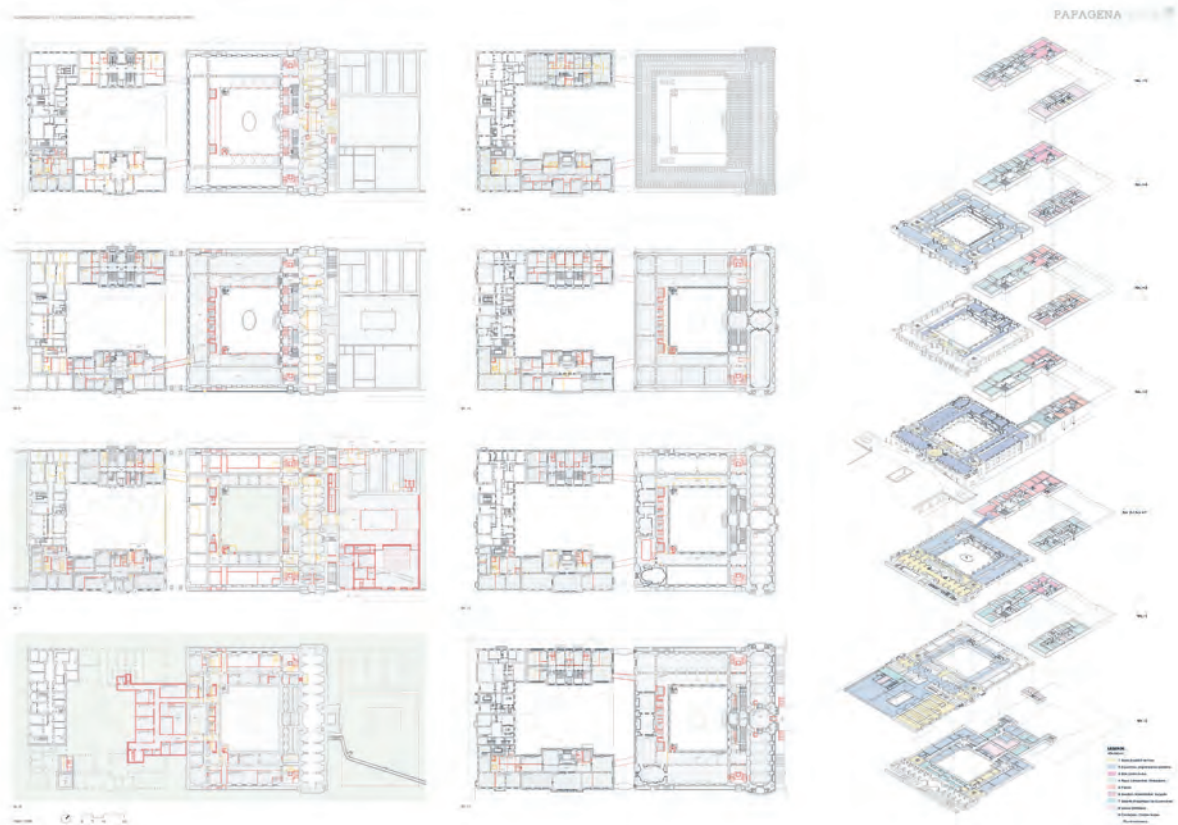
PAPAGENA

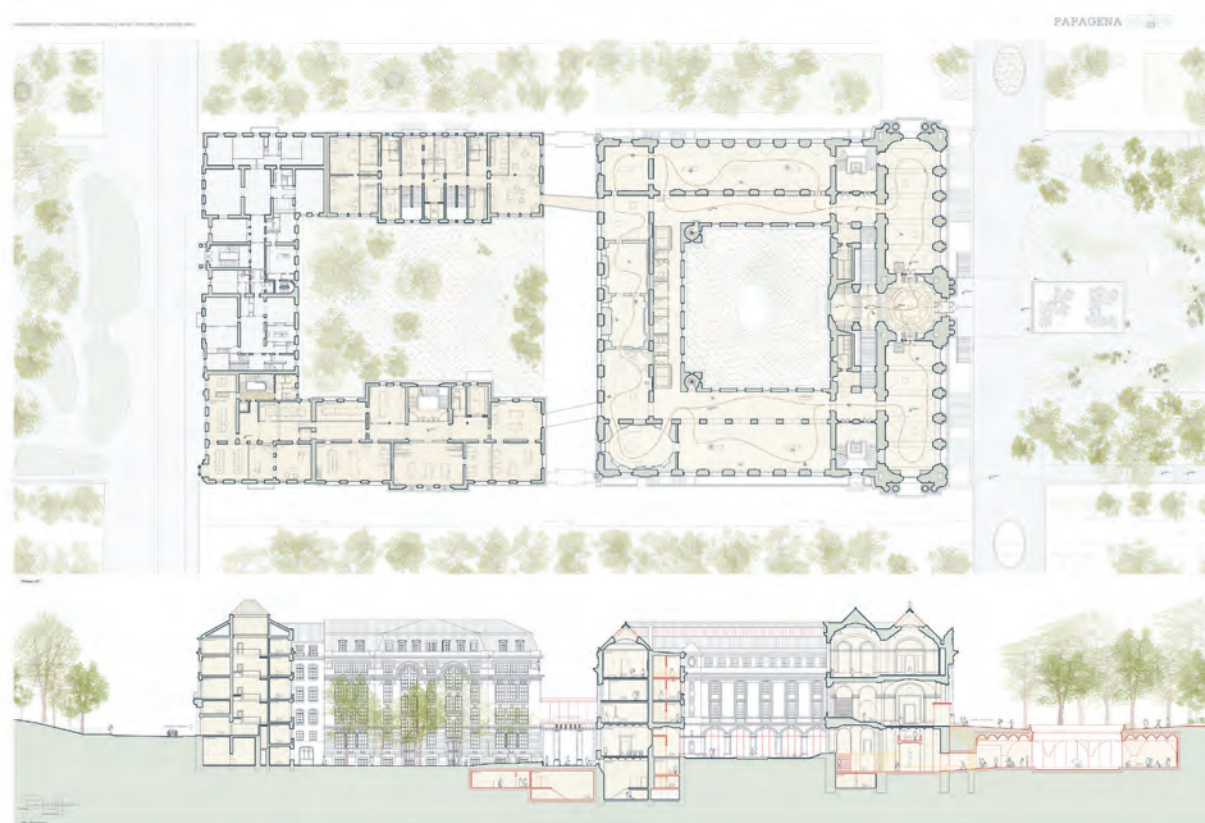


Section 2/100 - Niveau 1



Section 3/100 - Niveau 2







9^{ème} RANG — 9^{ème} PRIX

Projet n°46

MINERVA

Architecte

Comamala Ismail Architectes Sàrl

Architecte-paysagiste

Weber + Brönnimann Landschaftsarchitekten AG

Ingénieur civil

Weber + Brönnimann Bauingenieure AG

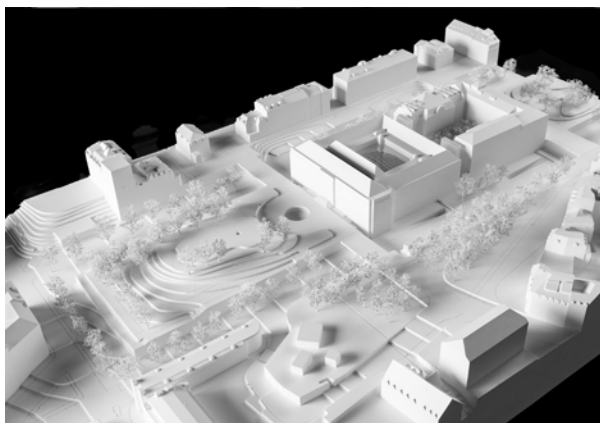
La proposition du projet « MINERVA » crée un vis-à-vis paysager à la façade principale du musée en aménageant une nouvelle entrée et une esplanade.

L'implantation proposée affirme l'accès au musée par la promenade de l'Observatoire. Un geste en demi-cercle vers la promenade accueille le visiteur et le conduit à un espace au sous-sol dans un mouvement de rotation. Le nouvel accueil se situe au niveau des anciennes casemates où un autre accès universel depuis le boulevard Jaques-Dalcroze est proposé. Une grande ouverture circulaire y amène de la lumière. Depuis cet espace, le nouvel accès au musée est proposé par le sous-sol, jusqu'à la cour Camoletti réaffirmée comme le cœur du projet.

Le passage Burmalachi est encombré par l'émergence de deux corps distributifs qui desservent non seulement les étages, mais aussi les sous-sols logistiques, se situant sous l'ancienne école des Casemates et sous la cour Camoletti. Bien que le passage reste possible, sa nature publique en est altérée.

Une rampe est proposée sur le boulevard Jaques-Dalcroze pour les livraisons. L'entrée du restaurant, se situe quant à elle sur le boulevard Helvétique.

Les programmes d'exposition sont regroupés dans le bâtiment Camoletti. Libéré de la contrainte des cages d'escalier, le principe de qualité des enfilades de salles est conservé autour de la cour. Une belle flexibilité de l'utilisation de ces espaces est ainsi garantie. Le tiers-lieu ne participe pas à la vie du bâtiment principal, car il est situé dans l'ancienne école des Beaux-Arts, animant la cour des Casemates qui est plantée. Les logements y sont conservés dans les étages, alors que le rez-de-chaussée est présenté comme une réserve.



La cour Camoletti est couverte par une verrière. Elle est l'espace distributif de référence sous lequel se situe la salle de conférence. Deux nouveaux escaliers y menant sont aménagés et transforment le sol de la cour qui perd son aspect patrimonial.

La proposition architecturale et paysagère remodèle la promenade proposant des points de vue sur la ville. Certains arbres sont coupés pour accommoder la nouvelle entrée. Des parties imperméables sont planifiées dans le parc.

Le nouvel espace d'accueil en sous-sol paraît surdimensionné. L'excavation sous la promenade dépasse la limite demandée dans le cahier des charges.

Concernant l'insertion urbanistique, la création de cages d'escalier de secours extérieures semble dénaturer la lecture de l'ensemble du pôle muséal dans son rapport à la ville.

D'un point de vue programmatique la répartition exposition/tiers-lieu ne contribue pas à définir le nouveau fonctionnement demandé.

Le travail de dialogue entre le bâtiment historique, son parvis et le traitement d'un nouvel édifice en courbe, d'abord apprécié du jury au premier degré, ne convainc pas dans le développement présenté. Le geste semble trop important.



MINERVA

**NOUVELLE ENTRÉE COUVERTE**

Un Accueil Contemporain Préservant l'Héritage Architectural
Un Accueil Confortable et Modernisé.

La nouvelle entrée, située stratégiquement sur l'esplanade, est conçue pour accueillir les visiteurs dans un espace couvert, les préservant des intempéries et leur offrant une transition douce entre l'extérieur et l'intérieur du musée. Ce nouvel espace d'accueil est pensé pour répondre aux attentes des musées contemporains, en offrant des services modernes tels que des bornes d'information, des billetteries automatisées et des espaces d'attente confortables.

Préservation de la Façade Historique.

La façade principale du musée est mise en scène par la nouvelle esplanade. Une des grandes forces de cette proposition est la préservation de la façade originale du musée. En évitant toute modification de cette façade emblématique, le projet respecte l'intégrité architecturale du bâtiment tout en l'intégrant dans un contexte urbain renouvelé.

ESPACES D'ACCUEIL.

Flexibilité et Modernité pour une Institution Ouverte

La conception d'espaces d'accueil, entendus sous la promenade de l'Observatoire, représente une innovation majeure pour le Musée d'Art et d'Histoire. Cette extension souterraine offre non seulement une solution fonctionnelle, mais aussi une opportunité de moderniser le musée tout en respectant son architecture historique et son environnement urbain.

Une Extension Souterraine Discrète et Fonctionnelle

L'extension du musée, entièrement située sous la promenade de l'Observatoire, est une réponse astucieuse aux contraintes d'espace et de préservation architecturale. En plaçant ces nouveaux espaces sous terre, le projet préserve l'intégrité visuelle du site tout en augmentant la capacité fonctionnelle du musée.

Indépendance des Espaces : Flexibilité d'Utilisation

L'indépendance des espaces d'accueil par rapport aux zones d'exposition confère une grande flexibilité à l'institution. Chaque espace, qu'il s'agisse de la billetterie, des boutiques ou des salles des activités salisantes, peut fonctionner selon des horaires différents, en dehors des heures d'ouverture des expositions. Cela permet d'accueillir des événements ou des réunions en dehors des heures d'ouverture du musée, optimisant ainsi l'utilisation des ressources et renforçant le rôle du musée comme un centre de vie culturelle dynamique.

Accès Multiples, Un Musée Connecté à la Ville

Les espaces souterrains sont accessibles depuis plusieurs points stratégiques, y compris les boulevards Henri-Duval et Emile-Jacques-Dalcroze, ainsi que la nouvelle esplanade d'accès. Cette pluralité d'entrées facilite l'accès pour un large public et améliore la connexion du musée avec son environnement urbain. Toutes les nouvelles entrées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En étant ouverts sur plusieurs axes urbains, ces espaces créent de nouveaux liens avec les quartiers environnants, transformant le musée en une institution non seulement tournée vers l'intérieur, mais également ouverte et connectée avec son environnement. Les espaces d'accueil deviennent ainsi des lieux de passage, de rencontre et d'échange, renforçant la dimension sociale et culturelle du musée. Une véritable promenade souterraine relie les boulevards Henri-Duval et Jacques-Dalcroze, créant une nouvelle connexion urbaine à la fois innovante et intéressante.

ATRIUM COUVERT, Cœur du Musée et Espace Polyvalent

L'idée de transformer la cour intérieure du bâtiment principal en un atrium couvert et chauffé est une initiative prometteuse qui renforcera à la fois la fonctionnalité et l'attractivité du musée. Véritable cœur du site, cet espace deviendrait non seulement un point central d'orientation pour les visiteurs, mais aussi un lieu polyvalent capable d'accueillir divers événements et l'espace de restauration principal. S'inspirant des cours couverts de nombreux bâtiments historiques à travers l'Europe, cette transformation contribuerait à affirmer une identité culturelle commune et à enrichir l'expérience des visiteurs.

Un Épicentre Lumineux et Accueillant.

En couvrant la cour intérieure pour en faire un lieu d'événements, on conserve son rôle fondamental en tant qu'épicentre du bâtiment, tout en augmentant son potentiel d'usage. Grâce à une couverture en verre, l'atrium pourrait baigner dans la lumière naturelle, créant un environnement accueillant et chaleureux, dans le respect de l'architecture existante.

Espace de Restauration et d'Événements

Outre la présence du restaurant le plus important du musée, l'atrium couvert serait idéal pour accueillir des événements temporaires. Sa configuration flexible permettrait de l'adapter à divers besoins, qu'il s'agisse d'installations artistiques, de performances ou d'événements culturels. Grâce à un chauffage intégré, l'atrium pourrait être utilisé tout au long de l'année, quelles que soient les conditions climatiques, renforçant ainsi la capacité de programmation du musée.

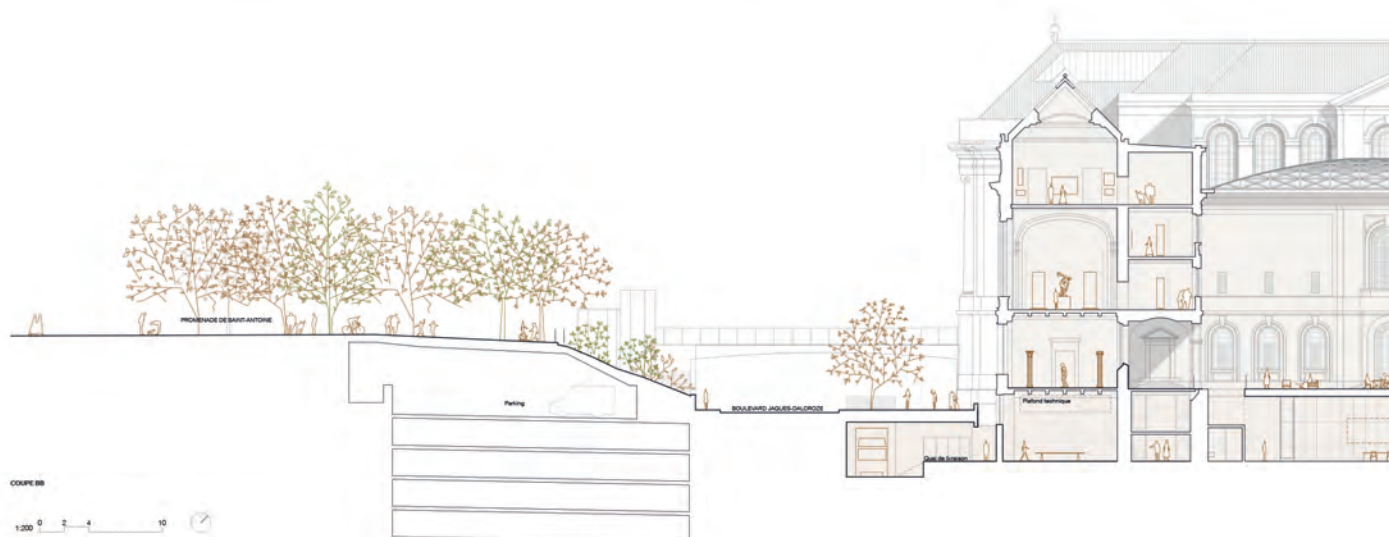
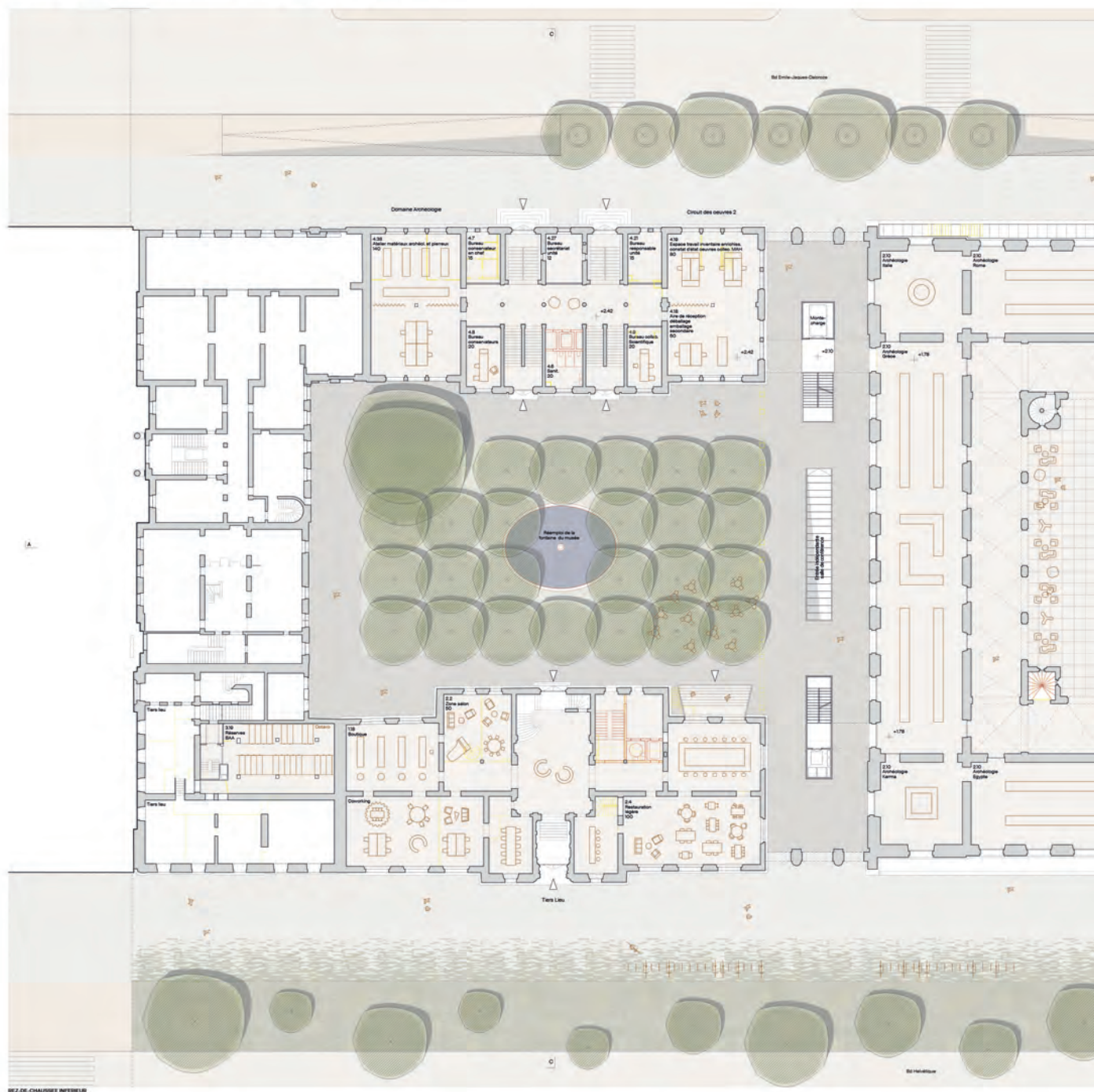
SALLE DE CONFÉRENCE. Agora centrale

Au niveau inférieur de la cour du bâtiment principal, la nouvelle salle de conférence apportera une dynamique supplémentaire au cœur du musée grâce à ses multiples entrées indépendantes. Accessible depuis ses quatre côtés par des escaliers aux dimensions généreuses et des ascenseurs, elle disposera d'un hall spacieux faisant office d'« archive vivante » permanente des collections du musée. Les parois modulables de la salle seront également mises à profit pour exposer certaines collections, renforçant ainsi le rôle culturel de la salle. Grâce à sa centralité, sa configuration et son équipement moderne, cet espace polyvalent deviendra un outil incontournable pour accueillir une grande diversité d'événements.

Cette salle constituera un pôle unique et attractif pour la ville, offrant les services nécessaires à l'organisation de manifestations emblématiques. De plus, un accès direct depuis la cour de l'École Cavennat permettra aux étudiants et aux chercheurs d'y accéder facilement et pourra aussi être utilisé comme entrée indépendante à toute heure.

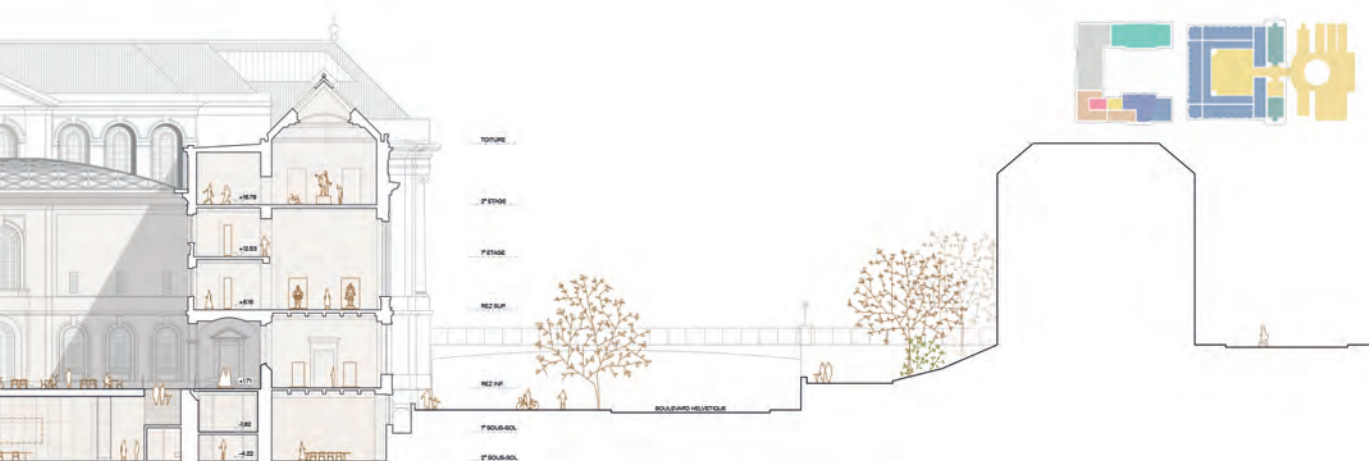
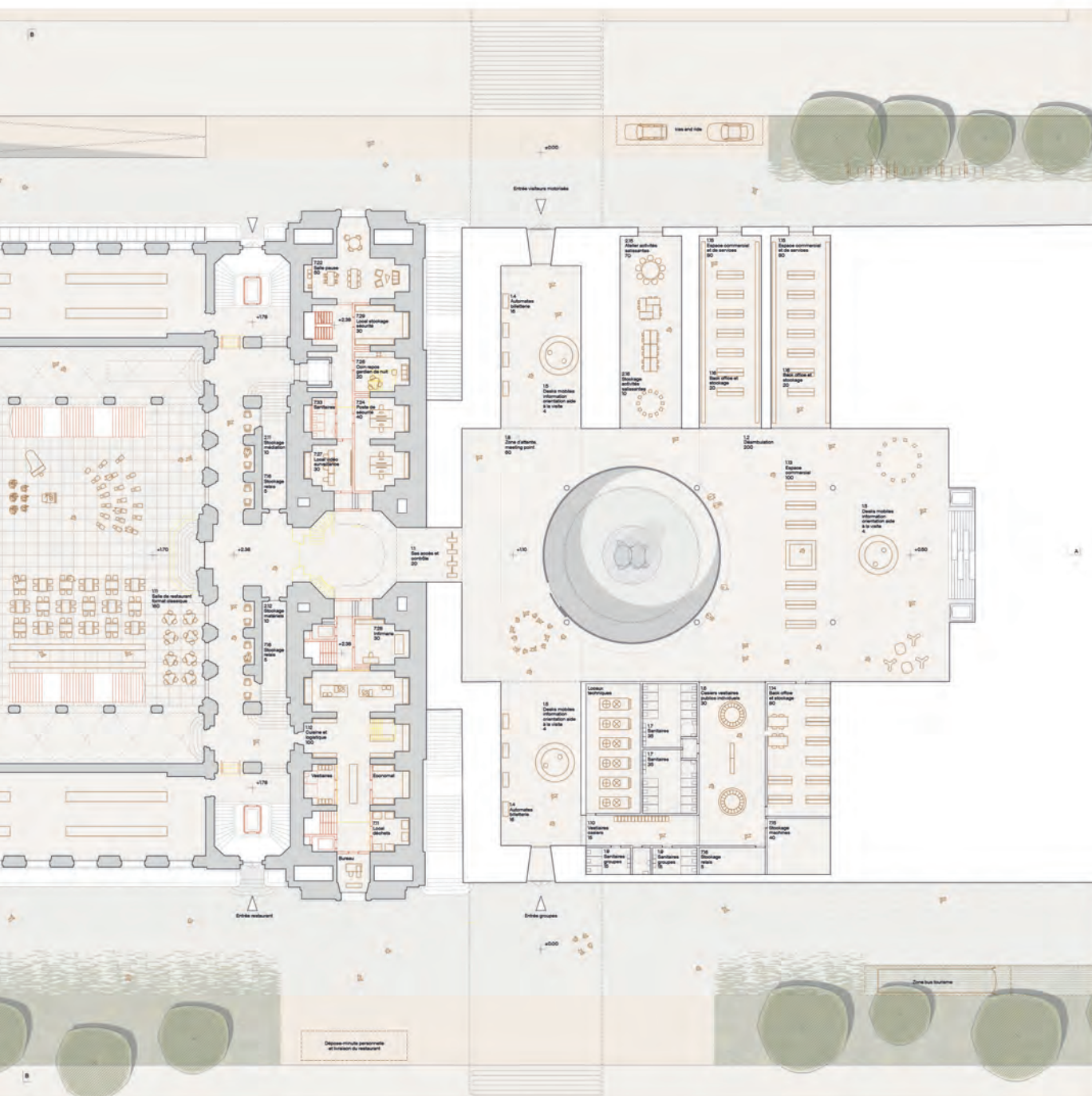


CONCOURS MAH, AGRANDISSEMENT ET RESTAURATION DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE - 2ÈME DEGRÉ

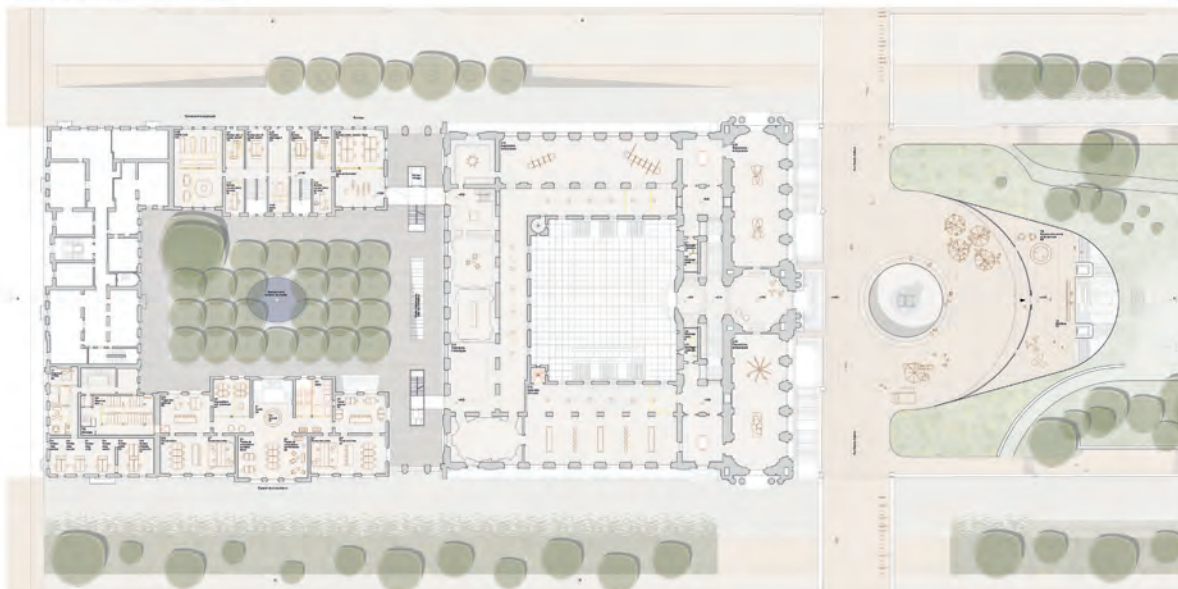


COUPE 00

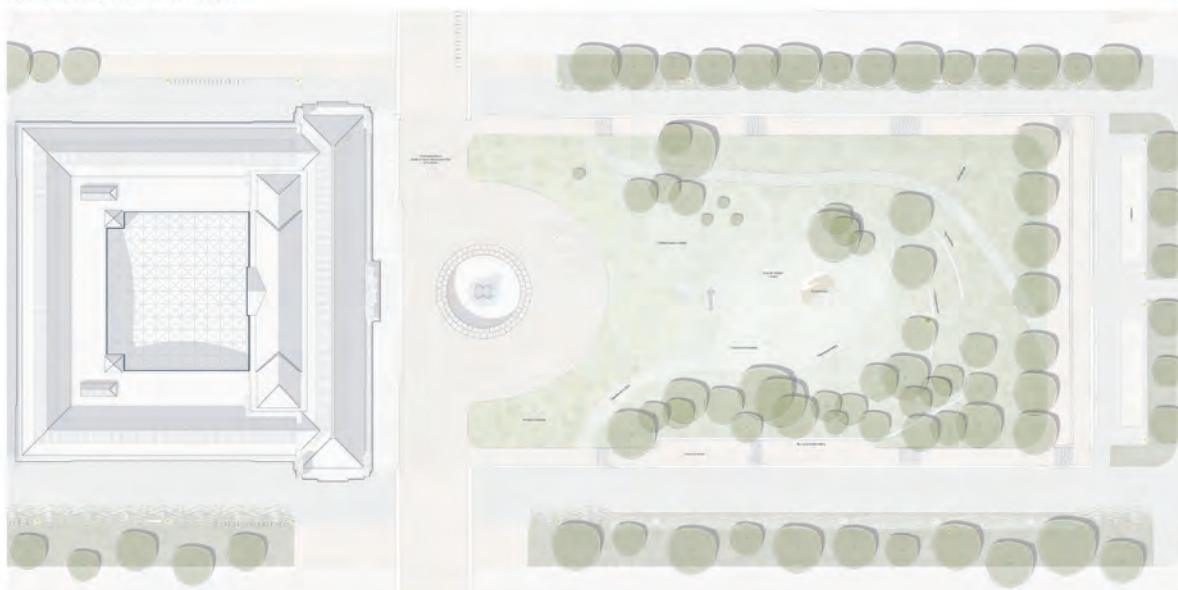
1:200 0 2 4 10

MINERVA

PROJETS PRIMÉS À L'ISSUE DU 2ÈME DEGRÉ



PROJETS PRIMÉS À L'ISSUE DU 2ÈME DEGRÉ



CONCEPTION GÉNÉRALE, AMÉNAGEMENT ET RÉNOUVELLEMENT MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE — 2019, BRUXELLES



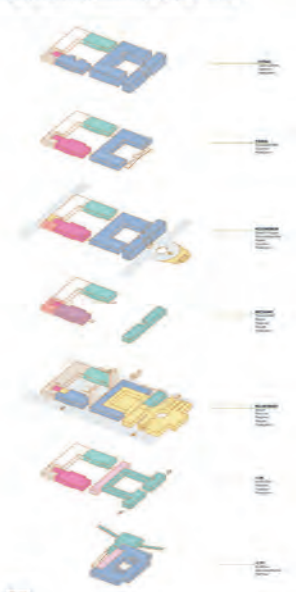
1/40, 0-10m



Section

Section transversale du musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles, montrant la structure en arcades et la couverture en verre et acier. Les niveaux sont indiqués par des lettres (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AI, AJ, AK, AL, AM, AN, AO, AP, AQ, AR, AS, AT, AU, AV, AW, AX, AY, AZ, BA, BB, BC, BD, BE, BF, BG, BH, BI, BJ, BK, BL, BM, BN, BO, BP, BQ, BR, BS, BT, BU, BV, BW, BX, BY, BZ, CA, CB, CC, CD, CE, CF, CG, CH, CI, CJ, CK, CL, CM, CN, CO, CP, CQ, CR, CS, CT, CU, CV, CW, CX, CY, CZ, DA, DB, DC, DD, DE, DF, DG, DH, DI, DJ, DK, DL, DM, DN, DO, DP, DQ, DR, DS, DT, DU, DV, DW, DX, DY, DZ, EA, EB, EC, ED, EE, EF, EG, EH, EI, EJ, EK, EL, EM, EN, EO, EP, EQ, ER, ES, ET, EU, EV, EW, EX, EY, EZ, FA, FB, FC, FD, FE, FF, FG, FH, FI, FJ, FK, FL, FM, FN, FO, FP, FQ, FR, FS, FT, FU, FV, FW, FX, FY, FZ, GA, GB, GC, GD, GE, GF, GG, GH, GI, GJ, GK, GL, GM, GN, GO, GP, GQ, GR, GS, GT, GU, GV, GW, GX, GY, GZ, HA, HB, HC, HD, HE, HF, HG, HH, HI, HJ, HK, HL, HM, HN, HO, HP, HQ, HR, HS, HT, HU, HV, HW, HX, HY, HZ, IA, IB, IC, ID, IE, IF, IG, IH, II, IJ, IK, IL, IM, IN, IO, IP, IQ, IR, IS, IT, IU, IV, IW, IX, IY, IZ, JA, JB, JC, JD, JE, JF, JG, JH, JI, JJ, JK, JL, JM, JN, JO, JP, JQ, JR, JS, JT, JU, JV, JW, JX, JY, JZ, KA, KB, KC, KD, KE, KF, KG, KH, KI, KJ, KK, KL, KM, KN, KO, KP, KQ, KR, KS, KT, KU, KV, KW, KX, KY, KZ, LA, LB, LC, LD, LE, LF, LG, LH, LI, LJ, LK, LL, LM, LN, LO, LP, LQ, LR, LS, LT, LU, LV, LW, LX, LY, LZ, MA, MB, MC, MD, ME, MF, MG, MH, MI, MJ, MK, ML, MM, MN, MO, MP, MQ, MR, MS, MT, MU, MV, MW, MX, MY, MZ, NA, NB, NC, ND, NE, NF, NG, NH, NI, NJ, NK, NL, NM, NN, NO, NP, NQ, NR, NS, NT, NU, NV, NW, NX, NY, NZ, OA, OB, OC, OD, OE, OF, OG, OH, OI, OJ, OK, OL, OM, ON, OO, OP, OQ, OR, OS, OT, OU, OV, OW, OX, OY, OZ, PA, PB, PC, PD, PE, PF, PG, PH, PI, PJ, PK, PL, PM, PN, PO, PP, PQ, PR, PS, PT, PU, PV, PW, PX, PY, PZ, QA, QB, QC, QD, QE, QF, QG, QH, QI, QJ, QK, QL, QM, QN, QO, QP, QQ, QR, QS, QT, QU, QV, QW, QX, QY, QZ, RA, RB, RC, RD, RE, RF, RG, RH, RI, RJ, RK, RL, RM, RN, RO, RP, RQ, RR, RS, RT, RU, RV, RW, RX, RY, RZ, SA, SB, SC, SD, SE, SF, SG, SH, SI, SJ, SK, SL, SM, SN, SO, SP, SQ, SR, SS, ST, SU, SV, SW, SX, SY, SZ, TA, TB, TC, TD, TE, TF, TG, TH, TI, TJ, TK, TL, TM, TN, TO, TP, TQ, TR, TS, TT, TU, TV, TW, TX, TY, TZ, UA, UB, UC, UD, UE, UF, UG, UH, UI, UJ, UK, UL, UM, UN, UO, UP, UQ, UR, US, UT, UY, UZ, VA, VB, VC, VD, VE, VF, VG, VH, VI, VJ, VK, VL, VM, VN, VO, VP, VQ, VR, VS, VT, VU, VV, VW, VX, VY, VZ, WA, WB, WC, WD, WE, WF, WG, WH, WI, WJ, WK, WL, WM, WN, WO, WP, WQ, WR, WS, WT, WU, WV, WW, WX, WY, WZ, XA, XB, XC, XD, XE, XF, XG, XH, XI, XJ, XK, XL, XM, XN, XO, XP, XQ, XR, XS, XT, XU, XV, XW, XX, XY, XZ, YA, YB, YC, YD, YE, YF, YG, YH, YI, YJ, YK, YL, YM, YN, YO, YP, YQ, YR, YS, YT, YU, YV, YW, YX, YY, YZ, ZA, ZB, ZC, ZD, ZE, ZF, ZG, ZH, ZI, ZJ, ZK, ZL, ZM, ZN, ZO, ZP, ZQ, ZR, ZS, ZT, ZU, ZV, ZW, ZX, ZY, ZZ.

CONCEPTION GÉNÉRALE, AMÉNAGEMENT ET RÉNOUVELLEMENT MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE — 2019, BRUXELLES



Présentation

Le projet de rénovation du Musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles vise à moderniser l'édifice tout en préservant son caractère historique. L'architecture propose une structure ouverte, permettant une circulation fluide entre les différents niveaux et une exposition permanente de l'architecture intérieure.

Présentation

Le projet de rénovation du Musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles vise à moderniser l'édifice tout en préservant son caractère historique. L'architecture propose une structure ouverte, permettant une circulation fluide entre les différents niveaux et une exposition permanente de l'architecture intérieure.

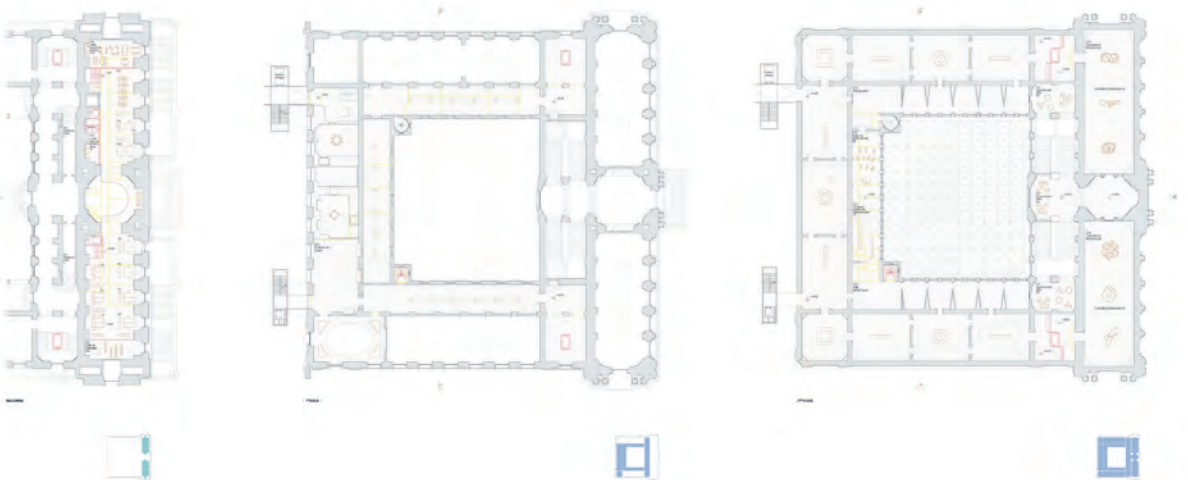
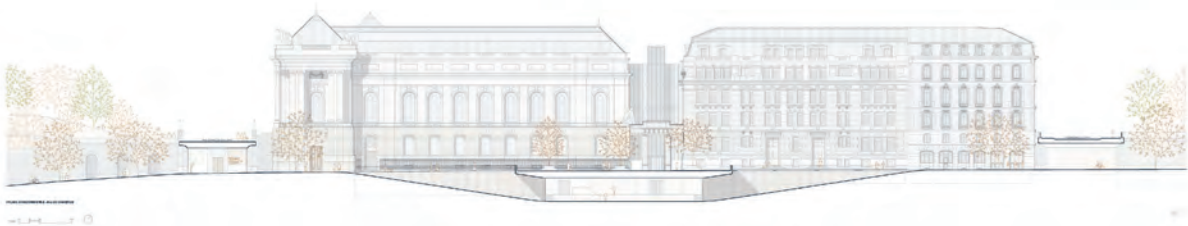
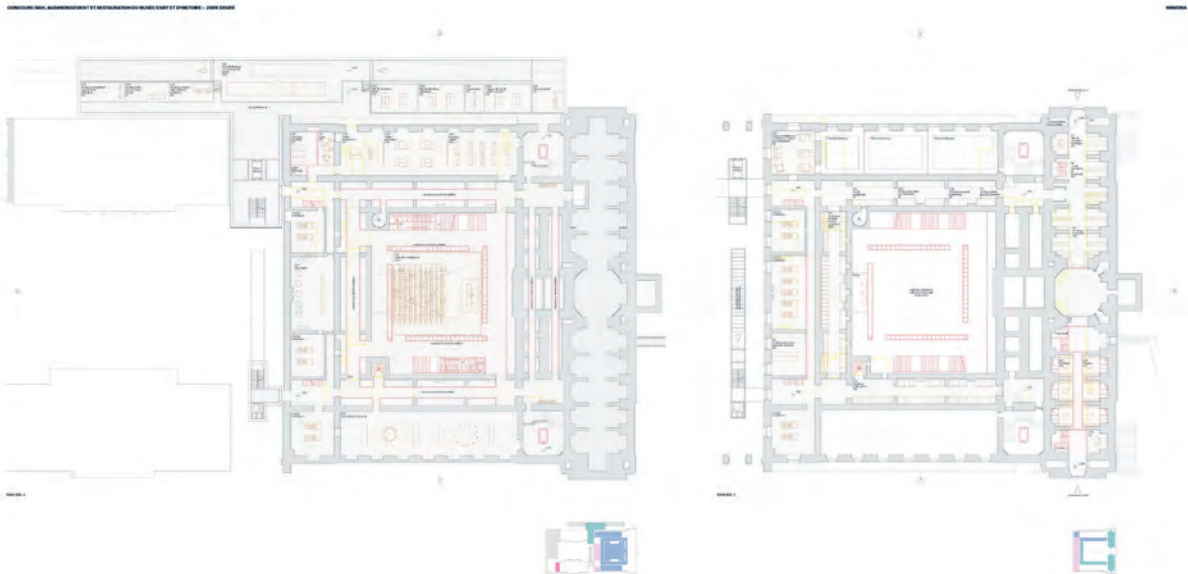
Présentation

Le projet de rénovation du Musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles vise à moderniser l'édifice tout en préservant son caractère historique. L'architecture propose une structure ouverte, permettant une circulation fluide entre les différents niveaux et une exposition permanente de l'architecture intérieure.

1/40, 0-10m



1/40, 0-10m



CONCEPTION DES AGÉNCEMENTS ET DES ESPACES PUBLICS D'ENTRÉE — 1^{ÈRE} ÉTAPE**PROJET D'AGÉNCEMENT**

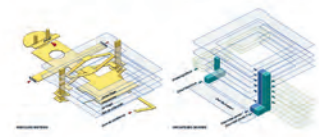
Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

PROJET D'AGÉNCEMENT

Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

PROJET D'AGÉNCEMENT

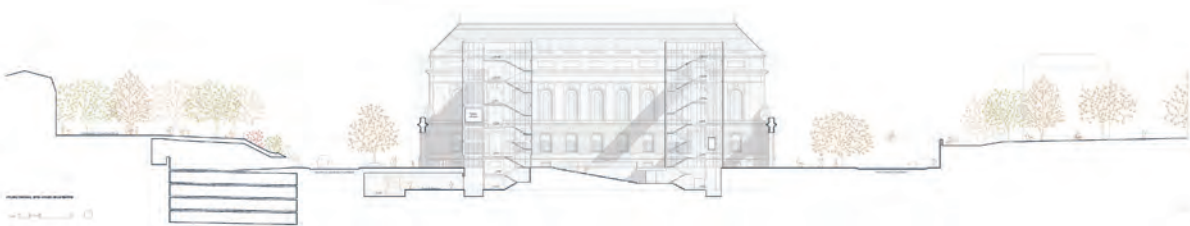
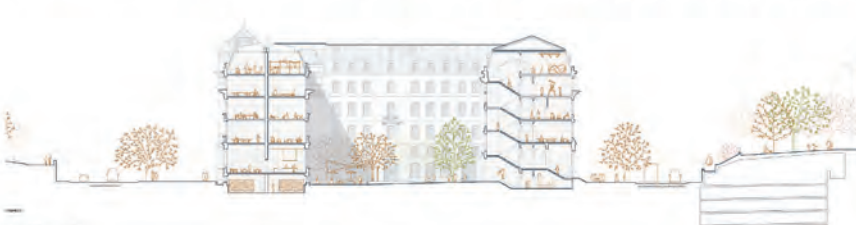
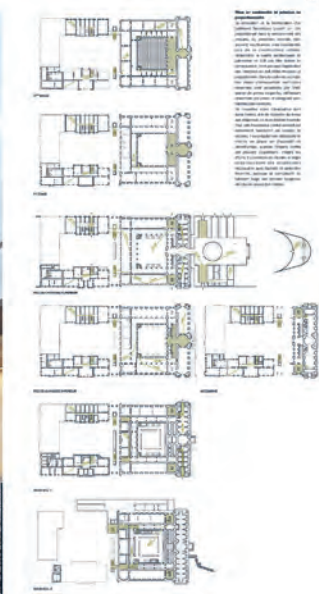
Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

**PROJET D'AGÉNCEMENT**

Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

PROJET D'AGÉNCEMENT

Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

CONCEPTION DES AGÉNCEMENTS ET DES ESPACES PUBLICS D'ENTRÉE — 2^{ÈME} ÉTAPE**PROJET D'AGÉNCEMENT**

Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

PROJET D'AGÉNCEMENT

Le projet d'agencement est le premier d'une série de trois. Il définit la structure générale du bâtiment, la circulation des visiteurs et la répartition des espaces publics et privés. Les plans de détail et les sections complètent ce premier schéma.

Éditeur
Ville de Genève
Département de l'aménagement,
des constructions et de la mobilité

Graphisme
Aurélien Barrelet

Impression et reliure
Atar Roto Presse SA, Genève
Tirage 500

Crédits photographiques
Couverture : Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes
Maquettes : Didier Jordan & Nicole Zermatten - Ville de Genève

Plans de situation : Source SITG